This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07137581 4

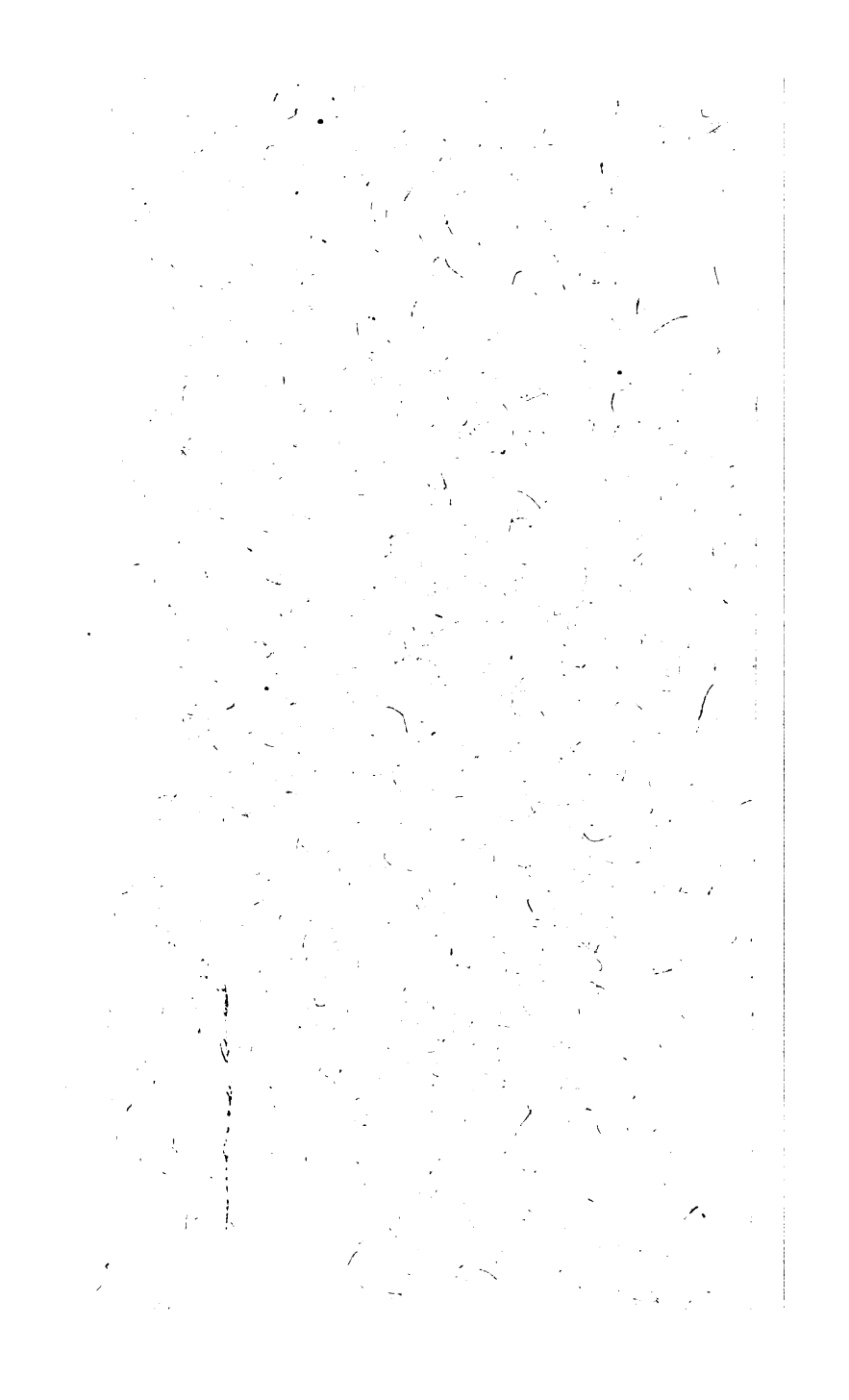

Sam

DEL
~~1128~~

Bibliothèque choisie.

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

Saint

DEL
~~H25~~

Paris. — Imprim. de Mme Ve Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.

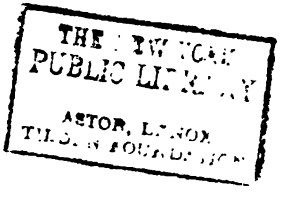
THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX
TILDEN FOUNDATIONS

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

SUR LE SIÈCLE DE LOUIS XIV ET LA RÉGENCE,

PUBLIÉS SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL ENTIÈREMENT ÉCRIT DE LA MAIN DE L'AUTEUR,

PAR LE DUC DE SAINT-SIMON,

SÉNATEUR, ETC., ETC.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

TOME XXXV.

ASTOR LIBRARY
NEW-YORK.

PARIS,

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES,

RUE DES SAINTS-PÈRES ET PALAIS-ROYAL, 215.

1833

MÉMOIRES

DE SAINT-SIMON.

CHAPITRE DLXI.

Dubois enfin cardinal. — Sa conduite en cette occasion. — Conduite réciproque entre lui et moi. — Il sort à merveille de ses audiences. — Croix pectorale. — Embarras de M. de Fréjus. — Imprudence de madame de Torcy. — Dubois, informé de mon ambassade, me rapproche par Bellisle pour me nuire. — Liaison de Bellisle avec le Blanc. — Leur servitude sous Dubois. — Maladie du roi. — Audace pestilentielle de la duchesse de la Ferté. — Conduite étrange du maréchal de Villeroy. — Affectation de *Te Deum* sans fin. — Instruction abominable du maréchal de Villeroy au roi. — Excellente conduite de M. le duc d'Orléans et des siens dans la maladie du roi. — Mort de Trudaine, du duc de Bouillon, de Thury et du père le Long. — Survivances accordées à Armenonville et à Saumery pour leurs fils, et à la duchesse de Ventadour pour madame de Soubise, femme de son petit-fils.

A mesure que le temps s'écoulait depuis l'exaltation du pape, et qu'il était vivement pressé de tenir à l'abbé Dubois la parole qu'il lui avait donnée par écrit au cas qu'il fût élu pape, l'impatience de Dubois croissait avec ses espérances, et ne lui laissait plus de repos. Il se

trouva bien étourdi quand il apprit que le pape avait fait cardinal tout seul, le 16 juin, son frère, évêque de Terracine depuis dix ans, moine bénédictin du mont Cassin. Dubois s'attendait qu'il ne se ferait point de promotion sans qu'il en fût, et jeta feu et flammes. Son attente ne fut pas longue : un mois après, le 16 juillet, le pape le fit cardinal avec don Alexandre Albani, neveu du feu pape et frère du cardinal camerlingue. Il en reçut la nouvelle et les compliments avec une joie extrême, mais qu'il sut contenir dans quelque décence, et en donner tout l'honneur à la protection de M. le duc d'Orléans, qui, comme on l'a vu, y eut peu ou point de part. Mais il ne se put empêcher de débiter à tout le monde que ce qui l'honorait plus que la pourpre romaine était le vœu unanime, et l'empressement de toutes les puissances à la lui procurer, à en presser le pape, et à désirer que sa promotion fût avancée sans attendre leurs nominations et la promotion des couronnes. Il s'éventait là-dessus, et ne pouvait finir sur ce chapitre qu'il recommençait à tout moment, et dont personne ne fut la dupe.

Quoique nous fussions au point où on l'a vu ici, je crus devoir mettre M. le duc d'Orléans à son aise entre Dubois et moi, avec lequel j'allais avoir un commerce nécessaire et forcé dans mon ambassade. J'allai donc chez lui, où il me combla de respects, de compliments, de protestations, de reconnaissance de l'honneur que je lui faisais, sans parler du passé. Quoiqu'à la façon dont nous étions ensemble, et à l'occasion qui m'amenait chez lui, la visite fût de cérémonie, et qu'il y eût un monde infini, il en usa avec sa calotte rouge qu'il venait de recevoir des mains du roi, comme si elle eût été encore noire, me fit litière de la main, de termes de respect, de conduite jusqu'au bout de son appartement, et

à la petite cour où il aboutissait. M. le duc d'Orléans me témoigna beaucoup de gré de cette démarche de ma part, et je ne rencontrai plus le nouveau cardinal chez ce prince qu'il ne vint à moi, se reculât aux portes et ne me fît merveilles, auxquelles je n'avais garde de me fier. En recevant sa calotte des mains du roi, il détacha de son col sa croix épiscopale, la présenta à l'évêque de Fréjus, lui dit qu'elle portait bonheur, et que c'était pour cela qu'il le priait de la porter pour l'amour de lui. Fréjus rougit et la reçut avec beaucoup d'embarras. Cette croix, quoique faite comme toutes les autres, avait pourtant une façon très-remarquable, et qui la faisait parfaitement distinguer. Fréjus, exposé à rencontrer très-fréquemment le cardinal nouveau chez le roi, n'osa ne pas porter cette croix assez souvent.

Dînant dans ces premiers jours, ayant cette croix à son col chez la duchesse du Lude, avec M. et madame de Torcy et bonne compagnie, madame de Torcy, qui n'aimait pas Dubois, et qui fort Arnaud était fort mécontente de l'ardente conduite de Fréjus sur la Constitution, et contre ce qu'on taxait de jansénisme, et accoutumée à l'avoir vu si longtemps commensal et complaisant de sa maison, l'entreprit sur cette croix à table avec beaucoup d'esprit, de licence et d'aigreur, tombant sur tous les deux avec une finesse aiguë et mit Fréjus dans un tel désordre qu'il ne savait plus où il en était, sans que la compagnie qui s'en aperçut et qui souffrait de cette scène en pleine table, pût rompre les chiens de cette chasse qui dura fort longtemps, et que Fréjus n'a jamais pardonnée à madame de Torcy, ni même à son mari, quoiqu'il n'y eût rien mis du sien. Il était trop sage et trop mesuré pour n'en avoir pas été très-embarrassé lui-même, et à la vérité ce fut une grande imprudence à madame de Torcy.

L'abbé Passarini, camérier d'honneur du pape, étant arrivé avec le bonnet, le nouveau cardinal le reçut des mains du roi, et fit ses visites au sang royal avec les cérémonies accoutumées. Il avait eu près de deux mois à s'y préparer, et il faut avouer qu'il en profita bien. Il avait un compliment à faire à Madame et à M. le Duc et madame la duchesse d'Orléans, dans l'audience de cérémonie qu'il en eut; car pour les visites aux princes et princesses du sang, ce ne sont que visites et compliments en cérémonie, mais ce ne sont pas des audiences avec un compliment en forme qui est une petite harangue. Il devait bien s'attendre à ce que Madame souffrirait de le recevoir en cérémonie, de le saluer et de lui donner un tabouret, et madame la duchesse d'Orléans, de lui donner un siége à dos, après l'avoir vu si longuement si petit compagnon, et Madame qui ne lui avait jamais pardonné le mariage de son fils, qui l'avait traité toujours avec le plus grand mépris, parlé de lui sans mesure, et demandé comme on l'a vu pour toute grâce à M. le duc d'Orléans, le jour de sa régence de n'employer à rien ce petit fripon-là qui le vendrait et le déshonorerait. Le cardinal Dubois se composa, parut devant Madame pénétré de respect et d'embarras. Il se prosterna comme elle s'avança pour le saluer, s'assit au milieu du cercle, se couvrit un instant de son bonnet rouge qu'il ôta aussitôt, et fit son compliment. Il commença par sa propre surprise de se trouver en cet état devant Madame, parla de la bassesse de sa naissance et de ses premiers emplois, les employa avec beaucoup d'esprit et en termes fort choisis à relever d'autant plus la bonté, le cœur et la puissance de M. le duc d'Orléans, qui de si bas l'avait élevé où il se voyait, se fit une leçon de n'oublier jamais ce qu'il avait été, pour sentir toujours plus vivement ce qu'il devait à ce prince,

et employer tout ce qui pouvait être en lui, sans se louer ni s'applaudir le moins du monde, pour le servir, car la modestie surnagea toujours dans ses discours d'audiences, donna un encens délicat à Madame, enfin se confondit en respects les plus profonds et en reconnaissance. Il parla si judicieusement et si bien que quelque indignation qu'on eût contre sa personne et sa fortune, tous ceux qui l'entendirent en furent charmés, et Madame elle-même ne put s'empêcher, après qu'il fut sorti, de louer son discours et sa contenance, tout en ajoutant qu'elle enrageait de le voir où il était.

Ses audiences de M. le duc d'Orléans et de madame la duchesse d'Orléans se passèrent avec le même succès; ce fut le même fonds en d'autres termes. Je me suis étendu sur celle de Madame comme la plus difficile et la plus curieuse, et j'ai voulu rapporter tout de suite ce qui regarde cette réception du cardinalat.

Il ne fut pas longtemps sans que M. le duc d'Orléans lui apprît qu'il m'avait promis l'ambassade d'Espagne et de me protéger pour une grandesse pour mon second fils. A chose faite point de remède. Le cardinal Dubois le comprit bien, il en fut outré et résolut bien de me faire du pis qu'il pourrait en tous genres. Pour cela il fallut couvrir son jeu, ne point montrer de mécontentement à M. le duc d'Orléans, et me combler de gentillesses pour me mieux tromper. Il n'était pas encore cardinal lorsque cela arriva, mais il le fut tôt après. Il avait fait de le Blanc comme son secrétaire, pour ne pas dire comme son valet, l'avait rendu assidu auprès de lui jusqu'à l'esclavage, tout secrétaire d'état de la guerre qu'il était, et s'en servait à toutes mains, surtout depuis l'affaire de M. et de madame du Maine, dont il eut seul tout le secret, parce qu'il fut l'instrument dont il se servit uniquement.

Bellisle était ami de le Blanc. Le commerce des femmes et leur attachement commun au char de madame de Pleinœuf les avaient liés. Le Blanc était un esprit doux, fort inférieur à celui de Bellisle, qui s'attacha de plus en plus à lui pour le gouverner et en tirer, dès qu'il le vit en place, et qui en serra les liens à mesure qu'il le vit dans tout ce qu'il était en Dubois de donner de confiance. Par le Blanc, il s'approcha de Dubois, et si bien que Dubois ne les regarda plus que comme ne faisant qu'un, et qu'il eut part à la même confiance, jusque-là que tous les soirs ils entraient tous deux seuls chez Dubois, et que, entre eux trois, il se disait et se passait bien des choses. Dubois, qui n'ignorait rien en matière de commerce et de liaisons, connaissait les miennes avec madame de Lévi et le duc de Charost, conséquemment avec Bellisle, tellement que ce fut de lui qu'il se servit pour me rapprocher.

Je ne savais point encore que M. le duc d'Orléans eût parlé de mon ambassade à Dubois, et je n'en avais moi-même ouvert la bouche à qui que ce soit, lorsque je vis entrer Bellisle chez moi, qui, après un court préambule, me parla de mon ambassade en homme qui n'en ignorait rien. Ma surprise fut grande, elle ne m'empêcha pas de demeurer ignorant et boutonné. Alors Bellisle me dit que je pouvais lui en parler franchement, parce qu'il savait tout par l'abbé Dubois, à qui M. le duc d'Orléans l'avait dit, et tout de suite me demanda comment j'entendais me conduire là-dessus avec l'abbé Dubois, qui avait seul les affaires étrangères, qui n'attendait que le moment de sa promotion, dont je ne pouvais me dissimuler le crédit et l'ascendant entier sur M. le duc d'Orléans, qui, après mon départ, demeurerait sans contrepoids le maître de son maître, et qui me pouvait servir ou nuire infiniment; qu'au demeurant il ne me

dissimulerait pas qu'il m'apportait le choix de la paix ou de la guerre; que Dubois était infiniment ulcéré de tout ce que j'avais dit tant de fois à M. le duc d'Orléans contre lui; que, malgré cela, il ne s'éloignerait pas de revenir à moi et de se raccommoder, d'y vivre sur l'ancien pied, mais à de certaines conditions, et de me servir utilement et franchement dans le cours de mon ambassade, et pour l'objet qui me l'avait fait désirer. L'exhortation amicale suivit, et cependant je faisais mes réflexions.

Je connaissais trop le terrain pour ne pas sentir que Bellisle disait vrai en tout, excepté sur la sincérité d'une âme si double et offensée; mais que ne me pas prêter à un raccommodement offert donnerait beau jeu à Dubois auprès de M. le duc d'Orléans, qui serait également embarrassé et importuné de ce contraste, et qui surtout en mon absence, je veux dire Dubois, en saurait bien profiter; de plus, comment éviter le commerce réglé de lettres avec l'homme chargé seul des affaires étrangères, et comment le soutenir avec un homme avec qui on est brouillé et avec qui on n'a pas voulu se raccommoder? Ces considérations si évidentes ployèrent ma roideur; mais je voulus savoir ce que c'était que les conditions dont il m'avait parlé. Bellisle me dit qu'elles n'étaient pas difficiles, d'oublier de part et d'autre tout ce qui s'était passé, ne nous en jamais parler, promesse de ne plus rien dire en public contre lui ni en particulier à M. le duc d'Orléans, nous revoir et traiter ensemble à l'avenir avec ouverture et liberté, et que je verrais que Dubois, ravi de n'avoir plus à me compter au nombre de ses ennemis, irait au-devant de tout ce qui me pourrait plaire. Bellisle, tout de suite, sans me laisser le temps de parler, me fit l'analyse de ces conditions telle que je la sentais moi-même : la nécessité

du raccommodement avec un homme qui me l'offrait, avec qui il fallait concerter tout ce qui pouvait regarder mon ambassade, et avoir avec lui un commerce de lettres réglé toutes les semaines, tant qu'elle durerait, sans possibilité de le faire passer par un autre ; le raccommodement fait, l'indécence de parler mal en public d'un homme avec qui on s'est raccommodé, enfin d'en parler mal à M. le duc d'Orléans en particulier ; l'expérience de l'inutilité, même du danger, me devait convaincre là-dessus, et la raison me démontrer qu'il était déjà le maître des affaires, des grâces de tout l'intérieur ; combien plus l'allait-il devenir quand il serait élevé à la pourpre, qui peut-être était déjà en chemin par un courrier ! A l'egard de la bonne foi, quelque difficulté que je pusse avoir d'y prendre confiance, je lui liais les bras par ce raccommodement, quitte à marcher avec les précautions raisonnables, et à voir de jour à autre comment il se conduirait avec moi, parti sage en tous ses points, dont je ne pourrais jamais me faire de reproche dans ma position présente, et bien différent d'une brouillerie ouverte dans la situation où je me trouvais.

Ces mêmes raisons m'avaient déjà sauté aux yeux, de sorte que je renvoyai Bellisle content de sa négociation, qui, deux jours après, me vint dire merveilles de la part de Dubois. Là-dessus sa calotte arriva. Je fus le voir, comme je l'ai dit, et le surlendemain il vint chez moi. Sa barette arrivée, il ne tarda pas à y revenir encore en habit long et rouge. On peut juger quelle put être notre confiance réciproque : aussi n'eûmes-nous pas sitôt entamé les propos de l'ambassade, et ils le furent dès lors, que je vis clairement son venin et sa duplicité. Aussi me crus-je dispensé à son égard de tout ce que la prudence me pouvait permettre. Pour ne point interrompre ce qui se passa sur mon ambassade,

avant mon départ, je le remettrai tout de suite au temps de mon départ même, quoique les propos et la tyrannie en aient commencé dès ce temps-ci, presque aussitôt que nous nous fûmes vus. Passons à un événement qui fut court, mais qui effraya beaucoup.

Le dernier juillet, le roi, jusqu'alors dans une santé parfaite, se réveilla avec mal à la tête et à la gorge; un frisson survint, et sur l'après-midi le mal de tête et de gorge ayant augmenté, il se mit au lit. J'allai le lendemain, sur le midi, savoir de ses nouvelles. Je trouvai que la nuit avait été mauvaise et qu'il y avait depuis deux heures un redoublement assez fort. Je vis partout une grande consternation. J'avais les grandes entrées, ainsi j'entrai dans sa chambre. Je la trouvai fort vide, M. le duc d'Orléans, assis au coin de la cheminée, fort esseulé et fort triste. Je m'approchai de lui un moment, puis j'allai au lit du roi. Dans ce moment Boulduc, un de ses apothicaires, lui présentait quelque chose à prendre. La duchesse de la Ferté, qui, par la duchesse de Ventadour sa sœur, avait toutes les entrées comme marraine du roi, était sur les épaules de Boulduc, et s'étant tournée pour voir qui approchait, elle me vit, et tout aussitôt me dit entre haut et bas : « Il est empoisonné, il est empoisonné. — Taisez-vous donc, madame, lui répondis-je, cela est horrible! » Elle redoubla et si bien et si haut, que j'eus peur que le roi l'entendît. Boulduc et moi nous nous regardâmes, et je me retirai aussitôt d'auprès du lit et de cette enragée avec qui je n'avais nul commerce. Pendant cette maladie, qui ne dura que cinq jours, mais dont les trois premiers furent violents, j'étais fort fâché et fort en peine; mais en même temps si aise d'avoir opiniâtrément refusé d'être gouverneur du roi, et si agité en me représentant l'être, et en quel état je serais, que je m'en réveillais la nuit

en sursaut, et ces réveils étaient pour moi de la joie la plus sensible de ne l'être pas. La maladie ne fut pas longue et la convalescence fut prompte, qui rendit la tranquillité et la joie, et causa un débordement de *Te Deum* et de réjouissances. Helvétius en eut tout l'honneur, les médecins avaient perdu la tête; il conserva seul la sienne, il opiniâtra une saignée au pied dans une consultation où M. le duc d'Orléans fut présent; il l'emporta : le mieux très-marqué suivit incontinent et la guérison bientôt après.

Le maréchal de Villeroy ne manqua pas cette occasion de signaler tout son venin et sa bassesse; il n'oublia rien pour afficher des soupçons, des soins, des inquiétudes extrêmes, et pour faire sa cour à la robe. Il ne vint point si petit magistrat aux Tuileries qu'il ne se fit avertir pour lui aller dire lui-même des nouvelles du roi et le caresser, tandis qu'il était inaccessible aux premiers seigneurs. Les magistrats plus considérables, j'entends toujours du parlement, ou les chefs des autres compagnies, ou leurs gens du parquet, il les faisait entrer à toute heure dans la chambre du roi et tout auprès de son lit pour qu'ils le vissent, tandis qu'à peine ceux qui avaient les grandes entrées jouissaient de la même privance. Il en usa de même dans la première convalescence, qu'il prolongea le plus qu'il put pour donner la même distinction aux magistrats à quelque heure qu'il en vint, et privativement aux plus grands de la cour et aux ambassadeurs; il se croyait tribun du peuple et aspirait à leur faveur et à leur dangereuse puissance. De là il se tourna à une autre affectation, qui avait le même but contre M. le duc d'Orléans. Il multiplia les *Te Deum*, qu'il incita les divers états des petits officiers du roi de faire chanter en différents jours et en différentes églises, assista à tous, y mena tout ce qu'il put, et courut en-

core plus de six semaines les *Te Deum* qui se chantèrent dans toutes les églises de Paris. Il ne parlait d'autre chose, et sur sa joie véritable de la guérison, il en entait une fausse qui puait le parti et le dessein à ne s'y pouvoir méprendre. Il fit faire force fêtes à Lyon et à son fils l'archevêque, dont il eut soin de faire répandre les relations.

Le roi alla en cérémonie remercier Dieu à Notre-Dame et à Sainte-Geneviève. Ces momeries, ainsi allongées, gagnèrent la fin du mois d'août et la Saint-Louis. Il y a tous les ans ce jour-là un concert le soir dans le jardin. Le maréchal de Villeroy prit soin que ce concert devînt une manière de fête, à laquelle il fit ajouter un feu d'artifice. Il n'en faut pas tant pour attirer la foule; elle fut telle, qu'une épingle ne serait pas tombée à terre dans tout le parterre. Les fenêtres des Tuileries étaient parées et remplies, et tous les toits du Carrousel pleins de tout ce qui put y tenir, ainsi que la place. Le maréchal de Villeroy se baignait dans cette affluence, qui importunait le roi qui se cachait dans des coins à tout moment; le maréchal l'en tirait par le bras et le menait tantôt aux fenêtres d'où il voyait la cour et la place du Carrousel toute pleine, et tous les toits jonchés de monde; tantôt à celles qui donnaient sur le jardin, et sur cette innombrable foule qui attendait la fête. Tout cela criait *vive le roi* à mesure qu'il en était aperçu, et le maréchal retenant le roi qui se voulait toujours aller cacher: «Voyez donc, mon maître, tout ce monde et tout ce peuple, tout cela est à vous, tout cela vous appartient, vous en êtes le maître; regardez-les donc un peu pour les contenter car ils sont tous à vous; vous êtes maître de tout cela.» Belle leçon pour un gouverneur, qu'il ne se lassait point de lui inculquer à chaque fois qu'il le menait aux fenêtres, tant il avait peur qu'il l'oubliât! Aussi l'a-t-il très-

pleinement retenue. Je ne sais s'il en reçut d'autres de ceux qui ont eu la charge de son éducation. Enfin le maréchal le mena sur sa terrasse, où dessous un dais il entendit la fin du concert et vit après le feu d'artifice. La leçon du maréchal de Villeroy si souvent et si publiquement répétée, fit grand bruit et à lui peu d'honneur. Lui-même a éprouvé le premier effet de ses belles instructions.

M. le duc d'Orléans se conduisit d'une manière si simple et si sage qu'il y gagna beaucoup. Des soins et une inquiétude raisonnable mais mesurée, une grande réserve dans ses discours, une attention exacte et soutenue en propos et en contenance, qui laissât rien échapper qui sentît le moins du monde qu'il était le successeur, surtout à ne jamais montrer croire le roi trop bien ni trop mal, et laisser aucun lieu qu'il le craignît trop bien et qu'il le souhaitât mal. Il ne pouvait douter qu'une conjoncture si critique pour lui ne fixât sur lui les regards les plus perçants et l'attention de tout le monde, et comme dans la vérité il ne souhaita jamais la couronne, quelque peu vraisemblable que cela paraisse, il n'eut besoin que de s'observer et point du tout de se contraindre; aussi n'eut-il besoin d'aucun conseil là-dessus, et son intérieur le plus libre et le plus familier, moi, par exemple, le vit toujours là-dessus tel que le public le vit. Cela fut aussi fort remarqué, et la cabale opposée fut entièrement réduite au silence, qui se préparait bien à faire valoir jusqu'aux riens qu'elle aurait aperçus. Il fut heureux que ceux qui lui étaient le plus particulièrement attachés et qui auraient pu se flatter le plus d'un événement sinistre aient tous gardé toute la même conduite que lui, sans qu'aucun d'eux, jusqu'aux valets, et c'est une merveille, aient laissé échapper de quoi faire naître le plus léger soupçon.

Trudaine, conseiller d'état, à qui M. le duc d'Orléans avait fort mal à propos ôté la prévôté des marchands, dont il a été parlé ici en son lieu, mourut à soixante-deux ans. Ce n'était pas un aigle, mais un très-honnête homme, intègre, désintéressé, vertueux.

Le duc de Bouillon mourut en même temps, à quatre-vingt-deux ans, s'étant démis, depuis la régence, de sa charge de grand chambellan et de son gouvernement d'Auvergne en faveur du duc d'Albret, son fils aîné, qui prit le nom de duc de Bouillon, à qui le feu roi ne les aurait jamais laissé passer, et qui, comme on l'a vu ici en son temps, avait eu de grands procès contre son père et avait été fort mal avec lui. Le père était fort bon homme, prince tant qu'il pouvait, du reste fort valet, mais du roi seulement, et d'une assiduité qui, jointe avec un esprit extrêmement court, lui avait entièrement gagné le roi, quoique des aventures de sa femme et du cardinal son frère l'eussent fait éloigner plus d'une fois de la cour. On a vu ici en son lieu que beaucoup d'art, quelque chose de pis de la part du procureur général Daguesseau, depuis chancelier, l'habitude et l'affection du roi, sauvèrent sa prétendue principauté, à l'évasion du cardinal de Bouillon du royaume.

Thury mourut aussi à soixante-deux ans, sans avoir été marié, ayant donné ou plutôt trafiqué tout ce qu'il avait avec le maréchal d'Harcourt. Ils étaient fils des deux frères, mais totalement différents. Thury était noir, méchant, cynique, atrabilaire, avec beaucoup d'esprit, insolent et dangereux; et quoique avec méchante réputation à la guerre et dans le monde, reçu en de bonnes compagnies. Il est pourtant vrai qu'un soufflet que le duc d'Elbœuf lui appliqua à table, avec une épaule de mouton, dont il ne fut autre chose, était resté imprimé sur sa mauvaise physionomie.

Ils furent suivis du père le Long, prêtre de l'Oratoire, bibliothécaire de leur maison de Saint-Honoré, à Paris, où il mourut, à cinquante-six ans, regretté de tous les gens de bien, des savants et des hommes de lettres. Il avait donné sous le nom de *Bibliothèque historique*, contenant avec une grande exactitude, une liste, en différentes classes, de tous les ouvrages qui ont rapport à l'histoire de France, sacrée ou profane, et une autre sous le titre latin de *Bibliotheca sacra*, où il a donné le catalogue des manuscrits et des éditions des textes originaux de la Bible et des versions, en toutes sortes de langues, et des auteurs qui ont écrit sur la Bible.

Armenonville obtint pour son fils Morville la survivance de sa charge de secrétaire d'état, et madame de Ventadour celle de sa charge de gouvernante des enfants de France, pour madame de Soubise, femme de son petit-fils, quoique très-jeune, mais très-sage et très-convenable à cette place.

Saumery, l'un des sous-gouverneurs du roi, dont il a été parlé ici en plus d'un endroit, comblé déjà de grâces, avec tout ce qu'il fallait pour n'en obtenir aucune en aucun temps, et qui en celui-ci était lié avec toute la cabale opposée à M. le duc d'Orléans, en obtint de lui une sans exemple : ce fut la survivance de sa place de sous-gouverneur du roi pour son fils aîné, qui valait en tout mieux que lui, car il était fort honnête homme, avec du sens, avait bien servi et été envoyé du roi quelque temps à Munich. C'était grossièrement lui faire passer les entrées et les appointements de sous-gouverneur, parce que le père était de santé à n'y avoir pas besoin d'aide, et à achever, et bien au delà, comme il fit, le temps que le roi avait à être sous des gouverneurs.

CHAPITRE DLXII.

Mort, caractère, vie et conduite de madame la grande-duchesse. — La conduite de l'abbé Dubois m'affranchit des conditions de notre raccommodement. — Familiarité, liberté, confiance conservées entre M. le duc d'Orléans et moi depuis le lit de justice des Tuileries. — Conversation importante et très-curieuse entre M. le Duc et moi. — Mort, caractère, conduite du cardinal de Mailly. — Faveur qu'il obtient pour son neveu. — Il ne va point à Rome. — Pourquoi. — Réflexions. — Rheims persévéramment offert à Fréjus, et obstinément refusé. — Motifs de l'un et de l'autre. — Sa conduite à l'égard du roi, du régent, du maréchal de Villeroy, du monde. — Raison à moi particulière pour désirer que Fréjus acceptât Rheims. — Il accepte à grand'peine l'abbaye de Saint-Étienne de Caen. — Fréjus point avide de biens. — Son ingratitude empêche que Rheims soit donné à Castries, archevêque d'Alby. — L'abbé de Guéméné archevêque de Rheims. — Retraite et caractère du duc de Brancas. — Mort de l'abbé de Camps, de l'évêque duc de Laon Clermont-Chattes. — Ses deux premiers successeurs. — Mort de l'archevêque de Rouen Besons, du duc de Fitz-James, de mademoiselle de la Rochefoucauld, de madame de Polignac, mère du cardinal, et de Prior à Londres.

Madame la grande-duchesse mourut à soixante-dix-sept ans, après plusieurs apoplexies, et fut enterrée, comme elle l'avait ordonné, parmi les religieuses de Picpus, dans leur cloître. Elle était fille aînée du second mariage de Gaston, frère de Louis XIII, avec la sœur

de Charles IV, duc de Lorraine. Madame la grande-duchesse avait été fort belle, et très-bien faite et grande: on le voyait bien encore; bonne et peu d'esprit, mais arrêtée en son sens sans pouvoir être persuadée. Elle épousa, en 1661, Côme de Médicis, grand-duc de Toscane, avec un esprit de retour que rien ne put amortir. Elle vécut fort mal avec le grand-duc, dont la patience et les soins pour la ramener furent continuels; plus mal encore avec la grande-duchesse sa belle-mère, qui était la Rovère-Urbin, morte en 1694, à soixante-douze ans. Elle voulait vivre en liberté, à la française et se moquait de toutes les manières italiennes. Elle eut assez promptement trois enfants; l'aîné qui mourut longtemps avant son père, sans enfants de la sœur de madame la dauphine de Bavière; J. Gaston, marié à une fille du dernier duc de Saxe-Lawenbourg, et dernière elle-même de cette grande et si ancienne maison, avec qui il se brouilla, n'en eut point d'enfants, succéda au grand-duc son père, mort à quatre-vingt-deux ans, en 1723, mourut sans postérité en ...., et finit les Médicis, grands-ducs de Toscane, après avoir vu souvent et diversement disposer, pour après lui, de ses états, de son vivant; enfin l'électrice Palatine, veuve sans enfants, et depuis son veuvage retirée à Florence.

Après avoir eu ces enfants, la grande-duchesse redoubla d'humeur exprès, et de conduite étrange en Italie, avec tant d'éclat que le roi y mit la main, par ses envoyés, diverses fois, et par les cardinaux d'Estrées et Bonzi, allant et revenant de Rome, sans pouvoir lui rien persuader. Elle en fit tant que le grand-duc consentit enfin à son retour en France, mais sous des conditions qui lui donnèrent plus de contrainte qu'elle n'en aurait eue à Florence en vivant bien avec son mari et sa belle-mère, et que le roi lui fit scrupuleusement ob-

server toujours, parce qu'il était informé de sa conduite et très-content de celle que le grand-duc avait eue avec elle. Il lui assigna une pension telle qu'il plut au roi, voulut qu'elle fût dans un couvent hors de Paris, qu'elle ne couchât jamais à Paris et qu'elle y vînt rarement, qu'elle n'allât jamais à la cour que mandée ou pour quelque devoir très-nécessaire de famille, dont à chaque fois le roi déciderait, et sans y coucher, à moins que cela ne fût indispensable, au jugement du roi, et encore pour une seule nuit. Elle revint donc de la sorte, vers 1669, fort peu accueillie, confinée au couvent de Picpus, où elle vit très-peu de monde. Après bien des années, elle se mit à venir souvent à Paris, chez qui elle pouvait passer quelques heures, ou à quelques dévotions, sans crédit et avec peu ou point de considération.

Sur la fin de la vie de Monsieur, qui en avait pitié, elle obtint la liberté de passer à Saint-Cloud le temps qu'il y était. Madame, M. le duc et madame la duchesse d'Orléans lui firent toujours fort bien. Mademoiselle, sa sœur de père, la méprisa toujours parfaitement, et madame de Guise, sa sœur de père et de mère, n'en fit jamais grand cas; elle jouit de son rang de petite-fille de France et de tous les honneurs qui y sont attachés. Sur les fins, elle quitta Picpus pour le couvent de Saint-Mandé, et après la mort du roi, le grand-duc son mari accorda à M. le duc d'Orléans qu'elle pût loger à Paris. Elle y loua en très-simple particulière une maison à la place Royale, où elle mourut dans une grande dévotion à sa manière, depuis longtemps, et quoique avare, fort appliquée aux bonnes œuvres : elle était fort polie et bonne à tout le monde.

J'étais alors aux prises avec le cardinal Dubois sur ce qui regardait mon ambassade, et je voyais en plein ses bonnes intentions qui n'allaient à rien moins qu'à me

ruiner et me perdre, en me suscitant des embarras en Espagne les plus ridicules, les plus fous et les plus difficiles à m'en tirer. Je ne dis que ce mot à cause de ce qui va suivre, pour en raconter le détail de suite lors de mon départ, et ne plus interrompre la matière de l'ambassade. Le cardinal, depuis fort peu après que nous nous fûmes revus, comme je l'ai dit plus haut, me montra à découvert ce que j'en devais attendre, et me délivra ainsi des conditions de notre raccommodement, sur quoi néanmoins il fallut me conduire avec la prudence que demandait la nécessité de passer sans cesse par lui, jusqu'à mon départ, et dans le cours de mon ambassade, et l'incroyable ascendant dont il était en pleine possession sur M. le duc d'Orléans. Depuis le commerce étroit et plein de confiance que l'affaire du lit de justice des Tuileries m'avait procuré avec M. le Duc, il avait toujours duré le même. M. le duc d'Orléans et M. le Duc l'avaient tous deux désiré, et j'étais souvent entre eux deux pour conserver leur union nécessaire.

Un jour que je causais fort librement avec M. le Duc, il me parla fort librement aussi de beaucoup de choses de sa famille. Nous avions souvent traité ensemble le fameux chapitre de l'enfant de treize mois, dans les temps que la duchesse du Maine ne se faisait faute d'en parler dans ses grands éclats du procès de la succession de M. le Prince et des disputes sur la qualité de prince du sang que la maison de Condé fit rayer au duc du Maine, et lorsque les bâtards perdirent leur prétendue habilité de succéder à la couronne, que le duc du Maine et madame de Maintenon avaient arrachée à la mourante faiblesse du feu roi. M. le Duc, à la mort de madame sa femme, arrivée dans les premiers mois de l'année précédente, avait retenu des actions et force pierreries de sa succession, malgré les plaintes de ma-

demoiselle de la Roche-sur-Yon, sa belle-sœur, qui avaient fait et faisaient encore grand bruit dans le monde, et qu'il lui rendit longtemps après quand il commença à songer à sa manière sérieusement à son salut. Ce chapitre avait été effleuré entre lui et moi, et j'étais peiné qu'il se fît tort dans le monde. Je lui proposai donc la nécessité de se remarier pour avoir des enfants, puisque MM. ses frères n'y voulaient point entendre, et, pour couper court à toute cette affaire de la succession de madame sa femme, d'épouser mademoiselle de la Roche-sur-Yon. Il se mit à sourire, et me répondit que pour des Conti, il en avait sa suffisance, et me parla de la conduite de feu madame la Duchesse, qui en effet ne s'était pas contrainte sur les mesures, et qu'il avait soufferte avec une patience qu'on n'aurait pas attendue de lui, et qu'il n'étendit pas depuis à celle de sa seconde femme. De propos en propos il me fit des plaintes du peu de confiance de M. le duc d'Orléans, qui d'ordinaire ne lui disait les choses que lorsqu'elles ne se pouvaient plus cacher. J'excusai cela comme je pus, tant qu'enfin acculé par les faits qu'il m'allégua, je me mis à sourire, et lui dis que s'il me promettait de ne le point trouver mauvais, je lui en dirais bien la raison, et le moyen d'établir la plus entière confiance. Après quelques propos généraux et réciproques là-dessus, et qu'il m'eut fort pressé de lui parler en ami et avec une franchise dont il n'aurait garde de se déplaire, je lui dis que s'il voulait en user comme faisait M. le duc d'Orléans, ils seraient bientôt contents l'un de l'autre. Après l'avoir un peu tenu là-dessus, je lui dis qu'il avait une maîtresse la plus parfaitement choisie pour les charmes du corps et de l'esprit; qu'à cela je n'avais rien à lui dire, que c'était l'affaire de son confesseur; mais que M. le duc d'Or-

léans était persuadé qu'il n'avait point de secret pour elle ; que cela faisait qu'il en avait pour lui ; que, s'il pouvait être comme M. le duc d'Orléans, qui s'amusait avec ses maîtresses, avec qui il ne lui échappait jamais rien de sérieux, je lui répondais qu'il serait content de la confiance de ce prince. Il se défendit de ce soupçon du régent assez mal, et, avec un air peiné, dit que c'était excuse et prétexte, en sorte que je lui dis que si je m'étais expliqué si ouvertement avec lui, ce n'était que par le désir que j'avais de voir leur union parfaite, si utile au bien de l'état, mais qui au fond lui était bien plus nécessaire qu'à M. le duc d'Orléans. On verra dans la suite qu'il rapporta ce point jaloux de notre conversation à madame de Prie, sa maîtresse, qui ne me le pardonna pas. Revenu bien à lui de ce petit nuage, il jeta tout ce défaut de confiance sur le cardinal Dubois, qui tant qu'il pouvait n'en permettait que pour soi à son maître, et se mit à déplorer l'aveuglement et la faiblesse de M. le duc d'Orléans pour ce valet indigne, qui en abusait sans cesse si énormément. Ces propos me firent naître la pensée de revenir par un autre biais à ce que Torcy avait pensé, et que la sottise du maréchal de Villeroy avait fait manquer, comme je l'ai expliqué il n'y a pas longtemps.

Il paraissait dans ce temps-là que le roi aimait M. le Duc. Je lui en parlai comme en étant fort aise, et tout de suite je lui dis qu'il devrait bien profiter de cette affection du roi pour le bonheur de l'état et de M. le duc d'Orléans lui-même, en faisant bien connaître au roi le danger de cette autorité que le cardinal Dubois avait usurpée ; la facilité que sa majesté avait de montrer de l'aversion pour lui, et d'engager M. le duc d'Orléans, qui avait si grandement fait pour lui, de l'envoyer à Cambrai avec sa calotte rouge, et gorgé d'abbayes, pour ne

plus revenir à la cour et n'avoir plus aucune part aux affaires. M. le Duc se mit à rire à cette proposition. « Je suis bien aise, me dit-il, qu'on croie que le roi a de l'amitié pour moi et de la confiance, et en effet il m'en témoigne autant qu il en est capable. Mais tout cela roule sur des riens, et je le connais bien, sans se soucier de moi que par l'habitude de me voir et de me parler, et je puis vous répondre que si je venais à mourir aujourd'hui, il ne s'en soucierait non plus que de madame la grande-duchesse dont nous portons le deuil, et ne parlerait que des causes de mort qu'on m'aurait trouvées avec la même indifférence qu'il s'entretint de l'ouverture de cette princesse qu'à peine avait-il vue. » Tout de suite il me parla de ce qu'il remarquait du roi que son assiduité lui faisait sentir, quelque peu d'esprit qu'il eût, ce qui n'est pas matière de ces Mémoires. Mais le résultat de la conversation fut la parfaite et très-certaine inutilité, peut-être même le danger de cette tentative à laquelle le roi était radicalement incapable de prendre, quoiqu'on vît bien qu'il avait une sorte d'éloignement du cardinal Dubois.

Le cardinal de Mailly était mort quatre jours avant madame la grande-duchesse dans l'abbaye de Saint-Thierry unie à l'archevêché de Rheims, à soixante-trois ans. Cette mort était bien propre à faire faire de grandes réflexions. J'ai parlé plus d'une fois de ce prélat, de ma liaison étroite avec lui, de ses causes et de ses suites, quoique lui et moi pensassions bien différemment sur l'affaire de la Constitution, du peu de vocation à son état, de son ambition et de sa passion démesurée pour le cardinalat dès ses premiers commencements, de ses démarches hardies et continuelles pour y parvenir; de sa haine jusqu'à la fureur pour le cardinal de Noailles, et de ses faibles et injustes causes; de son déchaînement for-

les opposants à la Constitution, et sa vengeance particulière de ceux qui osaient encore lui résister, lorsque tout à coup cet écoulement s'arrêta, et fit une révolution à la tête, où il sentit des douleurs à crier les hauts cris. A peine ce tourment eut-il duré quatorze ou quinze heures, malgré les saignées et tout ce qu'on put employer, qu'il perdit la connaissance et la parole, et mourut dix ou douze heures après, sans avoir eu un moment à penser à sa conscience. Quelle fin de vie dans un prêtre et dans un évêque, toute d'ambition et persécuteur effréné par ambition et par haine! Il passionna les honneurs, il goûta seulement des plus grands comme pour s'y attacher davantage. Ce qu'ils avaient pour lui de plus flatteur lui fut montré et porté pour ainsi dire jusqu'au bord de ses lèvres. La coupe lui en fut subitement retirée sans qu'il y pût toucher au moment d'y mettre la bouche et d'en boire à longs traits. Livré à des douleurs cruelles, puis à un état de mort, et paraître devant Dieu tout vivant de la vie du monde, sans avoir eu un moment à penser qu'il l'allait quitter et paraître devant son juge : voilà le monde, son tourbillon, ses faveurs, sa tromperie et sa fin!

Fréjus tout appliqué au futur, mais au futur de ce monde, ne songeait qu'à s'attacher le roi et y faisait les plus grands progrès et les plus visibles. Quoique au fond très-contraire au régent, il se conduisait à son égard avec une grande circonspection; et en cultivant le parti opposé, il le faisait avec une grande mesure. Le maréchal de Villeroy en était le coryphée. Il était l'objet de la plus jalouse attention de Fréjus; il ne voulait pas sa grandeur, qu'il regardait comme ruineuse à ses projets de s'emparer du roi avec une autorité sans partage; il sentait toute la disproportion et le poids du maréchal d'avec lui, et personnellement empêtré de tout

ce qu'il lui devait d'attachement et de reconnaissance, parce que personne n'en ignorait les raisons. Il n'était pas temps de sortir de ces liens, mais il n'avait garde de travailler à les augmenter, en servant et encourageant contre le gouvernement et la personne de M. le duc d'Orléans, un parti timide au fond, et mal organisé pour les exécutions, abattu de celles qu'il avait essuyées, mais plein de la plus ardente volonté, et qui, pouvant compter sur le roi par Fréjus, aurait bientôt repris force et courage, mais dont le fruit principal serait recueilli par le maréchal de Villeroy, et par sa place auprès du roi, et parce qu'il était à la tête de ce parti, ce qui était fort éloigné de l'intérêt et de la volonté de Fréjus, qui travaillait de loin à se rendre le maître, et qui se serait vu asservi sous le maréchal, dont il regardait la ruine dans l'esprit du roi comme essentielle à la grandeur qu'il méditait dès lors pour soi-même.

Ses progrès auprès du roi étaient si visibles qu'ils commençaient à faire de lui un personnage que chacun voulait ménager de loin. S'il sentait toute la supériorité d'état que le maréchal de Villeroy avait sur lui, à plus forte raison sentait-il celle de M. le duc d'Orléans, le poids de sa naissance, de sa place, de ses talents, de son âge, qui devait naturellement perpétuer son autorité encore plus de trente ans après la fin de sa régence, et qui, ayant ôté M. le duc du Maine d'auprès du roi, pouvait quand il voudrait l'en chasser lui-même, sans craindre d'exciter aucun mouvement dans l'état, comme il y avait eu lieu de l'appréhender sur M. du Maine, et de renverser par là ses espérances et ses projets pour toujours. C'est ce qui le contenait à l'égard du régent dans de si exactes mesures; c'est ce qui l'engageait à me cultiver avec tant de soin et tant d'écorce de confiance, parce que j'étais le seul dans l'intime confiance du ré-

gent que pût fréquenter sur le pied d'amitié particulière un évêque qui voulait se parer des vertus et d'une conduite de son état, et en tirer un grand parti dans la suite. C'est aussi ce qui redoublait son application et son activité pour s'attacher le roi de plus en plus et parvenir, s'il le pouvait, au point de se faire un bouclier assuré de l'affection du roi pour lui en cas qu'il prît envie au régent de le chasser.

Je voyais clairement tout ce manége de cour, et j'en instruisais les négligences de M. le duc d'Orléans. Il lui importait de ménager le seul homme pour qui l'amitié et la confiance du roi se déclarait de plus en plus, et qui intérieurement était plus que détaché du maréchal de Villeroy. Je le savais par les choses qu'il m'en disait souvent, et je n'en pouvais douter par mille traits journaliers de bagatelles intérieures, qui nous revenaient par les valets du dedans, qui étaient à M. le duc d'Orléans, parce qu'il les traitait fort bien, et qu'outre les miches qu'il leur élargissait volontiers, ils sentaient, avec toute la disproportion des personnes, toute la différence de la hauteur du maréchal de Villeroy avec eux, et de la douceur, pour ne dire pas la politesse et la facilité qu'ils éprouvaient dans l'accès de M. le duc d'Orléans. Je conseillai à ce prince de donner à Fréjus l'archevêché de Rheims, pour faire une chose agréable au roi, pour s'attacher Fréjus par un présent si disproportionné de lui, au moins pour lui montrer amitié et bonne volonté et le tenir par là hors de mesure de lui être contraire, sans que cette grandeur lui pût donner rien de réel qui ajoutât rien à l'amitié et à la confiance du roi, qui, avec ou sans Rheims, était la seule chose qui pût le rendre considérable présentement et plus encore à mesure que le roi avancerait en âge, et par son âge deviendrait le maître. Le régent me crut, alla

trouver le roi, et le lui proposa pour que lui-même eût le plaisir de le donner et de l'apprendre à M. de Fréjus. Il l'envoya quérir sur-le-champ dans son cabinet, où en présence de M. le duc d'Orléans et du maréchal de Villeroy, il le lui dit. Fréjus témoigna sa gratitude, sa disproportion d'un siége si relevé, l'incompatibilité des fonctions épiscopales avec les siennes auprès du roi, et refusa avec fermeté, appuyant de plus sur son âge, qui ne lui permettait plus le travail du gouvernement d'un nouveau diocèse. Le roi parut mortifié. M. le duc d'Orléans insista qu'on ne prétendait pas que Rheims l'éloignât du roi; qu'il aurait des grands vicaires qui lui rendraient compte de tout et gouverneraient par ses ordres et un évêque *in partibus*, qu'on pourvoierait d'abbayes, qui ferait sur les lieux les ordinations et les autres fonctions réservées aux évêques; que plusieurs prélats avaient des évêques *in partibus* pour faire ces fonctions pour eux dans leurs diocèses; que cela était en usage de tout temps pour ceux qui croyaient en avoir besoin; qu'entre ces besoins, il n'y en avait pas un plus légitime que ses fonctions auprès du roi, et qu'il n'en devait faire aucune difficulté. Fréjus se confondit en remercîments; mais toujours ferme au refus, répondit qu'il était plus court et plus dans l'ordre de ne point acquérir de pareils besoins que de s'en servir, et qu'il ne se tiendrait point en sûreté de conscience d'accepter un évêché dans l'intention de le laisser gouverner par d'autres, et de n'y point faire de résidence. Le bon prélat n'avait pas pensé, et n'en avait pas usé ainsi pour Fréjus, où il ne résida comme point, et n'osant être à Paris, courait sans cesse le Languedoc et la Provence. Quoi que le roi, le régent et le maréchal de Villeroy pussent dire et faire, ils ne purent ébranler Fréjus, tellement que M. le duc d'Orléans finit ce long

débat par lui dire que le roi ne recevait point son refus ; qu'il voulait au moins qu'il y pensât et se consultât à loisir, et qu'il prît pour cela tout le temps qu'il voudrait.

Au sortir de là je fus instruit par M. le duc d'Orléans de ce qui s'était passé, et quoique je n'en fusse pas surpris par quelques mots qui s'en étaient auparavant jetés entre Fréjus et moi, mais en courant, parce que tout se fit comme sur-le-champ, j'en fus très-fâché. Je fis sentir à ce prince combien Fréjus estimait plus le futur que le présent, puisqu'il n'était pas ébloui d'une telle place ni entraîné par les instances du roi et par les siennes; que cela méritait une grande réflexion sur les projets de cet évêque à conscience devenue si délicate; qu'il était clair qu'il ne voulait pas accepter, pour éviter tout prétexte de quitter le roi de vue et un moyen si facile et si naturel de l'en séparer, le temps de l'éducation fini, en l'envoyant dans son diocèse, ce que sans cela la moindre bienséance exigerait de lui, et l'y retenant après, ce qui le bornerait à cette fortune qu'il aurait faite et lui ferait perdre terre, moyen et toute espérance de celle qu'il se préparait par l'amitié et la confiance du roi, et qu'il ne se pouvait bâtir que par la continuation et l'augmentation de cette même confiance, qu'il ne se pouvait entretenir que par une préférence et une habitude continuelles, après le temps de l'éducation fini, et qu'il se détruirait sans ressources par l'absence; enfin que cela même était la plus forte de toutes les raisons qui devaient presser M. le duc d'Orléans de ne rien oublier pour forcer Fréjus à l'acceptation, et s'ouvrir par là, en le comblant et en ravissant le roi, s'ouvrir, dis-je, une porte légitime et simple d'éloigner du roi cet évêque, sans que ni l'un ni l'autre s'en pussent plaindre d'abord, et en le tenant dans son

diocèse laisser détruire au temps et à l'absence ce que les soins et l'assiduité auraient édifié, et que la continuation de la présence aurait pu achever, et donner trop d'ombrage à son altesse royale, trop faible peut-être alors contre un homme si adroit qui se trouverait en pleine possession du roi et sans partage.

Ces raisons frappèrent M. le duc d'Orléans et le résolurent à faire tout ce qui lui serait possible pour engager Fréjus à daigner être archevêque de Rheims; de mon côté je ne m'y oubliai pas; j'avais pour cela des raisons particulières, outre les générales que je viens d'expliquer; je les rapporterai ici naturellement avec la vérité qui fait l'âme de ces Mémoires. A la conduite et aux progrès de Fréjus que je viens de représenter, le moins à quoi il pouvait tendre en attendant mieux, si les conjonctures s'en offraient, était le chapeau et une place dans le conseil à la majorité, et quelque prodigieux que cela fût pour un homme de sa sorte, il avai déjà su se mettre avec le roi de façon que cette énorme fortune en devenait une suite toute naturelle, à quoi M. le duc d'Orléans ne pourrait s'opposer, surtout après ce qu'il avait fait de tout semblable, et bien plus encore, pour Dubois, son précepteur, plus bas encore de naissance que Fréjus, et dont le personnel indigne en pouvait se comparer en rien au personnel de Fréjus. La calotte rouge arrivant à ce dernier s'amalgamait à celle de Dubois.

Je ne désespérais pas que le temps, les incartades, le poids de son autorité sur la faiblesse de M. le duc d'Orléans, quelques manéges même auprès du roi majeur qui avait un éloignement pour Dubois, que celui de Fréjus qui enviait, haïssait et méprisait Dubois, ne le renvoyassent à Cambrai, soit par le dégoût, peut-être même la jalousie que M. le duc d'Orléans en pourrait

enfin prendre, soit parce que, n'étant plus régent, il n'oserait soutenir un homme si infime et si reconnu pour tout ce qu'il était, d'ailleurs contre le dégoût du roi poussé par Fréjus, qui en enhardirait d'autres et qui rendrait le cri public plus fort. Défait ainsi de lui, je ne sortais point d'embarras, Fréjus ayant la pourpre. Mais il tombait entièrement s'il était archevêque de Rheims, et je pouvais dignement, moi et tout autre duc, me trouver avec lui au conseil et partout, parce que je cédais non au cardinal, mais à la dignité de son siége qui nous précède tous sans difficulté, ainsi que les cinq autres siéges dont les évêques sont pairs bien plus anciens que nous. J'avais déjà gagné que Dubois depuis sa promotion n'entrât plus au conseil de régence; je comptais bien en faire une planche pour le conseil à la majorité, mais j'en espérais faiblement si Fréjus cardinal, ou assuré de l'être bientôt, appuyait la pourpre de Dubois en considération de la sienne, et qu'il ne serait pas facile d'exclure du conseil pour la difficulté du rang, avec le roi en croupe, au lieu que toute difficulté cessant par Rheims et n'ayant plus affaire qu'à Dubois, Fréjus hors de cause contribuerait de tout son pouvoir à l'exclure pour son intérêt particulier. Plein donc de tant de motifs généraux et particuliers, j'attaquai Fréjus de toutes mes forces pendant plusieurs jours, et voyant bien à quoi il tenait le plus, qui était de n'avoir point de diocèse où la bienséance l'obligeât d'aller et de faire de hasardeuses absences, et qui pis encore pouvait devenir une occasion toute naturelle de l'y envoyer et de l'y retenir, je lui proposai d'accepter Rheims, de le garder un an ou dix-huit mois, puis de le remettre, dont il aurait mille bonnes raisons à alléguer : l'avoir pris par n'avoir pu résister au roi et au régent, le rendre après avoir, par l'acceptation, marqué

son respect, sa déférence, son obéissance, par ne pouvoir se résoudre, dans un âge avancé, de se charger du gouvernement d'un grand diocèse, moins encore de le faire gouverner par autrui; que par cet expédient si simple et si plausible, il évitait tout ce qui l'empêchait d'accepter, et conservait un rang qui le mettait à la tête des pairs, et qui, le chapeau lui venant, l'affranchissait de toutes sortes d'embarras et de difficultés.

J'eus beau étaler tout le bien-dire que je pus, tâcher de l'ébranler, par la crainte que le refus si opiniâtre d'une place si unique ne persuadât au régent qu'il ne voulait rien tenir de lui, et les conséquences et les suites qui en résulteraient, tout fut inutile. Il se tint ferme au refus entier, et me dit dévotement que sa conscience ne lui pouvait permettre d'accepter Rheims, dans le dessein de le rendre, de n'y aller jamais, et de se revêtir seulement du rang de ce grand siége, qu'il n'aurait accepté que dans cette vue d'orgueil et de vanité, et non d'y servir l'église dans la conduite effective et sérieuse de cette portion du troupeau, qui était la seule voie canonique dans laquelle on dût marcher lorsqu'on acceptait un évêché. L'hypocrite me paya de cette monnaie; c'est qu'il voulait demeurer libre à l'égard de M. le duc d'Orléans, et qu'à l'égard de la préséance il méprisait Rheims, parce qu'à la manière dont il avait vu les ducs se conduire et être traité dans toute cette régence, il les regardait comme nuls; que tôt ou tard ils seraient crossés par Dubois, et céderaient à sa pourpre, au pis aller à la sienne à lui dès que le roi serait le maître, dont M. le duc d'Orléans, quelque crédit qu'il conservât, lui ferait litière à son accoutumée. Ce combat, qui dura plus de quinze jours avant que M. le duc d'Orléans, à bout de voies, eût enfin admis son refus, fit l'entretien de tout le monde. Un matin que j'en parlais avec

regret à madame de Saint-Simon, comme elle se coiffait, car rien n'était alors si public, une femme de chambre qui s'appelait Beaulieu, familière parce qu'elle était à elle depuis notre mariage et qui avait de l'esprit et du sens, prit tout d'un coup la parole. « Je ne m'en étonne pas, dit-elle, il ne veut point de Rheims, il ne veut qu'être roi de France, et il le sera. » Quoique j'en pensasse bien quelque chose, le propos de cette fille nous surprit et s'est enfin trouvé une prophétie.

Une résistance si invincible nous fit aisément comprendre que Fréjus ne voulait rien de la main de M. le duc d'Orléans. Il le sentit comme moi, quoique Fréjus eût aussi d'autres raisons plus fortes. Je crus qu'il le fallait pousser à bout là-dessus et lui donner la riche abbaye de Saint-Étienne de Caen, que la mort du cardinal de Mailly laissait aussi vacante, et qui n'avait point la raison de refus d'un diocèse à conduire, ni la bienséance d'y aller, ni la crainte d'y pouvoir être envoyé et retenu sous le spécieux prétexte du devoir épiscopal. M. le duc d'Orléans goûta tout aussitôt ce que je lui en représentai et alla chez le roi, qui comme l'autre fois envoya chercher Fréjus. Le roi lui annonça l'abbaye, et M. le duc d'Orléans ajouta que, n'y ayant là ni gouvernement d'âmes ni personne à conduire et point de résidence, il ne croyait pas qu'il pût ni voulût refuser. Ce n'était pas le compte de Fréjus, il voulut l'honneur du refus. Quoiqu'il n'eût que très-peu de bénéfices, il protesta qu'il en avait assez et se fit battre plusieurs jours, soit qu'en effet il ne voulût rien de M. le duc d'Orléans, bien sûr qu'après la régence il recevrait du roi tout ce qu'il voudrait, soit que résolu de ne pas laisser échapper ce gros morceau, il voulût se faire honneur de cette momerie. Je me mis après lui comme j'avais fait pour Rheims, non dans le même désir, parce qu'il n'y

avait plus d'intérêt général ni particulier à l'égard de cette abbaye, mais pour la curiosité de ce qui en arriverait; enfin, après avoir bien fait le béat et le réservé sur les biens d'église, il eut la complaisance de se laisser forcer et même de laisser employer le nom du roi à Rome pour le gratis entier qu'il obtint aussitôt. Il faut pourtant avouer qu'il ne fut jamais intéressé. Depuis il a été longtemps à même de toutes choses, il n'a jamais pris aucun bénéfice, il n'a pas paru qu'il se fût beaucoup récompensé d'ailleurs. Aussi dans le plus haut point de la toute-puissance, avec le cardinalat, son domestique, son équipage, sa table, ses meubles furent toujours au-dessous même de ceux d'un prélat médiocre.

Achevons de suite ce qui regarde l'archevêché de Rheims. J'étais fort des amis de Castries, et l'abbé son frère, l'un chevalier d'honneur de madame la duchesse d'Orléans, l'autre qui avait été premier aumônier de madame la duchesse de Berry, que j'avais fait mettre dans le conseil de conscience, qui avait été sacré archevêque de Tours, par le cardinal de Noailles, et qui, sans y être allé, passa tout aussitôt à Alby, comme l'abbé d'Auvergne, qui eut Tours après lui, passa incontinent après à Vienne. Les Castries avec raison désiraient passionnément Rheims. Outre le rang et la décoration, l'extrême éloignement d'Alby et la proximité de Rheims étaient un grand motif pour deux frères toujours infiniment unis, qui avaient passé toute leur vie ensemble, et qui se voyaient séparés dans un temps où l'âge et les infirmités de l'aîné et sa solitude domestique, ayant perdu sa femme et son fils unique, lui rendaient la présence de son frère plus nécessaire. Fréjus dès lors avait saisi assez de part dans la distribution des grands bénéfices.

La constitution, la faiblesse, l'incurie de M. le duc d'Orléans lui en avaient frayé le chemin, de sorte que

pour Rheims il fallait compter avec l'un et l'autre. On a vu ici ailleurs, par occasions, qui était Fréjus, et qu'il devait tout au cardinal Bonzi, qui était frère de la mère des Castries, et qui les avait toujours aimés et traités comme ses enfants. Fréjus en avait été témoin, leur avait fait sa cour, en avait été recueilli, en avait reçu des services importants et qui l'avaient sauvé de sa perte. Il avait passé sa vie avec eux, souvent logé et défrayé chez eux, dans une intimité parfaite, avec mêmes amis et même société à la cour. Il était donc bien naturel qu'il les servît en chose pour eux de tous points si désirable. Je me chargeai de M. le duc d'Orléans, ils furent surpris de trouver en cette occasion leur ami un ministre prématuré qui se montra fort peu porté à les servir. J'y trouvai aussi M. le duc d'Orléans fort peu disposé. Il n'y avait rien à dire sur la conduite des Castries; d'ailleurs le régent n'y était ni difficile ni scrupuleux. Il m'alla chercher des difficultés sur la naissance, pour une place telle que Rheims, et la proximité encore du sacre du roi. J'y répondis par le collier de l'ordre de leur père, par sa charge de lieutenant général de Languedoc et de gouverneur de Montpellier, par l'alliance de Mortemart. Le débat fut souvent réitéré, et je dis à M. le duc d'Orléans que je m'étonnais fort qu'il fût plus délicat que moi pour Rheims, lui qui l'était si peu pour ces sortes de choix; et tâchai de lui faire honte de tant faire le difficile pour le frère d'un homme en charge principale chez madame la duchesse d'Orléans depuis si longtemps, dont il avait toujours été content, qui avait épousé sa cousine germaine, si longtemps et morte sa dame d'atours et cousine germaine, fille du frère de madame de Montespan, dont avec tant de raison elle se faisait honneur. J'en dis tant que je vainquis la répugnance de M. le duc d'Orléans, qui me dit qu'il fal-

lait gagner Fréjus, qui y était fort opposé. Je tâchai de lui faire honte de prendre une telle dépendance, et je lui demandai s'il voulait morceler sa régence et en abandonner une portion aussi considérable, aussi agréable, aussi importante que l'est la nomination des bénéfices. Peu à peu je vins encore à bout de cette difficulté à toute tête, mais en me recommandant toujours de tâcher de gagner Fréjus. Ce prélat, qui devait par ce qui a été dit être le grand arc-boutant des Castries en cette occasion, se montra si contraire que ni les Castries, ni moi qui lui en parlai souvent et fortement, n'en pûmes jamais tirer une seule bonne parole, tellement que je me résolus à l'emporter de force, et malgré lui, de M. le duc d'Orléans; je mis l'affaire au point où je la pouvais désirer.

Mais mon départ s'approchait, et les Castries, que j'avertissais à mesure que j'avançais, me dirent que sans mon départ ils tiendraient la chose faite, mais que ce départ la ferait manquer. Elle se fût faite en effet au point où je la laissai, si j'avais pu demeurer davantage et avoir le loisir d'achever de forcer M. le duc d'Orléans. Mais il fallut partir et laisser le champ libre à Fréjus, qui, dans sa rage de Constitution, écartait Alby, ami du cardinal de Noailles, et voulait s'attacher le cardinal de Rohan pour le chapeau, auquel il pensait déjà beaucoup, et qui était à Rome, et au cardinal Dubois, à qui les Castries, droits et fort honnêtes gens, n'avaient point fait leur cour, lequel, pour entretenir les Rohan dans l'erreur de faire premier ministre le cardinal de Rohan à son retour de Rome, voulait, de concert avec Fréjus, mettre l'abbé de Guéméné à Rheims, comme ils firent bientôt après que je fus parti.

Poursuivons le peu qui reste à dire de cette année pour ne point interrompre ce qui regarde mon ambas-

sade. Il a été quelquefois mention ici du duc de Brancas et de la façon dont il était avec M. le duc d'Orléans qui s'amusait fort de ses saillies, et qui l'avait presqu toujours à ses soupers. C'était un homme d'une imagi nation vive, singulière, plaisante, plein de traits aux quels on ne pouvait s'attendre, qui avait sacrifié s fortune à ses plaisirs, et à une vie obscure, pauvre d'ail leurs, et fort intéressé, tout à fait incapable de rien d sérieux, en quoi il se faisait justice lui-même, et n'étai pas sans esprit. Au travers de ses débauches, il avait eu de fois à autres de faibles retours qui n'avaient eu aucune suite. Enfin Dieu le toucha. Il s'adressa fort secrètement au père de la Tour, général de l'Oratoire, grand et sage directeur, dont il a été parlé ici quelquefois, qui jugea qu'il avait besoin d'une forte pénitence et d'une entière séparation du monde. Il l'y résolut, et se chargea de lui choisir et de lui préparer une retraite. Pendant tout le temps de ce commerce secret, le duc de Brancas avait quitté ses débauches, mais conservé tout l'extérieur de sa vie, et soupait tous les soirs avec M. le duc d'Orléans et ses roués, avec sa gaieté ordinaire. Au commencement d'octobre, il disparut tout d'un coup, ayant soupé la veille avec M. le duc d'Orléans, sans qu'il eût paru en lui aucun changement; et on sut quelques jours après qu'il était allé se retirer dans l'abbaye du Bec en Normandie, où sont des bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. M. le duc d'Orléans, également surpris et fâché de sa retraite, espéra en sa légèreté, et lui écrivit une lettre tendre et pressante pour le faire revenir. Le duc de Brancas lui fit une réponse d'abord plaisante, puis sérieuse, sage et ferme, édifiante et belle, qui ôta toute espérance de retour. Il y passa fort saintement plusieurs années : plût à Dieu qu'il eût persévéré jusqu'à la fin !

Il y eut plusieurs morts : l'abbé de Camps, qui fit une fortune singulière, et qui fut quelque peu de temps une sorte de personnage. Il était d'Amiens, fils d'un quincaillier et d'un cabaretier, fut amené à Paris fort jeune, et mis à servir les messes aux jacobins du faubourg Saint-Germain. Le père Serroni du même ordre, qui avait gagné l'évêché d'Orange à être le conducteur de Mazarin, archevêque d'Aix, cardinal et frère fort imbécile du fameux cardinal Mazarin, se trouva à Paris logé dans ce couvent. Devenu évêque de Mende, il prit ce petit garçon, qui lui avait plu, le tint quelque temps clerc chez un notaire, en fit après un sous-secrétaire, et enfin son secrétaire. Il s'en servit en beaucoup d'affaires avec succès. Il lui donna et lui fit donner des bénéfices, le fit députer à une assemblée du clergé où il montra beaucoup d'esprit et de capacité. Serroni, toujours en crédit et en considération, et pour lequel Alby qu'on lui avait donné fut érigé en archevêché, le fit coadjuteur de Glandèves, et bientôt après nommer à l'évêché de Pamiers. C'était au temps de l'affaire de la *régale* en faveur de laquelle de Camps écrivit fortement, et s'y intrigua tellement que lorsque cette affaire fut terminée, Rome ne put jamais se résoudre à lui donner les bulles de Pamiers, et que le roi eut la complaisance de retirer sa nomination, et d'en faire une autre. Il l'en dédommagea par l'abbaye de Signi, en Champagne, de plus de 40,000 livres de rentes, outre les bénéfices qu'il avait. Il s'acquit une grande connaissance des médailles et de l'histoire, et a beaucoup écrit sur celle de France qu'il a fort éclaircie. Il ne fut pas content avec raison de celle que le père Daniel jésuite publia vers la fin du dernier règne, et de laquelle j'ai parlé ici en son temps. Le père Daniel le trouva mauvais; ils écrivirent l'un contre l'autre, et l'auteur mercenaire et menteur fut

battu par l'abbé qui aimait la vérité. Il savait en effet beaucoup, avec de l'esprit et du jugement, de la vivacité et quelquefois de l'âcreté. Il passa sa longue vie de quatre-vingt-deux ans à Paris, la plupart du temps dans sa belle bibliothèque à travailler et à étudier, voyait bonne compagnie, force savants aussi, et se faisait honneur de son bien, mais avec mesure et sagesse, estimé et considéré, bien reçu partout. Il allait assez souvent faire sa cour au feu roi, et il n'y allait presque jamais sans que le roi lui parlât, et lui témoignât bienveillance. Il passa toute sa vie jusqu'au bout dans une santé parfaite de corps et d'esprit.

L'évêque duc de Laon dans son diocèse, médiocrement vieux : il était Clermont-Chattes, fort du monde, et toutefois bon évêque, assez résidant et appliqué au gouvernement de son diocèse. Il était frère du chevalier de Clermont, perdu par l'affaire de madame la princesse de Conti et de mademoiselle Choin, dont il a été ici amplement parlé en son temps, et qui, après un long exil en Dauphiné, obtint de l'être à Laon, d'où M. le duc d'Orléans le tira à la mort du roi, et lui donna depuis ses Cent-Suisses. C'était un très-honnête homme et galant homme. Il a été suffisamment parlé de cet évêque de Laon en différents endroits. Il s'était dignement et sagement signalé au commencement de l'affaire de la Constitution ; mais le pauvre homme n'eut pas le courage d'essuyer la pauvreté dont il fut menacé. D'ailleurs bon homme et honnête homme, et fort estimé jusqu'à cette chute ; lui-même en fut si honteux qu'il ne reparut presque plus depuis, et demeura presque toujours dans son diocèse, où il fut fort regretté. Il eut pour successeur l'opprobre non-seulement de l'épiscopat, mais de la nature humaine, et pleinement connu pour tel quand il fut nommé. Il continua et augmenta dans l'épiscopat

les horreurs de sa vie, qui, quoique assez courte, ne fut que trop longue. Je n'en dirai pas davantage sur un si infâme sujet. Toutefois il faut observer qu'il ne fut pas successeur immédiat. Il avait acheté à deniers comptants un autre évêché d'un évêque qui se démit, et il passa tôt après à Laon, que M. le duc d'Orléans avait donné, après M. de Clermont-Chattes, à un bâtard fort bien fait, et qui en a fait depuis grand usage, qu'il avait eu de la comédienne Florence, et qu'il n'a jamais reconnu, que les jésuites élevèrent et gouvernèrent, et n'en firent pourtant qu'un parfait ignorant. Il fit au sacre les fonctions de son siége; mais quand il voulut se faire recevoir au parlement, il fut arrêté tout court sur ce qu'il n'avait point de nom, et ne pouvait montrer ni père ni mère. Cet embarras le fit passer à l'archevêché de Cambrai, à la mort du cardinal Dubois, avec un brevet de continuation de rang et d'honneurs d'évêque duc de Laon, et ce monstre dont je viens de parler lui succéda à Laon.

Trois jours après M. de Laon, Clermont-Chattes, mourut à Gaillon l'archevêque de Rouen, frère du maréchal de Besons, qui avait été évêque d'Aire, puis archevêque de Bordeaux et adoré dans tous ses diocèses : il a été souvent parlé de lui ici en plusieurs occasions. C'était l'homme du clergé qui en savait mieux les affaires, et il entendait très-bien à en manier d'autres. Sous une écorce rustre il n'en avait rien ; il était doux, poli, respectueux, point enflé de sa fortune, de son esprit, de sa capacité, et il en avait beaucoup ; bon, doux, obligeant, sage et gai, de fort bonne compagnie, mesuré partout, bon évêque, et entendant mieux qu'aucun le gouvernement d'un diocèse. Il fut toujours estimé et considéré, aussi ne voulait-il déplaire à personne, et son défaut était un peu de patelinage et grand'peur de se

mettre mal avec les gens en place et de crédit. M. le duc d'Orléans, qui aimait les deux frères, dont l'union était intime, l'avait fait passer dans le conseil de régence, comme on a vu à la chute de celui de conscience dont il était. Son âge n'était pas extrêmement avancé. Tressan, évêque de Nantes, qui avait sacré Dubois, fut son successeur.

Le maréchal de Berwick perdit en même temps son fils, le duc de Fitz-James, à dix-neuf ans, qu'il avait marié à la fille aînée du duc de Duras. Elle n'en eut point d'enfants et se remaria depuis au duc d'Aumont.

Mademoiselle de la Rochefoucauld à quatre-vingt-quatre ans : elle était sœur du duc de la Rochefoucauld, qui toute sa vie avait eu tant de part à la faveur du feu roi. Elle avait passé toute sa vie fille dans l'hôtel de la Rochefoucauld, fort considérée dans le monde et dans sa famille, toujours très-vertueuse et très-peu de bien. Du côté de l'esprit, elle tenait tout de son père.

La vicomtesse de Polignac, qui était sœur du feu comte du Roure. Son mari et son frère étaient chevaliers de l'ordre, et elle était mère du cardinal de Polignac : c'était une grande femme, qui avait été belle et bien faite, sentant fort sa grande dame, qu'elle était fort dans le grand monde dans son temps. Beaucoup d'esprit, encore plus d'intrigue, fort mêlée avec la comtesse de Soissons et madame de Bouillon dans l'affaire de la Voysin, dont elle eut grand'peine à se tirer, et en fut exilée au Puy et en Languedoc, d'où elle ne revint qu'après la mort du roi. Elle avait quatre-vingts ans.

Prior mourut en même temps à Londres, en disgrâce et en obscurité, après avoir échappé pis ; si connu pour avoir apporté à Paris les préliminaires de la paix d'Utrecht, longtemps chargé des affaires d'Angleterre à Paris, et dans l'intime secret des ministres qui gouver-

naient sous la reine Anne, qui furent recherchés après sa mort avec tant de fureur, et que Prior, arrêté et menacé des supplices, trahit complétement pour se sauver; il ne mena depuis qu'une vie misérable, obscure, méprisée de tous les partis. C'était un homme extrêmement capable, savant d'ailleurs, d'infiniment d'esprit, de bonne chère et de fort bonne compagnie.

CHAPITRE DLXIII.

Raisons qui terminent les longs troubles du nord. — Paix de Nystad entre la Russie et la Suède. — Réflexions. — Mesures pour apprendre au roi son mariage et le déclarer. — Le régent, dans le cabinet du roi, lui apprend son mariage. — Il le déclare en sa présence au conseil de régence. — Détails sur la scène du cabinet du roi. — Déclaration du mariage du prince des Asturies avec une fille de M. le duc d'Orléans. — Abattement et rage de la cabale opposée au régent. — Ses discours. — Son projet. — Frauduleux procédé du cardinal Dubois avec moi, qui veut me ruiner et me faire échouer. — Mon ambassade déclarée. — Ma suite principale. — Sartine. — Quel.

Il y avait longtemps que les alliés du nord, las de cette longue guerre, et jaloux respectivement, se démanchaient les uns après les autres; et chacun, dans la crainte de l'augmentation de la puissance déjà trop formidable de la Russie prête d'envahir la Suède, s'était contenté de ce qu'il en avait pu tirer, et avait cessé la diversion. Le czar avait des raisons domestiques de finir cette guerre, et s'y portait d'autant plus volontiers qu'il la pouvait terminer à son mot et donner la loi à la Suède. Les plénipotentiaires russiens et suédois, assemblés à Nystad en Finlande, y conclurent la paix telle que la Suède la put obtenir dans l'état de ruine et dernier abattement où le règne de son dernier roi l'avait mise, et que la continuation de la guerre contre tant d'ennemis

acharnés à profiter de ses dépouilles avait consommé. C'est cette paix qui a si tristement mis la Suède dans l'état stable où elle est demeurée depuis, et duquel il n'y a pas d'apparence qu'elle se puisse relever sans des révolutions qu'on ne saurait attendre. C'est aussi ce qui m'engage à la donner ici. La mort de Charles XII avait rendu l'autorité première aux états et au sénat, la couronne élective, totalement énervé l'autorité de leurs rois, dont les deux derniers avaient fait un si funeste usage, et réglé le dedans de manière à ne plus retomber dans ces malheurs. Voici comment la paix de Nystad en régla le dehors déjà si affaibli par la perte des duchés de Bremen et de Verden, envahis sans retour par la maison de Hanovre, et par le peu que le Danemark et le Brandebourg en avait su tirer. Je ne parlerai ici que des articles principaux de cette paix entre la Russie et la Suède, qui termina entièrement cette longue et cruelle guerre du nord.

La Suède céda à la Russie la Livonie, l'Estonie, l'Ingrie, une partie de la Carélie et le district de Vibourg, les îles d'Œsel, d'Agoë, de Moën, et quelques autres. Le czar rendit la Finlande, excepté une petite partie fixée et dénommée, et s'obligea de payer à la Suède dans les termes convenus 2,000,000 de rixdales, d'évacuer la Finlande un mois après l'échange des ratifications, de permettre aux Suédois d'acheter tous les ans pour 50,000 roubles de grains dans les ports de Riga, Revel et Vibourg, excepté dans les années de disette, ou lorsqu'il y aura des raisons importantes d'empêcher le transport des grains, et de ne payer aucun droit de sortie de ces grains; le renvoi de part et d'autre des prisonniers sans rançons, mais qui seront tenus de payer les dettes qu'ils auront faites; que les habitants de la Livonie, de

l'Estonie et de l'île d'Œsel jouiront de tous les privilèges qu'ils avaient sous la Suède; que l'exercice de la religion y sera libre, mais que la grecque y sera tolérée; que les fonds de terre y demeureront à ceux qui en prouveront la possession légitime; que les biens confisqués pendant la guerre seront rendus à leurs propriétaires, mais sans restitution de fruits et de revenus; que les gentilshommes et autres habitants des provinces cédées pourront prêter serment de fidélité au czar sans que cela les empêche de servir ailleurs; que ceux qui refuseront de le prêter auront trois ans pour vendre leurs biens en remboursant les hypothèques dont ils se trouveront chargés; que les contributions de la Finlande cesseront du jour de la signature du traité, mais que la province fournira des vivres aux troupes du czar jusqu'à ce qu'elles soient sur la frontière, et les chevaux nécessaires pour emmener tout le canon; que les prisonniers seront libres de demeurer au service du prince dans les états duquel ils seront détenus. Le czar promet de ne se mêler en aucune manière des affaires domestiques de la Suède (cet article déroge formellement au précédent traité d'Abo, où le czar se fit garant qu'il ne pourrait être rien changé en Suède à ce qui y fut établi pour la forme du gouvernement après la mort de Charles XII); que dans le règlement des différends qui pourraient arriver dans la suite, il ne sera dérogé en rien au présent traité; enfin, que les ambassadeurs de part et d'autre et les autres ministres sous quelque nom que ce soit, ne seront plus défrayés comme ils l'étaient auparavant dans la cour où ils résideront. Le roi de Pologne fut compris dans le traité, et le czar engagé de procurer aux Suédois d'être traités en Pologne pour le commerce comme la nation la plus favorisée; liberté

au czar et au roi de Suède de nommer dans trois mois après les ratifications ceux qu'ils voudront comprendre dans cette paix.

On voit aisément que cette paix si démesurément avantageuse à la Russie fut la loi du vainqueur au vaincu, et que, outre tant d'états vastes et riches dont la Suède se dépouillait pour obtenir cette paix, elle demeurait encore ouverte et à découvert en bien des endroits. De plus rien de plus clair et de plus nettement exprimé que toutes les cessions de la Suède, rien de moins que les détails qui lui sont favorables, et sur lesquels elle essuya bien des chicanes et des injustices, et ses sujets, dans l'exécution. Aussi le czar dans l'excès de sa joie voulut-il des fêtes et des réjouissances publiques dans toute la Russie, et il en fit lui-même d'extraordinaires. Pour la Suède si près de sa dernière ruine, elle se crut heureuse encore de s'en rédimer par de si immenses pertes, qui, en la jetant dans le dernier affaiblissement et la dernière pauvreté, lui ôtaient toute considération effective dans l'Europe, reléguée qu'elle demeurait au delà de la mer Baltique, après avoir vu ses rois, même un moment le dernier, en être les dictateurs, et si puissants en Allemagne. Que de choses politiques à dire et à prévoir là-dessus qui ne sont pas matières de ces Mémoires ! mais le funeste fruit de l'intérêt personnel de Dubois qui avait enchaîné la France à l'Angleterre, et qui malgré tout ce que je pus représenter bien des fois au régent, et que le régent sentit lui-même, ne voulut jamais lui permettre de céder au désir passionné que le czar eut de s'unir étroitement avec la France, et l'avarice et les ténèbres du cardinal Fleury achevèrent de livrer la Russie à l'empereur et à l'Angleterre.

Il est enfin temps de venir à ce qui regarde mon ambassade, pour la continuer de suite, comme je me le

suis proposé en racontant, comme je viens de faire, plusieurs choses postérieures à ce qui s'est passé là-dessus entre M. le duc d'Orléans, le cardinal Dubois et moi, et à la déclaration des mariages. Je commencerai par celle-ci, pour n'en pas interrompre ce qui me regarde en particulier jusqu'à mon départ. Il commençait à être temps de déclarer le mariage du roi, et M. le duc d'Orléans ne laissait pas d'être en peine comment il serait reçu de ce prince, que les surprises effarouchaient, et du public, à cause de l'âge de l'infante encore dans la première enfance. Le régent résolut enfin de prendre un jour de conseil de régence, et le moment avant de le tenir, pour apprendre au roi son mariage et le déclarer sans intervalle au conseil de régence, pour que tout de suite ce fût une affaire passée et consommée.

Il arriva par hasard que ce même conseil de régence, où la déclaration du mariage ne se pouvait plus différer par rapport à l'Espagne, se trouvait destiné à une proposition d'affaire de papier que j'avais fort combattue dans le cabinet de M. le duc d'Orléans, avec lequel j'étais enfin convenu que je m'abstiendrais ce jour-là du conseil, comme on a vu ici que cela arrivait quelquefois. Mais les lettres d'Espagne, qui arrivèrent entre cette convention et la tenue du conseil, ayant obligé M. le duc d'Orléans à y déclarer le mariage, et l'affaire du papier ne se pouvant différer, il voulut que je me trouvasse au conseil. Je m'en défendis, mais il craignait quelque mouvement de ceux du conseil qu'on appelait de la vieille cour, qui était la cabale opposée à M. le duc d'Orléans, et ce fut cette raison qui l'empêcha d'y déclarer les deux mariages en même temps. Nous disputâmes donc tous deux sur la manière dont j'opinerais sur l'affaire du papier, et après avoir bien tourné et retourné,

et cédé à la volonté absolue de M. le duc d'Orléans, qui voulut que j'y assistasse à cause de la déclaration du mariage du roi, je compris que, quoi que j'y pusse dire contre l'affaire du papier, elle n'en passerait pas moins, et que, dans la nécessité où je me trouvais de ne m'absenter pas de ce conseil et d'y opiner, je pouvais, pour cette fois, m'abstenir de m'étendre et de disputer, et me contenter d'opiner contre brèvement. M. le duc d'Orléans s'en contenta, mais je le suppliai de se persuader que je ne me rendais à cette complaisance que pour cette seule fois, à cause de la déclaration du mariage du roi, où il exigeait si absolument que je me trouvasse, dans ce conseil, et de continuer à trouver bon ou que je m'opposasse de toutes mes raisons aux choses qu'il y voudrait faire passer dont je ne croirais pas en honneur et en conscience pouvoir être d'avis, ou de m'ordonner de m'abstenir du conseil où il les voudrait proposer, comme il lui était arrivé plusieurs fois de me le défendre, à quoi j'avais obéi sans qu'on se fût aperçu de la vraie raison de mon absence, comme je le ferais toujours quand le cas en arriverait. Cette convention entre lui et moi fut donc renouvelée de la sorte, et je me trouvai à cet important conseil duquel je craignis moins que lui, sans toutefois que je le pusse bien rassurer.

L'embarras à mon avis fut plus grand du côté du roi, qui comme je l'ai dit s'effarouchait des surprises. Quelque coup d'œil ou quelque geste du maréchal de Villeroy pouvait le jeter dans le trouble, et ce trouble l'empêcher de dire un seul mot. Il fallait pourtant un « oui » et un consentement exprimé de sa part, et s'il s'opiniâtrait à se taire, que devenir pour le conseil de régence? Et si par dépit d'être pressé il allait dire : « non, » que faire et par où en sortir? Cet embarras possible nous tint M. le duc d'Orléans, le cardinal Dubois et moi, en con-

sultations redoublées. Enfin il fut conclu que dans la fin de la matinée du jour du conseil de régence, qui ne serait tenu que l'après-dînée, M. le duc d'Orléans manderait séparément M. le Duc et M. de Fréjus : M. le Duc, dont il n'y avait rien à craindre, et à qui ce secret ne pouvait être, à ce qu'il était, caché plus longtemps, qui même pouvait se blesser d'une si tardive confidence; Fréjus pour le caresser par cette distinction sur le maréchal de Villeroy, l'avoir présent lorsque M. le duc d'Orléans apprendrait au roi son mariage, et qu'il fût là tout prêt à servir le régent de tout ce qu'il pouvait sur le roi. M. le Duc fut surpris, mais ne se fâcha point, et fit très-bien auprès du roi. Fréjus fut froid, il parut sentir que le besoin lui valait la confidence, loua l'alliance, par manière d'acquit, que M. le Duc avait fort approuvée, trouva l'infante bien enfant, ce qui n'avait fait aucune difficulté à M. le Duc, dit néanmoins qu'il ne croyait pas que le roi résistât, ni qu'il en fût ni aise ni fâché, promit de se trouver auprès de lui quand la nouvelle lui serait apprise, et fut modeste sur le reste. Le secret sans réserve, et nommément pour le maréchal de Villeroy, leur fut fort recommandé à tous deux : je doute par ce qu'on va voir que Fréjus y ait été fidèle, et qu'il n'en ait pas fait sur-le-champ sa cour au maréchal, qu'il avait soigneusement l'air de cultiver en choses qui n'intéressaient point ses vues.

Le moment venu nous arrivâmes tous aux Tuileries, où M. le duc d'Orléans, qui pour laisser assembler tout le monde était arrivé le dernier, me conta dans un coin avant d'entrer chez le roi ce qui s'était passé quelques heures auparavant entre lui, M. le Duc et Fréjus, l'un à près l'autre. Il pirouetta un peu dans le cabinet du conseil, en homme qui n'est pas bien brave et qui va monter a l'assaut. Je ne le perdais point de vue, et à le voir de

la sorte, j'étais inquiet; enfin il entra chez le roi, je le suivis; il demanda qui était dans le cabinet avec le roi, et sur ce qu'on ne lui nomma pas Fréjus, il l'envoya chercher. Il s'amusa là comme il put, peu de temps, puis il entra dans le cabinet où était M. le Duc, qui y était entré en même temps que M. le duc d'Orléans s'était arrêté dans la chambre, le maréchal de Villeroy et quelques gens intérieurs, comme sous-gouverneurs, etc. Je restai dans la chambre où je pétillais de la lenteur de Fréjus, qui ne me paraissait pas de bon augure. Enfin il arriva, l'air empressé comme un homme mandé et qui a fait attendre. Fort peu après qu'il fut entré dans le cabinet, j'en vis sortir le peuple, c'est-à-dire qu'il n'y demeura que M. le duc d'Orléans, le cardinal Dubois, qui était entré dans le cabinet avec lui, M. le Duc, le maréchal de Villeroy et Fréjus. Alors, me trouvant seul de ma sorte et du conseil de régence dans cette chambre, et ma curiosité satisfaite de les savoir aux mains, je rentrai dans le cabinet du conseil, sans toutefois m'éloigner de la porte par où je venais d'y rentrer.

Peu après, les maréchaux de Villars, d'Estrées et d'Huxelles vinrent l'un après l'autre à moi, surpris de cette conférence secrète qui se tenait dans le cabinet du roi. Ils me demandèrent si je ne savais point ce que c'était. Je leur répondis que j'en étais dans la même surprise qu'eux et dans la même ignorance. Ils demeurèrent tous trois à causer avec moi, pendant un bon quart d'heure, ce me semble, car le temps me parut fort long, et cette longueur me faisait craindre quelque chose de fort fâcheux et de fort embarrassant. A la fin le maréchal de Villars dit: « Entrons là-dedans en attendant; nous y serons aussi bien qu'ici; » et là-dessus nous entrâmes jusque dans la chambre du roi, où il n'y avait que ses gens et les sous-gouverneurs.

Très-peu de temps après que nous y fûmes, la porte du cabinet s'entr'ouvrit, je ne sais ni pourquoi ni comment, car je causais le dos tourné à la porte avec le maréchal d'Estrées ; un peu de bruit me fit tourner, et je vis le maréchal d'Huxelles qui entrait dans le cabinet. A l'instant le maréchal de Villars qui était avec lui nous dit : « Il entre, pourquoi n'entrerions-nous pas? » et nous entrâmes tous trois. Le dos du roi était vers la porte par où nous entrions ; M. le duc d'Orléans en face, plus rouge qu'à son ordinaire ; M. le Duc auprès de lui, tous deux la mine allongée ; le cardinal Dubois et le maréchal de Villeroy en biais ; et M. de Fréjus tout près du roi, un peu de côté, en sorte que je le voyais de profil d'un air qui me parut embarrassé. Nous demeurâmes comme nous étions entrés derrière le roi, moi tout à fait derrière. Je m'avançai la tête un instant pour tâcher de le voir de côté, et je la retirai bien vite, parce que je le vis rouge, et les yeux, au moins celui que je pus voir, pleins de larmes. Aucun de ce qui était avant nous ne branla pour notre arrivée ni ne nous parla. Le cardinal Dubois me parut moins empêtré, quoique fort sérieux, le maréchal de Villeroy secouant sa perruque tout à son ordinaire, au moins c'est ce qui me frappa au premier coup d'œil en entrant. « Allons, mon maître, disait-il, il faut faire la chose de bonne grâce. » Fréjus se baissait et parlait au roi à demi bas, et l'exhortait, ce me sembla, sans entendre ce qu'il lui disait. Les autres étaient en silence très-morne, et nous derniers entrés fort étonnés du spectacle, moi surtout qui savais de quoi il s'agissait. A la fin je démêlai que le roi ne voulait point aller au conseil de régence, et qu'on le pressait là-dessus : je n'osai jamais faire aucun signe à M. le duc d'Orléans ni au cardinal Dubois pour tâcher d'en découvrir davantage. Tout ce manége dura presque un quart d'heure.

Enfin M. de Fréjus ayant encore parlé bas au roi, il dit à M. le duc d'Orléans que le roi irait au conseil, mais qu'il lui fallait quelques moments pour le remettre.

Cette parole remit quelque sérénité sur les visages. M. le duc d'Orléans répondit que rien ne pressait, que tout le monde était fait pour attendre ses moments; puis s'approchant entre le roi et Fréjus, tout contre, il parla bas au roi, puis dit tout haut : « Le roi va venir, je crois que nous ferons bien de le laisser, » sortit et nous tous, tellement qu'il ne demeura avec le roi que M. le Duc, le maréchal de Villeroy, et l'évêque de Fréjus. En chemin pour aller dans le cabinet du conseil, je m'approchai de M. le duc d'Orléans qui me prit sous le bras et se jeta dans mon oreille, s'arrêta dans un détroit de porte, et me dit que le roi, à la mention de son mariage, s'était mis à pleurer, qu'ils avaient eu toutes les peines du monde, M. le Duc, Fréjus et lui, d'en tirer un oui, et après cela qu'ils avaient trouvé la même répugnance à aller au conseil de régence, dont nous avions vu la fin. Il n'eut pas loisir de m'en dire là davantage, et nous rentrâmes dans le cabinet du conseil avec lui. Or, il était essentiel que le roi y déclarât, ou du moins y fût présent à la déclaration de son mariage, qui était chose si personnelle qu'elle n'y pouvait passer sans lui. Ceux qui le composaient et qui étaient demeurés dans le cabinet du conseil, surpris de cette longue et inusitée conférence dans le cabinet du roi, nous voyant rentrer, s'approchèrent avec curiosité sans toutefois oser demander ce que c'était; tous avaient l'air occupé. M. le duc d'Orléans s'amusa comme il put avec les uns et les autres, disant que le roi allait venir. Les trois maréchaux et moi qui rentrions avec M. le duc d'Orléans, nous séparâmes sans nous trop mêler avec personne. Cela fut court. Le roi entra avec M. le Duc et le maré-

chal de Villeroy, et tout aussitôt on se mit en place. Le cardinal Dubois, qui n'entrait plus au conseil de régence depuis qu'il portait la calotte rouge, s'en était allé tout de suite au sortir du cabinet du roi.

Assis tous en place, tous les yeux se portèrent sur le roi, qui avait les yeux rouges et gros, et avait l'air fort sérieux. Il y eut quelques moments de silence pendant lesquels M. le duc d'Orléans passa les yeux sur toute la compagnie qui paraissait en grande expectation; puis les arrêtant sur le roi, il lui demanda s'il trouvait bon qu'il fît part au conseil de son mariage. Le roi répondit un oui sec, en assez basse note, mais qui fut entendu des quatre ou cinq plus proches de chaque côté, et aussitôt M. le duc d'Orléans déclara le mariage et la prochaine venue de l'infante, ajoutant tout de suite la convenance et l'importance de l'alliance, et de resserrer par elle l'union si nécessaire des deux branches royales si proches, après les fâcheuses conjonctures qui les avaient refroidies. Il fut court, mais nerveux, car il parlait à merveille et demanda les avis; on peut bien juger quels ils furent. Presque aucun n'étendit le sien, sinon les maréchaux de Besons et d'Huxelles un peu; l'évêque de Troyes, le maréchal d'Estrées un peu davantage. Le maréchal de Villeroy n'approuva qu'en deux mots, ajoutant d'un air chagrin qu'il était bien fâcheux que l'infante fût si jeune. Je m'étendis plus qu'aucun, mais toutefois sobrement. Le comte de Toulouse approuva en deux mots de fort bonne grâce, M. le Duc aussi; puis M. le duc d'Orléans parla encore un peu sur l'unanimité des suffrages à laquelle il s'était bien attendu sur un mariage si convenable, sur quoi il s'étendit encore un peu. Puis se tournant vers le roi, il s'inclina, et d'un air souriant, comme pour l'inviter à prendre le même, il lui dit: « Voilà donc, sire, votre

mariage approuvé et passé, et une grande et heureuse affaire faite. » Puis tout aussitôt il ordonna le rapport de l'affaire du papier, qui passa avec un grand air de regret de toute la compagnie, et dans laquelle j'opinai négativement en deux mots, comme j'en étais convenu avec M. le duc d'Orléans.

Le conseil levé, chacun se retira sans trop se joindre les uns les autres. Je démêlai sans peine que le gros approuvait la réunion avec l'Espagne, mais était peiné de l'enfance de l'infante, qui retardait si fort l'espérance d'en voir des enfants au delà du temps où le roi pouvait devenir père, et j'en remarquai d'autres à qui rien n'en plaisait, tels que les maréchaux de Villeroy, Villars, Huxelles et sournoisement Tallard.

Je laissai rentrer M. le duc d'Orléans au Palais-Royal, puis j'allai l'y trouver, curieux de savoir plus en détail ce qu'il n'avait pu me dire qu'en gros à l'oreille entre ces deux portes. Il ne fit en effet qu'étendre ce qu'il m'avait dit, parce que tout s'était passé avec peu de paroles. Il me dit qu'après avoir dit au roi la convention de son mariage sous son bon plaisir, il ne doutait pas qu'il n'y voulût bien consentir, et qu'il ne l'approuvât; sur quoi voyant ses yeux rougir et s'humecter en silence, il n'avait pas fait semblant de s'en apercevoir, et s'était mis à expliquer à la compagnie la nécessité et les avantages de ce mariage, tels qu'il avait estimé devoir passer par-dessus l'inconvénient de l'âge de l'infante; que M. le Duc, après ce court discours, l'avait repris et approuvé fort bien en deux mots; que le cardinal Dubois avait étendu les raisons, et atténué l'inconvénient de l'âge, par l'avantage d'élever ici l'infante aux manières françaises, et d'accoutumer ensuite le roi et elle réciproquement, tout cela néanmoins en assez peu de mots, tandis que les larmes tombaient des yeux

du roi assez dru, et que de fois à autre Fréjus lui parlait bas, sans en tirer aucune réponse ; que le maréchal de Villeroy, avec force gestes et quelques phrases, avait dit qu'on ne pouvait s'empêcher de reconnaître l'utilité de la réunion des deux branches, ni aussi l'importance que le roi eût des enfants dès qu'il en pourrait avoir, et que dans une affaire aussi désirable, il était malheureux qu'il n'y eût point en Espagne de princesse d'un âge plus avancé ; que néanmoins il ne doutait point que le roi n'y donnât son consentement avec joie, et tout de suite lui en dit quelques paroles d'exhortation. M. le duc d'Orléans reprit là-dessus la parole sur les avantages et la nécessité incomparablement plus considérables que l'inconvénient de l'âge, mais en deux mots. Le cardinal Dubois ne parla plus et ils attendirent en grandes angoisses ce que l'affaire deviendrait entre les mains de Fréjus, qui était leur seule espérance. Ce prélat parla peu sur la chose. Il dit en s'adressant au roi qu'il devait marquer sa confiance aux lumières de M. le duc d'Orléans, sur un mariage qui le réunissait si heureusement avec le roi son oncle, comme il la lui donnait sur le gouvernement de son royaume, puis parlait bas au roi à reprises, et par-ci, par-là quelques paroles d'exhortation sèches et tout haut du maréchal de Villeroy, jusqu'à ce que enfin le roi eût prononcé qu'il y consentait. Tout cela s'était passé avant que les trois maréchaux et moi entrassions dans le cabinet. On en était alors à exhorter le roi d'aller au conseil de régence, où aussitôt après qu'il eut donné son consentement, M. le duc d'Orléans lui avait dit que sa présence était nécessaire pour un consentement public, et pour que le mariage fût passé au conseil de régence, sur quoi le roi larmoyait toujours et ne répondait point. Le reste dont nous fûmes témoins, je l'ai expliqué.

Le cardinal Dubois arriva en tiers comme M. le duc d'Orléans raisonnait avec moi sur tout ce détail qu'il venait de me raconter, et tous deux convinrent que, sans l'évêque de Fréjus qui encore s'était fait attendre et n'avait pas montré agir de trop bon cœur, ils ne savaient ce qui en serait arrivé. L'angoisse en avait été si forte, qu'ils s'en sentaient encore tous deux. Aussitôt on dépêcha un courrier en Espagne et un autre au roi de Sardaigne, grand-père du roi. La nouvelle courut Paris dès que ceux du conseil de régence en furent sortis ; les Tuileries et le Palais-Royal furent bientôt remplis de tout ce qui venait se présenter devant le roi et faire des compliments au régent de la conclusion de ce grand mariage, ce qui continua les jours suivants. Le roi eut peine à reprendre quelque gaîté tout le reste du jour, mais le lendemain il fut moins sombre, et peu à peu il n'y parut plus.

Rien ne fut plus marqué que le changement subit de cette cabale si opposée au régent, qui tenait si fortement au duc du Maine et qu'on appelait la vieille cour, dont il a été parlé ici tant de fois. Elle avait été jusqu'alors tout espagnole, et l'avait bien montré dans ses liaisons avec le prince de Cellamare et dans son union avec lui dans tous ses projets. L'Espagne alors dominée par Albéroni ne respirait que la chute du régent, et de gouverner la France par un vice-régent qu'elle nommerait et qui devait être le duc du Maine. Ainsi tant que l'Espagne fut contraire au régent, cette cabale ne prêchait que l'Espagne et professait un attachement public pour le roi d'Espagne. Sur quoi elle eut beau jeu par rapport à l'incroyable ensorcellement d'Angleterre, dû tout entier à l'intérêt personnel de l'abbé Dubois qui en devint cardinal, avec une pension d'Angleterre immense. Dès que la cabale vit le mariage

d'Espagne fait par le régent, elle en fut outrée et ne le put cacher. Ce fut bien pis dix ou douze jours après.

M. le duc d'Orléans, comme on l'a vu, jugea fort prudemment qu'il ne devait pas déclarer les deux mariages à la fois, et l'expérience qu'il eut de la déclaration de celui du roi, lui donna sujet de s'applaudir beaucoup d'avoir pris un conseil si sage. Il crut même avec raison devoir mettre cet intervalle avant de déclarer le second, pour laisser *raccoiser* les humeurs, et refroidir les esprits, mais il fallait enfin finir cette seconde affaire; ainsi dix ou douze jours après celle qui vient d'être rapportée, il alla chez le roi, après l'avoir dite à M. le Duc et à M. de Fréjus. Il les trouva dans le cabinet du roi, il en fit sortir tous les autres, et entrer le cardinal Dubois, et là il dit au roi l'honneur que le roi d'Espagne lui voulait faire, et lui demanda la permission de l'accepter. Cela se passa tout uniment, sans la moindre difficulté, mais le maréchal de Villeroy ne put s'empêcher, dans le compliment qu'il fit sur-le-champ à M. le duc d'Orléans, de témoigner son étonnement, qui sentit fort le dépit. Le lendemain M. le duc d'Orléans en fit la déclaration au conseil de régence, le roi présent, qui y assistait presque toujours, où les avis et les courts compliments de chacun au régent ne furent qu'une même chose. Les maréchaux de Villeroy, Villars et d'Huxelles y parurent le visage enflammé, car le mariage de la fille de M. le duc d'Orléans avec le prince des Asturies fut public dès qu'il eut été annoncé au roi, et ne purent cacher leur dépit, pour ne pas dire leur désespoir. Le maréchal de Tallard et quelques autres n'en étaient pas plus contents; mais à travers un embarras qu'ils ne purent cacher, ils se contraignirent davantage. Le lendemain le roi alla au Palais-Royal, puis à Saint-Cloud, faire compliment sur ce grand et incroyable mariage à

M. le duc et à madame la duchesse d'Orléans, a mademoiselle de Montpensier et à Madame, où toute la cour et tous les ministres étrangers et tout ce qu'il y eut de considérable à Paris accourut en foule.

Il faut avouer ici qu'il n'y eut rien en soi de si surprenant que le mariage du prince des Asturies avec une fille de M. le duc d'Orléans, après tout ce qui s'était passé de personnel entre ce prince et le roi d'Espagne, tant pendant les dernières années du dernier règne, où il ne s'était agi de rien moins que de couper la tête à M. le duc d'Orléans, par les menées de la princesse des Ursins, du duc du Maine, de madame de Maintenon, de la cabale de Meudon, comme on l'a vu en son temps; de le chasser depuis de la régence, et de le perdre par les intrigues du duc du Maine qui voulait régner en sa place, d'Albéroni et de l'ambassadeur Cellamare, enfin par tout ce qui s'était passé d'inique contre l'Espagne pour favoriser l'Angleterre même aux dépens de la France, par un aveuglement forcené pour l'intérêt unique et personnel de Dubois; et que ce même Dubois qui devait être si odieux à l'Espagne, ait osé concevoir le dessein d'y réconcilier son maître, encore plus odieux, comme en ayant été si cruellement offensé, et comme en ayant bien su depuis rendre l'offense; que Dubois, dis-je, non-seulement en soit venu à bout, mais encore de porter une fille de M. le duc d'Orléans sur le trône d'Espagne, il faut convenir que c'est le chef-d'œuvre de l'audace et d'un bonheur sans pareil! Le détail de la négociation n'est jamais venu à ma connaissance.

M. le duc d'Orléans était tenu de trop court depuis longtemps par Dubois, pour m'en faire part, et le secret du traité du double mariage ne m'aurait jamais été confié quand il fut conclu, sans ce reste d'amitié, de confiance, d'habitude, qui fut plus fort dans M. le duc

d'Orléans que le poids de Dubois sur sa faiblesse, fatiguée de m'avoir caché le projet, tant qu'il ne fut pas arrêté et convenu. Je ne puis donc rien dire de toute cette négociation, dont M. le duc d'Orléans m'a laissé ignorer le détail après comme devant, et à qui aussi je n'en ai point fait de question, sinon qu'il me dit que le mariage de sa fille avait été la condition absolue de celui du roi, et que le roi d'Espagne était si intimement et si parfaitement Français, qu'il n'avait fait de difficulté à rien moyennant le mariage de sa fille; de là je juge que s'il y eut de l'effronterie à tenter ce traité, il fut conclu tout de suite par le bonheur sans pareil de l'inclination de Philippe V, si passionnément française, qu'elle surnagea à tout pour mettre sa fille sur le trône de ses pères. *Fortuna e dormire*, dit l'Italien, ou pour mieux dire, la Providence qui règle tout et qui produit tout par des ressorts profondément cachés aux hommes. Car il faut dire que, quoi qu'il soit arrivé de ces mariages, par la mort de M. le duc d'Orléans uniquement, il en a bien profité pendant le court reste de sa vie, et lui et la France bien plus grandement, s'il avait vécu les années ordinaires des hommes, auquel cas l'infante eût bien sûrement régné en France.

Si la nouvelle de la déclaration du mariage du roi avait bien étourdi et affligé la cabale opposée à M. le duc d'Orléans, celle de la déclaration de celui d'une des princesses ses filles avec le prince des Asturies l'atterra. Ce fut un accablement si marqué dans toute leur contenance, qu'il les distinguait aux yeux les moins perçants, et les tint plusieurs jours dans un morne silence. Aucun de ce qui la composait ne s'était défié que le roi d'Espagne pût être réconcilié à M. le duc d'Orléans ; combien moins qu'il pût être capable d'accepter une de ses filles pour lui faire porter sa couronne après lui! Dans la pleine

confiance de cette impossibilité en effet si parfaitement apparente, ils avaient sans cesse les yeux et le cœur tournés sur le roi d'Espagne comme étant également le fils de la maison et le plus irréconciliable ennemi de M. le duc d'Orléans. Ils n'avaient donc aussi que l'Espagne dans la bouche, qui était l'ancre de leurs espérances, la protection de leurs mouvements, le seul moyen de l'accomplissement de leurs désirs, et par tout ce que Dubois n'avait cessé de faire contre elle en faveur de l'Angleterre, l'occasion continuelle et sans indécence de fronder et décrier le régent et son gouvernement qui, d'ailleurs, leur avait donné beau jeu du côté des finances et de celui de sa vie domestique. Toutes ces choses si flatteuses qui, malgré le peu de succès de leur malignité, de leur haine, de leurs efforts, faisaient toutefois encore toute la nourriture de leur esprit, de leur volonté, de leurs vues, non-seulement tombaient et disparaissaient par ce double mariage, mais se tournaient contre eux, et les laissaient, dans le moment même, en proie au vide, à la nudité, au désespoir, sans nul point d'appui, sans bouclier, sans ressources. L'horreur qu'ils conçurent aussi d'un revers si subit et si complétement inattendu fut plus visible que facile à représenter, et plus forte qu'eux et que leurs plus politiques. J'avoue que c'était un plaisir pour moi d'en rencontrer hommes, femmes, gens de tous états. Je l'ai déjà dit, cette cabale s'était reconcertée depuis le rétablissement du duc du Maine et les nouvelles entreprises du parlement, depuis le lit de justice des Tuileries; mais ce dernier coup l'écrasa. Néanmoins, ayant un peu repris ses esprits au bout de quelques jours, elle se mit à détester l'Espagne à la même mesure qu'elle s'y était attachée, et ce contraste fut si subit, si entier, si peu mesuré, qu'il ne fallait que le

voir et l'entendre pour en sentir la cause, même dans ceux dont le bas aloi avait détourné tout soupçon.

Le premier président et sa cabale des gens du parlement frémissaient ouvertement, ainsi que beaucoup de gens de cette prétendue noblesse, dont le duc et la duchesse du Maine s'étaient si heureusement servis par leurs prestiges, comme on l'a vu ici en son temps, et dont l'imbécile aveuglement subsistait encore pour eux. Force grands seigneurs, même du conseil de régence, même des mieux traités d'ailleurs, ne pouvaient cacher leur contrainte, en sorte que par le subit effet de la nouvelle de ces mariages, dont ils ne se purent défendre dans le premier étourdissement, qui fut même assez long, on en découvrit plus qu'on n'avait fait par les perquisitions estropiées de l'affaire de Cellamare et du duc et de la duchesse du Maine, quoique dès lors on en eût plus trouvé, même parmi les grands et les considérables, qu'on n'aurait voulu, et qu'on crut devoir étouffer, comme il a été dit dans le temps. Aux cris contre l'Espagne, ils en joignirent contre M. le duc d'Orléans qui, disaient-ils, sacrifiait le roi à un enfant sorti à peine du maillot, pour marier si grandement sa fille, et pour la criminelle espérance qu'en retardant sa postérité, il pût manquer, avant l'âge de l'infante, et M. le duc d'Orléans régner lui et la sienne en sa place, après s'être fait un appui de l'Espagne si justement et si longuement son ennemie personnelle. Ainsi, de rage, ils criaient à l'habileté pour en donner l'impression la plus sinistre; mais la douleur vive excite les cris. On les méprisa et on ne songea plus qu'à exécuter promptement tout ce qui pouvait l'être de ce traité de double mariage, et à jouir et profiter de ses fruits. On eut raison alors, après l'imprudence d'une déclaration si étrangement précoce et si propre à rallumer tous les mouvements du

dehors et du dedans. On ne sera pas longtemps sans voir combien il était devenu instant d'achever ce qu'on avait déclaré. La cabale, tout accablée qu'elle fût pendant les premiers jours, reprit encore quelque courage, et se mit à travailler à éloigner les mariages pour se donner le temps de les pouvoir rompre tout à fait. Ce fut aussi le coup de partie de ne lui en pas laisser le loisir.

J'étais, pendant toutes ces démarches si différentes, aux mains avec le cardinal Dubois. Il était enragé de mon ambassade, et comme tout me le montra manifestement dans tout son préparatif et sa durée, il avait résolu, en gardant tous les dehors, de me ruiner et de me perdre. Je m'en défiais bien, et j'eus lieu tout aussitôt de n'en point douter. De lui à moi d'abord, profusions d'amitié, d'attachement, de chose à moi due que cette ambassade et ses suites pour mes enfants, de tout ce que M. le duc d'Orléans me devait de reconnaissance et d'amitié, et lui-même de mes anciennes bontés pour lui de tous les temps. Avec ces propos et des généralités sur la chose, il évita tant qu'il put d'entrer en matière pour avoir lieu de tout précipiter et de ne me pas donner le loisir de rien discuter avec lui, pour me faire tomber dans tous les panneaux qu'il me tendrait, et d'ailleurs dans tous les inconvénients possibles. Ce fut une anguille qui glissa sans cesse entre mes mains tant qu'il sentit quelque distance jusqu'à mon départ. Comme il le vit s'approcher, il se mit à me prêcher la magnificence et à vouloir entrer dans le détail de mon train. Je le lui expliquai, et tout autre l'eût trouvé plus que convenable; mais comme son dessein était de me ruiner, il s'écria donc et l'augmenta d'un tiers. Je lui représentai l'excès de cette dépense, l'état des finances, le déchet prodigieux du change; j'en eus pour toute réponse que cela devait être ainsi pour la dignité du roi dans une ambassade de

cet éclat, et que c'etait à sa majesté à en porter toute la dépense. J'en parlai à M. le duc d'Orléans, qui me donna plus de loisir à mes représentations; mais qui, persuadé par le cardinal, me tint le même langage.

Cet article passé, ce dernier voulut savoir le nombre d'habits que j'aurais et que je donnerais à mes enfants, et quels ils seraient; en un mot, il n'est détail de table et d'écurie où il n'entrât et qu'il n'augmentât du double. Embarrassé de ma résistance et de mes raisons, il me détachait tantôt Bellisle, tantôt le Blanc, qui, comme d'eux-mêmes et comme mes amis, m'exhortaient à ne pas m'opiniâtrer contre un homme si impétueux, si dangereux, si fort en totale possession de la facilité et de la faiblesse de M. le duc d'Orléans, qui, moi parti, demeurerait sans contre-poids et aurait beau jeu à profiter de mon absence, tandis que j'aurais à passer indispensablement par lui dans tout le cours de mon ambassade. Tout cela n'était que trop vrai. Il fallut donc céder, quoique je sentisse bien qu'une fois embarqué ils ménageraient la bourse du roi aux dépens de la mienne.

Dès que les mariages furent déclarés, je pressai pour l'être, afin de pouvoir faire travailler à mes équipages. Cela m'avait été très-expressément défendu jusque-là, et avec raison pour ne donner d'éveil à personne, mais la raison, cessant avec la déclaration des mariages, et d'ailleurs le temps pressant, je ne crus pas que cela pût recevoir aucune difficulté. Je m'y trompai. Les défenses subsistèrent, quoi que je pusse alléguer. C'est que le cardinal voulait qu'il m'en coûtât le double par la précipitation, ainsi qu'il arriva, et me mettre de plus dans l'impossibilité d'avoir tout, faute de temps, et cette faute me l'imputer tant auprès de M. le duc d'Orléans qu'il avait entièrement prévenu, qu'en Espagne, et faire de plus crier les envieux après moi. Néanmoins je ne

cessais de presser là-dessus, et en même temps d'entamer les instructions qui m'étaient nécessaires, et qui, se passant du cardinal et de M. le duc d'Orléans à moi, n'affichaient rien en public comme la préparation des équipages. Ce fut encore ce que je ne pus obtenir; ils me répondaient lestement qu'en une ou deux conversations la matière serait épuisée. C'est que le cardinal voulait que je ne fusse instruit qu'en l'air, m'ôter le loisir des réflexions, des questions, des éclaircissements, et me jeter dans les embarras et les occasions de faire des sottises qu'il comptait bien de relever fortement. Enfin, lassé de tant et de si dangereuses remises, et comprenant bien que ma déclaration ne se différait que pour les faire durer jusqu'à l'extrémité, j'allai le mardi 23 septembre trouver M. le duc d'Orléans, et pris exprès mon temps qu'il était dans son appartement des Tuileries; là, je lui parlai si bien, qu'il me dit qu'il n'y avait qu'à monter chez le roi où il était avec ses sous-gouverneurs et peu de monde qu'on n'en fit point sortir, je fus déclaré. Au sortir du cabinet, M. le duc d'Orléans me fit monter dans son carrosse qui l'attendait, et me mena au Palais-Royal où nous commençâmes à parler sérieusement d'affaires sur mon ambassade.

Je crois que le cardinal Dubois fut bien fâché de la déclaration qu'il voulait encore différer, et qu'elle se fût faite de la sorte. Mais après cela, il n'y eut plus moyen de reculer. Dès le lendemain on se mit à travailler à mes équipages, sur lesquels le cardinal montra autant d'empressement et d'impatience qu'il avait auparavant affecté de lenteur et de délais. Il envoyait presser les ouvriers, voulait voir un habit de chaque sorte de domestique, livrée et autres, en augmenta encore la magnificence, et se fit apporter tous les habits faits pour moi et pour mes enfants. Enfin la presse de me faire partir dès que je fus

déclare fut si grande, qu'il fit transporter tout ce qui put l'être sur des haquets en poste jusqu'à Bayonne, ce qui ne fut pas à bon marché pour moi. Il voulut savoir qui je mènerais en m'exhortant à une grande suite. Je lui nommai le comte de Lorge, le comte de Céreste, mes deux fils, l'abbé de Saint-Simon, son frère, le major de son régiment, qui avait servi en Espagne, fort entendu, officier de grande distinction, et qui me fut infiniment utile; je le fis depuis lieutenant de roi de Blaye; un mestre de camp réformé dans le régiment de mon second fils; l'abbé de Mathan, ami de l'abbé de Saint-Simon, qui est toujours depuis demeuré des miens. On a vu ailleurs que je l'étais fort de M. de Brancas. Céreste son frère de père et de mère, mais de vingt-cinq ans plus jeune, était aussi ami de mes enfants. Il eut envie de faire ce voyage; son frère aussi désira qu'il y vînt, et je le tins à honneur. Nous fîmes lui et moi grande connaissance dans ce voyage. Je trouvai en ce jeune homme un homme tout fait et fait également pour l'agréable et le solide. L'estime forma l'amitié qui a depuis subsisté intime.

Le cardinal approuva fort toute cette compagnie; mais je fus bien surpris lorsqu'il m'envoya Bellisle et le Blanc me dire qu'il fallait que je menasse une quarantaine d'officiers des régiments de cavalerie de mes enfants et de celui d'infanterie du marquis de Saint-Simon, à quoi ils suppléeraient si ces corps ne m'en pouvaient fournir ce nombre. Je m'écriai à la folie et à la dépense. Je représentai au régent et au cardinal l'inutilité d'un accompagnement si nombreux, si coûteux, si embarrassant; qu'on n'avait jamais fait d'accompagnement militaire à aucun ambassadeur, excepté le marquis de Lavardin, parce qu'il allait à Rome, malgré le pape Innocent XI, soutenir à vive force les franchises des am-

bassadeurs que le pape avait supprimées, et à quoi les autres puissances avaient consenti ; qu'on savait que le pape tout autrichien serait soutenu par les forces que feraient couler dans Rome le vice-roi de Naples et le gouverneur de Milan, ce qui avait empêché d'envoyer force gardes marines et officiers à Rome, pour soutenir M. de Lavardin ; que moi au contraire j'allais exercer une ambassade de paix, d'union, de ralliement intime, qui n'avait aucun besoin d'escorte; qu'outre l'inutilité et la dépense extrême de mener et défrayer quarante officiers des troupes du roi, ces officiers ne pourraient être que des jeunes gens dont la tête, la galanterie indiscrète et française, les aventures me donneraient plus d'affaires que toutes celles de l'ambassade. Rien de plus évidemment vrai et raisonnable que ces représentations; rien de plus inutile et de plus mal reçu.

Le cardinal avait entrepris de me ruiner et de me susciter tout ce qu'il pourrait d'embarras, d'affaires et de tracasseries en Espagne. Il crut avec raison que rien n'était plus propre à l'y faire réussir que de me charger de quarante officiers. Faute d'en trouver, je n'en menai que vingt-neuf, et si le cardinal réussit du côté de ma bourse, je fus si heureux, et ces messieurs si sages, qu'il n'en tira rien de ce qu'il s'en était proposé. Il manda à Sartine de faire en Espagne tout ce qui ne se pourrait faire que là pour mes équipages, mules, carrosses, domestiques espagnols, provisions, outre celles que je tirerais de France, lequel s'en acquitta à souhait.

Sartine était de Lyon, où il s'était mêlé de banque, et avait eu la direction générale des vivres des armées d'Espagne ; il s'y était stabilié, il y avait eu force hauts et bas de la fortune. C'était un homme de figure agréable, d'esprit et de beaucoup d'entendement, d'intelligence, d'expédients, et beaucoup de facilité, d'agrément

et d'expédition dans le travail. Il était souvent consulté sur les résolutions à prendre, personnellement bien avec le roi d'Espagne, et avec la plupart des ministres et des grands, sur un pied d'honnête homme et de considération. Je n'en ai jamais vu rien que de bon ni ouï dire aucun mal tant soit peu fondé. Des amis si considérables et les marques fréquentes de la confiance du roi, lui firent des ennemis. Il fut poussé à l'intendance générale de la marine par son ami Tinnaguas, qui en était secrétaire d'état, et eut aussi une place dans une junte formée pour le commerce. Albéroni, dès ses premiers commencements, perdit Tinnaguas, et Sartine remit son intendance qu'il sentit bien qu'on lui ôterait; mais Albéroni le poussa sur des comptes quoique apurés, et lui retint en même temps ses papiers. Il lui fit de plus un crime de ses liaisons avec le duc de Saint-Aignan, et quand il força cet ambassadeur à se retirer en France, de la façon qui a été racontée en son temps, il fit arrêter Sartine, lui fit très-inutilement subir divers interrogatoires, et Sartine ne sortit de prison que lorsque Albéroni sortit lui-même d'Espagne. Ce n'était pas un homme sans ambition, mais sage et sans se méconnaître, laborieux, actif, pénétrant, extrêmement au fait de la marine et du commerce d'Espagne et des Indes, d'ailleurs serviable et bon ami, doux, aimable dans le commerce, fort français sans s'en cacher, et néanmoins généralement aimé des Espagnols dans tous les temps. Il épousa une camériste de la reine, qui était fort bien avec elle. Peu après mon départ, il fut intendant de Barcelone, l'a été longtemps, et est mort dans cet emploi. Je me suis étendu sur lui, parce qu'il m'a été très-utile en Espagne, et pour mes affaires, et pour mille choses de la cour et du gouvernement, en sorte que j'étais demeuré en liaison avec lui.

CHAPITRE DLXIV.

Je consulte utilement Amelot et les ducs de Berwick et de Saint-Aignan. — Utilité que je tire des ducs de Liria et de Veragua. — Leur caractère. — Mon instruction. — Remarques sur icelle. — Valouse. — Son caractère et sa fortune. — Laroche. — Estampille. — Laullez. — Sa fortune et son caractère. — Mon utile liaison avec lui. — Scélératesse du cardinal Dubois, et faiblesse inconcevable de M. le duc d'Orléans dans les ordres nouveaux et verbaux que j'en reçois sur préséance et visites. — Duc d'Ossone nommé ambassadeur d'Espagne pour le mariage du prince des Asturies. — On lui destine le cordon bleu. — Je ne veux point profiter de la nouveauté de cet exemple. — Continuation des étranges procédés de Dubois à mon égard. — La Fare envoyé en Espagne de la part de M. le duc d'Orléans. — Malice à mon égard du cardinal Dubois qui prend à Torcy la charge des postes. — Bon traitement fait à Torcy. — La duchesse de Ventadour et madame de Soubise en survivance gouvernantes de l'infante, et le prince de Rohan chargé de l'échange des princesses.

Mon premier soin, sitôt que la déclaration me mit en liberté, fut d'écrire au duc de Berwick qui commandait en Guyenne, et se tenait pour lors à Montauban, et de voir Amelot et le duc de Saint-Aignan, pour tirer d'eux toutes les lumières et les instructions que je pourrais sur l'Espagne où ils avaient tous trois été longtemps. J'en tirai de solides d'Amelot, et du duc de Saint-Aignan un portrait des gens principaux en crédit, ou par leur état,

ou par leur intrigue, très-bien écrit, et que j'ai reconnu parfaitement véritable; du duc de Berwick, quelque chose de semblable, mais fort en raccourci et avec plus de mesure; mais ce qui me fut infiniment utile, c'est ce qu'il fit de lui-même qui fut de mander au duc de Liria, son fils, établi, comme on l'a vu ici en son temps, en Espagne, de me servir en toutes choses; il le fit au point de ne dédaigner pas d'aider si bien Sartine sur ce qui regardait mes équipages, que je dois avouer que, dans un temps si court pour la paresse et la lenteur espagnoles, je n'aurais, sans lui, trouvé rien de prêt en arrivant.

Mais en quoi il me servit le plus utilement, ce fut à me faire connaître les personnages, les liaisons, les éloignements, les degrés de crédit et les caractères, et mille sortes de choses qui éclairent et conduisent dans l'usage, et conduisent adroitement les pas. Il me valut de plus la familiarité du duc de Veragua, frère de sa femme, qui, bien que jeune, avait passé par les plus grands emplois, avec grand sens et beaucoup d'esprit, qu'il avait extrêmement orné et savait infiniment, tant sur les personnages divers et les intrigues, que sur la naissance, les dignités, et toute espèce de curiosités savantes de cette nature qui m'en ont extrêmement instruit. Il était, comme on le verra, ailleurs, en traitant des grands d'Espagne, il était, dis-je, masculinement et légitimement d'une branche de la maison de Portugal, et descendait, par sa grand'mère, du fameux Christophe Colomb. Une maîtresse obscure, avec qui il ne se ruinait pas, car il était avare, et la lecture partageaient son temps et sa paresse, fort bien toutefois avec tout le monde, et considéré de la cour autant qu'elle en était capable. Vilain de sa figure, sale et malpropre à l'excès, avec des yeux pleins d'esprit, aussi en avait-il beaucoup, et délié sous

une apparence grossière, de bonne compagnie et quelquefois fort plaisant sans y songer, d'ailleurs doux, de bon commerce, entendant raillerie jusque-là que ses amis l'appelaient familièrement don Puerco, et que dînant une fois chez le duc de Liria, à Madrid, nous lui proposâmes de manger au buffet, parce qu'il était trop sale pour être admis à table. Tout cela se passait en plaisanterie qu'il recevait le mieux du monde. La duchesse de Liria, sa sœur, et lui s'aimaient extrêmement; ils n'avaient point d'autres frères ni sœurs et avaient perdu père et mère, de sorte qu'étant mort longtemps après sans s'être marié, ses grands biens passèrent à la duchesse de Liria et à ses enfants. Le duc de Liria avait de l'esprit et des vues; il était agissant et courtisan, connaissait très-bien le terrain et les personnages, était autant du grand monde que cela se pouvait en Espagne, bien avec tous, lié avec plusieurs, mais désolé de se trouver établi en Espagne, à la tristesse de laquelle il ne s'accoutumait point; il n'aspirait qu'à s'en tirer par des ambassades, comme il fit à la fin, et il aimait si passionnément le plaisir, qu'il en mourut longtemps après à Naples; après être revenu de son ambassade d'Allemagne et de Moscovie, il passa, au retour, par la France, et me donna, par écrit, des choses fort curieuses sur la cour de Russie.

Ce ne fut pas sans peine et sans tous les délais que le cardinal Dubois y put apporter, que je tirai enfin de lui une instruction : j'y vis ce que je n'ignorais pas sur la position présente de l'Espagne. Après qu'on eut enfin arraché son accession aux traités de Londres, elle avait signé une alliance défensive avec la France et l'Angleterre sur le fondement des traités d'Utrecht, de la triple alliance de La Haye, et des traités de Londres, laquelle alliance défensive contenait une garantie réciproque

des états dont la France, l'Espagne et l'Angleterre jouissaient, et tacitement confirmaient très-fortement les renonciations réciproques qui étaient le grand point de M. le duc d'Orléans, et la succession protestante de l'Angleterre dans la maison d'Hanovre, qui était le grand point du cardinal Dubois, et pas un des deux, celui personnel du roi et de la reine d'Espagne qui eurent toujours le plus vif esprit de retour. Par ce même traité d'alliance défensive, la France et l'Angleterre promirent leurs bons offices à l'Espagne, pour régler au congrès de Cambrai, où il ne se fit rien du tout, les différends qui restaient à ajuster entre l'empereur et le roi d'Espagne. Ce n'est pas qu'il y eût rien à négocier là-dessus à Madrid, mais j'ai cru à propos d'exposer la situation de l'Espagne, lorsque j'y allai, avec l'empereur, la France, l'Angleterre et la Hollande, pour ne la pas laisser oublier; avec cela le cardinal Dubois était fort en peine d'une nouvelle promotion de grands d'Espagne que l'empereur venait de faire contre ses propres engagements, et chargea mon instruction de ce qu'il put, pour faire avaler cette continuation d'entreprise le plus doucement qu'il se pourrait à la cour d'Espagne. La chose finit, parce que le roi d'Angleterre obtint une déclaration de Vienne, que l'empereur n'avait point entendu et ne prétendait point faire des grands d'Espagne, que cette qualité ne se trouvait point dans les lettres patentes qu'il avait accordées à quelques seigneurs, mais seulement des distinctions et des honneurs qu'il était maître de donner à qui lui plaisait dans sa cour.

Cette instruction, après avoir relevé avec beaucoup d'affectation l'utilité pour l'Espagne de l'alliance d'Angleterre et les soins du régent pour y parvenir, qui toutefois fut au mot de l'Angleterre et au détriment de l'Espagne et même du commerce de France, pour favo-

riser en tout celui d'Angleterre, comme il a été expliqué ici ailleurs et fort insisté sur la passion du régent de servir en tout l'Espagne, a grand soin de me recommander de prendre bien garde qu'il ne prît envie au roi d'Espagne de porter de nouveau la guerre en Italie, comptant sur la France et l'Angleterre, et à ce propos donne faussement pour motif à l'invasion de la Sardaigne et à la guerre de Sicile l'emprisonnement de Molinez. On a vu ici, d'après M. de Torcy, combien peu de cas et longtemps Albéroni en fit, et qu'il ne réchauffa cette affaire que quand il eut résolu de porter la guerre en Italie, pour des raisons personnelles uniquement à lui. C'est ce que M. le duc d'Orléans avait tant vu par les lettres de la poste qu'il était impossible que le cardinal Dubois le pût ignorer.

De son extrême attention à me munir de tout ce qu'il put pour faire bien valoir l'alliance d'Angleterre à l'Espagne, résultait une injonction pathétique de vivre dans un commerce étroit à Madrid avec le colonel Stanhope, ambassadeur d'Angleterre, et de lui confier tout ce qui pourrait être relatif aux intérêts des trois couronnes, en même temps de n'en avoir aucun sous tel prétexte que ce pût être avec les personnes attachées au prétendant, surtout à l'égard des desseins ou projets que ce prince ou ses serviteurs pourraient former de troubler le gouvernement présent d'Angleterre; en particulier, d'éviter le duc d'Ormond, toutefois sans incivilité marquée.

Après ce que M. le duc d'Orléans m'avait si précisément dit que c'était l'Espagne qui lui avait forcé la main pour la déclaration actuelle des mariages et l'échange des princesses, je fus très-surpris de trouver le contraire dans le narré de mon instruction. J'y trouvai aussi une grossière ignorance qui regardait la façon de

me faire dispenser d'une entrée. Les ambassadeurs de l'empereur n'en faisaient point à Madrid sous les rois d'Espagne de la maison d'Autriche comme ambassadeurs de famille. Sur cet exemple, aucun ambassadeur de France vers Philippe V n'y en a fait, et je n'ai pas compris comment un fait si public, et si fréquemment réitéré par le changement de nos ambassadeurs, a pu échapper au cardinal Dubois et même à ses bureaux.

L'instruction me défendait de recevoir chez moi Magny et les Bretons réfugiés en Espagne, et Marsillac; de n'avoir pas la même incivilité pour ce dernier en lieux tiers que pour les autres, et de voir avec une civilité simplement extérieure le prince de Cellamare, qui portait alors le nom de duc de Giovenazzo, et les parents et amis de la princesse des Ursins comme les autres.

Enfin, pour ne m'attacher qu'aux choses principales de l'instruction, elle ne me prescrivit rien en particulier sur les visites et le cérémonial, mais d'en user comme avait fait le duc de Saint-Aignan, et le cardinal Dubois y joignit un extrait du cérémonial pratiqué par nos ambassadeurs en Espagne et à leur égard, depuis M. de la Feuillade, archevêque d'Embrun, mort évêque de Metz.

Je ne pouvais douter que je n'eusse affaire à un ennemi, et maître, après mon départ, de l'esprit de M. le duc d'Orléans. Je voulus donc avoir ma leçon faite jusque sur les plus petites choses, pour ne laisser à sa malignité que ce qu'il serait impossible d'y dérober; ainsi je lui fis à mi-marge plusieurs observations et questions, tant sur des choses portées par l'instruction que sur d'autres qui ne s'y trouvaient pas. Il répondit à côté assez bien et assez nettement. On verra bientôt où il m'attendait.

Le cardinal Dubois n'oublia pas le père d'Aubenton,

L'instruction me prescrivit des compliments, des témoignages de reconnaissance du régent, de ses désirs empressés de la lui témoigner, de lui dire que rien ne m'était plus recommandé que de prendre en lui une entière confiance. Cela fort étendu était accompagné d'un fort grand éloge. C'étaient deux fripons des plus insignes, dignes de se louer l'un l'autre et d'être abhorrés de tout le reste des hommes, surtout des gens de bien et d'honneur ; l'instruction ne fit mention que de lui, de toute la cour d'Espagne, de Valouse et de Laroche, pour lesquels elle me prescrivit de l'honnêteté, mais de les regarder comme des gens timides, inutiles, dont on n'avait jamais tiré secours ni la moindre connaissance. Valouse, du nom de Boutin, était un gentilhomme du Comtat, élevé page de la petite écurie, très-médiocrement bien fait, d'esprit court, mais sage, appliqué, allant à son but et ne s'en écartant point, honnête homme et droit, mais qui craignait tout. Dumont, de qui il a été parlé plus d'une fois dans ces Mémoires, le proposa, sur son esprit sage, doux et timide, au duc de Beauvillier pour écuyer de M. le duc d'Anjou, qu'il suivit depuis en Espagne, et qui le fit quelque temps après major-dome, qui fut un grand pas. Au bout de plusieurs années, il l'avança bien davantage, car ayant fait don Lorenzo Manriquez grand écuyer, duc del Arco et grand d'Espagne, de premier écuyer qu'il était, il fit Valouse premier écuyer. Cette promotion était récente à mon arrivée en Espagne. Valouse fut premier écuyer jusqu'à sa mort, qui n'arriva que bien des années après, toujours très-bien avec le roi et la reine d'Espagne; aussi bien avec le duc del Arco, toujours ne se mêlant que de sa charge et d'aucune autre chose, toujours cultivant les gens en place, et honnêtement avec madame des Ursins, Albéroni, et ceux qui ont succédé, parce qu'ils

sentirent tous qu'ils n'en avaient rien à craindre; enfin sur les dernières années de Valouse, le roi d'Espagne lui donna la Toison-d'Or. Il avait depuis longtemps une clef de gentilhomme de la chambre sans exercice. Cette Toison, ainsi que bien d'autres, parut un peu sauvage.

Laroche n'était ni moins borné, ni moins timide, ni moins en garde de se mêler de quoi que ce fût, que l'était Valouse, doux, poli et honnête homme comme lui, mais aussi parfaitement inutile. Sa mère veuve était au vieux Bontems ce que madame de Maintenon était au roi, mais plus à découvert, tenant son ménage, et maîtresse de tout chez lui. Le plaisant est qu'on la courtisait pour plaire à Bontems, et que quand elle mourut il fut au désespoir et que le roi prit soin de le consoler. Il avait fait le fils de cette femme, tout jeune encore, valet de garde-robe du roi, et au départ du roi d'Espagne, il le fit être son premier valet de garde-robe. Sa sagesse, sa retenue, son air de respect pour les Espagnols leur plut, et lui et Valouse furent par là toujours bien avec eux. L'*estampille* est une manière de sceau sans armes, où la signature du roi est gravée dans la plus parfaite imitation de son écriture; ce sceau s'applique sur tout ce que le roi devrait signer et lui en ôte la peine. Il semblerait qu'un sceau de cette importance ne devrait être confié qu'à des personnes principales; mais l'usage d'Espagne, depuis qu'il a été inventé, est qu'il ne soit remis qu'à des subalternes de confiance. Laroche en fut chargé peu après qu'il fut en Espagne, où il avait suivi Philippe V; il s'en acquitta très-fidèlement et poliment au gré de tout le monde, et s'y maintint toute sa vie dans une sorte de confiance du roi d'Espagne, sous tous les divers ministères, parce que tous sentirent bien qu'ils n'avaient rien à craindre de lui. Il tenait, pour son état, une maison honorable où allait

bonne compagnie, et toujours plusieurs personnes à manger, ce que ne faisait pas Valouse qui ne dépensait rien. A l'égard du père d'Aubenton, je me réserve d'en parler ailleurs.

Laulez était alors à Paris de la part de l'Espagne, et l'abbé Landi de la part du duc de Parme. Le premier était un Irlandais, grand homme, très-bien fait et de bonne mine, qui avait été à l'abbé d'Estrées. Il le donna au roi d'Espagne, à la formation de ses gardes du corps sur le pied et le modèle de ceux du roi, comme un garçon brave, intelligent, fort honnête homme, avec de l'esprit et de la sagesse. Laulez était tel en effet, et par les détails de ces compagnies de gardes du corps, il entra dans la familiarité du roi, de la reine sa première femme, de la princesse des Ursins, et bientôt dans leur confiance; en quoi, pour cette dernière qui lui valut celle des maîtres, sa nation, étrangère à l'Espagne et à la France, lui servit beaucoup; il fut souvent chargé de commissions secrètes et délicates qu'il exécuta toutes fort heureusement. Il devint ainsi major des gardes du corps et lieutenant général; c'est en cet état qu'il vint en France, où il reçut le caractère d'ambassadeur au même temps que Maulevrier le reçut à Madrid. Les vues qui m'avaient fait souhaiter d'aller en Espagne me firent aussi désirer liaison avec ces deux envoyés. Louville se trouva en avoir beaucoup avec l'abbé Landi; et le duc de Lausun, qui attirait fort les étrangers chez lui, et qui y voyait Laulez, me facilita ce que je désirais auprès de lui. La connaissance fut bientôt faite : je voulais plaire au ministre d'Espagne, et lui ne le désirait pas moins à un serviteur intime de M. le duc d'Orléans; les choses se passèrent tellement entre nous que l'amitié s'y mit, qui a duré au delà de sa vie. Je reçus de lui mille bons avis et toutes sortes de bons offices et de ser-

vices en Espagne. Je le retrouvai à mon retour, et encore depuis la mort de M. le duc d'Orléans, et je fis inutilement l'impossible pour lui procurer l'ordre du Saint-Esprit. Enfin il retourna en Espagne avec l'infante, d'où il fut envoyé à Majorque, gouverneur de l'île et capitaine général, où il est mort très-longtemps après sans avoir été marié. Il y laissa deux sœurs filles qui y sont demeurées, qui s'adressèrent bien des années après à moi pour être payées d'avances faites par leur frère, et que j'ai servies de tout ce que j'ai pu dans cette affaire par mes amis. Par l'abbé Landi je voulais me concilier la petite cour de Parme qui avait en beaucoup de choses du crédit sur la reine d'Espagne; je trouvai un homme poli, assez agréable dans le commerce, qui fut court par mon départ, mais je n'en tirai rien à Paris ni en Espagne; il n'était plus à Paris quand j'y revins.

J'ai rapporté ce qu'il y eut de plus important ou de plus remarquable de l'instruction en forme qui me fut donnée. Quelle qu'elle fût, elle satisfaisait à tout avec le cérémonial de tous nos ambassadeurs en Espagne, depuis M. de la Feuillade, alors archevêque d'Embrun. J'eus plusieurs entretiens sur l'Espagne avec M. le duc d'Orléans et le cardinal Dubois ensemble ou séparément, et je n'imaginais pas qu'il se pût rien ajouter de nouveau, lorsque le cardinal Dubois me dit chez lui qu'il m'avertissait de prendre la première place à la signature du contrat de mariage du roi, et à la chapelle aux deux cérémonies du mariage du prince des Asturies, et de ne la laisser prendre sans exception à qui que ce fût. Je lui représentai que cela ne se pouvait attendre du nonce, à qui les ambassadeurs de France cédaient partout, même celui de l'empereur qui, sans difficulté, précédait ceux du roi. Il répondit que cela était vrai et bon partout, excepté dans ce cas singulier et comme

momentané, et que cela ne se pouvait autrement. Ma surprise fut grande d'un ordre si étrange. J'essayai de le ramener peu à peu en le touchant par son orgueil, en lui demandant comment j'en userais avec les cardinaux, s'il s'en trouvait quelqu'un en ces fonctions, et avec le majordome major, qui répond, mais fort supérieurement, à notre grand maître de France. Il se mit en colère, me déclara qu'il fallait que j'y précédasse le majordome major sans difficulté, et glissant sur celles des cardinaux, il m'assura qu'il ne s'y en trouverait point. Je haussai les épaules, et lui dis que je le priais d'y penser. Au lieu de me répondre, il me dit qu'il avait oublié une chose essentielle, qui était de prendre bien garde à ne rendre la première visite à qui que ce fût sans exception. Je répondis que l'article des visites n'était point oublié dans mon instruction; qu'elle portait que j'en userais à cet égard comme avait fait le duc de Saint-Aignan, et que l'usage, lequel il avait suivi, était de rendre la première visite au ministre chargé des affaires étrangères et aux conseillers d'état quand il y en avait, qui est ce que nous connaissons ici sous le nom de ministre. Là-dessus il s'emporta, bavarda, brava sur la dignité du roi, et ne me laissa plus loisir de rien dire. J'abrégeai donc la visite et m'en allai.

Quelque étranges que me semblassent ces ordres si nouveaux et verbaux, je voulus en parler au duc de Saint-Aignan, surtout à Amelot, qui en furent fort étonnés, et qui tous deux, ainsi que les précédents ambassadeurs, avaient fait tout le contraire, et trouvèrent extravagante la préséance sur le nonce en quelque occasion que ce fût. Amelot me dit de plus que je jouerais à essuyer tous les dégoûts possibles et à ne réussir à rien si je refusais la première visite au ministre des affaires étrangères, car pour les conseillers d'état ce n'était plus

qu'un nom, et la chose tombée en désuétude; mais que je devais aussi la première visite aux trois charges, qui seraient très-justement offensées et très-piquées si je leur refusais ce que tous ceux qui m'avaient précédé leur avaient rendu, et que je me gardasse bien de le faire si je ne voulais pas demeurer seul dans mon logis, et me faire tourner le dos au palais par tout ce que j'y trouverais de grand. J'expliquerai ailleurs ce que c'est que ces trois charges.

De cet avis d'Amelot, je compris aisément la raison de ces ordres nouveaux et verbaux. Le cardinal me voulait faire échouer en Espagne et me perdre ici; en Espagne, en débutant par offenser tout ce qui était de plus grand, et le ministre par lequel seul j'aurais à passer pour tout ce qui regardait mon ambassade; en attirer les plaintes ici, sûr de n'avoir rien écrit de ces ordres, nier me les avoir donnés, me désavouer, et en tirer contre moi tout le parti possible avec un prince qui n'aurait osé lui imposer, et soutenir que ces ordres m'avaient été donnés; que si au contraire je ne les exécutais pas, car il m'avait bien prescrit de rendre compte de leur exécution, il se donnerait beau jeu à m'accuser d'avoir sacrifié l'honneur du roi et la dignité de sa couronne à l'intérêt de plaire en Espagne pour en obtenir grandesse et Toison, et me faire défendre de les accepter pour mes enfants. C'eût été moins de vacarme sur le nonce; mais si j'avais pris place au-dessus de lui, il s'attendait bien que la cour de Rome en demanderait justice, et que cette justice entre ses mains serait un rappel honteux.

Ce détroit me parut si difficile que je résolus de ne rien omettre pour faire changer ces ordres, et je ne crus pas que M. le duc d'Orléans pût résister à l'évidence de ce qui les combattait, et à l'exemple constant de tous

ceux qui m'avaient précédé dans le même emploi. Je me trompai : j'eus beau en parler à M. le duc d'Orléans, je ne trouvai que faiblesse sous le joug d'un maître, d'où je jugeai ce que je pouvais espérer pendant mon éloignement. J'insistai à plusieurs reprises, toujours inutilement, et tous deux se tinrent fermes à me dire que si les précédents ambassadeurs avaient fait les premières visites, ce n'était pas un exemple pour moi dans une ambassade aussi solennelle et aussi distinguée que celle que j'allais exercer; et qu'à l'égard du nonce et du grand maître, l'exemple de précéder quiconque était formel au mariage de la reine Marie-Louise, fille de Monsieur, avec Charles II. Je représentai sur les visites que quelque solennelle et quelque distinguée que fût l'ambassade dont j'étais honoré, elle ne donnait point de rang supérieur à celui des ambassadeurs extraordinaires; que je l'étais, et que je ne pouvais prétendre rien de plus qu'eux, quelque différence qu'il y eût pour l'agrément entre l'affaire dont j'étais chargé et les autres sortes d'affaires. Sur l'exemple du mariage de Charles II avec la fille de Monsieur, que j'avais dans le cérémonial qui m'avait été remis de tous les ambassadeurs depuis M. de la Feuillade archevêque d'Embrun, j'y trouvai que le mariage s'était fait comme à la dérobée, dans un village, pour fuir la difficulté entre le prince d'Harcourt et le père du maréchal de Villars, ambassadeurs de France, tous deux d'une part, et les grands d'Espagne de l'autre; que les ambassadeurs s'étaient rendus à l'église de ce village; qu'y ayant trouvé plusieurs grands arrivés avant eux, saisis des premières places, ils s'en étaient plaints sur-le-champ au roi qui leur fit céder les deux premières places par les grands; que le nonce n'y était point, et nulle mention du majordome major. A cela point de réponse, mais l'opiniâtreté prévalut, et je vis en plein

l'extrême malignité du valet et l'indicible faiblesse du maître. Ce fut donc à moi à bien prendre mes mesures là-dessus.

Le duc d'Ossone fut nommé par l'Espagne pour venir ici faire, pour le mariage du prince des Asturies, avec le même caractère, les mêmes fonctions que j'allais faire en Espagne pour le mariage du roi. Il était frère du duc d'Ossone qui avait été ambassadeur d'Espagne au traité d'Utrecht, et qui mourut peu après sans enfants. Celui-ci portait le nom de comte de Pinto du vivant de son frère. Leur père avait été gouverneur du Milanais, conseiller d'état et grand écuyer de la reine d'Espagne : il mourut d'apoplexie étant en conférence avec le roi d'Espagne, en 1694. C'était le sixième duc d'Ossone, grand de première classe. Ils portaient le nom de Giron et de Tellez par une héritière entrée dans leur maison ; mais ils étaient Acuna y Pacheco, une des premières d'Espagne en tout genre, et des plus nombreuses par ses diverses branches, qui, par des héritières, portent divers noms, entre autres, alors, le marquis de Villena, duc d'Escalona, majordome major, et le comte de San-Estevan de Gormas, son fils, premier capitaine des gardes du corps, chef de toute cette grande maison ; le duc d'Uzeda, le marquis de Mansera, le comte de Montijo, tous grands d'Espagne. Ce duc d'Ossone, ambassadeur ici, était donc un fort grand seigneur qui s'y montra très-magnifique et très-poli, mais il n'était que cela : on sut que M. le duc d'Orléans avait résolu de lui donner le cordon bleu. Je m'exprime de la sorte parce que le roi, n'étant pas encore chevalier de son ordre, et ne faisant que le porter jusqu'à ce qu'il reçût le collier le lendemain de son sacre, il ne pouvait faire de chevalier de l'ordre. Le duc d'Ossone ne pouvait donc qu'avoir parole de l'être quand le roi en ferait, à quoi on voulut

ajouter une chose, jusqu'alors sans exemple, dans le *cas* où était le roi, qui fut de lui faire porter l'ordre en attendant qu'il pût être nommé; on crut et il était vrai que M. le duc d'Orléans étant régent et maître des grâces, il devait marquer par toute la singularité de celle-ci combien il était touché de l'honneur du mariage de sa fille.

Sur ce premier exemple, le duc de Lausun me pressa fort de demander aussi le cordon bleu comme une décoration convenable à porter en Espagne, et qui, étant grâce d'ici, ne pourrait préjudicier à celles que je pouvais attendre d'Espagne pour mes enfants; mais je n'en voulus rien faire. Cette impatience de porter l'ordre, qui, dans la suite, ne pouvait me manquer, me répugna. Je n'avais désiré cette ambassade que pour faire mon second fils grand d'Espagne, et, si l'occasion s'en offrait, de faire donner la Toison à l'aîné. Y réussissant et ayant en même temps pris le cordon bleu, cela me parut un entassement trop avide; d'ailleurs on ne pouvait faire en France d'autre grâce au duc d'Ossone que celle-là, et moi j'en espérais une d'Espagne bien autrement considérable; ainsi je ne fus pas tenté un moment du cordon bleu. Qui m'eût dit alors que je ne serais pas de la première promotion qui s'en ferait m'aurait bien surpris; qui y eût ajouté que je serais de la suivante, où nous ne serions que huit avec Cellamare, les deux fils du duc du Maine et le duc de Richelieu, m'aurait bien étonné davantage.

Le cardinal Dubois pressait ardemment mon départ; et, en effet, il n'y avait plus de temps à perdre. Il en voyait sans cesse hâter les ouvriers qui travaillaient à tout ce qui m'était nécessaire, fâché peut-être qu'il y en eût un si prodigieux nombre, qu'il ne pût trouver à les augmenter. Il ne s'agissait plus de sa part qu'à me

remettre les lettres dont je devais être chargé; il attendit à la dernière extrémité du départ pour le faire, c'est-à-dire à la veille même que je partis : on en verra bientôt la raison. Elles étaient pour leurs majestés catholiques, pour la reine douairière, à Bayonne, et pour le prince des Asturies, tant du roi que de M. le duc d'Orléans. Mais bien avant que de me les remettre, M. le duc d'Orléans me dit qu'il en écrirait deux pareilles au prince des Asturies avec cette seule différence qu'il le traiterait de neveu dans l'une et dans l'autre de frère et de neveu, et que je tâchasse de faire passer la dernière, ce qu'il souhaitait passionnément; mais que si après tout j'y trouvais trop de difficulté, que je ne m'y opiniâtrasse point, et que je donnasse la première au prince des Asturies.

J'eus lieu de croire que ce fut encore un trait du cardinal Dubois pour me jeter dans quelque chose de personnellement désagréable à M. le duc d'Orléans et en faire usage. M. le duc d'Orléans était l'homme du monde qui avait le moins de dignité et d'attachement à ces sortes de choses. Ce traitement de frère était un traitement d'égal, que le feu roi n'avait relâché que depuis peu de donner aux électeurs princes, car M. de Savoie avait depuis longtemps le rang de tête couronnée pour ses ambassadeurs; à prendre comme étranger il n'y avait pas de proportion entre le fils aîné, héritier présomptif de la couronne d'Espagne, et un petit-fils de France, car la régence n'ajoutait rien à son rang ni à son traitement. A prendre comme famille, ils étaient, l'un et l'autre, petits-fils de France; mais, outre que le prince des Asturies avait l'aînesse, il était fils de roi et héritier de la couronne, et, par là, si bien devenu du rang de fils de France, qu'ils étaient réputés tels en France, et que le feu roi avait toujours envoyé le

cordon bleu à tous les fils du roi d'Espagne aussitôt qu'ils étaient nés, ce qui ne se fait qu'aux seuls fils de France. De quelque côté qu'on le regarde, M. le duc d'Orléans était extrêmement inférieur au prince des Asturies, et c'était une véritable entreprise et parfaitement nouvelle que de prétendre l'égalité du style et du traitement. Ce fut pourtant ce dont je fus chargé, et je crois, dans la ferme espérance du cardinal Dubois, que je n'y réussirais pas, et de profiter d'un début fort désagréable.

J'étais près d'oublier que Bellisle me vint dire qu'il savait que M. le duc d'Orléans devait envoyer un de ses premiers officiers en Espagne, pour remercier, de sa part, en particulier, de l'honneur du mariage de sa fille; que le choix de cet officier principal n'était pas fait, et me demanda s'il n'y en avait point parmi eux que je voulusse plutôt que les autres. Sur ce que je répondis, que je n'étais en liaison, ni même en commerce, avec pas un, excepté Biron qui l'était devenu et à qui ce voyage ne convenait pas, et que le choix m'était indifférent, il me pria de demander la Fare, son ami, qui était capitaine des gardes de M. le duc d'Orléans. Je le lui promis et je l'obtins : ce fut son premier pas de fortune. C'est un fort aimable homme, de bonne compagnie, qui m'en a toujours su gré depuis. Sans blesser l'honneur et avec un esprit gaillard mais fort médiocre, il a su être bien et très-utilement avec tous les gens en place, et en premières places, se faire beaucoup d'amis, et faire ainsi, peu à peu, une très-grande fortune qui a dû surprendre, comme elle a fait, mais qui n'a fâché personne.

Enfin la veille de mon départ on m'apporta le matin toutes les pièces dont je devais être chargé, dont je ne ferai point le détail. Mais parmi les lettres il n'y en

avait point du roi pour l'infante. Je crus que c'était oubli de l'avoir mise avec les autres. Je le dis à celui qui m'apportait ces pièces. Je fus surpris de ce qu'il me répondit qu'elle n'était pas faite, mais que je l'aurais dans la journée. Cela me parut si étrange que j'en pris du soupçon. J'en parlai au cardinal et à M. le duc d'Orléans, qui m'assurèrent que je l'aurais le soir. Il était minuit que je ne l'avais pas encore. J'écrivis au cardinal. Bref, je partis sans elle. Il me manda que je la recevrais avant que d'arriver à Bayonne; mais rien moins. Je pressai de nouveau. Il m'écrivit que je l'aurais avant que j'arrivasse à Madrid. Une lettre du roi à l'infante n'était pas difficile à faire : je ne pus donc douter qu'il n'y eût du dessein dans ce retardement. Quel il put être, je ne pus le comprendre, si ce n'est d'en envoyer une après coup et pour me faire passer pour un étourdi qui avait perdu la première.

Il me fit un autre trait de la dernière impudence sept ou huit jours avant mon départ. Il me fit dire de sa part, par le Blanc et par Bellisle, que l'emploi où il était des affaires étrangères exigeait qu'il eût les postes, dont il ne voulait et ne pouvait se passer plus longtemps; qu'il savait que j'étais ami intime de Torcy, qui les avait, dont il désirait la démission; qu'il me priait de lui en écrire à Sablé, où il était allé faire un tour, et ce par un courrier exprès; qu'il verrait, par l'office que je lui rendrais en cette occasion et par son succès, de quelle façon il pouvait compter sur moi, et se conduirait en conséquence; à quoi ses deux esclaves joignirent du leur, mais avec très-apparente mission, tout ce qui me pouvait persuader qu'il romprait mon départ et mon ambassade, si je ne lui donnais pas contentement là-dessus. Je ne doutai pas un moment, après ce que j'avais vu de l'inconcevable faiblesse de M. le duc d'Or-

léans pour ses plus folles volontés, telles que les premières visites et la préséance à prendre sur le nonce, et bien d'autres que je supprime, qu'il ne fût en pouvoir de me causer cet affront. En même temps je résolus d'en essuyer le hasard plutôt que de me prêter à la violence à l'égard d'un ami sûr, sage, vertueux, et qui avait servi avec tant de réputation et si bien mérité de l'état.

Je répondis donc à ces messieurs que je trouvais la commission fort étrange, et beaucoup plus son assaisonnement; que Torcy n'était pas un homme à qui on pût ôter un emploi de cette confiance, et qu'il exerçait depuis la mort de son beau-père si dignement, à moins qu'il ne le voulût bien lui-même; que tout ce que je pouvais faire était de le savoir de lui, et, au cas qu'il y voulût entendre, à quelles conditions; que pour l'y exhorter encore, moins aller au delà avec lui, je priais le cardinal de n'y pas compter, encore que je n'ignorasse pas ce qu'il pouvait à l'égard de mon ambassade, et que quoi que ce pût être ne me ferait pas passer d'une seule ligne ce que je lui répondais. Ils eurent beau haranguer, ils ne remportèrent que cette très-ferme résolution.

Castries et son frère l'archevêque étaient de tous les temps intimes de Torcy et fort aussi de mes amis. Je les envoyai prier de venir chez moi dans ce tumulte de départ où je me trouvais. Ils vinrent sur-le-champ. Je leur racontai ce qui venait de m'arriver. Ils furent plus indignés de la façon et du moment que de la chose, dont Torcy comptait bien que le cardinal le dépouillerait tôt ou tard pour s'en revêtir. Ils louèrent extrêmement ma réponse, m'exhortèrent à l'exécuter promptement pour hâter le retour de Torcy, qui était même ou parti ou sur le point de partir de Sablé, et qui ferait lui-même

son marché avec M. le duc d'Orléans bien plus avantageusement qu'absent. Je leur fis lire la lettre que j'écrivis à Torcy en les attendant, qu'ils approuvèrent beaucoup, et par leurs avis réitérés je la fis partir sur-le-champ.

Torcy avait naturellement avancé son retour. Mon courrier le trouva avec sa femme dans le parc de Versailles, ayant passé par la route de Chartres. Il lut ma lettre, chargea le courrier de mille compliments pour moi, sa femme aussi, et de me dire qu'il me verrait le lendemain. J'avertis les Castries de son arrivée. Nous nous vîmes tous quatre le lendemain. Torcy sentit vivement mon procédé, et jusqu'à sa mort nous avons toujours vécu dans la plus grande intimité, comme on le peut voir par la communication qu'il me donna de ses mémoires, qu'il ne fit que bien longtemps après la mort de M. le duc d'Orléans, et dont j'ai enrichi les miens. Il me parut ne tenir point du tout aux postes, moyennant un traitement honorable.

Je mandai alors son retour au cardinal Dubois, par lequel ce serait à lui et à M. le duc d'Orléans à voir avec Torcy ce qu'ils voudraient faire pour lui, et je m'en retirai de la sorte. Dubois, content de voir par là que Torcy consentirait à se démettre des postes, ne se soucia point du comment, tellement que celui-ci obtint de M. le duc d'Orléans tout ce qu'il lui proposa pour s'en défaire : tout se passa de bonne grâce des deux côtés. Torcy eut quelque argent et 60,000 livres de pension sa vie durant, assignée sur le produit des postes, dont 20,000 livres pour sa femme après lui. Cela fut arrêté avant mon départ et fort bien exécuté depuis.

Peu après la déclaration des mariages, la duchesse de Ventadour et madame de Soubise, sa petite-fille, avaient été nommées, l'une gouvernante de l'infante, l'autre en

survivance, et toutes deux pour aller la prendre a la frontière et l'amener à Paris, au Louvre, où elle devait être logée, et peu après la déclaration de mon ambassade, le prince de Rohan, son gendre, fut nommé pour aller faire l'échange des princesses sur la frontière avec celui que le roi d'Espagne y enverrait de sa part pour la même fonction. Je n'avais jamais eu de commerce avec eux, sans être mal ensemble. Toutes ces commissions espagnoles firent que nous nous visitâmes avec la politesse convenable. J'ai oublié de l'écrire plus tôt et plus en sa place.

CHAPITRE DLXV.

Mon départ de Paris pour Madrid. — Je rencontre et confère en chemin avec le duc d'Ossone. — Je passe et séjourne à Ruffec, à Blaye et à Bordeaux, et y fais politesse aux jurats. — Arrivée à Bayonne. — Adoncourt et Drouillet commandant et évêque de Bayonne.— Quels. — Pecquet père et fils.—Quels. — Impatience de leurs majestés catholiques de mon arrivée, qui la pressent par divers courriers. — Audiences de la reine douairière d'Espagne. — Son logement. — Elle me donne à dîner. — Son triste état. — Adoncourt fort informé. — Passage des Pyrénées. — Je vais voir Loyola. — Arrivée à Vittoria. — Présent et députation de la province. — Trois courriers l'un sur l'autre pour presser mon voyage. — Je laisse mon fils aîné fort malade à Burgos, et poursuis ma route sans m'arrêter. — Cause de l'impatience de leurs majestés catholiques. — Basse et impertinente jalousie de Maulevrier. — Arrivée à Madrid.

Enfin je partis en poste le 23 octobre, ayant avec moi le comte de Lorge, mes enfants, l'abbé de Saint-Simon et son frère, et quelque peu d'autres. Le reste de la compagnie me joignit à Blaye, comme l'abbé de Mathan, et à Bayonne avec M. de Céreste. Nous couchâmes à Orléans, à Montrichard et à Poitiers. Allant de Poitiers coucher à Ruffec, je rencontrai le duc d'Ossone à Vivonne. Je m'arrêtai pour le voir, et sachant qu'il était à la messe, j'allai l'attendre à la porte de l'église. Comme il sortit, ce fut des compliments, des accueils et des embrassades; puis nous allâmes ensemble à la poste, où lui et moi avions mis pied à terre, car il venait en poste aussi. Force compliments aux portes, où je vou-

lus, comme de raison, lui faire les honneurs de la France. Nous montâmes dans une chambre où on nous laissa seuls et où nous nous entretînmes une heure et demie. Il parlait mal français, mais plus que suffisamment pour la conversation.

Après un renouvellement de compliments sur les mariages et le renouvellement si étroit de l'union des deux couronnes, et les politesses personnelles sur nos deux emplois, il entra le premier en matière sur la joie des véritables Français et Espagnols, et le dépit amer des mauvais. Je fus surpris de le trouver si bien informé de nos cabales et de ce qu'on appelait la vieille cour. Sans avoir voulu nommer personne, il m'en désigna plusieurs, et rien ne pouvait être plus clair que ses plaintes contre des gens entièrement attachés au roi d'Espagne jusqu'aux mariages, et qui depuis ce moment se déchaînaient et contre les mariages et contre l'Espagne. Il me dit que M. le duc d'Orléans avait plus d'ennemis de sa personne et de son gouvernement qu'il ne pensait; que je l'avertisse d'y prendre garde, et il ajouta que, dans l'état où en étaient les choses, on ne pouvait trop se hâter de part et d'autre de les finir. Il me parla, mais sans désigner personne, de force mouvements dans notre cour et à Paris pour retarder, dans le dessein de gagner du temps, pour se donner celui de faire tout rompre, et qu'en Espagne on sentait le même esprit et de l'intelligence; en même temps il me protesta qu'il n'y avait personne qui osât se hasarder d'en parler au roi ni à la reine d'Espagne d'une manière directe; que tous les efforts, quand même il en paraîtrait à Madrid, seraient inutiles; de la joie et de l'empressement de leurs majestés catholiques; des avantages réciproques de cette réunion. Ce que j'exprime ici en peu de paroles en produisit beaucoup parce qu'il fut d'abord énigma-

tique et fort réservé, et que l'ouverture ne vint qu'à peine sur tout ce que je lui dis pour le déboutonner. Hors ce qui de ma part me sembla nécessaire pour y parvenir, et sans descendre en aucun particulier, on peut juger que j'eus les oreilles plus ouvertes que la bouche. Seulement je l'exhortai à s'ouvrir franchement et nominalement avec M. le duc d'Orléans, et je tâchai de lui persuader qu'il ne pouvait rendre un plus grand service, non-seulement à ce prince, et dont il lui sût plus de gré, mais à leurs majestés catholiques, à qui désormais ses intérêts étaient unis, et par amitié et pour la grandeur des deux couronnes. Il m'assura qu'il s'expliquerait avec M. le duc d'Orléans comme il faisait avec moi; mais quoique j'insistasse qu'il lui nommât les personnes et que je lui répondais du secret, je n'en pus tirer parole. Aussi ne m'en donna-t-il pas de négative; mais je sentis bien à ses discours là-dessus que la politesse pour moi y avait plus de part que la volonté d'une entière confidence sur un article si important mais si délicat. Nous nous séparâmes de la sorte, avec force compliments, accolades et protestations. Je ne pus, quoi que je pusse faire, l'empêcher de descendre; mais, à mon tour, il ne put m'obliger de monter dans ma berline, qu'il ne se fût retiré. Il était assez peu accompagné.

Ma berline cassa en arrivant à Couhé, terre appartenant à M. de Vérac; il fallut y mettre un autre essieu. J'y fus donc plus de trois heures que j'employai à écrire à M. le duc d'Orléans et au cardinal Dubois le récit de cette conférence et aller voir le château et le parc un moment. Ces retardements me firent arriver sur le minuit à Ruffec, où j'étais attendu de bonne heure par force noblesse de la terre et du pays, à qui je donnai à dîner et à souper les deux jours que j'y séjournai. J'eus

un vrai plaisir d'y embrasser Puy-Robert qui était lieutenant colonel du régiment Royal-Roussillon du temps que j'y avais été capitaine. De Ruffec, j'allai en deux jours à la Cassine, petite maison à quatre lieues de Blaye, que mon père avait bâtie au bord de ses marais de Blaye que je pris grand plaisir à visiter; j'y passai la veille et le jour de la Toussaint, et le lendemain je me rendis de fort bonne heure à Blaye, où je séjournai deux jours. J'y trouvai plusieurs personnes de qualité, force noblesse du pays et des provinces voisines, et Boucher, intendant de Bordeaux, beau-frère de le Blanc, qui m'y attendaient, auxquels je fis grande chère soir et matin pendant ce court séjour. Je l'employai bien à visiter la place dedans et dehors, le fort de l'île et celui de Médoc vis-à-vis Blaye, où je passai par un très-fâcheux temps. Mais je les voulais voir, et j'y menai mon fils qui avait la survivance de mon gouvernement. Nous passâmes à Bordeaux par un si mauvais temps, que tout le monde me pressait de différer, mais on ne m'avait permis que ce peu de séjours, que je ne voulus pas outre-passer. Boucher avait amené son brigantin magnifiquement équipé, et tout ce qu'il fallait de barques pour le passage de tout ce qui m'accompagnait, et de tout ce qui était venu me voir à Blaye, dont la plupart passèrent à Bordeaux avec nous. La vue du port et de la ville me surprit avec plus de trois cents bâtiments de toutes nations rangés en deux lignes sur mon passage, avec toute leur parure et grand bruit de leur canon et de celui du Château-Trompette.

On connaît trop Bordeaux pour que je m'arrête à décrire ce spectacle; je dirai seulement qu'après le port de Constantinople, la vue de celui-ci est en ce genre ce qu'on peut admirer de plus beau. Nous trouvâmes force compliments et force carrosses au débarquement, qui

nous conduisirent chez l'intendant, où les jurats de Bordeaux vinrent me complimenter en habit de cérémonie. Comme ces messieurs sont les uns de qualité et les autres considérables, et que cette jurade est extrêmement différente en tout des autres corps de ville, je me tournai vers l'intendant après leur avoir répondu, et je le priai de trouver bon que je les conviasse de souper avec nous; ils me parurent sensibles à cette politesse à laquelle ils ne s'attendaient pas, allèrent quitter leurs habits, et revinrent souper. Il n'est pas possible de faire une plus magnifique chère, ni plus délicate que celle que l'intendant nous fit soir et matin, ni faire mieux les honneurs de la ville et de leur logis que nous les firent l'intendant et sa femme les trois jours que j'y séjournai, n'ayant pu y être moins pour l'arrangement du voyage. L'archevêque et le premier président n'y étaient point; le parlement était en vacance. Néanmoins je vis le palais et ce qu'il y avait à voir dans la ville. Quoiqu'on me dégoûtât de voir l'hôtel-de-ville qui est vilain, je persistai à vouloir y aller; je voulais faire une autre civilité aux jurats, sans conséquence; ils s'y trouvèrent; je leur dis que c'était beaucoup moins la curiosité qui m'amenait dans un lieu où on m'avait averti que je ne trouverais rien qui méritât d'être vu, que le désir d'une occasion de leur rendre à tous une visite, ce qui me parut leur avoir plu extrêmement.

Enfin, après avoir bien remercié M. et madame Boucher, nous partîmes, traversâmes les grandes landes, et arrivâmes à Bayonne, où nous mîmes pied à terre chez d'Adoncourt qui y commandait très-dignement, et y était adoré en servant parfaitement le roi. Mes enfants et moi logeâmes chez lui, et tout mon monde dans le voisinage. Le changement de voitures pour nous et pour le bagage nous y retint quatre jours, pendant lesquels

rien ne se peut ajouter aux soins d'Adoncourt, à sa politesse aisée et sans compliments, et à sa chère soir et matin, propre, grande, excellente. Il était venu accompagné d'officiers une lieue au-devant de nous. J'étais dès lors monté à cheval. L'artillerie, les compliments, il fallut essuyer cela comme à Bordeaux, et pour ne le pas répéter ce fut la même chose au retour, excepté à Blaye où je le défendis. Dreuillet, évêque de Bayonne, me vint voir, puis dîner avec nous et ce qu'il y avait de plus principal dans la ville, mais en fort petit nombre. Je fus le lendemain chez ce prélat qui était vieux, savant, et toutefois de bonne compagnie, et parfaitement aimé dans son diocèse et dans tout le pays. J'allai voir la citadelle, les forts, et tout ce qu'il y avait qui méritât quelque curiosité.

Pecquet, qui avait été longtemps premier commis de de M. de Torcy, et qui, pour dire le vrai, avait fait toutes les affaires étrangères tant que le maréchal d'Huxelles les avait eues, m'avait prié que son fils vînt en Espagne et fût chez moi, et il avait pris les devants quelques jours auparavant. Je trouvai un courrier de Sartine arrivé à Bayonne une heure avant moi. Sartine me mandait du 5, à onze heures du soir, que le roi d'Espagne ayant appris que Pecquet était arrivé la veille, était très-fâché de mon retardement, d'où il résultait celui de l'échange des princesses qui essuyeraient le plus mauvais temps de l'hiver ; que leurs majestés catholiques n'attendaient que mon arrivée pour se mettre en chemin pour Burgos, jusqu'où elles avaient résolu de conduire l'infante, et qu'elles désiraient extrêmement que je pressasse ma marche. Sartine tâcha inutilement de les détourner de ce voyage. Il ajouta de lui-même que leurs majestés catholiques seraient sensiblement mortifiées, si le départ de mademoiselle de Montpensier se retardait

d'un moment du jour fixé, et que le marquis de Grimaldo lui envoyait à l'heure qu'il m'écrivait un courrier par ordre du roi d'Espagne pour me le dépêcher et apporter ma réponse.

Je répondis à Sartine que je le priais de représenter à leurs majestés catholiques de ma part que je n'avais rien oublié ni n'oublierais pour hâter mon voyage; que les circonstances des précautions à l'égard de la peste avaient empêché mes équipages de passer, ni rien pu faire préparer sur la route pour les diligenter, parce que les passe-ports d'Espagne n'étaient arrivés que le 29 du mois dernier, et que ces passe-ports étant pour le chemin qui passe à Vittoria, plus long que celui de Pampelune, que je voulais prendre, me retardaient encore; qu'au surplus mon arrivée à Madrid plus ou moins avancée ne pouvait rien influer sur le départ de mademoiselle de Montpensier fixé au 15 de ce mois; que tout le désir du roi et de M. le duc d'Orléans de l'avancer était inutile, par l'impossibilité que les préparatifs pussent être prêts plus tôt; que de Paris à la frontière elle mettrait cinquante jours par la difficulté des chemins et la quantité d'équipages, d'où il résultait que de Madrid à la frontière, le chemin étant plus court d'un tiers, l'infante ne pouvait être pressée de partir pour arriver juste au lieu de l'échange, et que par conséquent j'aurais tout le temps nécessaire pour m'acquitter de toutes les fonctions préalables à son départ, qui n'en pourra être retardé d'un seul moment.

Le 9, lendemain de mon arrivée à Bayonne, j'envoyai faire compliment à la duchesse de Linarez, camarera major de la reine douairière d'Espagne, et la prier de lui demander audience, pour moi, pour l'après-dînée. Je reçus en réponse un compliment de la reine. Ses carrosses vinrent me prendre et me conduisirent chez elle;

véritablement je fus étonné en y arrivant. Elle s'était retirée, depuis assez longtemps, dans une maison de campagne *fort* proche de la ville, qui n'avait que deux fenêtres de face sur une petite cour et guère plus de profondeur. De la cour, je traversai un petit passage et j'entrai dans une pièce plus longue que large, très-communément meublée, qui avait vue sur un beau et grand jardin. Je trouvai la reine qui m'attendait, accompagnée de la duchesse de Linarez et de très-peu de personnes. Je lui fis le compliment du roi et lui présentai sa lettre : on ne peut répondre plus poliment qu'elle fit à l'égard du roi, ni avec plus de bonté pour moi. La conversation fut sur la joie des mariages, le temps de l'échange et sur mon voyage. Elle était debout, sans siége derrière elle; je ne me couvris point, et n'en fis pas même le semblant. La duchesse de Linarez et d'Adoncourt entrèrent seuls un peu dans la conversation. Je lui présentai mes enfants et ces messieurs qui étaient avec moi à qui elle dit quelque chose, cherchant à leur parler à tous avec un air d'attention et de bonté et en fort bon français. Elle était fort grande, droite, très-bien faite, de grand air, de bonne mine, qui laissait voir qu'elle avait eu de la beauté. Elle me demanda beaucoup des nouvelles de Madame. Tout son habillement était noir et sa coiffure avec un voile, mais qui montrait des cheveux, et sa taille paraissait aussi. Ce vêtement n'était ni français ni espagnol, avec une longue queue dont la duchesse de Linarez tenait le bout, mais fort lâche. C'était un habit de veuve, mais mitigé avec une longue et large attache devant le haut du corps; de très-beaux diamants. Pour la duchesse de Linarez, son habit m'effraya; il était tout à fait de veuve et ressemblait en tout à celui d'une religieuse. Je ne dois pas oublier que je présentai aussi à la reine les compliments et une lettre de M. le duc

d'Orléans, à quoi elle répondit avec une grande politesse.

Au sortir de l'audience, elle me fit inviter à dîner, pour le lendemain, dans une maison de Bayonne où le gros de ses officiers demeurait et où elle a aussi logé. J'y allai, sur l'exemple du comte de San-Estevan del Puerto, allant au congrès de Cambrai, et tout à l'heure, du duc d'Ossone venant en France. Le sieur de Bruges, qui était chef de la maison de la reine douairière, fit les honneurs du festin très-bon et très-magnifique, où se trouva l'évêque de Bayonne, d'Adoncourt, et tout ce qui m'accompagnait de principal. J'eus une seconde audience de la reine pour la remercier du repas et prendre congé d'elle. La conversation fut plus longue et plus familière que la première fois; elle finit par m'exposer le très-triste état où elle se trouvait, faute de tout payement d'Espagne depuis des années, et me prier d'en parler à leurs majestés catholiques et de lui procurer quelque secours sur ce qui lui était si considérablement dû.

J'appris d'Adoncourt plusieurs petits détails touchant les efforts tentés à Paris et à la cour pour faire différer les mariages, dans la vue de profiter de ce délai pour tâcher de les rompre, mais qui ne me donnèrent pas grande lumière là-dessus. Ce que je démêlai seulement fut qu'Adoncourt, qui avait de grands commerces en Espagne pour tenir la cour bien avertie de tout, et qui y était même en liaison avec plusieurs seigneurs, avait eu plus de part que moi à la confidence du duc d'Ossone, qui lui avait nommé des personnages de cette intrigue, tant de notre cour que de celle d'Espagne. Je l'exhortai à en instruire le cardinal Dubois auquel je le mandai.

Passant les Pyrénées, je quittai, avec la France, les

pluies et le mauvais temps qui ne m'avaient pas quitté jusque-là, et trouvai un ciel pur et une température charmante, avec des échappées de vues et des perspectives qui changeaient à tout moment, et qui ne l'étaient pas moins. Nous étions tous montés sur des mules dont le pas est grand et doux. Je me détournai en chemin à travers de hautes montagnes pour aller voir Loyola, lieu fameux par la naissance de saint Ignace, situé tout seul près d'un ruisseau assez gros, dans une vallée fort étroite, dont les montagnes de roche qui la serrent des deux côtés doivent faire une glacière quand elles sont couvertes de neige, et une tourtière en été. Nous trouvâmes là quatre ou cinq jésuites, fort polis et fort entendus, qui prenaient soin du bâtiment prodigieux qui y était entrepris pour plus de cent jésuites et une infinité d'écoliers, dans le dessein de faire de cette maison un noviciat, un collége, une maison professe, qu'elle servît à tous les usages auxquels sont destinées leurs différentes maisons, et le chef-lieu de leur compagnie.

Ils nous firent voir le petit logis primitif du père de saint Ignace, qui est une maison de cinq ou six fenêtres, qui n'a qu'un rez-de-chaussée pour le ménage, un étage au-dessus, et plus haut un grenier. Ce serait tout au plus le logis d'un curé, et ne ressembla jamais en rien à un château. Nous vîmes la chambre où saint Ignace, blessé à la guerre, fut longtemps couché, et eut sa fameuse révélation touchant la compagnie dont il devait être l'instituteur, et l'écurie où sa mère voulut aller accoucher de lui, qui est au-dessous, par dévotion pour l'étable de Bethléem. Rien de plus bas, de plus étroit, de plus écrasé que ces deux pièces; rien aussi de si éblouissant d'or qui y brille partout. Il y a un autel dans chacune

des deux où le saint-sacrement repose, et ces deux autels sont de la dernière magnificence.

La maison des jésuites qu'ils allaient détruire pour leur immense bâtiment était fort peu de chose et pour loger au plus une douzaine de jésuites. L'église nouvelle était presque achevée, en rotonde, d'une grandeur et d'une hauteur qui surprend, avec des autels pareils entre eux tout autour en symétrie. L'or, la peinture, la sculpture, les ornements de toutes les sortes et les plus riches, répandus partout avec un art prodigue, mais sage; une architecture correcte et admirable, les marbres les plus exquis, le jaspe, le porphyre, le lapis, les colonnes unies, torses, cannelées, avec leurs chapiteaux et leurs ornements de bronze doré, un rang de balcons entre chaque autel, et de petits degrés de marbre pour y monter, et les cages incrustées, les autels et ce qui les accompagne admirables. En un mot, un des plus superbes édifices de l'Europe, le mieux entendu et le plus magnifiquement orné. Nous y prîmes le meilleur chocolat dont j'aie jamais goûté, et après quelques heures de curiosité et d'admiration, nous regagnâmes notre route et notre gîte, fort tard et avec beaucoup de peine.

Nous arrivâmes le 15 à Vittoria, où je trouvai la députation de la province qui m'attendait avec un grand présent d'excellent vin rancio; c'étaient quatre gentilshommes considérables qui étaient à la tête des affaires du pays. Je les conviai à souper, et le lendemain à déjeuner avec nous; ils parlaient français, et je fus surpris de voir des Espagnols si gais et de si bonne compagnie à table. La joie du sujet de mon voyage éclata partout où je passai en France et en Espagne, et me fit bien recevoir. On se mettait aux fenêtres et on bénis-

sait mon voyage. A Salinas, entre autres, où je passai *sans* m'arrêter, des dames qui, à voir leurs maisons et elles-mêmes aux fenêtres, me parurent de qualité, me demandèrent de si bonne grâce de voir un moment celui qui allait conclure le bonheur de l'Espagne, que je crus qu'il était de la galanterie de monter chez elles; elles m'en parurent ravies, et j'eus toutes les peines du monde à m'en débarrasser pour continuer mon chemin.

Je trouvai à Vittoria un courrier de Sartine pour me presser d'arriver, mais dont la date était antérieure au retour de son courrier de Bayonne; mais étant le 17, à cinq heures du matin, prêt à partir de Miranda d'Ebro, arriva un autre courrier de Sartine, qui me mandait que les raisons, quoique sans réplique, que je lui avais écrites de Bayonne, n'avaient point ralenti l'extrême empressement de leurs majestés catholiques, sur quoi je le priai de me faire tenir des relais le plus qu'il pourrait, à quelque prix que ce fût, pour presser mon voyage tant qu'il me serait possible.

J'arrivai le 18 à Burgos, où je comptais séjourner, pour voir au moins un jour ce que deviendrait une fièvre assez forte qui avait pris à mon fils aîné, qui m'inquiétait beaucoup, en attendant que mes relais pussent se préparer; mais Pecquet arriva pour presser de nouveau ma marche, et si vivement qu'il fallut abandonner mon fils et presque tout mon monde. L'abbé de Mathan voulut bien demeurer avec lui pour en prendre soin et ne le point quitter.

J'appris par Pecquet la cause d'une si excessive impatience: c'est que la reine, qui n'aimait point le séjour de Madrid, pétillait d'en sortir pour aller à Lerma, où on l'avait assurée qu'elle trouverait une chasse fort abondante. Pecquet me dit que M. de Grimaldo et Sar-

tine n'avaient rien oublié pour rompre, au moins différer ce voyage, mais que l'impatience avait été nourrie et augmentée par Maulevrier, enragé de voir arriver un ambassadeur de naissance et de dignité personnelle, et qui n'avait pu s'empêcher de dire qu'il l'aurait plus patiemment souffert si c'eût été le duc de Villeroy, la Feuillade ou le prince de Rohan. Ce seigneur Andrault, si délicat pour soi, ne cherchait pas les amis de M. le duc d'Orléans par le désir de ces messieurs; et, outre qu'il s'oubliait bien lui-même, il perdait promptement la mémoire qu'il avait été laissé à mon choix de lui donner ou non le caractère d'ambassadeur, que par conséquent il me devait, et qui en cette occasion surtout l'honorait fort au delà de ses espérances. Toutefois je résolus de n'en faire aucun semblant, et de vivre avec lui comme si j'eusse ignoré ce que je venais d'apprendre; mais je le mandai au cardinal Dubois.

Je partis donc de Burgos le 19 avec mon second fils, le comte de Lorge, M. de Céreste (ces deux derniers ne vinrent qu'un peu après ensemble), l'abbé de Saint-Simon, son frère, le major de son régiment et très-peu de domestiques. Nous trouvâmes peu de relais et mal établis; marchâmes jour et nuit, sans nous coucher, jusqu'à Madrid, nous servant des voitures des corrégidors, où nous pûmes, tellement que je fus obligé de faire les dernières douze lieues à cheval en poste, qui en valent le double d'ici. Nous arrivâmes de la sorte à Madrid le vendredi 21, à onze heures du soir. Nous trouvâmes a l'entrée de la ville, qui n'a ni portes, ni murailles, ni barrières, ni faubourgs, des gens en garde qui demandèrent qui nous étions, et d'où nous venions, et qu'on y avait mis exprès pour être averti du moment de mon arrivée. Comme j'étais fort fatigué d'avoir toujours marché sans arrêter depuis Burgos, et qu'il était fort tard,

je répondis que nous étions des gens de l'ambassadeur de France, qui arriverait le lendemain. Je sus après que, par le calcul de Sartine, de Grimaldo et de Pecquet, arrivés devant moi, ils avaient tous compté que je ne serais à Madrid que le 22

CHAPITRE DLXVI.

A mon arrivée à Madrid je suis incontinent visité des plus grands, sans exception de ceux à qui je devais la première visite. — Je fais ma première révérence à leurs majestés catholiques et à leur famille. — Conduite très-singulière et tout opposée des ducs de Giovenazzo et de Popoli avec moi. — Visite à Grimaldo. — Succès de cette visite. — Il connaît parfaitement le cardinal Dubois. — Esquisse du roi d'Espagne ; — de la reine ; — du marquis de Grimaldo. — Le roi et la reine d'Espagne consentent contre tout usage de signer eux-mêmes le contrat du futur mariage du roi et de l'infante. — Ils y veulent des témoins que je conteste et que je consens enfin. — Signature des articles. — Office à Laulles.

Dès que je fus arrivé chez moi, j'envoyai chercher Sartine pour prendre langue avec lui, fermai bien ma porte, et donnai ordre de dire à quiconque pourrait venir qu'on ne m'attendait que le lendemain. Je sus par Sartine que, grâce à ses précautions et aux peines que le duc de Liria en avait bien voulu prendre, j'aurais le surlendemain de quoi me mettre en public, et que huit jours après je serais en état d'avoir tous mes équipages et de prendre mon audience solennelle. Cependant tout ce qui n'était point destiné à demeurer à Burgos avec mon fils aîné arriva en poste à la file, en sorte que personne et que rien ne me manqua. Le lendemain matin samedi 22, de bonne heure, Sartine accompagna mon secrétaire chez le marquis de Grimaldo, tandis que

j'envoyai faire les messages accoutumés quand on arrive aux ministres des cours étrangères. Grimaldo, surpris et fort aise de mon arrivée qu'il n'attendait que le soir de ce jour, fut au palais le dire à leurs majestés catholiques, qui, dans leur impatience de partir, furent ravies. Du palais, Grimaldo vint chez moi, au lieu d'attendre ma première visite : il me trouva avec Maulevrier, le duc de Liria et quelques autres.

Ce fut apparemment sur l'exemple de Grimaldo que les trois charges vinrent aussi chez moi ; le marquis de Santa-Cruz, majordome major de la reine, et très-bien avec elle ; le duc d'Arcos ; le marquis de Bedmar, président du conseil de guerre et de celui des ordres, et chevalier de celui du Saint-Esprit; le duc de Veragua, président du conseil des Indes, tous grands d'Espagne ; l'archevêque de Tolède, le grand inquisiteur, évêque de Barcelone, presque tous ayant le vain titre de conseillers d'état. La plupart vinrent le matin, les autres l'après-dinée, et les jours suivants tout ce qu'il y eut à Madrid de grands, de seigneurs et de ministres étrangers. Le gouverneur du conseil de Castille, qui ne visite jamais personne ni n'envoie, si ce n'est pour affaire, envoya me complimenter, quoique je n'eusse point envoyé chez lui, par la raison que je dirai lorsque je parlerai de cette première charge d'Espagne. Castellar, secrétaire d'état pour la guerre, vint aussi chez moi ce même jour. Le duc de Liria se disposait à venir une lieue au-devant de moi avec Valouse et Sartine, et de son côté Maulevrier avec Robin.

Grimaldo me témoigna la joie de leurs majestés catholiques de mon arrivée, et après m'avoir fait les plus gracieux compliments pour lui-même, me donna le choix de leur part de les aller saluer ce même matin ou dans l'après-dinée. Je crus l'empressement mieux séant, et j'y

allai avec lui sur-le-champ dans le carrosse de Maulevrier qui y vint aussi. De cette sorte fut levée toute difficulté sur la première visite, à l'égard de tous ceux à qui elle était due de ma part, et de ceux qui la pouvaient prétendre, dont j'eus le sang bien rafraîchi.

Nous arrivâmes au palais comme le roi était sur le point de revenir de la messe, et nous l'attendîmes dans le petit salon qui est entre le salon des grands et celui des miroirs, dans lequel personne n'entre que mandé. Peu de moments après, le roi vint par le salon des grands. Grimaldo l'avertit comme il entrait dans le petit salon : il vint à moi aussitôt, précédé et suivi d'assez de courtisans, mais qui ne ressemblaient pas à la foule des nôtres. Je lui fis ma profonde révérence; il me témoigna sa joie de mon arrivée, demanda des nouvelles du roi, de M. le duc d'Orléans, de mon voyage, des nouvelles de mon fils aîné qu'il avait su être demeuré malade à Burgos, puis entra seul dans le cabinet des miroirs. A l'instant je fus environné de toute la cour, avec des compliments et des témoignages de joie des mariages et de l'union des deux couronnes. Grimaldo et le duc de Liria me nommaient les seigneurs, qui presque tous parlaient français, aux civilités infinies desquels je tâchai de répondre par les miennes.

Un demi-quart d'heure après que le roi fut rentré, il m'envoya appeler. J'entrai seul dans le salon des miroirs, qui est fort vaste, bien moins large que long. Le roi, et la reine à sa gauche, étaient presque au fond du salon, debout, et tout joignant l'un l'autre. J'approchai avec trois profondes révérences, et je remarquerai une fois pour toutes que le roi ne se couvre jamais qu'aux audiences publiques, et quand il va et vient de la messe en chapelle, terme que j'expliquerai en son lieu. L'audience dura demi-heure (car c'est toujours eux qui con-

gédient) à témoigner leur joie, leurs désirs, leur impatience, avec un épanchement infini, très-bien aussi sur M. le duc d'Orléans et sur le désir de rendre mademoiselle de Montpensier heureuse, sur un portrait d'elle et un autre du roi qu'ils me montrèrent. A la fin de la conversation, où la reine parla bien plus que le roi dont néanmoins la joie éclatait avec ravissement, ils me firent l'honneur de me dire qu'ils me voulaient faire voir les infants, et me commandèrent de les suivre. Je traversai seul à leur suite la chambre et le cabinet de la reine, une galerie intérieure, où il se trouva deux dames de service et deux ou trois seigneurs en charge, qui, apparemment, avaient été avertis, comme je l'expliquerai ailleurs, et passai avec cette petite suite toute cette galerie, au bout de laquelle était l'appartement des infants. Je n'ai point vu de plus jolis enfants, ni mieux faits que don Ferdinand et don Carlos, ni un plus beau maillot que don Philippe. Le roi et la reine prirent plaisir à me les faire regarder, et à les faire tourner et marcher devant moi de fort bonne grâce. Ils entrèrent après chez l'infante, où je tâchai d'étaler le plus de galanterie que je pus. En effet, elle était charmante, avec un petit air raisonnable et point embarrassé. La reine me dit que l'infante commençait à apprendre assez bien le français; et le roi, qu'elle oublierait bientôt l'Espagne. « Oh! s'écria la reine, non-seulement l'Espagne, mais le roi et moi, pour ne s'attacher qu'au roi son mari; » sur quoi je tâchai de ne pas demeurer muet. Je sortis de là à la suite de leurs majestés catholiques, que je suivis à travers cette petite galerie et leur appartement. Elles me congédièrent aussitôt avec beaucoup de témoignages de bonté; et, rentré dans le salon avec tout le monde, j'y fus environné de nouveau, avec force compliments.

Peu de moments après, le roi me fit rappeler pour voir le prince des Asturies, qui était avec leurs majestés dans ce même salon des miroirs. Je le trouvai grand, et véritablement fait à peindre; blond et de beaux cheveux, le teint blanc avec de la couleur, le visage long, mais agréable, les yeux beaux, mais trop près du nez : je lui trouvai beaucoup de grâce et de politesse. Il me demanda fort des nouvelles du roi, puis de M. le duc d'Orléans et de mademoiselle de Montpensier, et du temps de son arrivée.

Leurs majestés catholiques me témoignèrent beaucoup de satisfaction de ma diligence, me dirent qu'ils avaient retardé leur voyage pour me donner le temps de me mettre en état de prendre mes audiences; qu'une seule suffirait pour faire la demande de l'infante et l'accorder; que les articles pourraient être signés la veille de cette audience, et l'après-dînée de ce jour de l'audience signer le contrat. Ensuite ils me demandèrent quand tout serait prêt; je leur dis que ce serait le jour qu'il leur plairait, parce que tout ce que je faisais préparer n'étant que pour leur en faire ma cour, je croirais y mieux réussir avec moins pour ne pas retarder leur départ, que de différer pour étaler tout ce à quoi on travaillait encore. Il me parut que cette réponse leur plut fort, mais elles ne voulurent jamais déterminer le jour, sur quoi enfin je leur proposai le mardi suivant. La joie de cette promptitude parut sur leur visage, et ils me témoignèrent m'en savoir beaucoup de gré. Là-dessus, le roi se recula un peu, parla bas à la reine, et elle à lui, puis se rapprochèrent du prince des Asturies et de moi, et fixèrent leur départ au jeudi suivant, 27 du mois. Tout de suite ils me permirent non-seulement de les y suivre, mais m'ordonnèrent de les suivre de près, parce que l'incommodité des logements ne permettait qu'à

peine aux officiers de service les plus nécessaires de les accompagner dans la route. Ce fut la fin de toute cette audience.

Maulevrier seul me ramena chez moi, où je trouvai don Gaspard Giron, l'ancien des quatre majordomes, qui s'était emparé de ma maison avec les officiers du roi, qui me traita magnifiquement, avec beaucoup de seigneurs qu'il avait invités, et fit toujours les honneurs; ce qui, quoi que je pusse faire, dura jusqu'au mercredi suivant inclus, avec un carrosse du roi toujours à ma porte pour me servir; mais à ce dernier égard, j'obtins enfin que cela ne durerait que trois jours, pendant lesquels il fallut toujours m'en servir; il était à quatre mules, avec un cocher du roi et quelques-uns de ses valets de pied en livrée. Ce traitement de table et de carrosse est une coutume à l'égard des ambassadeurs extraordinaires. Si je m'étends sur les honneurs que j'ai reçus, c'est un récit que je dois à l'instruction et à la curiosité, plus encore à la joie extrême du sujet de cette ambassade qui fit passer par-dessus toutes règles, comme pour les premières visites, et en bien d'autres choses, ainsi qu'aux accueils et aux empressements que je reçus de tout le monde, et qui furent toujours les mêmes tant que je demeurai en Espagne.

La conduite de deux seigneurs principaux me surprit également par son opposition à mon égard. Cellamare, qui avait pris le nom de duc de Giovenazzo depuis la mort de son père, et qui était grand écuyer de la reine, surpassa toute cette cour en empressements pour moi et chez moi, et au palais en protestations de joie de l'union et des mariages, d'attachement et de reconnaissance des bons traitements qu'il avait reçus en France, me conjura que le roi et M. le duc d'Orléans en fussent informés, et se répandit assez inconsidérément en tendresse

pour le maréchal de Villeroy, auquel il me dit qu'il voulait écrire, ainsi qu'au roi et à M. le duc d'Orléans. Je reçus toutes ces rares effusions aussi poliment que me le permit la plus extrême surprise, après tout ce qu'il avait brassé à Paris et ce qui s'en était suivi pour lui-même. Ces mêmes empressements continuèrent tant que je fus en Espagne, mais il ne mangea pas une seule fois chez moi. Aussi, ne l'en priai-je qu'une de devoir, le jour de la couverture de mon fils.

Son contradictoire fut le duc de Popoli, capitaine général, grand maître de l'artillerie, chevalier du Saint-Esprit et gouverneur du prince des Asturies, dont je reçus force compliments au palais où je ne le rencontrais guère, et qui ne vint et n'envoya chez moi qu'une fois. On verra aussi comment j'en usai avec lui.

Ce même jour, j'allai voir le marquis de Grimaldo, particulièrement chargé des affaires étrangères. Il entendait parfaitement le français, mais il ne le voulait pas parler. Orondaya, son principal commis, nous servit toujours d'interprète; on ne peut en recevoir plus de politesses; je fus étonné au dernier point qu'il me rapportât tous les efforts que j'avais faits auprès de M. le duc d'Orléans pour le détourner de la guerre qu'il fit à l'Espagne en faveur des Anglais, et je n'imagine pas comment Laullez l'avait su, qui l'avait mandé fort tôt après qu'il fut arrivé à Paris. Je présentai à Grimaldo les copies des lettres que je devais rendre. Ce fut un long combat de civilités entre nous, lui de ne les vouloir pas prendre, moi d'insister; mais je m'y opiniâtrai tellement qu'enfin il les reçut. J'eus pour cela mes raisons, je voulais faire passer la lettre de M. le duc d'Orléans au prince des Asturies, avec le traitement de frère; je ne voulais pas m'y exposer témérairement; il fallait donc, pour ne rien hasarder, que Grimaldo en eût la copie et

point de celle où le traitement de frère était omis, qu'il n'était temps de produire qu'au cas que Grimaldo ne voulût point passer l'autre; c'est ce qui me fit tant insister; heureusement je n'en entendis plus parler, et sur cette confiance, je rendis celle où était le traitement de frère le lendemain au prince des Asturies. Elle passa doux comme lait, et j'eus le plaisir de renvoyer aussitôt après à M. le duc d'Orléans celle où le traitement de frère n'était pas employé.

Restait l'embarras de n'avoir point de lettre pour l'infante. J'en fis la confidence à Grimaldo qui se mit à rire et me dit qu'il m'en tirerait et ferait que lorsque le lendemain j'irais à l'audience de l'infante, la gouvernante me viendrait dire dans l'antichambre qu'elle dormait et m'offrirait de la réveiller, ce que je refuserais, après quoi je n'irais plus chez elle que la lettre du roi pour elle ne me fût arrivée, et que j'irais lui remettre alors sans façon et sans audience. Cela commença à nous ouvrir un peu l'un avec l'autre sur le cardinal Dubois, et je vis dans la suite qu'il le connaissait tel qu'il était, aussi parfaitement que nous. La journée finit fort tard par la communication que je donnai à Maulevrier de tout ce qui m'avait été remis touchant l'ambassade, et je lui remis aussi les pleins pouvoirs qui lui donnaient le caractère d'ambassadeur.

Lui et moi avions, dès auparavant, agité ensemble la difficulté qui se rencontrait dans le préambule du contrat de mariage du roi, qui s'expliquait de manière que ce n'était point le roi et la reine d'Espagne qui contractaient, mais des commissaires, nommés par eux, qui stipulaient en leur nom, tant pour leurs majestés catholiques, que pour l'infante, ce qui nous aurait mis dans la nécessité de nommer aussi des commissaires dont nous n'avions pas pouvoir. J'avais donc prié Maule-

vrier de me venir trouver chez Grimaldo pour nous en expliquer avec lui. Il nous représenta que telle était la coutume en Espagne, que nos deux dernières reines avaient été mariées de cette façon, et qu'encore qu'au dernier de ces deux mariages le roi et le roi d'Espagne Philippe IV fussent en personne sur la frontière, le roi Philippe IV n'en avait pourtant pas signé lui-même le contrat, à quoi Grimaldo nous pressa fort de nous conformer et de donner des commissaires; nous insistâmes sur notre défaut de pouvoirs, sur la longueur où jetterait la nécessité de dépêcher un courrier et d'en attendre le retour, enfin sur ce que le roi comptait si fort sur la signature de leurs majestés catholiques, que cela même était porté précisément dans nos instructions. Cette discussion fut beaucoup moins une dispute qu'une conversation fort polie, à la fin de laquelle Grimaldo, qui m'adressa toujours la parole, me dit que le roi d'Espagne avait tant de désir de complaire au roi et de voir la fin d'une affaire si désirée, qu'il espérait qu'il voudrait bien passer par-dessus la coutume d'Espagne et signer lui-même avec la reine; qu'il allait leur en rendre compte tout sur-le-champ et nous informerait le lendemain dimanche 23 de la réponse, jour auquel je devais avoir le matin ma première audience particulière et rendre les lettres dont j'étais chargé. Mais avant de passer outre, je crois nécessaire de dire quelque chose du roi et de la reine d'Espagne et du marquis de Grimaldo.

Le premier coup d'œil, lorsque je fis ma première révérence au roi d'Espagne en arrivant, m'étonna si fort, que j'eus besoin de rappeler tous mes sens pour m'en remettre. Je n'aperçus nul vestige du duc d'Anjou, qu'il me fallut chercher dans son visage fort allongé, changé, et qui disait encore beaucoup moins que lorsqu'il était parti de France. Il était fort courbé, rapetissé, le mem-

ton en avant, fort éloigné de sa poitrine, les pieds tout droits, qui se touchaient, et qui se coupaient en marchant, quoiqu'il marchât vite, et les genoux à plus d'un pied l'un de l'autre. Ce qu'il me fit l'honneur de me dire était bien dit, mais si l'un après l'autre, les paroles si traînées, l'air si niais, que j'en fus confondu. Un justaucorps, sans aucune sorte de dorure, d'une manière de bure brune, à cause de la chasse où il devait aller, ne relevait pas sa mine ni son maintien. Il portait une perruque nouée, jetée par derrière, et le cordon bleu pardessus son justaucorps, toujours et en tout temps, et de façon qu'on ne distinguait point sa Toison qu'il portait au cou avec un cordon rouge, que sa cravate et son cordon bleu cachaient presque toujours. Je m'étendrai ailleurs sur ce monarque.

La reine, que je vis un quart d'heure après, ainsi qu'il a été rapporté plus haut, m'effraya par son visage marqué, couturé, défiguré à l'excès par la petite vérole ; le vêtement espagnol d'alors pour les dames, entièrement différent de l'ancien et de l'invention de la princesse des Ursins, est aussi favorable aux dames jeunes et bien faites, qu'il est fâcheux pour les autres dont l'âge et la taille laissent voir tous les défauts. La reine était faite autour, maigre alors, mais la gorge et les épaules belles, bien taillées, assez pleines et fort blanches, ainsi que les bras et les mains; la taille dégagée, bien prise, les côtés longs, extrêmement fine et menue par le bas, un peu plus élevée que la médiocre; avec un léger accent italien, elle parlait très bien français, en bons termes, choisis, et sans chercher, la voix et la prononciation fort agréables. Une grâce charmante, continuelle, naturelle, sans la plus légère façon, accompagnait ses discours et sa contenance, et variait suivant qu'ils variaient. Elle joignait un air de bouté, même de poli-

tesse, avec justesse et mesure, souvent d'une aima familiarité, à un air de grandeur et à une majesté ne la quittaient point. De ce mélange, il résultait lorsqu'on avait l'honneur de la voir avec quelque vance, mais toujours en présence du roi, comme je dirai ailleurs, on se trouvait à son aise avec elle, sa pouvoir oublier ce qu'elle était, et qu'on s'accoutum promptement à son visage. En effet, après l'avoir peu vue, on démêlait aisément qu'elle avait eu de beauté et de l'agrément dont une petite vérole si crue n'avait pu effacer l'idée. La parenthèse, au courant de ce commencement de fonctions d'ambassadeur, rait trop longue si j'en disais ici davantage; mais il nécessaire d'y remarquer en un mot, qui sera pl étendu ailleurs, que jour et nuit, travail, audience amusements, dévotions, le roi et elle ne se quittaie jamais, pas même pour un instant, excepté les audie ces solennelles qu'ils donnaient l'un et l'autre sépar ment, l'audience du roi publique et celle du conseil Castille et les chapelles publiques. Toutes ces chos seront expliquées en leur lieu.

Grimaldo, naturel Espagnol, ressemblait à un Fl mand. Il était fort blond, petit, gros, pansu, le visa rouge, les yeux bleus, vifs, la physionomie spirituel et fine, avec cela de la bonté. Quoique aussi ouvert aussi franc que sa place le pouvait permettre, compl menteur à l'excès, poli, obligeant, mais au fond glorieu comme nos secrétaires d'état, avec ses deux petite mains collées sur son gros ventre, qui, sans presqu s'en décoller ni se joindre, accompagnaient ses propo de leur jeu. Tout cela faisait un extérieur dont on avai à se défendre. Il était capable, beaucoup d'esprit e d'expérience, homme d'honneur et vrai, solidemen attaché au roi et au bien de ses affaires, grand courti

n toutefois, et dont les maximes furent en tous les mps l'union étroite avec la France. En voilà ici assez ir ce ministre, dont je sus gagner l'amitié et la confance, qui me furent très-utiles et qui ont duré entre ui et moi jusqu'à sa mort, comme je le dirai ailleurs, ui n'arriva qu'après sa chute et bien des années. Reournons maintenant à notre ambassade.

Le dimanche 23 j'eus ma première audience particuère, le matin, du roi et de la reine ensemble, dans le alon des miroirs, qui est le lieu où ils la donnent touours. J'étais accompagné de Maulevrier. Je présentai à eurs majestés catholiques les lettres du roi et de M. le uc d'Orléans. Les propos furent les mêmes sur la faille royale, la joie, l'union, le désir de rendre la future princesse des Asturies heureuse. A la fin de l'audience, je présentai à leurs majestés catholiques le comte de Lorge, le comte de Céreste, mon second fils, l'abbé de Saint-Simon et son frère. Je reçus force marques de bonté du roi et de la reine dans cette audience, qui me parut fort sèche pour Maulevrier. Ils me demandèrent fort des nouvelles de mon fils aîné, et dirent quelques mots de bonté à ceux que je venais de leur présenter. Nous fûmes de là chez l'infante, où je fus reçu comme Grimaldo et moi en étions convenus. Nous descendîmes ensuite chez le prince des Asturies, à qui je présentai les lettres du roi et de M. le duc d'Orléans, puis à la fin les mêmes personnes que j'avais présentées au roi et à la reine. Les propos furent à peu près les mêmes, et avec beaucoup de grâce et de politesse. Je me conformai à l'usage et le traitai toujours de monseigneur et de votre altesse, sans y rien ajouter. J'en usai de même avec les infants.

Au sortir de là nous passâmes dans la *cavachuela* du marquis de Grimaldo. J'expliquerai ailleurs ce que

c'est. Il nous dit que le roi d'Espagne avait consenti à signer lui-même le contrat et la reine ; mais don Joseph Rodrigo qui, comme secrétaire d'état intérieur, devait l'expédier, et qui ne parlait et n'entendait pas un mot de français, ni à ce qu'il me parut d'affaires, proposa qu'il y eût des témoins, et je compris que Grimaldo, qui s'attendait à notre visite pour la réponse à la difficulté sur la signature, l'avait aposté là exprès pour se décharger sur lui de la proposition de cette nouvelle difficulté. Je répondis que nous n'avions point d'ordre là-dessus; qu'on ne connaissait point cette formalité en France, et que tout récemment le roi et tous ceux du sang avaient signé le contrat de la duchesse de Modène d'une part, et d'autre part le seul plénipotentiaire de Modène sans aucun témoin, et qu'il n'y en avait point eu non plus au mariage de nos deux dernières reines. Ces messieurs ne se contentèrent point de ces raisons. Rodrigo se débattit et baragouina fort. Grimaldo nous dit avec plus de douceur et de politesse qu'il fallait suivre les coutumes des lieux où on était pour la validité et la sûreté des actes qu'on y passait; que les contrats se passaient en Espagne par un seul notaire, avec la nécessité de la présence de témoins, qui était une formalité essentielle qu'ils ne pouvaient omettre. Nous nous défendîmes sur ce qu'elle nous était inconnue et qu'il n'y en avait rien dans nos instructions. Grimaldo allégua la complaisance du roi et de la reine d'Espagne de signer eux-mêmes contre la coutume, sur ce que nous avions représenté que cette signature était expressément dans nos instructions, et que nous n'avions point de pouvoirs pour nommer des commissaires qui signassent avec les leurs ; qu'ici il n'y avait ni pour ni contre dans nos instructions, loin d'y avoir rien de contraire à la formalité des témoins, et qu'il ne nous fallait point de pouvoir pour

en nommer, lorsque rien ne s'y opposait dans nos instructions; enfin que nous ne pouvions refuser, avec des raisons valables, de nous rendre à un usage constant du pays qui, sans préjudice aucun ni à la chose ni à nos ordres, n'allait qu'à la plus grande validité, que les parties désiraient et voulaient également, et dont le refus jetterait dans un grand embarras et une grande longueur. Je répondis que nos instructions ne pouvaient rien contenir sur une formalité inconnue et jamais usitée en France, à laquelle par conséquent on n'avait pu penser, mais que je croyais qu'il suffisait qu'il n'y eût rien dedans ni pour ni contre pour nous renfermer dans ce qu'elles contenaient, c'est-à-dire pour n'admettre point de témoins. J'ajoutai que nous ne ferions aucune difficulté qu'il y en eût de la part de l'Espagne, pourvu qu'il n'y en eût point de la nôtre, comme je n'en ferais pas non plus qu'il n'y eût des commissaires d'Espagne, au cas que ces messieurs trouvassent qu'il y en pût avoir, sans empêcher que leurs majestés catholiques signassent elles-mêmes le contrat; que je les suppliais de considérer que leurs majestés catholiques pouvaient agir en souverains chez elles sans que nous y pussions trouver à redire, mais que pour nous, nous étions bornés aux ordres que nous avions reçus et aux termes de notre instruction sans pouvoir les outre-passer. Grimaldo et Rodrigo insistèrent sur l'exemple de la condescendance de leurs majestés catholiques de signer elles-mêmes contre la coutume, sur la nécessité des témoins pour la validité de l'acte par la coutume d'Espagne, sur ce que des témoins n'avaient aucun besoin de pouvoirs, sur ce qu'il n'y avait rien dans nos instructions de porté au contraire, sur ce que par conséquent admettre des témoins n'était pas les outre-passer. Je continuai à me défendre par mes raisons précédentes. Nous ne convin-

mes point et tout se passa doucement et très-poliment de part et d'autre. Maulevrier me laissa froidement faire et ne dit que quelques mots à mesure que je l'interpellai.

Grimaldo nous proposa ensuite la signature des articles pour le lendemain 24, l'après-dînée, avec le marquis de Bedmar et lui, nommés commissaires du roi d'Espagne pour cela. Je m'expliquai que je prétendais que cette signature se fît chez moi, à moins que le roi d'Espagne n'aimât mieux qu'elle se fît dans son appartement, ce que j'estimais encore plus convenable à la dignité de cette fonction et une facilité qui pouvait être agréable à sa majesté catholique. Cela fut accepté sur-le-champ par Grimaldo et l'heure convenue pour le lendemain à cinq heures après midi, au palais. Nous eûmes après quelque peu de conversation de civilité et nous prîmes congé.

Comme il achevait de nous conduire, il rappela Maulevrier à qui il demanda les noms des personnes principales qui m'accompagnaient, et le pria de lui envoyer ces noms dans le soir de ce même jour. Comme il fut tard, Maulevrier m'envoya dire par son secrétaire que Grimaldo voulait absolument avoir ces noms avant de se coucher, tellement que je les fis écrire, et remettre à ce secrétaire.

Le lendemain matin lundi 24, je reçus un paquet du marquis de Grimaldo contenant une lettre pour moi, et cinq autres pour les comtes de Lorge et de Céreste, l'abbé de Saint-Simon, et les marquis de Saint-Simon et de Ruffec. Je récrivis sur-le-champ à Grimaldo qui insistait toujours par sa lettre sur les témoins, pour lui demander un entretien dans la fin de la matinée, et pour le faire souvenir que les ambassadeurs de famille ne faisaient point d'entrée. Sur la fin de la matinée, j'allai à

la cavachuela de Grimaldo pour m'expliquer avec lui sur ce qu'il entendait par ces cinq lettres, et j'y allai seul, parce que Maulevrier, à qui j'avais envoyé communiquer tout ce paquet de Grimaldo, voulut demeurer à faire ses dépêches.

Grimaldo me dit nettement que le roi d'Espagne, dans l'empressement de finir une affaire si désirée, ayant condescendu de si bonne grâce à signer lui-même avec la reine le contrat de mariage contre l'usage des rois ses prédécesseurs, il était juste aussi que je condescendisse, non par une simple complaisance, mais à un point nécessaire à la validité de l'acte, qui est celui des témoins; que depuis notre conférence de la veille, le roi d'Espagne avait cherché les moyens de concilier là-dessus sa délicatesse avec nos difficultés, et qu'il avait cru prendre l'expédient le plus convenable, même le plus honorable pour moi, de nommer lui-même les cinq personnes les plus distinguées de tout ce que j'avais amené pour être témoins, afin de lever la difficulté que nous faisions d'en nommer; que cette sûreté nécessaire dans l'occurrence présente ne pouvait être refusée, puisque, outre qu'elle n'était pas de mon choix, le roi d'Espagne ayant nommé à mon insu les cinq témoins français, je ne pouvais alléguer que mes instructions portassent rien qui y fût contraire.

Je répondis à cet honneur inattendu et rien moins que désiré de la nomination du roi d'Espagne des témoins français, avec tout le respect possible, sans toutefois m'engager à rien que je n'eusse vu jusques où il voulait porter l'usage de ces témoins, et s'il avait dessein de leur faire signer le contrat de mariage; mais il convint avec moi qu'ils n'auraient pas cet honneur; que le roi d'Espagne se contenterait qu'ils fussent présents à la signature de notre part, comme de la leur y assisteraient aussi

comme témoins les trois charges, qui sont le majordome major du roi, le sommelier du corps et le grand écuyer avec le majordome major et le grand écuyer de la reine qui étaient lors le marquis de Villena ou duc d'Escalone, le marquis de Montalègre, le duc del Arco, et le marquis de Santa-Cruz et Cellamare, ou le duc de Giovenazzo; mais le premier et le dernier ne portaient que le nom de marquis de Villena et de duc de Giovenazzo; que cette fonction des dix témoins serait exprimée par un acte séparé qui serait seulement signé du même secrétaire d'état tout seul, qui recevait le contrat de mariage en qualité de notaire du roi d'Espagne, lequel était don Joseph Rodrigo.

Cette assurance que la fonction des témoins ne paraîtrait que dans un acte séparé, lequel même ils ne signeraient point, et qui ne le serait que par un seul secrétaire d'état, me dérida beaucoup. Je considérai qu'avec cette forme il ne se faisait rien contre la lettre ni contre l'esprit de mon instruction, ni d'aucun ordre que j'eusse reçu, et j'eus égard à leur opiniâtre attachement à une formalité espagnole nécessaire dans tous les actes qui se passent en Espagne, et qui bien qu'omise aux mariages de nos deux dernières reines, leur paraissait nécessaire et essentielle dans une circonstance aussi singulière que la rendait l'âge de l'infante, où ils voulaient accumuler tout ce qu'ils pouvaient de sûretés. Je m'aperçus aussi qu'ils n'avaient si facilement accordé la signature du roi et de la reine au contrat de mariage, contre tout usage et tout exemple, que pour obtenir une formalité aussi hors de nos usages, mais à leur sens si fortement confirmative de la validité et sûreté de l'engagement du roi pour le mariage. J'en fus d'autant plus persuadé, et de l'opinion qu'ils avaient prise de l'importance de cette formalité pour la sûreté du futur mariage que les

cinq grands d'Espagne qu'ils choisirent pour témoins étaient ce qu'il y avait de plus relevé en Espagne en âge, en dignité, en charges et tous en naissance, excepté Giovenazzo, mais si grandement décoré d'ailleurs ; enfin l'amère impatience de leurs majestés catholiques, car elle l'était devenue, de l'arrivée des dispenses de Rome et du départ de mademoiselle de Montpensier, qui deviendrait bien autre, si par une fermeté sans aucun véritable fondement je les jetais dans les longueurs d'attendre le retour du courrier qu'il me faudrait dépêcher sur cette difficulté des témoins. Je pris donc mon parti. Je me fis répéter et confirmer par le marquis de Grimaldo que la fonction des témoins ne paraîtrait que par l'acte séparé que même ils ne signeraient point, et qui ne le serait que par Rodrigo tout seul, et je cédai enfin avec tout l'assaisonnement de respects et du désir de complaire à leurs majestes catholiques et des compliments personnels à Grimaldo, qui prit, à ce consentement, un air épanoui, et me proposa la signature du contrat de mariage du roi avec l'infante pour le lendemain, après dîner, chez le roi.

Quelques heures après être sorti d'avec lui, il m'envoya un paquet dans lequel il n'y avait point de lettre pour moi, mais cinq autres pour les cinq témoins français, dans lesquelles cette qualité était énoncée, au lieu qu'elle ne l'était pas dans les premières qui ne portaient que le choix du roi d'Espagne pour assister à la signature du contrat, parce qu'alors ils n'osèrent aller plus loin sur la difficulté où nous en étions demeurés à cet égard. Il paraît qu'il eut peur que même, après avoir eu mon consentement, je ne m'opposasse à cette qualité nette de témoins qui leur était si chère, parce qu'il ne me parla point d'envoyer d'autres lettres, et qu'elles me surprirent quand je les reçus. Je les remis aux cinq à qui

elles étaient adressées et n'en parlai point à Grimaldo, parce qu'elles n'innovaient et n'ajoutaient rien à ce à quoi j'avais cru devoir consentir, d'autant qu'au terme de témoin près, elles n'étaient que la copie exacte des premières.

Le même jour, lundi 24 novembre, je me rendis au palais avec Maulevrier sur les cinq heures du soir. Le marquis de Bedmar et Grimaldo nous y attendaient. Ils nous conduisirent, à travers le salon des grands, au coin du bout de ce salon, dans un cabinet petit et fort orné, dont les tapis qui couvraient le plancher étaient d'une richesse et d'une beauté si singulière, que j'avais de la peine à me résoudre à marcher dessus. Cette pièce, ainsi que le salon des grands, le petit salon où la cour s'assemble pour attendre, et le salon des miroirs, donnent sur le Mançanarès et la campagne au delà; dans ce cabinet, nous trouvâmes une table, une écritoire et quatre tabourets. Les deux commissaires espagnols nous firent les honneurs et nous prîmes la droite. Tout était convenu et écrit longtemps avant mon arrivée, en sorte que nous n'eûmes qu'à collationner exactement les deux instruments que nous devions signer avec la copie des mêmes articles que nous avions apportée, après quoi nous signâmes en la manière accoutumée, et avec les compliments, les protestations et les effusions de joie qu'on peut s'imaginer. Je fus assis vis-à-vis du marquis de Bedmar, et Maulevrier vis-à-vis de Grimaldo.

Je m'étais fait charger de témoigner à Grimaldo que le roi d'Espagne avait fait un vrai plaisir à M. le duc d'Orléans et au cardinal Dubois de donner à Laullez le caractère d'ambassadeur, comme le roi le venait de donner ici à Maulevrier, et leur en ferait un autre très-sensible de lui marquer de plus par quelque autre grâce que sa majesté catholique était contente de lui. J'avais

pris mon temps pour faire cet office aussitôt que j'eus consenti aux témoins. J'avais à cœur de servir Laullez, parce que je reconnaissais à tout moment qu'il n'avait rien oublié pour me rendre agréable. Je vis, à la façon dont cela fut reçu, qu'on était content de lui à la cour d'Espagne. J'en rafraîchis la mémoire à Grimaldo en sortant du cabinet de la signature. En effet, il écrivit de la part et par ordre du roi d'Espagne, à Laullez, avec assurance des premières grâces qu'il serait possible de lui faire, et Grimaldo me promit de fort bonne grâce d'y tenir très-soigneusement la main.

CHAPITRE DLXVII.

Audience solennelle pour la demande de l'infante en mariage futur pour le roi. — Audience de la reine d'Espagne. — Audience du prince des Asturies et des infants. — Bêtise de Maulevrier qui ne se couvre pas.

Le mardi 25 novembre, j'eus mon audience solennelle. Maulevrier, qui, pour son caractère d'ambassadeur, ne s'était mis en aucune sorte de dépense, vint de bonne heure chez moi le matin, où quelque temps après arriva don Gaspard Giron et un carrosse magnifique du roi, à huit chevaux gris pommelés admirables, dans lequel, à l'heure marquée, nous montâmes tous trois. Deux garçons d'attelage tenaient chaque quatrième cheval à gauche par une longe. Il n'y avait point de postillon, et le cocher du roi nous mena son chapeau sous le bras. Cinq carrosses à moi, remplis de tout ce que j'avais amené, suivaient, et une vingtaine d'autres de seigneurs de la cour, qu'ils avaient envoyés pour me faire honneur par les soins du duc de Liria et de Sartine, avec des gentilshommes à eux dedans. Le carrosse du roi était environné de ma nombreuse livrée à pied et des officiers de ma maison, c'est-à-dire valets de chambre, sommeliers, etc. Les gentilshommes et les secrétaires étaient dans mes derniers carrosses. Ceux de Maulevrier (et il n'en avait que deux), remplis de Ro-

bin et de son secrétaire, suivaient le dernier des miens. Arrivant à la place du palais, je me crus aux Tuileries. Les régiments des gardes espagnoles, vêtus, officiers et soldats, comme le régiment des gardes françaises, et le régiment des gardes wallonnes, vêtus, officiers et soldats, comme le régiment des gardes suisses, étaient sous les armes, les drapeaux voltigeants, les tambours rappelant et les officiers saluant de l'esponton. En chemin les rues étaient pleines de peuple, les boutiques de marchands et d'artisans, toutes les fenêtres parées et remplies de monde. La joie éclatait sur tous les visages, et nous n'entendions que bénédictions.

Sortant de carrosse, nous trouvâmes le duc de Liria, le prince de Chalais, grands d'Espagne, et Valouse, premier écuyer, qui nous dirent qu'ils venaient nous rendre ce devoir comme Français. Quailus eût bien pu y faire le quatrième. L'escalier était garni des hallebardiers avec leurs officiers, vêtus comme nos Cent-Suisses, mais en livrée, la hallebarde à la main, et leurs fonctions sont les mêmes. Entrant dans la salle des gardes, nous les trouvâmes en haie sous les armes, et nous traversâmes jusque dans la pièce contiguë à celle de l'audience, dont la porte était fermée. Là étaient tous les grands et une infinité de personnes de qualité, en sorte qu'il n'y avait guère moins de foule qu'en notre cour, mais plus de discrétion. L'introducteur des ambassadeurs a peu de fonctions. Il est fort effacé par celles du majordome. Ce fut là un renouvellement de compliments et de joie, où presque chacun me voulut particulièrement témoigner la sienne, et cela dura près d'un quart d'heure que la porte s'ouvrit et que les grands entrèrent; puis elle se referma.

Je demeurai encore un peu avec cette foule de gens de qualité, pendant quoi le roi vint de son appartement,

et entra dans la pièce de l'audience par la porte opposée à celle par où les grands étaient entrés, qui l'y attendaient, et par laquelle tout ce que nous étions à attendre allions entrer. J'avouerai franchement ici que la vue du roi d'Espagne m'avait si peu imposé la première fois, si peu encore les autres fois que j'avais eu l'honneur d'approcher de lui, qu'au moment où j'étais lors, je n'avais pas songé encore à ce que je devais lui dire.

Je fus appelé, et tous ces seigneurs entrèrent en foule avant moi, qui me laissai conduire par don Gaspard Giron, qui prit ma droite, et l'introducteur la gauche de Maulevrier, qui était à côté de moi. Comme j'approchais de la porte, la Roche me vint dire de la part du roi, entre haut et bas, que sa majesté catholique m'avertissait et me priait de n'être point surpris s'il ne se découvrait qu'à ma première et dernière révérence, et point à la seconde; qu'il voudrait plus faire pour un ambassadeur de France que pour aucun autre; mais que c'était un usage de tout temps qu'il ne pouvait enfreindre. Je priai la Roche de témoigner au roi ma très-respectueuse et très-sensible reconnaissance d'une attention si pleine de bonté, et j'entrai dans la porte. Ce défilé mit Maulevrier et les deux autres qui nous côtoyaient derrière, et l'attention à ce que j'allais dire et au spectacle fort imposant m'empêcha de plus songer à ce qu'ils devenaient.

Au milieu de cette vaste pièce et du côté que j'avais en face en entrant, était un dais à queue sans estrade, sous lequel le roi était debout, et à quelque distance, précisément derrière lui, le grand d'Espagne capitaine des gardes en quartier, qui était le duc de Bournonville; du même côté, presque au bout, le majordome major du roi, appuyé à la muraille, seul; en retour, le long de la muraille qui par un coin joignait l'autre

muraille dont je viens de parler, étaient les grands appuyés contre, et aussi contre la muraille en retour vis-à-vis du roi jusqu'à la cheminée, grande comme autrefois et qui était assez près de la porte par où je venais d'entrer, et point tout à fait au milieu de cette muraille; les quatre majordomes étaient le dos à la cheminée. De la cheminée à la porte par où j'étais entré, et en retour le long de la muraille et des fenêtres jusqu'au coin de la porte par où le roi était entré, étaient en foule les gens de qualité les uns devant les autres; dans la porte par où le roi était entré étaient quelques seigneurs familiers par leurs emplois, qui regardaient comme à la dérobée, mais dont aucun n'était grand, et derrière eux quelques domestiques intérieurs distingués, qui voyaient à travers. Le roi et tous les grands étaient couverts, et nul autre; il n'y avait aucun ambassadeur.

Je m'arrêtai un instant au dedans de la porte, à considérer ce spectacle extrêmement majestueux, où qui que ce soit ne branlait, et où le silence régnait profondément. Je m'avançai lentement quelques pas, et fis au roi une profonde révérence, qui à l'instant se découvrit, son chapeau à la hauteur de sa hanche; au milieu de la pièce je fis ma seconde révérence, et en me baissant je me tournai un peu vers ma droite, passant les yeux sur les grands, qui tous se découvrirent, mais non tant qu'à la première révérence, où ils avaient imité le roi, qui à cette seconde ne branla pas, comme il m'en avait fait avertir. J'avançai après avec la même lenteur jusques assez près du roi, où je fis ma troisième révérence, qui se découvrit comme il avait fait à la première, et se couvrit aussitôt, en quoi tous les grands l'imitèrent. Alors je commençai mon discours

et me couvris au bout des cinq ou six premières paroles, sans que le roi me le dit.

Il roula sur les compliments du roi, l'union de la maison royale, celle de leurs couronnes, la joie et l'affection des deux nations, celle que j'avais trouvée répandue partout sur ma route en France et en Espagne, l'attachement personnel du roi pour le roi son oncle, et son désir de lui complaire et de contribuer à tout ce qui pourrait être de sa grandeur, de ses intérêts, de ses affections, avec autant de passion que pour les siens propres; enfin la demande de l'infante pour étreindre encore plus intimement entre eux les liens déjà si forts du sang et les intérêts de leurs couronnes, et lui témoigner sa tendresse par toute celle qu'il aurait pour l'infante, ses soins, ses égards et l'attention continuelle de la rendre parfaitement heureuse. Je passai de là au remercîment du roi et à celui de M. le duc d'Orléans de l'honneur de son choix de mademoiselle de Montpensier pour M. le prince des Asturies; j'ajoutai que, quelque grand que son altesse royale le sentît, il était encore plus touché de recevoir une aussi grande marque de ses bontés pour lui, et de l'acceptation de son plus profond respect et de ses protestations les plus sincères de sa passion de lui plaire et de ne rien oublier pour resserrer de plus en plus une si heureuse union des deux royales branches de leur maison, en contribuant de ses conseils et de tous les moyens qu'il pourrait tirer de sa qualité de régent de France pour servir et porter les intérêts et la grandeur de sa majesté catholique avec autant de zèle et d'attachement que ceux mêmes de la France, et la persuader de plus, ce qu'il souhaitait avec le plus de passion, de son infinie reconnaissance, de son attachement, de son profond res-

pect et de sa vénération parfaite pour sa personne. Je finis mon discours par témoigner combien je ressentais de joie et combien je me trouvais honoré d'avoir le bonheur de paraître devant sa majesté catholique, chargé par le roi de contribuer de sa part à mettre la dernière main à un ouvrage si désirable et qui me comblait en mon particulier de la plus sensible satisfaction, outre celle de toute la France et de l'Espagne, parce que je n'avais jamais pu oublier d'où sa majesté catholique était issue, et toujours nourri et témoigné en tous les temps mon très-profond respect et l'attachement le plus vrai et le plus naturel pour elle.

Si j'avais été si surpris de la première vue du roi d'Espagne à mon arrivée, et si les audiences que j'en avais eues jusqu'à celle-ci m'avaient si peu frappé, il faut dire ici avec la plus exacte et la plus littérale vérité que l'étonnement où me jetèrent ses réponses me mit presque hors de moi-même. Il répondit à chaque point de mon discours dans le même ordre, avec une dignité, une grâce, souvent une majesté, surtout avec un choix si étonnant d'expressions et de paroles par leur justesse et un compassement si judicieusement mesuré, que je crus entendre le feu roi, si grand maître et si versé en ces sortes de réponses.

Philippe V sut joindre l'égalité des personnes avec un certain air de plus que la déférence pour le roi son neveu, chef de sa maison, et laisser voir une tendresse innée pour ce fils d'un frère qu'il avait passionnément aimé et qu'il regrettait toujours. Il laissa étinceler un cœur français sans cesser de se montrer en même temps le monarque des Espagnes. Il fit sentir que sa joie sortait d'une source plus pure que l'intérêt de sa couronne, je veux dire de l'intime réunion du même sang; et à l'égard du mariage du prince des Asturies,

il sembla remonter quelques degrés de son trône, s'expliquer avec une sérieuse bonté, sentir moins l'honneur qu'il faisait à M. le duc d'Orléans en faveur du même sang, que la grâce signalée, et je ne dis point trop et je n'ajoute rien, qu'il lui faisait d'avoir bien voulu ne point penser qu'à le combler par une marque si certaine de sa bonne volonté pour lui. Cet endroit surtout me charma par la délicatesse avec laquelle, sans rien exprimer, il laissa sentir sa supériorité tout entière, la grâce si peu méritée de l'oubli des choses passées, et le sceau si fort inespérable que sa bonté daignait y apposer. Tout fut dit avec tant d'art et de finesse, et coula toutefois si naturellement, sans s'arrêter, sans bégayer, sans chercher, qu'il fit sentir tout ce qu'il était, tout ce qu'il pardonnait, tout en même temps à quoi il se portait, sans qu'il lui échappât un seul mot ni une seule expression qui pût blesser le moins du monde, et presque toutes au contraire obligeantes. Ce que j'admirai encore fut l'effectif, mais toutefois assez peu perceptible changement de ton et de contenance en répondant sur les deux mariages ; son amour tendre pour la personne du roi, son affection hors des fers pour la France, la joie d'en voir le trône s'assurer à sa fille, se peindre sur son visage et dans toute sa personne à mesure qu'il en parlait; et lorsqu'il répondit sur l'autre mariage, la même expression s'y peignit aussi, mais de majesté, de dignité, de prince qui sait se vaincre, qui le sent, qui le fait, et qui connaît dans toute son étendue le poids et le prix de tout ce qu'il veut bien accorder. Je regretterai à jamais de n'avoir pu écrire sur-le-champ des réponses si singulières, et de n'en pouvoir donner ici qu'une idée si dissemblable à une si surprenante perfection.

Quand il eut fini, je crus lui devoir un mot de louange

sur ce dernier article, et un nouveau remercîment de M. le duc d'Orléans, comme son serviteur particulier. Au lieu de m'y répondre, le roi d'Espagne me fit l'honneur de me dire des choses obligeantes et du plaisir qu'il avait que j'eusse été choisi pour faire auprès de lui des fonctions qui lui étaient si agréables. Ensuite, m'étant découvert, je lui présentai les officiers des troupes du roi qui m'accompagnaient, et le roi d'Espagne se retira en m'honorant encore de quelques mots de bonté.

Je fus environné de nouveau par tout ce qui était là de plus considérable, avec force civilités, après quoi la plupart des grands et des gens de qualité allèrent chez la reine, tandis que quelques-uns d'eux tous demeurèrent à m'entretenir pour laisser écouler tout ce qui sortait, et se placer chez la reine, où au bout de fort peu de temps nous fûmes aussi conduits comme nous l'avions été chez le roi. Arrivés dans la pièce joignant celle où l'audience se devait donner, on nous fit attendre que tout y fût préparé.

Avant d'aller plus loin il faut expliquer que don Gaspard Giron ne me conduisit, allant chez la reine, que jusqu'au bout de l'appartement du roi, et qu'à l'entrée de celui de la reine il se retira et laissa sa fonction à un majordome de la reine. J'avais su que Magny, qui en était un, se trouvait justement en semaine, par conséquent que c'était à lui à m'introduire. J'en avais parlé à Grimaldo et demandé qu'on en chargeât un autre. Non-seulement je l'obtins, mais Magny, qui avait été nommé pour le voyage de Lerma, en fut rayé, et un autre majordome de la reine mis de ce voyage au lieu de lui, mais il reçut défense expresse de se trouver en aucun lieu où je serais, même au palais ; Grimaldo me le dit lui-même. Soit que cette défense ait été étendue aux au-

tres Français réfugiés pour l'affaire de Cellamare et de Bretagne, ou qu'ils l'aient cru sur l'exemple de Magny, ils évitèrent tous et toujours ma rencontre, et presque toujours celle de tout ce qui était venu avec moi en Espagne.

Tout étant prêt, la porte s'ouvrit et nous fûmes appelés : la pièce de l'audience était le double de la petite galerie intérieure par laquelle on a vu que le jour de ma première révérence j'avais suivi leurs majestés catholiques chez les infants. Ce double était moins long mais aussi large que la galerie à laquelle elle était unie par de grandes arcades ouvertes, desquelles seules cette pièce tirait son jour. Nous arrivâmes par le côté de l'appartement des infants, et la reine et sa suite étaient entrées par le sien au bout opposé.

Le bas de cette pièce que nous trouvâmes d'abord en y entrant était obscur et plein de monde qui était arrêté par une barrière à sept ou huit pas en avant où l'obscurité s'éclaircissait. La porte de la pièce et celle de la barrière qui ne se tira que lorsque j'en fus tout près, fit un défilé qui me laissa passer seul, en sorte que je ne pus voir ensuite derrière moi. Au fond de cette pièce qui était fort longue, la reine était assise sur une espèce de trône, c'est-à-dire un fauteuil fort large, fort évasé, et fort orné; les pieds sur un carreau magnifique, d'une largeur et d'une hauteur extraordinaire, qui cachait, comme je le vis quand la reine en sortit, quelques marches assez basses. Le long de la muraille étaient les grands, rangés, appuyés et couverts. Vis-à-vis le long des arcades, des carreaux carrés, longs plus que larges, et médiocrement épais, de velours et de satin rouge ou de damas, tous également galonnés d'or tout autour, de la largeur de la main au plus, avec de grosses houppes d'or aux coins. Sur les carreaux de velours étaient

les femmes des grands d'Espagne, et les femmes de leurs fils aînés sur ceux de satin ou de damas, toutes également assises sur leurs jambes et sur les talons. Cette file de grands à la muraille, et de dames sur ces carreaux, vis-à-vis d'eux, tenait toute la longueur de la pièce, laissant un peu de distance en approchant de la reine, et une autre en approchant de la barrière par où j'entrais.

Je m'arrêtai quelques moments dans la porte de cette barrière à considérer un spectacle si imposant, tandis que, par derrière moi, les ducs de Veragua et de Liria, le prince de Masseran et quelques autres grands qui avaient voulu me faire l'honneur de m'accompagner depuis l'appartement du roi, se glissèrent à la muraille, à la suite des derniers placés. Le majordome major du roi ne se trouva point à cette audience, parce que, ayant de droit la première place partout, il ne la veut pas céder au majordome major de la reine qui, chez elle, prétend l'avoir et en est en possession. Aussi était-il à la tête des grands à la muraille, y ayant une place vide entre lui et le grand d'Espagne qui était le plus près de lui, comme vis-à-vis de lui, entre le carreau de la camarera major de la reine et le carreau le plus près d'elle. Le majordome major de la reine était placé là parce que la reine tenait tout le fond de cette pièce, ayant deux officiers des gardes du corps un peu en arrière à côté de son fauteuil. Les dames de qualité étaient en grand nombre debout derrière les carreaux des dames assises, et remplissaient le vide de chaque arcade. Quelques gens de qualité s'étaient mis derrière elles, mais le gros de ceux-là se tint contre les barrières, en dedans qui put, et en dehors en foule.

Après avoir arrêté mes yeux quelques moments sur

ce beau spectacle fort paré, je m'avançai lentement jusqu'au second carreau d'en bas, marchant au milieu de la largeur de la pièce, et là, je fis une profonde révérence. Je continuai à m'avancer de même jusqu'au milieu de la longueur qui restait, où je fis ma seconde révérence, me tournant un peu sur les carreaux en me baissant, passant les yeux dessus ce qui en était à portée, et je fis de même en me relevant vers les grands qui se découvrirent, comme les dames m'avaient fait une légère inclination du corps de dessus leurs carreaux. J'avançai ensuite jusqu'au pied du carreau de la reine où je fis ma troisième révérence, à laquelle seule la reine répondit par une inclination de corps fort marquée. Un instant après je dis « Madame, » et ce mot achevé je me couvris, et tout de suite me découvris sans avoir ôté ma main de mon chapeau et ne me couvris plus. Les grands, depuis ma seconde révérence, étaient demeurés découverts et ne se couvrirent plus.

Mon discours roula sur les mêmes choses qu'avait fait celui que je venais de faire au roi, retranchant et ajustant à ce qui lui convenait, également ou différemment du roi d'Espagne. Elle était parée modestement, mais brillante d'admirables pierreries et avait une grâce et une majesté qui sentaient bien une grande reine. Elle fut surprise d'un si grand transport de joie qu'elle s'en laissa apercevoir embarrassée, et elle prit plaisir depuis à m'avouer son embarras ; elle ne laissa pas de me répondre en très-bons termes sur sa joie du mariage de l'infante, sur son estime et son affection pour le roi et sa passion même pour lui, sur son amitié pour M. le duc d'Orléans, et son désir de voir sa fille heureuse en Espagne, surtout sur son désir et sa joie extrême de l'union des couronnes, des personnes royales de la même

maison, de leur commune grandeur et de leurs intérêts qui ne pouvaient jamais être que les mêmes, puis des marques de bonté pour moi.

Si cette audience eût été la première, sa réponse m'aurait charmé, tant elle était bien faite et accompagnée de toutes les grâces possibles et de majesté. Mais il faut avouer qu'avec beaucoup d'esprit, de tour naturel et de facilité de s'énoncer, elle ne put s'élever jusqu'à la justesse et la précision du roi, si diversement modulée sur chaque point, beaucoup moins jusqu'à ce ton suprême qui sentait la descendance directe d'un si grand nombre de rois, qui se proportionnait avec tant de naturelle majesté aux choses et aux personnes dont il fit plus entendre qu'il n'en dit dans sa réponse.

Quand elle eut achevé, je lui fis une profonde révérence et je me retirai le plus diligemment que la décence me le permit pour gagner le dernier carreau de velours d'en bas et les parcourir promptement tous en ployant un peu le genou devant chacun et disant à la dame assise dessus : « A los pies á vuestra excellentia, » ce qui suppose : je me mets aux pieds de votre excellence, à quoi chacune sourit et répondit par une inclination de corps ; il faut être preste à cette espèce de course qui se fait, tandis que la reine se débarrasse de ce gros carreau qu'elle a sous les pieds, qu'elle se lève, qu'elle descend les marches de cette espèce de trône et qu'elle retourne dans son appartement par la porte de la galerie qui y donne, et qui n'est presque éloignée de ce trône que de la demi-largeur de la pièce où il est, et de la largeur entière de la galerie, qui sont très-médiocres, et il faut avoir achevé le dernier carreau près de celui de la camarera major, qui se lève en même temps que la reine pour la suivre, à temps de trouver la reine à la porte de son appartement, mettre un genou à terre

devant elle, lui baiser la main qu'elle vous tend, et la remercier en cinq ou six paroles, à quoi elle répond de même.

Je ne pus avoir sitôt expédié les carreaux, que je vis la reine dans la porte de son appartement; elle m'avait déjà traité avec tant de bonté et de familiarité que je crus pouvoir user de quelque sorte de liberté dans ces moments d'une si grande joie, tellement que je courus vers elle et lui criai que sa majesté se retirait bien vite; et, comme je la vis s'arrêter et se retourner, je lui dis que je ne voulais pas perdre un moment et un honneur si précieux; elle se mit à rire, et moi, un genou à terre à lui baiser la main qu'elle me tendit dégantée et me parla fort obligeamment; mon remercîment suivit et cela fit un entretien de quelques moments dans cette porte, ses dames en cercle autour qui arrivaient cependant.

La reine et quelques-unes de ses dames rentrées, je fis plus posément, et avec plus de loisir, des compliments à celles qui, par leurs charges, allaient aussi rentrer chez la reine, qui étaient demeurées pour m'en faire; puis j'allai remplir le même devoir de galanterie auprès des principales des autres que je trouvai le plus sous ma main, puis à beaucoup de seigneurs qui m'environnèrent. J'oubliais mal à propos qu'à la fin de l'audience je présentai à la reine tous les officiers des troupes du roi qui m'avaient suivi en Espagne.

Débarrassé peu à peu de tant de monde, et toujours avec les mêmes seigneurs susnommés, qui m'avaient fait l'honneur de vouloir m'accompagner de chez le roi chez la reine, et qui, quoi que je pusse faire, voulurent absolument aller partout avec moi, nous allâmes chez le prince des Asturies où tout se passa sans aucune cérémonie: je fis une seule révérence au prince qui était

découvert et qui ne se couvrit point du tout. Ce fut moins une audience qu'une conversation dans laquelle le prince n'oublia rien de tout ce qu'il convenait de dire, et sans aucun embarras.

Le duc de Popoli, qui, comme à ma première audience, m'était venu recevoir et conduire à l'entrée de l'appartement, fut plus embarrassé que lui. Il m'accabla de ses sentiments de joie sur les mariages, et d'attachement pour le roi et pour M. le duc d'Orléans, et de compliments pour moi, avec force excuses sur ce que son esclavage chez le prince, ce fut le terme dont il se servit, ne lui avait pas encore pu permettre de venir me rendre ses devoirs. Je lui répondis avec toute sorte de politesse, mais avec peine, tant son affluence de protestations était continuelle, et me divertissant à part moi de son embarras.

L'introducteur des ambassadeurs nous conduisit après chez l'infante et chez les infants. Le dernier dormait, et suivant ce que Grimaldo m'avait promis, l'infante dormait aussi. Je sortis du palais avec les mêmes honneurs que j'y avais été reçu, les bataillons étant demeurés pour cela dans la place; et je trouvai chez moi don Gaspard Giron qui m'attendait en grande et illustre compagnie, et un magnifique repas. Il s'en alla chez lui; on en verra bientôt la raison.

En arrivant chez moi, je fus averti que Maulevrier ne s'était point couvert aux audiences que nous venions d'avoir du roi et de la reine, dont je n'avais pu m'apercevoir parce qu'il s'était tenu, à toutes les deux, fort en arrière de moi. Il m'avait auparavant fait la question s'il ferait aussi la demande de l'infante, et comme je lui répondis que l'usage n'était pas que deux ambassadeurs fissent cette demande l'un après l'autre, je ne sais ce qu'il en conclut. Je trouvai la chose si étrange,

que je m'en voulus assurer tant par les principaux de ceux qui m'y avaient suivi, que par les ducs de Veragua et de Liria, le prince de Masseran et quelques autres de ceux qui se trouvèrent chez moi pour dîner, avec qui déjà j'avais contracté le plus de familiarité, qui tous m'assurèrent l'avoir très-bien vu et remarqué, et que la surprise en avait été générale; ils ajoutèrent même qu'il n'avait pas fait le plus léger semblant de se couvrir. Je lui en parlai dans la suite, n'ayant pu le faire alors, et le plus poliment qu'il me fut possible; il me répondit froidement et tout court qu'il en était fâché, qu'il n'avait pas cru devoir se couvrir, qu'il se trouverait d'autres occasions de réparer ce manquement. Mettant pied à terre chez moi, il ne voulut pas monter dans mon appartement, où toute la grande compagnie m'attendait, et quoi que je pusse faire, je ne pus jamais l'engager à dîner avec nous. Il me dit qu'il avait affaire chez lui, et qu'il serait exact à l'heure de revenir chez moi pour aller ensemble à la signature du contrat. Ce fut une bêtise, mais voici une perfidie, et bien pourpensée et bien exécutée dans toutes ses circonstances.

CHAPITRE DLXVIII.

Conduite énorme de Maulevrier avec moi bien pourpensée et bien exécutée. — Guet-apens en pleine cérémonie de la signature. — Ma conduite pour y précéder, comme je fais, le nonce et le majordome major du roi sans le blesser. — Signature solennelle du contrat du futur mariage du roi et de l'infante. — Le prince des Asturies cède partout à l'infante depuis la déclaration de son futur mariage. — Je me maintiens adroitement en la place que j'avais prise. — Difficulté poliment agitée sur la nécessité ou non d'un instrument en français. — — Scélératesse de Maulevrier. — Comment je la déjoue. — Autre honte à Maulevrier chez Grimaldo. — Politesse de ce ministre. — Facilité pleine de bonté du roi d'Espagne. — Ma conduite égale avec Maulevrier et mes motifs. — Conclusion de mon désistement d'un instrument en français.

L'instrument des articles avait été signé double ; un en espagnol, l'autre en français. Cela m'avait persuadé qu'il en serait de même de l'instrument du contrat de mariage. Il n'y avait rien ni pour ni contre dans mon instruction, comme il n'y en avait rien non plus sur l'instrument des articles, et le cardinal Dubois ne m'avait rien dit là-dessus, ni moi pensé à lui en faire question. J'en parlai dès les premiers jours à Maulevrier, qui ne douta pas un moment des deux instruments ; ce qui me confirma encore dans cette persuasion. Je ne savais pas un mot d'espagnol, Maulevrier et Robin, son mentor, dont je dirai un mot dans la suite, le savaient fort bien.

Maulevrier s'était donc chargé du changement à faire dans la préface du contrat de mariage, lorsque j'eus obtenu qu'il n'y aurait point de commissaires, et que le roi et la reine d'Espagne le signeraient eux-mêmes. Maulevrier avait fait ce changement, il l'avait montré à Grimaldo, tous deux me dirent qu'il était bien, ce n'était qu'une affaire de style : dès lors que j'étais assuré que leurs majestés catholiques signeraient elles-mêmes, je m'en reposai sur ce qu'ils m'en dirent, et en effet il était bien. Ils m'en promirent une copie en français. Je convins avec Maulevrier qu'il porterait à la signature du contrat de mariage les deux copies de ce même contrat, l'une espagnole qu'il lirait tout bas à mesure que le contrat en espagnol serait lu tout haut pour le collationner ainsi lui-même, et que j'en ferais autant de la copie française à mesure que le contrat en français serait lu tout haut pour être ensuite signés l'un et l'autre également.

Dès avant d'aller le matin à l'audience, je lui parlai de ces mêmes copies; il me dit qu'elles n'étaient pas encore faites, mais qu'elles le seraient avant le dîner. Comme il s'opiniâtra à s'en aller dîner chez lui, je le priai de m'envoyer la copie française, il me le promit et s'en alla. Pendant le dîner, qui fut long chez moi, j'envoyai deux fois chercher ces copies : il me manda la dernière qu'il les apporterait : prêt à partir, et l'heure pressant, j'envoyai un homme à cheval chez lui; il me fit dire par lui que j'allasse toujours et qu'il se trouverait au palais. Cette réponse me parut singulière pour une cérémonie aussi solennelle : véritablement ses deux seuls carrosses et sa médiocre livrée de cinq ou six personnes ne pouvaient donner ni ôter grand lustre à mon cortége, mais ce procédé me surprit fort sans en rien témoigner.

Dans l'embarras où la méchanceté du cardinal Dubois m'avait mis sur le nonce et le majordome major, tel qu'on l'a vu ci-dessus en son lieu, j'avais affecté de rendre infiniment à l'un et à l'autre, toutes les fois que je les avais rencontrés et visités, pour leur ôter toute idée que j'imaginasse de les précéder, quand je les précéderais effectivement; je pensai que les précéder effectivement et nettement l'un ou l'autre serait une entreprise que je ne pourrais soutenir. La place du grand maître, à cette signature, était derrière le fauteuil du roi, un peu à la droite pour laisser place au capitaine des gardes en quartier; m'y mettant, c'était prendre sa place, y intéresser le capitaine des gardes, jeté plus loin, et conséquemment ce qui devait être de suite. Celle du nonce était à côté du roi, le ventre au bras droit de son fauteuil; la prendre, c'était le repousser hors du bras du fauteuil, contre le bout de la table, et sûrement il ne l'aurait pas souffert non plus que le majordome major pour la sienne. Je résolus donc de hasarder un milieu; de tâcher de me fourrer au haut du bras droit du fauteuil, un peu en travers pour ne prendre nettement la place ni de l'un ni de l'autre, mais de les écorner toutes les deux pour m'en faire une, et de couvrir cela d'un air d'ignorance et de simplicité d'une part, et de l'autre, d'empressement, de joie, de curiosité, d'engouement de courtisan qui veut parler au roi et l'entretenir tant qu'il sera possible: ce fut aussi ce que j'exécutai en apparence niaisement, et en effet très-heureusement. L'inconvénient était de Maulevrier qui devait être naturellement à côté de moi. Je ne crus pas lui devoir la confidence de ce que je me proposais, et je résolus, pour confirmer mon ignorance, de le laisser tirer d'affaire comme il pourrait sans y prendre part, pourvu que je m'en tirasse moi-même dans un pas si délicat,

où cet honnête homme de Dubois avait bien compté me perdre d'une façon ou d'une autre.

Dans cette inquiétude de place et d'instruments, je partis, conduit par don Gaspard Giron, dans le carrosse du roi, et le même cortége que j'avais eu le matin pour mon audience solennelle, moi sur le derrière, don Gaspard seul, vis-à-vis de moi, parmi les acclamations de joie de la foule des rues et des fenêtres, remplies comme elles l'avaient été le matin. Je trouvai le palais rempli de tout ce qui était à Madrid de quelque considération. Tous les grands avaient été mandés, le nonce, l'archevêque de Tolède, le grand inquisiteur et les secrétaires d'état et le père d'Aubenton. Le salon, entre celui des miroirs et celui des grands où la cérémonie s'allait faire, était rempli à ne pouvoir s'y tourner. Dans mon dessein, je me coulai peu à peu parlant aux uns et aux autres tout auprès de la porte du salon des miroirs, et je m'y tins causant avec ce qui s'y trouva à portée; l'attente dura bien trois quarts d'heure et m'ennuya fort dans cette foule avec ma double inquiétude. Enfin la porte s'ouvrit, et le roi parut avec la reine, et derrière eux l'infante et les infants.

Dès la porte, je me mis à parler au roi, marchant à côté de lui. Je le conduisis de la sorte jusqu'à sa place dans le salon des grands où je pris tout de suite celle que j'avais projetée. Voici comment ce salon se trouva disposé, et ceux qui assistèrent à cette signature. Une longue table était placée en travers, ayant un bout vers les fenêtres, l'autre vers la porte par où on y était entré, et cette table couverte d'un tapis avec une écritoire dessus. Six fauteuils rangés le long de la table, le dos à la muraille mitoyenne de ce salon et de celui où on avait attendu le roi, mais laissant un large espace entre la muraille et le dos des fauteuils dont les bras se joi-

gnaient. Les infants ont un fauteuil devant le roi d'Espagne; j'en dirai la raison dans la suite, mais j'ignore celle de leur arrangement, tout différent de celui des autres pays. Le roi se mit au premier fauteuil tout à la droite, la reine au second, l'infante au troisième, le prince des Asturies, qui lui céda toujours partout depuis la déclaration du mariage futur du roi avec elle, au quatrième; don Ferdinand au cinquième, et don Carlos au sixième. La gouvernante de l'infante demeura derrière son fauteuil à cause de l'enfance de la princesse, sans aucune autre femme, pas même la camarera major. Cette forme de séance à la file se garde la même au bal, à la comédie, etc.

J'ai dit d'avance qui était derrière le roi. Le marquis de Santa-Crux, majordome major de la reine, était derrière elle, et le duc de Popoli derrière le prince des Asturies, dont il était gouverneur. Les deux infants n'avaient personne derrière eux. Les grands et les cinq témoins français faisaient un grand demi-cercle devant toute la table. L'archevêque de Tolède et le grand inquisiteur y étaient un peu à part d'eux, et derrière eux les secrétaires d'état et le père d'Aubenton qui s'y était fourré. Près des fenêtres, assez loin de la table, était une petite table avec un tapis et une écritoire, cachée par le cercle qui environnait la grande table. Il n'entra qui que ce soit que tous les grands, le nonce, et ceux qui viennent d'être nommés, et aussitôt après les portes furent fermées sans aucun domestique ni officier du roi dedans. On a dit ailleurs, en parlant des grands d'Espagne, qu'ils n'observent entre eux aucun rang d'ancienneté ni de classe; ainsi ils se rangèrent les uns auprès des autres comme le hasard les fit rencontrer. Le roi fut toujours découvert.

Le majordome major et le nonce qui suivaient le

dernier infant me trouvant à ce coin de fauteuil où je m'étais placé, entrant à côté du roi et lui parlant, parurent fort surpris. J'entendis répéter *signor* et *señor* à droite et à gauche en me parlant, car tous deux s'exprimaient difficilement en français, moi révérences de côté et d'autre, air riant d'un homme tout occupé de la joie de la fonction, et qui n'entendait rien à ce qu'ils me voulaient dire, reprenant la parole avec le roi avec une sorte de liberté, d'enthousiasme, tellement que tous deux se lassèrent d'interpeller un homme dont l'esprit transporté ne comprenait rien à ce qu'ils lui voulaient dire ni à la place qu'il avait prise. Ce ne fut que là où je revis Maulevrier depuis que nous nous étions séparés en arrivant chez moi de l'audience. Il tâcha de se fourrer entre le nonce et moi, mais le nonce tint ferme après une petite révérence, et je n'osai essayer de lui faire place, ce qui d'ailleurs, serré comme j'étais, m'eût été bien difficile, parce que l'aidant ainsi à se mettre au-dessus du nonce, aurait montré trop à découvert que je savais mieux où je m'étais mis que ces deux messieurs ne le pensaient, et que le nonce, voyant alors le dessein, n'eût souffert au-dessus de lui n Maulevrier ni moi, tellement que je le laissai dans la presse, ce qui servit à leur persuader que je ne pensais à rien. Maulevrier donc demeura couvert par le nonce et par moi, en sorte que sa tête paraissait seulement entre les nôtres en arrière.

Don Joseph Rodrigo, tout près de la table vis-à-vis de la reine, reçut ordre de faire la lecture du contrat, sitôt que le premier brouhaha de tout ce qui entrait et s'arrangeait fut passé, et un moment après, le roi et tout ce qui devait remplir les six fauteuils s'assirent, tout le reste demeurant debout. Comme la lecture commençait, je me tournai à l'oreille de Maulevrier

comme je pus, et lui demandai s'il avait sa copie espagnole pour collationner, et la française pour me la donner. Il me répondit qu'à son départ de chez lui elles n'étaient pas encore achevées, mais qu'on allait les lui apporter. Il sera bien temps, lui repartis-je en me retournant, et je me remis à entretenir le roi, toujours dans la crainte de mes deux voisins, et pour leur persuader un engouement qui, sans en sentir la conséquence, m'avait fait mettre et demeurer dans la place où j'étais. La lecture fut extrêmement longue; Rodrigo lut fort haut et fort distinctement le contrat de mariage futur du roi et de l'infante; un double de ce contrat, aussi en espagnol, l'acte séparé où il fut fait mention de la qualité des dix témoins et de la présence distincte de tous les grands d'Espagne qui s'y trouvèrent. Ne sachant plus sur la fin de quoi continuer d'entretenir le roi, je m'avisai de lui demander audience pour le lendemain, qu'il m'accorda volontiers, ce qui fit durer un peu la conversation que je tâchai de soutenir jusqu'à la fin de la lecture par tout ce dont je pus sagement m'aviser par la raison que j'en ai dite.

Cette lecture ennuya assez la reine pour qu'elle demandât si elle durerait encore longtemps. Elle s'attendait si bien qu'il y aurait un instrument en français à lire, que j'en pris occasion de lui dire qu'on se pourrait passer d'en lire le préambule qui ne contenait rien d'essentiel. C'est que je voulais cacher que cette préface nous manquait, Maulevrier n'en ayant point de copie sur lui, lui qui l'avait refaite, comme il a été dit, avec Grimaldo, pour en ôter ce qui regardait les commissaires, et moi ne l'ayant point en français, parce que je n'avais que la copie du contrat de mariage telle que le cardinal Dubois me l'avait donnée.

Toutes les lectures espagnoles étant achevées, don

Joseph Rodrigo s'approcha du bout de la table pour présenter la plume au roi d'Espagne, lequel, au lieu de la prendre, proposa de faire toutes les lectures de suite. Je dis aussitôt, d'un ton modeste et demi-bas, que je croyais qu'il y avait un instrument en français. Don Rodrigo, à qui le roi le rendit en espagnol, répondit qu'il ne le croyait pas, qu'en tout cas il n'en avait point apporté. Sur quoi Maulevrier, qui jusqu'à ce moment avait gardé un parfait silence, dit qu'il l'allait envoyer chercher, et, sans une parole de plus, sortit de sa place pour le faire. Dans cet intervalle le roi d'Espagne me dit qu'apparemment il n'en fallait point, puisqu'on n'en avait point apporté. Pour toute réponse, je lui proposai de faire appeler Grimaldo qui était derrière le cercle des grands. Le roi lui manda aussitôt de lui venir parler; il vint et s'approcha du fauteuil entre le majordome major et moi, qui lui fîmes le peu de place que nous pûmes.

Sur la question que le roi lui fit, il répondit qu'il ne fallait point d'instrument français. J'objectai ce qui s'était passé pour les articles que nous avions signés avec le marquis de Bedmar et lui sur deux instruments, l'un espagnol, l'autre français. Grimaldo répliqua que ce n'était pas la même chose. Je n'en entendis que cela, parce que le roi d'Espagne, qui prenait la peine de nous servir d'interprète, ne m'en expliqua pas davantage. Je répliquai modestement qu'il semblait que la dignité des deux couronnes demandait que chacune eût un instrument signé en sa langue, et en ce moment Maulevrier revint auprès de moi au même lieu où il était avant de sortir. Grimaldo me répondit avec beaucoup de politesse qu'il ne croyait pas que cela pût faire difficulté, d'autant qu'il avait vu une lettre du cardinal Dubois à Maulevrier, qui le portait expressément. Je regardai Mau-

levrier, me tournant vers lui avec l'étonnement qu'il est aisé de se représenter. Il me dit avec un air fort embarrassé qu'il y avait quelque chose de cela dans une lettre que le cardinal Dubois lui avait écrite. Cela me fit prendre mon parti sur-le-champ. Je dis au roi et à la reine que je ferais aveuglément tout ce qu'il leur plairait me commander, ce que j'assaisonnai de tout ce que le respect, la confiance, l'union, la joie de ce grand jour me parurent fournir en peu de paroles, et que j'espérais que, s'il se trouvait qu'il fallût un instrument en français, leurs majestés catholiques voudraient bien ne pas faire de difficulté de le signer après coup en particulier. En même temps je me mis comme en devoir d'approcher du roi le contrat qui était sur la table, pour lui marquer mon empressement, mais sans y toucher toutefois, parce que c'était la fonction du secrétaire d'état Rodrigo. Il parut à quelques discours et à l'air du roi et de la reine d'Espagne, que cette démonstration leur fut extrêmement agréable.

A l'instant Rodrigo s'approcha du nonce, qu'il couvrit un peu, et de là présenta le contrat et la plume au roi d'Espagne, et de là se retira au devant de la table, qu'il suivit, amenant l'écritoire dessus à mesure qu'on signait tout de suite. Le roi, ayant signé, poussa le contrat devant la reine, et lui présenta la plume. Elle signa, puis ajusta le contrat devant l'infante, lui donna la plume et lui tint un peu la main pour signer, ce qu'elle fit le plus joliment du monde. La reine après lui reprit la plume, la donna par devant l'infante au prince des Asturies, et lui poussa le contrat. Il signa donc, et les deux princes ses frères, en se donnant de même la plume et se poussant le contrat. La dernière signature achevée, don Joseph Rodrigo reprit la plume des mains

de l'infant don Carlos, et le contrat de dessus la table. La joie qui accompagna ces signatures ne se peut exprimer.

Un moment après qu'elles furent achevées, le roi et la reine se levèrent, et aussitôt don Rodrigo vint à moi et me conduisit avec Maulevrier à la petite table près des fenêtres, dont j'ai fait mention. Le roi et la reine s'y trouvèrent aussitôt que nous, et nous commandèrent de signer en leur présence. On jugera bien, sans qu'on le dise, qu'il n'y avait point de siéges, et que nous signâmes debout. Comme je me mis en devoir de signer à côté du dernier infant, don Joseph, qui était à côté de moi, m'arrêta et me montra à côté du pénultième. J'en fis quelques petites difficultés, sur quoi il me fit expliquer qu'il fallait que cela fût ainsi pour laisser place à la signature de Maulevrier à côté de celle du dernier infant. Alors je signai à côté de l'infant don Ferdinand, et, après avoir dit quelques mots de respect et de joie au roi et à la reine d'Espagne, qui étaient tout près de moi, et s'étaient baissés sur la table pour me voir mieux signer, je donnai la plume à Maulevrier, qui, après avoir signé, la laissa sur la table. Comme cette manière de signer nous était plus honorable que celle que j'étais près de garder, et que ce fut le secrétaire d'état qui me la fit changer, je ne crus pas devoir résister davantage. Je fis à leurs majestés catholiques des remercîments de l'honneur que leur joie et leur bonté nous venaient de procurer de signer en leur présence. Ce fut un redoublement de joie et de compliments à leurs majestés catholiques de ce qui se trouva là de plus près et de plus familier avec elles. Les louanges de la contenance de l'infante pendant un si long temps en place devant tant de monde, et de sa signature, ne furent pas oubliées. J'accompagnai le roi et la reine jusqu'à la porte du sa-

lon des miroirs, ayant soin alors autant que cela se put ce montrer toute déférence au majordome major et au nonce, et que je lui cédais pour leur ôter toute impression de dessein dans la place que j'avais prise et maintenue.

Dès que leurs majestés catholiques et les princes leurs enfants furent rentrés, et aussitôt la porte du salon des miroirs fermée sur eux, je fus environné et, pour ainsi dire, presque étouffé de tout ce qui était là les uns après les autres à l'envi, avec les plus grandes démonstrations de joie et mille compliments. La foule distinguée qui sortit du salon des grands était grossie, dans le salon qui le sépare de celui des miroirs, de l'autre foule de gens de qualité, qui y avait attendu la fin de la cérémonie pour voir passer le roi et la reine, et les plus considérables de ceux-là pour leur témoigner leur joie en passant, à quoi, dans les deux salons, leurs majestés catholiques se montrèrent très-affables par leur air et leurs réponses.

Pour achever ce qui regarde l'instrument français, je menai Maulevrier à la cavachuela de Grimaldo. Je m'étais plaint cependant à Maulevrier sans aigreur et avec beaucoup de mesure de ne m'avoir pas informé de la lettre du cardinal Dubois. Il ne me répondit autre chose sinon, et très-froidement, qu'il me la ferait chercher. Arrivés ensemble chez le marquis de Grimaldo, ce ministre soutint, mais avec beaucoup de politesse, ce qu'il avait dit de cette lettre à la signature. Il ajouta qu'il n'y avait qu'à se conformer à ce qui se passerait à Paris au contrat de mariage du prince des Asturies, et qu'encore qu'il arrivât qu'il n'y fût pas signé d'instrument en espagnol, le roi d'Espagne venait de le charger de m'assurer qu'il ne ferait aucune difficulté de signer un instrument en français du contrat de mariage du roi si

je persévérais ce nonobstant à le désirer. J'en remerciai extrêmement ce ministre, auquel et encore moins au roi d'Espagne je ne voulus pas témoigner la moindre chose sur Maulevrier dont le froid, l'embarras et le silence portaient sa condamnation sur le front. Je ne voulus mander cette altercation qu'au cardinal Dubois et rien de cela à M. le duc d'Orléans, ni dans la dépêche du roi qui se lisait au conseil de régence, et encore n'en pris-je dans ma lettre au cardinal qu'à un oubli ou à un défaut de mémoire de Maulevrier, avec lequel je continuai de vivre comme auparavant, avec la politesse et les égards dus au caractère que je lui avais apporté, et conférant avec lui de tout ce qui regardait l'ambassade, tellement qu'il vint continuellement dîner chez moi, souvent familièrement sans que je l'en priasse, et qu'il ne parut à qui que ce fût que j'en fusse mécontent.

Ce n'était pas que je ne sentisse toute la conduite si pourpensée et si parfaitement exécutée d'une noirceur si peu méritée, dont la perfidie me commit d'une manière si publique en présence du roi et de la reine d'Espagne, et de tout ce que leur cour avait de plus grand; mais la façon dont j'en sortis, comblé des bontés du roi d'Espagne aussi publiques; l'affront tacite que Maulevrier reçut dans une si auguste assemblée de m'avoir laissé ou plutôt induit à m'embarquer en cet instrument français, en ayant la négative en main de celle du cardinal Dubois, d'en être convaincu par le ministre espagnol, à qui il l'avait montrée, et par son propre aveu de me l'avoir cachée; l'indécence de me brouiller et de vivre mal en pays étranger avec un collègue si disproportionné et avec qui je ne pouvais éviter des rapports nécessaires; et, s'il faut tout dire, le mépris extrême que j'en conçus de lui; enfin le doute, si la scélératesse était

de son cru ou concertée et commandée par le cardinal Dubois, toutes ces raisons me résolurent au parti que je pris là-dessus, jusqu'à glisser légèrement ou éviter de répondre à beaucoup de seigneurs, qui m'en parlèrent sans ménagement pour lui, parce qu'il était fort haï de toute la cour d'Espagne, et jusque de la ville de Madrid et même du bas peuple, comme j'aurai lieu de le répéter ailleurs ; mais, tout en politesse et en conduite ordinaire avec lui, je m'en gardai comme d'un très-impudent fripon, et je ne fus pas fâché de l'en laisser souvent apercevoir, sans toutefois lui laisser la plus légère occasion de plainte.

Le lendemain du départ du roi, 28 novembre, pour achever cette matière, Maulevrier vint le matin chez moi avec Robin, et m'apporta la lettre du cardinal Dubois, par laquelle il lui mandait nettement qu'il ne doit y avoir qu'un instrument du contrat de mariage, signé en la langue du pays de la princesse où on contracte, et qu'il suffit d'en faire expédier une copie traduite en l'autre langue, certifiée par le même secrétaire d'état qui a reçu le contrat. C'était précisément ce que Grimaldo nous avait dit chez lui et ce qui me fit demeurer d'accord avec lui de différer jusqu'à Lerma à voir de quoi je me pourrais contenter.

Il venait de m'arriver un courrier de Burgos avec de meilleures nouvelles de mon fils aîné. Ce courrier avait rencontré le roi et la reine d'Espagne, qui l'avaient fait approcher de leur portière à la vue de ma livrée. Ils s'étaient informés des nouvelles de mon fils et avaient chargé le courrier de me dire de leur part la joie qu'ils avaient de l'apparence de la guérison. J'avais donc à écrire au marquis de Grimaldo pour remercier par lui leurs majestés catholiques de ces marques de bonté. J'y ajoutai ce que Maulevrier venait de me montrer de

la lettre du cardinal Dubois, dont je viens de parler, au moyen de quoi je demeurais parfaitement content de ce qui s'était fait et n'en demandais pas davantage. J'avais raison moyennant cette lettre d'être content, puisqu'elle ne demandait qu'une copie collationnée du contrat en français, certifiée du secrétaire d'état, au lieu de quoi j'envoyais au roi un instrument original du contrat de mariage en espagnol, signé de la main du roi et de la reine d'Espagne, tout tel et tout pareil que celui qui demeurait à leurs majestés catholiques, signé d'elles, etc.; et qu'à l'égard des témoins on m'avait tenu exactement parole, en sorte qu'ils n'avaient rien signé et n'avaient paru que dans l'acte séparé, signé du seul secrétaire d'état uniquement, qui avait passé le contrat, c'est-à-dire don Joseph Rodrigo. Retournons maintenant à ce qui se passa après la signature.

CHAPITRE DLXIX.

Forme de demander les audiences particulières du roi d'Espagne. — Jalousie de la reine pour y être toujours présente. — Trait important d'amitié pour moi de Grimaldo. — Illumination de la place Major admirable et surprenante. — Bal superbe chez le roi d'Espagne. — Leurs majestés catholiques y dansent et m'y font danser.

Je retournai chez moi après la cérémonie qui, par la longueur des lectures et cette difficulté sur un instrument en français, avait duré fort longtemps. On se souviendra que, voulant toujours entretenir le roi d'Espagne pendant cette lecture pour cacher par cet air de courtisan empressé l'affectation de la place que j'avais prise et conservée, ne sachant plus que dire au roi pour continuer à lui parler, je lui demandai audience pour le lendemain, qu'il m'accorda volontiers. Or, cette demande directe était contraire à l'usage de cette cour, où les ambassadeurs, les autres ministres étrangers, et tous les sujets de quelque rang ou état qu'ils soient, ne la demandent qu'en s'adressant à celui qui est préposé pour en rendre compte au roi et leur dire le jour et l'heure, quand le roi accorde l'audience, qu'il ne refuse jamais aux ministres étrangers et rarement à ses sujets. Celui qui avait alors cet emploi était le même

la Roche dont j'ai parlé ci-devant, et qui avait aussi l'estampille.

Grimaldo était allé travailler avec le roi en présence de la reine, comme cela se faisait toujours, peu après la fin de la cérémonie de la signature. Je fus surpris, une heure et demie après être rentré chez moi, de recevoir une lettre de ce ministre, qui me demandait si j'avais à dire quelque chose de particulier au roi sans la reine, sur ce que j'avais demandé moi-même audience au roi pendant la lecture du contrat, et qu'il me priait de lui mander naturellement ce qui en était. Je lui écrivis sur-le-champ qu'ayant trouvé cette commodité de demander audience au roi je m'en étais servi tout simplement; que, si je n'y avais pas fait mention de la reine, c'est que j'avais cru sa présence aux audiences particulières tellement d'usage que je n'avais pas imaginé qu'il fût besoin d'en faire mention; qu'au reste je n'avais que des remercîments à faire au roi sur tout ce qui venait de se passer, quoi que ce soit à lui dire que je n'eusse à dire de même à la reine, et que je serais très-fâché qu'elle ne se trouvât pas à cette audience particulière le lendemain.

Comme j'écrivais cette réponse, don Gaspard Giron m'invita d'aller voir l'illumination de la place Major. J'achevai ma lettre promptement : nous montâmes en carrosse, et les principaux de ceux que j'avais amenés, dans d'autres des miens. Nous fûmes conduits par des détours pour éviter la vue de la lueur de l'illumination en approchant, et nous arrivâmes à une belle maison qui donne sur le milieu de la place, qui est celle où le roi et la reine vont pour voir les fêtes qui s'y font. Nous ne nous aperçûmes d'aucune clarté en mettant pied à terre ni en montant l'escalier : on avait bien tout fermé; mais en entrant dans la chambre qui donnait sur la

place, nous fûmes éblouis, et tout de suite en entrant sur le balcon la parole me manqua de surprise plus de sept ou huit minutes.

Cette place est en superficie beaucoup plus vaste qu'aucune que j'eusse encore vue à Paris ni ailleurs, et plus longue que large. Les cinq étages des maisons qui l'environnent sont du même niveau, chacun avec des fenêtres égales en distance et en ouverture, qui ont chacune un balcon dont la longueur et l'avance sont parfaitement pareilles, avec un balustre de fer aussi de hauteur et d'ouvrage semblables entre eux, et tout cela parfaitement pareil en tous les cinq étages. Sur chacun de tous ces balcons on met deux gros flambeaux de cire blanche, un seul à chaque bout de chaque balcon, simplement appuyés contre le milieu du retour de la balustrade, tant soit peu penchés en dehors, sans être attachés à rien. Il est incroyable la clarté que cela donne; la splendeur en étonne et a je ne sais quelle majesté qui saisit. On y lit sans peine les plus petits caractères dans le milieu et dans tous les endroits de la place sans que le rez-de-chaussée soit illuminé.

Dès que je parus sur le balcon, tout ce qui était dans la place s'amassa sous les fenêtres et se mit à crier: *Señor, tauro! tauro!* C'était le peuple qui me demandait d'obtenir une fête de taureaux, qui est la chose du monde pour laquelle il a le plus de passion, et que le roi ne voulait plus permettre depuis plusieurs années par principe de conscience. Aussi me contentai-je le lendemain de lui dire simplement ces cris du peuple sans lui rien demander là-dessus, en lui témoignant mon étonnement d'une illumination si surprenante et si admirable. Don Gaspard Giron et des Espagnols qui se trouvèrent dans la maison d'où je la vis, charmés de l'étonnement dont j'avais été frappé à la vue de ce spectacle, le publièrent

avec d'autant plus de complaisance, qu'ils n'étaient pas accoutumés à l'admiration des Français, et beaucoup de seigneurs m'en parlèrent avec grand plaisir. A peine eus-je le loisir de souper au retour de cette belle illumination, qu'il fallut retourner au palais pour le bal que le roi avait fait préparer dans le salon des grands, et qui dura jusqu'après deux heures après minuit.

Ce salon, qui est également vaste et superbe en bronzes, en marbres, en dorures, en tableaux, était magnifiquement éclairé; tout au bout opposé à la porte d'entrée il y avait, comme à la signature, six fauteuils de front, où le roi, la reine, etc., s'assirent dans le même ordre. A côté du bras droit de celui du roi, sans distance aucune et beaucoup moins qu'un demi-pied moins avancé, un siége ployant de velours cramoisi à franges d'or et les bois dorés, pour le majordome major du roi, qui s'assit dessus en même temps que le roi se mit dans son fauteuil. Au bras gauche du fauteuil du dernier infant était dans la même disposition un carreau de velours noir, sans or, avec des houppes noires aux coins, pour la camarera major de la reine, vêtue en veuve un peu mitigée, parce que la reine n'avait pu souffrir tout ce grand attirail de religieuse, qui est l'habit des veuves tant qu'elles le sont, que j'avais vu à Bayonne à la duchesse de Linarès. Par la même raison, le carreau était noir, qui sans cela aurait été de velours cramoisi avec de l'or. Cette dame aurait pu avoir un ployant pareil à celui de la droite, mais par habitude elle préférait le carreau, qui est la même distinction. Derrière les fauteuils il y avait des tabourets de velours rouge à franges d'or et à bois dorés, pour le capitaine des gardes du roi en quartier, le sommelier du corps, le majordome major de la reine, la gouvernante de l'infante et le duc de Popoli, gouverneur du prince des Asturies. Dans une fausse

porte, tout en arrière des fauteuils du côté de la camarera major, mais non vis-à-vis de son dos, étaient deux siéges ployants de velours cramoisi à franges d'or et à bois dorés, où don Gaspard Giron nous conduisit, Maulevrier et moi, sans jalousie devant nous, qui fut une faveur singulière, et qui que ce soit devant nous, en sorte que nous vîmes toujours en plein tout ce beau spectacle et les danses.

Un peu plus bas que la camarera major, le long de la muraille, à quelque distance jusque vers le bas bout, il y avait des tabourets comme les nôtres entremêlés de carreaux pareils, et d'autres tabourets et carreaux de damas et de satin rouge, pareillement dorés, pour les femmes des grands d'Espagne et de leurs fils aînés qui, à leurs choix, s'asseyaient sur les tabourets ou sur les carreaux, mais les femmes des grands sur le velours et les femmes des fils aînés sur le satin ou le damas. Ces tabourets et ces carreaux allaient jusqu'à la moitié ou environ de la longueur de ce côté long du salon, le reste était occupé par les dames de qualité, femmes ou filles, assises par terre sur le vaste tapis qui couvrait tout le salon, desquelles plusieurs se tenaient debout, ce qui était à leur choix, et tout aux dernières places. Quelques jeunes camaristes de la reine, placées là pour danser, vis-à-vis ce long rang de dames de l'autre côté, toute la cour en hommes grands et autres, tous debout, le dos aux fenêtres à distance d'elles, laquelle distance était remplie de moindres spectateurs, comme aussi était l'espace vis-à-vis, entre la muraille et les dames. Au bas bout du côté des hommes étaient, un peu en potence, les quatre majordomes du roi pour donner ordre à tout. Vis-à-vis des fauteuils, au bas bout, étaient les danseurs debout, grands et autres, les officiers venus en Espagne

avec moi, et des spectateurs de qualité; une barrière derrière eux traversait le salon, derrière laquelle était la foule des voyeurs.

Dans une pièce à côté de l'entrée etaient toutes sortes de rafraîchissements, de pâtisseries, de vins avec profusion, mais grand ordre, où, pendant la confusion des contredanses, allait qui voulait et en apportait aux dames. La parure éclatait avec somptuosité : il faut avouer que le coup d'œil de nos plus beaux bals parés n'approche point de celui-là.

Ce qui m'y parut de fort étrange fut trois évêques en rochet et en camail vers le haut bout du côté des hommes pendant tout le bal; c'était le duc d'Abrantès, évêque de Cuença, deux évêques *in partibus*, suffragants à Madrid de l'archevêque de Tolède, et l'accoutrement de la camarera major pour un bal, qui tenait un grand chapelet à découvert, causant et devisant sur le bal et les danses, tout en marmottant ses patenôtres qu'elle laissait tomber à mesure, tant que le bal dura. Ce que je trouvai aussi de très-fâcheux est que nul homme ne s'y assit, excepté les six charges que j'ai nommées, Maulevrier et moi, pas même les danseurs, en sorte qu'il n'y avait pas un seul siége dans tout ce salon, même derrière tout le monde, outre ceux que j'ai spécifiés.

La reine, qui ne peut danser de danse sérieuse qu'avec les infants, ouvrit le bal avec le roi; la danse de ce prince, qu'il aimait fort, fut pour moi un grand sujet de surprise; en dansant ce fut tout un autre homme, redressé du dos et des genoux, de la justesse, en vérité de la grâce. Pour la reine, qui prit après le prince des Asturies, qui étaient tous deux extrêmement bien faits, je n'ai vu qui que ce soit danser mieux en France, en hom-

mes ni en femmes, peu en approcher, moins encore aussi bien, les deux autres infants fort joliment pour leur âge.

En Espagne, hommes et femmes portent toutes sortes de couleurs à tout âge, et danse qui veut jusqu'à plus de soixante ans, sans le plus léger ridicule, même sans que cela paraisse extraordinaire, et j'en vis plusieurs exemples d'hommes et de femmes : le dernier infant prit la princesse de Robecq qui ne s'éloignait pas de cinquante ans et qui les paraissait bien.

Elle était Croï, fille du comte de Solre, et veuve du prince de Robecq, que le roi d'Espagne avait fait par la princesse des Ursins grand d'Espagne, chevalier de la Toison et depuis colonel du régiment des gardes wallonnes. La princesse de Solre qui était Bournonville, cousine germaine de la maréchale de Noailles, étant assez mal avec son mari, avait mené sa fille se marier en Espagne et y était demeurée avec elle. Madame de Robecq était dame du palais de la reine et passait, ainsi que sa mère, pour être fort bien avec elle. Je les avais fort connues avant qu'elles allassent en Espagne, et ce fut une des premières visites que je fis ; nous avions autrefois fort dansé ensemble, apparemment qu'elle le dit à la reine.

Aussitôt après avoir dansé avec l'infant, car, étant étrangère, elle n'était pas sujette aux règles espagnoles du veuvage, elle traversa toute la longueur du salon, fit une belle révérence à leurs majestés catholiques et vint me dénicher dans ma reculade pour me prendre à danser par une belle révérence en riant; je la lui rendis en disant qu'elle se moquait de moi ; dispute, galanteries, enfin elle fut à la reine qui m'appela et qui me dit que le roi et elle voulaient que je dansasse. Je pris la

liberté de lui représenter qu'elle voulait se divertir; que cet ordre ne pouvait pas être sérieux; j'alléguai mon âge, mon emploi, tant d'années que je n'avais dansé, en un mot tout ce qui me fut possible. Tout fut inutile, le roi s'en mêla, tous deux me prièrent, tâchèrent de me persuader que je dansais fort bien, enfin commandèrent et de façon qu'il fallut obéir; je m'en tirai donc comme je pus.

La reine affecta de faire danser des premiers nos témoins français, excepté l'abbé de Saint-Simon qui n'était pas de robe à cela, et dans la suite du bal, deux ou trois officiers des plus distingués des troupes du roi qui étaient venus avec moi.

Une heure après l'ouverture du bal on mena l'infante se coucher. Les contredanses coupèrent souvent les menuets. Le prince des Asturies y menait toujours la reine; rarement le roi les dansait, mais comme aux contredanses on se mêle, et, suivant l'ordre de la contredanse, chacune se trouve danser avec tout ce qui danse, l'un après l'autre, et se retrouve au bout avec son meneur, la reine y dansait de même avec tout le monde; j'en esquivai ce que je pus, quoique fort peu; on peut juger que je n'en savais aucune.

Le bal fini, le marquis de Villagarcias, un des majordomes et un des plus honnêtes et des plus gracieux hommes que j'aie vus, qui a été depuis vice-roi du Pérou, ne voulut jamais me laisser sortir que je ne me fusse reposé dans le lieu des rafraîchissements, où il me fit avaler un verre d'excellent vin pur, parce que j'étais fort en sueur à force de menuets et de contredanses, avec un habit très-pesant. Le roi et la reine d'Espagne et le prince des Asturies furent forts sur le bal et y parurent prendre grand plaisir. Ce même soir et le lende-

main je fis illuminer toute ma maison, dedans et dehors, n'ayant pas eu un moment de loisir d'y donner aucune fête, au milieu de tant de fonctions si précipitées et si fort entassées les unes sur les autres.

CHAPITRE DLXX.

Échappé avec tout avantage de tous les piéges du cardinal Dubois, j'en aperçois son dépit à travers ses louanges. — Audience particulière qui m'est accordée. — Manéges de la reine. — Service de Grimaldo. — Office à don Patricio Laullez. — Attachement du roi d'Espagne aux jésuites peu conforme au goût de la reine. — Bontés ou compliments singuliers de la reine pour moi. — Audience particulière du comte de Céreste. — Je consulte Grimaldo sur les bontés de la reine. — Son accueil qu'il me fait. — Confiance et amitié qui s'établissent entre nous. — Pompe de leurs majestés catholiques allant à Notre-Dame d'Atocha. — Départ de mademoiselle de Montpensier de Paris. — Leurs majestés catholiques donnent une longue audience à Maulevrier et à moi seuls, étant au lit, contre tout usage. — Étrange habitude de Maulevrier. — Départ de leurs majestés catholiques pour Lerma. — Je présente enfin une lettre du roi à l'infante. — Je reçois chez moi les compliments de la ville de Madrid. — Lettre curieuse du cardinal Dubois à moi sur l'échange des princesses. — Santa-Cruz chargé de cet échange. — Je prends avec lui d'utiles précautions à l'égard du prince de Rohan chargé par le roi du même échange.

Ce ne fut pas sans un grand plaisir que je fis, le 26 au matin, lendemain de la signature, les dépêches que je devais envoyer après mon audience de remercîment qui devait terminer cette même matinée, par lesquelles je rendais compte de tout ce qui s'était passé par un

courrier qui ne put être dépêché que le surlendemain 28 novembre. J'étais aisément parvenu à éluder les commissaires et à faire signer par leurs majestés catholiques elles-mêmes, contre tout usage et exemple, non-seulement un instrument du contrat du futur mariage du roi et de l'infante, mais deux instruments dont j'envoyai un au roi signé de leur main par ce courrier, ce qui était bien plus qu'il ne m'avait été demandé, puisque le cardinal Dubois se contentait d'une simple copie signée du seul secrétaire d'état. J'avais fait passer l'entreprise de M. le duc d'Orléans sur le prince des Asturies sans aucune difficulté et lui avais renvoyé sa lettre à ce prince où la qualité de frère était omise. Les témoins du mariage, je ne les admis qu'à condition qu'ils ne paraîtraient tels que dans un acte séparé, signé du seul secrétaire d'état, et qu'eux ne signeraient quoi que ce fût. J'étais sorti du piége qui m'avait été si bien tendu sur l'instrument du contrat en français, tellement à mon avantage, que l'infamie en sauta aux yeux de leurs majestés catholiques et de tout ce qu'il y avait de plus illustre en Espagne rassemblé dans la cérémonie de la signature, et que leurs majestés catholiques voulurent bien me promettre de signer un instrument en français si je persévérais à le désirer. Enfin, la joie du sujet de mon ambassade qui m'attira en foule les premières visites dès le matin du lendemain de mon arrivée, de tous ceux même qui étaient en droit et en usage d'attendre auparavant la mienne, et si j'ose le dire, l'adresse que je sus employer pour la place que je pris et que je conservai à la signature, me tirèrent des étranges filets où le cardinal Dubois avait bien compté de me prendre.

Le tour des louanges excessives qu'il me donna en réponse aux dépêches de ce courrier, et dont il farcit

celle du roi et celle de M. le duc d'Orléans, et les bagatelles qu'il cota sans oser les désapprouver ouvertement, comme la difficulté des témoins, celle de l'instrument en français, qui du moins était la faute de son silence, celle de la petite table pour signer, celle de n'avoir pas été à Notre-Dame d'Atocha, toutes choses auxquelles je sus très-bien répondre, me montrèrent le dépit, caché sous tant de fleurs et de parfums, qu'il ressentait de me voir échapper contre toute espérance à tant de sortes de parties qu'il avait pris tant de soin de me dresser. Il loua surtout ma modération à l'égard de Maulevrier en tombant sur lui, soit qu'il le blâmât en effet, ou qu'il voulût me cacher par le mépris et le peu de confiance qu'il me témoigna pour lui, qu'il eût part en sa noire et hardie friponnerie, trop profonde et trop adroitement ourdie, et exécutée avec trop d'effronterie pour la croire du seul crû de Maulevrier, dont la malice, quelle qu'elle pût être, était trop dépourvue d'esprit pour pouvoir lui en attribuer plus que la simple exécution. Je ne parle point ici de la lettre du roi à l'infante qui était lors encore à venir. Ce ne fut qu'une niche en comparaison des autres piéges et niche dont je me donnai le plaisir de lui mander comment je m'en étais tiré par le secours du marquis de Grimaldo; mais s'il eut le chagrin de me voir hors des prises qu'il s'était si bien su préparer, pour ce qui regardait les affaires et les fonctions de l'ambassade, on verra qu'il sut bien s'en dédommager sur ma bourse, et que ce ne fut pas sa faute si je ne revins pas sans avoir pu recueillir le fruit qui, uniquement, m'avait fait désirer cette ambassade.

Tout à la fin de la matinée de ce même mercredi 26, je fus introduit seul, car Maulevrier s'excusa d'y venir avec moi sur les dépêches qu'il avait à faire, je fus, dis-je, à l'audience que j'avais moi-même demandée au roi

d'Espagne, la veille, pendant la lecture du contrat de mariage, et qu'il m'avait accordée. Je vis, dès en approchant de leurs majestés catholiques, l'importance du service que m'avait rendu le marquis de Grimaldo, par la lettre qu'il m'écrivit le soir tout tard de la veille, dont j'ai parlé ci-dessus, et de ma réponse; car la reine, dès avant que je fusse proche du roi et d'elle, s'avança à moi, et me dit d'un air fort libre : « Ho çà, monsieur, point de façons; vous avez envie de dire au roi quelque chose en particulier, je m'en vais à la fenêtre et vous laisser faire. » Je lui répondis la même chose que ce que j'avais mandé en réponse à Grimaldo, à quoi j'ajoutai qu'il était si vrai que je n'avais rien à dire au roi en particulier, que si j'avais eu le déplaisir de ne la pas trouver auprès de lui, j'aurais été obligé de lui demander à elle une audience pour lui faire les mêmes remercîments qu'au roi de tout ce qui s'était passé la veille. « Non, non, reprit-elle avec vivacité, je vous laisse avec le roi, et je me rapprocherai quand vous aurez fait. » Et en disant cela, elle gagna la fenêtre comme en deux sauts légers, car il y avait assez loin par la grandeur de ce salon des miroirs où j'étais seul avec leurs majestés catholiques, tellement que je me mis à la suivre, lui protestant que je n'ouvrirais pas la bouche devant le roi qu'elle ne fût retournée près de lui, qui, pendant tout cela, demeura immobile; enfin la reine se laissa vaincre et revint près du roi où je la suivis. Elle aurait su également par le roi ce que je lui aurais dit sans elle, et ne me l'aurait jamais pardonné.

Je commençai alors par les remercîments de tout ce qui s'était passé la veille, en attendant ceux dont je serais chargé par le roi dès qu'il aurait reçu le compte que j'avais l'honneur de lui en rendre. On peut juger que ce que je dis ici en deux mots se débita à leurs ma-

jestés catholiques d'autre sorte, et que les grâces de l'infante, à se tenir si convenablement et si longtemps en place et à signer, ne furent pas oubliées, non plus que la beauté si surprenante de l'illumination de la place Major, la magnificence singulière du bal, et les grâces de leurs majestés catholiques et du prince des Asturies, et des jeunes infants à danser, tous articles que j'étendis assez à mesure du plaisir que je voyais qu'elles y prenaient, et sur quoi la reine se mit fort à louer le roi d'Espagne, et à me faire admirer jusqu'à sa beauté, dont il ne fit que sourire. Il me demanda si je n'enverrais pas un courrier; je répondis que l'instrument signé de leurs mains était trop précieux pour le confier à la voie ordinaire : il me parut qu'ils en avaient fort envie, et que ma réponse leur plut.

Je passai de là à l'office en faveur de don Patricio Laullez, dont je m'étais procuré l'ordre, et dont on a vu que j'avais parlé à Grimaldo qui en avait prévenu leurs majestés. Je me mis donc, tant que je pus, sur mon bien-dire, par la passion que j'avais de rendre utilement à cet ambassadeur les services que j'en avais premièrement reçus. Il me parut que le roi d'Espagne m'écouta là-dessus avec satisfaction, mais beaucoup plus la reine, qui en mêla quelques mots à mon discours en regardant le roi avec un désir très-marqué d'en attirer des grâces à Laullez.

Le roi d'Espagne interrompit ce propos pour me dire, sans occasion et tout à coup, qu'il désirait que l'infante fût mise sous la conduite d'un jésuite, pour former sa conscience et lui apprendre la religion; qu'il avait eu toute sa vie confiance aux pères de la compagnie, et qu'il me priait de le demander de sa part à M. le duc d'Orléans. Je répondis que j'exécuterais avec beaucoup d'exactitude et de respect le commandement qu'il me

faisait, et que je ne doutais point que M. le duc d'Orléans ne cherchât à lui complaire dans toutes les choses qui n'avaient aucun véritable inconvénient. Je remarquai qu'il prolongea cette proposition qui pouvait être plus courte, et qu'il me regardait cependant fixement, comme cherchant à voir ce que j'en pensais moi-même. Ce désir me parut en lui d'autant plus affectionné, que la reine qui entrait toujours dans tout ce qu'il disait, et qui l'appuyait, ne dit alors presque rien, et que le peu qu'elle dit fut très-faible, le roi poussant toujours sa pointe.

Après quelques autres affaires de simple recommandation, l'audience se tourna en conversation. Ils me menèrent aux fenêtres voir leur belle vue sur le Mançanarez, *la Casa del Campo* presque vis-à-vis, et la campagne au delà; on parla de plusieurs choses indifférentes qui conduisirent à des choses de leur cour, et moi à leur témoigner la satisfaction que j'avais d'avoir l'honneur de les approcher dans tous les moments où cela était permis. Là-dessus la reine regarda le roi, puis me dit avec un air de bonté qu'il ne fallait point qu'il y eût d'heure pour moi, ni d'étiquette; que je pouvais les venir voir à toute heure, quand je voudrais, sans audience et sans avoir rien à leur communiquer; que le roi et elle seraient ravis de me voir ainsi familièrement, et que je leur ferais plaisir d'user de cette liberté. Je ne manquai pas de répondre à une grâce si peu attendue et si unique de la meilleure façon que je pus; après quoi je leur dis que le marquis de Grimaldo devait leur avoir rendu compte que le comte de Céreste, frère du marquis de Brancas, désirait avoir l'honneur de présenter au roi une lettre de son frère. Je fus congédié après un peu moins d'une heure d'audience ou de conversation, en me disant que Céreste allait être appelé. Il le fut en effet quelques moments après que

je fus sorti. Le marquis de Brancas avait eu permission d'écrire au roi d'Espagne, et il avait chargé son frère d'y ajouter quelque chose de bouche en présentant sa lettre. Je l'attendis ; il me dit que cette audience s'était tout à fait passée à sa satisfaction.

Quoique en me retirant d'auprès de leurs majestés catholiques, la reine m'eût encore répété de ne me point arrêter aux usages pour les voir à toute heure quand je voudrais, et de ne pas craindre d'en abuser, et que le ton et l'air du discours fussent tout à fait naturels et avec beaucoup de grâce, je crus devoir en faire la confidence à Grimaldo et le consulter là-dessus. Je craignis que ce convi redoublé de chose qui sans exception n'était accordée à personne, ne fût qu'un excès, si j'ose user du terme, de politesse, où la joie et le désir de la marquer les jetaient, dont l'usage, quelque discret qu'il fût, pourrait les importuner. J'eus peur aussi qu'en usant sans l'attache pour ainsi dire de Grimaldo, il n'en conçût de la jalousie et de la froideur à mon égard, lui sans qui je ne pouvais rien faire, quelque privance dont je jouisse, et je compris qu'abandonnant là-dessus ma conduite à son jugement, je le gagnerais véritablement, et que je ne pourrais mal faire.

Je descendis donc dans sa cavachuela au sortir de l'audience. Je lui racontai tout ce qui s'était passé, et lui dis que, pour l'usage ou non usage de cette liberté de voir à toute heure et sans audience leurs majestés catholiques quand je voudrais, je venais franchement à son conseil, résolu de me conduire en cela uniquement par ce qu'il jugerait à propos que je fisse, ce que j'assaisonnai de tout ce que je crus le plus propre à le flatter et à l'ouvrir sincèrement. Après les préambules de remercîments et de compliments sur ma confiance, il me dit que puisque je voulais qu'il me parlât franchement, il

me conseillait de regarder l'invitation de la reine comme une politesse, une honnêteté singulière qu'elle avait voulu me faire, mais dont le roi et elle ne seraient pas fort aises que j'usasse, et qu'ils s'en trouveraient bientôt importunés ; que de plus je n'avancerais rien dans les particuliers, si j'y voulais mêler des affaires sur lesquelles ils ne me répondraient point sans s'en être consultés, et que cela les embarrasserait davantage ; enfin qu'ils me verraient sûrement de meilleur œil dans les temps où il était permis à tout le monde de les voir, et en audience quand j'aurais raison et occasion d'en demander, et qu'il s'offrait à moi pour tous les offices et toutes les choses où je voudrais l'employer auprès de leurs majestés, soit de ma part, soit comme de lui-même. Je le remerciai fort de son conseil, que je l'assurai que je suivrais, comme je fis en effet, et j'acceptai ses offres avec tous les témoignages de confiance et de reconnaissance qu'elles méritaient, et je me trouvai parfaitement de l'un et de l'autre ; de cette façon je fus avec ce ministre sur un pied d'amitié, de liberté, de confiance qui, outre les agréments, les facilités et la commodité qu'il me procura, me fut aussi extrêmement utile.

L'après-dînée de ce jour, mercredi 26, le roi et la reine d'Espagne allèrent en pompe à Notre-Dame d'Atocha, c'est la grande dévotion du pays, qui est tout au bout et comme hors de la ville, joignant le parc du Buen-Retiro. L'église est grande, médiocrement belle pour l'Espagne, desservie par une grande communauté de dominicains logés dans un vaste et superbe monastère. Le roi, sans entrer dans le couvent, met pied à terre à un petit corps de logis où on trouve d'abord un escalier de quelques marches, deux assez grandes pièces de la dernière desquelles le roi et la reine en-

trent dans une grande tribune, et leur suite dans une autre fort longue à tenir vingt personnes tout du long.

Les descriptions des lieux ne sont point de mon sujet, mais je ne crois pas devoir me dispenser de décrire comment le roi y va en cérémonie avec la reine, comme il fit à cette fois, et comme il est d'usage que les rois d'Espagne y aillent de la sorte toutes les fois qu'une calamité ou une occasion de remercier Dieu publiquement oblige à des prières ou à des actions de grâces publiques, et toutes les fois encore que les rois partent pour un voyage long et éloigné et qu'ils en reviennent à Madrid. Voici donc l'ordre de la marche : un carrosse du roi où sont ses quatre majordomes; trois autres, mais du corps, pour les gentilshommes de la chambre; un du corps plus beau rempli par le grand écuyer, le sommelier du corps, le capitaine des gardes en quartier; un carrosse du roi vide; le carrosse où le roi et la reine sont seuls; un carrosse de la reine vide, un carrosse de la reine où sont son grand écuyer et son majordome major. Mais ce carrosse ne va plus, parce que le majordome major n'y veut pas céder la première place au grand écuyer qui l'a de droit sur lui et sur tous, dans le carrosse seulement; ainsi le grand écuyer de la reine se met dans le carrosse du roi, avec son grand écuyer, et y a place immédiatement avant le capitaine des gardes du corps en quartier. Ainsi, après le carrosse vide de la reine, marche le carrosse propre de sa camarera major, carrosse encore une fois non de la reine, mais de la camarera major, à quatre mules, à ses armes et à ses livrées, entouré de toute sa livrée à pied, son écuyer à cheval, à sa portière droite, et elle seule dans son carrosse; deux carrosses de la reine remplis de ses dames du palais; deux autres carrosses de la reine qui ne sont pas du corps et

plus simples que les précédents, remplis de *señoras de honor;* un carrosse de la reine, non du corps et plus uni encore que les deux précédents, dans lequel est l'*assafeta* toute seule, puis deux carrosses semblables à ce dernier remplis des camaristes de la reine. Le carrosse à huit chevaux avec un postillon, dans lequel sont le roi et la reine, est environné de valets de pied à pied, de plusieurs officiers des gardes du corps à cheval, avec chacun leur premier écuyer à leur portière, tous à cheval, et force gardes du corps devant et derrière, avec les trompettes et les timbales sonnant. Les régiments des gardes espagnoles et wallonnes, partie en bataille dans la place du palais, partie en haie dans les rues, les officiers à leur tête et les drapeaux déployés, saluant dans la place avec force tambours battant au champ. La marche se fait au plus petit pas; les cochers des carrosses du corps du roi et de la reine et de ceux réputés tels, ainsi que le cocher de la camarera major, sont chapeaux bas. Ceux des carrosses des majordomes du roi, des *señoras de honor*, de l'*assafeta* et des camaristes, ont leurs chapeaux sur leur tête.

Une des plus belles, des plus larges, des plus droites et des plus longues rues de Madrid, fait le principal du chemin. Il y demeure un grand nombre d'orfèvres. Toutes les boutiques sont ornées de gradins chargés avec élégance de tout ce que ces orfèvres ont de plus riche; les autres boutiques à proportion par toutes les rues. Tous les balcons, dont il y a quantité à Madrid, et les fenêtres de tous les étages magnifiquement ornés de tapis pendants larges et bas, et de coussins sur les fenêtres, remplies entièrement de spectateurs et de dames parées, et tout cela admirablement illuminé au retour, ainsi que la place Major par où le roi revint. Il faut convenir que ce spectacle est admirable par son ordre, car

les rues sont pleines de peuple sans en être le moins du monde surchargées ni embarrassées, et qu'il est le plus imposant que j'aie jamais vu par sa majesté et par la plus superbe magnificence et la plus parfaitement ordonnée. Les grands étaient allés attendre le roi à Notre-Dame d'Atocha, mais dans l'église, et le majordome major du roi aussi, parce qu'il ne va jamais dans le carrosse où est le grand écuyer, qui est celui où il devrait aller, parce que, le précédant partout, il n'a pourtant que la seconde place dans le carrosse, où le grand écuyer est en droit et en usage de ne la céder à lui ni à qui que ce soit. C'est encore par la même raison que le majordome major du roi ne se trouve jamais aux audiences publiques de la reine, et n'y vint pas aussi à la mienne, parce que, précédant partout le majordome major de la reine, celui-ci est en droit et en usage de la première place et distinguée en ces audiences de la reine, et de ne la pas céder au majordome major du roi.

Je crus que Maulevrier et moi devions nous trouver aussi à Notre-Dame d'Atocha, étant si principaux acteurs dans l'affaire qui engageait leurs majestés catholiques à y aller rendre à Dieu leurs actions de grâces. Maulevrier fut sagement, pour cette fois, fort d'avis de s'informer au marquis de Montalègre, sommelier du corps, comme au plus expert aux cérémonies et aux usages de la cour d'Espagne, pour savoir s'il n'y aurait point d'inconvénient. Montalègre crut qu'il s'y en pourrait rencontrer, et lui conseilla que nous nous abstinssions d'y aller. Sur cet avis je crus ainsi que Maulevrier que nous ferions bien de le suivre. Nous vîmes donc la marche du roi y allant, et pour son retour nous allâmes le voir passer dans la place Major illuminée, dans la maison où j'avais déjà vu cet éclatant et si surprenant spectacle. Je ne sus point la raison de l'avis du

marquis de Montalègre. J'imaginai que le roi d'Espagne étant en des tribunes et non dans l'église où étaient les grands, il y aurait de la difficulté à nous placer, qui disparaît quand le roi tient chapelle, où il est dans l'église et où la place des ambassadeurs est établie. J'oublie, ce que j'aurais dû ajouter en sa place, que le majordome major de la reine se trouve sans difficulté aux audiences publiques du roi d'Espagne, où il prend place parmi les grands, quand il l'est, comme il l'est presque toujours, et sans aucune prétention de distinction.

Le jeudi 27 novembre, jour du départ du roi et de la reine pour Lerma, et le lendemain de leurs pompeuses actions de grâces à Notre-Dame d'Atocha, Maulevrier vint chez moi le matin de fort bonne heure avec les dépêches qu'un courrier venait de lui apporter et leur duplicata pour moi. Le cardinal Dubois avait calculé sur mes lettres de Bordeaux que je n'arriverais que le 28 à Madrid, et avait chargé le courrier, qui vint chez moi avec Maulevrier, de me remettre où il me rencontrerait le paquet qui m'était adressé, qui contenait le duplicata de celui qui était adressé à Maulevrier, et de continuer sa course ensuite pour le lui porter. Ce courrier apportait l'avis du départ de Paris de mademoiselle de Montpensier, le 18 novembre, de ses journées, de ses séjours, de son accompagnement et de sa suite, du jour qu'elle arriverait sur la frontière, et des personnes qui seraient chargées de l'échange des deux princesses; en même temps du récit abrégé de tout ce qui s'était passé à l'égard du duc d'Ossone et de la signature du contrat de mariage du prince des Asturies. Outre ce duplicata, il y avait une lettre à part du cardinal Dubois, dont je parlerai après, et une à part à Maulevrier sur les grandesses d'Espagne données puis désavouées par l'empereur, avec ordre de me la montrer dès que je serais arrivé à

Madrid. Ce courrier ne pouvait arriver plus à propos, puisque la cour d'Espagne partait ce jour-là même, et nous fit un extrême plaisir, par l'amertume que le roi et la reine d'Espagne commençaient à mêler dans leur impatience qu'ils nous témoignaient des délais de ce départ toutes les fois qu'ils nous voyaient, et que les raisons les plus péremptoires et les plus répétées n'avaient pu diminuer.

Nous crûmes, Maulevrier et moi, qu'il n'y avait point de temps à perdre pour porter cette nouvelle à leurs majestés catholiques, qu'elles attendaient si impatiemment, et nous nous en allâmes aussitôt au palais. Je voulais commencer par Grimaldo, qui nous conduirait en cette occasion, à cause de l'heure trop matinale, et à qui ce devoir était dû. Maulevrier fut d'avis d'aller droit chez le roi pour flatter son impatience, que Grimaldo n'en serait point blessé à cause de l'occurrence, que si le roi et la reine n'étaient pas encore visibles, nous descendrions à la cavachuela en attendant, et que leurs majestés catholiques n'auraient point à trouver mauvais que nous eussions différé à terminer leur impatience. Comme je savais à part moi à quoi m'en tenir avec Grimaldo, et que de plus j'aurais à lui dire que, contre mon avis de le voir d'abord, j'en avais cru Maulevrier qui devait connaître le terrain mieux que moi, je me rendis à son avis, et nous allâmes droit à la porte du salon des miroirs.

Tout étant à cette heure-là désert dans le palais, nous grattâmes avec bruit à cette porte pour nous faire entendre; un valet intérieur français ouvrit, et nous dit que leurs majestés catholiques étaient encore au lit. Nous nous en doutions bien, et nous le priâmes de les faire avertir sur-le-champ, que nous demandions à avoir l'honneur de leur parler. Or, il est inouï que, sans charge fort intérieure et fort rare, qui que ce soit les vît jamais

au lit, encore n'y avait-il, par usage, que le seul Grimaldo qui venait y travailler les matins, et nul autre, ni grand officier ni ministre, comme je l'expliquerai ci-après. Le valet intérieur ne fit qu'aller et venir, il nous dit que leurs majestés nous mandaient, qu'encore qu'il fût contre toute règle et usage qu'elles vissent qui que ce fût au lit, elles trouvaient bon que nous entrassions.

Nous traversâmes donc le long et grand salon des miroirs, tournâmes au bout à gauche dans une grande et belle pièce, puis tout court, à gauche, dans une très-petite pièce en double d'une très-petite partie de cette grande, qui en tirait son jour par la porte et par deux petites fenêtres percées tout au haut du plancher. Là, était un lit de quatre pieds et demi tout au plus, de damas cramoisi, avec de petites crépines d'or, à quatre quenouilles et bas, les rideaux du pied et de toute la ruelle du roi ouverts. Le roi, presque tout couché sur des oreillers, avec un petit manteau de lit de satin blanc; la reine à son séant, un morceau d'ouvrage de tapisserie à la main, à la gauche du roi, des pelotons près d'elle, des papiers épars sur le reste du lit et sur un fauteuil au chevet, tout près du roi qui était en bonnet de nuit, la reine aussi et en manteau de lit, tous deux entre deux draps que rien ne cachait que ces papiers fort imparfaitement.

Ils nous firent abréger nos révérences, et le roi avec impatience, se soulevant un peu, demanda ce qu'il y avait. Nous entrâmes tous deux seuls, le valet intérieur s'était retiré après nous avoir montré la porte. « Bonne nouvelle! sire, lui répondis-je. Mademoiselle de Montpensier est partie le 18, le courrier arrive dans l'instant, et aussitôt nous sommes venus nous présenter pour l'apprendre à vos majestés. » La joie se peignit à l'instant

sur leurs visages, et tout aussitôt les questions sur le chemin, les séjours, l'arrivée à la frontière, l'accompagnement, raisonnements là-dessus, conversation. De là nous leur dîmes tout ce que nos dépêches nous apprenaient des honneurs faits au duc d'Ossone et à mademoiselle de Montpensier depuis la signature de son contrat de mariage, que nous fîmes valoir, ce qui s'était passé à cette signature, les réjouissances, le bal, en un mot tout ce qui put le mieux marquer la joie publique, la part que le roi y prenait, le respect de M. le duc d'Orléans et sa profonde reconnaissance de l'honneur que sa fille recevait. On peut juger que le champ fut vaste et bien parcouru de notre part, et par la curiosité de leurs majestés catholiques, qui se prenaient souvent la parole l'une à l'autre pour nous faire des questions et en raisonner, en sorte que cela dura plus d'une heure. Ils me parurent extrêmement sensibles à tous ces honneurs extraordinaires que nous leur expliquions (je dis nous, quoique Maulevrier parlât peu, qui n'en savait ni la force, ni les usages, ni les différences), et à la joie publique de notre cour et de tout le royaume.

Sur la fin, Maulevrier dit au roi qu'il avait, par ce courrier, une dépêche sur l'affaire des grands d'Espagne de l'empereur. A ce mot, le roi d'Espagne s'altéra au point que je lui dis vitement qu'il serait content de ce que portait la fin de la dépêche. Cela l'apaisa. Alors Maulevrier tira la dépêche de sa poche, et, à mon extrême étonnement, se mit à la leur lire d'un bout à l'autre. Elle ne contenait rien qui ne pût être vu; mais qu'un ambassadeur montre ses dépêches au prince auprès duquel il est ou à son ministre, me parut la chose du monde la plus dangereuse et un sacrilége d'état; je sus depuis que Maulevrier était dans cette habitude. La dépêche portait que l'empereur avait fait ces grands

d'Espagne par le conseil de Rialp. A ce nom le roi me regarda d'un air piqué, et me dit : « C'est un Catalan. » Je répondis en souriant un peu, et le regardant fixement : « Sire, il n'y a rien de plus mauvais que les transfuges, ils sont pires que tous les autres. » A cette réponse la reine se mit à rire en me regardant, et je connus très-bien qu'elle avait bien senti qu'elle portait à plomb sur les Français de l'affaire de Bretagne et de Cellamare réfugiés en Espagne, qui était aussi ce que j'avais voulu leur faire entendre. La fin de la dépêche, qui contenait la déclaration de l'empereur dont j'ai parlé plus haut d'avance, satisfit en effet beaucoup le roi d'Espagne, qui était infiniment sensible là-dessus.

Enfin leurs majestés catholiques nous congédièrent, après nous avoir témoigné que nous leur avions fait grand plaisir de n'avoir pas perdu un moment à leur apprendre le départ de mademoiselle de Montpensier, surtout de ne nous être pas arrêtés par l'heure et parce qu'elles étaient au lit.

Nous descendîmes aussitôt après à la cavachuela du marquis de Grimaldo, à qui nous dîmes la nouvelle et ce que nous venions de faire ; je n'oubliai pas d'ajouter que c'avait été sur l'avis de Maulevrier. Il nous parut qu'il le trouva fort bon. Nous l'informâmes de tout ce qui s'était passé à Paris, comme nous avions fait le roi et la reine, et, comme à eux, Maulevrier lui lut sa dépêche sur les grands d'Espagne de l'empereur. Les questions, les raisonnements, la conversation, où ce qui regardait l'échange et les accompagnements ne fut pas oublié, durèrent près de deux heures.

Nous vînmes dîner chez moi et retournâmes au palais pour voir partir le roi et la reine d'Espagne. J'en reçus là

encore mille marques de bonté. Tous deux, surtout la reine, insistèrent à deux ou trois reprises à ce que je ne différasse pas après eux à me rendre à Lerma, sur quoi je les assurai que je m'y trouverais à leur arrivée et à la descente de leurs carrosses.

Après leur départ, j'allai chez moi ajouter à mes dépêches ce qui venait de se passer depuis l'arrivée du courrier et de la nouvelle du départ de mademoiselle de Montpensier, et expédier mon courrier, qui portait aussi les précédentes dépêches et l'un des deux instruments du contrat de mariage du roi, signé des mains du roi et de la reine d'Espagne, de l'infante, des princes ses frères, de moi et de Maulevrier. Je choisis pour cela un gentilhomme de bon lieu, peu à son aise, lieutenant dans le régiment du marquis de Saint-Simon, bon et brave officier, et jeune et dispos, pour lequel je demandai au cardinal Dubois la commission de capitaine, la croix de Saint-Louis et une pension. La façon dont on verra que ces trois choses furent accordées mérite assurément de trouver place ici.

Ce même courrier, qui apporta la nouvelle du départ de mademoiselle de Montpensier, m'apporta enfin la lettre du roi pour l'infante, que je lui allai présenter au sortir de la cavachuela de Grimaldo, avant d'aller dîner, qu'elle reçut de la meilleure grâce du monde, comme elle allait partir ainsi que le prince des Asturies, à qui je présentai aussi des lettres. Le roi d'Espagne ayant appris, par le récit que nous lui fîmes de ce qui s'était passé à Paris à l'égard du duc d'Ossone, que la ville de Paris avait été par ordre du roi lui faire compliment, voulut que je reçusse le même honneur, que la ville de Madrid me vint rendre dès le lendemain. Venons maintenant à la lettre particulière du cardinal Dubois à moi,

que je n'ai fait qu'annoncer ci-dessus, et que je reçus par le courrier qui apporta la nouvelle du départ de mademoiselle de Montpensier.

J'étais si bien informé avant de partir de Paris que le prince de Rohan était chargé de l'échange des princesses, que, quoique lui et moi n'eussions jamais été en aucun commerce ensemble que celui des compliments aux occasions, nous nous étions réciproquement visités, vus et entretenus sur nos emplois réciproques. M. le duc d'Orléans et le cardinal Dubois n'avaient pas ignoré ces visites, tous deux même m'en avaient parlé après qu'elles furent faites, et de nos compliments et visites réciproques de madame de Ventadour et de moi, avec satisfaction, laquelle je ne voyais pas plus familièrement que je viens de dire que je voyais le prince de Rohan son gendre. Je fus donc étonné de recevoir la lettre dont je parle du cardinal Dubois, du 18 novembre, qui après avoir commencé en deux mots par le départ de mademoiselle de Montpensier, etc., m'apprenait, comme si je l'avais ignoré, le choix fait du prince de Rohan pour l'échange des princesses, avec toutes les raisons de ce choix qui sentaient l'embarras et l'excuse. Il relevait tant qu'il pouvait la grande considération que méritait la duchesse de Ventadour, qui était le motif de ce choix, et il ajoutait qu'il convenait si fort qu'elle fût la maîtresse du voyage et qu'elle eût le commandement sur tout ce qui en était que le choix du prince de Rohan avait été nécessaire, qui par sa fonction avait ce commandement et la disposition de tout le voyage, mais qui, pour le laisser à sa belle-mère, n'arriverait à la frontière que pour l'échange, et s'en reviendrait tout court à Paris dès qu'il serait fait, ménagement qui n'aurait pu se demander à tout autre.

Ce précis était étendu et paraphrasé en homme qui

sentait que j'aurais dû être chargé de l'échange, mais qui, trop occupé de cette pensée, oubliait l'inutilité de l'excuse et du prétexte, puisque étant en Espagne pour la demande et pour la signature du contrat, je n'aurais pu marcher avec mademoiselle de Montpensier, et devant assister à la célébration de son mariage, je n'aurais pu accompagner l'infante en France, par conséquent que je n'aurais pu ôter à la duchesse de Ventadour le commandement du voyage ni en venant ni en retournant. Cette lettre finissait par d'assez longs propos sur la grandesse que je désirais, et sa volonté de m'y servir efficacement.

Je ne dissimulerai pas que cette lettre me fit un peu rire. Je l'en remerciai par ma réponse, en lui laissant toutefois très-poliment apercevoir que j'y avais remarqué quelque embarras sur mon compte, et que cet embarras n'était pas mal fondé. Au demeurant, le désir de former une seconde branche était le seul motif qui m'avait conduit. Je ne pouvais espérer d'y réussir que par l'ambassade, et jamais par l'échange, qui n'était que la suite et l'effet de la demande de l'infante et de la signature de son contrat de mariage avec le roi. Bien est vrai que j'aurais pu être chargé aussi de l'échange; mais ce dernier emploi ne me conduisait à rien, et il a été toujours d'usage de nommer deux personnes, l'une pour l'ambassade, l'autre pour recevoir la princesse à la frontière et la conduire à la cour. Ainsi le choix du prince de Rohan ne me fit aucune peine, parce que j'avais l'emploi unique par lequel je pouvais arriver à ce que je m'étais proposé.

Mais quoique je n'en eusse aucune jalousie, je crus devoir prendre à cet égard les mêmes précautions que ma dignité de duc et pair de France m'aurait inspirées indépendamment de tout autre caractère, si je

m'en étais trouvé à portée comme j'y étais en effet sur les lieux. Le marquis de Santa-Cruz, ancien grand d'Espagne de Philippe II et de grande maison, major-dome major de la reine, fut chargé de l'échange des princesse de la part du roi d'Espagne avec le prince de Rohan; l'acte de l'échange devait être chargé de leurs noms, de leurs titres, de leurs qualités. Je compris bien que le seigneur breton voudrait y faire le prince, et qu'il fallait exciter sur cela *el punto* du seigneur espagnol. Quoique celui-ci n'aimât point les Français, je m'étais mis fort bien avec lui, et je m'étais attaché à y réussir, parce que c'était l'homme de toute la cour, quoique Espagnol, qui était le mieux et le plus familièrement avec la reine, dont sa charge l'approchait le plus continuellement; il était de plus ami intime du duc de Liria, avec qui j'étais intimement aussi et à qui j'expliquai le fait. Il en sentit toute la conséquence pour la dignité des grands, et se chargea de la bien faire entendre à Santa-Cruz. Santa-Cruz était haut et sentait fort tout ce qu'il était. Je lui en parlai aussi; il comprit qu'il ne fallait pas mollir dans une occasion pareille, il me le promit bien positivement et il me tint parole très-fermement, comme on le verra quand il sera temps de parler de l'échange.

CHAPITRE DLXXI.

Arrivée, réception, traitement, audiences, magnificences du duc d'Ossone à Paris. — Signature des articles du contrat de mariage du prince des Asturies et de mademoiselle de Montpensier chez le chancelier de France. — Elle est visitée par le roi. — Fêtes. — Départ de mademoiselle de Montpensier. — La ville de Paris complimente le duc d'Ossone chez lui. — Mort du comte de Roucy, de Surville et de Torcy des chevau-légers. — Arrivée de la Fare chargé des compliments de M. le duc d'Orléans sur le mariage de mademoiselle sa fille. — Vaines prétentions de la Fare que son maître n'avait point.

Disons maintenant deux mots de ce qui se passa à Paris à l'égard du duc d'Ossone, de mademoiselle de Montpensier, et de ce qui arriva d'ailleurs à Paris jusqu'à la fin de cette année.

La veille de mon départ de Paris, mademoiselle de Montpensier reçut sans cérémonie celle du baptême dans la chapelle du Palais-Royal, et fut nommée Louise par Madame et par M. le duc de Chartres. L'infante reçut les mêmes cérémonies, le 9 novembre, par le nonce du pape, et eut le prince des Asturies son frère pour parrain.

Le duc d'Ossone arriva le 29 octobre à Paris; il eut le 31 audience particulière du roi; il fut logé et défrayé lui et toute sa nombreuse suite à l'hôtel des am-

bassadeurs extraordinaires tout le temps qu'il demeura à Paris, ce qui ne se fait jamais pour les ambassadeurs extraordinaires d'aucun prince de l'Europe, et le fut magnifiquement. Il y traita très-souvent les principaux seigneurs et dames, dont les plus distingués seigneurs lui donnèrent des repas qui pouvaient passer pour des fêtes. Il donna aussi de belles illuminations et des feux d'artifice dont la beauté, la nouveauté et la durée effacèrent de bien loin tous les nôtres. Il traita et visita plusieurs fois madame de Saint-Simon, comme je rendis aussi de fréquents devoirs aux duchesses d'Ossone sa femme et sa belle-sœur. Il visita à l'ordinaire les princes et les princesses du sang et fut visité de ces princes, qu'après quelques difficultés il traita d'altesses, sur l'ancien exemple du marquis de loz Balbazez, qui vint ambassadeur d'Espagne à Paris aussitôt après le mariage du feu roi.

Le même jour 31, mademoiselle de Montpensier reçut au Val-de-Grâce la confirmation que lui donna le cardinal de Noailles et fit sa première communion. Le 13, le duc d'Ossone fut conduit à l'audience publique du roi par le prince d'Elbœuf avec les honneurs et les cérémonies accoutumés. Il y fit les compliments sur le futur mariage de l'infante avec le roi, la demande de mademoiselle de Montpensier pour le prince des Asturies, le remercîment de ce qu'elle lui fut sur l'heure accordée, et l'après-dînée il fut avec son même cortége au Palais-Royal. Plus délicat que moi, il ne voulut pas être accompagné de don Patricio Laullez, et prétendit qu'il ne devait entrer en fonctions d'ambassadeur qu'après qu'il aurait fait seul cette demande solennelle.

Le 15 don Patricio Laullez commença d'entrer en fonctions. Le duc d'Ossone et lui, sans conducteur, al-

lèrent chez le chancelier, où ils trouvèrent le maréchal de Villeroy et la Houssaye, contrôleur général des finances, nommés commissaires du roi pour signer les articles avec les deux ambassadeurs, auxquels les trois commissaires du roi donnèrent la droite, et ils signèrent les articles en la même façon que nous à Madrid ceux du roi et de l'infante.

L'après-dînée du même jour, le duc d'Ossone, conduit par le prince d'Elbœuf et le chevalier de Sainctot, introducteur des ambassadeurs, dans un carrosse du roi, et don Patricio Laullez, conduit par le prince Charles de Lorraine, grand écuyer de France, et par Rémond, introducteur aussi des ambassadeurs, dans un autre pareil carrosse du roi, allèrent et furent reçus aux Tuileries avec tous les honneurs accoutumés, ayant de nombreux cortéges, et des carrosses très-magnifiques ainsi que leurs livrées et tout ce qui les accompagnait. Ils trouvèrent le roi dans un grand cabinet, debout sous un dais, ayant un fauteuil derrière lui et découvert, une table et une écritoire devant lui, sur une estrade couverte d'un tapis qui débordait fort l'estrade de tous côtés; ceux des grands officiers qui devaient être derrière le roi en leurs places, Madame et M. le duc d'Orléans à droite et à gauche aux deux bouts de la table et la joignant, le cardinal Dubois un peu en arrière de M. le duc d'Orléans vers le coin de la table hors de l'estrade, les princes et princesses du sang en cercle vis-à-vis du roi et de la table sur le tapis hors de l'estrade, derrière le chancelier et les secrétaires d'état, et sur les ailes, derrière Madame et M. le duc d'Orléans, quelques seigneurs principaux. Les ambassadeurs s'approchèrent du roi à qui le duc d'Ossone fit un court compliment, et se retirèrent aux places où ils furent conduits, au-dessous des princes et princesses du sang,

mais sur le tapis et sur la même ligne. Le contrat lu par le cardinal Dubois fut signé par le roi et par tout ce qui était là présent du sang, puis, sur une autre colonne, par les deux ambassadeurs, sur la même table; en quoi ils furent mieux traités que nous, comme aussi nous fûmes mieux traités qu'eux pour la signature des articles qui se fit, comme on l'a vu, chez le chancelier à Paris, et à Madrid dans un cabinet de l'appartement du roi. Après la signature, le duc d'Ossone se rapprocha encore du roi avec Laullez, fit un court compliment, et se retirèrent reconduits chez eux en la manière accoutumée, d'où ils allèrent au Palais-Royal.

Un peu après, le roi alla voir mademoiselle de Montpensier au Palais-Royal, qu'il trouva auprès de Madame, puis dans la grande loge de M. le duc d'Orléans, avec le tapis et les gardes du corps au bas de la loge sur le théâtre, et répandus de tous côtés, où il vit pour la première fois l'Opéra, qui fut celui de *Phaëton*, ayant Madame à sa droite et M. le duc d'Orléans à sa gauche, et derrière lui ceux de ses grands officiers qui y devaient être. Après l'opéra, où on avait eu soin de bien placer les ambassadeurs et leur principale suite, et où se trouva tout ce qu'il y avait de plus brillant à la cour, le roi retourna souper aux Tuileries. Il revint après au Palais-Royal, où il trouva un superbe bal paré qui l'attendait. Il l'ouvrit avec mademoiselle de Montpensier, et y dansa ensuite plusieurs fois. Au bout d'une heure et demie il s'en alla et il traversa huit salles remplies de masques magnifiquement parés. Après son départ M. le duc de Chartres emmena les deux ambassadeurs d'Espagne dans la galerie de son appartement, avec les principaux de leur suite et beaucoup de seigneurs distingués de la cour, où ils trouvèrent une grande table splendidement servie. Tous les masques furent cependant admis dans

le bal, où on dansa dans toutes les pièces jusqu'à six heures du matin. On y servit force rafraîchissements, et il y en avait de toutes sortes de dressés dans les pièces voisines.

Enfin, le 18 au matin, le maréchal de Villeroy vint de la part du roi complimenter mademoiselle de Montpensier, puis la ville de Paris, après quoi elle monta dans un carrosse du roi avec M. le duc d'Orléans sur le derrière, M. le duc de Chartres et la duchesse de Ventadour sur le devant, et aux portières la princesse de Soubise et la comtesse de Cheverny, gouvernante de la princesse. Elle était accompagnée d'un détachement de gardes du corps jusqu'à la frontière, et de force carrosses pour sa suite. M. le duc d'Orléans et M. le duc de Chartres la conduisirent deux lieues, puis s'en revinrent à Paris. Peu de jours après le duc d'Ossone fut, par ordre du roi, complimenté chez lui par Châteauneuf, prévôt des marchands, à la tête des échevins et des conseillers de ville, en habit de cérémonie, qui lui présentèrent les présents de vin et de confitures de la ville de Paris. Ce fut encore un honneur qui ne se rend point aux ambassadeurs extraordinaires d'aucun prince. Le duc d'Ossone le reçut étant accompagné de don Patricio Laullez, mais à qui la parole ne fut point du tout adressée.

Le comte de Roucy était mort à Paris, quinze jours auparavant, à soixante-trois ans, lieutenant général et gouverneur de Bapaume. On a vu le procédé étrange qu'il eut avec moi, qui nous brouilla avec le plus grand éclat après une longue suite de liaison étroite et de services de ma part. Plus religieux, quoique moins dévot que sa femme, qui l'affichait, et lui le contraire, il envoya prier madame de Saint-Simon de vouloir bien l'aller voir. Elle y fut, et en reçut toutes les marques du plus

sensible regret de sa conduite avec moi, et mourut deux jours après. J'ai eu si souvent occasion de parler de lui que je n'y ajouterai rien, non plus qu'à l'égard de Surville, qui mourut quinze jours après, duquel il a été amplement parlé à l'occasion des disgrâces qu'il s'était attirées dans le brillant d'un chemin de fortune très-mal mérité.

Torcy, dont c'était le nom, et point parent des Colbert, mourut en même temps à soixante-treize ans. Il avait été sous-lieutenant des chevau-légers de la garde avec réputation de probité et de valeur, du reste un fort pauvre homme. Il était riche et avait épousé en premières noces la fille du duc de Vitry, et en secondes la fille de Gamaches. Il ne laissa point d'enfant. Il était maréchal de camp.

La Fare arriva à Madrid le lendemain du départ de la cour et vint descendre chez moi. Dès ce premier entretien il m'exposa des prétentions sauvages : c'était d'être reçu comme le sont les envoyés des souverains; d'être conduit à l'audience dans la même forme, et d'être reçu et traité comme eux. J'essayai de lui faire entendre que ceux que feu Monsieur avait envoyés faire ses compliments dans les cours étrangères, à Londres, même à Heidelberg, à l'occasion de ses mariages, à Madrid, à l'occasion du mariage de la reine sa fille, et en d'autres occasions en ces mêmes cours et en d'autres, n'avaient jamais prétendu ces traitements, quoique venant de la part d'un fils de France, et que lui pouvait encore moins prétendre venant de la part d'un petit-fils de France. La Fare me répondit que ce petit-fils de France était régent; que cette qualité changeait tout; que de plus la conjoncture était heureuse et qu'il fallait en profiter.

Je répliquai que la qualité de régent ne changeait rien au rang et à l'état personnel de petit-fils de France à

l'égard de M. le duc d'Orléans, qu'il le voyait tous les jours en France et en était témoin, qu'il en était de même dans les pays étrangers, de pas un desquels il n'avait prétendu quoi que ce pût être de nouveau à titre de régent; qu'à la vérité la conjoncture était heureuse, mais qu'il ne la fallait pas forcer et s'attirer un refus qui changerait en dégoût et ensuite en éloignement la réunion qui faisait la joie publique des deux nations et la gloire personnelle de M. le duc d'Orléans, et sûrement la jalousie des autres princes qui sauraient bien nourrir, se réjouir et profiter d'un mécontentement de cérémonial; qu'il ne pouvait pas douter qu'étant depuis toute ma vie ce que j'étais à M. le duc d'Orléans, et lui devant l'ambassade où j'étais, je ne fusse ravi d'en profiter pour lui procurer toute sorte de grandeur; mais que dans ce même emploi, où je me trouvais par son choix, les désirs devaient, quant aux démarches, être bornés par les règles, et que ce serait fort préjudicier à cette même grandeur que de la commettre par des prétentions qui n'avaient pas été conçues jusqu'à ce moment en aucun lieu, et s'exposer à un refus qui, outre son extrême désagrément, changerait aisément en dégoût, en froideur, en éloignement le fruit d'une réunion qui se pouvait dire le chef-d'œuvre de l'adresse et de la capacité de la politique, après les choses passées, et le sceau le plus solide de la grandeur réelle de M. le duc d'Orléans en tout genre, par le mariage de sa fille avec le prince des Asturies. J'ajoutai que M. le duc d'Orléans ni le cardinal Dubois ne m'avaient jamais dit un mot de cette prétention, ni mis sur son envoi quoi que ce fût dans mes instructions, et que c'était à lui à me dire s'il en avait là-dessus, dont on ne m'avait rien dit ni écrit. La Fare devint embarrassé; il n'en avait point, n'osait me le dire, ne voulait pas aussi me tromper, et

parce qu'il n'était pas capable de se porter à ce mensonge, et parce qu'il sentait bien que je ne serais pas longtemps, s'il m'eût avancé faux, d'être éclairci de la vérité.

Mais il ne se rendit point, et me pressa de telle sorte que j'entrai en capitulation. Je fis une lettre pour Grimaldo, par laquelle, lui donnant avis de l'arrivée de la Fare, je lui exposais la convenance de le recevoir et de le traiter avec des distinctions particulières, mais sans rien spécifier ni demander distinctement ni directement, me contentant de m'étendre sur la faveur de la conjoncture, sur celle de la Fare auprès de M. le duc d'Orléans, qui serait flatté pour soi et pour lui des bontés et des distinctions que sa majesté catholique voudrait bien lui accorder. Je montrai ma lettre à la Fare; je l'envoyai à Grimaldo et une copie au cardinal Dubois.

La Fare ne fut pas content d'une lettre qui n'exprimait point ses prétentions, moins encore de l'envoi de sa copie au cardinal Dubois. Il comptait d'emporter d'emblée ce qu'il avait imaginé, et de s'en faire grand honneur en Espagne et un grand mérite auprès de M. le duc d'Orléans. Toutefois il aima mieux cela que rien. Grimaldo, qui suivait la cour, avait eu avis de son passage par les chemins, et la Fare en reçut ordre dès le lendemain d'aller incontinent joindre la cour. Il partit donc peu satisfait de moi, et par ce qu'on va voir qui m'arriva, nous fûmes près de deux mois sans nous rejoindre. Il reçut de la cour d'Espagne tout l'accueil et les distinctions possibles, mais aucune de celles qu'il prétendait et qui fussent de caractère. Je fus approuvé dans ce que j'avais fait là-dessus; et M. le duc d'Orléans était bien éloigné d'avoir formé aucune prétention nouvelle.

Cela même me confirma dans la pensee que j'avais

toujours eue que les deux lettres de M. le duc d'Orléans, dont je fus chargé pour le prince des Asturies, l'une dans le style ordinaire, l'autre avec l'innovation du mot frère, étaient une friponnerie du cardinal Dubois, qui espérait bien que je ne ferais point passer cette dernière, et de s'en avantager contre moi auprès de M. le duc d'Orléans, d'autant que ce prince, tout en me marquant son désir là-dessus qui lui était enjoint, ne me recommanda rien plus que de ne rien hasarder, de ne point insister à la moindre difficulté que j'y rencontrerais, de la retirer et de présenter l'autre, au lieu que le cardinal ne me recommanda rien davantage que de la faire passer, jusqu'à me piquer d'honneur sur mon attachement pour M. le duc d'Orléans, sur ce premier moyen de lui témoigner ma reconnaissance dans cette ambassade, et de marquer mon adresse et mon esprit par un si agréable début. On a vu que je n'eus besoin ni de l'un ni de l'autre, et que cette lettre passa doux comme lait, sans même qu'il en fût dit un seul mot. Si on l'avait refusée, ce petit dégoût se serait passé dans l'intérieur et le secret, et c'est sûrement ce qui le fit entreprendre au cardinal Dubois, au lieu que s'il eût conçu les chimères de la Fare, leur refus aurait été public, et c'est ce qui empêcha le cardinal Dubois de les former et de m'en charger, quelque joie qu'il eût eue de me les voir peter dans la main. Ce petit fait méritait d'être expliqué, d'autant que dans la suite, il se verra encore une prétention fort singulière de la Fare, qui, comme celle-ci, périt pour ainsi dire avant que de naître.

CHAPITRE DLXXII.

Conduite que je me propose de tenir en Espagne. — Tentative du père d'Aubenton auprès de moi pour faire rendre le confessionnal du roi aux jésuites. — Droiture et affection de Grimaldo pour moi. — L'empereur fait une nombreuse promotion de l'ordre de la Toison-d'Or et y met le prince héréditaire de Lorraine. — Omission de plusieurs affaires peu importantes, et l'embarras étrange d'argent où la malice du cardinal Dubois m'attendait et me jeta. — Courte description de Lerma et de Villahalmanzo. — Grands mandés avec quelques autres personnes de qualité pour assister au mariage du prince des Asturies. — Pour quelles personnes ont été faites les érections des duchés de Pastrana, Lerma, l'Infantado, et comment tombés au duc de l'Infantado. — Maison de Silva. — Caractère et famille du duc de l'Infantado, et leur conduite à l'égard de Philippe V. — Richesses de ce duc. — Sa folie en leur emploi. — Maison du prince et de la princesse des Asturies.

Quelque occupé que j'eusse été depuis mon arrivée, en affaires, en cour, en cérémonial, en fonctions, en fêtes, en festins, je n'avais pas laissé de faire plus de quatre-vingts visites avant le départ de la cour, après lequel j'en fis encore et en reçus beaucoup jusqu'au mien départ quatre jours après la cour : je m'étais particulièrement proposé de plaire, non-seulement à leurs majestés catholiques, mais à leur cour, mais en général aux Espagnols et jusqu'aux peuples, et j'ose dire que j'eus le bonheur d'y réussir par l'application

continuelle que j'eus à ne rien oublier pour ce dessein, en évitant en même temps jusqu'à la plus légère affectation, mais louant avec soin tout ce qui pouvait l'être, toutefois en mesure des différents degrés, m'accommodant à leurs manières avec un air d'aisance, n'en blâmant aucune, admirant avec satisfaction les belles choses en tout genre qui s'y voient, évitant soigneusement toute préference et toute légèreté françaises, ajustant avec une attention exacte, mais qui ne paraissait pas, la dignité du caractère avec tous les divers genres de politesse que je pouvais rendre au rang, à la considération, à l'âge, au mérite, à la réputation, aux emplois présents et passés, à la naissance de toutes les personnes que je voyais, politesse à tous, mais politesse mesurée à ces différences, sans être empesée ni embarrassée, qui pour ainsi dire distribuée sur cette mesure avec connaissance et discernement, oblige infiniment, tandis qu'une politesse générale et sans choix dégoûte toutes les personnes qu'elle croit gagner et qu'elle ne se concilie point, parce qu'elle les rend égales.

Je me fis, dès le jour que j'arrivai, une affaire principale d'acquérir, à travers toutes mes occupations, cette connaissance de ces différentes choses dans les personnes principales que j'eus à fréquenter, puis des unes aux autres de parvenir à celle de tout ce qui pouvait présenter sous mes yeux. Ce fut en cela que Sartine, les ducs de Liria et de Veragua, me furent tout d'abord d'une utilité extrême. Par eux, je fis d'autres connaissances, je m'informai à plusieurs, je combinai et me mis ainsi en peu de temps en état de discerner par moi-même sur les lumières qu'on m'avait données. Quand je devins un peu plus libre avec tous ces seigneurs, ce qui arriva bientôt par les prévenances, les politesses et leurs retours que j'en reçus, je leur semai

des cajoleries que me fournissaient les connaissances de leurs maisons et de ce qui s'y était passé de grand et d'illustre, de leurs emplois, de leurs parentés, la valeur et la fidélité de la nation espagnole, enfin tout ce qui les pouvait flatter en général et en particulier. Plaçant les choses avec discernement et sobriété pour mieux faire goûter ce qui ne se disait qu'avec une sorte de rareté, mais coulant toujours à propos des choses dont on s'entretenait et les amenant tout naturellement. Rien ne leur plut davantage que de me trouver instruit de leurs maisons, de ce qu'elles ont produit d'illustre, de leurs alliances, de leurs dignités, de leur rang, de leurs emplois, de leurs fonctions, de leurs services. Ces connaissances les persuadaient de l'estime que j'en faisais; cela les charmait, ils s'écriaient quelquefois que j'étais plus Espagnol qu'eux, et qu'ils n'avaient jamais vu de Français qui me ressemblât. Jusqu'à leur manger, je m'en accommodais; ils en étaient surpris, et je voyais qu'ils m'en tenaient compte. Surtout ils étaient charmés de la juste préférence que je donnais à leurs fêtes sur les nôtres, parce qu'ils voyaient que je leur en disais les raisons et que je le pensais véritablement. Tant que je fus en Espagne, je ne me lassai pas un moment de cette conduite qui m'était agréable par le fruit continuel et toujours nouveau que j'en retirais, et qui m'attira leur amitié, leur estime et leur confiance, comme on en verra quelques traits que je choisirai sur beaucoup d'autres, par lesquels je me trouvai surabondamment récompensé de mon application à les capter.

Ce grand nombre de visites, que je trouvai moyen de rendre à travers tant de sortes de fonctions, fut pour moi un début très-heureux. L'usage en Espagne est que tout ce qu'il y a de gens considérables visitent les principaux ambassadeurs qui arrivent. J'appelle ainsi les

nonces, les impériaux, ceux de France et d'Angleterre. Ils sont flattés qu'ils les leur rendent promptement; dans ce grand nombre, on choisit un petit nombre des plus distingués chez qui on va à l'heure de les trouver; tout le reste on prend le temps de leur méridienne. Ils ne le trouvent point du tout mauvais, et de la sorte on en expédie un grand nombre; moi surtout, qui, pour ne manquer à personne, me mis sur le pied d'aller par les rues au trot, au lieu d'aller au pas comme c'est l'usage: mais ils m'en surent gré par la raison qui me le fit faire, et que je leur dis franchement : mais quand ce n'était pas pour expédier ainsi des visites, j'allais au pas suivant la coutume.

On peut juger que, parmi tant de visites, je n'oubliai pas le père d'Aubenton. Cela m'était singulièrement recommandé par le cardinal Dubois, et je me le recommandais bien à moi-même à cause de ce que je pouvais tirer de lui auprès du roi d'Espagne, tant pour le peu d'affaires que je pourrais avoir à traiter, que pour la personnelle qui m'avait fait désirer l'ambassade. Cette dernière raison m'engagea à le voir plusieurs fois dans ces premiers dix ou douze jours que je fus à Madrid, parce qu'il eût été indécent de débuter promptement par là. Je le trouvai très-ouvert là-dessus et prodigue de désirs de m'y servir efficacement, de plaire à M. le duc d'Orléans et d'étreindre de tout son pouvoir l'union par lui si désirée des deux couronnes et de ce prince avec le roi d'Espagne.

Le bon père essaya aussitôt de profiter de l'occasion. Il se mit à me vanter son attachement pour moi sans me connaître, par la bonté qu'il savait que j'avais toujours eue pour les jésuites, me parla des confesseurs que j'y avais eus si longtemps, de l'estime et de la confiance du père Tellier pour moi, car il était bien informé

de tout et savait en faire usage, me dit le dessein qu'avait le roi d'Espagne de m'employer, comme il fit deux jours après, pour que l'infante fût mise entre les mains d'un jésuite, sur quoi il me demanda ce que j'en pensais. Sur ma réponse, qui fut telle qu'il la souhaitait, il se mit à me faire véritablement les yeux doux, à tenir des propos généraux sur sa compagnie et son dévouement pour le roi, puis à balbutier, à commencer à s'interrompre, à se reprendre, enfin il accoucha sans aucun secours de moi, qui vis d'abord où il en voulait venir, et il me dit enfin que le roi d'Espagne mourait d'envie de me prier de demander au roi son neveu, de sa part, de prendre un jésuite pour son confesseur et d'en prier en son nom M. le duc d'Orléans, et de lui faire ce plaisir en même temps que j'écrirais sur celui de l'infante, parce que l'âge et les infirmités de l'abbé Fleury pouvaient à tout moment l'engager à cesser de confesser le roi.

Cette proposition se fit avec tout l'art et l'insinuation possibles à l'issue de toutes les offres de ses services pour faciliter la grandesse que je souhaitais, et tout de suite me demanda ce que j'en pensais, mais avec un air de confiance. Je le payai de la même monnaie qu'il m'avait donnée sur mon amitié pour les jésuites, puis je lui dis que le confessionnal du roi n'était pas la même chose que celui de l'infante; qu'il était très-naturel à la tendresse du roi d'Espagne pour sa fille et à sa confiance aux jésuites de demander qu'elle fût instruite à son âge par un jésuite, et que, lorsqu'elle serait en âge de se confesser, ce fût à celui-là ou à un autre de la même compagnie, que cela n'avait point d'inconvénient, et que je ne doutais pas du succès en cela du désir du roi d'Espagne, par celui que je connaissais en M. le duc d'Orléans de lui complaire en toutes les choses possi-

bles; mais que le roi d'Espagne allât jusqu'à se mêler de l'intérieur du roi son neveu, je ne croyais pas que, malgré les circonstances, cela fût mieux reçu en France qu'il le serait en Espagne de changer le confesseur du roi d'Espagne ou quelqu'un de ses ministres à la prière de la France; que je suppliais donc instamment sa révérence de faire en sorte que le roi d'Espagne se contentât de me faire l'honneur de me charger de demander de sa part un jésuite pour l'infante, sans toucher l'autre corde si délicate dont il fallait laisser la disposition au temps, au roi son neveu et à ceux qui dans sa cour et le gouvernement de ses affaires se trouveraient avoir sa confiance, lorsque l'abbé Fleury cesserait d'être son confesseur.

Quelque déplaisante que fût cette réponse, malgré tout le moins mauvais assaisonnement que j'y pus mettre, le bon père n'insista pas, il parut même trouver que ce que je lui dis avait sa raison. La sérénité, la suavité de son visage ne s'en obscurcirent point, je le promenai sur les espérances des futurs contingents, que je ne croyais pas si proches, et sur les convenances que le confessionnal du roi leur fût rendu. Il revint après à mon affaire personnelle, redoubla de protestations, et nous nous séparâmes le mieux du monde. Je n'oubliai pas de rendre un compte exact de cette conversation, de laquelle je fus fort approuvé.

J'avais déjà fait parler à Grimaldo par Sartine, et je lui avais parlé moi-même; ce ministre était vrai et droit; j'eus tout lieu de compter sur lui, et on verra bientôt que je ne me trompai pas.

L'empereur, apparemment fâché de la protestation que la France et l'Angleterre avaient enfin arrachée de lui sur ces grands d'Espagne qu'il avait faits et qu'il s'était mis ainsi hors d'état d'en plus faire, s'en voulut

dépiquer par une nombreuse promotion de l'ordre de la Toison-d'Or comme souverain des Pays-Bas, où cet ordre avait été institué. Le cardinal Dubois voulait que le roi d'Espagne n'en fît que rire en attendant que cette prétention fût réglée au congrès de Cambrai, à l'avantage de sa majesté catholique, mais en même temps il trouvait mauvais que le fils aîné du duc de Lorraine fût de cette promotion, et me chargea de faire auprès du roi d'Espagne qu'il lui en marquât son ressentiment en refusant longtemps de consentir à l'accession du duc de Lorraine à la paix, à laquelle il désirait passionnément d'être reçu.

J'omets à dessein plusieurs affaires peu embarrassées ou peu importantes, dont le cardinal Dubois m'écrivit, d'autant que la maladie où je tombai incontinent me mit hors de tout commerce jusqu'au jour du mariage du prince des Asturies. J'omets pareillement les extrémités d'embarras où le cardinal Dubois m'attendait, et qu'il m'avait si hautement préparées en décuplant forcément ma dépense. On a vu que je n'avais point voulu d'appointements, mais qu'il m'avait été promis qu'on ne me laisserait point manquer, et qu'on fournirait exactement à la dépense qu'on exigeait de moi, mais rien moins. Dès ces commencements, le cardinal Dubois sut y mettre bon ordre, mais toujours avec ses protestations accoutumées; il se vengeait de l'ambassade emportée à son insu et malgré lui en me ruinant; à la fin il en vint à bout; mais au moins à mon honneur et à celui de la France, il n'eut pas le plaisir de me décrier en Espagne, d'où je partis à la fin de mon ambassade sans y devoir un sou à qui que ce pût être, et sans avoir diminué rien de l'état que j'avais commencé à y tenir, sinon qu'en allant à Lerma, je renvoyai en France presque tous les officiers des troupes du roi que ce bon

prêtre m'avait forcé, comme on l'a vu, de mener en Espagne.

La cour d'Espagne, qui marchait avec la lenteur des tortues, devait arriver, et arriva en effet à Lerma le 11 décembre. C'est un beau bourg situé en amphithéâtre sur la petite rivière d'Arlanzon qui forme une petite vallée fort agréable à six lieues à côté de Burgos. Le château bâti par le duc de Lerme, premier ministre de Philippe III, et mort cardinal en 1625, est magnifique par toute sa structure, son architecture, par son étendue, la beauté et la suite de ses vastes appartements, la grandeur des pièces, le fer à cheval de son escalier. Il tient au bourg par une belle cour fort ornée, et par une magnifique avant-cour, mais fort en pente qui le joint. Quoiqu'il soit bien plus élevé que le haut de l'amphithéâtre du bourg, le derrière de ce château l'est encore davantage, tellement que le premier étage est de plain-pied à un vaste terrain qui dans un pays où on connaît le prix des jardins en ferait un très-beau, très-étendu, en aussi jolie vue que ce paysage en peut donner sur la campagne et sur le vallon, avec un bois tout joignant le château au même plain-pied, dans lesquels on entrerait par les fenêtres ouvertes en portes. Ce bois est vaste, uni, mais clair, rabougri, presque tout de chênes verts, comme ils sont tous dans les Castilles. Il est du côté de la campagne, et le jardin serait en terrasse naturelle, fort élevée sur le vallon et sur la campagne au delà. Le peu de logement que Lerma pouvait fournir à la cour ne permit d'y en marquer que pour le service et les charges nécessaires. On prit les villages des environs pour le reste de la cour, pour les grands et pour les ambassadeurs.

J'eus le choix de plusieurs, et je choisis celui de Villahalmanzo sur le récit qu'on m'en fit, à une petite

demi-lieue de Lerma, et tout vis-à-vis et à vue, la petite vallée entre-deux qu'on passait sur une chaussée et la petite rivière sur un pont de pierre. On y accommoda la maison du curé, petite, aérée, jolie, pour moi seul, avec des cheminées qu'on fit exprès, et toutes les autres maisons du village pour ceux qui étaient avec moi et pour toute ma suite. Ce village assez étendu, bien bâti, bien situé, sans voisinage, était très-agréable, et il n'y avait que nous, le curé et les habitants. Il n'y eut pas dans tout notre séjour la plus légère difficulté avec eux; leurs maisons gagnèrent beaucoup aux accommodements qu'on y fit, et ils furent si contents de nous qu'ils s'étaient tous apprivoisés avec nos domestiques. On ne leur fit pas le moindre tort en rien; ils eurent quelques présents en partant, en sorte qu'ils s'étaient tous pris d'affection pour nous, et qu'ils nous regrettèrent, quelques-uns même avec larmes. Ce voyage fut pour moi une transplantation très-ruineuse de mes tables et de toute ma maison.

Le roi d'Espagne avait nommé la maison du prince et de la future princesse des Asturies, et cette dernière pour servir l'infante jusqu'à l'échange, et en amener et servir au retour la future princesse des Asturies. Le roi en partant de Madrid avait fait dire à tous les grands et à quelques autres gens distingués, qu'il désirait ne voir à Lerma que ceux qui l'y accompagneraient jusqu'à l'échange fait, mais qu'alors il serait bien aise que tous les grands, et ce peu d'autres personnes distinguées, s'acheminassent à Lerma, où on leur ferait trouver des logements ou aux environs, pour assister au mariage du prince des Asturies, et cela fut exécuté ainsi : quant aux dames, il n'y eut que celles du service.

Il faut ajouter, pour tout éclaircir, que Burgos, qui est sur le chemin de Paris à Madrid, n'est guère plus

éloigné de cette dernière ville que Poitiers l'est de Paris, et que Lerma est à la même hauteur que Burgos, ainsi à la même distance de Madrid. Lerma fut préféré à Burgos qui avait été choisi d'abord à cause de la commodité des chasses. Ce comté fut érigé par les rois catholiques, c'est-à-dire Ferdinand et Isabelle, pour don Bernard de Sandoval-y-Roxas, second marquis de Denia, puis en duché par Philippe III, en 1599, pour don Francisco Gomez de Sandoval-y-Roxas, cinquième marquis de Denia, son premier ministre, puis cardinal après la mort de sa femme, fille du quatrième duc de Medina-Cœli. Don Diego Gomez de Sandoval, cinquième duc de Lerme, mourut en 1668, sans enfants, et le dernier mâle de la postérité du cardinal duc de Lerme. Ce dernier mâle avait deux sœurs, de l'aînée desquelles Lerma est tombé aux ducs de l'Infantao que les Français prononcent l'Infantade. Leur nom est Silva.

Cette maison est très-certainement reconnue descendre masculinement jusqu'à aujourd'hui des anciens rois de Léon, par l'infant Aznar, fils puîné du roi Fruela. Don Ruy Gomez de Silva, si connu sous le nom de prince d'Eboli, qu'il avait eu de sa femme Anne Mendoza-y-la-Cerda, maîtresse de Philippe II, acheta en 1572 Pastrana de don Gaston Mendoza-y-la-Cerda que Philippe II érigea pour lui en duché, et il préféra d'en porter le nom à celui de duc d'Estremera, que le même roi avait érigé pour lui depuis peu. Cette maison de Silva de si haute origine s'est partagée en beaucoup de branches en Espagne, et jusqu'en Portugal. Ce prince d'Eboli, premier duc de Pastrana, était de la dernière de toutes ces branches, connue sous le nom de Chamusca, dont il fut le quatrième seigneur. Il eut plusieurs enfants, dont, outre les ducs de Pastrana, sortirent

aussi les ducs d'Hijar et trois autres branches. Don Roderic de Silva, d'aîné en aîné mâle de ce prince d'Eboli, premier duc de Pastrana et duc de Pastrana aussi, épousa la sœur aînée du susdit Diego Gomez de Sandoval, cinquième duc de Lerme, dernier mâle de la postérité du cardinal duc de Lerme, et par elle devint duc de Lerme et de l'Infantado en 1668, dont le fils, Marie-Grégoire de Silva, duc de l'Infantado, de Lerme, etc., mort en 1693, fut père du duc de l'Infantado et de Lerme, vivant lorsque j'étais en Espagne, et longues années depuis.

A l'égard de l'Infantado, c'est un état, comme ils parlent en Espagne, composé de trois villes et de plusieurs bourgs qui en dépendent, situé en Castille, qui, pour avoir été longtemps possédé par plusieurs infants, fils de rois, fut insensiblement nommé Infantao; de ces princes cet état passa dans différentes maisons par héritage, par acquisition, par don des rois, qui le retirèrent plus d'une fois. Ce fut de cette dernière sorte qu'il tomba, en 1470, entre les mains d'Henri IV, roi de Castille, qui en fit don à Hurtado Mendoza, second marquis de Santillana, en faveur duquel il fut érigé en duché en 1475 par les rois catholiques, c'est-à-dire par Ferdinand et Isabelle.

Enfin Catherine Mendoza-y-Sandoval hérita de ses deux frères, l'un duc de l'Infantado, l'autre duc de Lerme, et, comme on l'a vu ci-dessus, épousa don Roderic de Silva, duc de Pastrana. De ce mariage vint le père du duc de l'Infantado, de Lerme et de Pastrana, etc., vivant lorsque j'étais en Espagne, et connu comme son père sous le seul nom de duc de l'Infantado.

Il est né en 1672; il est frère du comte de Galve, de

la comtesse de Lemos, dont le mari est Portugal-y-Castro, et de la comtesse de Niebla, dont le mari est Perez de Gusman.

Cette branche de Silva Infantado était fort autrichienne, et vit passer la couronne d'Espagne dans la maison de France avec tant de chagrin, que le comte de Galve se jeta dans le parti de l'archiduc, puis dans ses troupes dès qu'elles parurent en Espagne. Le comte et la comtesse de Lemos, entraînés dans les mêmes intérêts, furent pris par un parti des troupes du roi d'Espagne comme ils allaient joindre celles de l'archiduc, et le duc de l'Infantado, qui n'osa en faire autant, donna, jusqu'à la fin de la guerre, toutes les marques qu'il put de son attachement au parti de l'archiduc. On s'assura longtemps du comte et de la comtesse de Lemos, qui donnèrent depuis toutes sortes de marques de repentir. Le comte n'avait que sa grande naissance, sans aucun talent ni suite qui pussent le faire craindre, et passait sa vie à fumer, chose extraordinaire en Espagne, où on ne prend du tabac que par le nez. Il n'en était pas de même de la comtesse, pleine d'esprit et de grâces, et fort capable de nuire ou de servir. Mais cette ouverture d'esprit lui fit voir de bonne heure qu'il ne fallait pas attendre, mais tâcher de se raccommoder à temps, et elle y réussit, en sorte qu'elle regagna de la considération, et s'est toujours depuis très-bien conduite à l'égard de la cour d'Espagne. Le comte de Galve ne put se détacher des Autrichiens : il les servit jusqu'à la fin de la guerre, et se retira à Vienne, où il a vécu longues années, et y est mort assez obscurément, sans avoir voulu venir jouir en Espagne de l'amnistie accordée par le traité de Vienne fait par Riperda, lors du renvoi de l'infante, comme firent beaucoup d'autres,

ravis de quitter Vienne et de revenir jouir de leurs biens, de leurs proches et de leurs amis dans le sein de leur patrie.

Le duc de l'Infantado n'imita ni son frère ni sa sœur : il s'approcha rarement de la cour, vit peu le roi et ses ministres, ne prit à rien, ne demeura à Madrid qu'à courtes reprises, vécut en grand seigneur peu content, qui n'a besoin de rien, se mit à prendre soin de ses affaires et de ses grandes terres, vint à bout bientôt de payer toutes ses dettes et de devenir le plus grand et le plus riche seigneur d'Espagne, jouissant d'environ 2,000,000 de revenu, quitte, et s'amusant à l'occupation la plus triste, mais où il avait mis son *punto* : ce fut de se bâtir une sépulture aux capucins de Guadalajara, petite ville près de Madrid, sur le chemin de France, qui lui appartenait, et de le faire exactement sur le modèle et avec la même magnificence de la sépulture des rois à l'Escurial, excepté que le panthéon de Guadalajara est beaucoup plus petit. Je les ai vus tous deux : ce dernier, disposé de même en tous points et aussi superbe, en marbre, en bronze, en lapis, en autels, en niches et tiroirs ; en un mot, à la grandeur près, forme et parité entière. J'en admirai d'autant plus la folie, que le duc de l'Infantado n'avait que deux filles, et qu'il protestait par modestie qu'il n'y voulait pas être enterré, mais y faire transporter les corps de ses pères.

Ce fut donc dans son château de Lerma que le roi et la reine voulurent aller chasser, attendre la future princesse des Asturies, et y célébrer son mariage. Ils en firent avertir le duc de l'Infantado, parce qu'il n'y allait presque jamais, et des moments, et que tout y était sans aucun meuble et assez en désordre. Le duc reçut cet avis sans s'émouvoir ni donner aucun ordre : on le

sut et on redoubla l'avis; il fut aussi inutile que le premier, tellement qu'on prit enfin le parti d'y envoyer des meubles et des ouvriers de toutes les sortes. Ils y trouvèrent tant de travail qu'il n'était pas achevé quand la cour en partit, laquelle s'y trouva si mal à l'aise, qu'après le départ de l'infante elle alla s'établir dans un petit château voisin plus clos et plus habitable, laissant le gros de leur suite à Lerma, où la cour ne revint que sur la nouvelle de l'échange. Le roi et la reine furent vivement piqués de ce procédé du duc de l'Infantado, ils s'en laissèrent même entendre, mais ce fut tout. Ce duc ne vint point à la célébration du mariage, et ne parut point à Madrid dans tout le temps que je fus en Espagne; de sorte que je ne l'ai jamais vu. J'ai ouï dire qu'il avait de l'esprit, et qu'il l'avait même assez orné, ce qui n'est pas fort commun en Espagne. Le nom et le choix de Lerma et l'étrange singularité de la conduite du seigneur de ce lieu à cette occasion m'ont fait étendre sur son sujet, d'autant plus que se tenant comme il faisait à l'écart de la cour et de Madrid, je n'aurais pas trouvé lieu d'expliquer ces petites curiosités ailleurs.

Le roi d'Espagne avait fait les maisons du prince et de la princesse des Asturies; celle du prince était composée des personnes suivantes : le duc de Popoli, conservant les fonctions de gouverneur, mais n'en pouvant plus garder le nom auprès d'un prince marié, fut majordome major; le comte d'Altamire fut sommelier du corps; le comte de San-Estevan del Puerto, grand écuyer; il était lors au congrès de Cambrai de la part de l'Espagne; le duc de Gandie et le marquis de los Balbazez, gentilshommes de la chambre. Ces cinq seigneurs étaient grands d'Espagne; le marquis del Surao en eut aussi la clef, et fut premier écuyer; il avait été

sous-gouverneur du prince; les comtes Safaleli et d'Anenales, majordomes. Pour la princesse des Asturies, la duchesse de Monteillano, camarera major; le marquis de Valero, majordome major; il était lors vice-roi du Mexique, et n'était pas grand. Le roi, qui l'avait toujours aimé, se souvint de lui en son absence et le fit grand à son retour. Le marquis de Castel-Rodrigo, mais plus connu sous le nom de prince Pio, qu'il portait, et grand d'Espagne, fut grand écuyer; la duchesse de Liria, la marquise de Torrecusa et la marquise d'Assentar, dames du palais; dona Maria de Nièves, gouvernante destinée de l'infante, pour aller demeurer avec elle en France jusqu'à un certain âge, et dona Isabella Martin, *Señoras de honor;* le comte d'Anguisola, premier écuyer. Il était fils de Saint-Jean, premier écuyer de la reine, qui leur fit faire depuis une prodigieuse fortune. Ce comte d'Anguisola fut aussi majordome avec don Juan Pizzarro-y-Aragon. Le père Laubrusselle, jésuite français, précepteur des infants, confesseur.

CHAPITRE DLXXIII.

Je vais par l'Escurial joindre la cour à Lerma. — Pouvoir du nonce. — Hiéronimites. — Leur grossièreté et leur superstition. — Appartement où Philippe II est mort. — Pourrissoir. — Sépultures royales. — Petite scène entre un moine et moi sur la mort du malheureux don Carlos. — Panthéon. — J'arrive à mon quartier près de Lerma et j'y tombe malade de la petite vérole.

Je partis le 2 décembre de Madrid pour me rendre à la cour, et je fus coucher à l'Escurial avec les comtes de Lorge et de Céreste, mon second fils, l'abbé de Saint-Simon et son frère, Pecquet et deux principaux des officiers des troupes du roi, qui demeurèrent avec moi tant que je fus en Espagne. Outre les ordres du roi d'Espagne et les lettres du marquis de Grimaldo, je fus aussi muni de celles du nonce pour le prieur de l'Escurial, qui en est en même temps gouverneur, pour me faire voir les merveilles de ce superbe et prodigieux monastère, et m'ouvrir tout ce que je voudrais y visiter, car j'avais été bien averti que, sans la recommandation du nonce, celles du roi et de son ministre ni mon caractère ne m'y auraient pas beaucoup servi. Encore verra-t-on que je ne laissai pas d'éprouver la rusticité et la superstition de ces grossiers hiéronimites.

Ce sont des moines blancs et noirs, dont l'habit ressemble à celui des célestins, fort oisifs, ignorants, sans aucune austérité, qui, pour le nombre des monastères

dont aucun n'est abbaye et pour les richesses, sont à peu près en Espagne ce que sont les bénédictins en France, et sont comme eux en congrégation. Ils élisent aussi comme eux leurs supérieurs généraux et particuliers, excepté le prieur de l'Escurial qui est à la nomination du roi, qui l'y laisse tant et si peu qu'il lui plaît, et qui est à proportion bien mieux logé à l'Escurial que sa majesté catholique. C'est un prodige de bâtiments, de structure, de toute espèce de magnificence, que cette maison, et que l'amas immense de richesses qu'elle renferme en tableaux, en ornements, en vases de toute espèce, en pierreries semées partout, dont je n'entreprendrai pas la description qui n'est point de mon sujet; il suffira de dire qu'un curieux connaisseur en toutes ces différentes beautés s'y appliquerait plus de trois mois sans relâche, et n'aurait pas encore tout examiné. La forme de gril a réglé toute l'ordonnance de ce somptueux édifice, en l'honneur de saint Laurent et de la bataille de Saint-Quentin, gagnée la veille par Philippe II, qui, voyant l'action de dessus une hauteur, voua d'édifier ce monastère si ses troupes remportaient la victoire, et demandait à ses courtisans si c'étaient là les plaisirs de l'empereur son père, qui, en effet, les y prenait bien de plus près. Il n'y a portes, serrures, ustensiles de quelque sorte que ce soit, ni pièce de vaisselle qui ne soit marqué d'un gril.

La distance de Madrid à l'Escurial approche fort de celle de Paris à Fontainebleau. Le pays est fort uni et devient fort désert en approchant de l'Escurial, qui prend son nom d'un gros village dont on passe fort près à une lieue. L'Escurial est sur une hauteur où l'on monte imperceptiblement, d'où l'on voit des déserts à perte de vue des trois côtés, mais il est tourné et comme plaqué à la montagne de Guadarrama, qui en-

vironne de tous côtés Madrid à distance de plusieurs lieues plus ou moins près. Il n'y a point de village à l'Escurial ; le logement de leurs majestés catholiques fait la queue du gril ; les principaux grands officiers et les officiers les plus nécessaires sont logés, même les dames de la reine, dans le monastère ; tout le reste l'est fort mal sur le côté par lequel on arrive, où tout est fort mal bâti pour la suite de la cour.

L'église, le grand escalier et le grand cloître me surprirent. J'admirai l'élégance de l'apothicairerie et l'agrément des jardins, qui pourtant ne sont qu'une large et longue terrasse. Le Panthéon m'effraya par une sorte d'horreur et de majesté. Le grand autel et la sacristie épuisèrent mes yeux par leurs immenses richesses. La bibliothèque ne me satisfit point, et les bibliothécaires encore moins. Je fus reçu avec beaucoup de civilité et de bonne chère à souper, quoique à l'espagnole, dont le prieur et un autre gros moine me firent les honneurs. Passé ce premier repas, mes gens me firent à manger ; mais ce gros moine y fournit toujours quelques pièces qu'il n'eût pas été honnête de refuser, et mangea toujours avec nous, parce qu'il ne nous quittait point pour nous mener partout. Un fort mauvais latin suppléait au français qu'il n'entendait point, ni nous l'espagnol.

Dans le sanctuaire, au grand autel, il y a des fenêtres vitrées derrière les siéges du prêtre célébrant la grand'-messe et de ses assistants. Ces fenêtres, qui sont presque de plain-pied à ce sanctuaire, qui est fort élevé, sont de l'appartement que Philippe II s'était fait bâtir, et où il mourut. Il entendait les offices par ces fenêtres. Je voulus voir cet appartement où on entrait par derrière. Je fus refusé. J'eus beau insister sur les ordres du roi et du nonce de me faire voir tout ce que je voudrais, je dis-

putai en vain. Ils me dirent que cet appartement était fermé depuis la mort de Philippe II, sans que personne y fût entré depuis. J'alléguai que je savais que le roi Philippe V l'avait vu avec sa suite. Ils me l'avouèrent, mais ils me dirent en même temps qu'il y était entré par force et en maître, qui les avait menacés de faire briser les portes; qu'il était le seul roi qui, depuis Philippe II, y fût entré une seule fois, et qu'ils ne l'ouvraient et ne l'ouvriraient jamais à personne. Je ne compris rien à cette espèce de superstition; mais il fallut en demeurer là. Louville, qui y était entré avec le roi, m'avait dit que le tout ne contenait que cinq ou six chambres obscures et quelques petits trous, tout cela petit, de charpenterie bousillée, sans tapisserie lorsqu'il le vit, ni aucune sorte de meubles : ainsi je ne perdis pas grand'chose à n'y pas entrer.

En descendant au Panthéon, je vis une porte à gauche à la moitié de l'escalier. Le gros moine qui nous accompagnait nous dit que c'était le *Pourrissoir*, et l'ouvrit. On monte cinq ou six marches dans l'épaisseur du mur, et on entre dans une chambre étroite et longue. On n'y voit que les murailles blanches, une grande fenêtre au bout près d'où on entre, une porte assez petite vis-à-vis, pour tout meuble une longue table de bois, qui tient tout le milieu de la pièce qui sert pour poser et accommoder les corps. Pour chacun qu'on y dépose, on creuse une niche dans la muraille, où on place le corps pour y pourrir. La niche se referme dessus sans qu'il paraisse qu'on ait touché à la muraille, qui est partout luisante et qui éblouit de blancheur, et le lieu est fort clair. Le moine me montra l'endroit de la muraille qui couvrait le corps de M. de Vendôme près de l'autre porte, lequel, à sa mine et à son discours, n'est pas pour en sortir jamais. Ceux des rois et des reines, qui ont eu

des enfants, en sont tirés au bout d'un certain temps et portés sans cérémonie dans les tiroirs du Panthéon qui leur sont destinés. Ceux des infants et des reines qui n'ont point eu d'enfants sont portés dans la pièce joignante dont je vais parler, et y sont pour toujours.

Vis-à-vis de la fenêtre, à l'autre bout de la chambre, en est une autre de forme semblable, et qui n'a rien de funèbre. Le bout opposé à la porte et les deux côtés de cette pièce, qui n'a d'issue que la porte par où on y entre, sont accommodés précisément en bibliothèque; mais, au lieu que les tasseaux d'une bibliothèque sont accommodés à la proportion des livres qu'on y destine, ceux-là le sont aux cercueils qui y sont rangés les uns auprès des autres, la tête à la muraille, les pieds au bord des tasseaux, qui portent l'inscription du nom de la personne qui est dedans. Les cercueils sont revêtus, les uns de velours, les autres de brocard, qui ne se voit guère qu'aux pieds, tant ils sont proches les uns des autres, et les tasseaux bas dessus.

Quoique ce lieu soit si enfermé, on n'y sent aucune odeur. Nous lûmes des inscriptions à notre portée, et le moine d'autres à mesure que nous les lui demandions. Nous fîmes ainsi le tour, causant et raisonnant là-dessus. Passant au fond de la pièce, le cercueil du malheureux don Carlos s'offrit à notre vue. « Pour celui-là, dis-je, on sait bien pourquoi et de quoi il est mort. » A cette parole, le gros moine s'altéra, soutint qu'il était mort de mort naturelle, et se mit à déclamer contre les contes qu'il dit qu'on avait répandus. Je souris en disant que je convenais qu'il n'était pas vrai qu'on lui eût coupé les veines. Ce mot acheva d'irriter le moine, qui se mit à bavarder avec une sorte d'emportement. Je m'en divertis d'abord en silence. Puis je lui dis que le roi, peu après être arrivé en Espagne, avait eu la curiosité de

faire ouvrir le cercueil de don Carlos, et que je savais d'un homme qui y était présent (c'était Louville) qu'on y avait trouvé sa tête entre ses jambes, que Philippe II, son père, lui avait fait couper dans sa prison devant lui. « Hé bien! s'écria le moine tout en furie, apparemment qu'il l'avait bien mérité; car Philippe II en eut la permission du pape; » et de là à crier de toute sa force merveilles de la piété et de la justice de Philippe II, et de la puissance sans bornes du pape, et à l'hérésie contre quiconque doutait qu'il ne pût pas ordonner, décider et dispenser de tout. Tel est le fanatisme des pays d'inquisition, où la science est un crime, l'ignorance et la stupidité la première vertu. Quoique mon caractère m'en mit à couvert, je ne voulus pas disputer et faire avec ce piffre de moine une scène ridicule. Je me contentai de rire et de faire signe de se taire, comme je fis à ceux qui étaient avec moi. Le moine dit donc tout ce qu'il voulut à son aise, et assez longtemps sans pouvoir s'apaiser. Il s'apercevait peut-être à nos mines que nous nous moquions de lui, quoique sans gestes et sans paroles. Enfin il nous montra le reste du tour de la chambre, toujours fumant; puis nous descendîmes au Panthéon. On me fit la singulière faveur d'allumer environ les deux tiers de l'immense et de l'admirable chandelier qui pend du milieu de la voûte, dont la lumière nous éblouit, et faisait distinguer dans toutes les parties du Panthéon, non-seulement les moindres traits de la plus petite écriture, mais de ce qui s'y trouvait de toutes parts de plus délié.

Je passai trois jours à l'Escurial, logé dans un grand et bel appartement, et tout ce qui était avec moi fort bien logé aussi. Notre moine, qui avait toujours montré sa mauvaise humeur depuis le jour du pourrissoir, n'en reprit de belle qu'au déjeuner du départ. Nous le quit-

tâmes sans regret, mais non l'Escurial, qui donnerait de l'exercice et du plaisir à un curieux connaisseur pour plus de trois mois de séjour. Chemin faisant, nous rencontrâmes le marquis de Montalègre, et arrivâmes en même temps que lui à la dînée. Il m'envoya aussi prier à dîner avec ces messieurs qui étaient avec moi. Il était fort accompagné, et nous fit très-promptement fort grande chère et bonne à l'espagnole, ce qui nous fit un peu regretter le dîner que mes gens avaient préparé pour nous. J'aurai lieu de parler de ce seigneur.

Enfin nous arrivâmes le 9 à notre village de Villahalmanzo, où je me trouvai le plus commodément du monde, ainsi que tout ce qui était avec moi. J'y trouvai mon fils aîné encore bien convalescent avec l'abbé de Mathan, qui venaient de Burgos. Nous soupâmes fort gaiement, et je comptais de me bien promener le lendemain, et m'amuser à reconnaître le village et les environs; mais la fièvre me prit la nuit, augmenta dans la journée, devint violente la nuit suivante, tellement qu'il ne fut plus question d'aller le 11, qui était ce jour-là, à la descente du carrosse du roi et de la reine d'Espagne à Lerma. Le mal augmenta avec une telle rapidité qu'on me trouva en grand danger, et incontinent après à l'extrémité. Je fus saigné peu après, la petite vérole parut dont tout le pays était rempli. Ce climat était tel cette année qu'il y gelait violemment douze ou quatorze heures tous les jours, tandis que depuis onze heures du matin jusqu'à près de quatre, il faisait le plus beau soleil du monde, et trop chaud sur le midi pour s'y promener; et où il ne donnait point par quelque obstacle de muraille, il n'y dégelait pas un moment. Ce froid était d'autant plus piquant, que l'air était plus pur et plus vif, et le ciel de la sérénité la plus parfaite et la plus continuelle.

Le roi d'Espagne, qui craignait extrêmement la petite vérole, et qui n'avait confiance avec raison qu'en son premier médecin, me l'envoya dès qu'il fut informé de ma maladie, avec ordre de ne me pas quitter d'un moment jusqu'à ce que je fusse guéri. J'eus donc continuellement cinq ou six personnes auprès de moi, outre ceux de mes domestiques qui me servirent, un des plus sages et des meilleurs médecins de l'Europe, qui de plus était de très-bonne compagnie, qui ne me quittait ni jour ni nuit, et trois fort bons chirurgiens dont la Fare m'en envoya un qu'il avait amené. J'eus une grande abondance partout de petite vérole de bon caractère, sans aucun accident dangereux, depuis qu'elle eut paru, et on sépara de table et de tout commerce maîtres et valets qui me voyaient, même de cuisine, ceux qui faisaient la mienne, et ceux qui ne me voyaient point. Le premier médecin se précautionnait presque tous les jours de nouveaux remèdes en cas de besoin, et ne m'en fit aucun que de me faire boire pour toute boisson de l'eau dans laquelle on jetait selon sa quantité des oranges avec leur peau coupées en deux, qui frémissait lentement devant mon feu, quelques rares cuillerées d'un cordial doux et agréable dans le fort de la suppuration, et dans la suite un peu de vin de Rota avec des bouillons où il entrait du bœuf et une perdrix. Rien ne manqua donc aux soins de gens qui n'avaient que moi de malade, et qu'ils avaient ordre de ne pas quitter, et rien ne manqua à mon amusement quand je fus en état d'en prendre, par la bonne compagnie qui était auprès de moi, et cela dans un temps où les convalescents de cette maladie en éprouvent tout l'ennui et le délaissement. Tout à la fin du mal je fus saigné et purgé une seule fois, après quoi je vécus à mon ordinaire, mais dans cette espèce de so-

litude. J'aurai bientôt lieu de parler de ce premier médecin.

Pendant le grand intervalle que cette maladie me tint hors de tout commerce, l'abbé de Saint-Simon en entretint même d'affaires avec le cardinal Dubois, avec Grimaldo, avec Sartine et avec quelques autres. Je crois ne pouvoir mieux remplir ici ce vide forcé d'une oisiveté de six semaines que par un léger tableau de la cour d'Espagne, telle qu'elle était pendant le séjour de six mois que je demeurai en ce pays-là. Le détail étendu qui se voit sur l'Espagne à l'occasion de l'avénement de Philippe V à cette couronne, un autre précédent à propos du testament de Charles II, m'en épargneront beaucoup ici qui ne seraient que des redites (1).

(1) Les pièces justificatives indiquées par le manuscrit, et auxquelles renvoyaient par conséquent quelques passages de nos premiers volumes, n'ayant pu être retrouvées, c'est ici que nous avons cru devoir transporter la dissertation sur la grandesse d'Espagne, mentionnée dans une note de notre sixième volume. Elle s'y trouvera d'ailleurs à sa véritable place, puisqu'elle y précède la liste des grands d'Espagne, donnée par l'auteur.

CHAPITRE DLXXIV.

Digression sur la dignité de grand d'Espagne et sa comparaison avec celle de nos ducs. — Son origine. — *Ricos-hombres* et leur multiplication. — Trois sortes de classes. — Leur part aux affaires et comment. — Ils parlent couverts au roi. — Ferdinand et Isabelle dits *les rois* et par la suite les rois *catholiques*. — Philippe I^er^ ou le Beau. — Comment agissent les *Ricos-hombres* au sujet de leur droit de rester couverts. — Leur nombre diminue et leur droit s'affaiblit. — Première gradation. — Charles-Quint. — Deuxième gradation. — *Ricos-hombres* abolis en tout. — Les grands d'Espagne commencent et leur sont substitués. — Grandeur de la grandesse au dehors des états de Charles V. — Troisième gradation. — Couverture et seconde classe de grands par Philippe II. — Trois espèces de grands et deux classes jusqu'alors. — Quatrième gradation. — Patentes d'érection et leur enregistrement de Philippe III. — Nulle ancienneté observée entre les grands. — Leur jalousie sur ce point et sa cause. — Troisième classe de grands. — Grands à vie de première classe. — Nul autre rang séculier en Espagne en la moindre compétence avec ceux du pays. — Seigneurs couverts en une seule occasion sans être grands. — Cinquième gradation. — Certificat de couverture. — Suspension de grandesse en la main du roi. — Exemple entre autres du duc de Médina-Sidonia. — Sixième gradation. — Grandesses devenues amovibles et pour les deux dernières classes en besoin de confirmation à chaque mutation. — Grandesse ôtée au marquis de Vasconcellos et à sa postérité. — Septième gradation. — Tributs pécuniaires pour la grandesse. — Mystère affecté des trois différentes classes.

L'occasion de parler un peu de la dignité de grand d'Espagne et de la comparer avec celle de nos ducs est ici trop naturelle pour n'y pas succomber. Ce n'est pas

un traité que je prétends donner ici de ces dignités, mais une idée des grands d'Espagne, d'autant plus juste que je me suis particulièrement appliqué à m'en instruire par eux-mêmes en Espagne, et que je n'ai pas vu qu'on se la soit formée telle qu'elle est. Quoique les digressions soient d'ordinaire importunes, celle-ci s'excusera d'elle-même par sa curiosité.

La dignité des grands d'Espagne tire son origine des grands fiefs relevant immédiatement de la couronne, et comme la totalité de ce que nous appelons aujourd'hui l'Espagne était divisée en plusieurs royaumes, tantôt indépendants, tantôt tributaires, tantôt membres les uns des autres, selon le sort des armes ou celui du partage des familles des rois, chaque royaume avait ses grands ou premiers vassaux relevant immédiatement du grand fief, qui était le royaume même, et qui de tout temps avaient le droit de bannière et de chaudière. Le premier est trop connu dans nos histoires et dans notre France pour avoir besoin d'être expliqué. Celui de chaudière marquait les richesses suffisantes pour fournir à l'entretien de ceux qui étaient sous la bannière levée par le seigneur banneret. Ces seigneurs étaient plus ou moins considérables, non-seulement par leur puissance particulière, mais encore par celle des royaumes dont ils étaient vassaux immédiats. C'est ce qui a fait que la couronne de Castille ayant toujours tenu le premier lieu dans les Espagnes depuis que de comté dépendant du royaume de Navarre, elle devint royaume elle-même et bientôt supérieure à tous les autres, même à celui dont elle était sortie, et encore à celui de Léon, ses premiers vassaux furent aussi les plus considérés parmi les premiers vassaux des autres royaumes, et par la même raison ceux d'Aragon apres eux.

Les fréquentes révolutions arrivées dans les Espagnes par les différentes divisions et réunions qui se firent sous tant de rois séparés, et qui furent encore augmentées par l'espèce de chaos que l'invasion des Maures y apporta, par la rapidité de leurs conquêtes et les événements divers de l'étendue de leur puissance, altéra l'économie des fiefs immédiats à proportion de celle des dynasties, trop souvent plus occupées à s'agrandir aux dépens les unes des autres, qu'à se défendre ensemble de l'ennemi commun de leur religion et de leur état, tandis que cet ennemi en profitait avec autant d'adresse que de force. Cette confusion, qui dura jusque bien près du temps des rois qui ont usurpé le nom de *catholiques* par excellence, qu'ils ont transmis à leurs successeurs, ne laisse voir rien de bien clair ni de bien réglé parmi ces premiers vassaux des divers royaumes des Espagnes, sinon la part qu'ils avaient aux affaires, plus par l'autorité de leur personne, soit mérite, soit grandes alliances, soit grands biens, que par la dignité de ces biens mêmes. Le nom de grand était inconnu dans les Espagnes; celui de *ricos-hombres* passait pour la seule distinction, comme qui dirait puissants hommes; et ce nom, devenu commun à tous ceux des familles des *ricos-hombres*, s'était peu à peu extrêmement multiplié. La faiblesse et le besoin des rois les obligeait à souffrir cet abus dans les cadets subdivisés de ces *ricos-hombres*, ou dans des sujets dont le mérite ou les services ne permettaient pas de leur refuser un titre que l'exemple de ces cadets avait détaché de la possession des fiefs immédiats; enfin aux premières charges de leur maison, ce qui a peut-être donné la première idée, dans la suite, de la distinction des trois classes de grands que nous y voyons aujourd'hui.

Soit que l'usage de parler couvert au roi pour les gens d'une certaine qualité fût de tout temps établi dans les Espagnes, comme il l'était constamment dans notre France d'être couvert devant eux jusqu'au milieu pour le moins des règnes de la branche de Valois; soit que cet honneur, d'abord réservé aux premiers vassaux pères de famille, eût peu à peu été communiqué à leurs cadets et aux enfants des cadets avec leurs armes si souvent chargées de bannières et de chaudières en Espagne, pour marque de leur ancien droit, et qui ont passé avec les filles dans des familles étrangères à ces premiers *ricos-hombres* à l'infini, qui écartelèrent ces armes, et souvent les prirent pleines; il est certain qu'il y avait un grand nombre de ces *ricos-hombres* dans les Espagnes, et qui, avec le nom, jouissaient de cet honneur de parler couverts au roi, par droit, par abus, ou par la nécessité de s'attacher les familles puissantes et d'éviter les mécontentements, lorsque y parurent les rois catholiques.

Les deux principales couronnes des Espagnes, la Castille et l'Aragon, qui peu à peu s'étaient réuni les autres, s'unirent entre elles par le mariage de Ferdinand et d'Isabelle, et se confondirent dans leur successeur pour n'être plus séparées que par certaines lois, usages et priviléges propres à chacune d'elles. Ce sont ces deux époux qui, apportant chacun sa couronne, en conservèrent le domaine et toute l'administration indépendamment l'un de l'autre, et qui de là furent indistinctement appelés *les rois*, nonobstant la différence de sexe, ce qui a passé depuis eux jusqu'à nous dans l'usage espagnol pour dire ensemble le roi et la reine régnants, et qui enfin ne sont guère plus connus dans les histoires par leurs propres noms, et même dans le langage ordinaire, que par celui de roi catholique, que

Ferdinand obtint à bon marché des papes, et transmit à ses successeurs jusqu'à aujourd'hui, moins par la conquête de tout ce qui restait aux Maures dans le continent des Espagnes, que par la proscription des juifs, la réception de l'inquisition, le don des papes, qu'il reconnut, des Indes et des royaumes de Naples et de Navarre, avec aussi peu de droit à eux de les conférer, qu'à lui de les occuper par adresse et par force.

Devenu veuf d'Isabelle, il eut besoin de toute son industrie pour éluder l'effet du peu d'affection qu'il s'était concilié. L'Aragon et tout ce qui y était annexé avait des lois qui tempéraient beaucoup la puissance monarchique et en voulait reprendre tous les usages, que l'union du sceptre de Castille avec le sien avait affaiblis en beaucoup de façons. La Castille avec ses dépendances ne reconnaissait plus guère Ferdinand que par cérémonie et par vénération pour son Isabelle qui l'avait fait régent par son testament, et tous ne respiraient qu'après l'arrivée de Philippe I^er^, dit le Beau, fils de l'empereur Maximilien I^er^ et mari de la fille aînée des rois catholiques, à qui la tête avait commencé à tourner d'amour et de jalousie de ce prince, et à laquelle la Castille était déjà dévolue du chef d'Isabelle, en attendant que l'Aragon lui tombât aussi par la mort de Ferdinand qui n'eut point d'enfants de Germaine de Grailly, dite de Foix, sa seconde femme, sœur de ce fameux Gaston de Foix, duc de Nemours, tué victorieux à la bataille de Ravenne, sans alliance, à la fleur de son âge, tous deux enfants de la sœur de Louis XII.

Tout rit donc à Philippe, à ce soleil levant, dès qu'il parut dans les Espagnes, et presque tous les seigneurs abandonnaient le soleil couchant lorsque le beau-père et le gendre allèrent se rencontrer. Dans le dessein de plaire à Philippe, les *ricos-hombres* ne voulurent point

user à la rigueur du droit ou de l'usage de se couvrir devant lui, et il en profita pour le diminuer, ou du moins pour éclaircir le nombre de ceux qui en prétendaient la possession.

Tel fut le premier pas qui commença à limiter, et tout d'un temps à réduire en quelque forme, ce qui bientôt après devint une dignité réglée par différents degrés, sous le nom de grands d'Espagne. Philippe le Beau introduisit sans peine par la facilité des *ricos-hombres*, qu'ils ne se couvrissent plus qu'il ne le leur commandât, et il affecta de ne le commander qu'aux plus grands seigneurs d'entre eux, par les fiefs ou par le mérite, c'est-à-dire à ceux dont il ne pouvait aisément se passer. La douceur de son gouvernement, le mérite de sa vertu, les charmes de sa personne, sa qualité de gendre et d'héritier d'Isabelle si chère aux Castillans, leur haine pour Ferdinand, sous l'empire duquel ils ne voulaient pas retomber, les rendit flexibles à cette nouveauté qui prévalut sans obstacle. Mais Ferdinand, ne pouvant supporter sa propre éclipse, y mit bientôt fin. Il fut accusé d'avoir empoisonné son gendre, qui ne la fit pas longue après ce brillant voyage de prise de possession de la couronne de Castille. Jeanne son épouse acheva d'en perdre l'esprit de douleur. Leurs enfants étaient en bas âge, et Ferdinand reprit les rênes du gouvernement de la Castille, avec la qualité de régent. Sa mort les remit au grand cardinal Ximénès, dont le nom est immortel dans tout genre de vertus et de qualités éminentes, et que les Espagnols ne connaissent que sous le nom de cardinal de Cisneros. On sait avec quelle justice et quelle capacité il gouverna en chef après les avoir tant montrées sous les rois catholiques, et avec quelle force et quelle autorité il sut contenir et réprimer les plus puissants seigneurs des Espagnes dont toutes les cou-

ronnes, excepté celle de Portugal, étaient réunies sur la tête de Charles, fils aîné de Philippe Ier le Beau et de Jeanne la folle et enfermée, lequel devint si célèbre sous le nom de Charles-Quint.

Ximénès mourut comme il se préparait à remettre le gouvernement entre les mains de ce jeune prince qui était déjà abordé en Espagne, mais qu'il ne vit jamais. On prétendit que sa mort n'avait pas été naturelle, et que le mérite prodigieux et la fermeté d'âme de ce grand homme épouvantèrent les Flamands, qui à la suite et à l'abri d'un jeune roi élevé chez eux et par eux-mêmes, venaient partager les dépouilles de l'Espagne. C'est à cette époque que disparurent les noms de Castille et d'Aragon, comme les leurs avaient absorbé ceux des autres royaumes des Espagnes. Charles fut le premier qui se nomma roi d'Espagne, dont il ne porta pas le titre un an depuis qu'il y eut débarqué. Le court espace qu'il y demeura ne fut rempli que de troubles, d'où naquit une guerre civile, pendant laquelle il perdit son aïeul paternel l'empereur Maximilien Ier. Cette mort l'obligea de repasser la mer pour recueillir la couronne impériale qu'il emporta sur notre François Ier.

Voici la seconde gradation de la dignité de grand d'Espagne : plusieurs *ricos-hombres* qui s'étaient introduits à la cour de Charles V en Espagne, le suivirent quand il en partit. D'autres furent invités à l'accompagner d'une manière à ne s'en pouvoir défendre, par honneur en apparence, en effet pour la tranquillité de l'Espagne, laissée à des lieutenants. Les *ricos-hombres* qui avaient suivi Charles V prétendirent se couvrir à son couronnement impérial. Les principaux princes d'Allemagne en firent difficulté, et Charles V, déjà habile, sut en profiter contre des gens éloignés de leur patrie, et qui, par ce comble de grandeur de toute la suc-

cession de Maximilien Ier arrivée à leur jeune monarque, se crurent hors d'état de lui résister. C'est ici qu'a disparu le nom de *ricos-hombres*, et que s'éleva en son lieu celui de *grand*, nom pompeux dont Charles V voulut éblouir les Espagnols, dans le dessein d'abattre en eux une grandeur innée, pour en substituer une autre qui ne pût être qu'un présent de sa main. La facilité que les *ricos-hombres* avaient eue pour Philippe le Beau fraya le chemin de leur destruction à son fils, qui dès lors en effaça les droits et jusqu'au nom, et qui rendit le titre de grand aux plus distingués d'entre eux, mais en petit nombre et avec grand choix, tant de ceux qui l'avaient suivi, que de ceux qui étaient demeurés en Espagne, et qui conservèrent l'usage de se couvrir, le traitement de cousin et d'autres prérogatives.

Charles V n'osa pourtant faire expédier de patentes à aucun. Il se contenta d'avoir changé le nom, l'usage, et restreint infiniment le grand nombre de ses seigneurs privilégiés, mis leur dignité dans sa main, et exécuté cette hardie mutation comme par une transition insensible pour ceux qui étaient conservés dans leurs distinctions, tandis qu'il les laissa se repaître du vain nom, qui, sous une idée trop vaste, ne renfermait rien de propre, et de l'imagination de se trouver d'autant plus relevés qu'ils étaient en plus petit nombre. Soit surprise, soit nécessité, comme il y a lieu de le croire, du moins de ceux qui, cessant d'être *ricos-hombres*, virent des grands sans l'être eux-mêmes, soit appât et flatterie, ce grand changement se fit sans obstacle et sans trouble; à peine en fut-il parlé, même en Espagne, où les lieutenants de l'empereur avaient conquis ou soumis toutes les places et les provinces, et réduit tous les seigneurs.

Charles V fit dans la suite de nouveaux grands en Espagne et dans les autres pays de sa domination, tant

pour s'attacher de grands seigneurs et donner de l'émulation, que pour anéantir toute idée de *ricos-hombres*, et pour marquer en effet que la dignité de grand d'Espagne était la seule de la monarchie, et que cette dignité unique était uniquement en ses mains.

Mais par une politique qui allait à flatter toute la nation, et qui, à l'exemple de celle des papes sur les cardinaux, tournait toute à sa propre grandeur, il établit cette dignité dans un rang, des honneurs et des distinctions les plus grandes qu'il lui fut possible, et en même temps facile à faire admettre en Italie et en Allemagne, dictateur comme il était de celle-ci, et presque roi de celle-là, par les exemples éclatants que son bonheur et sa puissance surent faire des princes, des électeurs, et des papes mêmes, et plus encore des princes d'Italie qui ne respiraient qu'à l'ombre de sa protection, l'empire, l'Allemagne et l'Italie étant demeurés jusqu'à nos jours, depuis Charles V, comme entre les mains de la maison d'Autriche, suivant le partage qu'il en fit lui-même en abdiquant, et cette maison toujours restée parfaitement unie, le même esprit a toujours conservé dans tous ces pays-là la même protection à la dignité de grand d'Espagne, et la même autorité au moins à cet égard, et pour des choses déjà établies, et maintenu les grands dans tout ce dont Charles V les avait mis en possession partout, dont l'enflure a semblé, même aux Espagnols, les dédommager de ce qui leur a été ôté de plus réel.

Philippe II, sous prétexte d'honneur, porta une atteinte à cette dignité pour se l'approprier davantage. Ce fut lui qui introduisit la cérémonie de la couverture, comme ils parlent en Espagne, ou de l'honneur de se couvrir. J'en remets la description et de ses différences

pour ne pas interrompre le gros de cette matière. S'il n'osa tenter de donner des patentes, il exécuta pis : c'est que, laissant les grands qu'il trouva dans la possession de l'honneur qu'ils avaient de se couvrir avant de commencer à lui parler, il voulut que ceux qu'il fit commençassent découverts à lui parler, et n'en créa aucun que de cette sorte. Ce fut ainsi qu'il donna l'être à la seconde classe des grands, et par même moyen qu'il forma la première classe de ceux de Charles V, qui jusqu'alors avait été l'unique.

Pour résumer un moment avant de passer outre, jusqu'ici trois espèces et deux classes de grands. Trois espèces : la première, ceux qui au couronnement impérial de Charles V passèrent par insensible manière de l'état de *ricos-hombres* à celui de grands, en conservant, sous un autre nom, le rang et les usages dont ils étaient en possession, et continuant à se couvrir devant Charles V sans qu'il leur dît le *cobrios*, ni qu'il parût de sa part aucune marque de concession, tandis que le reste des *ricos-hombres* demeura anéanti quant à ce titre, et à tout le rang, honneurs et usages qu'ils y prétendaient être attachés.

La seconde espèce, ceux tant Espagnols qu'étrangers, sujets de Charles V, qu'il fit grands par ce seul mot *cobrios*, qu'il leur dit une fois pour toutes, sans cérémonies s'ils étaient présents, ou s'ils étaient absents par une simple lettre missive d'avis, par quoi ceux-là redevinrent ce qu'ils n'étaient plus, s'ils avaient été *ricos-hombres*, ou s'ils ne l'avaient pas été, ils devinrent ce qu'ils n'avaient jamais été : ces deux espèces, aussi sans concession en forme, ce qui vient d'être expliqué pour la deuxième n'en étant pas une, et la première encore moins, puisque ce ne fut que par une sim-

ple tolérance d'usage qu'elle continua de jouir des prérogatives dont elle se trouvait en possession. La troisième espèce se trouvera ci-dessous.

Deux classes donc de grands : la première tous ceux de Charles V; la seconde ceux de Philippe II, lesquels forment notre troisième espèce, et la troisième gradation de la dignité de grand d'Espagne.

Philippe III alla plus loin, et fit la quatrième gradation en donnant le premier des patentes. Il prit le prétexte que trouvant deux classes de grands établies, et voulant se réserver d'en faire de l'une et de l'autre, il était nécessaire de pouvoir les discerner par un instrument public. Il fit en effet des grands des deux classes, mais aucun sans patentes, et il n'y en a point eu depuis sans leur en expédier. Elles déclarent la classe, et contiennent l'érection en grandesse d'une terre de l'impétrant, à quoi le plus petit fief suffit, pourvu qu'il soit nûment mouvant du roi, ou si l'impétrant l'aime mieux, déclarent la grandesse sans terre, sous le simple nom dudit impétrant, après quoi il les fait enregistrer au conseil de Castille, de quelque pays qu'il soit et en quelque lieu que sa grandesse soit située.

C'est de l'établissement de ces patentes qu'est venue, je ne dirai pas simplement l'incurie qui pouvait avoir quelque usage antérieur fondé sur le mélange de politesse et d'indolence de la nation, ou sur le dépit secret de la destruction de la *rico-hombrerie;* mais l'aversion si marquée des grands d'Espagne à observer entre eux, en quelque occasion que ce puisse être, aucun rang d'ancienneté, Ils n'en pourraient garder qu'à titre de dates. Ceux de Charles V et de Philippe II n'ont point de patentes, par conséquent point de date écrite qui les puisse régler. Ceux des règnes postérieurs, qui ont tous des patentes, ne veulent point montrer cette diver-

sité qu'ils ne s'estiment pas avantageuse, et croient se trouver mieux de la confusion : tous veulent faire croire l'origine de leur dignité obscure par une antiquité reculée, et disent qu'étant une pour tous, même de différente classe, tous ceux qui en sont revêtus sont égaux entre eux, et ne se peuvent précéder ni suivre que par l'ordre qu'y met le hasard.

Ils sont en effet si jaloux de n'y point observer d'autre ordre, que, y ayant eu chapelle au sortir de la couverture de mon second fils, il voulut laisser des places au-dessus de lui sur le banc des grands, et y faire passer ceux qui arrivèrent après lui, sans qu'aucun le voulût faire. Il prit garde, par mon avis, à n'arriver que des derniers, et le dernier même aux chapelles suivantes. On s'en aperçut, et plusieurs grands de ceux avec qui j'avais le plus de familiarité me dirent franchement qu'ils sentaient bien que c'était politesse, mais qu'elle ne les accommodait point, m'en expliquèrent la raison, et me prièrent que mon fils ne prît plus du tout garde à la manière de se placer, et qu'il se mît désormais parmi eux au hasard, comme ils le pratiquaient tous, ce qu'il fit aussi après que j'eus connu leur désir. Il arriva même qu'à la cérémonie de la Chandeleur, où les ambassadeurs ne se trouvent point, comme je l'expliquerai ailleurs, et où j'assistai comme grand d'Espagne, le hasard fit que mon fils me précéda à recevoir le cierge et à marcher à la procession, singularité dont les grands parurent assez aises.

La troisième classe, fort différente des deux premières en certaines choses essentielles, et surtout à la couverture, mais qui leur est pareille dans tout ce qui se présente le plus souvent dans les fonctions et dans l'ordinaire du courant de la vie, est d'une date que je n'ai pu découvrir. S'il était permis de donner des conjectures

en ce genre, je l'attribuerais à Philippe III, sur l'exemple de Philippe II son père, qui inventa la seconde. Ce qui me le persuaderait est l'inclination galante et facile de Philippe III qui eut beaucoup de maîtresses et de favoris, et qui, ne pouvant refuser ses grâces aux sollicitations des unes et aux empressements des autres, aura inventé cette classe, qui les satisfit pour l'extérieur sans mécontenter les autres grands, par la disproportion effective qu'il mit entre les deux premières et cette dernière, qui souvent n'est qu'à vie, et ne va au plus qu'à deux générations de l'impétrant. Les autres différences entre les trois classes se trouveront en leur lieu.

Les rois d'Espagne ont fait aussi des grands de première classe à vie en quelques occasions particulières, et le plus souvent pour se débarrasser des difficultés de rang en faveur des princes étrangers, auxquels, comme tels, on n'en accorde aucun en Espagne, et qui s'y trouvent au-dessus de toutes prétentions quand ils peuvent obtenir celui de grands, et parmi eux et mêlés, sans nulle idée, qui n'en serait pas soufferte, de se distinguer d'eux en quoi que ce soit. Sans en aller chercher des exemples bien loin, le prince Alexandre Farnèse, le duc Joachim Ernest d'Holstein, et en dernier lieu, le landgrave Georges de Hesse-Darmstadt, tué à Barcelone, général de l'armée de Charles II, furent ainsi faits grands de la première classe pour leur personne seulement.

Il est arrivé aussi des occasions singulières qui ont engagé les rois d'Espagne de permettre à un seigneur de se couvrir en cette occasion-là seulement sans le faire grand d'Espagne, et c'est entre autres exemples, mais ceux-là fort rares, ce qui arriva lors du passage de l'archiduchesse Marie-Anne d'Autriche par le Milanais, allant en Espagne épouser Philippe IV. Elle était ac-

compagnée de sa part des ducs de Najara et de Terra-Nova, grands d'Espagne, qui se couvraient devant elle. Le marquis de Carracène était pour lors gouverneur du Milanais et point grand. Philippe IV lui envoya ordre de se couvrir, mais pour cette seule occasion, à cause de la dignité du grand emploi qu'il remplissait, et sans le faire grand.

La distinction des classes des grands, qui fut le prétexte de leur expédier des lettres patentes pour l'érection de leurs différentes sortes de grandesse, en servit encore pour une autre sorte d'expédition aussi favorable à l'autorité royale que funeste à la dignité de grand, qui y trouva une cinquième gradation par les suites qu'elle eut, et pour lesquelles elle fut établie, sans que rien parût d'abord de ce qui arriva de cette expédition.

Cette autre sorte d'expédition est un certificat que le secrétaire de l'estampille expédie à chaque grand de la date de sa couverture, et suivant quelle classe il a été admis, qui marque le parrain qui l'y a présenté, et la plupart des grands qui y ont assisté, de sorte que cette expédition se donne nécessairement à tous les grands, non-seulement nouvellement faits, mais devenus tels par succession directe ou indirecte, parce que tous indistinctement ont une fois en leur vie à faire leur couverture.

C'est de cette couverture que dépendent tellement le rang et toute espèce de prérogatives de la grandesse de toute classe, que le grand de succession, même de père à fils, et non contestée, ne peut jouir d'aucune des distinctions attachées à cette dignité qu'il n'ait fait sa couverture, par quoi il devient vrai par l'usage que les héritiers des grands de toute classe, même leur fils, ne le deviennent en effet que par la volonté du roi qui, à la

vérité, accorde presque toujours cette couverture dans la même semaine qu'elle lui est demandée, mais qui peut si bien la refuser, et par conséquent suspendre tout effet de la dignité dans celui qui a cette cérémonie à faire, que le refus n'en est pas sans exemple, et pour confirmer cette étrange vérité, j'en choisirai le plus récent et peut-être en tout le plus marqué.

J'ai suffisamment parlé ci-dessus du duc de Medina-Sidonia à propos du testament de Charles II, pour n'avoir rien à y ajouter. Il mourut grand-écuyer, chevalier du Saint-Esprit et conseiller d'état, dans la faveur, l'estime et la considération qu'il méritait; et d'une sœur du comte de Benavente ne laissa qu'un fils unique, gendre du duc de l'Infantado. Ce fils avait des amis, de l'esprit, de la lecture et du savoir, avec le défaut de la retraite et la folie d'aller dans les boucheries faire le métier de boucher, et d'un attachement à son sens, à ses coutumes, que rien ne pouvait vaincre; il conserva donc la golille et l'habit espagnol, quoiqu'on fît sa cour au roi d'être vêtu à la française. La plupart des seigneurs s'y étant accoutumés, le roi vint à défendre tout autre habit, excepté à la magistrature et à la bourgeoisie chez qui la golille et l'habit espagnol furent relégués, et interdit à tous autres de paraître devant lui vêtus autrement qu'à la française. C'était avant la mort du duc de Medina-Sidonia, grand-écuyer, qui, aidé de l'exemple général, ne put jamais obtenir cette complaisance de son fils, lequel s'abstint d'aller au palais. C'était au fort de la guerre; il y suivit constamment le roi et son père, campant à distance, ne le rencontrant jamais, et servant comme volontaire, se trouvant et se distinguant partout. Son père mort, et lui devenu duc de Medina-Sidonia, il fut question de sa couverture. De s'y présenter en golille, il n'y avait pas d'apparence·

vêtu à la française, il ne le voulut jamais. Conclusion, qu'il a vécu douze ou quinze ans de la sorte, et est mort peu avant que j'allasse en Espagne, ayant autour de cinquante ans, sans avoir jamais joui d'aucune prérogative de la grandesse, qui, à la cour et hors de la cour, sont également suspendues sans difficulté à quiconque n'a pas fait sa couverture. C'est son fils qui a épousé la fille du comte de San-Estevan de Gormas, qui n'a pas eu la folie de son père, et qui a été fait chevalier de la Toison-d'Or avec son beau-père, en la promotion que fit Philippe V en abdiquant.

On va aisément de l'un à l'autre : telle est la nature des progrès quand ils ne trouvent point de barrières. Sixième gradation de la grandesse pour arriver au point où elle se trouve aujourd'hui. De cette puissance de suspendre tout effet de la grandesse, les rois ont prétendu les grandesses mêmes amovibles à leur volonté, encore que rien d'approchant ne se trouve dans pas une de leurs patentes. De cette prétention s'est introduite une coutume qui l'établit puissamment, et qui est une des différences de la première classe d'avec les autres. Le temps précis de son commencement, je ne l'établirai pas, mais s'il n'est pas de Philippe II, auquel il ressemble fort, et qui a établi les deux classes en inventant la seconde, il ne passe point Philippe III. C'est que toutes les fois que l'on succède à une grandesse qui n'est pas de la première classe, fût-ce de père à fils, l'héritier donne part au roi par une lettre, même de Madrid à Madrid, de la mort du grand auquel il succède, et la signe sans prendre d'autre nom que le sien accoutumé, et point celui de grand qu'il doit prendre, ni faire sentir en quoi que ce soit de la lettre qu'il se réputo déjà grand. Le roi lui fait réponse, et dans cette réponse, le nomme non de son nom accoutumé, mais de celui

de la grandesse qui lui est échue, et le traite de cousin avec toutes les distinctions qui appartiennent aux grands. Après cette réponse, et non plus tôt, l'héritier prend le nom de sa grandesse et les manières des grands; mais il attend pour le rang et toutes les prérogatives la cérémonie de sa couverture. Ainsi le roi est non-seulement le maître de suspendre tant qu'il lui plaît l'effet de la grandesse de toute classe, en suspendant ou refusant la couverture, comme il vient d'être montré par l'exemple du dernier duc de Medina-Sidonia, grand de première classe, et de Charles V, mais encore le nom et le titre dont les héritiers les plus incontestables, même de père à fils, pour les grandesses qui ne sont pas de première classe, font nécessairement un acte si authentique de reconnaître qu'il ne leur appartient pas de le prendre, jusqu'à ce qu'il ait plu au roi par sa réponse de le leur donner, quoique sans concession nouvelle. De ce que ceux de la première classe n'y sont point assujettis, je me persuade encore davantage que cet usage est né sous Philippe II, avec la distinction des classes, et que Philippe III, qui pour faire passer les patentes se servit du prétexte de faire des grands des deux classes, n'osa envelopper dans cet usage les grands qu'il fit de la première à l'instar de ceux de Charles V, qui n'avait connu ni cet usage ni plus d'une classe de grands.

Voilà pour du possible; mais du possible à l'effet il n'y a qu'un pas pour les rois, et cet effet s'est vu sous la dernière régence. Les histoires sont pleines des orages qui agitèrent le gouvernement de la reine-mère de Charles II pendant sa minorité, et de ses démêlés avec don Juan d'Autriche, bâtard du roi son mari et d'une comédienne qui, soutenu d'un puissant parti, la força de se défaire du jésuite Nitard, qui, sous le nom de son

confesseur, s'était fait l'arbitre de l'état, et qui par un nouveau prodige, de proscrit, et de chassé qu'il était à Rome, y devint ambassadeur extraordinaire d'Espagne, et en fit publiquement toutes les fonctions avec son habit de jésuite jusqu'à ce qu'il le changea en celui de cardinal. A sa faveur en Espagne succéda le célèbre Vasconcellos, fameux par son élévation et par sa chute, plus fameux par sa modération dans sa fortune, et par son courage dans sa disgrâce, qui le fit plaindre même par ses ennemis. Don Juan, qui voulait être le maître, et ne pouvait souffrir de confidents serviteurs ni de ministres accrédités auprès de la reine, s'irrita contre celui-ci, comme il avait fait contre le confesseur, et il en vint pareillement à bout. Vasconcellos, qui venait d'être fait grand, et dont la naissance, sans être fort illustre, n'était pourtant pas inférieure à celle de quelques autres grands, fut dépouillé de sa dignité, sans crimes, et fut relégué aux Philippines, où il dépensa tout ce qu'il avait en fondations utiles et en charité, vécut longtemps et content, et mourut saintement, sans que, depuis tant de temps et tant de différents gouvernements en Espagne, il ait été question de grandesse pour sa postérité à qui elle devait passer, qui dure encore, et qui vit obscure dans sa province.

Telles ont été les différentes gradations de la grandesse, qui ne sont pas encore épuisées, sur lesquelles il faut remarquer que les étrangers, je veux dire les grands d'Espagne qui sont en Flandre et en Italie, y jouissent de toute leur dignité sans être obligés d'en aller prendre possession en Espagne; mais s'ils y font un voyage, alors ils sont soumis à la cérémonie de la couverture, et en attendant suspendus de tout rang. Cette triste aventure arriva sous Philippe V au dernier comte d'Egmont, en qui cette illustre maison s'est

éteinte, lequel, pour avoir perdu son certificat de couverture du secrétaire de l'estampille, fut obligé de la réitérer.

Mais ce n'est pas encore tout ce que l'autorité des rois s'est peu à peu acquise sur les grands d'Espagne. En voici une septième gradation. Ils y ont ajouté un tribut d'autant plus humiliant, que c'est celui de leur dignité même; cela s'appelle l'annate et la médiannate; celle-ci se paye à l'érection d'une grandesse, et va toujours à plus de 12,000 écus argent fort. Quelquefois le roi la remet, et c'est une véritable grâce qui s'insère dans les patentes, en sorte que l'honneur de la dignité et la honte du tribut qui y est attaché se rencontrent dans le même instrument, dont nos patentes de grand d'Espagne de la première classe est un exemple récent. Mais rien de plus ordinaire que le refus de cette grâce; et du temps que j'étais en Espagne, le duc de Saint-Michel de la maison Gravina, l'une des plus grandes de Sicile, qui y avait perdu ses biens lorsque l'empereur s'empara de ce royaume, et qui venait d'être fait grand pour les services qu'il y avait rendus, postulait cette remise, et ne fit point sa couverture tant que je fus en Espagne, parce qu'elle ne lui fut point accordée, et qu'il ne se trouvait point en pouvoir de payer. Je ne parle point encore des autres frais qui se font à l'occasion d'une érection de grandesse qui ne vont guère moins loin en salaires et en gratifications indispensables, mais dont la remise de la médiannate, quand le roi la fait, supprime de droit les deux tiers.

L'annate est un tribut qui se doit tous les ans à cause de la grandesse, et si le revenu est trop petit, parce qu'un simple fief mouvant nûment du roi suffit pour l'établissement d'une grandesse, ou nul comme pour les grandesses qui sont seulement attachées au

nom et point à une terre, comme récemment celle du duc de Bournonville; alors cela s'abonne à tant par an. Quelquefois encore celui qui est fait grand en est exempté pour sa vie, et alors cette grâce s'insère aussi dans les patentes, et les miennes en sont encore un exemple, mais jamais aucun des successeurs, dont l'annate est toujours plus forte que celle de l'impétrant, et il est arrivé à plusieurs d'être saisis faute de paiement d'années accumulées, et d'être encore suspendus de tout rang jusqu'à parfait paiement. Outre ces deux sortes de droits, il y en a un troisième faute duquel saisie et suspension de rang se font aussi. C'est un droit plus fort que l'annate ordinaire à chaque mutation de grand. De l'époque précise de ces usages, je n'en suis point instruit, mais il y a toute apparence que si elle n'est pas la même que celle de l'établissement des patentes, pour le moins se sont-elles suivies de près.

Il ne faut pas oublier que la diversité des classes est une espèce de mystère parmi les grands qu'ils n'aiment pas à révéler, ou par vanité d'intérêt ou par politesse pour les autres, et d'autant plus difficile à démêler que la différence ne s'en développe qu'aux couvertures, qui s'oublient bientôt après; car pour les distinctions qu'y fait le style de chancellerie, c'est un intérieur qui demeure dans leurs papiers.

De prétendre maintenant que le nom et la dignité de grand fussent connus avant Charles V, c'est ce que je crois sans aucun fondement, d'autant qu'il ne paraît rien qui distinguât le grand du *rico-hombre*, ou si l'on veut les *ricos-hombres* entre eux du côté des prérogatives. J'ai donc lieu de me persuader que c'est une idée de vanité, destituée de toute réalité, pour donner plus d'antiquité à la dignité de grand, en faire perdre de vue l'origine, et la relever au-dessus de celle des *ricos-*

hombres lesquels étaient les plus grands seigneurs en puissance et en naissance, relevant immédiatement de la couronne, et avec droit de bannière et de chaudière qu'ils mirent souvent dans leurs armes; or, comme le titre de *ricos-hombres*, leurs armes et ces marques passèrent peu à peu à leurs cadets, et ensuite dans d'autres maisons par les filles héritières, c'est de là, comme je l'ai remarqué, que les *ricos-hombres* étaient devenus si multipliés par succession de temps, lorsqu'ils disparurent jusqu'au nom même à l'invention de celui de grand par l'adresse et la puissance de Charles V.

Comme ce prince ne donna point de patentes pour cette dignité, il est difficile de distinguer parmi les premiers grands espagnols ceux qui, pour ainsi dire, le demeurèrent, c'est-à-dire, qui de *ricos-hombres* devinrent insensiblement grands, conservant simplement sous ce titre les prérogatives que leur donnait celui qu'ils avaient eu jusque-là, d'avec ceux qui, n'étant point du nombre des *ricos-hombres*, furent néanmoins faits grands dans la suite par le même Charles V. J'aurais du penchant à croire que ce prince eut le ménagement de n'élever à la grandesse que ceux de ce rang parmi les Espagnols, pour les flatter davantage dans ce grand changement, quoique je n'aie d'autre motif de cette opinion que celui de la convenance. Si elle était vraie, cette distinction à faire serait peu importante, puisqu'il ne s'agirait entre eux que de n'avoir point cessé de jouir de leurs prérogatives, par un passage comme insensible d'un titre ancien à un nouveau, ou d'avoir cessé d'en jouir un temps, et d'y avoir été rétablis après par ce mot *cobrios*, dit sans cérémonie, ou par une lettre missive sans forme de patentes, ni de vraie nouvelle concession. Quoi qu'il en soit, la commune opinion en Espagne, et qui usurpe l'autorité de la notoriété publi-

que, admet en ce premier ordre de grands, devenus insensiblement tels de *ricos-hombres* qu'ils étaient lors de l'établissement du titre de grand, les ducs de Medina-Cœli, d'Escalona, de l'Infantado, d'Albuquerque, d'Albe, de Bejar et d'Arcos, les marquis de Villena et d'Astorga, les comtes de Benavente et de Lemos, pour la couronne de Castille; et pour celle d'Aragon les ducs de Segorbe et de Montalte, et le marquis d'Ayetonne. Plusieurs y ajoutent pour la Castille, les ducs de Medina-Sidonia et de Najara, les ducs de Frias et de Rioseco, l'un connétable, l'autre amirante héréditaire de Castille, et le marquis d'Aguilar, tous à la vérité si anciennement et si fort en tout des plus grands et des plus distingués seigneurs, surtout Medina-Cœli, qu'on a peine à leur disputer cette même origine. On verra dans les états des grands d'Espagne quelles maisons portaient ces titres, et de celles-là où ils ont passé.

CHAPITRE DLXXV.

Indifférence pour les grands des titres de duc, marquis et comte. — Titre de prince encore plus indifférent. — Successions aux grandesses. — Majorasques. — Étrange chaos de noms et d'armes en Espagne, et sa cause. — Bâtards. — Leurs avantages et leurs différences en Espagne. — Récapitulation sur la grandesse. — Étrange coutume en faveur des Juifs et des Maures baptisés.

Il y a maintenant deux choses à expliquer : l'indifférence des titres de duc, marquis et comte ; la succession à la dignité.

Pour la première, il faut encore revenir aux *ricos-hombres*, tige, pour ainsi dire, de la dignité des grands. On a vu que ce titre de *ricos-hombres,* avec toutes les distinctions qui y étaient attachée, ne fut d'abord que pour les grands vassaux immédiats à bannière et à chaudière, et que dans la suite de leur multiplication, usurpée ou concédée a la necessité du temps ou à la confusion des affaires des divers royaumes qui ont si longtemps composé les Espagnes, les cadets de ces *ricos-hombres*, leurs gendres et la postérité des uns et des autres se maintinrent peu à peu dans la possession de ce titre, sans posséder ces premiers grands fiefs, qui dans leurs auteurs en avaient été le fondement. Lorsque les titres de duc, de marquis et de comte commencèrent à s'introduire dans les Espagnes, ce ne fut que pour les grands vassaux effectifs, qui étaient ces *ricos-*

hombres premiers, dont le titre s'étant multiplié dans la suite par la voie qui vient d'être expliquée, elle servit de même pour la multiplication des titres de duc, de marquis et de comte; et ces derniers-ci, comme bien plus modernes, et comme n'ayant en soi dans les Espagnes aucune distinction de prérogative attachée, n'était qu'un accompagnement indifférent au titre de *rico-hombre;* il fut aussi dès lors indifférent d'être duc, marquis ou comte, parce que l'unique distinction éclatante et supérieure à toute autre n'était attachée qu'au titre de *rico-hombre*. Bien est vrai que le duché marquait et fut effectivement une terre plus noble et grande que le marquisat et le comté, et c'est ce qui fit que tous les ducs espagnols d'alors, se trouvant les plus distingués seigneurs et les plus riches d'entre les *ricos-hombres*, passèrent tous de ce titre à celui de grand, sous Charles V, sans concession et comme insensiblement; or comme il n'y eut plus alors que la grandesse à qui le rang et la prérogative fussent attachés comme ils l'étaient uniquement auparavant à la *rico-hombrerie*, à laquelle les titres de ducs, marquis et comte étaient indifférents parce qu'ils ne lui donnaient rien, ces mêmes titres, ne donnant rien aussi à la grandesse, lui furent également indifférents. Il est pourtant vrai que dans les Espagnols naturels, duc et grand sont synonymes, non pas que le duc en tant seulement que duc ait aucune prérogative au-dessus du marquis et du comte comme tels, mais bien parce que depuis Charles V tous les ducs espagnols passèrent de la *rico-hombrerie* à la grandesse; et ce prince et ses successeurs ont si peu érigé de duchés en Espagne sans y joindre en même temps la grandesse, que de ce peu là même il n'y en a plus aucun qui ne soit devenu grandesse ou qui ne soit tombé à des grands.

Le titre de prince est si peu connu en Espagne, et en même temps si peu goûté, qu'aucun Espagnol ne l'a jamais porté, jusqu'aux enfants des rois, si on en excepte quelques-uns des héritiers présomptifs de la couronne, à qui le titre de prince des Asturies est affecté en reconnaissance de l'attachement de cette province à ses rois du temps des Maures, et par laquelle ils recommencèrent à régner, et à s'opposer à ces infidèles. Encore fort peu d'aînés l'ont-ils porté, la singularité du nom d'infant et d'infante, qui ne signifie pourtant que l'enfant, jointe à l'usage, ayant toujours prévalu pour ceux des rois. Les étrangers sujets d'Espagne, qui dans leur pays portent le titre de prince, l'ont apporté avec eux en Espagne, sans rang aucun pour les sujets ou non sujets s'ils ne sont grands, et sans donner aux Espagnols naturels la moindre envie de s'accoutumer pour eux-mêmes à ce titre, quelques droits qu'ils y pussent prétendre, suivant d'autres manières qui ont prévalu chez leurs voisins à bien meilleur marché.

La manière de succéder à la dignité de grand n'a rien de distinct de la manière de succéder aux biens, et comme ils passent tous sans distinctions en quenouilles et de femelles en femelles à l'infini, aussi font les grandesses, avec la confusion de noms et d'armes qu'entraîne ce même usage établi parmi les Espagnols de joindre à son nom tous les autres noms de ceux des biens desquels on devient héritiers, surtout avec les grandesses, qui se substituent ainsi à l'infini, à la proximité du sang, sans distinction de mâle et de femelle, sinon du frère à la sœur, ou en quelques maisons ou occasions peu communes, de l'oncle paternel à la nièce.

Ce sont, pour le dire en passant, ces substitutions de terres érigées ou non en grandesses qu'ils appellent *majorasques*, et qui ne peuvent jamais être vendues pour

dettes ni pour aucun cas que ce soit, mais qui se saisissent par les créanciers pour les revenus seulement, et jusqu'à une certaine concurrence, dont une partie plus ou moins légère, selon la dignité des terres et leurs revenus, demeure au propriétaire pour aliment avec les casuels. C'est ce qu'ils croient être le salut des maisons, et c'est par cette raison que presque toutes les terres sont substituées en Espagne; de là vient que, n'y ayant point de fin à ces substitutions, il y a si peu de terres dans le commerce, et que ce peu qui y pourrait être n'y sont plus en effet, parce qu'elles deviennent le seul gage des créanciers, et qu'elles ne se peuvent acheter en sûreté. J'eus la permission du roi et du roi d'Espagne d'en acheter une en Espagne et d'y établir ma grandesse. Je me bornai même au plus petit fief relevant nûment du roi. Je me retranchai après à l'acheter cher sans aucun revenu. En deux années de recherches il me fut impossible d'en trouver, quoique plusieurs personnes de considération et du conseil même s'y soient soigneusement employées. Je ne dis pas que cela ne se puisse trouver, mais je dis que cela est extrêmement difficile. Il ne faut pas oublier que les héritiers de ces substitutions héritent aussi de tous les domestiques, femmes, enfants de ceux dont ils héritent, qui se trouvent chez eux ou entretenus par eux; de manière que, par eux-mêmes ou par ces successions, ils s'en trouvent infiniment chargés. Outre leur logement, chez eux ou ailleurs, ils leur donnent à chacun une ration par jour, suivant l'état et le degré de chaque domestique, et à tout ce qui peut loger chez eux deux tasses de chocolat à chacun tous les jours. Du temps que j'étais en Espagne le duc de Medina-Cœli, qui, à force de substitutions accumulées dont il avait hérité, était onze fois grand, et qui depuis a hérité encore de plusieurs autres grandesses,

avait sept cents de ces rations à payer par jour. C'est aussi ce qui les consume.

Mais pour revenir à ces héritages, il arrive souvent que les héritiers par femmes des grandes maisons et par plusieurs degrés femelles, laissent tout à fait leurs propres noms et armes, que dans la suite un cadet reprend quelquefois, tellement que dans la multitude des noms et des armes, qui souvent ne se suivent pas, quelquefois même dans l'unicité, ce n'est pas une petite difficulté parmi les Espagnols, même entre eux, de démêler le vrai nom d'avec ceux qui ont été ajoutés, ou de savoir si tel nom qui se porte seul est le véritable. Ainsi des armes; de celles-ci je n'en ai pu avoir le temps que fort en gros; pour les noms, c'est ce qui m'a donné le plus de peine à bien éclaircir sur les lieux avec ceux qui passaient pour être les plus instruits sur ces matières et sur celles de la grandesse, d'aucun desquels je n'ai été plus satisfait ni plus pleinement que du profond savoir du duc de Veragua, fils de celui dont j'ai fait mention en parlant du testament de Charles II, qui m'a fait la grâce de vouloir bien m'en instruire avec une bonté, une simplicité, une patience et une exactitude peu communes. Je dois encore à la vérité cette justice aux recherches historiques et généalogiques d'Imhoff des grands d'Espagne, que j'y portai exprès, qu'elles y sont estimées des connaisseurs, et qu'elles m'ont infiniment aplani de difficultés, soit en m'apprenant un grand nombre de choses que j'ai trouvées vraies par l'information la plus scrupuleuse et la plus multipliée que j'en ai pu prendre, soit par m'avoir donné lieu à des questions nombreuses qui m'ont beaucoup instruit dans le peu que je sais, soit encore en m'apprenant à me défier des meilleurs livres par trouver des fautes en celui-ci, en recherchant exacte-

ment dans mes conversations la vérité ou la fausseté, et le mélange de toutes les deux de plusieurs chose qu'il avance, mais non bien importantes. Avec un plus long séjour, moins de fonctions et d'occupations; et le Tison d'Espagne à discuter comme j'ai fait les recherches d'Imhoff, j'aurais pu rapporter de bonnes choses, mais ce livre, jamais je ne l'ai pu recouvrer. Ils l'ont bien quelques-uns en Espagne, et sourient quand on leur en parle, sans s'en expliquer jamais. Ils l'ont fait supprimer tant qu'ils l'ont pu partout à force de soins, d'autorité où elle a eu lieu, et même d'argent, parce qu'il prétend prouver que presque toutes les maisons considérables et les plus distinguées d'Espagne sont bâtardes et souvent plus d'une fois, en quoi presque tous les grands et les plus hauts seigneurs d'Espagne sont enveloppés. Quoique leur bâtardise cachée, s'ils en ont, m'ait échappé, et ce *s'ils en ont* n'est pas douteux en général, il faut néanmoins dire un mot de leurs sentiments et de leurs usages pour la grandesse et pour les successions par rapport aux bâtards.

Convenons de bonne foi qu'à cet égard l'Espagne se sent encore d'avoir été pendant plusieurs siècles sous la domination des Maures, et du commerce de mélange qu'elle eut depuis avec eux presque jusqu'au règne des rois catholiques. Car il est très-vrai qu'elle ne sent pas assez toute la différence d'une naissance légitime d'avec une naturelle provenue de deux personnes libres. Ces sortes de bâtards héritent sans difficulté presque comme les légitimes, et sont grands par successions, s'il n'en survient un légitime par le mariage du père; en ce cas, le bâtard a sa part de droit qui peut même être grossie jusqu'à un certain point par la volonté du père. De ceux-là sont sorties des maisons puissantes et très-difficiles à démêler d'avec les légitimes. Ils deviennent

grands non-seulement par successions directes, à faute de légitimes, mais encore par succession féminine et collatérale; et si cette sorte de bâtard est fils d'un fort grand seigneur, et aimé de lui, il trouve à se marier très-souvent aussi bien que s'il était légitime. Lui passé, il n'y a plus de différence.

Les bâtards d'une fille et d'un homme marié ont aussi leur part, mais très-légère; s'il y a un légitime, ils sont tout à fait sous sa main, le père alors ayant les siennes bien plus liées à l'égard du bâtard. Ceux-ci n'ont pas la même part aux successions femelles et collatérales que ceux de deux libres, lesquels, à faute de frères et de sœurs légitimes, les recueillent entièrement. Néanmoins cette espèce adultérine ne laisse pas de trouver des partis avantageux s'ils sont sans frères et sans sœurs légitimes, ou s'ils sont fils de fort grands seigneurs qui les aiment, leur postérité perd avec le temps la flétrissure de son origine, et supplée quelquefois en tout à la légitime, quoique bien plus rarement que l'autre espèce de simples bâtards. On en a vu de toutes les deux, ayant des frères légitimes, être faits grands par le crédit de leurs pères, et fonder alors de plain-pied des maisons presque pareilles à celles dont ils sortaient par bâtardise, et dans la suite leur postérité et la légitime tout à fait confondues. Il y a encore des exemples récents de ces sortes de grands. Tel est aujourd'hui un bâtard du duc d'Abrantès, frère du duc de Linarez, mort sans enfants vice-roi du Mexique, sous le commencement du règne de Philippe V, et frère de l'évêque de Cuença, devenu duc d'Abrantès par la mort de ce frère et de son père, duquel j'ai parlé à propos du plaisant adieu qu'il fit à l'ambassadeur de l'empereur le jour de l'ouverture du testament de Charles II. Cet évêque, qu'on n'appelle jamais que le duc d'Abrantès,

a trouvé le crédit à mon départ d'Espagne, c'est-à-dire fort peu après, de faire faire grand ce frère bâtard, pour soutenir la maison éteinte, que j'ai expliquée plus haut, et on le nomme le duc de Linarez. Ce sont ces usages plus qu'abusifs qui ont donné cette distinction aux grands mariés comme aux non mariés, que leurs bâtards, et comme tels, sont admis dans l'ordre de Malte comme chevaliers de justice, sans différence des légitimes. Il faut sur cela remarquer qu'après la perte de Rhodes, cet ordre, devenu errant et prêt à se dissiper, fut protégé et recueilli par Charles V, qui lui donna l'île de Malte en toute souveraineté, fors l'hommage annuel de quelques oiseaux pour la chasse, et qu'encore aujourd'hui l'ambassadeur de Malte ne se couvre point en aucun cas devant le roi d'Espagne, bien qu'il le reçoive en audience publique où les grands assistent couverts, et où je me suis trouvé comme grand avec eux, quoique cet ambassadeur jouisse à Madrid, et par toute l'Espagne, de toutes les autres prérogatives du caractère d'ambassadeur, excepté aux chapelles où il n'a ni place ni fonction. Or, cette obligation envers la couronne d'Espagne, jointe aux usages particuliers à ce seul pays sur les bâtards, peut avoir eu grande part à l'admission de ceux des grands dans l'ordre de Malte. Je dis ce seul pays, les comtes de Guldenlew ne pouvant faire exemple dans ce recoin du nord, demi païen encore dans sa domination, puisque ces bâtards des rois de Danemark n'en font pas même pour la Suède, ni pour tout le reste du nord, qui n'abhorre pas moins la bâtardise, qu'on la déteste et qu'on l'anéantit dans toute l'Allemagne.

Pour les doubles adultérins, ils demeurent dans toute l'Espagne dans une entière obscurité, faute de ne pouvoir nommer leur mère, et d'avoir trouvé un juriscon-

suite comme Harlay, lors procureur général du parlement de Paris, qui ait appris à faire reconnaître des enfants sans mère. Quels que soient ces restes de mœurs mauresques qui infectent encore l'Espagne, elles n'y vont pas jusqu'à connaître ceux-ci, pour lesquels toute l'horreur et le néant dû à la naissance illégitime s'est rassemblé sur les doubles adultérins dont la monstrueuse espèce ne peut être censée dans aucune sorte d'existence.

Les exemples de don Juan, bâtards de filles et de leurs rois, confirment ce que je viens d'expliquer, et qui s'entendra et s'expliquera mieux encore par là, en se souvenant que ceux des particuliers ont les mêmes droits, proportion gardée, qui est ce qui élève tant ceux des grands, et qui met ceux des rois comme au niveau des princes légitimes.

Ramassons en deux mots ce qui vient d'être expliqué de l'essence de la dignité de grands d'Espagne.

Nulle mention d'elle avant Charles V.

Les *ricos-hombres*, ou puissants hommes qui étaient grands et immédiats feudataires des divers royaumes des Espagnes avec droit de bannière et de chaudière, y étaient la seule dignité connue jusqu'à nous, parlaient couverts à leur roi, et se mêlaient des grandes affaires. Si, à titre de droit ou de puissance, d'usage et de concession, si de succession ou de besoin que les rois avaient d'eux, obscurité entière. Pareille obscurité sur leurs autres prérogatives et fonctions.

Se multiplièrent cadets, même collatéraux par femmes, et de femmes en femmes, par mérite, après par service ou besoin, enfin par grandes charges, sans posséder ces grands fiefs immédiats; devenus *ricos-hombres*, prirent bannières et chaudières, d'où si fréquentes aux armoiries.

Tels étaient-ils devenus sous les rois catholiques.

Leur complaisance pour Philippe le Beau en haine de Ferdinand, coup mortel à leur dignité.

Puissance de Charles V; son adresse à son couronnement impérial les anéantit, et comme par insensible transpiration, leur substitua sans concession, sans cérémonie, la nouvelle dignité de grands d'Espagne, d'abord d'entre les *ricos-hombres*, puis d'autres; leur conserva le droit de lui parler couverts et leur en procura de grands en Allemagne et en Italie par politique, ce qui subsiste encore par l'appui de cette même puissance de la maison d'Autriche et de cette même politique.

Cérémonie de la couverture et distinction de deux classes de Philippe II.

Concessions et patentes de Philippe III, auteur vraisemblable de la troisième classe, d'où mystère des classes, aisé parmi les grands, et leur aversion d'aucun rang d'ancienneté entre eux.

Prétention des rois, née des patentes, de la nécessité de leur consentement pour succéder à la grandesse, même en directe, établie par l'usage, et la manière de donner part au roi, et d'en recevoir la réponse, dont la première classe est seule exempte. De là encore prétention des rois d'en suspendre le rang passée en usage, dont divers exemples, tant en refusant d'admettre à la couverture qu'en autres cas.

Certificat de couverture sans lequel nul rang, même l'ayant faite si le certificat est perdu, et alors la réitérer, dont exemples. Grands étrangers habitant hors de l'Espagne exceptés, si ce n'est qu'ils y aillent, même en passant; alors soumis.

Prétention des rois, nées des précédentes, de pouvoir priver de la grandesse sans crime d'état, ni autre grave,

dont exemple en Vasconcellos et sa postérité jusqu'à aujourd'hui.

Des patentes et de l'établissement successif de ces prétentions, sont nés les tributs à raison de la dignité. Ils sont trois.

Mediannate, qui au moins va à plus de 40,000 livres pour le roi seul, sans les autres sortes de salaires et d'autres droits. Se paye au roi à chaque érection de grandesse. Se remet quelquefois, et alors la remise s'exprime dans les patentes mêmes. Se demande quelquefois, et est refusée, dont exemples.

Annate qui est un droit annuel plus ou moins fort, mais moindre que la mediannate; il ne se paie point par l'impétrant, et ne se remet jamais aux successeurs.

Mutation, autre droit moins fort que le premier, plus fort que le dernier, qui se paye par tout successeur à son avénement à la grandesse, et ne se remet jamais. Droits contraints par saisie et par suspension de rang quand il plaît au roi, jusqu'à parfait payement, dont plusieurs exemples.

Fief le plus petit en tout genre, mais relevant immédiatement du roi, suffit pour établir une grandesse; elle s'établit quelquefois sur le nom sans fief, dont exemples existants, à l'imitation des *ricos-hombres*, cadets, sans grands fiefs dans leurs décadences : en ces cas abonnement pour fixer la quotité des tributs susdits.

Indifférence entière parmi les grands, des titres de ducs, marquis et comtes, venus de ce que ces titres s'établirent en Espagne vers la fin des *ricos-hombres*, dont la dignité étant unique ne reçut rien de ces titres que la simple dénomination; la grandesse ayant été substituée à la *rico-hombrerie* pour unique dignité d'Espagne, les titres de duc, marquis et comte y sont restés de même condition qu'auparavant, encore que dans le fait il ne

reste plus aucun duc espagnol qui par succession de temps ne soit devenu grand, Espagnol s'entend, et dont le duché soit en Espagne. De pareille condition de ces trois titres est celui de prince, qui ne donne et n'ajoute quoi que ce soit par lui-même en Espagne, et que nul Espagnol naturel n'a encore porté.

Rien de distinct en la succession aux grandesses de la manière de succéder à tous les autres biens. Les femelles en sont capables en tout temps en Espagne, et sont préférées aux mâles par la proximité du sang, et ainsi de femelles en femelles. Appelées de même aux substitutions des terres ou majorasques qui sont très-fréquentes et toujours à l'infini; d'où naît la difficulté du commerce des terres de toute espèce qui se trouvent presque toutes substituées, et les autres soumises aux créances. De là encore cette obscurité presque impénétrable des vrais noms et des vraies armoiries, qui tombent aux appelés avec les biens.

Ce qui ajoute encore avec indécence à cette obscurité, est l'ancienne coutume de donner aux Maures et maintenant encore aux Juifs qui se convertissent, et que les grands seigneurs tiennent au baptême, non-seulement leur nom de baptême, mais celui de leur maison, avec leurs armes qui passent pour toujours dans ces familles infimes, et qui, avec le temps, les confondent avec les véritables, et les leur substituent encore plus aisément orsqu'elles viennent à s'éteindre.

Bâtards en Espagne ont des avantages inconnus chez toutes les autres nations chrétiennes, venus du mélange avec les Maures qui y a si longtemps duré.

Peu de différence des bâtards de deux libres d'avec les légitimes, un peu plus de ceux d'une fille et d'un homme marié. Ils héritent et sont capables de recueillir les substitutions. De là plusieurs maisons de cette ori-

gine, et quelquefois redoublée, qui n'en sont guère moins considérables. D'autres en nombre dont ce défaut est obscur. Pour ceux d'une femme mariée, ou les doubles adultérins, leur proscription et l'infamie de leur origine est telle en Espagne qu'elle devrait être partout, c'est-à-dire sans espérance et sans exemple d'exception. Ils y sont sans nom, sans biens, sans existence. Du fond de la dignité même de grand d'Espagne que je viens d'expliquer, il en faut venir aux usages, et commencer par ceux qui nous sont connus et qu'ils n'ont pas.

CHAPITRE DLXXVI.

Nulle marque de dignité aux armes, aux carrosses, aux maisons que le dais. — Honneurs dits en France du Louvre. — Distinction de quelques personnes par-dessus les grands. — Démission de grandesse inconnue en Espagne. — Exemples récents de grands étrangers expliqués successeurs à la grandesse aux rang et honneurs. — Cérémonie de la couverture et ses différences pour les trois différentes classes chez le roi d'Espagne et son plan. — La même cérémonie chez la reine d'Espagne et son plan. — Tout ancien prétexte de galanterie pour se couvrir aboli.

Les grands ni leurs femmes n'ont aucune marque de dignité sur leurs carrosses ni à leurs armes : ce n'est point l'usage en Espagne pour aucune charge ni dignité que ce soit. Si quelques-uns d'eux conservent ces anciennes distinctions des bannières et des chaudières des *ricos-hombres*, elles sont communes à tous ceux de leur maison qui ne sont point grands, et se mettent dans l'écu en bordure ou en écartelure. Il n'y a pas jusqu'aux petits hommes armés et à cheval du connétable de Castille, et aux ancres de l'Amirante qui ne soient en bordure. Il est pourtant vrai que quelques-uns, en petit nombre, portent leurs bannières en dehors de l'écu, et quelquefois même l'en environnent ; mais cela ne tient point lieu de marque de dignité en Espagne. Pour la

Toison-d'Or, ceux qui l'ont en portent le collier autour de leurs armes, et pareillement celui du Saint-Esprit, ceux à qui on l'a donné. Depuis que les ducs de France et les grands d'Espagne fraternisent en rang et en honneurs, il y a plusieurs de ceux-ci qui, en Espagne et sans en être jamais sortis, ont pris le manteau ducal; peu de grands espagnols naturels l'ont encore fait. La reine même n'a point de housse.

Les balustres et les autres distinctions extérieures y sont inconnues, même chez le roi et la reine, excepté le dais; mais ce dais descend chez tous les *titolados*, dont il y en a quelquefois de fort étranges : j'expliquerai ce que c'est en son temps. Toute la différence est que les dais de ceux-ci ne sont que de damas tout simple, avec un portrait du roi dessus, et que ceux des grands sont de velours et riches, sans portrait, avec quelquefois leurs armes brodées dans la queue. Ainsi les dais des uns paraissent être pour le portrait, et celui des autres pour leur dignité et pour eux-mêmes. A l'égard des balustres, peut-être que l'usage de coucher en des lieux retirés qu'on ne voit point, et de n'avoir point de ces lits qui ne sont que pour la parade, en a banni la distinction.

La manière de bâtir en Espagne fait que ce que nous appelons en France les honneurs du Louvre n'y peut exister. Les palais du roi, et tous les autres, ont une grande porte cochère, à condition qu'aucun carrosse n'y peut entrer ; mais il y en a une image. Après cette porte il y a, au palais de Madrid, un grand vestibule noir et obscur, couvert, court, mais qui s'étend en deux petites ailes, et qui aboutit à quelques marches d'une galerie qui sépare deux cours pavées de grandes pierres plates, avec un grand escalier tout en dehors au bout de cette galerie. Dans ce vestibule couvert entrent les carrosses des grands et de leurs femmes, des cardinaux

et des ambassadeurs, et en ressortent dès qu'ils sont descendus à la galerie; ils rentrent de même pour les prendre quand ils veulent remonter pour s'en aller. Tous les autres hommes et femmes descendent et remontent devant la grande porte, et tous les carrosses se rangent dans la grande place du palais. Au Buen-Retiro, entre plusieurs cours, il y en a deux de suite, comme au Palais Royal à Paris, mais infiniment plus grandes. Tous les carrosses entrent dans la première et y restent. Les seuls grands et leurs femmes, les cardinaux et les ambassadeurs entrent dans les leurs sous le corps de logis qui sépare les deux cours, et y descendent dans une galerie ouverte qui conduit au bas du degré, et leurs carrosses passent outre dans la deuxième cour pour y tourner. Ils les allaient attendre après dans la première, et entraient comme en arrivant quand leurs maîtres ou maîtresses voulaient y remonter pour s'en aller. Maintenant, c'est-à-dire longtemps avant que j'allasse en Espagne, et je ne sais sous quel règne, leurs carrosses demeurent dans la seconde cour, et ne font plus qu'avancer pour reprendre leurs maîtres ou leurs maîtresses où ils les ont descendus. Ce dernier petit avantage était encore nouveau dans mon temps, peut-être sur l'exemple des ambassadeurs qui l'ont toujours eu.

Il faut se souvenir ici des distinctions extrêmes qu'on a vues plus haut du président et même du gouverneur du conseil de Castille par-dessus les grands qui arrêtent devant lui dans les rues, qui n'en ont pas la main chez lui, et qui n'en sont point visités en quelque occasion que ce soit, qui est reçu et conduit au carrosse par un majordome quand il va au palais, et qui y est seul assis en troisième, avec le majordome major et le sommelier du corps, en attendant que le roi paraisse

ou qu'il soit appelé dans le cabinet, en présence de tous les grands debout;

De celles du majordome major du roi qui partout les précède tous, et en place distinguée, et qui est assis à côté du roi, au bal, à la comédie, aux audiences singulières, les grands debout, et étant comme leur chef;

De celles du majordome major de la reine, qui chez elle, aux audiences, les précède tous;

De celles des cardinaux, sur eux qui, en présence du roi, sont extrêmes, mais nulles en son absence. J'aurai occasion d'en parler ailleurs.

Enfin, de celles des ambassadeurs qui, à la vérité, sont peu sensibles et ne se rencontrent pas souvent.

J'ai remarqué celles des conseillers d'état, même point grands, qui, à leur exclusion, ont le droit d'aller en chaise à porteurs comme les dames.

A l'égard de celles-ci, toutes celles d'une qualité distinguée, sans distinction des femmes de grands, se font souvent porter en chaise par la ville et même au palais, dans l'escalier, jusqu'à la porte extérieure de l'appartement de la reine, où leurs chaises et leurs porteurs les attendent, sans le *mezzo termine*, trouvé à Versailles, de payer pour faire porter les livrées du roi aux porteurs des personnes qui n'ont pas les honneurs du Louvre. La vérité est qu'il n'y a guère que les dames du palais, et fort peu d'autres grandes dames, femmes de grands, à qui je l'aie vu faire. A propos de livrées, souvent on n'en a point, puis on en reprend, et jamais presque les mêmes. Jusqu'au fond de la couleur de la livrée, on la change presque tous les ans dans la même maison. Elles sont pour la plupart sombres et toutes fort simples, et les carrosses et les chaises au-dessous de la simplicité. Les boues de Madrid l'hiver, sa poussière l'été, et l'air qui résulte de la quantité et de la nature étrange de ces

boues, qui ternit les meubles et jusqu'à la vaisselle d'argent, est cause de cette grande simplicité, mais qui n'est pas pour les ambassadeurs.

Les grands n'ont point l'usage de se démettre de leur dignité comme les ducs en France; mais en Espagne, le successeur direct d'une grandesse et sa femme ont des honneurs et un rang en attendant qu'elle leur soit échue par la mort de celui à qui ils ont droit de succéder. Le comte de Tessé, en faveur duquel le maréchal son père eut la permission d'en user comme les ducs à leur exemple, ne serait pas traité ni reconnu comme grand en Espagne du vivant de son père. La chose faite et le rang pris ici, on en tira un consentement du roi d'Espagne, parce qu'il ne devait point avoir d'usage en Espagne où le comte de Tessé ne devait point aller, et encore ce consentement fut-il difficile et tardif. Philippe V a pourtant fait deux exceptions à cette règle, que nul autre roi n'avait enfreinte avant lui.

La première fut en faveur du duc de Berwick, auquel, en récompense de ses services après la bataille d'Almanza, il donna la grandesse de première classe, les duchés de Liria et de Quirica, ancien apanage des infants d'Aragon, pour y établir sa grandesse et jouir, en propriété, de ses terres de 40,000 livres de rente; la liberté d'y appeler tel de ses enfants qu'il voudrait, pour en jouir même de son vivant, et sa postérité ensuite; la faculté de changer ce choix pendant toute sa vie, et le pouvoir de le changer encore par son testament, toutes grâces inouïes et proportionnées à l'importance de la victoire d'Almanza. En conséquence, son fils aîné eut en Espagne la grandesse, les duchés, et porta le nom de duc de Liria où il s'établit, puissant par son mariage avec la sœur du duc de Veraguas, qui en recueillit depuis le vaste et riche héritage.

L'autre exception fut faite en faveur de la fonction dont je fus honoré d'aller ambassadeur extraordinaire en Espagne faire la demande de l'infante pour le roi, conclure le futur mariage, en signer le contrat et assister de sa part au mariage du prince des Asturies avec une fille de M. le duc d'Orléans, lors régent du royaume. A l'instant que la cérémonie en fut achevée, le roi d'Espagne s'avança à moi dans la chapelle même du château de Lerma, et avec mille bontés me fit l'honneur de me dire qu'il me donnait la grandesse pour moi de la première classe, et en même temps pour celui de mes deux fils que je voudrais choisir pour en jouir dès à présent avec moi, et la Toison-d'Or à l'aîné. Comme j'avais la permission de l'accepter, je choisis sur-le-champ le cadet, et les lui présentai tous deux pour le remercier, avec moi, de ses grandes grâces, puis à la reine qui ne me témoigna pas moins de bontés, auxquelles j'eus le bonheur de voir toute la cour applaudir, à laquelle aussi j'avais tâché de plaire. Comme on retournait deux jours après à Madrid, on remit à y faire la réception de l'un et la couverture de l'autre.

Il est bon toutefois de remarquer que ces deux exemples ont été faits en deux occasions uniques en faveur de deux étrangers à l'Espagne, pour deux personnes dont la démission ne multipliait rien, parce que, comme ducs de France, nous avions déjà les mêmes rangs, honneurs et prérogatives en Espagne que les grands, droit et usage de nous trouver partout et parmi eux, qui étaient bien aises que j'en profitasse souvent. Ce fut aussi ce qui nous empêcha, M. de Berwick et moi, de faire pour nous-mêmes la cérémonie de la couverture, parce qu'elle ne nous donnait rien dont nous ne fussions en possession entière; aussi assistai-je parmi les grands, et couvert comme eux, à la couverture de mon fils, qui

est une cérémonie où les ambassadeurs ne se trouvent point.

Après avoir parlé des usages que nous connaissons et que les grands d'Espagne n'ont pas, il faut venir au rang, honneurs et prérogatives dont ils jouissent, et conclure après, tant de celles qu'ils ont que de celles qu'ils n'ont pas, quelle idée juste on doit avoir de leur dignité. Comme la clef du rang et des honneurs dont les grands d'Espagne jouissent est la cérémonie de leur couverture, comme on l'a vu plus haut, et que c'est encore où la différence des classes des grands est presque uniquement sensible, il faut commencer par sa description. Elles sont toutes semblables suivant leurs classes, tout y est tellement réglé qu'il n'y a point à s'y méprendre, ni à y accorder ou retrancher quoi que ce soit. Comme je n'ai vu que celle de mon fils, on ne trouvera donc pas étrange que ce soit celle-là que je décrive, puisque, de même classe, toutes sont en tout parfaitement semblables.

D'abord le nouveau grand ou celui qui succède à un autre, car cela est pareil pour la couverture, visite tous les grands ; j'y menai mon fils. Ensuite il en choisit un pour être son parrain. L'amitié, la parenté et d'autres raisons semblables en font faire le choix, et ce choix lui est honorable. Je crus en devoir prier un grand et principal seigneur, bien avec le roi d'Espagne et qui fût agréable à notre cour ; c'est ce qui m'engagea à prier le duc del Arco, grand écuyer et favori du roi qui l'avait fait grand, de faire cet honneur à mon fils. C'est au parrain à prendre l'ordre du roi du jour de la cérémonie, d'en faire les honneurs, tant au palais que chez le nouveau grand, de l'avertir du jour marqué, et d'en avertir aussi le majordome major du roi, qui a soin d'envoyer un billet d'avis à tous les grands. Ce dernier,

à l'occasion de mon fils, prétendit que c'était à lui à demander le jour au roi et m'en fit faire quelque insinuation. J'évitai de l'entendre pour ne pas blesser un si grand et si respectable seigneur, ni le grand écuyer aussi, et avec lui tous les grands ; j'en avertis néanmoins ce dernier qui s'éleva d'abord, mais qui, en ma considération, l'ignora, et prit cependant l'ordre du roi d'Espagne qui le donna, et c'est toujours le matin.

Le jour venu, le parrain invite un, deux ou trois grands comme tels, et que bon lui semble, pour l'accompagner chez le nouveau grand qu'il va prendre et qu'il mène au palais dans son carrosse avec eux, et l'en ramène de même, où tous lui donnent la première place. Ces autres grands aident au parrain à faire les honneurs, et le nouveau grand se fait accompagner en cortége.

Le duc del Arco ne prit avec lui que le duc d'Albe, oncle paternel et héritier de celui qui est mort ambassadeur d'Espagne à Paris, à cause des places du carrosse que nous remplissions mon fils et moi. Il eut, comme je l'ai dit ailleurs, la politesse de venir dans son carrosse, et non dans un du roi dont il se servait toujours, parce que dans celui-là il ne pouvait donner la main à personne. Je ne pus jamais empêcher, quoi que je fisse, qu'ils ne se missent tous deux sur le devant, mon fils et moi eûmes le derrière. Je crus plaire aux Espagnols de marcher à cette cérémonie avec tout l'appareil de ma première audience, et j'y réussis. Six de mes carrosses, entourés de ma livrée à pied, suivaient celui du duc del Arco, où nous étions, et personne autour ; quinze ou dix-huit autres de seigneurs de la cour marchèrent après les miens remplis de ma suite : tout Madrid était aux fenêtres ou dans les rues.

Nous trouvâmes les gardes espagnoles et wallonnes

en bataille dans la place du palais, qui rappelèrent à notre passage en arrivant et en retournant.

A la descente du carrosse nous fûmes reçus par ce qui s'appelle en Espagne la famille du roi, c'est-à-dire une grosse troupe de bas officiers de sa maison et une autre d'officiers plus considérables, au milieu du degré, avec le majordome de semaine, qui était le marquis de Villagarcias, qui était Gusman et a été depuis vice-roi du Mexique.

L'escalier depuis le bas jusques en haut bordé des hallebardiers sous les armes avec leurs officiers. Tous ces honneurs ne sont que pour la première classe. Au haut du degré quelques grands, qui par cette même distinction descendirent deux marches. Beaucoup de personnes distinguées dans l'escalier et jusqu'à la porte des appartements, et une foule de grands et de seigneurs nous attendaient dans la première pièce, mais cela n'est que de civilité; la vérité est qu'elle fut extrême, et que tous me dirent qu'ils ne se souvenaient pas d'avoir vu tant de concours de grandesse et de noblesse à aucune couverture, et à ce que j'y vis, il fallut le croire.

Les gardes du corps étaient en haie sous les armes à notre passage dans leur salle, et à notre retour. Dans cette première pièce au delà de la salle des gardes on attend que le roi soit arrivé dans celle qui suit, et cependant compliments sans fin, et invitation au repas qui suit chez le nouveau grand; lui, son parrain et ses amis particuliers vont invitant le monde; il fait prier tous les grands, tous leurs fils aînés, et les maris des filles aînées de ceux qui n'ont point de fils. Cela est de règle. On peut prier aussi d'autres seigneurs amis ou distingués : on le fait d'ordinaire, et nous en invitâmes plusieurs.

Le roi arrivé, la cérémonie commence. Le majordome

de semaine sort et vient avertir le nouveau grand que le roi est entré par l'autre côté. Tous les grands entrent, saluent le roi et se placent. Les gens de qualité en font autant; les portes s'investissent de curieux, et le nouveau grand entre tout le dernier, ayant son parrain à sa droite et le majordome de semaine à sa gauche. La marche est fort lente ; ils font presque en entrant tous trois de front et tous trois ensemble une profonde révérence au roi, qui ôte à demi son chapeau et le remet. Il est debout sur un tapis de pied sous un dais, son capitaine des gardes en quartier derrière lui, couvert parce qu'il est toujours grand, le dos à la muraille. Personne du même côté où est le roi que le majordome major du roi, qui est couvert, le dos à la muraille, vers le bout du côté des grands; en retour des deux autres côtés jusqu'à la cheminée qui est vis-à-vis du roi, les grands couverts le dos à la muraille, sur un seul rang qui ne se redouble point et personne devant eux. Devant la cheminée qui est grande, les trois autres majordomes découverts. Depuis la porte par où les grands et la cour sont entrés, jusqu'à l'autre vis-à-vis par où le roi est entré, qui fait le quatrième côté de la pièce où sont les fenêtres, qui sont fort enfoncées et fort larges, sont tous les gens de qualité de la cour, tous découverts, pêle-mêle, les uns devant les autres, tant qu'il y en peut tenir, et le reste regarde par les deux portes en foule sans s'avancer dans la pièce. Cette première révérence faite, le parrain quitte le nouveau grand et se va mettre après tous les grands, entre la porte par où il vient d'entrer et la cheminée, le dos à la muraille, et s'y couvre, et fait ainsi aux autres grands les honneurs pour le nouveau grand. Celui-ci s'avance lentement avec le majordome à sa gauche. Au milieu de la pièce ils font en même temps, et de front, une deuxième révérence profonde au roi, qui à celle-là ne branle pas; puis sans

partir de la place, salue le majordome et les autres côtés des grands, prenant garde de ne pas tourner tout à fait le dos au roi. Le majordome major, le capitaine des gardes et tous les grands se découvrent entièrement, mais ne laissent pas tomber leur chapeau fort bas, puis tout de suite se recouvrent. Le majordome, qui conduit le nouveau grand et qui a fait la même révérence que lui aux grands, le quitte dès qu'elle est achevée, et se retire vis-à-vis d'où il se trouve, du côté des fenêtres, un pas au plus en avant des gens de qualité, à qui le nouveau grand ni lui n'ont point fait de salut. Le nouveau grand, demeuré seul au milieu de la place, s'avance de nouveau avec la même lenteur jusqu'au bord du tapis de pied où est le roi, à qui en arrivant près de lui il fait une troisième et profonde révérence, à laquelle le roi ne remue pas. Si le grand est de première classe, le roi prend l'instant qu'il commence à se relever de sa révérence pour prononcer *cobrios*. Si de la seconde, il le laisse relever et parler, et faire ensuite la révérence; quand il se relève il prononce *cobrios*, et quand il est couvert le roi lui répond. Si de la troisième, le roi ne prononce *cobrios* qu'après avoir répondu, le grand se couvre un instant, puis se découvre, baise la main du roi, et le reste comme il va être expliqué. A ceux de la première classe, le roi ayant prononcé *cobrios* comme le grand se relève de sa troisième révérence, celui-ci s'incline de nouveau profondément du corps à ce mot, mais sans révérence, et se relevant se couvre avant de commencer à parler. Les ambassadeurs ne se trouvent point à cette cérémonie, ni aucune dame.

J'étais à la muraille comme duc de France ou comme déjà grand parmi eux et couvert. On peut croire que je regardais de tous mes yeux par la curiosité de la cérémonie, et beaucoup plus dans l'inquiétude comment mon fils s'en tirerait, qui avec un grand air de respect

et de modestie n'en eut point du tout d'embarras, et fit tout de fort bonne grâce et à propos, il faut que cela m'échappe. Je remarquai la bonté du roi, qui, en peine qu'il manquât à se couvrir à temps, lui fit deux fois signe de le faire comme il se relevait de son inclination après le *cobrios*. Il obéit, et s'étant couvert, il fit comme c'est l'usage un remercîment au roi de demi-quart d'heure, pendant lequel il mit quelquefois la main au chapeau et le souleva deux fois, à une desquelles le roi mit la main au sien. Toutes ces démonstrations qui ne sont pas pourtant prescrites et qui ne se font qu'en nommant notre roi, ou quelquefois disant votre majesté au roi d'Espagne, tous les grands les imitèrent en même temps que lui. Il finit en se découvrant, fit une révérence profonde, et se couvrit en se relevant. Tous les grands se découvrirent et se recouvrirent en même temps. Aussitôt après le roi toujours couvert lui répondit en peu de mots.

Lorsqu'il finît de parler, le nouveau grand se découvre, ploie un genou tout à fait à terre, prend la main droite du roi, qui est exprès dégantée, avec la sienne, la baise, se relève et fait une profonde révérence au roi, qui alors se découvre tout à fait et se recouvre à l'instant, et le nouveau grand passe au coin du tapis de pied, salue tous les côtés des grands qui sont découverts et s'inclinent un peu à lui, et il va pour cette unique fois se placer à la muraille au-dessus d'eux, tout à côté et au-dessous du majordome major, sans aucune façon ni compliment. Là il se couvre et eux tous, et après quelques moments, le roi se découvre, s'incline un peu aux trois côtés des grands, et se retire. Tous vont chez la reine, excepté le nouveau grand, sa famille, son parrain et ses amis particuliers, qui suivent le roi parmi les félicitations, et à la porte de son cabinet lui font leurs remercîments de nouveau, mais sans discours en

forme, après quoi le nouveau grand, avec ce qui l'a accompagné, va aussi chez la reine. Le plan fera mieux entendre toute la cérémonie.

Plan de la couverture d un grand d'Espagne chez le roi.

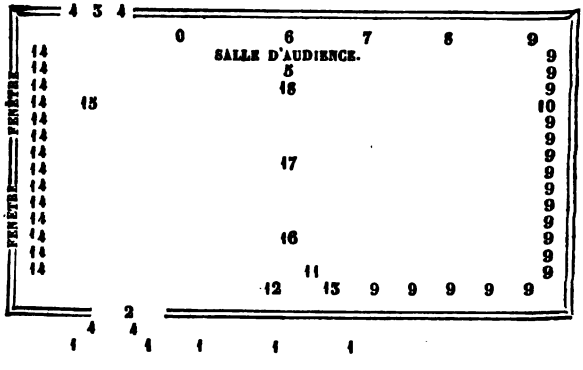

Pièce où l'on attend que le roi arrive dans la salle d'audience.

2 Porte par où la cour entre
3 Porte par où le roi entre } fermées avant son arrivée.

4 Curieux entassés regardant par les portes.
5 Le roi debout sous un dais sur un tapis de pied.
6 Le capitaine des gardes du corps en quartier.
7 Le majordome major.
8 Le nouveau grand lorsqu'il se retire à la muraille.
9 Les grands d'Espagne aux murailles.
10 La place à peu près où je me trouvai.
11 Cheminée.
12 Le parrain.
13 Les trois majordomes du roi.
14 Gens de qualité.
15 Le quatrième majordome du roi lorsque, après la deuxième révérence, il a quitté le nouveau grand.
16 Première révérence du nouveau grand, après laquelle son parrain le quitte et se retire à la muraille.
17 Deuxième révérence, après laquelle le majordome de semaine

quitte le grand, se va mettre du côté des seigneurs, et prend garde qu'ils ne s'avancent pas dans la salle, et que l'enfilade des deux portes demeure libre et vide.

18 Troisième révérence du nouveau grand seul ; il se couvre, parle au roi, l'écoute, lui baise enfin la main dans cette même place, puis se retire à la muraille.

Personne entre la porte et le roi qui sort par cette même porte, et tout ce qui veut sortir par là après lui, au lieu qu'il entre seul par là avec ses officiers seulement qui par leurs charges le peuvent.

Chez la reine on attend comme chez le roi dans la pièce qui précède celle de l'audience, qui est fort singulière au palais de Madrid ; elle est fort longue et peu large ; c'est le double d'une galerie intérieure qui entre par un bout dans l'appartement de la reine, et par l'autre dans celui de la princesse des Asturies et dans celui des infants. Cette salle d'audience communique avec la galerie dans toute sa longueur par de grandes arcades ouvertes dont elle tire tout son jour, et qui en font presqu'une même pièce avec la galerie qui est pourtant plus longue que la salle d'audience du côté de l'appartement de la princesse des Asturies et des infants. Un quart de la longueur de cette salle est retranché par des barrières à hauteur d'appui et couvertes de tapis du côté d'en bas, qui ne se mettent que pour ces cérémonies, et qui ne se mettent que pour ce moment-là. Vis-à-vis au haut de la salle, assez près de la muraille et en face de la porte et de la barrière, la reine est assise dans un fauteuil plus haut que les fauteuils ordinaires, avec un extrêmement gros carreau de velours à grands galons d'or sous ses pieds, un dais et un grand tapis de pied, ayant derrière son fauteuil un exempt des gardes du corps découvert, et qui n'est point grand ; s'il l'était, car il y en a, il serait couvert. A sa gauche

en retour qui est le côté de la muraille, une haie de grands couverts, le majordome major de la reine à leur tête, et une place vide entre lui et le premier des grands, pour le nouveau grand quand il se retire à la muraille. Les grands ne redoublent point, et personne devant eux jusqu'à la barrière. A la droite, vis-à-vis du majordome major de la reine, la camarera major, les dames du palais et d'autres dames. Les femmes et les belles-filles aînées des grands au-dessus des autres, et à la différence d'elles ayant chacune un gros carreau devant elles, et les autres, pour grandes dames qu'elles soient, n'en ont point. Ceux des femmes des grands sont de velours en toute saison, ceux de leurs belles-filles aînées de damas ou de satin en toute saison, avec ordinairement de l'or à la plupart, toutes debout à ces couvertures. Après les dames sont de suite les *señoras de honor*. Dans l'entrée de la barrière, mais très-peu avant et en face de la reine, des seigneurs et gens de qualité découverts, les uns devant les autres, et derrière les barrières ceux de moindre condition. Dans les arcades qui joignent la galerie à la salle d'audience les camé-ristes de la reine derrière les dames du palais, et dans les autres les officiers de la reine.

En attendant que la reine soit arrivée, tous les hommes attendent dans la pièce qui précède la salle d'audience où les invitations se continuent au repas à ceux à qui on pourrait avoir manqué de les faire chez le roi.

La reine arrivée avec les dames et placée, celui de ses trois majordomes qui est de semaine ouvre par dedans la porte de la salle d'audience et vient avertir. Alors tous les grands entrent, se placent à la muraille et se couvrent. Le parrain n'a point là de fonction, il entre avec les autres grands, et se place indifféremment parmi eux. Plusieurs seigneurs et gens de qualité entrent aussi après, mais les uns devant, les autres après

le grand nouveau, à qui on laisse un grand passage libre; il entre lentement avec le majordome de semaine à sa gauche, ils dépassent la barrière, et quand il s'est avancé quelques pas, il fait à la reine une profonde révérence avec le majordome, qui aussitôt après le quitte, et se retire quelques pas vers les gens de qualité à gauche. A cette première révérence la reine se lève en pied et se rasseoit incontinent; et lors les grands se découvrent et se recouvrent. Ensuite le nouveau grand s'avance lentement au milieu de la pièce où il fait à la reine la deuxième révérence, qui s'incline un peu sans se lever; puis sans partir de la place, il fait une révérence aux dames entierement tourné vers elles, et montrant l'allonger en toute la longueur de la ligne du haut en bas, mais pourtant par une seule révérence. Toutes s'inclinent beaucoup, qui est leur révérence. Le nouveau grand se tourne ensuite par devant la reine vers les grands, toujours sans bouger de la même place, et leur fait une révérence moins profonde qu'aux dames. Sitôt qu'il se tourne aux grands, ils se découvrent et se recouvrent lorsque le nouveau grand se tourne vers la reine après les avoir salués. Il s'avance après jusque sur le tapis de la reine, et tout auprès de son carreau, et y fait sa troisième révérence, et en se relevant se couvre et fait son compliment, et le reste comme chez le roi suivant la même différence des classes, mais il se couvre au temps que la classe dont il est le demande, sans que la reine le lui dise, parce qu'elle ne fait pas les grands. Il lui baise la main dégantée comme au roi un genou à terre, et s'avance pour cela à côté du carreau. La reine s'incline après à lui, et il se retire à la muraille. Quelques moments après, la reine s'incline aux grands et aux dames, et se retire, et les grands se découvrent et s'en vont. Le plan fera mieux entendre la cérémonie.

Plan de la couverture d'un grand d'Espagne chez la reine.

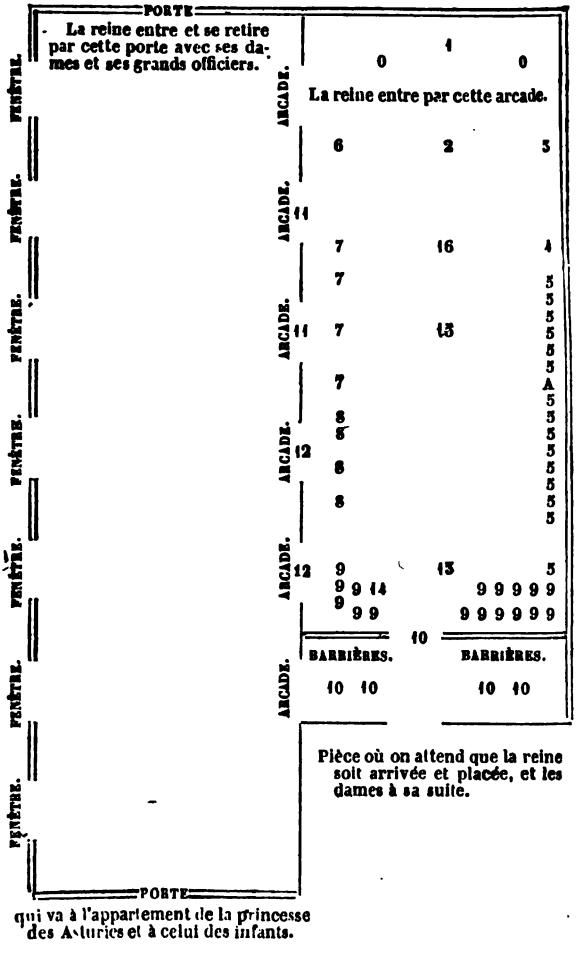

1 L'exempt des gardes du corps de semaine chez la reine.
2 La reine.
3 Son majordome major.
4 Place où le nouveau grand se retire à la muraille.
5 Grands.
6 La camarera major.
7 Les dames du palais et les femmes et belles-filles aînées des grands.
8 Les *señoras de honor* et autres dames de qualité.
9 Seigneurs et gens de qualité.
10 Curieux de moindre distinction.
11 Camérístes.
12 Officiers de la reine.
13 Première révérence du nouveau grand avec le majordome de semaine.
14 Place où se retire le majordome après la première révérence.
15 Deuxième révérence du nouveau grand seul.
16 Troisième révérence du nouveau grand, et place où il se couvre et parle.
0 Personne en toutes ces places.

Il faut remarquer que toutes les révérences que le nouveau grand, son parrain et le majordome de semaine, font à la couverture chez le roi et chez la reine, sont toutes à la française, même par les Espagnols, ce qui s'est apparemment introduit lorsque Philippe V a défendu la golille et l'habit espagnol en sa présence à tout ce qui n'est ni robe, ni bourgeoisie, ni marchands et au-dessous.

Au moment que la reine s'ébranle pour se retirer, le nouveau grand va faire la révérence et un compliment à chacune de toutes les dames qui sont à la cérémonie et qui ont l'*excellence*, et point aux autres, commençant par la camarera major, et ne s'arrêtant qu'un instant devant chacune, pour avoir le temps d'aller à toutes. Cette nécessité de se hâter a mis en usage le même compliment, très-bref, qui se répète à toutes; en glissant de l'une à l'autre on leur dit : *A los pies de vuestra excelencia*, et rien que cela; la dame sourit et s'incline : cela se fait plus posément aux unes qu'aux

autres suivant leur qualité, leur faveur ou leur âge. Si la reine n'est pas encore rentrée, et on se hâte d'avoir fait auparavant, le nouveau grand court à la porte de la galerie qui donne dans son appartement intérieur et lui fait là encore un remercîment. Je pris la liberté d'abuser peut-être de celle qu'elle m'avait bien voulu donner auprès d'elle, je l'appelai pour l'arrêter, lui faire mon remercîment, et donner le temps à mon fils de lui venir faire le sien. Cela ne lui déplut pas et elle nous reçut et nous répondit avec beaucoup de bonté. Dès qu'elle est rentrée, compliments pêle-mêle, et félicitations d'hommes et de dames, comme on ferait en notre cour. Cela dure quelque temps, puis les dames suivent la reine, d'autres s'en vont chez elles, et les hommes s'écoulent.

Il ne reste plus à la cour d'Espagne trace aucune de cette tolérance de la vanité prétextée de la galanterie espagnole de l'ancien temps, de personne qui s'y couvre sans autre droit que celui de son entretien avec la dame qu'il sert, dont l'amour le transporte au point de ne savoir ce qu'il fait, si le roi ou la reine sont présents, et s'il est couvert ou non. Cette tolérance était abolie longtemps avant l'avénement de Philippe V à la couronne d'Espagne. Il n'en reste pas même d'idée. Il n'y a occasion ni prétexte qui laisse couvrir personne que les grands, les cardinaux et les ambassadeurs.

De chez la reine nous allâmes chez le prince des Asturies; il n'y a là aucune sorte de cérémonies. On l'environne en foule, ni lui ni personne ne se couvre; mais le nouveau grand, son parrain, le grand ou les grands qu'il a amenés le prendre, et ses plus familiers qui font les honneurs de la cérémonie, sont les plus près du prince. Cela dure quelques moments. Il s'y trouva et s'y trouve toujours en ces occasions beaucoup de

grands et d'autres seigneurs; on nous dit que chez la princesse de Asturies cela se serait passé de même; mais un érysipèle la retenait au lit, et on n'y voit ni princesses ni dames. On ne va point chez les infants, et nous n'y fûmes point.

Je ne sais si la reconduite que nous fit le duc de Popoli, grand d'Espagne et gouverneur du prince, jusque vers la fin de son appartement, fut un honneur de politesse pour moi au caractère d'ambassadeur, ou une distinction due au nouveau grand, car il s'adressa toujours également à mon fils et à moi sur les compliments de cette reconduite; mais je pense qu'il y eut mélange de tout cela.

Quoique l'appartement du prince soit en bas de plain-pied à la cour, à quatre ou cinq marches près, nous passâmes en y entrant et en sortant à travers une longue haie des hallebardiers sous les armes, et la famille du roi nous attendait et nous conduisit au carrosse qu'elle vit partir, comme elle nous avait reçus à la descente, qui sont deux honneurs de la seule première classe, ainsi que les gardes espagnoles et wallonnes que nous trouvâmes encore sous les armes dans la place.

Nous retournâmes chez moi en la même manière que nous étions venus, et parmi tout autant de spectateurs. Il s'y était déjà rendu bonne et nombreuse compagnie par d'autres rues, presque tous les grands, beaucoup de leurs fils aînés, quantité de seigneurs et de gens de qualité. Nous étions plus de cinquante à table, et il y en eut plusieurs autres et nombreuses d'amis, de familiers, et même de grands, de seigneurs et de gens de qualité qui voulurent s'y mettre. Je me mis à la dernière place. Le duc del Arco, le duc d'Albe, mon deuxième fils, car l'aîné était malade, et ceux qui voulurent bien nous aider à faire les honneurs, comme le duc de

Liria, le duc de Veraguas, le prince de Masseran, le prince de Chalais, et d'autres, se placèrent en différents endroits pour en être plus à portée. On fut content du repas. On y mangea, on y but, on y parla, on y fit du bruit, comme on aurait pu faire en France. Il dura plus de trois heures. Un grand nombre s'amusa chez moi jusque fort tard, et on servit force chocolat et force rafraîchissements. Les jours suivants tous les grands, leurs fils aînés, et quantité d'autres seigneurs et de gens de qualité nous vinrent rendre visite, c'est la coutume; et le lendemain, mon fils et moi nous allâmes remercier le duc del Arco et le duc d'Albe.

FIN DU TRENTE-CINQUIÈME VOLUME.

IMPRIMERIE DE Mme Ve DONDEY-DUPRÉ,
Rue St-Louis, 46, au Marais.

Bibliothèque choisie.

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

Paris. – Imprim. de Mme Ve Dondey-Dupre, rue Saint-Louis, 46, au Marais.

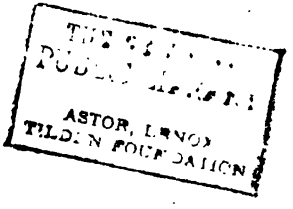
ASTOR, LENOX
TILDEN FOUNDATION

Louise Hippolyte d'Orléans

(Abesse de Chelles)

Phot. Impr. P.C. Turpin 19 Paris.

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

SUR LE SIÈCLE DE LOUIS XIV ET LA RÉGENCE,

PUBLIÉS SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL ENTIÈREMENT ÉCRIT DE LA MAIN DE L'AUTEUR,

PAR LE DUC DE SAINT-SIMON,

SÉNATEUR, ETC., ETC.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

TOME XXXVI.

PARIS,

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES,

RUE DES SAINTS-PÈRES ET PALAIS-ROYAL, 215.

1853

MÉMOIRES

DE SAINT-SIMON.

CHAPITRE DLXXVII.

Distinction de traits et d'attelages. — Femmes et belles-filles aînées de grands seules et diversement assises. — Séance à la comédie et au bal. — Grands, leurs femmes, fils aînés et belles filles aînées expressément et seuls invités à toute fête, plaisir et cérémonie, et à quelques-unes les ambassadeurs. — Séance et cérémonie de tenir chapelle en Espagne, et son plan. — Cérémonie de la Chandeleur et celle des Cendres. — Banquillo du capitaine des gardes en quartier. — Raison pourquoi les capitaines des gardes sont toujours grands. — Places distinguées à toutes fêtes et cérémonies pour les grands, leurs femmes, fils aînés et belles-filles aînées. — Parasol des grands aux processions en dehors où le roi assiste avec la reine. — Cortès ou états généraux. — Traitement par écrit et dans les églises, hors de Madrid. — Baptême de l'infant don Philippe. — Honneurs civils et militaires partout. — Honneurs à Rome. — Rangs étrangers inconnus en Espagne. — Égalité chez tous les souverains non rois. — Supériorité de M. le Prince sur don Juan aux Pays-Bas et son respect pour le roi fugitif d'Angleterre, Charles II. — Bâtards des rois d'Espagne.

Il faut maintenant venir aux autres distinctions et prérogatives du rang des grands d'Espagne. Je n'y en-

tamerai rien d'étranger qu'autant qu'il sera nécessaire pour les mieux expliquer.

Madrid est une belle et grande ville, dont la situation inégale et souvent en pentes fort roides, a peut-être donné lieu aux sortes de distinctions dont je vais parler.

J'ai déjà dit que personne, sans exception, hors le roi, la reine, les infants et le grand écuyer dans les équipages du roi, ne peut aller à plus de quatre mules dans la ville, mules ou chevaux c'est de même; mais presque personne ne s'y sert de chevaux pour les carrosses. Si on va ou si on vient de la campagne, on envoie à la porte de la ville deux ou quatre mules attendre, qu'on y prend et qu'on y laisse de même lorsqu'on y rentre. Le commun et peu au-dessus n'y peut aller qu'à deux mules, l'étage d'au-dessus à quatre mules, mais sans postillon. Les *titolados* et plusieurs sortes d'emplois ont un postillon; mais rien n'est plus réglé que ces manières d'aller, que personne ne peut empiéter au delà de ce qui lui appartient. Ce grand nombre de personnes qui ont des postillons a peut-être été cause d'une autre sorte de distinction : c'est d'avoir des traits de corde très-vilains pour toutes conditions, mais qui sont courts pour les moindres de ceux qui ont un postillon; longs pour l'étage supérieur, et très-longs pour les grands, les cardinaux et les ambassadeurs, et fort peu d'autres, comme les conseillers d'état, les chefs des conseils, et, je crois, les chevaliers de la Toison, etc., encore ne les ont-ils pas si longs que les grands. C'est uniquement à la qualité de l'attelage qu'on reconnaît la qualité des personnes que l'on rencontre dans les rues, et cela s'aperçoit très-distinctement, et les cochers ont une adresse qui me surprenait toujours à tourner court et dans les lieux les plus étroits, sans jamais empêtrer ni embarrasser leurs traits les plus longs. Je n'ai point vu que les co-

chers des grands les menassent tête nue, sinon en cérémonie, comme à une couverture, ou quelque autre semblable; bien l'ai-je remarqué de ceux des femmes des grands, et du porteur de chaise de devant des grands, de leurs femmes et de leurs belles-filles aînées.

Chez la reine, les femmes des grands ont un carreau de velours, et leurs belles-filles aînées un de damas ou de satin, sans or ni argent. Elles s'asseyent dessus. Toutes les autres, de quelque distinction qu'elles soient, sont debout ou s'asseyent nûment par terre. Mais en Espagne on ne voit jamais de plancher nulle part; tous sont couverts de belles nattes de joncs qui y sont particulières; le feu n'y prend point, elles sont fort fines, souvent ouvragées de paysages en noir et en jaune, et d'autres choses faites exprès pour les lieux; elles durent toutes une infinité d'années, et il y en a de fort chères; on les balaye, quelquefois on les ôte pour les secouer; rien n'est plus propre ni plus commode. Les pièces intérieures ont en tout temps des tapis par dessus. Ceux du palais sont de la plus grande beauté, et c'est sur ces tapis que les dames qui n'ont point de carreau s'asseyent et s'en relèvent avec une souplesse, une grâce et une promptitude, jusque dans les plus vieilles et sans aucun appui, qui me surprenait toujours.

La coutume de s'asseoir ainsi, même dans les maisons particulières, avait commencé fort à céder à l'usage de nos siéges du temps de mon ambassade. A la comédie, je n'ai vu que des carreaux et les dames qui en ont droit assises dessus, et les autres tout de suite par terre sur le tapis après elles. Elles sont comme à Versailles des deux côtés, et le roi, la reine et les infants sur une ligne vis-à-vis du théâtre, tous dans des fauteuils, le roi à la droite de tous, puis la reine, après les infants de suite par rang, le majordome major du roi, sur un ployant,

joignant le roi à sa droite; la camarera major joignant le dernier infant, à sa gauche, sur un carreau. Derrière les fauteuils, le capitaine des gardes du corps en quartier, le majordome major de la reine, le gouverneur du prince des Asturies, la gouvernante des infants, assis sur des tabourets. Pas un autre siége, et tous les hommes debout, grands et autres, quoique les comédies soient fort longues. A la droite du roi il y a une niche dans la muraille, fermée par une jalousie, où on entre par derrière. Il n'y a là que les ambassadeurs qui y sont assis, et le nonce du pape, en rochet et camail, à côté duquel j'ai assisté plus d'une fois à ces comédies, lui jamais vêtu autrement. Au bal, qui est rangé comme les nôtres à la cour, et qui sont là fort beaux, les fauteuils et les tabourets derrière sont comme à la comédie; le majordome major et la camarera major sur son carreau de même, mais il n'y a point d'autres carreaux, ce sont des tabourets rangés sur une ligne de chaque côté. Les femmes des grands et leurs belles-filles aînées sont assises dessus. Après elles et sans mélange toutes les autres dames; les grandes dames entre elles, comme elles arrivent les premières, puis les *señoras de honor*, enfin les camèristes, mais toutes assises par terre, le dos appuyé contre les tabourets vides derrière elles. Les vieilles de tout âge sont là, comme à la comédie, au premier rang; il n'y en point de second, et on y danse hommes et femmes à tout âge, excepté la véritable vieillesse. Les hommes sont derrière les tabourets et en face des fauteuils; pas un n'est assis, ni grands ni danseurs. On ménage quelque embrasure de fenêtre, hors de la vue du roi et de la reine, où il y a des tabourets pour les ambassadeurs, et, autant qu'on peut, personne ne se tient entre eux et la vue du bal.

La reine ne danse qu'avec le roi et les infants ni danse

réglée ni contredanse; la princesse des Asturies de même. Il est vrai qu'aux contredanses elles dansent avec tous, mais celui qui est leur danseur, qui les mène, et avec qui principalement elles figurent, est le roi ou un infant. De bal en masques, je n'en ai vu aucun.

Il n'y a point de bal public chez le roi, et il y en avait souvent; point de comédies au palais, et elles n'y sont pas ordinaires comme dans notre cour; point d'audience publique à des ministres étrangers, d'audiences publiques aux sujets, et il y en a deux fois la semaine, c'est comme nos placets, excepté que chacun parle au roi, je les expliquerai ailleurs; point de fêtes publiques, soit au palais ou ailleurs auxquelles le roi assiste, point de cérémonie ou de fonctions quelle qu'elle soit, que le roi fasse ou à laquelle il se trouve, que les grands, leurs fils aînés, et leurs femmes n'y soient à chacune expressément conviés. Si c'est une occasion où on se couvre, les fils aînés ne le sont pas, ni aux chapelles, parce qu'ils n'y ont pas de place. L'invitation est si fréquente, et en tant de lieux par Madrid, parce que nul de ceux qui doivent être invités n'est omis, même su malade, que cela se fait assez peu décemment. Le majordome de semaine fait les billets d'avertissement, datés sans les signer, et les envoie porter par les hallebardiers de la garde qui en sont chargés. Ils se partagent par quartiers. Il n'y a que la chose en deux mots, sans compliment ni cachet, et le dessus mis pour chacun. Lorsqu'il y a quelque cérémonie purement de grandesse hors du palais, où le roi ne se trouve point, ce qui est fort rare, quoique j'en aie vu une depuis que je fus grand, l'avertissement se porte de même en la même forme et par les mêmes ordres. Je l'étais toujours ainsi comme duc de France, avant que je fusse grand, même de celles où le roi me faisait lui-même l'honneur de me commander de me

trouver, et de celles encore où je devais assister par mon caractère et en place d'ambassadeur, hors d'avec les grands, comme aux chapelles; et depuis que mon second fils eut fait sa couverture, lui et moi fûmes toujours invités, et nous nous sommes trouvés ensemble parmi les grands, comme grands : de cela il résulte que les grands sont l'accompagnement du roi partout, et son plus naturel comme son plus illustre cortége. Personne autre n'est jamais invité, si ce n'est les ambassadeurs en beaucoup d'occasions, comme les fêtes et les chapelles, et de celle-ci, le plan en expliquera mieux tout.

Assiette et séances lorsque le roi d'Espagne tient chapelle.

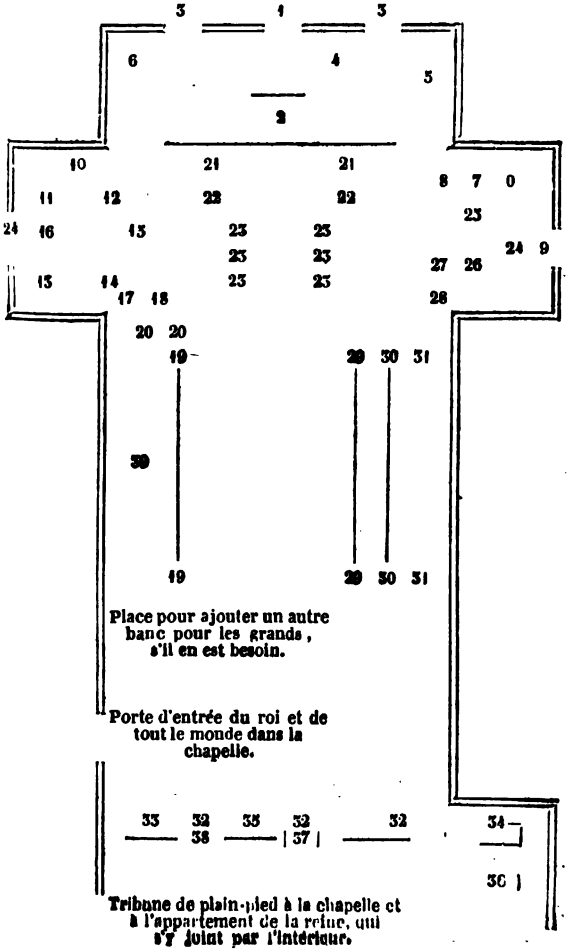

1 Sanctuaire fort magnifique derrière l'autel.
2 L'autel, ses marches, son tapis, au-dessous, et les trois marches du chœur.
3 Portes du sanctuaire.
4 Table pour le service de l'autel.
5 Bancs nus pour les célébrants.
6 Banc avec un petit tapis pour les évêques.
7 Fauteuil du cardinal patriarche des Indes. 0 Son aumônier.
8 Son petit banc ras de terre avec son tapis et son carreau.
9 Porte de la sacristie.
10 Sommelier de courtine en semaine, debout, c'est-à-dire aumônier.
11 Fauteuil du roi.
12 Son prie-dieu avec son drap de pied et ses deux carreaux pour les coudes et pour les genoux.
13 Fauteuil du prince des Asturies.
14 Son prie-dieu *idem*, mais qui n'a point de carreau pour les coudes.
15 Grand tapis commun sous les fauteuils et les prie-dieu.
16 Grand dais avec sa queue qui les couvre.
17 Banc avec son tapis du capitaine des gardes en quartier.
18 Ployant de velours avec de l'or pour le majordome major du roi.
19 Banc des grands avec son tapis.
20 Gardes sous les armes.
21 Deux grands chandeliers d'argent qui brûlent jour et nuit.
22 Deux autres pareils qu'on ajoute lorsque le saint-sacrement est exposé.
23 Deux, quatre ou six pages du roi, suivant la solennité, qui viennent au *Sanctus*, et s'en vont apres la communion du prêtre avec de grands flambeaux allumés de cire blanche.
24 Espèce de croisée de la chapelle.
25 Les quatre majordomes du roi debout.
26 Banc des ambassadeurs.
27 Leur petit banc ras de terre et le tapis de l'un et de l'autre.
28 La chaire du prédicateur et son petit degré.
29 Banc nu pour les ecclésiastiques et les religieux du premier ordre.
30 Banc *idem* pour ceux du deuxième ordre.
31 Vide pour les ecclésiastiques et les religieux du commun debout.

52 Glaces qui servent de fenêtres à la tribune à voir dans la chapelle.

53 Petite porte par où la reine sort de la tribune lorsqu'elle va aux processions et y rentre.

54 Autre porte de communication pour le prêtre qui vient dire la messe à la tribune.

55 Place dans la chapelle pour le majordome de la reine, en semaine, debout.

56 Autel de la tribune.

57 Place de la reine sur un prie-dieu entre deux balustrades.

58 Place des infants.

59 Vide pour les courtisans et le commun debout, avec des gardes sous les armes, et leurs officiers d'espace en espace.

Lorsque le roi d'Espagne tient chapelle, ce qui arrive très-fréquemment, dont je parlerai ailleurs, sa cour l'attend à la porte de son appartement secret. Il passe environ deux pièces, puis se couvre. Les grands qui marchent sans ordre devant et autour de lui, le prince des Asturies qui le suit, le capitaine des gardes en quartier qui est toujours grand, et le patriarche des Indes, s'il est cardinal, qui marche à côté du capitaine des gardes, se couvrent tous. On fait un long chemin par de grands et magnifiques appartements, et on arrive ainsi à la chapelle, où chacun fait la révérence à la reine qui est dans la tribune; puis s'avançant, on la fait à l'autel; celle-là est toujours à l'espagnole, c'est-à-dire comme sont les révérences de nos chevaliers du Saint-Esprit et à toutes nos cérémonies. Les ambassadeurs seuls la font à l'ordinaire; le roi la fait à l'espagnole vis-à-vis de sa place, et chacun prend la sienne. Le patriarche, s'il est cardinal, vis-à-vis du roi, laquelle place j'expliquerai ailleurs, sinon sur le banc des évêques où il n'y en a presque jamais, parce que tous résident très-exactement, et que la difficulté de la croix, que la chapelle ne veut pas souffrir, empêche l'arche-

vêque de Tolède de s'y trouver. De mon temps c'était le cardinal Borgia qui était patriarche des Indes. Tandis que le célébrant commence la messe au bas de l'autel, le cardinal sort de sa place où il n'a qu'un aumônier près de lui, debout à sa droite en surplis, et suivi des quatre majordomes du roi, de front derrière lui, va au milieu de l'autel sans monter aucune marche, le salue, puis le roi et le prince des Asturies de suite, se retourne le dos à l'autel, salue la reine, puis les ambassadeurs qui se lèvent et s'inclinent à lui, en dernier lieu les grands qui en font de même, et pour ne le plus répéter, toutes les fois qu'il sort de sa place et qu'il revient, il fait les mêmes saluts en se baissant, comme font nos évêques, et les majordomes derrière lui à l'espagnole dans le même temps, Il va au prie-dieu du roi qui est debout, dire l'*Introït* à voix médiocre, puis revient. Il lui porte l'évangile à baiser, et au prince ; il va les encenser sans en être salué, et il lui porte la paix, puis à la reine. Lorsqu'il y va et en revient, et c'est toute la longueur de la chapelle, les ambassadeurs et les grands sont debout. En sortant de la chapelle, le roi se couvre et les grands, et retournent comme ils sont venus. Les pages qui portent les flambeaux au *sanctus*, font en arrivant à leur place la révérence à l'autel, au roi, et au prince en même temps, à la reine, au cardinal, aux ambassadeurs en même temps, enfin aux grands. C'est à l'espagnole, en baissant leurs flambeaux tous en même temps, et comme en cadence : c'est un vrai exercice. Il y a toujours sermon en espagnol. Le prédicateur sort de la sacristie, et vient recevoir à genoux la bénédiction du cardinal, puis fait les révérences susdites, et monte en chaire, en s'en retournant de même.

Lorsqu'il y a procession comme à la Chandeleur, il n'y a point d'ambassadeurs, parce qu'ils ne pourraient

marcher que devant le roi ou après le roi, comme ils font en suite du capitaine des gardes quand on va et revient des chapelles ordinaires. En avant n'est donc point leur place. En arrière ils couperaient la reine ou au moins les dames de sa suite, tellement que ces jours-là ils ne sont point avertis, et ne s'y trouvent jamais. La bénédiction des cierges finie par le cardinal, le roi, suivi du prince et de son capitaine des gardes, va au milieu de l'autel où le cardinal est dans un fauteuil sur la plus basse marche, en sorte que le roi n'en monte aucune. Le majordome major marche seul à sa droite, suivi d'un bas officier. Il trouve un majordome vers où est le cardinal qui lui présente un carreau. Le majordome major le met devant le roi qui reçoit à genoux le cierge du cardinal, le prince ensuite, puis le majordome major ôte le carreau, et le rend au majordome, se met à genoux, reçoit le cierge, après lui le capitaine des gardes, et retournant en leurs places, le roi étant déjà en la sienne, tous les grands ensuite, suivant qu'ils se trouvent placés sur leur banc, vont prendre le cierge à genoux, et tout de suite le clergé, à qui il en a été distribué avant le roi, sort de dessus ses bancs, et sort processionnellement, puis le clergé qui est à l'autel et le cardinal, puis les grands deux à deux, enfin le roi ayant presque de front le majordome major à sa droite, le prince derrière à côté du capitaine des gardes; tout cela trouve la reine à la porte de sa tribune en dedans, à qui le cardinal en passant a donné un cierge, et à tout ce qui est dans la tribune. Les grands saluent la reine profondément. Le roi la salue aussi; elle laisse un court intervalle entre elle et le prince, et suit la procession entre son majordome major et son grand écuyer, suivie des infants. Après eux marche seule la camarera major, les dames de la reine deux à deux, puis

celles des infants. Le roi et les grands se couvrent hors de la chapelle. Les seigneurs et les gens de qualité côtoient, les uns les grands les plus près du roi, la plus grande partie des dames ; puis le commun suit. Il y a des officiers des gardes du corps des deux côtés du roi, et celui qui sert auprès de la reine lui porte la queue. On fait le tour des corridors du palais, ce que j'expliquerai ailleurs. En toutes les processions c'est le même ordre de marche. A celle-là mon fils et moi étions sur le banc des grands, plusieurs entre nous deux, et c'est là où j'ai dit que le hasard fit qu'il me précéda. Le roi et tous baisent l'anneau du cardinal après avoir reçu le cierge.

Le jour des Cendres, les ambassadeurs y sont. La bénédiction faite, le cardinal, suivi du nonce et des majordomes, va au milieu de l'autel, comme ci-dessus, où tous deux prennent une étole d'un des assistants à l'autel ; le célébrant donne des cendres au cardinal seulement incliné, qui lui en donne ensuite, mais le célébrant à genoux, puis au nonce incliné qui revient à sa place, après à tout le clergé. Le roi vient accompagné comme à la distribution des cierges, et le carreau lui est présenté de même. Lui et le prince en ayant reçu, et le carreau ôté comme lors des cierges, les ambassadeurs viennent recevoir les cendres, puis le majordome major qui était resté là ; ensuite le capitaine des gardes, puis tous les grands, après quoi le cardinal en va porter à la reine, aux infants et à tout ce qui est dans la tribune. Elle n'assiste jamais ailleurs à aucune chapelle ; les jours ordinaires, c'est là où elle et le roi entendent la messe, et où ils communient a leurs jours marqués, et personne n'y entre que leurs grands officiers intérieurs et les dames de la reine et des infants. Au-dessus est une grande tribune pour la musique qui est excel-

lente et nombreuse, et, au-dessus de celle-là, une autre pour les duègnes et les *criadas* du palais, où nul homme n'entre. Les camériste sont à l'entrée et au fond de la tribune de la reine.

Il faut remarquer que les ambassadeurs ni les grands n'ont point de carreaux à la chapelle; le tapis de leur banc et de celui des évêques, et du petit banc ras de terre devant les ambassadeurs, sont jusqu'à terre et d'assez vilaine tapisserie, la même pour tous. Le petit banc ras de terre qui est devant le cardinal est de velours rouge, et n'est pas plus étendu que les autres. Son fauteuil est de bois uni avec les bras tout droits; le siége et le dossier, qui ne lui appuie que les épaules, est de velours rouge avec un galon d'or et d'argent usé autour, de forme carrée, avec de larges clous dorés dessus d'espace en espace, environné de petits, comme ces anciens fauteuils de château; son carreau est de velours rouge à ses pieds; les fauteuils, carreaux et drap de pied du prie-dieu du roi et du prince sont de velours avec beaucoup d'or ou d'argent, ou d'étoffe magnifique. Ils changent souvent, mais ceux du roi sont toujours beaucoup plus riches que ceux du prince, et tournés en biais vers l'autel.

La place du capitaine des gardes du corps fit une grande difficulté. Philippe V est le premier qui ait eu des gardes du corps et des capitaines des gardes, sur le modèle de la France. Ses prédécesseurs n'avaient que des hallebardiers, tels qu'il les a conservés, mais dont le capitaine n'a point de place nulle part comme tel, et des lanciers en petit nombre et fort misérables, dont le capitaine n'était rien. Les grands, qui sont les seuls laïques assis aux chapelles, ne voulurent pas souffrir que le capitaine des gardes en quartier le fût, ou s'il était grand, le fût hors de leur banc. Cette difficulté fut

réglée par ne jamais prendre de capitaine des gardes que parmi les grands. Mais cela ne les satisfit pas ; ils voulaient que celui de quartier fût indifféremment assis avec eux sur leur banc, et le roi d'Espagne, qui s'en faisait servir sur le modèle de notre cour, prétendit l'avoir assis derrière son fauteuil. Enfin, par composition, après beaucoup de bruit, il fut convenu qu'il aurait un *banquillo,* c'est-à-dire un petit banc à une seule place, couvert comme celui des grands, adossé en biais à la muraille, à la place où il est marqué dans le plan. A vêpres c'est la même séance, et au Retiro comme au palais, où en quelque lieu que le roi tienne chapelle, il n'y a que la tribune de la reine qui ne peut être partout placée, ni de plain-pied ni au bout de l'église ; mais elle est toujours dans une tribune, et ce changement de sa place n'en apporte aucun autre. J'ai grossièrement expliqué la chapelle par rapport seulement aux grands ; je la détaillerai plus curieusement ailleurs. Lorsque le roi va en pompe à Notre-Dame d'Atocha, qui est à un dernier bout de Madrid, il est censé n'y être accompagné que de ses grands officiers, qui le précèdent ou le suivent dans ses carrosses, et la reine de même de ses dames. Les grands n'y sont point invités et n'y ont point de places.

Les fêtes dans la place Major, qui est fort grande et qui a cinq étages égaux, tous à balcons à toutes les fenêtres, sont assez rares. J'y en ai vu plusieurs à cause des deux mariages, et toutes admirables. J'en parlerai en leur temps. Il suffit ici de dire qu'il y a au milieu une maison distinguée pour le roi et sa cour ; vis-à-vis la largeur de la place, entre deux, sont les ambassadeurs, et ce même étage, qui est le premier, est distribué tout autour de la place aux grands et à leurs femmes, à tous séparément, de façon qu'un grand a du

moins quatre balcons de suite, à quatre ou cinq places chacun, c'est-à-dire quatre au large et cinq assez aisément, car ils y sont tous égaux et sortent en dehors trois pieds. Si un grand a une ou plusieurs charges qui lui donnent droit de places, on les ajoute de suite à ses balcons comme grand; mais cela est assez rare. Le deuxième, et s'il le faut le troisième étage, sont distribués de même. C'est le majordome major qui en donne les ordres et les balcons désignés dans les billets, en sorte que chacun sait où aller sans se méprendre. Ce qui reste après de places jusqu'au cinquième étage est à la disposition du corrégidor de Madrid, tellement que ceux qui n'ont point de places par grandesses, ou, ce qui est fort rare, par charges, n'en ont qu'après tous les grands et les charges, ce qui fait qu'ils en ont de médiocres ou de mauvaises, et même difficilement à cause du peu qui en reste pour toute la cour et la ville, de manière que la plupart des personnes de qualité, hommes et femmes, en demandent aux grands de leurs amis sur leurs balcons. Les ministres étrangers en ont avant les seigneurs qui ne sont pas grands par le majordome major. Cela se passe de la sorte dès que la fête est hors du palais. Quand elle se fait dans la place du palais, où j'en ai vu aussi d'admirables, les fenêtres se donnent par places aux mêmes, mais avec moins d'ordre et de commodité, et toujours par les majordomes, sous les ordres du majordome-major. Aux unes et aux autres la règle y est telle, qu'il n'y a jamais la plus légère dispute, et qu'on y arrive et qu'on en sort avec une grande facilité, quoique la foule n'y soit pas moindre que celle qui fait toujours repentir de la curiosité des spectacles et des fêtes en France.

Les grands sont invités aux cérémonies avec la même exactitude. Comme il est des fêtes où on n'en invite point

d'autres, encore que toute la cour s'y trouve, ainsi que je l'ai vu arriver aux bals et aux comédies du mariage, excepté les ambassadeurs qui le furent, aussi est-il des cérémonies où on n'invite qu'eux ou presque qu'eux. J'appelle inviter d'autres, leur faire dire de s'y trouver; car, pour l'avertissement en forme, il ne s'adresse jamais qu'à eux. Ils l'eurent pour la cérémonie de la signature du contrat de mariage du roi et de l'infante, que je décrirai en son lieu. Il n'y entra qu'eux et les seigneurs les plus distingués, et les gens de qualité en foule virent entrer et sortir le roi et les grands du lieu où elle se fit, et le très-petit nombre de charges ou de places indispensables, outre les grands qui y furent admis hors du rang des grands, et bien plus éloigné pour eux de la table et du roi. Il en fut de même au mariage du prince des Asturies, quoique célébré à Lerma près de Burgos. Le roi n'y voulut d'abord que sa suite ordinaire, parce qu'il y alla chasser six semaines auparavant. Mais, pour le mariage, tous les grands y furent invités; eux, leurs femmes, fils aînés et belles-filles, eurent tous des logements marqués, et furent le plus près de la cérémonie; les femmes et les belles-filles des grands sur leurs carreaux. Je décrirai en son lieu cette cérémonie. On y verra aussi, en son temps, les audiences publiques aux sujets et aux ministres étrangers, où les grands sont invités et couverts. Aux processions qui se font en dehors, où le roi assiste, et où ils sont aussi invités, ils ont l'*ombrello*, c'est-à-dire le parasol.

Ils sont toujours aussi invités aux *cortes*, c'est ce que nous appelons en France les états généraux; mais ceux d'Espagne ne font guère que prêter des reconnaissances, des hommages et des serments, et n'ont pas même les prétentions de ceux de France. Ainsi, y assister n'est

pas se mêler d'affaires, encore moins prêter du poids et de l'autorité. En ces assemblées, qui d'ordinaire se font dans la belle église des Hiéronimites du Buen-Retiro à Madrid, qui sert de chapelle à ce palais, les grands précèdent tous les députés dans la séance et dans tout le reste.

Le roi, écrivant à un grand, le traite de cousin, et son fils aîné, de parent; de même à leurs femmes.

Dans toutes les villes et lieux où le roi n'est pas, les grands ont à l'église un tapis à leur place, la première du chœur, un carreau pour les genoux, et un pour les coudes; les fils aînés des grands un carreau. J'en eus ainsi un, et mon deuxième fils, dans la cathédrale de Tolède, à la grand'messe et au serment, et le comte de Lorge un carreau. Mon fils aîné était demeuré malade à Madrid. Ce carreau du comte de Lorge m'en fit demander pour le comte de Céreste, frère du marquis de Brancas, pour l'abbé de Saint-Simon et pour son frère, et je ne les eus qu'à grand'peine et par considération pour moi, comme ils me le dirent nettement. Tous les chanoines étaient en place. On connaît la dignité et les richesses de cette première église d'Espagne, j'en parlerai ailleurs.

Je remets aussi en son temps à expliquer la cérémonie du baptême de l'infant don Philippe, où tous les grands et grandes, leurs fils aînés et belles-filles, furent invités, et le plus près du roi et de la cérémonie. Je me contenterai ici de remarquer qu'ils eurent le dégoût, et qui fit du bruit et de grandes plaintes, d'y porter les honneurs, qui ne le devaient être que par les majordomes.

Ils ont partout les honneurs civils, c'est-à-dire ce que nous appelons en France le vin, les présents et les compliments des villes et des notables. Ils ont le canon, la

garde et tous les honneurs militaires, la première visite des vice-rois et capitaines généraux des armées et des provinces, et la main chez eux pour une seule fois, s'ils sont officiers ou sujets du pays où le vice-roi commande, chez lequel ils conservent d'autres sortes de distinctions sur les autres seigneurs des mêmes pays non grands, et servent suivant leur grade militaire. J'ai expliqué cela plus haut, ainsi que les honneurs qu'ils ont chez le pape, pareils à ceux des souverains d'Italie, et dans Rome, semblables en tout aux distinctions des deux princes du Soglio, qui eux-mêmes sont grands.

Le rang, qui s'est peu à peu introduit en France tel que nous l'y voyons de prince étranger, soit en faveur des cadets de maisons souveraines, soit en faveur de maisons de seigneurs français qui l'ont obtenu pièce à pièce, est entièrement inconnu en Espagne aussi bien que dans tous les autres pays de l'Europe, qui ont des premières dignités et des charges qui répondent à nos offices de la couronne. Il n'y a donc de rang en Espagne que celui des cardinaux, des ambassadeurs et des grands d'Espagne, celui du chef ou du président du conseil de Castille étant une chose tout à fait à part, quoique supérieur à tous. On a vu ci-dessus des princes de maisons souveraines attachés au service d'Espagne, faits grands pour leur vie. C'était le seul moyen de leur donner un rang dont ils ont joui sans jamais avoir prétendu aucune distinction particulière ni quoi que ce soit parmi les autres grands. Ceux-ci se sont soutenus avec le même avantage à l'égard des souverains qui ont été à Madrid, même des ducs de Savoie. Ceux-là à la vérité ne furent pas faits grands, aussi n'avaient-ils pas à y demeurer, mais ils n'en précédèrent aucun, et n'osèrent se trouver avec eux. Le seul fils de Savoie, qui fut depuis le célèbre duc Charles-Emmanuel, y eut

quelque distinction, mais ce ne fut qu'après que son mariage fut arrêté avec l'infante, et en cette considération; encore ces distinctions au-dessus des grands furent-elles assez médiocres. Du prince de Galles, qui fut depuis l'infortuné Charles Ier, on n'en parle pas : l'héritier présomptif et direct de la couronne de la Grande-Bretagne est au-dessus de toutes règles. La comtesse de Soissons, mère du fameux prince Eugène, ne put jamais paraître en public à Madrid, ni voir la reine que dans le dernier particulier malgré sa faveur, ses manéges et ses privances qui à la fin aboutirent à l'empoisonner, et à s'enfuir pour éviter le supplice dû à son crime. Lorsque le prince et la princesse d'Harcourt accompagnèrent la même reine en Espagne, ils n'y purent obtenir aucun rang, parce que le prince d'Harcourt n'eut le caractère d'ambassadeur que pour la cérémonie du mariage qui se fit dans un méchant village, un peu au deçà de Burgos, où j'ai passé. Aucun seigneur non grand d'Espagne même, ni aucune femme de qualité, ne leur voulut céder. Charles II ni la fille de Monsieur, sa nouvelle épouse, n'y trouvèrent rien à reprendre, ni elle représenter, ni lui à ordonner. Ainsi le prince et la princesse d'Harcourt furent contraints de revenir brusquement pour se tirer de ce qu'ils trouvaient de mortifiant pour eux. Aussi cette princesse d'Harcourt si insolente de la faveur de madame de Maintenon, si entreprenante, si forte en gueule, ne parlait-elle jamais de ce voyage.

Les électeurs et les princes régents d'Allemagne et ceux d'Italie les traitent en tout chez eux d'égaux et leur donnent la main, et même les ducs de Savoie, jusqu'au dernier qui, longtemps avant de s'être fait roi, cessa de les voir ainsi que les cardinaux.

La politique et la puissance de Charles V leur pro-

cura tous ces avantages dans les pays étrangers, que celle de la maison d'Autriche a su leur y maintenir depuis, comme je l'ai déjà dit. Ils ne se pouvaient prétexter que par ceux qui leur furent donnés dans leur pays même, et Charles V et ses successeurs ont toujours cru, à l'exemple des papes sur les cardinaux, que leur respect et leur grandeur s'accroissaient et se maintenaient à la mesure de celle qui émanait d'eux. Tout n'est qu'exemple, non-seulement pour les papes, mais pour ces princes, de la justesse de cette pensée, que ce n'est pas ici le lieu de pousser.

La stérilité des reines d'Espagne depuis Charles V n'a point laissé de prince du sang depuis la régence de Charles V. A peine quelque infant cadet est-il sorti de l'enfance ; à peine un seul a-t-il atteint l'adolescence qu'il a été cardinal-archevêque de Tolède, et est mort promptement après. On n'y a donc vu que presque l'héritier de la couronne, et jamais de seconde génération. Les nôtres n'ont point voyagé en Espagne, de manière qu'il n'y a ni règle ni exemple des princes du sang aux grands. M. le Prince le héros est le seul qu'on puisse citer, qui, malgré sa situation forcée en Flandre, sut toujours maintenir toute sa supériorité sur don Juan, gouverneur général des Pays-Bas, général des troupes, et qui tranchait du prince du sang d'Espagne, quoiqu'il ne fût que bâtard ; il la conserva de même sur tous les autres, avec la gradation de plus de ce qu'il emportait sur le chef des Pays-Bas et des armées, qui le souffrait très-impatiemment, mais qui n'osa jamais lui rien disputer. Il en usait plus familièrement avec le roi d'Angleterre dont l'état, sous l'usurpation de Cromwell, était encore bien plus gêné et plus réduit à fermer les yeux aux avantages que don Juan en osait usurper. Cela impatienta M. le Prince, qui, non content de lui

avoir appris à vivre avec lui, lui voulut donner encore la mortification de lui montrer ce qu'il devait au roi d'Angleterre. Peu de jours après que ce prince fut arrivé à Bruxelles et qu'il eut remarqué la familiarité peu décente que don Juan s'avisait de prendre avec lui, il les pria l'un et l'autre à dîner avec tout ce qui était de plus considérable à Bruxelles. Tous s'y trouvèrent, et quand il fut servi, M. le Prince le dit au roi d'Angleterre, et le suivit à la salle du repas. Qui fut bien étonné? ce fut don Juan, quand, arrivé en même temps avec la compagnie qui suivait le roi d'Angleterre et M. le Prince, il ne vit sur une très-grande table qu'un unique couvert avec un cadenas, un fauteuil, et pas un autre siége. Sa surprise augmenta, si elle le put, quand il vit M. le Prince présenter à laver au roi d'Angleterre, puis prendre une serviette pour le servir. Dès qu'il fut à table, il pria M. le Prince de s'y mettre avec la compagnie. M. le Prince répondit qu'ils auraient à dîner dans une autre pièce, et ne se rendit que sur ce que le roi d'Angleterre le commanda absolument. Alors M. le Prince dit que le roi ordonnait qu'on apportât des couverts. Il se mit à distance, mais à la droite du roi d'Angleterre, don Juan à sa gauche, et tous les invités ensuite. Don Juan sentit toute l'amertume de la leçon, et en fut outré de dépit; mais après cet exemple, il n'osa plus vivre avec le roi d'Angleterre comme il avait osé commencer.

On a vu ci-dessus l'état des bâtards en Espagne. Ceux des rois en ont profité. Le premier don Juan eut de grands emplois, s'illustra de la fameuse, mais peu fructueuse, victoire navale de Lépante, passa de vice-royauté en vice-royauté, parce que Philippe II avait peur de son mérite, et le tint tant qu'il put éloigné. Avec tant d'éclat il acquit l'altesse comme les infants, en prit

presque les manières, eut une maison fort considérable, et alla finir de bonne heure aux Pays-Bas de la manière que personne n'ignore. Cet exemple fraya le chemin de la grandeur au second don Juan, qui n'avait pas moins de mérite que le premier, quoique resserré dans des bornes plus étroites. Il la sut soutenir par les cabales et un parti qui fit pâlir souvent la reine-mère de Charles II, régente, et qui lui arracha ses plus confidents serviteurs, il n'est donc pas surprenant qu'il ait eu l'altesse et presque la maison des infants, et que les imitations de beaucoup de leurs manières lui aient été souffertes par un parti de presque toute l'Espagne, qui ne se maintenait, ne parvenait, et ne profitait contre la régence et le gouvernement qu'à l'ombre de sa protection, et qui à la majorité de Charles II, chassa cette reine à Tolède, d'où elle ne revint à la cour qu'en 1679, après la mort de don Juan, qui régna toujours sous le nom du roi, et qui n'oublia aucun de tous les avantages que peuvent donner l'exemple et la puissance, et le grand parti qu'il s'était fait. Les deux don Juan moururent sans enfants après avoir été à la tête des armées et des provinces, le premier à trente-deux ans, l'autre à cinquante. Je parlerai en son temps de l'altesse et du rang que madame des Ursins et M. de Vendôme usurpèrent en Espagne, ce qui leur fut à tous deux diversement funeste.

CHAPITRE DLXXVIII.

Grands nuls en toutes affaires. — Point de couronnement. — Nul habit de cérémonie ni pour les rois d'Espagne ni pour les grands. — Nulle préférence de rang dans les ordres d'Espagne ni dans celui de la Toison-d'Or. — Les grands acceptent des emplois fort petits. — Les grandesses s'achètent quelquefois. — Autre récapitulation. — Nul serment pour la grandesse. — Grand nombre de grands d'Espagne. — La différence d'avoir une ou plusieurs grandesses.

Tels sont à peu près les rangs, les prérogatives, les distinctions, les honneurs des grands d'Espagne. On n'y voit point leur intervention nécessaire en rien du gouvernement de l'état, ni de sa police intérieure, ni leur voix en aucune délibération ni jugement; nulle séance en aucune cour ni tribunal, nulle distinction ni pour leurs grandesses ni pour leurs personnes dans la manière d'être jugés en aucun cas. Bien est vrai qu'il y en a toujours eu de conseillers d'état, c'est-à-dire de ministres jusqu'au commencement de Philippe V, mais toujours avec d'autres, toujours par avancement personnel, jamais par nécessité de dignité. Les testaments des rois laissant des fils mineurs ont quelquefois mis un grand dans le conseil qu'ils nommaient pour et au nom de tous les autres, mais par eux exprimé et choisi, et s'il est dit comme grand, ce n'est pas, comme on le voit, par ce qui vient d'être remarqué, qu'un grand

comme tel y fût nécessaire, mais par égard pour eux, et ne sembler pas n'en trouver aucun digne d'y être admis.

Dans le fameux testament de Charles II, qu'on peut dire avoir été l'ouvrage de quelques grands qui le signèrent, et d'autres grands qui le surent, et dans la régence qui y fut établie en attendant l'arrivée du successeur nommé, on voit des égards pour les charges, les places, les emplois, les personnages, rien ou presque rien donné à la dignité de grand, dont le concours et l'autorité ne paraissent point nécessaires en dispositions de si grand poids, et qui décidaient du sort de cette grande monarchie. On voit les grands appelés à l'ouverture du testament de Charles II après sa mort, qui est peut-être la plus auguste et la plus solennelle action où ils l'aient été. Mais je dis action, et non pas fonction, puisqu'ils n'y en eurent aucune, et qu'il n'y fut question que d'apprendre les premiers, et avec décence pour les premiers seigneurs de la monarchie, en faveur de qui le roi défunt en disposait, la forme de gouvernement qu'il prescrivait, ceux qu'il y admettait, et s'y soumettre sans aucune forme d'opiner ni de délibérer. Cela fut fait de la sorte par ceux-là même qui, en les convoquant, savaient bien ce qu'on allait trouver. Mais un cas unique et sans exemple de la monarchie sans successeur connu demandait bien une telle formalité en faveur des plus grands, des plus distingués, et des premiers seigneurs de cette même monarchie revêtus de la plus grande dignité, pour livrer cette même monarchie à celui que le testateur y avait appelé sans les consulter ni leur en parler. Ce cas donc si extraordinaire, ou plutôt si unique, ne constitue point par lui-même aucun droit délibératif ni judiciaire en quoi que ce soit aux grands, qui même n'y jugèrent et

n'y délibérèrent point, mais écoutèrent, apprirent les dispositions, et s'y soumirent sans qu'aucun entamât aucun discours que d'approbation, et la plupart en un mot, ou par leur silence. Ainsi rien d'acquis par là ni en matière de lois intérieures ni en matière d'état. De ce grand et unique exemple, exemple si signalé, et de tout ce qui a été rapporté auparavant, il faut donc conclure que la dignité de grand consiste uniquement en illustration cérémonielle de rang, prééminences, prérogatives, honneurs et distinctions, et en accompagnement très-privilégié et nécessaire de décoration du roi.

Depuis les rois catholiques, aucun roi d'Espagne n'a été couronné, aucun n'a porté habit royal ni particulier, en aucune occasion. Les rois catholiques, c'est-à-dire Ferdinand et Isabelle, l'avaient été, et avant eux tous les rois particuliers l'étaient dans les Espagnes. Je n'ai aucune notion que les *ricos-hombres* eussent, en ces occasions, des habits propres à leur dignité, ou des fonctions à eux particulières. Ces royaumes étaient petits, peu puissants, toujours troublés entre eux et par les Maures; il y a lieu de croire que tout s'y passait militairement et simplement. Quoi qu'il en soit, depuis que le nom et la dignité de grand a aboli, sous le premier commencement de Charles V, les *ricos-hombres*, il n'y a point eu d'habit particulier aux grands en aucune cérémonie ni en aucune occasion, non plus qu'au roi d'Espagne.

Dans les divers ordres d'Espagne et dans celui de la Toison-d'Or, l'idée d'ancienne chevalerie a prévalu à leur dignité, même à celle des infants. Ces princes ni les grands n'y ont d'autre préférence de rang que celui de l'ancienneté de la réception, et entre ceux de même réception, que celui de l'âge. Philippe V est le premier

qui ait donné au prince des Asturies, mort roi d'Espagne, le rang au-dessus de tous les chevaliers de la Toison, et un carreau sous ses pieds au chapitre, mais assis à la première place du banc à droite avec les chevaliers, et coude à coude, sans distance ni distinction du chevalier son voisin, et faisant la fonction du plus ancien chevalier sans différence, qui est d'accommoder le collier du nouveau chevalier et l'attacher de son côté, tandis que le parrain l'attache sur l'autre épaule, et le chancelier de l'ordre par derrière, puis d'embrasser le nouveau reçu comme tous les autres chevaliers; encore a-t-il fallu que le roi d'Espagne ait demandé cette préséance et ce carreau aux chevaliers qui l'ont accordé, et à qui pourtant cela a paru fort nouveau. Sur cet exemple, les autres infants ont eu le même avantage. J'ai vu ce que je raconte ici à la réception de mon fils aîné, mais il est vrai qu'à celle de Maulevrier, qui fut quelque temps après, le prince des Asturies attacha bien un côté de son collier, mais que, quand ce fut à l'embrassade, il ne se souleva seulement pas, ne l'embrassa ni n'en fit pas même semblant, et se fit baiser la main. Au sortir de la cérémonie, la plupart des chevaliers m'en parlèrent, et s'en parlèrent entre eux comme d'une nouveauté sans exemple et très-offensante, dont ils auraient été bien aises pour Maulevrier qui était fort haï, mais dont la conséquence pour les chevaliers qui seraient faits dans la suite, et de là pour l'ordre, les piquait extrêmement. Je ne sais comme cela se sera passé depuis.

Avec toute la grandeur et la hauteur des grands d'Espagne, ils ne laissent pas de rechercher des emplois qu'on aurait peine à croire, sans qu'on voie rien à quoi cela les puisse mener. Ils en font même quelquefois des fonctions par eux-mêmes; d'autres fois ils subrogent

quelqu'un pour les faire en leur place, en leur absence; enfin, quelques autres ne les ont que par honneur. Ces emplois, sous d'autres noms, ne sont que des échevinages de villes, même médiocres, avec de simples gentilshommes et des bourgeois. Il y aura quelquefois deux ou trois grands, et des plus distingués en tout, échevins de la même ville; il s'en trouve aussi à qui les plus petites déférent ce bizarre honneur et qui ne la refusent pas. Mais n'en voilà peut-être que trop pour donner simplement une juste idée des grands d'Espagne et de leur dignité, qui n'avait ce semble que frappé les yeux et les oreilles, sans avoir encore passé fort au delà. Ils reviendront encore plus d'une fois en propos à l'occasion de différentes choses de mon ambassade.

Je n'ose pourtant finir ce qui regarde cette matière sans dire une vérité fâcheuse. C'est qu'il n'est pas inouï, il n'est pas nouveau, que les rois aient accordé la grandesse pour de l'argent. Cette sorte de marché s'est fait plus d'une fois, et sous plus d'un règne, et j'ai vu en Espagne plus d'un grand de cette façon. Quand cela se fait c'est tout uniment. On n'y met ni voile pour le temps ni masque pour l'avenir; on traite tout simplement, on convient de prix, et ce prix est toujours fort; l'argent en est porté dans les coffres du roi, qui, au même instant, confère la grandesse. Il y en a même de tels de qualité distinguée, mais ceux de qualité distinguée qui ont acheté ne sont pas Espagnols.

Récapitulons maintenant ce qui vient d'être dit des usages de la grandesse, comme nous avons fait pour ce qui en regarde l'essence et le fond : en joignant l'une et l'autre, on aura le précis en peu de lignes de tout ce qui concerne cette dignité.

Nulle marque extérieure de la grandesse aux carrosses ni aux armes. La reine même n'a point de housse.

Depuis la fraternité d'honneurs des ducs et des grands, plusieurs, même de ceux qui ne sont point sortis d'Espagne, ont pris le manteau ducal, mais presque aucun Espagnol naturel. De marques dans leurs maisons, nulles, excepté le dais. Ils l'ont de velours et souvent leurs armes brodées dans la queue, etc. Les conseillers d'état et les *titolados*, et il y en a de fort étranges, en ont aussi, mais de damas, avec un portrait du roi dans la queue, comme le dais étant là pour le portrait; de balustres, le roi et la reine même n'en ont point.

Démissions des grandesses inconnues, mais les fils aînés des grands ont des distinctions, et leurs femmes ne diffèrent presque en rien de celles des grands; toutefois deux exemples sous Philippe V, l'un après la bataille d'Almanza pour le duc de Berwick, l'autre pour moi à l'occasion du double mariage : deux cas uniques, deux étrangers, deux hommes qui, comme ducs de France, jouissaient déjà de tous les honneurs de la grandesse, et ces deux exceptions portées par la concession même; inutilité abusive de celui du comte de Tessé.

Couverture d'un grand majestueuse, semblable à la première audience solennelle d'un ambassadeur.

Différence des trois classes :

La première trouve la famille du roi, c'est-à-dire ses bas officiers, à la descente du carrosse, le majordome de semaine au bas du degré, et le degré entier bordé des hallebardiers de la garde sous les armes jusqu'à l'entrée de l'appartement, quelqués grands au haut du degré qui en descendent deux marches; se couvre avant de parler au roi, et ayant fini et fait la révérence se couvre avant que le roi commence à lui répondre et l'écoute couvert; la garde des régiments des gardes espagnoles et wallonnes sous les armes dans la place du palais; et

reçoit les mêmes honneurs en sortant comme en entrant.

La seconde n'en a aucun en entrant ni en sortant, trouve le majordome de semaine au haut du degré et quelques grands un peu plus loin, parle au roi découverte, se couvre avant qu'il lui réponde.

La troisième trouve le majordome de semaine à la porte de l'appartement du roi; nuls grands au-devant d'elle; parle au roi et entend sa réponse découverte, qui ne lui dit *cobrios* qu'après le baiser de la main, et ne se couvre qu'à la muraille. Toutes trois gardent chez la reine les mêmes différences de se couvrir.

Le roi est debout, la reine chez elle est assise dans un fauteuil, et ne dit point *cobrios* parce qu'elle ne fait point les grands. Point de fonctions de parrain chez elle. Son majordome n'accompagne le grand que jusqu'à sa première révérence, qu'il fait avec lui; à la seconde salue les dames avant les grands, et point les seigneurs ni les gens de qualité, non plus que chez le roi; va faire un compliment aux dames qui ont l'*excellence* lorsque la reine se retire; chez le prince des Asturies, visite de respect sans se couvrir et sans cérémonie.

Nulle cérémonie, nul acte public, nulle fonction, nulle fête publique que le roi donne au palais ou ailleurs, à laquelle il assiste au dehors, que les grands n'y soient invités, leurs femmes, s'il y a des dames, et leurs belles-filles aînées, et s'il n'y a point à se couvrir les maris de celles-ci, et partout en ces occasions, qui sont très-fréquentes, ils ont tous beaucoup d'avantages en nombre et en distinctions de places.

Ils eurent, eux et leurs femmes, leurs fils et belles-filles aînées, les premières et plus proches places au mariage du prince des Asturies, et furent conviés d'y venir à Lerma, pareillement à Madrid au baptême de don

Philippe où j'ai remarqué le dégoût qu'ils eurent d'y porter les honneurs.

Les grands furent tous mandés et assistèrent, seuls et avec le service le plus étroit et le plus indispensable à la lecture et à la signature du contrat de mariage du roi avec l'infante.

Ils ont aux chapelles un banc couvert de tapis en suite du roi, et y sont salués autant de fois que le roi.

Ils sont couverts aux audiences solennelles et publiques, et toutes les fois partout où le roi l'est, sans qu'il le leur dise.

Ils sont traités de cousins quand le roi leur écrit; ont avec différence des classes des distinctions dans le style de chancellerie; ils en ont tous aussi dans les lettres ordinaires. Les fils aînés des grands sont traités par le roi de parents; les femmes le sont comme leurs maris.

Ils ont, hors de Madrid et des lieux où le roi se trouve, un tapis à l'église et double carreau pour les coudes et pour les genoux. Ils ont tous les honneurs civils et militaires; la première visite du vice-roi et sa main chez lui; s'ils sont sujets et habitués dans la vice-royauté, ou officiers de guerre, une fois et puis plus. Pareillement à l'armée, une garde et la main chez le général, une seule fois, puis ils servent de volontaires ou dans l'emploi qu'ils ont; de même ils font leur cour au vice-roi avec les honneurs et les distinctions que les grands du pays ont chez lui.

Les femmes de grands ont chez la reine des carreaux de velours en tout temps, et leurs belles-filles aînées de damas ou de satin, de même à l'église pour se mettre à genoux, à la comédie pour s'asseoir; et maintenant des tabourets au bal; toutes les autres debout ou par terre.

Distinction d'aller par la ville à deux et quatre mules avec ou sans postillon, à traits courts, longs, ou très-

longs. Ces derniers ne sont que pour les grands, leurs fils aînés, leurs femmes, les cardinaux, les ambassadeurs et le président du conseil de Castille.

Leurs cochers les mènent quelquefois tête nue, toujours leurs femmes et leurs belles-filles aînées, et en chaise, le porteur de devant toujours découvert aussi pour les grands qu'il porte.

Grande précision et distinction à la réception et conduite des visites.

Les grands ne cèdent à personne, excepté ce que j'ai dit du président ou gouverneur du conseil de Castille, du majordome major du roi, et rarement des cardinaux et des ambassadeurs; nul autre rang que le leur et pour eux, et maintenant donné aux ducs de France. Princes étrangers faits grands à vie à cause de cela. Souverains sans avantages sur eux en Espagne, même ducs de Savoie. Ceux qui y furent accordés au célèbre Charles-Emmanuel, depuis duc de Savoie, médiocres, et en considération de son mariage réglé avec l'infante. Prince de Galles, depuis roi Charles I^er^ d'Angleterre, hors de pair et d'exemples. Le duc d'Orléans visita toutes leurs femmes, eut le traitement d'infant, traita les grands comme il traite les ducs de France. Princes du sang de même; et les infants, comme font les fils de France. On a parlé de l'usurpation de la princesse des Ursins et du duc de Vendôme, qui ne leur fut pas heureuse, à l'exemple des deux don Juan expliqués. Personne même de ce qui n'était point grand ne voulut céder au prince ni à la princesse d'Harcourt, qui menèrent la reine, fille de Monsieur. Ils n'eurent aucuns honneurs particuliers, ni la comtesse de Soissons depuis.

Les grands sont traités d'égaux chez les électeurs et les autres souverains, comme les souverains d'Italie chez le pape, et dans Rome comme les princes du Soglio.

Ils ont cependant en Espagne plusieurs désavantages qui ont été marqués avec le gouverneur du conseil de Castille, les cardinaux, les ambassadeurs, le majordome major du roi, et en carrosse avec le grand écuyer.

Ils n'ont ni voix ni séance en aucun tribunal, ni part nécessaire aux lois ni au gouvernement de l'état, ni distinction en la manière d'être jugés en aucun cas.

Ils ont séance au-dessus de tous les députés aux cortès ou états généraux, lesquels ne font que prêter hommage, et n'ont rien des prétentions de ceux de France. Un seul pour tous, mais sans nécessité, a quelquefois été nommé dans les testaments des rois pour être du conseil de régence. Très-peu ont eu part au testament de Charles II. Tous furent appelés à son ouverture, et tous sans opiner pour s'y soumettre, cas unique en singularité et nécessité qui ne leur ajoute aucun droit.

Nul couronnement des rois d'Espagne depuis les rois catholiques, et nul habillement royal en aucune occasion; nul habit distinctif ni particulier aux grands ni à leurs femmes.

Nul rang ni distinction dans l'ordre de la Toison, ni dans les autres d'Espagne. Rang avec tous par ancienneté dans l'ordre, et en même réception, par âge.

Ils prennent des emplois municipaux fort au-dessous d'eux, et qui ne les mènent à rien.

Bâtards devenus grands.

Exemples de plusieurs, et de plusieurs règnes, et d'Espagnols et d'étrangers, qui ont acheté et payé fort cher et fort publiquement la grandesse; même entre les étrangers de naissance distinguée, plusieurs encore existant.

Nul serment pour la dignité de grand d'Espagne,

parce qu'elle n'a que rang, honneurs, etc., et nulle sorte de fonction.

Le nombre des grands d'Espagne beaucoup plus grand en Espagne, même que celui des ducs en France, sans compter les grands établis en Italie et aux Pays-Bas, même avant l'avénement de Philippe V à la couronne, et fort augmenté depuis.

Et nombre qui ne diminue presque jamais par la succession à l'infini par les femelles, en sorte qu'il ne peut guère diminuer que par la chute des grandesses à d'autres grands par héritage, comme le duc de Medina-Cœli qui en a recueilli seize ou dix-sept qui toutes sont sur sa tête, et qui toutes ne peuvent passer de lui que sur la même tête, sans que celui qui en a ce grand nombre ait la moindre préférence en rien par-dessus les autres grands ni même parmi eux, en sorte qu'il est entièrement indifférent d'en avoir plusieurs ou de n'en avoir qu'une.

CHAPITRE DLXXIX.

Considérations des dignités des ducs de France et des grands d'Espagne. — Comparaison du fond des deux dignités dans tous les âges. — Dignité de grand d'Espagne ne peut être comparée à celle de duc de France, beaucoup moins à celle de pair de France. — Comparaisons de l'extérieur des dignités des ducs de France et des grands d'Espagne. — Spécieux avantages des grands d'Espagne. — Un seul solide.

Après cette connaissance de la dignité des grands d'Espagne dans son fond, dans son origine, et de son état présent, il faudrait en donner une de celle des ducs de France, pairs vérifiés et non vérifiés, ou à brevet, comme on appelle improprement ces derniers. Mais ce n'est pas ici le lieu des dissertations et des histoires particulières, quelque obscurcissement qu'on ait pris à tâche de jeter, surtout depuis quelque temps, sur la première dignité du royaume de France. Elle y est encore trop connue pour avoir besoin d'entrer dans un détail qui ferait un volume. Je me contenterai donc de supposer ce qui est vrai, et démontré par tous les auteurs, et par toutes les images qui restent de la grandeur de cette dignité, et que l'ignorance, la jalousie, l'envie, la malice, j'ajouterai la folie de ces derniers temps, n'ont pu étouffer. Il faut se souvenir ici de l'égalité, qui fut convenue entre le roi et le roi son petit-fils, des ducs de

France et des grands d'Espagne, et de leur donner réciproquement les mêmes rangs et honneurs; du mémoire présenté au roi d'Espagne, pour s'en plaindre, par les ducs d'Arcos et de Baños, et de la punition que ces deux frères en subirent; quant à l'examen de savoir s'ils ont été bien ou mal fondés dans cette plainte, cela ne se peut faire que par la comparaison des deux premières dignités des deux monarchies. Mais en même temps qu'on se souvienne qu'il ne s'agit pas de faire un livre, ni de s'écarter trop loin et trop longtemps des matières historiques de ces Mémoires.

En quelque temps que l'on considère la monarchie française depuis sa fondation, et les divers états des Espagnes jusqu'à leur réunion, sous Ferdinand et Isabelle, ou plutôt sous Charles V qui hérita d'eux, pour ne faire de toutes les Espagnes, excepté le Portugal, qu'une seule monarchie, cette dernière ne peut entrer en aucune comparaison avec la nôtre. Des provinces séparées, quoique avec titre de royaume, dont aucun ne l'a porté que longtemps après la France, n'ont pas plus de similitude avec ce grand et vaste tout, réuni sous un seul chef, qu'il n'y en a entre l'antiquité des couronnes. Conséquemment nulle proportion entre les grands vassaux, les vassaux immédiats de la couronne de France, et ceux des différentes pièces qui composaient les Espagnes sous différents chefs, connus sous le titre de rois beaucoup plus tard que les nôtres. Quelques fonctions qu'aient originairement eues ces premiers grands feudataires des Espagnes, elles n'ont pu être plus importantes et plus relevées que celles de nos premiers grands vassaux, et la différence en a toujours été infinie par celle du cercle étroit de chacun de ces petits états ou royaumes indépendants les uns des autres dans les Espagnes, de la vaste étendue du royaume de France sous un seul roi

dans tous les temps, et la part que les uns et les autres ont eue aux affaires, soit intérieures, soit extérieures, de l'état dont ils relevaient immédiatement, a été conforme pour le poids et pour le nombre à l'étendue de ces mêmes états, ce qui met encore une différence infinie entre les grands vassaux français et espagnols.

Si de ces temps reculés on descend au moyen âge, on ne voit dans les Espagnes que la confusion qu'avait faite la domination des Maures, la nécessité de se défendre et de se soutenir contre eux où étaient les rois des différentes provinces des Espagnes, et trop souvent les usurpations de ces mêmes rois les uns sur les autres. On ne voit plus que force, que nécessité, que multiplication sans mesure de *ricos-hombres* sans fiefs. Leur part, je dis nécessaire et par droit, dans les affaires s'évanouit, et depuis il n'en est resté ni ombre ni vestige, en quoi les grands d'Espagne successeurs de leur dignité ne sont pas devenus de meilleure condition qu'eux.

Tout au contraire en France. Les grands vassaux ont toujours eu de droit et de fait part aux grandes affaires du dehors et du dedans. Cette part est demeurée aux pairs par essence, aux officiers de la couronne qui, par leurs offices, étaient grands vassaux, puisqu'ils en rendaient foi et hommage particulier au roi, à d'autres grands vassaux, mais quand, et à ceux qu'il plaisait aux rois d'y appeler. Cette transmission dure jusqu'à nos jours, et sans parler de tant de grands actes de pairie des temps anciens, il n'y a point de règne qui n'en fourmille jusqu'au dernier le plus absolu de tous. Témoin tous les lits de justice que le feu roi a tenus, et en dernier lieu la convocation des pairs par le grand maître des cérémonies au nom du feu roi, pour l'acte des renonciations qui a précédé la mort de sa majesté de si peu.

De jugement et de nécessité de celui des pairs en certaines affaires, et de droit en presque toutes, c'est encore une chose qui a toujours été et qui subsiste encore; de même que les formes solennelles pour juger d'une pairie, ou pour faire le procès criminel à un pair. Rien de tout cela en Espagne. On ne le voit point des *ricos-hombres*, on le voit aussi peu des grands. Leurs grandesses pour la transmission ni pour le jugement, si contestation arrive, ni leurs personnes, si elles se trouvent prévenues de crime, n'ont aucune distinction dans la forme de les juger du moindre héritage ni du moindre particulier. Tout se réduit pour la seule personne des grands à ne pouvoir être arrêtée que par un ordre du roi, après quoi plus de distinction dans tout le reste; et jamais en Espagne il n'a été mention d'être jugé par ses pairs, c'est-à-dire par ses égaux, ce qui, en matière de pairie ou de crime d'un pair, subsiste encore pour les pairs de France.

En voilà sans doute assez pour démontrer la différence entière des pairs de France d'aujourd'hui et des grands d'Espagne, et combien il y aurait peu de justesse de comparer, sous prétexte de convenance, les grands de la première classe avec les pairs.

Si du fond de la substance de la dignité et de son antiquité transmise jusqu'à nous, on passe à son inhérence et à sa stabilité, on est extrêmement surpris de n'en trouver aucune dans la grandesse, et de la voir non-seulement suspendue à chaque mutation, même de père à fils dans toutes celles qui ne sont pas de la première classe, du propre aveu de ces grands, mais suspendue encore par le délai ou le refus de la couverture, tant qu'il plaît au roi, pour toutes les trois classes; et toutes les trois amovibles, et pour toujours, à la volonté du roi, sans forme aucune, sans crime, sans accusation, sans

même de prétexte. On ne saurait nier qu'une dignité aussi en l'air, autant dans la main du roi, et d'une manière si absolue et si totalement dépendante, ne soit fort différente de celles dont l'état est déterminé, fixe, stable, certain à toujours, et qui, une fois accordées, n'ont plus besoin de nouvelles grâces, et ne peuvent être ôtées qu'avec la vie, pour crime capital, avec les formes les plus solennelles.

Il est difficile de n'être pas blessé d'un tribut imposé à une dignité comme telle, à plus forte raison de tributs redoublés. Ceux qu'on a expliqués ne ressemblent point aux lods et ventes de terres, ni aux autres droits de la suzeraineté. Ce n'est point ici une terre qui paye pour sa mutation, puisque les grandesses attachées aux noms et non aux terres sont sujettes aux mêmes tributs, et que, faute de paiement, ce ne sont point les terres qui en répondent, mais la dignité qui est suspendue encore dans ce cas. En France, la noblesse grande, médiocre, petite, doit le service des armes, mais nul tribut pour elle-même. Ce qu'elle paye est sur sa consommation, des droits de terre, en un mot toute autre chose qu'un tribut de noblesse et à cause de sa noblesse. Combien donc y doit-on être surpris de voir la première et la plus haute dignité où la noblesse la plus distinguée puisse parvenir en Espagne, être imposée à divers tributs comme dignité, et pour elle-même, et à peine de suspension jusqu'à parfait paiement? Qui peut douter de la différence que cela met encore entre la dignité de nos ducs et celle des grands d'Espagne?

Enfin la vénalité de la grandesse, non entre particuliers, mais du roi à eux, qui l'a quelquefois vendue, depuis Philippe II, sous tous les règnes, et vendue sans voile et sans mystère. Quelque rares qu'en soient les exemples, ils sont, et encore une fois il y en a, et de

ous les rois, depuis Philippe II; la dignité des ducs a gnoré jusqu'à nos jours cette manière d'y arriver, qui st commune aux plus petites charges.

Il résulte donc de toutes ces différences si essentielles ue la dignité de grand d'Espagne, pour éclatante qu'elle oit, ne peut être comparée à celle de nos ducs, et beaucoup moins encore avec celle des pairs de France, avec esquels les grands d'Espagne n'ont aucune similitude, tant sans fonctions, sans avis, sans conseil, sans jugement, sans faire essentiellement partie de l'état plus ue les autres vassaux immédiats, ainsi que sans serment et sans foi et hommage pour cause de leur dignité. l est donc conséquent que ce n'est à aucun d'eux à se rouver blessé de la parité convenue, entre le feu roi et e roi son petit-fils, des ducs de France et des grands l'Espagne, et que les ducs d'Arcos et de Bafios y ont été rès-mal fondés, et y ont très-peu entendu l'intérêt de eur dignité.

Ce fond des deux premières dignités de France et l'Espagne examiné, il faut venir à leur extérieur.

Si on est ébloui de certaines choses que les grands l'Espagne ont conservées par la sage politique de leurs ois, et que les nôtres ont laissé peu à peu obscurcir ans les ducs, il se trouvera que ceux-ci ont eu les mêmes avantages, et qu'ils les ont presque tous conservés jusque vers le milieu du dernier règne, et qu'il y en a d'autres où la dignité des ducs est plus ménagée que ne l'est celle des grands.

Deux choses, l'une au dehors, l'autre au dedans, font briller la dignité de grand d'Espagne beaucoup plus que celle des ducs de France. C'est, à qui n'approfondit pas le fond des dignités qui vient d'être examiné, et à qui n'examine que l'usage présent sans remonter plus

haut, ce qui éblouit le monde en faveur des grands d'Espagne.

Ces deux choses regardent les princes étrangers. On a vu avec quel soin Charles V établit le rang des grands d'Espagne à Rome, en Italie, en Allemagne, et partout où s'étendit sa puissance, et avec quelle jalousie ce même effet de sa politique a été soutenu depuis par les rois d'Espagne en Italie, à la faveur des grands états qu'ils y ont possédés depuis Charles V jusqu'à Charles II, et en Allemagne, à l'appui des empereurs de la même maison d'Autriche. Il ne se trouvera point qu'il en ait usé autrement avec les ducs de France jusque vers le milieu du dernier règne. Sans en discuter les exemples qui mèneraient trop loin, il suffit de voir comment le duc de Chevreuse, fils du duc de Luynes, a été traité à Turin et chez les électeurs, voyageant tout jeune. Ces voyages font une partie de ceux de Montconis, alors son gouverneur, qui sont entre les mains de tout le monde, où il touche ce fait sans la moindre affectation, parce qu'il appartient à ce qu'il raconte. Le duc de Rohan-Chabot, allant voyager à dix-sept ou dix-huit ans, M. de Lyonne lui donna une instruction en forme et signée, pour se conduire avec M. de Savoie également en tout, excepté la main, et pour la prétendre des électeurs, à plus forte raison de tous les autres souverains d'Allemagne et d'Italie, et de ne pas voir les électeurs s'ils en faisaient difficulté. Non-seulement les ducs, comme tels, mais les maréchaux de France, généraux d'armée, ont toujours traité en égalité parfaite avec les électeurs et tous les autres souverains, comme on le voit par les lettres du maréchal de Créquy dernier, qui n'était point duc, et de tous les autres. Une méprise du maréchal de Villeroy

à l'égard de l'électeur de Bavière fit la planche, et de cette planche il a résulté que ce même électeur, qui ne disputait pas en Hongrie aux princes de Conti, à ce que M. le prince de Conti m'a dit et raconté plusieurs fois, prétendit, tout incognito qu'il était, la main chez Monseigneur, et fit si bien qu'il ne le vit chez lui que dans les jardins de Meudon, sans mettre le pied dans la maison, et qu'ils montèrent en calèche pour s'y promener tous deux en même temps chacun par sa portière. Cette égalité avec le Dauphin n'était pas jusqu'alors entrée dans la tête d'aucun souverain non roi, et celui-là même, avant le profit qu'il sut tirer de la lourde méprise du cardinal de Villeroy, n'avait pas imaginé de disputer rien à un prince du sang, non plus que le fameux duc de Lorraine, qui commandait en chef l'armée de l'empereur, dont il avait l'honneur d'être le beau-frère, et les princes de Conti volontaires dans cette armée : c'est ainsi que des dignités on entreprend sur leur source, et c'est ce que les papes et les rois d'Espagne ont sagement prévu et prévenu sur les cardinaux et les grands.

Dans l'intérieur, la même prévoyance, mais commune à tous les états de l'Europe, a refusé avec persévérance jusqu'à aujourd'hui tout rang aux princes étrangers. La seule France les y a établis, et leur a laissé peu à peu usurper toutes sortes d'avantages ; ils s'y sont d'abord introduits sans y en prendre aucun, après ils ont ambitionné la pairie. Ils en ont obtenu après tout ce qu'ils ont pu. Ils en ont fait valoir les prérogatives. Devenus puissants, ils ont formé la ligue à la faveur de laquelle ils ont empiété par degrés, laquelle aurait dû donner des leçons à n'être pas oubliées. Bien des événements les ont depuis rafraîchies, mais tout le fruit n'a été que d'augmenter les usurpations

en y associant des branches de maisons de gentilshommes français, de peur de manquer de princes étrangers vrais ou faux. Il est vrai qu'en nul lieu ces derniers n'ont précédé les ducs ; il est vrai encore que les princes étrangers véritables ne les précèdent encore nulle part, si ce n'est dans l'ordre du Saint-Esprit, contre les premiers statuts et le premier exemple de la première promotion que la puissance de la ligue fit réformer en deux fois, ce que d'étranges causes ont maintenu sans décision, mais en continuant l'usage. Il est vrai de plus que ceux là même, quand ils sont pairs, suivent leur rang d'ancienneté en tous actes de pairie. Il est donc vrai qu'ils cèdent aux pairs et qu'ils ne les précèdent jamais, excepté dans l'ordre, de la façon que je viens de le dire. Cela suffit pour montrer qu'il n'en était pas ainsi avant le dernier siècle ; qu'il y avait des ducs gentilshommes, et que ce qui s'est introduit depuis n'est qu'usurpation qui laisse la dignité entière. Mais il faut convenir que la multitude des usurpations, des distinctions et de ceux qui en jouissent, l'éclat et les avantages qu'ils en retirent, la lutte de préséance qu'ils entretiennent à la cour sur des gens qui s'en lassent et qui n'ont jamais pu s'entendre et se soutenir, est la chose qui donne le plus spécieux prétexte aux grands d'Espagne, chez lesquels ces princes n'ont aucun honneur, aucun rang, aucun établissement, et qui, s'ils s'attachent au service d'Espagne, n'en peuvent prétendre ni espérer aucun que pour être faits grands d'Espagne eux-mêmes. Je n'en dirai pas davantage, pour ne pas tomber dans l'inconvénient d'une dissertation contre ces rangs étrangers qui ne sont soufferts nulle autre part qu'en France.

Avec ces deux avantages dont il faut convenir quoique en écorce et surface sans fond, les grands en ont

encore deux autres que les ducs avaient comme eux : les honneurs militaires et civils, dont M. de Louvois les priva sous prétexte de ménager la poudre, d'où le reste des honneurs militaires et civils se sont peu à peu évanouis pour être appropriés aux ministres qui avant cette insensible époque étaient bien éloignés d'y prétendre. Cet avantage est donc un de ceux que la dignité de duc a perdus par l'usage, mais qui ne lui est pas moins propre qu'aux grands, puisqu'ils en ont constamment joui jusqu'à la toute-puissance de M. de Louvois vers le milieu de son ministère.

Ces quatre avantages que l'usage a conservés aux grands et ôtés aux ducs, et qui leur ont été également propres, ne consistent donc que dans la volonté différente de leurs rois, et dans une différence de volonté si moderne, qu'elle laisse voir le droit et le long usage en faveur des ducs, et laisse ainsi leur dignité entière, en cela même que le vouloir des rois y a donné pour la surface l'atteinte dont on ne peut disconvenir, mais qui ne peut rien espérer de solide contre leur dignité en faveur de celle des grands, puisque le droit et l'usage est le même, et qu'il ne tient qu'à nos rois de le remettre comme il a été en partie jusqu'à la violence de la ligue, et en partie jusqu'à M. de Louvois.

Les grands ont encore deux autres avantages : l'un n'est qu'un agrément et une distinction, qui est d'être seuls conviés, ainsi que leurs épouses, avec leurs fils aînés et les leurs, à tout ce qui se fait de plus ordinaire et d'extraordinaire en fêtes, divertissements et cérémonies à la cour ou ailleurs quand le roi s'y trouve, ou qu'ils se font par ses ordres. Cela fait un accompagnement de grande décoration au roi, et les nôtres en ont usé de même jusque vers les deux tiers du règne de Louis XIV. Ainsi je ne m'arrêterai pas à celui-ci,

quoiqu'il paraisse beaucoup en Espagne, où, pour les chapelles, les audiences publiques et mille occasions, il y en a de continuelles de ces avertissements aux grands, lesquelles presque toutes n'existent point en France et y ont toujours été rares de plus en plus.

L'autre avantage des grands en est un effectif; la bonne foi veut qu'on l'avoue, mais il est l'unique à l'égard des ducs. C'est le rang et les honneurs de leurs fils aînés et des femmes de ces fils, et quand ils n'ont point de fils, de celui ou de celle à qui la grandesse doit aller de droit après eux. Les distinctions des fils sont peu perceptibles, comme l'invitation dont on vient de parler, l'*excellence* qui s'est fort multipliée, le traitement de parent quand le roi leur écrit, et divers autres; mais celles de leurs femmes ou de leur fille aînée, s'ils n'ont point de fils, sont pareilles en tout à celles des femmes des grands en tout et partout, à l'exception seule de l'étoffe de leurs carreaux chez la reine pour s'asseoir, ou devant elle à l'église pour se mettre à genoux, qui est, je l'ai dit plus haut, de velours pour les femmes des grands en toutes saisons, et de damas ou de satin en toutes saisons pour leurs belles-filles aînées. Or, il est vrai que cela n'a aucune comparaison avec les fils aînés des ducs et leurs femmes; cela est sans doute accordé à ce qu'il n'y a jamais de démission en Espagne; mais quelque anciennes que soient les nôtres qui ont commencé au dernier connétable de Montmorency, la bonne foi veut encore l'aveu que nos démissions ne couvrent point cette différence essentielle, parce que la démission opère un duc, qui par conséquent en a le rang et les honneurs, que le démis conserve aussi, au lieu que, sans démission, les fils aînés des ducs n'ont aucune distinction ni leurs femmes, et que les fils aînés des grands et leurs femmes ont comme tels toutes celles

dont on vient de parler. Mais cet avantage, quelque solide qu'il soit, et qui est l'unique effectif que les grands aient au dessus des ducs, ne change rien au fond de leur dignité; il la laisse telle qu'elle a été montrée; il est même un témoignage et un reste de cette multiplication des *ricos-hombres* par leurs cadets, et par les cadets de ces cadets, sans fiefs, qui vers les temps de Ferdinand et d'Isabelle en avaient défiguré la dignité, et qui à l'habile refonte que Charles V en fit sous le nom de grands, a été restreinte à des bornes plus raisonnables, par cet avantage des seuls fils aînés ou successeurs nécessaires des grandesses au défaut de fils, et de leurs épouses, qui a ôté toute occasion de démissions.

CHAPITRE DLXXX.

Désavantages effectifs et réels des grands d'Espagne. — Désavantage des grands d'Espagne jusque dans le droit de se couvrir. — Abus des grandesses françaises.

Après avoir exposé dans toute son étendue les six avantages que les grands paraissent avoir sur les ducs, je dis paraissent, puisqu'il n'y a que de l'éblouissant dans les cinq premiers, que les ducs ont eus comme eux jusqu'au milieu du dernier règne, et comme eux les premières places partout, dont le feu roi s'est montré si jaloux jusqu'à sa mort; témoin l'aventure de mademoiselle de Melun à un bal, et celle de madame de Torcy à la table du roi à Marly, les deux uniques qui s'y soient exposées; après avoir avoué de bonne foi la solidité du dernier et sixième avantage des grands en la personne de leurs fils et belles-filles aînées, il faut venir aux désavantages de ces mêmes grands comparés aux ducs pour l'extérieur.

Quelques usurpations modernes qu'aient essuyées les ducs du chancelier et même du garde des sceaux de France, elles ne vont qu'à la préséance au conseil, et s'ils ont conservé l'ancienne forme d'écrire et de recevoir chez eux, que les ducs et les officiers de la couronne ont perdue, cela ne regarde point les ducs. Mais le président, ni en son absence le gouverneur du conseil de Castille, ne donne point la main chez lui aux grands, qui de plus sont obligés, comme tous les autres,

d'arrêter leur carrosse devant le sien, lorsqu'il ne montre pas, par ses rideaux tirés, qu'il veut être inconnu. Ce respect si grand et si public est tel en France qu'il n'y est rendu par les ducs qu'au roi, à la reine et aux fils et filles de France, bien loin de s'étendre à un particulier.

Une seconde différence, et qui est de tous les jours, et n'est pas moins publique, est l'extrême différence du majordome-major du roi, et comme tel de tous les grands, lui-même ne le fût-il pas, comme il est quelquefois arrivé. Non-seulement il les précède partout, sans être jamais mêlé avec eux, mais il a un siége ployant de velours placé à la chapelle, à la tête de leur banc, et ce siége si distingué d'eux y est toujours, et il demeure vide, sans pouvoir être occupé, s'il ne l'est pas par le majordome major. Il est assis au bal et à la comédie sur ce même siége, à la droite du roi et le joignant, presque sur la même ligne, tandis que les grands sont debout; et lorsque le roi d'Espagne reçoit des ambassadeurs sur un trône, comme des Africains et d'autres nations éloignées, le majordome est assis en pareille place et sur pareil siége sur le trône, tandis que les grands sont au bas du trône et debout. Chez la reine, son majordome major précède tous les grands sans difficulté, en toutes les cérémonies et les audiences, et le grand écuyer du roi ne leur donne pas la main dans le carrosse du roi qui est à son usage. Toutes ces mortifications de charges, publiques et continuelles, sont entièrement inconnues aux ducs. Bien plus, le majordome major du roi, comme tel, et sans être grand, je le répète, comme il est arrivé quelquefois, jouit de tout le rang et honneurs des grands; et, ce qui est étrange, c'est qu'il est leur chef, et tellement leur chef, que s'il arrive quelque affaire qui intéresse la dignité des grands, c'est chez le

majordome major qu'ils s'assemblent et qu'ils délibèrent, et que c'est par lui que sont portés et présentés au roi les raisons ou les mémoires qu'ils ont à lui faire entendre, et que pareillement c'est par le même que le roi s'explique aux grands de ses décisions ou de ses volontés. Il ne se trouve rien de semblable en France. J'ai moi-même été témoin de tout cela en Espagne, et pour ce dernier article, il se passa ainsi au baptême de l'infant don Philippe, où j'étais, et où le roi voulut que les honneurs fussent portés par les grands, quoiqu'ils ne l'eussent été jusqu'alors que par les majordomes; les ordres, les remontrances, la décision, tout passa par le majordome major, et ce fut chez lui que les grands s'assemblèrent.

Quoique les grands ne cèdent point aux cardinaux, dont j'expliquerai en son temps les divers rangs en Espagne, et qu'ils ne les voient point chez eux en public, à cause de la main, les grands essuient néanmoins une distinction étrange dont la France n'a jamais ouï parler : c'est leur fauteuil à la chapelle, tandis qu'ils n'ont qu'un banc, couvert de tapisserie, sans petit banc bas devant eux, et les cardinaux et les ambassadeurs en ont un, celui de ces derniers couvert de tapisserie comme leur banc, et le petit banc bas des cardinaux couvert de velours rouge.

Au conseil, lorsque le roi s'y trouve, et qu'il y a des cardinaux, ils y ont un fauteuil comme à la chapelle. Ils sont au-dessus des grands, et les grands n'y ont que des siéges ployants.

Les grands et le majordome major même sont nettement précédés par les ambassadeurs de chapelle à la distribution des cierges à la Chandeleur, en celle de Cendres, et aux autres occasions où ils se trouvent en semble qui sont de cérémonie.

Toutes ces choses, la plupart si marquées, si distinctives, si journalières, sont inconnues aux ducs, et avec raison leur paraîtraient monstrueuses.

Les infants sont en Espagne comme sont ici les fils et filles de France.

De prince du sang, il n'y en a jamais eu tant que la maison d'Auriche a régné en Espagne.

M. le duc d'Orléans, petit-fils de France, fut traité en Espagne comme un infant; mais il alla chez toutes les femmes des grands, et traita les grands comme il traitait ici les ducs.

Pour les bâtards des rois, on a vu ce qui a été dit des deux don Juan, les deux seuls reconnus en Espagne, et les grands sont fort éloignés de tout avantage de ce côté-là.

De tout cet extérieur si éblouissant des grands d'Espagne, que leurs rois leur ont jalousement conservé au dehors et au dedans de l'Espagne, à l'égard des princes étrangers, et que les ducs ont eu comme eux, il n'y a de différence que la fermeté des rois d'Espagne par rapport à leur propre dignité, d'avec l'entraînement des rois de France, dont on a vu, par l'exemple de l'électeur de Bavière, que leur dignité même a souffert. Il en est de même des honneurs civils et militaires conservés jusques au milieu du dernier règne, de l'invitation aux fêtes et aux cérémonies qui a été de tout temps, et jusqu'à nos jours, pour les ducs en France, comme en Espagne pour les grands, et ces distinctions que je viens de raconter, communes en elles-mêmes aux deux dignités, mais qui pour la plupart ont cessé au milieu du règne de Louis XIV. Ainsi dès qu'elles ont été jusqu'alors, rien d'essentiellement distinctif à l'avantage des grands sur les ducs, puisque la cessation à l'égard de ces derniers est si moderne, que, lorsqu'il plaira au roi de

France de penser que sa dignité y est intéressée, toute suréminente qu'elle est, et de faire réflexion qu'il n'appartient qu'à son sang d'avoir chez lui des rangs et des distinctions par naissance, inconnues chez toutes les autres nations, ni à aucune dignité étrangère d'y jouir d'aucun avantage plus grand que n'en ont celles qu'il donne, cet extérieur sera bientôt rétabli, et porté au niveau pour le moins de celui qui éblouit dans les grands d'Espagne, dont le seul avantage réel que n'ont pas les ducs et celui dont jouissent leurs fils aînés et les femmes de ces fils.

Pour les désavantages des grands par comparaison aux ducs, on ne compte point le défaut d'habits particuliers et de marques de dignité aux armes, quoique cet éclat en soit un fort marqué; ni le défaut de housse, puisque la reine n'en porte point; ni de balustres, parce qu'on ne voit point leurs lits ni leurs chambres à coucher; ni le mélange dans les ordres, puisque les infants même n'en étaient point exempts avant Philippe V.

Mais les distinctions étranges du président et même du gouverneur du conseil de Castille, le fauteuil des cardinaux, la préséance si marquée, la supériorité aux audiences singulières, et journellement aux bals et aux comédies, du majordome major assis à côté du roi où tous les grands sont debout, sa présidence sur eux par sa charge, même sans être grand, pour tout ce qui concerne leur dignité, ce sont des choses, pour en omettre diverses autres, d'un grand contre-poids, et qui toutes sont parfaitement inconnues aux ducs, et qui ne peuvent pas contribuer à faire trouver les ducs d'Arcos et de Baños bien fondés dans leurs plaintes et dans leur mémoire.

Venons maintenant à ce qui les a le plus frappés et le plus déterminés dans cette démarche : c'est que les

grands d'Espagne se couvrent devant leurs rois, et que les ducs de France ne s'y couvrent point; que les princes étrangers s'y couvrent aux audiences des ambassadeurs, et que ceux de la maison de Lorraine, primitivement à tous autres, les conduisent à l'audience.

Il faut se souvenir de ce qui a été expliqué ci-dessus de l'ancien usage d'être couvert en France devant le roi sans distinction de dignité, et de la manière imperceptible dont il a changé par le changement des coiffures, du chaperon au bonnet, puis à la toque, enfin aux chapeaux. Lors même qu'on était couvert devant nos rois, nul ne leur parlait couvert, non pas même les fils de France. Il n'est donc pas étrange que les ducs n'aient point cet honneur, beaucoup moins depuis que l'usage d'être couvert devant les rois de France s'est peu à peu aboli, même en ne leur parlant pas. Chaque pays a ses usages particuliers qui se trouvent souvent la cause primitive et l'origine des distinctions. En France, ni homme ni femme ne baise la reine; ce n'a été qu'au mariage du roi d'aujourd'hui que cet honneur a été accordé aux princes du sang; mais les duchesses et les princesses étrangères ont celui de s'asseoir devant elle et les *tabourets* de grâce, ainsi que pour les hommes, les fils et petits-fils de France et les cardinaux, sans que les princes du sang qui l'ont tenté au mariage du roi d'aujourd'hui y aient pu parvenir, et ceux-ci, jusqu'à la mort du feu roi, ne l'ont jamais prétendu; sans qu'en nul lieu que ce soit les dames assises se soient jamais tenues debout un instant en leur présence, ce qui aurait été regardé comme un grand manque de respect, parce qu'il n'y en peut avoir qu'un. Ainsi elles se levaient lorsqu'un prince du sang arrivait où elles étaient assises, et se rasseyaient sur-le-champ, ce qu'elles faisaient de même pour les principaux seigneurs. En Angleterre

toutes les duchesses baisent la reine, et pas une n'est assise devant elle; tellement que lorsque les reines d'Angleterre, femmes de Charles Ier et de Jacques II, sont venues achever leur vie en France, elles y eurent le choix d'y traiter les Françaises assises à la manière anglaise ou française, et elles choisirent la dernière; il est donc vrai de dire que ces honneurs sont suivant les pays. Aussi a-t-on vu cette multitude des *ricos-hombres* cesser de se couvrir devant Philippe le Beau, père de Charles V, par flatterie pour lui et pour faire dépit à Ferdinand son beau-père, et l'usage de se couvrir ne revenir que sous Charles V, qui l'établit en la forme qu'il est demeuré lors de l'abolition de la *rico-hombrerie* et le l'établissement de la *grandesse*.

Il faut se souvenir encore plus de quelle façon s'est introduit l'usage de se couvrir devant le roi en France. On le peut voir comme on l'a dit ci-devant, et y remarquer que c'est celui des grands d'Espagne qui y donna lieu, par la liberté qu'un ambassadeur d'Espagne, qui était grand, prit de se couvrir voyant Henri IV couvert dans ses jardins de Monceaux, et du hasard qui restreignit cet honneur aux princes du sang, aux princes étrangers et au duc d'Epernon si éloigné de l'être, parce que Henri IV, piqué de voir cet Espagnol se couvrir, commanda à l'instant de se couvrir à M. le Prince et aux ducs d'Epernon et de Mayenne, qui par hasard se trouvèrent seuls à cette promenade. De là, M. de Mayenne prétendit se couvrir aux audiences où il conduisait les ambassadeurs, et l'obtint; les princes de la maison de Lorraine, de Savoie, de Longueville et de Gonzague, qui conduisaient aussi les ambassadeurs, se trouvèrent dans le même droit. Dès qu'ils l'eurent obtenu, il s'étendit aisément à ceux de ces maisons qui se trouvèrent à ces audiences sans avoir conduit les ambassadeurs,

puisqu'en les conduisant ils se couvraient avec eux; à plus forte raison M. le Prince et les princes du sang, et en même temps M. d'Epernon, par la bonne fortune de s'être trouvé à cette promenade, où il se couvrit avec M. le Prince et M. de Mayenne, et comme M. d'Epernon, ses enfants furent aussi couverts à ces audiences. Ce chapeau vient donc d'Espagne, et s'est trouvé borné à ceux que Henri IV fit couvrir à cette promenade, et d'eux à leur maison, et aux maisons qui avaient la conduite des ambassadeurs. Ce n'est que le feu roi qui l'a étendu en divers temps et à diverses reprises à trois branches de maisons de gentilshommes, quoiqu'ils ne conduisent pas les ambassadeurs. Le pourquoi et le comment nous jetteraient ici dans une dissertation trop longue. On en a pu voir quelque chose en parlant de MM. de Rohan et de M. de Monaco; de ce dernier il n'a rien passé aux Mattignon, qui en ont eu Monaco avec l'héritière, et l'érection nouvelle du duché-pairie de Valentinois.

Mais il ne faut pas oublier que cet honneur de se couvrir est entièrement restreint aux audiences des ambassadeurs, et sans place distinguée, et sans entrer dans le balustre avec les princes du sang et l'ambassadeur; qu'il ne s'étend à pas une autre sorte d'audience ni de cérémonies, comme à celle du doge de Gênes, qui se couvrit seul; à l'hommage de MM. de Lorraine, aux audiences des souverains, etc.; en sorte que ce chapeau est uniquement restreint aux audiences des ambassadeurs, où les cardinaux l'ont aussi obtenu, et ne l'ont nulle part ailleurs, non plus que leur bonnet devant le roi.

Quel que soit cet honneur, il ne touche point aux ducs, puisqu'il ne peut être pris en leur présence. Témoin cette audience si solennelle du cardinal Chigi, légat a

latere du pape son oncle, pour la satisfaction de la fameuse affaire des Corses de la garde du pape qui avaient insulté le duc de Créqui, ambassadeur du roi à Rome. Les princes du sang ne pouvaient être à cette audience, où le légat eut un fauteuil. Les ducs s'y devaient trouver, et furent avertis de la part du roi, par le grand maître des cérémonies, et à cause de leur présence, les princes étrangers eurent défense de s'y couvrir. Les comtes d'Harcourt, grand écuyer, et de Soissons, qui tous deux conduisaient le légat à l'audience, n'oublièrent rien pour avoir permission de se couvrir ou de n'assister pas à l'audience. Ils ne purent obtenir ni l'un ni l'autre, et y demeurèrent tout du long et toujours découverts. On peut voir plus haut cela plus au long, et le récit de l'erreur réformée d'une tapisserie, ou plutôt du mensonge qui les y représente couverts. Il est donc vrai que la présence nécessaire des ducs fait tomber ce chapeau. Les deux seuls qui se trouvent aux audiences où on se couvre, n'y sont que par la nécessité de leur charge, l'un en qualité de premier gentilhomme de la chambre, qui commande dans la chambre, et qui ne s'en peut absenter alors comme tel; l'autre de capitaine des gardes en quartier, et comme tel, en fonction nécessaire de sa charge, et nullement comme ducs.

Après ces éclaircissements, ne pourrait-on pas remarquer que ce grand honneur de parler au roi d'Espagne s'affaiblit étrangement par les conditions qui y sont apposées? L'introduction de la nécessité de faire la couverture, avec toute suspension de rang, honneurs et distinctions jusqu'à ce qu'elle soit faite, et cependant le pouvoir et l'usage des rois de la différer tant qu'il leur plaît, et même toujours, est un grand contre-poids; celui d'avoir un certificat de sa couverture du secrétaire de l'estampille, sous peine, si on le perd, d'avoir à re-

commencer et de courir les risques des délais du roi, et en attendant d'être suspendu de tout rang, honneurs et prérogatives, n'en est pas un moindre, et cela à toute mutation même de père à fils et même pour la première classe. En France, *le mort saisit le vif* sans que le roi y intervienne; et à l'égard des pairs, dont la réception au parlement de celui en faveur duquel l'érection fixe le rang d'ancienneté pour lui et pour toute sa postérité, comme l'enregistrement le fixe pour les ducs vérifiés qui ne sont pas pairs, les successeurs à la pairie ne dépendent point de leur réception au parlement, ni d'aucune autre chose pour jouir de tout leur rang, honneurs et prérogatives, soit qu'ils s'y fassent recevoir tard ou point du tout, sans préjudicier en aucune sorte de choses à leurs successeurs.

En voilà bien assez, ce me semble, pour entendre quelle est la dignité des grands d'Espagne, soit dans son origine, son essence et son fond, que dans son écorce et son extérieur; et le peu qui a été dit sur les ducs de France, parce qu'il aurait fallu un volume pour entrer à fond dans leur dignité, et que j'écris en France où on la doit connaître, et où en trouve force mémoires et traités, suffit, ce me semble, pour montrer que les grands ne peuvent être comparés en rien aux pairs, et que les ducs d'Arcos et de Baños ont ignoré la dignité des ducs quand ils se sont plaints de la parité de rang et d'honneurs donnée aux uns et aux autres dans les deux royaumes.

Mais après cet examen, il faut convenir aussi que l'abus qui s'en est fait est extrêmement étrange. Lorsque le feu roi et le roi son petit-fils sont convenus de cette parité, il est manifeste qu'ils n'ont entendu qu'une fraternité des grands des deux royaumes pour cimenter mieux celle des deux nations. Au lieu de s'en tenir à un

règlement si raisonnable et si commode pour les ducs et les grands qui vont en Espagne ou viennent en France, on en a fait des grands d'Espagne français et en France; d'abord par une reconnaissance digne du roi d'Espagne pour le duc de Beauvillier son gouverneur; après, le crédit des Noailles et du cardinal d'Estrées, aidé de l'amusement que prenait le roi des enfances de la comtesse d'Estrées, dans la familiarité des particuliers, des dames du palais, trouve le chausse-pied du passage du roi d'Espagne de Barcelone en Italie sur une escadre commandée par le comte d'Estrées pour le faire faire grand d'Espagne, sans qu'il y ait eu soupçon seulement de la moindre opposition à ce passage. En France, il ne faut que des exemples. Sur ceux-là un voyage du comte de Tessé en Espagne, où ses succès furent nuls à l'armée, avec le manége qui l'a si bien servi dans les cours, lui procurèrent la grandesse : je ne parle point du duc de Berwick, qui, par la bataille d'Almanza, rétablit la couronne sur la tête du roi d'Espagne. C'est en Espagne que les terres de sa grandesse sont situées, et c'est en Espagne que les grands de sa postérité se sont fixés. Trois ou quatre seigneurs flamands, grands d'Espagne, dont les pères ni eux-mêmes n'étaient jamais sortis des Pays-Bas ou d'Espagne, se viennent fixer à Paris, trouvent plus agréable d'y jouir du premier rang de l'état et de s'y établir que de demeurer chez eux. Le duc de Noailles, neveu de madame de Maintenon, va en Espagne et y est fait grand tout de suite, puis revient disgracié des deux cours, et, longues années après, fait passer sa grandesse à son second fils, à quoi d'abord il n'avait pas songé; ainsi en deux voyages courts la Toison au premier, la grandesse en l'autre. M. de Chalais, neveu du premier mari de madame des Ursins, sans aucun service en France, se dévoue à elle, et est employé

en d'étranges commerces, dont la grandesse est la récompense, malgré le feu roi, qui, loin de lui permettre de l'accepter, s'en irrita jusqu'à déclarer qu'il ne souffrirait jamais qu'il en eût le rang et les honneurs en France. Croirait on, après ses aventures à l'égard de M. le duc d'Orléans, et l'éclat entre ce prince et madame des Ursins, que ce fût ce prince qui, dans sa régence, lui permit de revenir en France et d'y jouir du rang et des honneurs.

J'avoue que, voyant tant d'abus, je crus pouvoir en profiter comme les autres, mais sans dissimuler à M. le duc d'Orléans combien je les désapprouvais. J'ose dire que si après les grandesses de MM. de Beauvillier et de Berwick il y en a une de pardonnable, c'est celle qui me fut donnée à l'occasion de mon ambassade extraordinaire pour demander, conclure et signer le mariage du roi avec l'infante.

De là madame de Ventadour, qui fut sa gouvernante, obtint une grandesse pour le comte de la Mothe, qu'on avait mis à même d'être fait maréchal de France, et que son incapacité en repoussa toujours, qui de sa vie n'avait servi l'Espagne, et qui était parfaitement éloigné de devenir duc. Le mariage arrêté de l'infant avec une fille de M. le duc d'Orléans fit le grand prieur de France, son bâtard reconnu, grand d'Espagne. Cette élévation donna de l'émulation à l'électeur de Bavière pour le sien, attaché au service de France. Il fit si bien valoir tout ce que lui avait coûté son attachement au service des deux couronnes, et l'honneur qu'il avait d'être frère de madame la Dauphine, mère du roi d'Espagne, que le comte de Bavière fut fait grand. Le maréchal de Villars n'avait jamais servi le roi d'Espagne, ni approché de ses frontières; la Toison ne laissa pas de lui être envoyée, à la surprise du feu roi et de tout le monde. Pen-

dant la régence, la grandesse lui plut de même, sans qu'en France ni en Espagne on ait jamais su pourquoi. Enfin le marquis de Brancas, à qui un voyage en Espagne avait valu la Toison, y retourna ambassadeur avec stipulation expresse à M. le cardinal Fleury et à Chauvelin, lors garde des sceaux et adjoint au principal ministère, de n'être point grand ; mais y ayant trouvé sa belle, il s'y fit faire grand malgré eux, et s'en tira après comme il put, après avoir essuyé la plus triste disgrâce. Sur cet exemple, le comte de la Marck, qui lui succéda, y a obtenu aussi la grandesse, et toutes de première classe. On peut juger si d'autres n'y parviendront pas. J'oublie M. de Nevers, dont le père était duc à brevet, et qui, fort mal avec le roi, n'en put jamais obtenir la continuation. Il épousa la fille unique de Spinola, qui avait acheté la grandesse, et qui, heureusement pour lui, survécut un peu le feu roi qui avait déclaré qu'il ne le laisserait pas jouir du rang. Le régent fut plus indulgent à la mort de Spinola, et tôt après fit duc et pair le même M. de Nevers aux instances de la duchesse Sforze sa tante.

Indépendamment des grands d'Espagne qui sont ducs de France, cela fait douze grands d'Espagne établis à Paris et à la cour, dont pas un n'eût osé songer à être duc. Il est étrange qu'on parvienne ici au même rang et aux mêmes avantages par une dignité émanée du roi d'Espagne, quand on ne peut parvenir à celle que le roi donne, et qu'il souffre qu'un autre monarque que lui crée pour ainsi dire des ducs de ses sujets et dans son royaume. S'il veut élever à la dignité de duc des sujets qui méritent et qui lui plaisent, n'en est-il pas le maître? mais ce qu'il ne lui plaît pas de faire, il le voit opérer par le roi d'Espagne. Est-ce là le réciproque du rang des grands des deux royaumes dont les deux rois sont

convenus? Cela se présente à l'esprit de soi-même. Le roi d'Espagne, plus jaloux de ses bienfaits, et les Espagnols plus retenus, n'ont point encore vu faire de ducs de France en Espagne. Les Espagnols ont raison de sentir cette inégalité et une profusion si extraordinaire; elle n'est pas moins sentie en France, et si on prend garde à la mécanique de l'opération, on la trouvera également incroyable et monstrueuse.

Toutes ces grandesses françaises s'établissent comme les duchés, excepté qu'en France l'érection précède le rang et les honneurs dont l'impétrant ne jouit qu'ensuite et en conséquence, au lieu qu'en Espagne ils précèdent l'érection; mais tout tomberait à l'impétrant même si l'érection ne suivait pas, à moins que, comme la grandesse de Bournonville, elle ne fût sur le nom même, ce qui est très-rare en Espagne, et n'existe en aucun grand français. L'érection faite et passée au conseil de Castille, il faut des lettres patentes du roi enregistrées au parlement et en la chambre des comptes, avec un nouvel hommage de l'impétrant au roi, enfin faire enregistrer ces mêmes lettres patentes au conseil de Castille; la contrariété de ces opérations est inexplicable. Par l'érection le roi d'Espagne exerce en France le plus grand acte de souveraineté sur une terre de la souveraineté du roi, et se fait un vassal du premier ordre, pour ne pas dire un sujet, d'un sujet du roi, et à quel titre d'une terre située en France, de la mouvance directe ou indirecte de la couronne, puisque tout fief lui est reporté, et d'une terre de sa pleine souveraineté, qui n'en point pour cela détachée; en sorte que le possesseur de cette terre, primordialement sujet et vassal du roi son seigneur suzerain et souverain, le devient au même titre et par la possession d'un autre monarque, dans le royaume duquel il ne vit point, et dans le

CHAPITRE DLXXXI.

Détails historiques sur plusieurs grandesses. — Grands d'Espagne existant lors de mon ambassade. — Grands par charge ou état. — Les grandesses rangées d'après leur ordre d'ancienneté présumée.

Je vais donner maintenant la liste des personnages qui étaient grands quand j'ai quitté l'Espagne, et à côté celle de leurs noms et maisons. Le chiffre à côté des grands marquera le nombre de grandesses sur la même tête, accumulées par héritages en ceux qui en ont plusieurs, qui toutes ne se peuvent partager, mais tombent au même et seul héritier, et ne donnent jamais en rien aucune distinction ni préférence au-dessus de ceux qui n'en ont qu'une seule. Comme le secret qu'ils affectent de leurs diverses classes et de leur ancienneté les oblige de marcher et de se placer entre eux comme ils se rencontrent, et que les titres de duc, prince, marquis et comte leur sont indifférents, jusque-là que le marquis de Villena porte toujours ce titre de préférence à celui de duc d'Escalone qu'il a aussi, parce qu'il se prétend le premier marquis de Castille, quoique cette qualité ne lui donne quoi que ce soit, je n'ai pu que choisir l'ordre alphabétique pour donner ici la liste des grands d'Espagne, par laquelle on verra qu'il y en a bien plus que de ducs en France, même sans y comprendre ceux qui ont été faits depuis mon retour

d'Espagne, ni ceux qui vivent et sont établis hors de l'Espagne. A l'égard de leurs différentes nations, elles se reconnaîtront aisément par les noms de leurs maisons; on remarquera seulement qu'aucun grand espagnol n'a porté le titre de prince jusqu'à présent. Ajoutons seulement ici que l'opinion commune en Espagne, qui usurpe l'autorité de la notoriété publique, admet un premier ordre de grands devenus insensiblement tels de *ricos-hombres* qu'ils étaient lors de l'établissement des grands par Charles V, au lieu des *ricos-hombres* qu'il abolit. Mais il faut remarquer en même temps que ce premier ordre de grand d'Espagne, dont la liste va suivre, ne leur donne aucune sorte de préférence ni de distinction sur pas un des autres grands le plus modernement faits, ce qui me les fera insérer de nouveau dans la liste générale qui suivra immédiatement celle ci. Comme il y en a de cette première liste plusieurs qui ont passé depuis en d'autres maisons, je me contenterai, dans la liste générale, de marquer d'un (+) à côté du nom de maison des grands, ceux qui dans cette liste-ci ont passé de l'état de *ricos-hombres* à celui de grands d'Espagne.

Liste expliquée ci-dessus.

Castille.		Aragon.	
Ducs de	*Marquis de*	*Ducs de*	*Marquis,*
Medina-Cœli.	Villena.	Ségorbe.	D'Ayétone.
Escalone.	Astorga.	Montalte.	
L'Infantado.	*Comtes de*		
Albuquerque.	Benevente.		
Albe.	Lemos.		
Bejar.			
Arcos			

Plusieurs y ajoutent :

Ducs de	*Marquis*	Ces cinq ci à côté sont, à la vérité, si fort en tout des plus grands et des plus distingués seigneurs qu'on aurait peine à leur disputer la même origine des précédents.
Medina-Sidonia.	D'Aguilar.	
Najara.		
Frias, connétable.		
Medina di Rioseco, amirante, héréditaires.		

Grands d'Espagne en ordre alphabétique existant en tous pays pendant que j'étais en Espagne 1722 (1).

Ducs de :

Abrantès est *Alencastro.*

9. Albe est *Tolède* (2). Jean II, roi de Castille, fit don, en 1430, de la ville d'Albe en titre de comté, dans

(1) On verra ici que je ne m'étends guère que sur les grands espagnols. Il faut remarquer pour la prononciation de leurs noms, que *j* se prononce *c*, mais un peu de la gorge, comme dans le nom de Bejar et autres semblables, et que ñ avec un tiret dessus se prononce en le mouillant, comme dans le nom de Baños, qui se prononce Bagnos, et autres pareils.

(2) Il est certain que cette maison tire son nom de la ville archiépiscopale de Tolède, capitale de la Castille Nouvelle, et qu'il y a des seigneurs de maison entièrement différente, qui portent ce même nom, pour distinction de quoi la maison d'Albe a pris le nom ou avant-nom d'Alvarez de Tolède. Pourquoi et comment ce nom de Tolède est devenu celui de ces Albe et de ces autres seigneurs différents, c'est ce qui est caché dans l'obscurité des temps, et qui ne peut être venu que d'exploits militaires faits à Tolède, dont le nom leur aura été approprié pour honorer l'exploit et en conserver la mémoire; car pas un d'eux n'a jamais rien possédé dans Tolède qui ait pu leur en faire prendre le nom. On en doit dire de même du nom de Cordoue, qui se trouvera dans cette liste, et que le fameux Gonzalve, si connu sous le

le pays de Salamanque, à Gutiere-Gomès de Tolède, évêque de Palencia, puis archevêque de Séville, enfin de Tolède, qui le légua à son neveu Ferdinando Alvarez de Tolède, dont le fils, Garcia Alvarez de Tolède, qui lui succéda, fut fait duc d'Albe, en 1469, par les rois catholiques. On avertit, une fois pour toutes, que les rois catholiques, dont il sera souvent parlé, sont les célèbres Ferdinand, roi d'Aragon, et Isabelle, reine de Castille, dont le mariage réunit ces deux couronnes et les conquêtes sur les Maures qu'ils repoussèrent en Afrique, et leur acquit toutes les Espagnes, excepté le Portugal. Ce premier duc d'Albe fut de mâle en mâle bisaïeul du duc d'Albe, trop fameux par ses cruautés aux Pays-Bas et par la facile conquête du Portugal, dont peu avant de mourir il s'empara pour Philippe II. Après la mort du cardinal H., roi de Portugal, son fils aîné, premier duc d'Huesca, mourut sans enfants. Il avait un frère dont le fils lui succéda; il s'appelait Antoine de Tolède Beaumont, parce que sa mère, Briande de Beaumont, était héritière du comté de Lerins et des offices de connétable et de chancelier héréditaires de Navarre, où cette maison avait si longtemps et si grandement figuré. De ce cinquième duc d'Albe est venu, de mâle en mâle, le duc d'Albe mort à Paris ambassadeur d'Espagne, y ayant perdu son fils unique; l'oncle paternel de ce neuvième duc d'Albe lui succéda. Il avait suivi l'archiduc et s'était retiré à Vienne, où le comte de Galve, frère du duc de l'Infantado, épousa sa fille. Son beau-père fit enfin sa paix, revint à Madrid, et s'y couvrit comme duc d'Albe. Le duc del Arco,

nom tout court de grand capitaine, a comme consacré en le portant, et pareillement du nom de Léon de la maison Ponce de Léon, mais qui vient de descendance des rois de Léon.

parrain de mon second fils pour sa couverture, prit ce duc d'Albe pour lui aider à en faire les honneurs. Je l'ai fort peu vu à Madrid où il menait une vie fort retirée. Il y passait pour un bon et honnête homme. Il me parut fort poli et savoir l'être en grand seigneur. Ces Tolède se distinguent d'autres Tolède par le prénom d'Alvarez.

Albuquerque, *Bertrand la Cueva*. Henri IV, roi de Castille, fit don, en 1464, d'Albuquerque, dans l'Estrémadure castillane, à Bertrand de la Cueva et l'érigea en même temps en duché pour lui, alors comte de Ledesma, dont la postérité masculine finit vers le quinzième siècle. Marie de la Cueva, héritière, porta le duché d'Albuquerque en mariage à un Français nommé Hugues Bertrand, qui prit le nom seul et les armes de la Cueva, duquel toute cette maison descend aujourd'hui. Ce duché y a toujours été conservé par le soin qu'on a pris d'y marier toujours les filles héritières. Cet heureux Français ne pouvait pas être un homme du commun pour trouver un tel établissement en Espagne. On ne peut néanmoins dire qui il était; mais on connaît des Bertrand qui, dès avant 1040, étaient barons de Briquebec en Normandie, qui ont grandement figuré de père en fils, et immédiatement alliés aux maisons des comtes d'Aumale, de Trie, de Tancarville, de Craon, de Neelle, d'Estouteville, de Coucy, de Sully, cadets des comtes de Champagne, Puynel et Chabot. Robert Bertrand, baron de Briquebec, vicomte de Roncheville, connétable de Normandie, fit, comme seigneur de Honfleur, des dons à l'abbaye du Becen, 1210. Il fut grand-père de Robert VII Bertrand, lieutenant du roi en Guyenne, Saintonge, Normandie et Flandre, maréchal de France en 1325. Il fut présent à l'hommage qu'Édouard III, roi d'Angleterre, rendit, en 1329, à

Amiens, à Philippe de Valois, eut divers autres grands emplois, mourut en 1348 et ne laissa que des filles. Il eut un frère évêque-comte de Beauvais, pair de France, et un autre frère, vicomte de Roncheville, dont pourrait bien être sorti ce Hugues Bertrand si bien établi en Espagne. Mais quelque favorable que puisse en être la conjecture, elle est sans aucune sorte de preuves.

Le douzième duc d'Albuquerque, que j'ai vu en Espagne, était petit-fils d'une duchesse d'Albuquerque, laquelle était aussi la Cueva, qui avait beaucoup d'esprit et de lecture, et qui tenait presque tous les jours chez elle une assemblée de savants et de personnes distinguées et de bonne compagnie. Elle fut camarera major de la reine Louise, fille de Monsieur, lorsqu'elle obtint que la duchesse de Terranova, qui l'était, fût renvoyée, ce qui était sans exemple en Espagne. Cette duchesse d'Albuquerque la fut aussi de la palatine de Neubourg, seconde femme de Charles II, dont elle obtint la vice-royauté du Mexique, vers la fin de son règne, pour ce duc d'Albuquerque son petit-fils, où il était lors de l'avénement de Philippe V à la couronne. Il se mit fort bien avec lui en lui envoyant, aussitôt après qu'il en fut informé, un grand secours d'argent, hors les temps accoutumés, qui arriva fort heureusement et fort à propos. Il y perdit sa femme, et à ce qu'il me dit, son estomac, tellement qu'il ne mangeait plus que des potages. Ce fut son excuse de se trouver aux repas de cérémonie que je donnai. A la fin il me dit, sur le dernier, dont par règle je le conviai pour la Toison de mon fils aîné, qu'il ne pouvait plus me refuser toujours. Il y vint donc et me parut surpris du service où il y avait quantité de potages; il mangea de tous, mais il se contenta, pour tout le reste, de quelques petites mies de pain qu'il trempa dans toutes les sauces, une

seule fois par plat, et témoignait les trouver fort bonnes.

La première fois que je le vis, ce fut dans une porte de l'appartement de la reine, à mon audience de cérémonie. J'aperçus devant moi, tout contre, un petit homme trapu, mal bâti, avec un habit grossier sang de bœuf, les boutons du même drap, des cheveux verts et gras qui lui battaient les épaules, de gros pieds plats et des bas gris de porteur de chaise. Je ne le voyais que par derrière, et je ne doutai pas un moment que ce ne fût le porteur de bois de cet appartement. Il vint à tourner la tête et me montra un gros visage rouge, bourgeonné, à grosses lèvres et à nez épaté ; mais ses cheveux se dérangèrent par ce mouvement et me laissèrent apercevoir un collier de la Toison. Cette vue me surprit à tel point que je m'écriai tout haut : « Ah ! mon Dieu, qu'est-ce que cela? » Le duc de Liria, qui était derrière moi, jeta les mains à l'instant sur mes épaules, et me dit : « Taisez-vous, c'est mon oncle. » Le duc de Veragua et lui me le nommèrent et me le présentèrent aussitôt. Je l'ai fort vu depuis : c'était un homme d'esprit, très-instruit, fin et adroit courtisan, qui avait su tirer de la cour et s'y maintenir bien et en considération dans le monde. Sa conversation était agréable, polie, instructive. Il avait, vis-à-vis l'Incarnation, un des plus beaux palais de Madrid, et des plus vastes, magnifiquement meublé, avec force argenterie, et jusqu'à beaucoup de bois de meubles qui, au lieu d'être de bois, étaient d'argent. Il était fort riche et parlait assez bien français. Il avait plusieurs fils : l'aîné, déjà âgé, dont on disait beaucoup de bien et qui, avant mon départ, fut un des gentils hommes de la chambre du prince des Asturies.

D. DEL ARCO, *Manrique de Lara*. Quoique grandement et prochainement allié, il n'était pas reconnu unanimement pour être d'une si grande origine, quoique

ses pères en eussent toujours porté le nom. La fortune du sien était médiocre, et lui crut en avoir fait une que d'être parvenu à une des quatre places de majordomes de Philippe V, tôt après son arrivée en Espagne. C'est ce qui me fait différer à parler de cette maison sous un autre titre. C'était un grand homme parfaitement bien fait, blond, chose très-rare dans un Espagnol, d'un visage agréable, l'air noble et naturel, l'abord gracieux, poli et attentif pour tout le monde, doux et néanmoins ferme et nullement ployant. Il fut tel toute sa vie sans que la faveur y ait jamais rien altéré. Il était adroit en toutes sortes d'exercices, grand toréador et fort brave. Il s'était fort distingué à la suite du roi dans ses armées en Italie et en Espagne; le roi prit du goût pour lui fort peu après qu'il fut majordome, et lui un grand attachement pour le roi; cette amitié réciproque parut bientôt en tout et n'a jamais souffert la moindre éclipse, tellement que tout *in minoribus* qu'il était encore, jamais le cardinal Albéroni n'a pu ni le gagner ni l'entamer. Le roi le fit son premier ecuyer, et il était dans cette charge lors de deux actions qu'il fit qui redoublèrent extrêmement l'estime et l'amitié du roi pour lui. La première fut à une chasse où le roi blessa un sanglier qui vint sur lui et qui l'eût tué, si dans l'instant don Alonzo Manrique ne se fût jeté entre-deux et dessus, et ne l'eût tué. La seconde fut encore à une chasse où le roi et la reine sa première femme étaient à cheval. Ils se mirent à galoper; la reine tomba le pied pris dans son étrier qui l'entraînait. Don Alonzo eut l'adresse et la légèreté de se jeter à bas de son cheval et de courir assez vite pour dégager le pied de la reine. Aussitôt après il remonta à cheval et s'enfuit à toutes jambes jusqu'au premier couvent qu'il put trouver. C'est qu'en Espagne toucher au pied de la reine est un crime digne

de mort. On peut juger que la rémission lui fut bientôt accordée, avec de grands applaudissements.

Sa faveur croissant toujours, le roi fit en sorte que le duc de la Mirandole voulût bien se démettre de la charge de grand écuyer qu'il avait, dont les honneurs et les appointements lui furent conservés, et la donna à don Alonzo Manrique, qu'il fit en même temps duc del Arco et grand d'Espagne. Il était noble en toutes ses manières, et magnifique et libéral en tout, avec cela extrêmement simple et modeste, et d'un esprit sage, mais médiocre, et beaucoup d'équité et de ménagement. Il avait l'air si parfaitement et si naturellement Français, qu'il aurait passé dans Paris pour l'être, et que j'en fus surpris extrêmement. Avec sa faveur, il ne se voulut jamais mêler de rien, ne demanda jamais rien pour lui, et passa même toute circonspection dans son extrême retenue à demander pour les autres. Par sa charge, il avait celle de toutes les chasses, où il suivait toujours le roi, et était très-charitable et très-judicieux à l'égard de ces milliers de paysans employés sans cesse aux battues, dont je parlerai en leur lieu, et c'était encore lui qui, comme grand écuyer, ouvrait et fermait la portière du carrosse du roi. De tous les gentilshommes de la chambre, lui et le marquis de Santa-Cruz étaient seuls toute l'année en exercice; ainsi il fallait habiller et déshabiller le roi tous les jours, et l'hiver porter une bougie dans un flambeau devant lui, depuis son carrosse jusqu'à son cabinet. Tant de fonctions et de détails de charges l'obligeaient à une incroyable assiduité, qui m'empêcha de pouvoir être en commerce avec lui autant que lui et moi l'aurions souhaité. Il portait derrière sa médaille de chevalier de Saint Jacques, un petit portrait du roi en miniature, qui était très-ressemblant. Il se retira avec lui à Saint-Ildephonse à son

abdication, et revint avec lui à la mort du roi Louis. Il eut la Toison et le Saint-Esprit et mourut longues années après, presque aveugle, sans enfants ; son frère, assez obscur, hérita de sa grandesse.

6. Arcos, *Ponce de Léon*. Jacques II, roi de Castille, avait donné le comté de Medelin à Pierre Ponce de Léon en récompense de ses services contre les Maures. Il était lors cinquième seigneur de Marchea, et le lui retira en 1440 en lui donnant en titre de comté Arcos en Andalousie. Cette maison prétend sortir des anciens comtes de Toulouse. Rodrigue, troisième comte d'Arcos, petit-fils du premier par mâle, fut fait en 1484 marquis d'Arcos et duc de Cadix par les rois catholiques. Faute de mâles, sa fille porta Arcos, etc., en mariage au petit-fils par mâle de son grand-oncle paternel. Les rois catholiques lui retirèrent Cadix, et en échange le firent en 1498 duc d'Arcos et lui donnèrent d'autres terres. Celui que j'ai vu fort familièrement à Madrid était le septième duc d'Arcos de mâle en mâle, fils de l'héritière d'Aveiro si comptée en Espagne, et le même dont il est aussi parlé à propos du voyage forcé qu'il fit en France et en Flandre avec le comte de Baños, son frère. Ce duc d'Arcos était un homme d'une belle et noble représentation, sa femme aussi, très-riche et très-magnifique, ayant un très-beau et grand palais, des meubles admirables, et fort aumôniers et gens de bien, fort considérés à Madrid, fréquentant peu la cour et se plaisant en leur haras et à la plus superbe écurie d'Espagne, en nombre et en beauté de chevaux : tous deux très polis, beaucoup d'esprit et de grandeur ; et le duc d'Arcos fort instruit et du goût pour les livres ; tous deux parlant bien français et de fort agréable conversation et même libre avec moi.

AREMBERG, *Ligne*. Était en Flandre attaché à la cour de Vienne.

ARION, *Sotomayor y Zuniga*. Je parlerai de cette maison sous le titre de Bejar. Ce duc d'Arion était oncle paternel du duc de Bejar, quoique de peu plus âgé que lui. Il portait le nom de marquis de Valero, et il était un des quatre majordomes du roi quand Philippe V arriva en Espagne, qui prit pour lui un goût et une estime qui ont toujours duré; il était vice-roi du Mexique lorsque j'étais en Espagne, où il était en vénération; c'est lui que le roi d'Espagne, bien qu'absent, fit majordome major de la princesse des Asturies, puis duc d'Arion et grand en arrivant en Espagne peu après que j'en fus parti.

ATRI, *Aquaviva*. Napolitain, frère du cardinal Aquaviva et neveu d'un autre cardinal Aquaviva; il était capitaine des gardes du corps de la compagnie italienne, et en Italie lorsque j'étais en Espagne.

ATRISCO, *Sarmiento*.

BAÑOS, *Ponce de Léon*, frère du duc d'Arcos. Il s'était retiré et établi en Portugal dans les biens d'Aveiro, de sa mère, lorsque j'étais en Espagne.

BEJAR, *Sotomayor y Zuniga*. Les rois catholiques érigèrent cette terre, qui est en Estrémadure, en 1488, pour Alvar de Zuniga, second comte de Placencia, et dès 1460 fait duc d'Arevalo par les rois catholiques qui peu après mirent ce titre sur Placencia et enfin sur Bejar, et réunirent à leur couronne Arevalo et Placencia. La nièce du second duc de Bejar en hérita et porta Bejar en mariage en 1533 à François de Sotomayor, cinquième comte de Belalcazar, dont le fils, qui joignit à son nom celui de Zuniga, fut quatrième duc de Bejar. Cette maison de Sotomayor, dans laquelle cette gran-

desse s'est depuis continuée de mâle en mâle, descend masculinement de Gutiere de Sotomayor, grand maître de l'ordre d'Alcantara, mort en 1456, dont le fils aîné Alphonse fut créé comte de Belalcazar par Henri IV, roi de Castille. Le douzième duc de Bejar est celui que j'ai connu familièrement en Espagne. C'était un homme d'esprit, sage, timide, qui désirait fort quelque utile réformation dans le gouvernement, et qui m'en entretint particulièrement plusieurs fois avec le comte de Priego en tiers, son ami intime, par qui il m'avait fait demander ces conversations, et qui me voyant si bien avec leurs majestés catholiques et avec le marquis de Grimaldo, désiraient ardemment que je m'y employasse, ce que je ne jugeai point du tout à propos, quoique au fond je pensasse comme eux, ce que je ne leur désavouai pas, ainsi que l'impossibilité radicale du remède. Ce duc de Bejar était fort honnête homme, instruit et fort pieux ; il avait eu, dès l'âge de six ans, chose unique, la Toison de son père, tué, en 1686, volontaire au siége de Bude. L'empereur s'intéressa fort pour cette grâce si singulière. Longtemps depuis mon retour il maria son fils aîné à une fille du prince de Pons-Lorraine, qui fut dame du palais de la reine, et quelques années après il fut majordome major du prince des Asturies, gendre du roi de Portugal.

Berwick, *Fitz-James*. Bâtard de Jacques II, roi d'Angleterre, étant duc d'York et de la sœur du fameux duc de Marlborough, duc et pair de France et d'Angleterre, maréchal de France, général des armées de France et d'Espagne, chevalier des ordres de la Jarretière, de la Toison-d'Or et du Saint-Esprit, gouverneur de Limousin, tué devant Philipsbourg dont il faisait le siége en 1734. Je remets au titre de Liria à parler de cette grandesse.

BOURNONVILLE, *Bournonville*. Cette maison est originaire du Boulonnais où est la terre de Bournonville dont elle tire son nom, et connue dès 1070; longtemps français, puis transplantés en Flandre. Il s'agit ici de Michel-Joseph de Bournonville, qui a longtemps porté le nom de baron de Capres. Son père, frère cadet du père de la première maréchale de Noailles, mourut en 1718 gouverneur d'Oudenarde et lieutenant général des armées de Philippe V, et sa mère était Noircarmes, Sainte-Aldegonde, seconde femme de son mari. Le baron de Capres monta par les degrés en Flandre au service d'Espagne; il fit si bien sa cour aux maîtresses de l'électeur de Bavière, qu'avec fort peu de réputation dans le monde et pas davantage à la guerre, il devint lieutenant général et chevalier de la Toison-d'Or, qu'il reçut en 1710 des mains de l'électeur à Compiègne. N'ayant plus rien à gagner avec lui, il passa en Espagne, où il s'attacha servilement à la princesse des Ursins, qui, comme on l'a vu ailleurs, l'envoya de sa part à elle à Utrecht pour cette souveraineté qu'elle voulait qu'on lui établît, et qui accrocha si étrangement la paix d'Espagne. Bournonville ne put être admis à Utrecht, y fut méprisé comme il le fut aussi en France et en Espagne de s'être chargé d'une si vile commission. Mais avec un esprit médiocre, il l'avait très-souple, à qui les bassesses, quelles qu'elles fussent, ne coûtaient rien, et qui l'avait tout tourné aux intrigues et à la fortune avec force langage et beaucoup de désinvolte et de grand monde. Ce bel emploi lui dévoua entièrement la princesse des Ursins, qui le mit si bien auprès du roi d'Espagne que, même après sa chute à elle, il fut fait, en 1715, grand d'Espagne et bientôt après capitaine des gardes du corps de la compagnie wallonne; il prit le nom de duc de Bournonville et eut encore la clef de

gentilhomme de la chambre, mais pas un d'eux n'en avait aucune sorte de fonction que le duc del Arco et le marquis de Santa-Cruz.

J'en reçus à Madrid toutes les avances et toutes les caresses imaginables. Il voulait aller ambassadeur en France, où résolument on n'en voulait point, dont il se doutait bien. C'était donc pour lever cet obstacle qu'il me courtisait. J'avais ordre de l'y barrer sous main, même à découvert de la part du roi s'il était nécessaire. C'était un éclat que je voulus éviter, qui me coûta un vrai tourment les derniers mois que je passai en Espagne, parce qu'ils se passèrent en importunités journalières là-dessus de sa part, et en efforts de la mienne, pour lui en faire perdre la pensée, jusqu'à la veille de mon départ qu'il m'obséda deux heures le soir dans la cour du Retiro, pour me persuader de l'intérêt qu'on avait en France de l'y avoir ambassadeur, et me conjurer de le persuader à M. le duc d'Orléans et au cardinal Dubois. S'il ne réussit pas dans ce dessein, il obtint en 1726 l'ambassade de Vienne, dont il n'eut pas lieu d'être content; mais, accoutumé à savoir se reployer, il ne laissa pas d'être nommé, l'année suivante, premier plénipotentiaire au congrès de Soissons, où il ne se fit que des révérences et des repas, d'où il retourna en Espagne, peu content de Paris et de notre cour, malgré la protection des Noailles auxquels il était fort homogène, excepté à sa cousine la maréchale, à qui il ne ressemblait point, car il était faux au dernier point, et le sentait de fort loin, et d'une avarice extrême.

Il avait un frère aîné sans fortune dont il prit le fils auprès de lui. Il n'était point marié, et son dessein était de lui faire tomber sa grandesse et sa charge. Il était fort parmi le monde pendant que j'étais à Madrid, et en même temps peu désiré, peu estimé et peu compté.

Doria, *Doria*, à Gênes, dont il est une des quatre premières maisons.

Estrées, *Estrées*, Français, à Paris. On a vu en son lieu comment il fut fait grand.

Frias, *Velasco*, en Castille, près de Burgos. Les rois catholiques l'érigèrent en duché pour Bernardin Fernandès de Velasco, troisième comte de Haro, et connétable de Castille, après son père, office personnel jusqu'à ce second connétable, qui le rendit héréditaire, tellement qu'ils ont été bien plus connus sous le seul nom de connétables de Castille, que sous celui de ducs de Frias, grandesse qui, pour être toute masculine, n'est jamais sortie de la maison de Velasco. Cette illustre maison, qui a fait plusieurs branches, vient toute de Jean de Velasco, *rico-hombre* et seigneur de Bibriesca et de Pomar avant 1400. Les offices de connétable et d'amirante avaient anciennement des rangs, des droits et des fonctions dans les divers royaumes dont ils l'étaient, qui composent celui d'Espagne; mais devenus depuis longtemps héréditaires, par conséquent abusifs, tout ce qui y était attaché s'était tellement perdu qu'il n'en restait plus que le titre, qui n'était que pour les oreilles, et ne donnait plus quoi que ce soit. Cette inutilité, l'insolence et la perfidie de l'amirante, et l'enfance du connétable engagèrent Philippe V, il y a quelques années, à en supprimer même les titres pour toujours par un diplôme exprès et sans dédommagement, parce que ce n'était qu'un titre vain et vide de tout. Je n'ai point vu le dernier de ces connétables, parce que son jeune âge l'empêchait encore de paraître dans le monde. Il était fort riche et fort grand seigneur, le dixième duc de Frias.

Gandie, *Llançol* dit *Borgia*, au royaume de Valence,

près de la mer. Alphonse Borgia, fait cardinal, 1443, par Eugène IV, succéda en 1455 à Nicolas V, prit le nom de Calixte III, et mourut 1458. Sa sœur avait épousé Geoffroy Llançol, d'une ancienne maison du royaume de Valence, aux enfants duquel le pape Calixte III fit prendre le nom et les armes de Borgia, dont il ne restait plus de mâles. Geoffroy Llançol eut de la sœur du pape deux fils et trois filles : P. L. Borgia, préfet de Rome, et Rodrigues Borgia, qui fut pape sous le nom d'Alexandre VI, lequel, étant cardinal, avait eu de Venosa, femme de Dominique Arimano, Romain, quatre fils et une fille, qui épousa successivement Jean Sforze, seigneur de Pesaro, Alphonse d'Aragon, duc de Bisceglia, et Alphonse d'Este, duc de Ferrare. Les fils furent Pierre-Louis Borgia, fait duc de Gandie en 1485, qui mourut accordé avec Marie Enriquès, fille de l'amiral de Sicile; César Borgia, d'abord cardinal qu'il ne demeura pas, et qui devint célèbre par ses crimes, sous le nom de duc de Valentinois; Jean Borgia, qui succéda au duché de Gandie de son frère aîné, et qui épousa Marie Enriquès, qui lui avait été destinée; enfin Godefroy Borgia, prince d'Esquillace, marié à une bâtarde d'Alphonse, roi d'Aragon, et dont la branche qui a duré longtemps s'est éteinte. César Borgia fit tuer Jean Borgia dans Rome, et jeter son corps dans le Tibre; mais il laissa un fils et une fille. Ce fils fut Jean II Borgia, duc de Gandie, qui de Jeanne fille d'Alphonse, bâtard de Ferdinand, roi d'Aragon, laissa François Borgia, duc de Gandie, qui, après avoir perdu sa femme, Françoise de Castro, se fit jésuite, et devint bientôt général de cet ordre : c'est le célèbre saint François de Borgia, mort 1572, et canonisé cent ans après. Il laissa une grande postérité qui se divisa en plusieurs branches, desquelles l'aînée a toujours masculinement conservé le duché et

le titre de duc de Gandie. C'est le treizième duc de Gandie, que j'ai vu en Espagne, jeune, sans monde ni esprit, obscur et embarrassé de tout, que toutefois la considération de son nom du duc d'Hijar, son beau-père, du cardinal Borgia, son oncle, fit l'un des deux gentilhommes de la chambre du prince des Asturies à son mariage.

Giovenazzo *del Giudice*, Génois transplanté à Naples. C'était le prince de Cellamare, ambassadeur en France, qui ourdit avec le duc et la duchesse du Maine la conspiration dont il a été parlé, et tant de lui à cette occasion qu'il n'en reste rien à ajouter ici, non plus que sur le cardinal del Giudice, son oncle paternel, dont il a été beaucoup parlé ici, tant à l'occasion de son voyage à Paris qu'à celle de son expulsion d'Espagne par le cardinal Albéroni. Son frère, le vieux duc de Giovenazzo, qui avait encore plus d'esprit et d'intrigue que lui, et bien plus de sens, alla s'établir en Espagne, où il parvint à une grande considération. Charles II le fit grand, mais seulement pour trois races, et enfin conseiller d'état. Son fils Cellamare, qui, étant encore ambassadeur à Paris, prit à sa mort le nom de duc de Giovenazzo, avait épousé à Rome une Borghèse, veuve du duc de la Mirandole, et mère du duc de la Mirandole que je trouvai établi en Espagne. Cellamare en avait une fille unique, demeurée à Rome dans un couvent, qui avait cette troisième race de grandesse et de grands biens à porter au mari qui l'épouserait. On la disait étrangement laide. Je ne sais ce qu'elle est devenue.

Longues années après mon retour, la cour d'Espagne fit un long voyage à Cadix, Séville, Grenade, etc., et don Joseph Patiño était lors premier ministre et chef des finances en particulier. Cellamare, je l'appelle toujours ainsi, y était comme grand écuyer de la reine, charge

qu'il avait dès le temps qu'il était à Paris. Patiño avait le défaut d'être également infatigable en promesses réitérées et en inexécutions, même de choses à faire sur-le-champ, surtout quand il s'agissait d'argent. Il y avait longtemps qu'il menait Cellamare de la sorte sur le paiement de l'écurie de la reine, livrée, fourrages et réparations de voitures, dont Cellamare était outré, n'osant trop pousser un premier ministre dans le plus haut crédit et la puissance la plus vaste et la plus absolue. La chose traîna ainsi jusqu'au départ de la cour pour revenir à Madrid, toujours en promesses, et la plupart d'être payé sur-le-champ, sans jamais d'exécution la plus légère. Le matin du départ, Cellamare fut chez Patiño lui représenter l'état de l'écurie de la reine, etc.; il en eut peu de satisfaction, il se fâcha, en vint aux grosses paroles, et entra dans une telle colère qu'il eut peine à regagner son logis, où il se trouva si mal qu'il en mourut le jour même à près de quatre-vingts ans.

Gravina *des Ursins* à Naples et à Rome. C'est à présent l'aîné de cette grande maison, si tant est qu'il en reste d'autres branches. Madame des Ursins fit donner la grandesse au duc de Gravina, neveu du pape Benoît XIII.

Havrech, *Croï*, en Flandre. Philippe III l'érigea en duché pour Charles-Alexandre de Croï, de la branche d'Arschot, qui, de gentilhomme de la chambre de l'archiduc Albert, et conseiller au conseil de guerre à Bruxelles, prit le nom de duc de Croï après la mort de Charles duc de Croï, son cousin et son beau-frère. Philippe III le fit conseiller d'état, surintendant des finances des Pays-Bas, chevalier de la Toison-d'Or et grand d'Espagne. Il fut tué dans sa maison à Bruxelles, à cinquante ans, en 1624, d'un coup de mousquet qui

lui fut tiré par une fenêtre. Il avait épousé, en 1599, Yolande, fille de Lamoral, prince de Ligne, dont il n'eut qu'une fille unique, qui porta sa grandesse et tous ses biens en mariage à Pierre-François, second fils de Philippe de Croï, comte de Solre, qui prit par elle le nom de duc d'Havrech. Il fut chevalier de la Toison-d'Or, gouverneur de Luxembourg et du comté de Chiny, et chef des finances des Pays-Bas, mort à Bruxelles en 1650. Son fils unique, Ferdinand-François-Joseph de Croï, duc d'Havrech, fut chevalier de la Toison-d'Or, et mourut à Bruxelles en 1694. Il avait épousé, en 1668, l'héritière d'Halluyn dans le château de Wailly près d'Amiens, dont il eut Charles-Joseph, duc d'Havrech, tué sans alliance à la bataille de Sarragosse, 10 septembre 1710, lieutenant général et colonel du régiment des gardes wallonnes, et Jean-Baptiste-Joseph, duc d'Havrech et colonel du régiment des gardes wallonnes après son frère. La princesse des Ursins lui fit épouser la fille de sa sœur et d'Antoine Lanti, dit della Rovere, seigneur romain, à qui sa belle-sœur procura l'ordre du Saint-Esprit en 1669. La chute de la princesse des Ursins attira des dégoûts au duc et à la duchesse d'Havrech qui était dame du palais de la reine. Le duc d'Havrech quitta l'Espagne et se retira en France avec sa femme, et mourut à Paris en 1627. Il laissa deux fils, dont l'aîné, duc d'Havrech, grand d'Espagne, s'est fixé au service de France où il est lieutenant général, et a épousé une fille du maréchal de Montmorency, dernier fils du maréchal duc de Luxembourg. Le cadet s'est marié en Espagne à la fille héritière du frère de sa mère, qui, comme on le verra ci-après, le fera grand d'Espagne.

Hijar, *Silva*, ancienne baronnie en Aragon, puis duché, a passé d'héritière en héritière en différentes

maisons, et enfin en celle de Silva, où elle ne fut que sur une seule tête par son mariage, dont une seule fille héritière, qui porta ses biens et cette grandesse à Rodrigue de Silva y Sarmiento et Villandrado, comte de Salinas et Ribadaneo, second marquis d'Alenquer, mort au château de Léon, prisonnier d'état, ayant trempé dans la conjuration de Charles Padille contre Philippe IV. Son fils aîné, duc d'Hijar, eut des fils qui n'eurent point d'enfants, et laissèrent leur sœur héritière, qui porta ses biens et cette grandesse en mariage, décembre 1688, à son cousin paternel Frédéric de Silva y Portugal, marquis d'Orani, dont le petit-fils, par mâles, est le huitième duc d'Hijar, que j'ai vu en Espagne, qui fréquentait peu la cour et le monde, mais qui avait de la considération. Je l'ai fort peu vu et point du tout fréquenté.

L'Infantado, *Silva*. Cette maison, cette grandesse et le duc del Infantado, du temps de mon ambassade en Espagne, sont traités ci-dessus, en sorte qu'il n'en reste rien à expliquer, sinon que l'érection en est des rois catholiques en 1475, sous le nom de l'Infantado, et d'héritière en héritière tomba enfin, vers 1657, dans la maison de Silva, au cinquième duc de Pastrana.

Pastrana, terre en Castille, fut vendue avec d'autres, 1572, par Gaspard Gaston de la Cerda y Mendozza, à Ruy Gomès de Silva, prince d'Eboli, qu'il fit peu après ériger en duché et grandesse pour lui par Philippe II, qui l'avait fait grand d'Espagne et duc d'Estremera dès 1568; et le nouveau duc de Pastrana en préféra le titre à celui de duc d'Estremera qu'il quitta. Il eut plusieurs enfants d'Anne Mendozza y la Cerda son épouse, favorite si déclarée de Philippe II, dont descendent outre les ducs de Pastrana, les comtes de

Salinas, les ducs d'Hijar et les marquis d'Orani d'Elisede et d'Aguilar. L'aîné, Roderic de Silva y Mendozza, fut second duc de Pastrana et troisième prince d'Eboli, et grand-père d'un autre Roderic de Silva, cinquième duc de Pastrana, qui devint duc de l'Infantado et de Lerma par sa femme, sœur et héritière de Roderic Diaz de Vivar Hurtado de Mendozza et Sandoval, septième duc del Infantado, mort sans enfants en janvier 1657, et de Diego Gomez de Sandoval, mort aussi sans enfants, juillet 1668. Le duc del Infantado, du temps que j'étais en Espagne, est petit-fils du duc de Pastrana, devenu, comme il vient d'être expliqué, duc del Infantado, dont les Silva, depuis cette époque, ont préféré le titre à celui de duc de Pastrana.

Il résulte de ce détail que la date de la grandesse del Infantado doit être prise de la première qu'il ait eue, qui est celle de 1568 de duc d'Estremera qui, sous Charles V, a passé de l'état de *rico-hombre* à celui de grand d'Espagne.

Licera y *Aragon*.

Linarès, *Alencastro*. Linarès, en Portugal, érigé en comté par le roi Emmanuel de Portugal pour Antoine de Noroña, fils puîné de Pierre de Noroña y Menesez, issu de la maison royale de Castille. Une fille héritière épousa un autre Noroña, dont le fils fut fait duc de Linarès par Jean IV, roi de Portugal. Son fils fut fait grand d'Espagne par Charles II, et grand écuyer de la reine sa seconde femme, et mourut à sa suite à Tolède en 1703. Ses deux fils moururent sans postérité, et sa fille aînée porta le duché et grandesse de Linarès en mariage au second duc d'Abrantès; rien à ajouter sinon que, la grandesse étant tombée à l'évêque de Cuença, il en prit le titre et cessa de porter le nom d'évêque de Cuença. Je le laissai en partant

d'Espagne sans avoir fait sa couverture, parce qu'il voulait la faire avec son bonnet, et que les grands s'y opposaient et voulaient qu'il se couvrît avec son chapeau. Cette contestation, qui durait depuis longtemps, retenait ce prélat à la cour, lequel n'en était pas fâché, et qui n'était pas sans ambition ni sans esprit. Il était, comme on l'a vu, de la maison d'Alencastro.

LIRIA, fils unique du premier lit du duc de *Berwick* ci-dessus, qui, après avoir fait tout jeune ses premières armes en Hongrie, retourna en Angleterre sur le point de la révolution, et passa en France avec Jacques II, dont il était fils naturel. Il y servit d'abord volontaire, et tôt après lieutenant général tout d'un coup; il eut bientôt des commandements en chef. Il a tant été parlé de lui dans ces Mémoires, et de l'occasion glorieuse qui lui acquit la grandesse et la Toison à lui et à son fils, qu'il n'est besoin de s'arrêter que sur la singularité de sa grandesse, sur quoi il faut reprendre les choses de plus haut. Il avait été marié deux fois, et n'avait de son premier lit qu'un fils unique et plusieurs du second. Il s'était si parfaitement flatté d'obtenir son rétablissement en Angleterre que, lorsqu'il fut fait duc et pair de France, il obtint une clause inouïe dans ses lettres, qui fut l'exclusion de son fils aîné, parce qu'il le destinait à succéder en Angleterre à ses dignités et à ses biens; mais lorsqu'il fut fait grand d'Espagne, il s'était enfin désabusé de cette trop longue espérance, et voulut établir tout à fait en Espagne ce fils aîné. Philippe V, en le faisant grand d'Espagne, lui avait donné en même temps les duchés de Liria et de Quirica, dans le royaume de Valence, qui avaient été des apanages des infants d'Aragon. Le duc de Berwick obtint de les pouvoir donner actuellement à son fils aîné, et qu'il jouît en même temps de la grandesse conjointement avec lui, ce qui

était jusqu'alors sans exemple. Son fils aîné prit donc alors le nom de duc de Liria, fit sa couverture, reçut l'ordre de la Toison-d'Or, et bientôt après épousa la sœur unique du duc de Veragua qui, par l'événement, devint l'héritière de très-grands biens. C'était une femme très-bien faite, l'air fort noble et les manières, avec de l'esprit, du sens et de la piété, et fort estimée et considérée. On a vu qu'elle fut dame du palais de la princesse des Asturies à son mariage.

Le duc de Liria était lieutenant général, et fut gentilhomme de la chambre du roi d'Espagne très-peu avant que j'y arrivasse. On a vu toute l'amitié et les services que j'en reçus. Il avait par deux fois couru grand risque en Ecosse et en Angleterre. Il avait de l'esprit, beaucoup d'honneur et de valeur, et une grande mais sage ambition, était aimé, estimé et compté en Espagne, et le fut partout où il alla. Sa conversation était très-agréable et gaie, instructive quand on le mettait sur ce qu'il avait vu et très-bien vu en pays divers et en affaires, très-bien avec tout ce qu'il y avait de meilleur en Espagne, ami le plus intime de Grimaldo qu'il n'avait point abandonné dans sa disgrâce du temps d'Albéroni, et Grimaldo ne l'avait jamais oublié; quoiqu'il eût beaucoup de dignité, il ne laissait pas d'être souple avec mesure et justesse, et fort propre à la cour qu'il connaissait extrêmement bien. Il avait un talent si particulier pour les langues, qu'il parlait latin, français, espagnol, italien, anglais, écossais, irlandais, allemand et russien comme un naturel du pays, sans jamais la moindre confusion de langues. Avec cela il aimait passionnément le plaisir; et la vie compassée, uniforme, languissante, triste de l'Espagne lui était insupportable. Il était fait pour la société libre, variée, agréable, et c'était ce qu'on n'y trouvait pas.

Quelque temps après mon départ, il obtint l'ambassade de Russie, avec une commission à exécuter à Vienne. Il réussit en l'une et en l'autre, tellement que la czarine, sans l'en avertir, lui jeta un jour le collier de son ordre au cou. Il repassa à Paris, où il se dédommagea tant qu'il put de l'ennui de l'Espagne, et où nous nous revîmes avec grand plaisir. Il me voulut même bien donner quelques morceaux fort curieux qu'il avait faits sur l'état de la cour et du gouvernement de Russie. Il demeura à Paris tant qu'il put, et bien moins qu'il n'eût voulu, et pour éloigner son retour en Espagne, il obtint permission d'aller voir le roi d'Angleterre à Rome; de là il alla à Naples, où il fit si bien, qu'il demeura si longtemps que, s'y abandonnant aux plaisirs de la société, et peu à peu à l'amour d'une grande dame, il en mourut de phthisie, laissant plusieurs enfants. C'est un homme que je regretterai toujours. Son fils aîné a recueilli sa grandesse, est grandement établi, mais ne lui ressemble pas.

Medina-Cœli, *Figuerroa y la Cerda*. La grandeur de l'origine de cette grandesse, et la singularité de sa première continuation, m'engagent à m'y étendre. Alphonse X, roi de Castille, dit l'Astrologue, de son goût pour l'étude, et en particulier pour les mathématiques et l'astronomie, et des fameuses tables dites Alphonsines de son nom qu'il fit dresser sous ses yeux, eut deux fils d'Yolande, infante d'Aragon, son épouse : Ferdinand l'aîné qui fut gendre de saint Louis; et Sanche dit le Brave. Ferdinand donna des preuves de son courage contre les Maures, et mourut à vingt et un ans, en 1275, neuf ans avant son père, laissant deux fils : Alphonse et Ferdinand qui, je n'ai pu savoir pourquoi, prirent dans la suite le nom de la Cerda. Sanche, fils cadet de l'Astrologue, voyant les deux fils de son aîné

si fort en bas âge, et le roi son père si enterré dans ses études qu'il ne put jamais se résoudre d'aller en Allemagne où il avait été élu unanimement empereur, le méprisa, et conçut le dessein de régner. Les instances persévérantes des princes d'Allemagne, ni les exhortations du pape, n'ayant pu l'ébranler pendant plusieurs années, quoiqu'il eût accepté l'empire, pris le nom d'empereur, souvent promis de passer en Allemagne, les princes de l'empire, rebutés de tant de remises, se tournèrent du côté du frère du roi d'Angleterre, qui eut plus de volonté, mais non plus de succès, ce qui engagea les Allemands à renoncer à l'un et à l'autre, et à élire Rodolphe, comte d'Hapsbourg, chez fameux de la maison d'Autriche.

Sanche, ravi du mépris où l'attachement à l'étude, et la privation de l'empire qui en fut l'effet, avait précipité son père, profita de cette passion d'étude pour lui persuader de se décharger sur lui de tous les soins du gouvernement, qui le détournaient de ses occupations les plus chères. Parvenu à régner sous son nom, et à s'être acquis toute la Castille par sa valeur et sa manière de gouverner, il songea à faire déshériter ses neveux, et à se faire associer par son père, et couronner roi de son vivant, car jusqu'à la réunion des divers royaumes qui composent l'Espagne, c'est-à-dire jusqu'aux rois catholiques inclusivement, tous ces différents rois se faisaient couronner. Le père y consentit, et presque tout le royaume; au moins on n'osa y branler. Ce ne fut pas tout, Sanche trouva que son père demeurait trop longtemps avec lui sur le trône; il résolut de l'en précipiter, il en vint à bout. Le malheureux père, réduit à ses livres, ne put s'en consoler avec eux. Il implora l'assistance de toute l'Europe contre un fils si dénaturé, laquelle ne lui en procura aucune. Alors réduit au

désespoir, il donna sa malédiction à son fils, le déshérita et sa race autant qu'il fut en lui, rappela ses petits-fils aînés à leurs droits, et à défaut de leur race, appela à sa couronne celle de saint Louis. Il mourut dans ce désespoir, et Sanche sut bien empêcher l'effet des dernières volontés de son père. Ce prince et Jacques Ier, roi d'Angleterre, montrent ce que sont des cuistres couronnés. Des deux malheureux neveux, Alphonse de la Cerda fit la branche dite de Lunel, et Ferdinand fit celle dite de Lara, de la femme que chacun des deux épousa. Cette branche s'éteignit dans le petit-fils de Ferdinand, qui n'eut qu'un fils mort au berceau, et des filles mariées, qui furent emprisonnées et empoisonnées par l'ordre de Pierre le Cruel, roi de Castille, en 1361. Ainsi je ne parlerai point de cette branche.

Alphonse de la Cerda n'oublia rien pour recouvrer le royaume qui lui appartenait, et dont il prit le nom de roi de Castille, que Sanche, son oncle, avait usurpé. Ses efforts furent inutiles; il fut réduit à se retirer en France, où Charles le Bel le fit son lieutenant général en Languedoc. Il épousa Mahaud, dame de Lunel, dont il eut un seul fils connu sous le nom de prince des îles Fortunées, d'où sont sortis les Medina-Cœli. Il se remaria à Isabeau, dame d'Anevinge et d'Espinoy, veuve d'Henri de Louvain, seigneur de Gaësbeck, qui épousa en troisièmes noces Jean premier de Melun, vicomte de Gand. De son second mariage Alphonse de la Cerda eut Charles, dit de Castille ou d'Espagne, connétable de France, qui figura dignement et grandement, et qui fut empoisonné à Laigle en Normandie, où il mourut, par ordre de Charles le Mauvais, roi de Navarre. Ce connétable ne laissa point d'enfants de Marguerite de Châtillon-Blois. Il eut deux frères sans établissements ni alliances, dont un fut archidiacre de Paris, et une sœur

mariée en Espagne, à Ferdinand Ruys de Villalobos. Ainsi finit promptement cette branche du connétable. Revenons maintenant à son frère aîné, Louis d'Espagne, prince des îles Fortunées, duquel sont sortis les Medina-Cœli.

Ce Louis de la Cerda eut le don du pape des îles Fortunées, dont il fut couronné roi dans Avignon, par le même pape Clément VI, vers 1344. Ces îles sont les Canaries, qu'il se résolut d'aller chercher sur l'exemple de ceux de Gênes et de Venise sur le bruit de leur découverte; mais ce fut un dessein qu'il ne put exécuter. Il fut amiral de France, comte de Clermont et de Talmont; il épousa vers 1370 Léonor de Gusman, dame du port Sainte-Marie, près Cadix, dont il ne laissa qu'une seule fille héritière, appelée Isabelle de la Cerda, dame de Medina-Cœli et du port Sainte-Marie, qui fut veuve sans enfants de Roderic Alvarès d'Asturie. Voyons maintenant à qui elle se remaria.

Gaston Phœbus, comte de Foix, vicomte de Béarn et de Bigorre, dit Phœbus pour sa beauté, dont la magnificence, la cour, la puissance et l'autorité chez tous les princes de son temps sont si vantés dans Froissard, fut toujours brouillé avec Agnès, fille puînée de Philippe III, roi de Navarre, à la cour duquel elle passa presque toute sa vie, et que ce comte de Foix avait épousée en 1348. Il n'en avait qu'un fils unique qu'il avait marié avec Béatrix, fille de Jean comte d'Armagnac, lequel passait aussi sa vie tant qu'il pouvait auprès de sa mère et du roi de Navarre son oncle. Etant venu voir son père à Orthez, qui haïssait sa femme et ne l'aimait guère lui-même, et ne pouvait souffrir le roi de Navarre, son beau-frère, il en fut assez bien reçu. Au bout de quelques jours le comte de Foix, au retour de la chasse, se mit à table pour souper; son fils lui présenta la serviette pour

laver. Dans cet instant le soupçon et la colère surprirent si à coup le comte de Foix que, croyant que son fils lui allait porter le coup de la mort en lui donnant la serviette, il tira un poignard de son sein, dont il l'abattit mort à ses pieds, en 1380; et c'était un jeune homme de très-grande espérance, très-bien né et bien éloigné d'avoir jamais eu une si horrible pensée. Le père, revenu à lui-même, fut au désespoir, ne put s'en consoler, et mourut enfin de sa douleur, qui lui causa l'apoplexie qui l'étouffa dans l'instant qu'il se lavait les mains en se mettant à table à Orthez pour souper, en 1391, à quatre-vingts ans, de même façon qu'il avait tué son fils. Ce fils n'avait point eu d'enfants, tellement que Mathieu de Foix, vicomte de Castelbon, succéda à Gaston Phœbus au comté de Foix. Plusieurs années auparavant, sa sœur unique, Isabelle, avait épousé Archambaud de Grailly qui, par elle, succéda au comté de Foix, etc., par la mort sans enfants de Mathieu comte de Foix, etc., frère de sa femme. Le duc de Foix, fait duc et pair par Louis XIV en 1663, avec madame de Senecey sa grand'mère, et la comtesse de Fleix sa mère, toutes deux dames d'honneur de la reine-mère, et mort il n'y a pas fort longtemps sans enfants, a été le dernier de cette maison de Grailly qui, par ce même héritage de Foix, eut celui de Navarre ensuite aussi par héritage, en porta peu la couronne, qui tomba par une héritière dans la maison d'Albret, et d'elle par la même voie dans la maison de Bourbon, avec les comtés de Foix, Bigorre, Béarn, etc. Reprenons présentement notre sujet.

César Phœbus, comte de Foix, n'avait d'enfants que le fils qu'il poignarda; mais il laissa quatre bâtards dont les deux derniers n'ont point paru dans le monde. Bernard, l'aîné des quatre, eût un bonheur extrême, comme

on le va voir. Yvain, le second des quatre, le favori du père, brilla à la cour de Charles VI, fut de ce funeste bal où ce roi et sa suite se masquèrent en sauvages, où le feu prit à leurs habits, dont plusieurs moururent brûlés, dont Yvain fut un, sans avoir été marié. Ce fut le 30 janvier 1392.

Bernard, bâtard de Gaston Phœbus, comte de Foix, et l'aîné des trois autres bâtards, alla chercher fortune en Espagne dès 1367, y établit sa demeure, s'y distingua par sa valeur au service du comte de Transtamare contre Pierre le Cruel, roi de Castille, dont il était frère bâtard, mais qu'il vainquit et tua, et fut roi de Castille en sa place sous le nom d'Henri II. Bernard eut le bonheur de plaire à Isabelle de la Cerda, dame de Medina-Cœli et du port Sainte-Marie, fille et seule héritière de Louis de la Cerda ou d'Espagne, prince des îles Fortunées, etc., petit-fils de Ferdinand, fils aîné de Castille et de Blanche, troisième fille de saint Louis, sur lesquels Sanche le Brave, après la mort du même Ferdinand son frère aîné, avant le roi Alphonse l'Astrologue, leur père, avait usurpé la couronne de Castille. Cet heureux bâtard de Foix fit donc ce grand mariage si disproportionné de lui, et fut fait comte de Medina-Cœli. Il prit en plein et en seul le nom de la Cerda, et les armes au premier et quatrième parti de Castille et de Léon, au second et troisième de France, et tous ces quartiers sans brisure, ainsi qu'il appartenait à ce malheureux prince déshérité, père de cette royale héritière. Les trois générations suivantes comtes de Medina-Cœli figurèrent fort à la guerre et dans l'état et par leurs alliances; le quatrième, Louis II de la Cerda, servit si bien les rois catholiques contre les Maures, qu'en 1491 ils le créèrent duc de Medina-Cœli; le troisième duc fut fait marquis de Cogolludo; le sixième épousa l'héri-

tière du duché d'Alcala. Son fils, le septième, épousa l'héritière des duchés de Ségorbe et de Cardonne, des marquisats de Comarès et de Denia et du comté de Sainte-Gadea. Je ne marque sur chacun que les grandesses qu'ils accumulèrent et point les autres terres. Le huitième fils du septième finit la race de ces heureux bâtards de Foix. Ce fut Louis-François, huitième duc de Medina-Cœli, général des côtes d'Andalousie, puis des galères de Naples, ambassadeur à Rome, vice-roi de Naples, rappelé à Madrid, fait gouverneur du prince des Asturies, et premier ministre d'état 1709. La jalousie et les menées de la princesse des Ursins le rendirent suspect. Il fut accusé d'une conspiration contre l'état, et arrêté comme il allait au conseil, conduit à Pampelune, puis à Fontarabie, où il mourut fort tôt après sans aucun enfant de la fille du duc d'Ossone qu'il avait épousée en 1678. Ses sœurs avaient épousé, l'aînée le marquis de Priego; la seconde le marquis d'Astorga; la troisième le dernier amirante de Castille; la quatrième le duc d'Albuquerque; la cinquième le marquis de Solera; la sixième le connétable Colonne; la septième le duc del Sesto; la dernière le comte d'Oñate, tous grands d'Espagne. Ainsi la sœur aînée du huitième duc de Medina-Cœli des bâtards de Foix hérita de toutes ces grandesses qu'elle porta après son mariage à son mari le marquis de Priego. Voyons maintenant qui était ce marquis de Priego, qui était aussi duc de Feria, et doublement grand d'Espagne.

Laurent II, Suarès de Figuerroa, fut fait comte de Feria en Estrémadure par Henri IV, roi de Castille, en 1467. Il était petit-fils de Laurent Ier Suarès de Figuerroa, maître de l'ordre de Saint-Jacques, qui acquit cette terre, et il fut grand-père d'autre Laurent III Suarès de Figuerroa; tout cela de mâle en mâle, qui

épousa, en 1518, Catherine, fille aînée et héritière de Pierre Fernandez de Cordoue, marquis de Priego, par laquelle il unit en lui les deux grandesses de Feria et de Priego, et le nom de Fernandez de Cordoue, de sa femme, au sien de Suarès de Figuerroa dans sa postérité. Pierre leur fils, mort après son père, mais avant sa mère, fut quatrième comte de Feria, et ne laissa qu'une fille unique laquelle fut bien marquise de Priego, mais non comtesse de Feria, qui ne pouvait passer aux filles. Ainsi son oncle paternel devint cinquième comte de Feria, et ce fut en sa faveur qu'en 1567 Philippe II le fit duc de Feria, dont le fils, second duc de Feria, venu à Paris de la part de Philippe II, servit si ardemment la ligue. Sa race s'éteignit dans le quatrième duc de Feria.

Alphonse Suarès Figuerroa était troisième fils de Laurent III, troisième comte de Feria, et de Catherine, héritière de Pierre Fernandez de Cordoue, marquis de Priego, et frère cadet du premier duc de Feria, dont il épousa la fille, et fut par elle marquis de Priego. Sa postérité masculine réunit Feria et Priego, par la succession du cinquième marquis de Priego au quatrième duc de Feria. Le fils de celui-ci fut ainsi sixième duc de Feria, et aussi sixième marquis de Priego, et c'est lui à qui Philippe IV accorda les honneurs de grand de la première classe.

Il maria son fils à la sœur aînée du dernier duc de Medina-Cœli des bâtards de Foix, laquelle en recueillit la succession depuis qu'elle fut veuve et qu'elle transmit à son fils Emmanuel Figuerroa de Cordoue et la Cerda, marquis de Priego, duc de Feria et Medina-Cœli, etc., père de celui que j'ai vu en Espagne, et qui y était fort considéré. Il avait un fils déjà grand, qui portait le nom de marquis de Cogolludo et qui, depuis mon re-

tour, acquit de nouvelles grandesses par son mariage avec la fille unique héritière du marquis d'Ayétone. Le père et le fils étaient autant du grand monde et de la cour que des seigneurs espagnols naturels en pouvaient être, fort polis : je les voyais fort familièrement. Ce sont ceux de cette cour qui se sont souvenus le plus longtemps de moi, par leurs lettres, bien des années depuis mon retour. Le palais de Medina-Cœli, presque au bout de Madrid, vers Notre-Dame-d'Atocha, est peut-être le plus spacieux qu'il y ait dans la ville et très-somptueusement meublé. Le roi d'Espagne s'y retira à la mort de la reine sa première femme, et y a demeuré jusque fort près de son second mariage. J'y ai vu une comédie extrêmement magnifique, dans une salle faite pour ce spectacle, où le duc de Medina-Cœli avait convié toute la cour et le plus distingué de la ville, hommes et femmes, après le retour de Lerma, où je vis le duc de Liñara, tout évêque qu'il était, et le cardinal Borgia; tout y était plein, mais avec un grand ordre et décence, et rien de plus magnifique que l'abondance des rafraîchissements et de tout ce qui accompagna cette fête.

Medina de Rioseco, *Henriques y Cabrera*, amirante héréditaire de Castille. Cette maison, depuis son origine, ses grandesses, le personnel de l'amirante de Castille, lors de l'avénement de Philippe V à la couronne d'Espagne, ont été traités avec un si grand détail, en leur lieu, ainsi que sa conduite depuis sa fuite en Portugal, et le triste personnage qu'il y fit jusqu'à sa mort, qu'il ne s'en pourrait faire ici que d'ennuyeuses redites.

2. Medina-Sidonia, *Gusman*. C'est le premier duché des Castilles. Les antérieurs à celui-là sont éteints. Il est en Andalousie, vers le détroit de Gibraltar. Jean II, roi de Castille, l'avait donné, sans érection, à J. de

Gusman, maître de l'ordre de Calatravâ. Cette terre tomba à Henri de Gusman, second comte de Niebla, dont le fils aîné, Jean-Alphonse de Gusman, fut créé, en février 1445, par le même roi Jean II, duc de Medina-Sidonia, mais seulement pour sa personne. Le roi Henri IV l'étendit, en 1460, non seulement à sa postérité légitime, mais encore à son défaut à l'illégitime. Cela sent bien le mauresque et l'Afrique. La maison de Gusman est une des plus anciennes, des plus grandes et des plus illustres de l'Espagne, et y figurait fort dès le dixième siècle. Le duché de Medina-Sidonia est demeuré dans la postérité masculine et légitime du premier duc. On a suffisamment parlé du duc de Medina-Sidonia à l'occasion du testament de Charles II et de l'arrivée de Philippe V en Espagne, dont il fut grand écuyer, puis chevalier du Saint-Esprit, et de son fils qui aima mieux conserver sa golille et vivre obscur que de faire sa couverture après la mort de son père. C'est ce fils qui était duc de Medina-Sidonia lorsque j'étais en Espagne, et que je n'ai vu ni rencontré nulle part.

Saint-Michel, *Gravina*, d'une des plus grandes maisons de Sicile, où il avait très-bien servi et s'était fort endetté à soutenir le parti de Philippe V tant qu'il avait pu; en considération de quoi il avait obtenu la grandesse. Il était venu à Madrid pour y faire sa couverture; mais, comme je l'ai dit ailleurs, je l'y laissai encore sans s'être couvert faute d'avoir pu payer la médiannate et les frais, qui vont loin, sans avoir pu obtenir ni remise ni diminution, ce que tout le monde trouvait fort injuste. Il était vieux, estimé et accueilli; mais la tristesse de sa situation le rendait obscur. Comme toute sa famille était en Sicile, où il comptait retourner, je ne m'y étendrai pas davantage.

La Mirandole, *Pico*. Je ne m'arrête sur ce seigneur

italien, fait grand d'Espagne par Philippe V, qui le fit aussi son grand écuyer, que parce qu'il s'est établi en Espagne après avoir perdu toute espérance de rétablissement dans ses petits états d'Italie, où ses pères étaient comme souverains, et dont l'empereur Léopold les a dépouillés sans retour, parce qu'ils se sont trouvés à sa bienséance. Les Pic sont connus dès 1500, par Fr. Pico, seigneur de la Mirandole, et vicaire de l'empire. J. Pic et Fr. son frère, quatrième génération de ce premier François, furent faits comtes de Concordia, 1414, par l'empereur Sigismond. Le fameux Pic de la Mirandole, le phénix de son siècle par son immense savoir, mort sans alliance en 1494, n'ayant pas encore trente-deux ans, était frère cadet de Galeot Pic, seigneur de la Mirandole, comte de Concordia, qui était la quatrième génération du premier comte. Galeot Pic, second du nom, comte de Concordia et premier comte de la Mirandole, mort en 1551, était petit-fils du frère du savant Pic de la Mirandole, et père de Silvie et de Fulvie, qui épousèrent le comte de la Rochefoucauld et un autre la Rochefoucauld, comte de Randan, du premier desquels viennent les ducs de la Rochefoucauld. Ce même père de ces deux dames de la Rochefoucauld le fut aussi d'un comte de la Mirandole et de Concordia, duquel le fils, nommé Alexandre, fut fait duc de la Mirandole, en 1619, par l'empereur Ferdinand II, duquel le duc de la Mirandole, que j'ai vu en Espagne, est la quatrième génération. Son frère a depuis été cardinal par Clément XI, dont il était maître de chambre. Ce duc de la Mirandole s'était vu sur le point d'être rétabli dans ses états et d'épouser la princesse de Parme, qui eut depuis l'honneur d'être la seconde femme de Philippe V, et qui conserva toujours de l'amitié et une grande distinction pour lui et pour la femme qu'il épousa depuis, sœur

du marquis de los Balbazes, que j'ai vue aussi en Espagne et qui fut noyée dans sa maison de Madrid, réfugiée dans son oratoire, par une subite inondation dont j'ai parlé ailleurs, quoique arrivée depuis mon retour. Ce duc de la Mirandole était un fort bon et honnête homme, fort pieux et considéré ; sa mère était Borghèse, fille du prince de Sulmone, remariée à Cellamare qui en était veuf, et qui vivait avec lui dans une étroite amitié.

Montellano, *Solis*. Cette maison peut être comparée à quelques françaises qui se sont élevées à une grande fortune. Celui-ci était proprement de ce que nous appelons de robe. Il s'éleva par ses talents jusqu'à être gouverneur du conseil de Castille, et il eut assez de faveur pour être fait grand d'Espagne et duc de Montellano par Charles II, depuis quoi il n'a presque plus paru. Il avait épousé une sœur du prince d'Isenghien, gendre du maréchal d'Humières, qui avait de l'esprit, du monde, encore plus de sens. Ce fut elle que la princesse des Ursins choisit pour lui garder la place de camarera major de la reine, lorsqu'elle fut chassée la première fois et qu'elle reprit à son retour triomphant en Espagne. Cette grande place l'avait fait connaître, aimer et considérer dans le peu de temps qu'elle l'occupa, et c'est ce qui la fit choisir dans la suite pour remplir la même place auprès de la princesse des Asturies, où on en fut fort content : dans l'entre-deux elle avait perdu son mari. Elle avait un fils qui était jeune, dont on disait du bien. Je l'ai vu, mais sans aucun commerce. Il avait, dit-on, du goût pour la lecture et la retraite, et il paraissait peu à la cour et dans le monde. Je ne répondrais pas que cette grandesse n'eût été achetée dans les grands besoins où Charles II s'est trouvé plus d'une fois ; car il manqua toujours d'argent.

2. Montelléon, *Pignatelli*. On connaît Jacques Pi-

gnatelli, gouverneur de la Pouille dès 1326, et cette maison, qui est fort étendue, pour une des grandes, des plus illustrées de titres et des plus hautement alliées du royaume de Naples. Hector (1) Pignatelli, quatrième duc de Monteléon, vice-roi de Catalogne, fut fait grand d'Espagne en 1613, par Philippe III. Nicolas Pignatelli, vice-roi de Sardaigne et chevalier de la Toison-d'Or, fils dernier, cadet de cet Hector, épousa la fille héritière du septième duc de Monteléon, petite-fille de son frère, et devint par elle huitième duc de Monteléon et de Terranova, dont la mère de son père était héritière, et fut ainsi grand d'Espagne. Ce fut lui qui, comme le plus ancien chevalier de l'ordre de la Toison-d'Or qui fût lors en Espagne, y donna en cérémonie le collier à Philippe V à son arrivée. On a parlé de lui en son lieu, à propos de la saccade du vicaire. Il se retira bientôt après à Naples où étaient ses duchés et tous ses biens, y fut très-partial de la maison d'Autriche, et

(1) Cet Hector avait épousé Jeanne, héritière de Tagliavia, dont le grand-père paternel fut fait en 1561 duc de Terranova, et en 1565 grand d'Espagne, chevalier de la Toison-d'Or, etc., par Philippe II, dont il fut ambassadeur en Allemagne, et après gouverneur du Milanais : c'est cette héritière, cinquième duchesse de Terranova, qui étant veuve d'Hector Pignatelli, duc de Monteléon avec postérité, fut faite par Charles II camarera major de sa première femme, fille de Monsieur, frère de Louis XIV, en 1679, à qui elle se rendit si insupportable par sa rigidité et ses insolences que la reine se la fit ôter, chose sans exemple en Espagne. Elle fut mise en cette même charge auprès de la reine, mère de Charles II, et y mourut, mai 1692, au Buen-Retiro, laissant héritière de ses biens et de sa grandesse de Terranova Jeanne Pignatelli, qui avait épousé, 1679, Nicolas Pignatelli, frère de son bisaïeul, père du duc de Monteléon, qui fait cet article-ci.

n'est pas revenu depuis en Espagne, ni aucun de sa famille.

Mortemart, *Rochechouart*, Français, duc et pair, à Paris. C'est la grandesse du duc de Beauvillier que Philippe V lui donna en arrivant en Espagne, dont il avait été le gouverneur. Elle passa au duc de Mortemart, qui avait épousé sa fille unique héritière, et par la mort d'eux et de leurs enfants cette grandesse est éteinte depuis mon retour.

Nagera, *Osorio y Moscoso*, frère cadet du comte d'Altamire, à l'article duquel je remets à parler de leur maison. Najera ou Nagera, car il s'écrit et se lit des deux façons, terre qui est en Castille, fut érigée en duché par les rois catholiques, 1482, pour Pierre Manrique de Lara, dit le Vaillant, second comte de Trevigno, et dixième seigneur d'Amusco. Cette grandesse est tombée cinq fois en différentes maisons par des filles héritières. Pendant que j'étais en Espagne, don Joseph Osorio y Moscoso, frère cadet du comte d'Altamire, eut cette grandesse par son mariage avec Anne de Guevara y Manrique, qui en était l'héritière et fille du dixième comte d'Oñate.

Nevers, *Mancini*, son père, fils d'une sœur du cardinal Mazarin, fut duc à brevet. Il ne put ou négligea d'obtenir l'enregistrement de ses lettres, quoique la toute-puissante faveur de son oncle se soit trouvée dans la suite presque la même pour lui par celle de madame de Montespan, dont il avait épousé la nièce, fille de madame de Thianges sa sœur, dont la faveur était grande aussi auprès du roi, et a duré autant que sa vie qui a dépassé de plusieurs années le renvoi de madame de Montespan. M. de Nevers, qui personnellement n'avait jamais rien mérité du roi, et son fils beaucoup moins encore, fort fâché de ne pouvoir espérer que son

fils fût duc, chercha partout une grandesse à lui faire épouser. Il trouva enfin Marie-Antoinette Spinola, fille aînée et héritière de J.-B. Spinola, qui pour de l'argent s'était fait faire prince de l'empire, en 1677, par l'empereur Léopold, et depuis, par la même voie, grand d'Espagne par Charles II, dans leurs pressants besoins de finances. Ce mariage ne se fit pourtant célébrer qu'en 1709, deux ans après la mort du duc de Nevers, et son fils, qui jusqu'alors avait porté le nom de comte de Donzy, prit celui de prince de Vergagne, mais sans rang ni honneur qu'à la mort de son beau-père en Flandre, où il était lieutenant général et gouverneur d'Ath. La duchesse Sforze, sœur de sa mère, et dans la plus grande et la plus longue intimité de madame la duchesse d'Orléans, profita de la régence de M. le duc d'Orléans, et le fit faire duc et pair sans avoir jamais vu ni cour ni guerre.

Noailles, *Noailles*. Il y a eu tant et tant d'occasions ici de parler et de s'étendre sur le duc de Noailles, qu'il suffit de dire qu'avec la faveur de sa famille et celle de madame de Maintenon, dont il avait épousé l'unique nièce et héritière, fille de son frère, il ne lui fut pas difficile d'obtenir en Espagne tout ce qu'il voulut.

Osuna, *Acuña y Tellez-Giron*. La maison d'Acuña, fort nombreuse en branches tant espagnoles que portugaises, et la maison de Silva, prétendent sortir de la même origine aussi illustre qu'ancienne, et y sont autorisés par les meilleurs auteurs, qui les font masculinement descendre de Fruela, roi de Léon, des Asturies et de Galice, par le *rico-hombre* Pélage Pelaez, duquel sont masculinement sortis Gomez Paez de Silva, dont toute la maison de Silva est descendue, et Ferdinand Paez qui le premier prit le nom d'Acuña, du lieu d'Acuña-Alta, qu'Alphonse Ier, roi de Portugal, lui avait

donné, et duquel toute sa postérité conserva le nom. La septième génération masculine de ce Ferdinand Paez, seigneur d'Acuña, fut Martin Vasquez de Acuña, qui fut comte de Valence, épousa 1° Thérèse, fille et héritière d'Alphonse Tellez-Giron, dont il eut un fils qui porta le nom de Tellez-Giron; 2° il épousa l'héritière de la maison de Pacheco, et en eut deux fils. Jean, l'aîné, porta le nom de Pacheco de sa mère, et Pierre, le cadet, prit le nom de Giron, de la mère de son père. L'aîné de ces deux frères est le chef de la branche aînée de toute la maison d'Acuña-Pacheco, ducs d'Escalona. Le cadet, mort, 1466, maître de l'ordre de Calatrava, est le chef de la seconde branche d'Acuña-Tellez-Giron, ducs d'Ossone.

Son arrière-petit-fils de mâle en mâle fut Pierre d'Acuña-Giron, cinquième comte d'Urenna, vice-roi de Naples, créé, 1562, duc d'Ossone en Andalousie, entre Séville et Malaga, par Philippe II. C'est de mâles en mâles aînés la cinquième génération que nous avons vue; savoir : le sixième duc d'Ossone qu'on a vu en son lieu être venu à Paris lors de l'avénement de Philippe V à la couronne d'Espagne pour y saluer son nouveau roi, voir la cour de France et joindre le roi d'Espagne avant son arrivée à Madrid; le même duc d'Ossone, premier plénipotentiaire d'Espagne à Utrecht, et mort en Flandre peu après la signature de cette paix; et son frère le comte de Pinto, duc d'Ossone, après la mort de son frère, ambassadeur d'Espagne en France pour le mariage du prince des Asturies avec la fille de M. le duc d'Orléans. On a suffisamment parlé de l'aîné en son temps, et le cadet n'a rien eu qui mérite d'en rien dire.

Saint-Pierre, *Spinola*, Génois, de l'une des quatre grandes maisons de Gênes, trop connue et trop nombreuse pour m'y étendre. Quoique accoutumée aux hon-

neurs, aux grandeurs, aux plus grands emplois et fertile en grands hommes, il est pourtant constant en Espagne que François-Marie Spinola, duc de Saint-Pierre et gendre de Philippe-Antoine Spinola, quatrième marquis de los Balbazez, grand d'Espagne et général des armées du Milanais, acheta la grandesse de Charles II en 1675; il acheta aussi la principauté de Piombino que l'empereur s'appropria sans le rembourser. Il chercha protection dans ce malheur pour y intéresser la cour de France et d'Espagne, et comme il était veuf il épousa en 1704, à Paris, la seconde sœur du marquis de Torcy, ministre d'état et secrétaire d'état des affaires étrangères, qui était veuve avec des enfants du marquis de Resnel Clermont d'Amboise. Lui aussi en avait de sa première femme qui ont figuré en Espagne avec beaucoup de réputation à la guerre où l'aîné a commandé des armées et est devenu capitaine général et grand d'Espagne après son père. Le duc de Saint-Pierre, lassé à Paris de ne voir point avancer ses affaires sur Piombino, emmena sa femme errer en Italie, quelque peu en Allemagne, la ramena à Paris, puis en Espagne. Il fut peu de temps à Bayonne majordome major de la reine douairière d'Espagne, sœur de la mère de l'empereur et de l'électeur palatin; mais voyant que son crédit à Vienne ne lui servait de rien, il la quitta et s'en alla à Madrid où sa femme fut dame du palais de la reine et fort bien avec elle. Je les trouvai ainsi à Madrid où je les vis fort et en reçus toutes sortes de prévenances et de civilités. Elle avait enfin apprivoisé la jalousie et l'avarice de son mari, qui d'ailleurs était un homme d'esprit, fort instruit et de bonne compagnie, avec des manières naturellement fort nobles et fort polies. Les étrangers s'assemblaient chez eux, et des Espagnols quelquefois aussi; on y jouait quand on vou-

lait, et ils ne laissaient pas de donner assez souvent à manger. Depuis mon départ, le duc de Saint-Pierre fut gouverneur de don Carlos, et enfin chevalier du Saint-Esprit. Il avait de la valeur, avait peu de temps commandé une armée, et était capitaine général de Charles II. Il mourut à Madrid, fort vieux, en 1727. C'était un grand homme blond, maigre, bien fait, de bonne mine, et qui sentait fort son grand seigneur. Sa veuve demeura longtemps à Madrid, où, ennuyée enfin de la vie peu gaie et peu libre qu'on y mène, elle obtint permission de venir faire un tour en France. Elle y a conservé tant qu'elle a pu sa place et ses appointements de dame du palais de la reine d'Espagne qu'elle amusait de ses lettres, et le cardinal Fleury des réponses qu'elle en recevait. Ce manége ne lui valut pas la moindre chose en France, et lassa la reine d'Espagne, qui la rappelait inutilement, et qui lui ôta enfin sa place et ses appointements, tellement qu'elle est demeurée pour toujours à Paris avec beaucoup de goutte, très-peu de bien, et moins encore de considération, quoique bien dans sa famille. Elle n'a point eu d'enfants du duc de Saint-Pierre.

Popoli, *Cantelmi*. Une des meilleures maisons du royaume de Naples. Lors de l'avénement de Philippe V à la couronne d'Espagne, le cardinal Cantelmi était archevêque de Naples, et son frère le duc de Popoli grand maître de l'artillerie de Naples, de la conduite desquels le roi, et le roi son petit-fils, furent extrêmement contents. Ce duc de Popoli avait succédé à ce duché de son frère aîné et à presque tous ses biens fort considérables dans le royaume de Naples par son mariage avec la fille de son frère aîné, qui n'en avait que deux, et point de garçon. Ce dernier duc de Popoli était un grand homme brun, bien fourni, avec un beau visage

mâle, qui sentait son grand seigneur, et un général d'armée avec toutes les manières, grandes, avantageuses, polies. Il ne se pouvait rien ajouter à son extérieur. Il avait beaucoup d'esprit et de conduite, encore plus de manége et d'intrigue, beau parleur, et disant ou taisant ou accommodant tout ce qu'il voulait à ses vues, avec beaucoup d'insinuation et de grâces, haut par nature, bas à l'excès quand il croyait en avoir besoin, ambitieux, avare à l'excès, encore plus poltron, faux, double, extrêmement dangereux, et ne souciant que de son argent et de sa fortune à laquelle il sacrifia toutes choses.

Il passa à Paris allant en Espagne. Le roi, qui cherchait à attacher au roi son petit-fils les grandes maisons et les grands seigneurs de ses nouveaux royaumes, et fort content de tout ce que ces deux frères avaient fait à Naples, le reçut avec distinction; lui, en habile homme, tira sur le temps, fit valoir ce que pouvait à Naples le cardinal son frère qui en était archevêque, leur grande parenté, leurs amis, et demanda l'ordre que le roi lui promit, et dont il lui envoya les marques longtemps même avant qu'il eût reçu le collier du roi d'Espagne, qui lui donna aussi celui de la Toison. Les révolutions qu'on a vues en leur lieu ayant mis toute l'Espagne en armes, le duc de Popoli servit et eut des commandements, qui avec la considération de sa personne, et à l'aide de ses intrigues et de ses propos avantageux, le portèrent promptement au dernier grade militaire d'Espagne, qui est capitaine général, dont il s'acquitta fort mal à la tête de l'armée de Catalogne, qu'il remit au duc de Berwick, et s'en retourna à Madrid comme on allait commencer le siége de Barcelone. Lorsque Philippe V se donna des compagnies de gardes du corps sur le modèle inconnu jusqu'alors en Espagne

de celles du roi son grand-père, le duc de Popoli, déjà grand maître de l'artillerie, obtint la compagnie des gardes du corps italienne, et la querelle du *banquillo* étant survenue, qu'on a vue en son lieu, le roi d'Espagne fit grands d'Espagne ceux des capitaines de ses gardes du corps qui ne l'étaient pas, entre autres le duc de Popoli. Enfin il devint gouverneur du prince des Asturies, puis son majordome major à son mariage.

Je le trouvai dans cet éclat en Espagne, et toutefois le seigneur de la cour le plus parfaitement décrié. Sa femme, à qui il devait tous ses grands biens, et qu'on disait fort aimable de figure et de manières, avait été faite dame du palais de la reine qui l'aimait fort, et sa réputation sur la vertu était entière. Elle mourut un peu étrangement, et il passait publiquement pour l'avoir empoisonnée par jalousie, jusque-là que la reine le lui a souvent reproché. Il en avait un fils unique qui portait le nom de prince de Peltorano, bon garçon, point du tout méchant, et ayant même de la valeur; mais étourdi, fou, débauché à l'excès. Son père, en ne lui donnant rien ou fort peu par avarice, l'avait rendu escroc, et il le fut et grand dissipateur toute sa vie. Le duc de Popoli voyant ses instructions, exhortations, représentations, punitions inutiles, imagina un moyen de le contenir. Il était compatriote et ami intime du vieux duc de Giovenazzo, père de Cellamare; il lui demanda en grâce de tenir son fils à son côté, de le mener avec lui faire ses visites, et de le veiller et tenir de près comme il aurait pu faire lui-même. Il crut que, quel que fût son fils, le respect et la présence de ce vieillard le retiendraient, lequel pour son esprit, ses talents, les places qu'il avait remplies, était dans une grande considération et respecté de tout le monde. Ce bon homme eut assez d'amitié pour le duc de Popoli pour lui accor-

der sa demande, en sorte que le jeune Peltorano était chez lui et avec lui du matin au soir, et l'accompagnait partout où il allait, et qu'il n'avait pas un instant de libre. Voici de quoi il s'avisa :

Il sut par hasard qu'un seigneur, dont j'ai oublié le nom, ne serait pas sûrement chez lui, et il proposa au duc de Giovenazzo de l'aller voir, parce qu'il le visitait quelquefois, et qu'il y avait du temps qu'il n'y avait été. Le bonhomme le loua de cette attention et de son désir d'aller voir un homme auprès duquel il y avait toujours à apprendre, et lui dit qu'il l'y mènerait l'après-dinée. Peltorano, sûr de son fait, prit ses précautions. Les maisons de Madrid, même les plus belles, n'ont point de cour, au moins y sont-elles fort rares. Les carrosses arrêtent dans la rue où on met pied à terre; on entre par la porte qui est comme nos portes cochères dans un lieu large et long, qui ne reçoit de jour que par la porte, et qui a des recoins très-obscurs, et l'escalier est au fond par lequel on monte dans les appartements. Arrêtés à la porte de ce seigneur, on leur vint dire qu'il n'y était pas; tout aussitôt le Peltorano pria le vieux duc de lui permettre de descendre un moment pour un besoin dont il était fort pressé; il saute à bas et entre dans ce porche couvert; le temps qu'il y fut parut un peu long au bonhomme, et il était prêt d'envoyer voir s'il ne se trouvait point mal, lorsque Peltorano revint et monta en carrosse tranquillement avec beaucoup d'excuses. Comme le carrosse partait et se mettait au pas, comme on va dans Madrid, une courtisane sort du porche, se jette au carrosse, se pend par les mains à la portière, crie et injurie le Peltorano, disant qu'il l'escroque, qu'il lui a donné ce rendez-vous, qu'il lui a promis quatre pistoles, et qu'il s'en va sans la payer. Le vieux duc tout effaré la veut chasser; elle crie plus

fort, qu'elle sera payée, qu'elle ne quittera point prise qu'elle ne le soit, et qu'elle criera à tout le peuple qu'ils la veulent affronter; elle fit tant de bruit, et avec une telle résolution, que le bonhomme, comblé de honte, de colère et d'indignation, tira quatre pistoles de sa poche qu'il lui donna pour se délivrer d'elle, tandis que le Peltorano, qui n'avait pas un sou sur lui, s'était tapi dans le coin du carrosse, et riait sous cape du désarroi du bon vieillard, par qui il s'était fait mener à son rendez-vous, et à qui encore il le faisait payer. Le duc de Giovenazzo, délivré pour son argent de cette effrontée, s'en alla droit chez le duc de Popoli, à qui il conta son aventure, lui remit son fils pour ne s'en plus jamais mêler, et lui déclara qu'il ne s'exposerait pas à un second affront. Le Peltorano fut bien pouillé et chapitré, ne fit qu'en secouer les oreilles, et n'en devint pas plus sage, il ne fit qu'en rire et conter son joli exploit.

C'est ce garnement-là qui épousa la fille du maréchal de Boufflers, comme on l'a vu en son lieu, et que je trouvai à Madrid dame du palais de la reine, et fort bien avec elle et avec tout le monde, sur un pied d'estime et de considération. Son beau-père en avait beaucoup pour elle, et son mari aussi, qui la laissait vivre à la française, voir qui elle voulait, et donner presque tous les jours à souper, où mes enfants et ceux qui étaient venus avec moi soupaient souvent, et passaient leurs soirées jusque fort tard, avec fort bonne compagnie d'étrangers dont le mari profitait aussi, et fis y jouaient quelquefois. Le duc de Popoli, qui ne logeait pas avec eux, mais au palais, le savait bien, et le trouvait bon, la reine aussi, quoique là-dessus assez difficile; mais ils connaissaient le mari qui avait fait plus d'une fois d'étranges présents à sa femme, et ils lui voulaient adoucir les malheurs d'avoir un tel mari. A la fin depuis mon

départ ses maux mal guéris et repris augmentèrent; elle se tourna entièrement à la dévotion jusque-là qu'elle voulut quitter sa place et se retirer dans un couvent. La reine qui l'aimait et la plaignait la retint tant qu'elle put; mais enfin, vaincue par ses prières, elle y consentit, mais à condition qu'elle irait dans les *descalceadès reales*, dans un appartement qu'elle lui ferait accommoder, qu'elle viendrait voir la reine, et que la reine l'irait voir par la communication du palais à ce couvent, qu'elle garderait toujours sa place sans en faire de fonctions pour les reprendre quand il lui plairait, et ajouta une pension aux appointements de sa place. Elle fut généralement regrettée de tout le monde. Sa retraite ne fut que de deux ou trois ans qu'elle y passa dans la plus grande piété et beaucoup de souffrances, au bout desquels elle y mourut, tandis que son mari, devenu très-riche par la mort de son père, dissipait les trésors qu'il avait amassés. Il eut dans la suite des aventures fâcheuses qui le firent enfermer, et longtemps, plus d'une fois en Espagne et en Italie.

A l'égard du père, dès qu'on l'avait vu deux ou trois fois, on s'apercevait aisément de presque tout ce qu'il était avec ses compliments outrés. Malgré sa figure imposante, on sentait le faux de loin, et l'affronteur en tous ses propos, à tel point que je n'ai jamais compris comment il a pu parvenir à une si grande fortune. Ses grands emplois de capitaine des gardes du corps et de gouverneur du prince des Asturies, et son talent d'intrigue et de cabale le faisaient compter, mais au fond tout le monde s'en défiait et le méprisait.

J'ai déjà dit qu'il fut le seul seigneur dont je ne reçus aucune civilité, si on excepte les compliments à perte de vue dont il m'accablait quand je le rencontrais, ce qui n'arrivait qu'au palais, encore rarement; aussi ne

m'en contraignis-je pas en propos, et en ne lui rendant aucune sorte de devoir. Il se fit écrire une seule fois et fort tard à ma porte; j'avais été chez lui en allant la seconde fois chez le prince des Asturies. En partant pour mon retour, je ne manquai à aucune visite moi-même, quelque nombreuses qu'elles fussent, excepté la sienne, et je pris mon temps de m'envoyer faire écrire chez lui que j'étais au Mail à faire ma cour à leurs majestés catholiques, et qu'il ne pouvait l'ignorer. Pendant cette promenade où la reine, toujours à côté du roi, faisait toujours la conversation avec le peu de gens considérables qui l'accompagnaient, et une conversation fort agréable et familière, je pris la liberté de lui demander où elle me croyait alors; elle se mit à rire et me dit: « Mais ici où je vous vois. — Point du tout, madame, repris-je, je suis actuellement chez le duc de Popoli, où je prends congé de lui, » et de là en plaisanteries, car elle ne l'aimait point, tout Italien qu'il fût.

Il ne la fit pas longue après mon départ. Il mourut dans le mois de janvier suivant, regretté de personne. On lui trouva un argent immense que son avarice avait accumulé. Le duc de Bejar fut majordome major du prince des Asturies en sa place.

3. Sesse, c'est Sessa, *Folch-Cardonne*. Ce duché, dans le royaume de Naples, fut donné par Ferdinand le Catholique au grand capitaine Gonzalve de Cordoue, qui n'eut point de mâles, et dont la fille héritière porta ce duché en mariage à Fernandez de Cordoue, comte de Cobra, de sa même maison. Elle en eut un fils que Philippe II fit, en 1566, duc de Baëna, qui est un lieu à huit lieues de Cordoue, et qui par sa mère fut aussi duc de Sesse. Il ne laissa que deux filles : Françoise, l'aînée, veuve sans enfants d'Alphonse de Zuniga,

marquis de Gibraleon, fit cession de ses duchés à Antoine Folch de Cardonne, descendu du premier comte de Cardonne, second duc de Somma au royaume de Naples, fils du premier duc de Somma, et de Béatrix, sœur cadette de Françoise. C'était un seigneur dont Philippe II estimait fort l'esprit et le sens. C'est de lui que descend de mâle en mâle le duc de Sesse, que j'ai fort vu en Espagne, qui ne ressemblait guère à celui dont on vient de parler. Celui-ci était un grand garçon, fort bien fait, ayant la tête plus que verte, aimant fort le vin, chose fort rare dans un Espagnol, et d'ailleurs étourdi et débauché à merveille, par conséquent méprisé, quoique assez dans le monde, mais fort rarement au palais. Il n'était point marié.

SAINT-SIMON, *Saint-Simon*, et mon second fils conjointement avec moi pour en jouir tous les deux ensemble et en même temps.

SOLFERINO, *Gonzague*, cadet d'une branche de Castiglione. Son père, fort pauvre déjà, l'était devenu tout à fait par les guerres d'Italie, de sorte qu'il envoya ce fils en France avec un petit collet, dans l'espérance qu'il y attraperait quelque bénéfice pour vivre. Il était noir, vilain, crasseux, et paraissait un pauvre boursier de collége. Personne ne le recueillit, personne même ne lui parlait dans les appartements de Versailles; il n'entrait que dans les maisons ouvertes, où on ne lui disait mot, et encore n'allait-il que dans fort peu. Il importuna tellement le roi de sa présence qu'il revint une fois de Trianon, où tout le monde pouvait aller lui faire sa cour, quelques jours plus tôt que ce qu'il avait fixé, et ne put s'empêcher de dire, tout mesuré qu'il était toujours, qu'il n'avait pu tenir davantage à voir à tous les coins d'allées, et à toutes les portes de son passage, ce petit

abbé de Castillon et Fornare, dont on a parlé ailleurs. A Paris, cet abbé n'était pas mieux venu. Sa ressource était chez le duc d'Albe, ambassadeur d'Espagne. Il y fit si bien sa cour à la duchesse d'Albe qu'après la mort de son mari, elle le remena avec elle en Espagne, où tant fut procédé qu'elle l'épousa, et pour ne pas déchoir, le roi d'Espagne eut pour elle la considération de le faire grand d'Espagne, et peu après lui accorda une clef de gentilhomme de sa chambre, mais sans exercice, comme ils étaient tous. Il perdit sa femme comme j'arrivais à Madrid. La douleur lui persuada de se faire capucin, et quand je l'allai voir, je trouvai sa chambre sans tapisserie ni meubles, avec un châlit sans ciel ni rideaux, et trois ou quatre méchants siéges de paille, avec un capucin avec lui. Cette grande douleur ne fut pas longue. Il épousa avant mon départ une Caraccioli, fille du prince de Santo-Buono, qui était peut-être la seule belle personne qui fût dans Madrid. L'esprit lui était venu avec le pain assuré, et il était fort dans le grand monde, estimé et bien reçu partout, et bien mieux peigné qu'il ne l'était à Paris.

Tursis, *Doria*, Génois, et à Gênes, de l'une des quatre grandes maisons de Gênes, où ces ducs de Tursis se sont fait compter depuis longtemps par une escadre de galères qu'ils ont depuis longtemps à eux, et dont ils ont souvent fort bien servi les rois d'Espagne.

Varagua, *Portugal y Columb*. On a parlé et tâché d'expliquer les branches royales de Portugal, Oropesa, Lemos, Veragua, Cadaval, etc.; ainsi je n'en ferai point de redites; j'ai assez touché le personnel de ce duc de Veragua, depuis, pour n'avoir que peu à ajouter. On se souviendra seulement que c'est de lui que j'ai reçu le plus de bonnes instructions sur les grandesses, les maisons, et les personnages d'Espagne; qu'il était frère de

la duchesse de Liria, et qu'elle a hérité de ses grands biens, parce qu'il était veuf sans enfants d'une sœur du duc de Sesse, et qu'il ne se remaria point.

Ce duché et grandesse furent institués et donnés en 1537, par Charles V, à Diego Columb, second grand amiral des mers, et vice-roi des Indes ou des terres découvertes par son père, le fameux Christophe Columb, qui était de Ligurie, et qui avait été le premier vice-roi et grand amiral des Indes. Philippe II, en 1556, échangea Veragua contre la Vega, dans l'île de la Jamaïque, avec Louis Columb, fils aîné de Diego, et revêtit la Vega des mêmes titres et honneurs accordés à Veragua par l'empereur son père, nonobstant quoi Louis Columb, ainsi que ses successeurs, ont toujours pris les titres de ducs de Veragua et la Vega, et de seigneurs de la Jamaïque, ce dernier on ne sait sur quoi fondé. Louis Columb ne laissa que deux filles. L'aînée se fit religieuse, l'autre porta tous ses biens et ses titres en mariage à son cousin germain, fils du frère cadet de son père, et n'eut point d'enfants. Les deux sœurs de Louis Columb, Marie et Isabelle, disputèrent ce grand héritage, qui fut enfin adjugé au petit-fils d'Isabelle Nuñez de Portugal y Columb, qui fut ainsi quatrième duc de Veragua et père d'Alvare, cinquième duc de Veragua, et celui-ci père de Pierre-Emmanuel, sixième duc de Veragua qui eut la Toison, et fut vice-roi de Galice, de Valence et de Sicile, et enfin conseiller d'état, tout cela avec beaucoup d'esprit et de talents, grande avarice, foi très-douteuse entre la maison d'Autriche et le nouveau roi d'Espagne, Philippe V, en tout un homme habile, adroit, dangereux, et de fort mauvaise réputation.

C'est le père du duc de Veragua que j'ai vu en Espagne, et qui, avant la mort de son père, portait le nom de marquis de la Jamaïque, et était venu en France sous

ce nom, avec la chimère de rattraper sur les Anglais l'île de la Jamaïque, dont il se prétendait dépouillé par eux. Longtemps après mon retour, il revint en France pour la même chimère, qu'il poursuivit près de deux ans fort inutilement, quoi que le duc de Berwick et moi lui pussions dire, et dépensa cependant fort gros avec une fameuse chanteuse de l'Opéra. A la fin il tomba malade assez considérablement; la peur du diable le prit, il eut peine néanmoins à se séparer de cette fille, à qui il donna fort gros. Les vapeurs et les scrupules l'enfermèrent à ne vouloir voir personne. Il fit de grandes aumônes, et s'écriait souvent qu'il se repentait bien d'avoir fâché Dieu : c'était son expression. Enfin il s'en retourna dans cet état en Espagne à fort petites journées; il y vécut deux ans toujours enfermé dans les mêmes vapeurs, ne voyant presque que sa sœur la duchesse de Liria, qu'il laissa enfin par sa mort une des plus puissantes héritières qu'il y eût en Espagne. Il avait été à la tête des finances et du conseil des Indes avec capacité et probité. La jalousie d'Albéroni l'avait tenu deux ans prisonnier dans le château de Malaga, où il s'était si bien accoutumé qu'il n'en voulait point sortir. C'était un homme de beaucoup d'esprit et de connaissances, d'une paresse de corps incroyable qui diminuait son ambition, un peu avare, fort doux et bon, sale et malpropre à l'excès, ce qu'on lui reprochait sans nul ménagement, de fort bonne, agréable et instructive compagnie, et charmant dans la société, quand il faisait tant que de s'y prêter. Il était aimé et fort mêlé avec le meilleur monde, souvent malgré lui et sa paresse, jusqu'à ce que ses vapeurs en eurent fait un reclus. En lui finit cette branche de Portugal.

Villars, *Villars*. Le maréchal de Villars, sans avoir jamais servi le roi d'Espagne, ni eu aucun rapport avec

lui, fut fait grand d'Espagne au commencement de la régence, au grand étonnement de tout le monde, et sans qu'on ait jamais su pourquoi. Il le dut, je crois, à ses vanteries et à ses rodomontades dont la cour d'Espagne fut la dupe, et crut faire par là une acquisition importante qui ne lui servit jamais à rien. On a vu ailleurs ses étranges frayeurs à la découverte de la conspiration de Cellamare et du duc du Maine, dont il fut très réellement sur le point de mourir. Il ne tint pas à lui d'être fait par l'empereur prince de l'empire. Richesses et grandeurs, tout lui fut bon.

Uzeda, *Acuña Pacheco Tellez-Giron*. Cette terre, qui est en Castille, fut érigée en duché par Philippe III pour Christophe de Sandoval y Roxas, fils aîné du duc de Lerme, son premier ministre, depuis cardinal. Christophe fut marié, mourut avant son père en 1624, et laissa un fils de la fille du huitième amirante de Castille, et ce fils, qui fut second duc d'Uzeda, mourut en Flandre en 1635, et ne laissa que deux filles. L'aînée porta le duché de Lerme et beaucoup d'autres biens en mariage à Louis Ramon Folch, sixième duc de Cardonne et de Segorbe; et la cadette, j'ignore par quelle exception, porta le duché d'Uzeda en mariage, en 1645, à Gaspard d'Acuña Tellez-Giron, cinquième duc d'Ossone, dont elle n'eut que des filles, desquelles l'aînée porta le duché d'Uzeda en mariage, en 1677, à Jean-François d'Acuña Pacheco Tellez-Giron, troisième comte de Montalvan, qui descendait de mâle en mâle du fils aîné du premier duc d'Escalone, marquis de Villena, et de l'héritière de Tellez-Giron, par son troisième fils Alphonse, dont ce troisième comte de Montalvan fut la septième génération masculine, et par son mariage troisième duc d'Uzeda. C'est lui qui se trouva ambassadeur d'Espagne à Rome, à la mort de Charles II

et à l'avénement de Philippe V à la couronne d'Espagne. On a vu en son lieu qu'il s'y conduisit si bien d'abord qu'il fut compris dans les cinq premiers chevaliers du Saint-Esprit espagnols que le roi fit à la prière du roi son petit-fils, mais que, voyant les affaires mal bâter en Italie, il quitta à Rome le caractère d'ambassadeur de Philippe V, renvoya le collier du Saint-Esprit au feu roi, chose jamais arrivée jusqu'alors, prit la Toison que l'archiduc lui envoya, erra longtemps en Italie sans nulle considération dans le parti qu'il avait embrassé, se retira enfin à Vienne où il vécut longtemps fort pauvre et fort méprisé, y mourut dans cet état, et y laissa ses enfants.

PRINCES DE

Bisignano, *Saint-Severin* à Naples, dont à tous égards c'est une des premières et plus grandes maisons, qui y a dans tous les temps puissamment figuré, et qui prétend avec fondement tenir le fief de Saint-Severin de Robert Guiscard, en récompense des services rendus à ce conquérant. Louis de Saint-Severin, septième comte de Saponara, et sixième prince de Bisignano, né en 1588, fut fait grand d'Espagne, dont sa postérité masculine jouit encore aujourd'hui.

Santo-Buono, *Carraccioli*. On peut à peu près dire de cette maison napolitaine ce qui a été dit de la précédente. Celle-ci prétend tirer son origine de Grèce, et avoir grandement figuré sous les empereurs de Constantinople grecs. Elle est divisée en deux par les armes : les Carraccioli rouges qui portent d'or à trois bandes de gueules au chef d'azur, et les Carraccioli au lion qui portent d'or au lion d'azur. Si ces deux divisions ont la même origine, laquelle en ce cas est sortie de l'autre,

c'est ce que je laisserai à expliquer. Ces différents points ont tous leurs conjectures. L'opinion la plus reçue est que c'est la même maison, puisque de toute ancienneté ces deux divisions ont porté jusqu'à présent le même nom de Carraccioli, et qu'il n'est pas rare que les branches anciennes de la même maison, en conservant le même nom, aient pris des armes différentes. Celle de Joyeuse en France, c'est-à-dire Châteaurandon, qui est son vrai nom, en fournit un exemple qui est encore sous nos yeux. Quoi qu'il en soit, le prince de Santo-Buon que j'ai vu en Espagne, homme d'esprit, et qui savait beaucoup, avouait, après s'être fort appliqué aux recherches de sa maison, que les Carraccioli au lion, dont il était, étaient cadets des Carraccioli rouges, mais masculinement et de la même maison. Ces deux divisions se sont étendues en une infinité de branches presque toutes illustres par les emplois, les titres, les alliances et les grandes possessions.

Mathieu Carraccioli, quatrième prince de Santo-Buono, et second duc de Castelsangro, mort en 1694, et marquis de Buchiniaco, et comte de Nicastro, fut fait grand d'Espagne. Il était père de celui que j'ai vu en Espagne, qui avait été ambassadeur à Venise, et vice-roi du Pérou. C'était un fort honnête homme, très-considéré, d'une conversation charmante et instructive, et que j'ai beaucoup vu. Il était allé fort goutteux au Pérou. Il y trouva une herbe qui, prise comme du thé, guérissait de la goutte, sans aucun des inconvénients des remèdes de l'Europe qui, en guérissant la goutte en apparence, ne font que déranger le cours ordinaire de cette humeur qui se porte sur les parties intérieures, et tue, peu de temps après l'apparente guérison des membres. Le prince de Santo-Buono eut la curiosité de faire un

voyage de plus de cinquante lieues du côté des montagnes pour voir cette herbe dans son pays natal. Il la vit, il en usa, il se diminua beaucoup la goutte; mais comme il y était sujet dès sa jeunesse, et qu'il en était déjà estropié, il ne put que diminuer et rendre rares ses attaques de goutte, et demeura estropié à peu près comme il l'était avant que d'en avoir pris. Je lui reprochai de n'en avoir point apporté avec lui pour en faire des épreuves, et voir quel soulagement en tireraient les goutteux ainsi séchée et après un si long voyage. La difficulté qu'avait le prince de Santo-Buono à marcher et à se tenir debout, jointe à la considération de sa personne, lui avait procuré la distinction d'aller en chaise à porteur, quoiqu'il n'eût pas la qualité de conseiller d'état, et au palais on lui apportait un tabouret en attendant que le roi parût. Il avait des enfants fort honnêtes gens, d'une Ruffo, fille du quatrième duc de Bagnara au royaume de Naples, où je les crois retournés depuis la mort de leur père, arrivée peu après mon retour. Les étrangers s'accoutument difficilement à l'Espagne. Il faut de grands liens pour les y fixer.

Butera, *Branciforte*, à Naples.

Cariati, *Spinelli*, à Naples.

Chalais, *Talleyrand*, à Paris, Français. La princesse des Ursins avait épousé en premières noces l'oncle paternel aîné de ce nouveau prince de Chalais, qui fut de ce fameux duel des la Frette, dont il a été parlé ailleurs, et qui fut obligé de sortir promptement du royaume. Il mourut à Venise, allant trouver sa femme à Rome, qui y resta et qui épousa le duc de Bracciano, aîné de la maison des Ursins, dont l'histoire a été racontée ici. Devenue arbitre de tout en Espagne et ayant fort aimé son premier mari, et par conséquent voulant élever

ce qui lui était proche, elle fit venir en Espagne ce neveu de son premier mari, dont on a vu en son lieu les voyages et les manœuvres, et enfin le fit faire grand d'Espagne sans la permission du roi, qui déclara qu'il pouvait demeurer en Espagne et qu'il ne lui permettrait jamais de jouir en France du rang ni des honneurs de grand d'Espagne. La chute de madame des Ursins lui fit perdre le peu de considération qu'il s'était acquise.

Je le vis beaucoup en Espagne, et le désir qu'il avait de venir jouir de sa grandesse dans sa patrie, et la part qu'il savait que j'avais dans l'amitié et la confiance de M. le duc d'Orléans, et qui avait tant de puissantes raisons de ne lui être pas favorable, l'engagea, ce que je n'oserais dire, à me faire beaucoup sa cour. Il n'en avait pas besoin. L'inconcevable et toujours infructueuse débonnaireté de M. le duc d'Orléans fit, sans ma participation, tout ce qu'il put désirer dès qu'il sut ce qu'il désirait. Il fit, après mon retour, plusieurs voyages en France, où il voulait se stabilier.

Il était pauvre et seulement exempt des gardes du corps en Espagne, dont il tirait peu, et ne le voulait pas perdre, et n'avait jamais servi en France et fort peu en Espagne. A la fin, lassé de passer si souvent et si peu utilement les Pyrénées, il prit congé de l'Espagne pour toujours, et il épousa la sœur du duc de Mortemart, veuve de Cani, fils unique de Chamillart, dont elle était ennuyée de porter le nom, quoiqu'elle en eût des enfants, qu'elle et lui traitèrent toujours avec tendresse. Ayant ce tabouret, elle devint dame du palais de la reine. Chalais pourchassa longtemps l'ordre du Saint-Esprit sans avoir pu l'attraper. A l'ivresse de la cour, dans tous les deux, succéda le dégoût; elle donna sa place à sa fille qu'ils avaient mariée à son cousin germain, ne-

veu de Chalais, et ils se sont presque tout à fait retirés de la cour et du grand monde.

CHIMAY, *Hennin Liétard*, de Flandre. Lui et son troisième frère se distinguèrent fort à la guerre et devinrent de bonne heure lieutenants généraux au service de Philippe V. L'électeur de Bavière, étant gouverneur général des Pays-Bas sous Charles II, l'avait pris en amitié tout jeune, et tout jeune lui procura de ce roi l'ordre de la Toison-d'Or, dont il reçut le collier des mains de l'électeur. Après l'avénement de Philippe V à la couronne d'Espagne, et tandis que la princesse des Ursins la gouvernait, il passa avec son troisième frère en Espagne, où ils continuèrent à servir, tandis que le second frère, archevêque de Malines, suivit la révolution des Pays-Bas soumis par l'empereur, malgré leque ensuite, comme on l'a vu en son lieu, il se fit tout dévotement cardinal. Le prince de Chimay fit si bien sa cour à la princesse des Ursins qu'elle le fit faire grand d'Espagne. Il devint mon gendre : j'en parlerai ailleurs.

CASTIGLIONE, *Aquino*, à Naples, que nous prononçons Aquin, maison qui tire son origine de ces seigneurs lombards qui, à la chute de leur royaume, se répandirent dans ce qui a fait depuis le royaume de Naples et s'y emparèrent de plusieurs villes, en sorte que, dès l'an 1073, Artenulphe était comte d'Aquin et duc de Gaëte, dont la postérité masculine a possédé Aquin jusqu'à aujourd'hui, et par ses grandes possessions, ses grands emplois, ses grandes alliances, passe avec raison pour une des premières maisons d'Italie, et a donné saint Thomas d'Aquin à l'église. Thomas, prince de Castiglione, de Fercoletto et de San-Mango, duc de Néocastre, comte de Martorano, dernier cadet de la maison d'Aquin, et gendre, et 1686, d'Alexandre Pic duc de la Mirandole et de Concordia, fut fait grand d'Espagne

par Charles II, et a eu postérité masculine. Charles II fit grand d'Espagne, 1699, Thomas d'Aquin, sixième prince de Castiglione.

Colonne, *C. Colonne*, à Rome, où cette grande et puissante maison figure si hautement depuis près de sept cents ans, dans toute l'Italie, par ses diverses branches, ses grandes possessions, ses grands emplois, ses illustres alliances sans nombre, plusieurs papes, une foule de cardinaux et beaucoup de grands hommes, et qui ont eu le plus de part aux guerres et aux grands mouvements de l'Italie. Fabrice Colonne, duc de Paliano et de Taliacotzo, mort en 1520, fut le premier de sa maison connétable du royaume de Naples, charge qui, jusqu'à aujourd'hui, est demeurée héréditaire à sa postérité masculine. Laurent Onuphre fut le septième, eut la Toison-d'Or et fut fait grand d'Espagne. Il mourut en 1641.

Doria, *Doria*, à Gênes, de l'une des quatre premières maisons de cette république.

Ligne, *Ligne*, en Flandre.

Masserano, Ferrero, originaires du diocèse de Verceil, avec la chimère de descendre de la grande et illustre maison Acciaioli; mais la vérité est qu'on ne les connaît guère avant l'an 1500 qu'ils eurent un cardinal, un évêque de Verceil en 1506, et un autre cardinal en 1517; ils en ont eu depuis trois autres et plusieurs évêques et abbés dans les états des ducs de Savoie. Le neveu du premier de ces cardinaux fut marquis de Masseran, situé dans le Piémont. Sa mère était Fiesque; dont ils ont depuis les armes sur le tout des leurs qui sont d'Acciaioli, sans aucune preuve d'en être, au premier et quatrième; au second et au troisième de l'empire, par quelque concession; ainsi, à proprement parler, ils n'ont point d'armes à eux. Dans la suite, ils se

sont trouvés si honorés de l'alliance de Fiesque qu'ils en ont ajouté le nom au leur. Ce premier marquis de Masseran épousa une Sforze Santa-Fiora, puis une Raconis, des bâtards de Savoie. Son fils épousa une bâtarde du duc Charles-Emmanuel de Savoie, de laquelle vinrent ses enfants, puis une Grillec-Saint-Trivier du même nom qu'était Brissac si longtemps major des gardes du corps de Louis XIV. Ce second marquis de Masseran fut fait prince de l'empire et de Masseran par la protection du même duc de Savoie dont il avait épousé la bâtarde. Son fils épousa une Simiane Pianezza, dont il eut un fils unique qui épousa, en 1686, une bâtarde du duc Charles-Emmanuel de Savoie; car il y en a trois de ce nom.

Le mariage du roi d'Espagne Philippe V avec une fille de Savoie fit espérer à ce troisième prince de Masseran quelque fortune pour son fils en Espagne. Il l'y envoya jeune et fort bien fait. On l'appelait le marquis de Crèvecœur. Il avait de l'esprit, de la galanterie, savait mêler la réserve avec la hardiesse, avait grande envie de faire fortune et tous les talents de courtisan qui y conduisent. Il s'attacha à faire sa cour à la princesse des Ursins et à la reine; sa faveur pointa et s'augmenta tellement auprès de l'une et de l'autre que le monde en parla. Il n'en fut que mieux avec elles, et il en profita pour ménager habilement les ministres et les plus grands seigneurs. Son père mourut; il prit le nom de prince de Masseran, et la même faveur le fit, tôt après, grand d'Espagne. Il fut un des six seigneurs affidés à la princesse des Ursins, qu'elle laissa seuls approcher du roi d'Espagne après la mort de la reine, et il eut l'adresse et le bonheur que la chute de madame des Ursins ne lui nuisit point auprès du roi ni même de la nouvelle reine, avec qui je l'ai vu fort familier. Il était gendre

du prince de Santo-Buono, et il perdit sa femme comme j'arrivais à Madrid, qui était belle et dame du palais de la reine, dont il avait des enfants tout petits. Il en fut fort affligé, et demeura toujours extrêmement uni avec son beau-père. C'était un homme extrêmement aimable et un de ceux avec qui j'ai le plus vécu et le plus familièrement. Il était fort ami des ducs de Veragua et de Liria, lié avec Grimaldo et avec tout ce qu'il y avait de grand ou de plus choisi. On disait pourtant qu'il ne fallait pas trop s'y fier; mais je n'ai ni vu ni rien ouï dire qui pût autoriser ce bruit. En un mot, il était aimé, considéré, désiré, reçu avec plaisir partout, même des plus gourmés et des plus vieux seigneurs espagnols. Il avait de la grâce et de la prudence en tous ses discours et en toutes ses manières, quoique gai et libre et de la meilleure compagnie du monde. Depuis mon retour, il alla faire un voyage en Italie et vint faire un tour en France, où nous fûmes ravis de nous retrouver. Il y fut peu, et dans ce peu, hommes et femmes de la cour le couraient, et tout le monde fut fort affligé de son départ. A son retour en Espagne il eut les hallebardiers de la garde, qui sont comme nos Cent-Suisses, par la mort du marquis de Montalègre, et longtemps après la compagnie des gardes du corps italienne, qui était sa grande ambition, lorsque le duc d'Atri la quitta pour être majordome major de la reine à la mort du marquis de Santa-Cruz, et mourut assez jeune quelques années après dans cette charge. En arrivant en Espagne, je le trouvai ayant déjà la Toison-d'Or et la clef de gentilhomme de la chambre.

Le vieux marquis Ferrero qui avait l'Annonciade, et qui a été ambassadeur de Savoie auprès de Louis XIV, il y a fort longtemps, était d'une branche cadette de cette maison. C'était un homme de beaucoup d'esprit,

de capacité et de mérite. Sa bisaïeule était aussi Fiesque. Ces Ferraro ont eu quelques grandes alliances.

Melphe, *Doria*, Génois, d'une des quatre grandes et premières maisons de la république, transplantée à Naples.

Palagonia, *Gravina*, en Sicile, d'une des plus grandes maisons du pays.

Robecq, *Montmorency*, branche sortie de celle de Fosseux. Le second prince de Robecq quitta le service d'Espagne en 1678 et se mit à celui de France, où il eut un régiment. Il mourut de maladie à Briançon en Dauphiné, en 1691. Il avait épousé la sœur du comte de Solre, chevalier du Saint-Esprit en 1688 et lieutenant général, dont la mère était sœur du père du prince d'Isenghien, gendre du maréchal d'Humières. Il laissa deux fils. L'aîné, prince de Robecq, servit avec réputation jusqu'à être maréchal de camp, puis passa au service de Philippe V, qui le fit lieutenant général, lui donna la Toison-d'Or et le fit, en 1713, grand d'Espagne. Il était extrêmement bien avec la princesse des Ursins qui cherchait à s'attacher les seigneurs étrangers. Il épousa à Madrid en 1714 la fille du comte de Solre, sa cousine germaine, qui fut aussitôt dame du palais de la reine. Il continua à servir et eut le régiment des gardes wallonnes, lorsque Albéroni força le duc d'Havrech à le quitter et à se retirer en France; mais le prince de Robecq mourut un mois après, en octobre 1716, sans enfants.

Son frère cadet, qui portait le nom de comte d'Estaires, servit avec réputation longtemps en France. Il prit le nom de prince de Robecq à la mort de son frère. Il eut la Toison-d'Or et succéda à sa grandesse, dans le diplôme de laquelle il était compris. Il fut lieutenant

général, et au retour en France de la fille de feu M. le duc d'Orléans, veuve du roi Louis, il en fut nommé [redacted]dome major par Philippe V. Il épousa tout à la fin de 1722 Catherine du Bellay, morte en 1727, et lui, quelques années après, tout à fait établi en France, et y a laissé un fils marié à une fille du duc de Luxembourg.

Sermonetta, *Gaetano*, que nous prononçons Cajetan. Cette maison, féconde en titres et en emplois, et toujours en grandes alliances, n'est connue qu'après l'an 1200, par Mathias Cajetan, général des troupes du bâtard Mainfroi, en Sicile, qui prit son nom de la ville de Gaëte, au royaume de Naples, dont on ne voit aucune raison. Son petit-fils fut l'étrange Boniface VIII, qui n'oublia pas l'établissement de sa maison. Ces grands d'Espagne n'y sont jamais venus et sont toujours demeurés à Naples.

Sulmone, *Borghèse*, de Sienne, famille d'avocats et de jurisconsultes. Antoine Borghèse, fatigué des troubles domestiques de sa patrie, se retira à Rome, y fut avocat consistorial, et s'y enrichit assez pour y acheter à son fils aîné une charge d'auditeur de la chambre fort chèrement, qu'il perdit fort peu après avec ce fils. Clément VIII en eut pitié et donna sa charge à Camille son frère, qui devint cardinal en 1594, à quarante-quatre ans, et le pape Paul V, en 1604, à cinquante-trois ans, et mourut, en janvier 1621, à soixante-huit ans. Ce fut un terrible pape, qui éleva sa famille tout d'un coup en terres, en titres, en grandes alliances, en richesses. Il fit le fils de son frère prince de Sulmone, obtint pour lui la grandesse d'Espagne, et lui fit épouser la fille du duc de Bracciano, chef de la maison des Ursins. Celui d'aujourd'hui est le quatrième grand d'Espagne, dont les alliances et les possessions se sont toujours ac-

crues. Ces Borghèse, depuis Paul V, ont toujours demeuré à Rome.

Surmia, *Odeschalchi*. Innocent XI était fils d'un riche banquier de Côme, dans le Milanais, et servit jeune dans les troupes impériales. Il embrassa depuis l'état ecclésiastique, et l'argent de sa famille l'avança dans les prélatures. Il fit sa cour, comme les autres, à la fameuse dona Olimpia, belle-sœur d'Innocent X, qui pouvait tout sur le pape et qui le fit cardinal en 1645, et il fut pape en 1676. Avec un génie austère, borné, opiniâtre et un cœur tout autrichien, il s'y abandonna avec une partialité qui le rendit odieux à tout ce qui n'était pas vendu à la maison d'Autriche, et la dupe de l'usurpation de l'Angleterre par le prince d'Orange, qu'il favorisa d'argent et de tout ce qu'il put, croyant ainsi favoriser la maison d'Autriche contre la France. S'il ne se servit pas de ses parents dans les affaires, il fit pis en les abandonnant au cardinal Cibo. Son neveu Odeschalchi en était incapable, dont il fit un des plus puissants champions de l'Italie en possessions et en dignités, qu'il était bien raisonnable que la maison d'Autriche lui prodiguât; l'empereur le fit prince de l'empire et traiter d'altesse par tous ses dépendants à Rome et en Italie, et Charles II le fit grand d'Espagne. Cette grandesse subsiste encore dans je ne sais qui de sa famille, dont pas un n'a été en Espagne.

J'ai oublié Ottaïano, *Médicis*, d'une branche cadette et fort séparée de celle des grands-ducs de Toscane, et cinq générations avant que celle-ci parvint à la souveraineté, et c'est la seule qui reste de toute la maison de Médicis. Elle est depuis très-longtemps établie dans le royaume de Naples, et a toujours été méprisée par les souverains de Toscane et par tout ce qui

est sorti d'eux, les reconnaissant pourtant toujours pour être Médicis comme eux.

Bernard de Médicis, baron d'Ottaïano, dans le royaume de Naples, épousa une bâtarde d'Alexandre, duc de Florence, veuve de François Cantelmi. Il était frère d'Alexandre de Médicis, archevêque de Florence, 1574, cardinal, décembre 1583, à quarante-huit ans, pape, Léon XI, en avril 1605, mort le 27 des mêmes mois et année, à soixante-dix ans. Ce même frère de ce pape eut un fils, aussi baron d'Ottaïano, qui, d'une Saint-Séverin, eut deux fils qui, l'un après l'autre, furent princes d'Ottaïano, qui épousèrent chacun une Carracioli. L'aîné n'eut point d'enfants; le cadet eut Joseph de Médicis, troisième prince d'Ottaïano, fait grand d'Espagne en 1700 par Charles II, dont la postérité masculine subsiste à Naples, d'où elle n'est point sortie; princes d'Ottaïano, ducs de Sarno et grands d'Espagne.

Ligne, *Ligne*, dont la mère était Lorraine Chaligny, nièce de la reine Louise, épouse du roi Henri III; petit-fils du premier prince de Ligne, créé 1601 par l'empereur Rodolphe III. Il eut la Toison-d'Or, ainsi que son père, son grand-père, son bisaïeul, et son frère aîné, mort, en 1641, sans enfants. Il fut général de la cavalerie aux Pays-Bas, ambassadeur d'Espagne en Angleterre, vice-roi de Sicile, gouverneur général du Milanais, grand d'Espagne 1650, conseiller d'état, mort à Madrid en décembre 1679; il épousa une Nassau-Dilembourg-Siégen, veuve de son frère aîné, avec dispense. Cette grandesse est demeurée en sa postérité masculine, qui a servi Philippe V et qui est retournée au service de l'empereur, lorsque les Pays-Bas espagnols sont retournés sous sa domination.

MARQUIS DE .

ARIZZA, *Palafox.*

AYÉTONA, *Moncade*, colonel du régiment des gardes espagnoles. Cette maison est une des plus grandes et des plus illustres d'Espagne, indépendamment de ce qui peut être chimérique. Moncade est la première baronnie de Catalogne, et est depuis plus de quatre cents ans dans cette maison de mâle en mâle. Elle prétend venir d'un Dapifer, général de l'armée française au secours du pays de Barcelone contre les Sarrasins, vers 733, dont le fils, Arnaud, fut investi par Louis le Débonnaire de la terre de Moncade, ce qui a été cause que les successeurs de cet Arnaud, c'est-à-dire sa postérité, ont pris indifféremment le nom de Dapifer ou celui de Moncade. Cette maison a aussi possédé le Béarn et le Bigorre. Guillaume Ramon de Moncade épousa Constance, fille de Pierre II, roi d'Aragon. Il était sénéchal de Catalogne, et fut le premier seigneur d'Ayétone, qui est, comme on l'a dit, la première baronnie de la Catalogne. Il eut deux fils : Pierre de Moncade, seigneur d'Ayétone et sénéchal de Catalogne, dont est descendue la branche de Moncade et celles qui en sont sorties, demeurées en Espagne, et Ramon de Moncade, qui a fait la branche sicilienne des ducs de Montalte, princes de Paterno, etc., dont les ancêtres y ont suivi les Aragonnais et se sont établis à Naples et en Sicile. Ayétone est toujours demeuré dans la branche restée en Espagne masculinement.

Je n'ai pu trouver la date ni le règne en Espagne de l'érection de la grandesse d'Ayétone. Les différentes et les plus apparentes conjectures et leurs combinaisons laissent peu de lieu de douter qu'elle ne soit la première de l'érection de Philippe II, vers 1580, et c'est par

cette raison que je l'y ai rangée. Ce qui peut être douteux est que les Moncade, premiers seigneurs d'Ayétone et sénéchaux d'Aragon, en étaient *ricos-hombres;* qu'ils ne passèrent point en grandesse sous Charles V, qui par là les abrogea tacitement, et qu'ils furent rétablis en grandesse par Philippe II. Celui que j'ai fort vu et pratiqué en Espagne, et qui, avec son frère, le comte de Baños, qui en savait encore plus que lui, m'a instruit de bien des choses, était le sixième marquis d'Ayétone, qui avait une grande réputation de probité, de désintéressement et de valeur la plus distinguée et la plus brillante, en même temps la plus simple, à laquelle néanmoins on prétendait que les talents ne répondaient pas assez. Il était de tout temps fort attaché à Philippe V, qui l'avait fait capitaine général de ses armées. C'était un homme fort aimable dans la société, avec les manières du monde, simples, nobles et polies, et l'air d'un grand seigneur. Lui et son frère, que nous verrons, parmi les comtes, être grand par sa femme, et veufs tous deux, n'avaient point de garçons et des biens assez médiocres. Le marquis d'Ayétone, depuis mon départ, maria sa fille unique au marquis de Cogolludo, fils aîné du duc de Medina-Cœli, lequel m'écrivit pour m'en donner part avec beaucoup d'amitié, quoique je ne lui en eusse point donné du mariage de mon fils fait auparavant. Quoique le marquis d'Ayétone portât le nom de Moncade, et non celui de Dapifer, il ne portait point les armes de Moncade, qui sont de gueule à huit besants d'argent en pal, quatre de chaque côté, mais il porte les armes de Bavière seules et en plein. Cette chimère vient du nom de Dapifer, qui signifie le grand sénéchal, et depuis, le grand maître, qui lui a succédé dans l'autorité intérieure du palais, et non dans celle que le grand sénéchal avait dans le

royaume; ces charges héréditaires sont éteintes partout, excepté dans l'empire, où l'électeur de Bavière la possède, et par elle est électeur. Cette similitude, tout étrangère qu'elle est, aura donné lieu à cette singularité du marquis d'Ayétone; au moins n'en ai-je pu découvrir d'autre raison; et pour la date de sa grandesse, c'est ce que je me gardai bien de lui demander.

Los Balbazez, *Spinola*, Génois, de l'une des quatre grandes maisons de Gênes. Philippe III érigea cette terre, en 1621, en marquisat et grandesse pour le fameux capitaine Ambroise Spinola, fils de Philippe Spinola, marquis de Venafro, et d'une Grimaldi, fille du prince de Salerne. Il avait épousé une Bassadona, et mourut en septembre 1630. Il laissa le cardinal Spinola, mort en février 1639, une fille mariée au premier marquis de Leganez, et Philippe Spinola, second marquis de los Balbazez, qui eut la Toison-d'Or, et épousa une fille de Paul Doria, duc del Sesto, grand d'Espagne, qui lui apporta cette nouvelle grandesse, et lui fit joindre le nom de Doria à celui de Spinola. Il mourut en 1659. Son fils, né en février 1632, Paul Spinola Doria, troisième marquis de los Balbazez et duc del Sesto, est celui qui se trouva au mariage de Louis XIV, qui accompagna la cour depuis la frontière d'Espagne jusqu'à Paris en qualité d'ambassadeur d'Espagne, qui parut avec tant de magnificence et de galanterie à l'entrée du roi et de la reine à Paris, et qui y fit admirer l'une et l'autre pendant tout le cours de son ambassade. Il fut après du conseil d'état et de celui de la guerre, et majordome major de la seconde femme de Charles II. Il était gendre du connétable Colonne, et mourut à Madrid, en décembre 1699, n'ayant pas encore soixante ans. Son fils, quatrième marquis de los Balbazez, fut gentilhomme de la chambre de Charles II, et général de

ses armées en Milanais. Il était gendre du huitième et dernier duc de Medina-Cœli, des bâtards de Foix, qui mourut prisonnier à Fontarabie. Je ne sais s'il eut peur de la disgrâce de son beau-père et d'être impliqué dans ce dont on l'accusait; mais tout à coup il se fit prêtre avec dispense de recevoir tous les ordres à la fois, dont on fut fort surpris à la cour d'Espagne. Quelques-uns ont prétendu qu'outre cette raison, car les prêtres sont fort difficiles à arrêter et à juger en Espagne pour causes laïques, il avait des vues de se faire cardinal. Quoi qu'il en soit, il vécut, depuis, peu d'années, et laissa le cinquième marquis de los Balbazez, que j'ai fort vu en Espagne, et qui était gendre du duc d'Albuquerque et frère des duchesses de Medina-Cœli, d'Arcos, de la Mirandole et de la princesse Pio.

Il avait de l'esprit, du monde, de l'application et des lettres, qui n'empêchaient point beaucoup d'ambition, les talents de courtisan et d'être plus mêlé avec le grand monde, où il était aimé et estimé par ses manières nobles et polies, que ne le sont d'ordinaire les seigneurs espagnols, et passait pour un fort honnête homme. Je l'ai beaucoup fréquenté. Il fut gentilhomme de la chambre du prince des Asturies, à son mariage, et l'était déjà du roi, et à la mort du prince Pio noyé dans l'inondation de l'hôtel de la Mirandole, il fut grand écuyer de la princesse des Asturies.

Bedmar, *Bertrand la Cueva*. Cette maison a été expliquée au titre d'Albuquerque, maison dont le marquis de Bedmar est cadet. Il servit presque toute sa vie au dehors de l'Espagne, en Italie et aux Pays-Bas. Il y était capitaine général et gouverneur des armes à l'avénement de Philippe V à la couronne d'Espagne, où on fut extrêmement content de sa conduite, tant alors que depuis. Il y fut commandant général pendant l'absence

de l'électeur de Bavière, gouverneur général, qui alla dans ses états, et le marquis de Bedmar roulait d'égal avec nos maréchaux de France, commandait des armées séparées et aux troupes françaises, comme aux espagnoles et wallonnes, comme à celles-ci réciproquement nos généraux français. Il se conduisit si bien et d'ailleurs avec tant de correspondance avec nos généraux et nos troupes qu'il gagna entièrement leur amitié et leur estime par sa valeur et son désintéressement, et par la magnificence avec laquelle il vivait. Louis XIV lui en sut tant de gré qu'il lui donna l'ordre du Saint-Esprit en 1704, et le collier en 1705, en passant pour aller de Flandre être vice-roi de Sicile. Il fut le seul Espagnol pour qui le roi demanda et obtint la grandesse. Je le trouvai en Espagne conseiller d'état et président du conseil de guerre et de celui des ordres, et dans une grande considération. On a vu qu'il fut premier commissaire d'Espagne pour la signature des articles du contrat de mariage de l'infante avec le roi, et par très-grande distinction, on lui apportait un siége chez le roi d'Espagne, en attendant que sa majesté catholique parût.

C'était un homme fort poli, dont toutes les qualités et les manières étaient aimables, nobles, et d'un grand seigneur, en même temps polies et familières. Il était goutteux, ne sortait guère de chez lui que pour des fonctions ou pour aller au palais, et avait presque toujours compagnie chez lui; il avait de l'esprit, du sens, et tant vu au dehors que sa conversation était également agréable, gaie et instructive. Je l'ai extrêmement vu et pratiqué à Madrid, où leurs majestés catholiques, les ministres, et tout le monde en faisaient beaucoup de cas. Il se piquait fort d'aimer et de caresser les Français, et d'une grande reconnaissance pour la mémoire de

Louis XIV. Il avait très-bonne mine, et l'air fort français. J'admirai avec quelle facilité il s'était remis à vivre à l'espagnole, à son pulchero, à manger seul un morceau, après avoir été un si grand nombre d'années hors d'Espagne, à vivre avec tout le monde comme nous vivons ici, et avec une grande et honne table bien remplie de mets et de convives.

Il n'avait qu'une fille unique mariée au marquis de Moya, second fils du marquis de Villena, auquel elle porta cette grandesse. Elle était dame du palais de la reine, et cruellement laide. Longtemps depuis mon retour, le marquis de Moya, qui, avec peu d'esprit, mais une valeur distinguée et beaucoup d'honneur, était fort dans le monde, devint par la mort de son beau-père marquis de Bedmar, dont il prit le nom, et par la mort de son père, capitaine des gardes du corps de la compagnie espagnole, que son frère aîné quitta pour monter à la charge de majordome major du roi, qu'avait le marquis de Villena, leur père, qui était une faveur sans exemple.

Camaraça, *los Cobos*. Il ne laisse pas d'y avoir en Espagne, comme en France, des grandesses de faveur, et dont les races ne remontent pas haut. François de los Cobos était secrétaire d'état, favori de Charles V, qui le fit conseiller d'état, grand commandeur de Léon de l'ordre de Saint-Jacques, grand trésorier de Castille, et lui fit épouser Marie Mendoza y Sarmiento. Leur fils épousa Françoise-Louise, fille de François de Luna, *rico-hombre* de Sangro en Aragon, et seigneur de Camaraça, laquelle en fut faite marquise. C'est d'eux que sortent masculinement les los Cobos, marquis de Camaraça. Diego de los Cobos, troisième marquis de Camaraça mort tout à la fin de 1645, fut fait grand d'Espagne, et ne laissa qu'une fille religieuse. Emmanuel de los Co-

bos, appelé à sa grandesse, lui succéda. Il sortait de mâle en mâle du frère cadet de los Cobos, premier marquis de Camaraça; il fut bisaïeul de Balthazar de los Cobos, cinquième marquis de Camaraça, chevalier de la Toison-d'Or, gentilhomme de la chambre de Charles II, général des galères de Naples, puis de celles d'Espagne, et enfin vice-roi d'Aragon. Sa mère, Acuña Portocarrero, fille du troisième comte de Montijo, mourut, en 1694, camarera major de la reine-mère de Charles II.

Castel dos Rios, *Semmenat*, Catalan. C'est celui qui était ambassadeur d'Espagne en France à la mort de Charles II, duquel il a suffisamment été parlé à cette occasion, qui lui valut la grandesse et la vice-royauté du Pérou, comme on l'a vu au même endroit. Il y mourut après quelques années. Son fils aîné, connu ici avec lui sous le nom de marquis de Semmenat, qui l'avait accompagné au Pérou, y resta fort longtemps après sa mort, et n'en est revenu en Espagne que depuis mon retour où il fit aussitôt après sa couverture.

Castel-Rodrigo, *Homodeï*. C'est une cité en Portugal. L. de Moura, d'une maison noble et ancienne de ce royaume-là, alcade ou gouverneur de cette cité, eut un fils Christophe de Moura, que Philippe II en fit comte pour les services qu'il en avait reçus lorsqu'il s'empara du Portugal, à la mort du cardinal roi Henri. Le même Christophe de Moura fut fait par Philippe III marquis de Castel Rodrigo et grand d'Espagne. Il avait été le premier vice-roi de Portugal pour l'Espagne. Son fils et le fils de son fils ont été gouverneurs généraux des Pays-Bas; le dernier mourut à la fin de 1675, gendre du sixième duc de Montalte, et ne laissa que deux filles. L'aînée, veuve sans enfants d'un Gusman, fils puîné du duc de Medina de las Torres, se remaria à Ch. Homodeï, et la cadette à Gilbert Pio, prince de

Saint-Grégoire en Lombardie, dont elle eut des enfants. Après sa mort elle se remaria à L. Contarini, alors ambassadeur de Venise à Rome.

Les Homodeï sont des jurisconsultes, des citadins et des gens de robe de Milan, connus dès 1340, et sont demeurés tels sans illustration ni alliances jusque vers 1600, que Ch. Homodeï, extrêmement riche, se fit marquis de Piopera, et poussa si bien un de ses fils dans les charges de la prélature de Rome qu'il fut cardinal en 1652, et mourut en 1685. C'est l'aîné de ce cardinal qui fut père de Ch. Homodeï, connu sous le nom de marquis d'Almonacid, qui épousa la fille aînée de Moura, marquise, héritière de Castel-Rodrigo, et qui, après avoir essuyé de longues chicanes avec peu de fondement pour le droit, mais causées par la légèreté de sa naissance, se couvrit enfin en 1679, par la grandesse que sa femme lui avait apportée. Il se trouva homme d'esprit, d'honneur et de mérite, et parvint sous Charles II à être conseiller d'état; il se conduisit si bien à l'avénement de Philippe V à la couronne d'Espagne, qu'il fut choisi pour l'ambassade de Turin, y négocier le mariage du roi d'Espagne, et faire la demande pour lui de la fille de Savoie, sœur cadette de madame la duchesse de Bourgogne, et l'amener au roi d'Espagne en Catalogne où il était pour lors prêt à passer à Naples, et commander les armées en Lombardie. Castel-Rodrigo fut déclaré grand écuyer de la reine en arrivant avec elle, et fut toujours fort compté et considéré. A la mort de cette princesse, il renonça à la cour, et se retira dans sa maison de Madrid. Il perdit bientôt après sa femme. Ce changement domestique et de fortune lui affaiblirent la tête, tellement que lorsque j'arrivai à Madrid, il n'était plus en état de paraître ni de voir personne chez lui. Je ne laissai pas d'y aller à mon retour

de Lerma, à cause de ma grandesse, et d'y retourner avec mon second fils, quelques jours avant sa couverture, comme c'est l'usage établi à l'égard de tous les grands. Je ne le vis point, comme je m'y étais bien attendu, et comme il n'était plus en état de rien, je ne reçus même contre la coutume aucune civilité ni compliment de sa part.

Par la mort de sa femme, sans enfants, la grandesse de Castel-Rodrigo passa à l'autre sœur, mère du prince Pio, quoique le mari veuf en conserve le rang et les honneurs toute sa vie. Ainsi, après sa mère, la grandesse vint au prince Pio qui fit sa couverture. C'est ce même prince Pio, capitaine général et gouverneur de Catalogne, quoique jeune, dont on a vu qu'Albéroni se joua si longtemps et si cruellement sur le commandement de l'armée qu'il faisait assembler en Catalogne pour passer en Sardaigne, etc., et le même que j'ai vu à Madrid, et qui fut fait grand écuyer de la princesse des Asturies. C'était un grand homme fort bien fait, poli, glorieux, ambitieux au possible, qui avait très-bonne opinion de soi, plus de valeur que de talents et d'esprit, quoiqu'il ne manquât pas de l'un ni des autres. Il fut entraîné par le torrent qui, depuis mon départ, inonda tout à coup l'hôtel de la Mirandole, et son corps fut trouvé à une lieue de Madrid, dans une espèce de cloaque. Il laissa des enfants fort petits. Il ne laissait pas d'être assez compté, et fort parmi le monde. Il dansa et fort bien aux bals, car en Espagne, comme je l'ai déjà dit, hommes et femmes dansent à tout âge.

Castromonte, *Baësa*. C'est une famille de robe, et sans alliances d'autour de Valladolid, inconnue et dans l'obscurité jusqu'à J. Baësa, second marquis de Castromonte, dont la mère était Lara, et le frère aîné mort sans enfants premier marquis de Castromonte. Ce se-

cond marquis fut fait grand d'Espagne par Charles II, en janvier 1698, sans service, sans charge, sans faveur précédente, et l'acheta fort cher, à ce qu'ils prétendent tous en Espagne. Il n'a point eu d'enfants de deux femmes. Le fils de son frère lui a succédé et a des enfants. C'est un homme qui paraissait fort peu, et que je n'ai fait qu'apercevoir en Espagne.

CLARAFUENTE, *Grillo*, à Gênes, de la première noblesse de la république.

SANTA-CRUZ, *Benavidez y Bazan*, majordome major de la reine seconde femme de Philippe V. La maison de Benavidez est masculinement issue d'Alphonse IX, roi de Léon et d'Adonce Martinez, son épouse, par don Alonzo, seigneur de Aliquer, leur fils cadet, dont le fils, Pierre Alonzo de Léon, épousa l'héritière de Benavidez, issue d'Alphonse VIII, empereur des Espagnes; d'autres donnent une autre origine à cette maison, et la font descendre d'Inniguez, seigneur de Biedma, dans le royaume de Tolède. Ils donnent une origine illustre à ce nom d'Inniguez, de la délivrance d'une reine d'Aragon des mains des Maures. Cet Inniguez épousa une Castro; les alliances directes de Ponce de Léon, et de Sotomayor, furent celles du second et du troisième degré. Le quatrième degré fut Mendus Rodriguez de Biedma et Benavidez.

C'est à celui-ci qu'il faut s'arrêter un moment. Il épousa 1° une Tolède; 2° une Martinez; 3° une Cordoue; 4° apparemment par amour la bâtarde d'un Manrique de Lara, archevêque de Tolède. Ce Mendus Rodriguez de Biedma fit son premier mariage en 1344. Jusqu'à lui nulle terre, nulle fille dans sa maison qui portât le nom de Benavidez, lequel, depuis lui qui le prit sans qu'on en puisse deviner la raison, passa à toute sa postérité, sans qu'il y ait été jamais plus de mémoire

de leur ancien nom de Biedma : or, toute la maison de Benavidez descend de ce Mendus Rodriguez, qui le prit le premier, parce que ses frères n'eurent point d'enfants mâles, et que les mâles sortis de ses oncles et grands-oncles s'éteignirent de son temps. Mais revenant à l'autre origine des rois de Léon, la raison de ce changement de nom se découvre : on a vu ci-devant que Pierre Alonzo de Léon, fils de Roderic Alonzo, seigneur de Aliquer, fils cadet d'Alphonse IX, roi de Léon, avait épousé l'héritière de Benavidez, issue d'Alphonse VII, empereur des Espagnes. Leur fils, leur petit-fils, et leurs deux arrière-petits-fils de mâle en mâle, ne prirent plus que le nom seul de Benavidez. L'aîné des arrière-petits-fils mourut sans enfants, son seul frère cadet fit un majorasque de plusieurs terres avec celle de Benavidez, auquel il donna ce nom, et, se voyant sans enfants, il le substitua à son cousin Mendus Rodriguez, seigneur de Biedma, à condition que ledit Mendus Rodriguez et toute sa postérité ne porteraient plus que le nom seul de Benavidez. Or, comment ce Mendus Rodriguez, seigneur de Biedma, substitué au majorasque et au nom de Benavidez, était-il le cousin de J. Alonzo de Benavidez issu de mâle en mâle des rois de Léon, fondateurs du majorasque qu'il lui substitua? Était-ce parenté proche ou éloignée, masculine ou féminine? Quoi qu'il en soit, il entra en possession de ce majorasque en 1344. Deux ans après Henri IV, roi de Castille, en démembra trois terres qu'il donna à Gonzalve Bazan, son favori et son sommelier de corps, et donna en échange à Mendus Rodriguez de Benavidez la terre d'Iznotarafe, qui, pour avoir été conquise sur les Maures le jour de Saint-Étienne, premier martyr, fut changée de nom, et toujours depuis appelée San-Estevan del Puerto, ce dernier nom pour la distinguer des autres de

même nom parce que celle-ci est à une ouverture ou passage de montagnes, et ces passages s'appellent *Puerto* en espagnol, d'où vient par exemple le nom de Saint-Jean-pied-de-Port, et non de porc comme dit le vulgaire, parce que cette place est au pied et à l'entrée des Pyrénées du côté de France, à qui elle appartient. Cette terre de San-Estevan que Mendus Rodriguez eut en échange de ce que Henri IV, roi de Castille, lui avait pris, était beaucoup plus considérable que ce qu'il avait laissé prendre à ce roi.

Son arrière-petit-fils fut fait, en 1473, comte de San-Estevan del Puerto, et fut père d'autre Mendus Rodriguez de Benavidez, comte de San-Estevan del Puerto, duquel de mâle en mâle sont sortis les comtes de San-Estevan del Puerto, grands d'Espagne qu'on verra ci-après, et les marquis de Santa-Cruz, leurs cadets. Le cinquième comte de San-Estevan del Puerto épousa, en 1548, une Cueva, qui lui apporta la terre depuis marquisat de Solera, ce qui lui fit ajouter le nom de la Cueva au sien et à ses descendants, comtes de San-Estevan. Son arrière-petit-fils, huitième comte de San-Estevan et premier marquis de Solera, eut un frère cadet Henri de Benavidez, marquis de Bajona et comte de Chinchon, capitaine général des galères d'Espagne, et conseiller d'état qui épousa Mencia Pimentel, dont le frère unique mourut sans enfants, et qui devint héritière des marquisats de Santa-Cruz-Bajona et Viso par sa mère, héritière de la maison de Bazan, ce qui fit ajouter le nom de Bazan à celui de Benavidez à leur postérité, quelquefois même le prendre seul à cause de la grandesse attachée au marquisat de Santa-Cruz pour le grand-père paternel de l'héritière de Bazan, épouse d'un Pimentel qui n'avait eu que cette fille héritière, qui épousa cet H. de Benavidez, lequel en fut grand

d'Espagne et grand-père du marquis de Santa-Cruz que j'ai vu en Espagne, auquel je reviendrai après une courte parenthèse.

Le grand-père de l'héritière de Bazan qui épousa le Pimentel, dont la fille héritière porta la grandesse de sa mère à Henri de Benavidez, frère cadet du huitième comte de San-Estevan, ce grand-père, dis-je, était Alvar de Bazan, marquis de Santa-Cruz, ou Sainte-Croix, comme nos Français l'appelaient, capitaine général de la mer, sous Philippe II. Ce fut lui qui se rendit maître de l'escadre qu'après la mort du cardinal roi de Portugal Catherine de Médicis fit équiper pour porter un grand secours en Portugal à Antoine, prieur de Crato, bâtard du duc de Beja, second fils du roi Emmanuel de Portugal et d'une juive, lequel voulut prouver le mariage de sa mère après la mort du cardinal roi, se fit proclamer roi à Lisbonne, et eut un grand parti. Ses aventures ne sont pas de mon sujet. Catherine de Médicis, qui, pour relever sa naissance, se mit aussi sur les rangs sans nulle apparence de fondement de prétendre à la couronne de Portugal, avait intérêt d'afficher cette prétention, et d'empêcher la ruine du parti du prieur de Crato, comptant après avoir meilleur marché de ce bâtard que de Philippe II. Comme cette vanité de la reine la touchait sensiblement, et qu'elle était toute-puissante en France, ce fut à qui s'embarquerait sur cette escadre de toute la noblesse de la cour, et Strozzi même, parent proche de la reine, et fort avant dans ses bonnes grâces. Le marquis de Sainte-Croix, ayant battu cette escadre, 26 juillet 1582, fit mettre pied à terre à tout ce qui la montait, fit égorger de sang-froid dans l'une des Terceires Ph. Strozzi, qui la commandait, toute cette jeune noblesse et tous les officiers, et amena les vaisseaux et les équipages en Espa-

gne. Une si monstrueuse inhumanité fut détestée dans toute l'Europe, mais elle plut si fort à Philippe II, qu'il fit aussitôt le marquis de Santa-Cruz grand d'Espagne. Revenons maintenant au Benavidez qui jouit de cette grandesse, après avoir passé par une autre maison.

Le marquis de Santa-Cruz que j'ai vu en Espagne était pauvre et retiré chez lui dans la Manche, sous Charles II, et à l'avénement de Philippe V à la couronne. Il avait essuyé un étrange contraste. Sa femme l'avait accusé d'impuissance. Il y eut sur cela un grand procès; il le perdit, et peut-être il n'en fut pas fâché. Son humeur peu accorte ne convenait guère au mariage. Il fut même permis à sa femme de se remarier. Assez peu après, il fut attaqué par une fille bourgeoise pour qu'il eût à se charger d'un enfant qu'elle prétendit qu'il lui avait fait. Nouveau procès, et il le perdit encore. On voit qu'il n'était pas heureux en procès.

Il vivait donc solitairement chez lui pendant les premières années du règne de Philippe V, sans aucun accès à la cour ni à Madrid, malgré sa naissance et sa dignité, lorsque le duc de Berwick vint la première fois en Espagne où le feu de la guerre était de tous côtés. Il sut que le marquis de Santa-Cruz, avec ce qu'il avait pu rassembler de ses vassaux, avait si fermement combattu une partie de l'armée ennemie, à un passage important de ce pays si montueux, qu'il l'avait arrêtée, et qu'après une défense opiniâtre, il l'avait obligée à se retirer et à chercher où passer ailleurs, ce qui dans les circonstances où on se trouvait alors fut un service très-utile. Le duc de Berwick en parla au roi d'Espagne, lui fit donner du commandement, le fit venir à la cour, et lui procura tous les agréments qu'il put. Santa-Cruz, d'abord sauvage, s'y apprivoisa peu à peu, continua à servir avec distinction, mais sans grade, il était trop

vieux pour en vouloir, et s'attacha enfin à la cour où il devint avec le temps, je n'ai point su par quelle intrigue, majordome major de la reine seconde femme de Philippe V, et parfaitement bien avec le roi et avec elle. Il fut gentilhomme de la chambre seul toute l'année en exercice avec le duc del Arco, et tous deux amis intimes, qui, par leurs charges, passaient leur vie ensemble ou dans l'intérieur du roi et de la reine ou à leur suite, à leurs chasses et à leurs voyages. Il était fort des amis de Grimaldo, et témoigna toujours au duc de Liria qu'il n'oubliait point ce qu'il devait à son père, avec tendresse, intérêt et grande familiarité.

C'était un fort grand homme et bien fourni, un visage brun et rouge, de gros sourcils noirs et des yeux qui regardaient volontiers de côté, l'air et le jeu sournois et moqueurs, beaucoup de fierté; tout montrait en lui de la hauteur et de la noblesse jusque dans ses fonctions auprès de la reine. Il n'était pas ignorant, avait beaucoup d'esprit et de finesse dans l'esprit et dans les manières, et quoique mesuré, se contraignait peu par grandeur sur les gens et sur les choses. Il se communiquait fort peu, se retranchait sur l'assiduité de ses fonctions; mais au fond c'était son goût et le fruit de la longue solitude où il avait passé tant d'années. On le craignait pour ses dits, pour sa morgue dédaigneuse, pour la difficulté de son accès même aux lieux publics, au palais, encore plus son silence et ses yeux qui parlaient de compagnie. Il ne laissait pas de parler un peu et de rire même assez volontiers; mais toujours son rire était malin et expressif. Il n'aimait point du tout les Français ni les Italiens, sans que sa faveur et sa familiarité avec le roi et la reine en souffrissent la moindre atteinte. Il se mêlait difficilement de quelque chose par paresse et par dédain. Avec cela il avait des amis et de

l'estime, et il ne manquait ni aux devoirs ni à la politesse, mais il ne la prodiguait pas, et en savait mesurer les degrés. Tout Français et ambassadeur de France que j'étais, j'étais parvenu à l'apprivoiser avec moi par le duc de Liria, et par toutes sortes d'attentions et de prévenances au palais, et j'avoue qu'il me plaisait fort, et me divertissait assez souvent, quoique avare de discours et même de paroles, et il me paraissait qu'il ne se déplaisait point avec moi. J'aurai lieu de parler de lui à l'occasion de l'échange des princesses dont il fut chargé. Sur ses dernières années, il fut chevalier du Saint-Esprit et de la Toison-d'Or.

Laconi, *Laconi*. Il était depuis longtemps aux Indes espagnoles lorsque j'étais en Espagne.

Lede, *Bette*. J'ai fort parlé de lui à l'occasion de l'expédition de la Sardaigne et de la Sicile, dont le cardinal Albéroni le chargea en chef, et dont il s'acquitta en capitaine, au retour de laquelle, quoique malheureuse par la supériorité extrême de l'armée navale des Anglais et de leurs troupes de débarquement, il fut fait grand d'Espagne, puis envoyé en Afrique faire la guerre aux Maures, dont il s'acquitta avec beaucoup de capacité et de bonheur. Je le trouvai en Espagne avec la Toison-d'Or, dans la premiere considération et dans une grande estime. Il vivait même avec assez de splendeur, avait une bonne table, et y rassemblait les Flamands, d'autres étrangers, les Espagnols qu'il pouvait, peu ou point de Français qu'il haïssait.

C'était un Liégeois sans naissance, qui s'était élevé par son courage, son assiduité, ses talents pour la guerre, d'autant plus rapidement que l'Espagne manquait de généraux, et il le devint excellent. Je n'ai guère vu un plus vilain petit homme, plus malotru, plus tortu, un peu bossu, fort rousseau, l'air très-bas,

mais les manières nobles, avec de l'esprit beaucoup, de la vivacité, de la hauteur, et le visage allongé, décharné, le plus désagréable du monde. J'avais pris à tâche de l'apprivoiser, et j'y étais parvenu. Nous causions souvent ensemble au palais, et il était de ceux qui venaient manger familièrement chez moi sans prier. Sa conversation était simple et agréable, souvent mêlée de traits fort justes et fort naturels, quelquefois plaisants, quoique sérieux et réservé. Depuis mon retour, il fit un voyage en Flandre où il eut l'honneur d'épouser une Croï, qui n'avait rien, qu'il ramena en Espagne, lui sans s'arrêter à Paris, où elle fut dame du palais de la reine, dont il a eu postérité.

MANCERA.

MONDEJAR, *Ivannez*. Cette terre, qui est en Castille, fut érigée en marquisat et en grandesse d'Espagne, vers 1612, pour Innigo Lopez de Mendozza, et tomba depuis en plusieurs maisons par des filles héritières. Enfin celle de Cordoue et Mendozza l'apporta en mariage à Gaspard Ivannez, comte de Tendilla, d'une naissance pourtant fort commune et peu connue, qui prit le nom de marquis de Mondejar, et fit sa couverture en 1678; son fils épousa pourtant une sœur du connétable de Castille, dont le fils était marquis de Mondejar, du temps que j'étais en Espagne, mais fort obscur et retiré.

MONTEALÈGRE, *Gusman*. C'est celui que j'ai vu en Espagne. Il portait autrefois, du vivant de son père, le nom de marquis de Quintana, et était majordome de semaine de Charles II, qui le prit en amitié et le fit fort tôt gentilhomme de sa chambre. Sa faveur augmenta, en sorte qu'il fut regardé comme un favori, et fut capitaine des hallebardiers de la garde, enfin grand d'Espagne à la fin de 1697. Il conserva ces deux charges à l'a-

vénement de Philippe V à la couronne d'Espagne, où je le trouvai sommelier du corps, mais sans nul exercice comme je l'expliquerai en son lieu, et comme étaient presque toutes les charges du palais. Il se trouvait, quand elle vaqua, le plus ancien de tous les gentilshommes de la chambre. Cette raison, sa naissance, sa dignité, un reste de teinte de ce qu'il avait été auprès de Charles II, l'élevèrent à cette grande charge. C'était un bon et très-honnête homme, fort paresseux, fort retiré, par dégoût de n'avoir que le titre vain d'une si belle charge, un esprit médiocre, peu à son aise, incapable de se mêler de rien, doux et modeste, toutefois compté et considéré par estime, et aussi par l'habitude de respecter fort les sommeliers, quoique celui-ci n'en eût que la plus légère écorce. Il m'avait pris assez en amitié. J'aurai lieu de parler de lui encore sur la fin de mon séjour en Espagne. Son fils était gentilhomme de la chambre du roi.

Prescaire, *Avalos*. Maison espagnole qui se prétend originaire de Navarre, puis transplantée en Andalousie, où Lopez Ferdinand d'Avalos fit des prodiges de valeur contre les Maures grenadins, sous les rois de Castille Ferdinand IV et Alphonse XI, qui l'en récompensèrent en biens et en dignités qu'il transmit à ses descendants. Cette descendance masculine leur est contestée par des auteurs qui prétendent que cette descendance finit en une fille héritière, appelée Mencia d'Avalos, qui porta ses biens en mariage à Ruiz de Baeza y Haro, dont le fils s'appela Roderic Lopez d'Avalos, et laissa le nom de son père pour prendre seul celui de sa mère, comme fit après lui toute sa postérité.

Ce Roderic Lopez d'Avalos fut un homme illustre qu'Henri III, roi de Castille, en fit connétable, en 1396, qui, entre autres enfants qui firent des branches demeu-

rées en Espagne, eut un fils cadet qui chercha fortune auprès des rois d'Aragon, qui fut grand trésorier du royaume de Naples, et qui épousa Antoinette d'Aquino, sœur et héritière du marquis de Pescaire. Ses enfants firent comme lui d'illustres alliances, qui se soutinrent ou devinrent encore plus grandes dans sa longue postérité. Alphonse d'Avalos, marquis de Pescaire et del Vasto après son frère aîné, mort sans enfants, grand trésorier de Naples et général des armées de Charles V, Alphonse, dis-je, fut vice-roi de Naples et grand d'Espagne; il mourut en 1546. Il laissa son fils aîné grand trésorier de Naples, et vice-roi de Sicile, sixième aïeul du marquis de Pescaire à Naples, du temps que j'étais en Espagne, d'où cette branche n'est point sortie depuis son premier établissement dans ce royaume-là, et des cadets dont l'un fut chancelier de Naples, cardinal en 1561, et mourut en 1600, et l'autre fit la branche des princes de Montesarchio et de Troja.

Richebourg, *Melun*. Fr.-Ph. de Melun, fils puîné du second prince d'Espinoy, et frère du troisième grand-père du dernier, mort sans enfants, fait duc et pair de Joyeuse, et gendre du duc de Bouillon; ce marquis de Richebourg, dis-je, eut la Toison-d'Or et le gouvernement et grand bailliage de Mons et de Hainaut, et mourut en 1690. Son fils porta après lui le nom de marquis de Richebourg, passa en Espagne, y reçut la Toison-d'Or, et fut fait grand d'Espagne par Philippe V, capitaine général de ses armées, puis de Galice, après de Catalogne, enfin colonel du régiment des gardes wallonnes. Il était dans ses gouvernements lorsque j'étais en Espagne. Il n'a laissé que deux filles demeurées en Flandre, qui ne se sont point mariées, et la grandesse s'éteint nécessairement.

Ruffec, *Saint-Simon*. Mon second fils conjointement

avec moi, et pour en jouir ensemble l'un et l'autre, dont c'est le premier exemple en Espagne.

TORRECUSA, *Carraccioli*. Voir ce qui a été dit de cette maison sur l'article des princes de Santo-Buono.

Philippe Carraccioli, des Carraccioli rouges, était troisième fils de l'amiral Carraccioli, frère de la mère du pape Boniface IX Tomacelli. Ce même Philippe était frère d'Henri comte de Gierace, grand trésorier de Naples en 1348, de Gualterio, gouverneur de la Pouille, de Louis, maréchal de l'église romaine, et de Nicolas, général de l'ordre de Saint-Dominique, cardinal 1376, mort 1389. Ce même Philippe épousa Marcella Brancaccia, c'est-à-dire Marcelle de Brancas. D'eux est sortie la branche des marquis de Vico et de Torrecusa, des comtes de Biecavi et des ducs de Airola et de Saint-Vito.

La septième génération de ce Philippe Carraccioli fut Lelio Carraccioli, marquis de Torrecusa, dont le fils Charles-André, second marquis de Torrecusa, mort en 1646, fut fait grand d'Espagne, bisaïeul de celui que j'ai vu fort peu à Madrid, obscur, et qui passait pour un fort pauvre homme, mais qui avait une femme d'esprit et de mérite, dame du palais, aimée de la reine et fort considérée.

VILLENA, *ducs d'Escalone*, *Acuña y Pacheco*. On peut voir, au titre d'Ossone, ce qui est dit de cette grande, illustre et nombreuse maison d'Acuña, et que les marquis de Villena, ducs d'Escalone, en sont les aînés. Les titres de marquis de Villena et de duc d'Escalone ont toujours été dans cette maison sur la même tête. On a fait remarquer plus d'une fois que les titres de duc, de prince, de marquis et de comte sont entièrement indifférents en Espagne, et que celui seul de grand y est tout. C'est ce qui a fait que ces aînés de la maison d'Acuña, marquis de Villena et ducs aussi d'Es-

calone, grands d'Espagne par l'un et par l'autre, ont préféré porter le nom de marquis de Villena, parce que, étant le premier marquisat de Castille, cette primauté, quoique sans rang et sans effet comme primauté, les a flattés, et comme on l'a remarqué ailleurs, leur a donné occasion d'usurper la singularité de signer *El Marquez* tout court, sans y rien ajouter. Ne pouvant donc traiter séparément deux titres qui ont toujours été assemblés sur les mêmes têtes de ces aînés de la maison d'Acuña, j'ai préféré de le faire sous celui qu'ils portent préférablement, quoiqu'ils soient souvent désignés aussi par l'autre.

On a vu à l'article d'Ossone quels étaient les deux frères Jean et Pierre d'Acuña, et d'où sortis ; que Jean, aîné de la maison entière, fit la branche de Villena, et Pierre celle d'Ossone, et les raisons qui engagèrent ces deux frères et leur postérité à joindre au nom d'Acuña, l'aîné celui de Pacheco, le cadet celui de Giron. Ce J. d'Acuña y Pacheco, maître de l'ordre de Saint-Jacques, fut favori d'Henri IV, roi de Castille, qui lui donna la terre de Villena qu'il érigea pour lui en marquisat, et peu après, en 1469, érigea en sa faveur Escalone en duché, à huit lieues de Tolède. En 1480 les rois catholiques, mécontents de ce que son fils, second marquis de Villena, et second duc d'Escalone, avait penché pour le roi de Portugal et Jeanne de Castille, pour la succession à cette couronne, lui ôtèrent Villena, le réunirent à leur couronne où il est toujours depuis demeuré réuni. Néanmoins les ducs d'Escalone, ses descendants, n'y ont jamais renoncé, et pour marque de leur prétention affectent, et on le souffre, de joindre un titre dont ils n'ont plus la terre à celui dont ils l'ont.

Le marquis de Villena, duc d'Escalone, que j'ai vu en Espagne, était majordome major du roi, et le seigneur d'Espagne le plus considéré, le plus respecté et

le plus digne de l'être. Il avait alors soixante-quatorze ans, et une fort bonne santé. Il avait été vice-roi et capitaine général de Catalogne, de Navarre, d'Aragon, de Sicile, enfin de Naples, où il reçut Philippe V, étant le huitième marquis de Villena, duc d'Escalone, et le cinquième ayant la Toison-d'Or. J'ai parlé de lui sur la bataille du Ter, où il fut battu, et sur la belle défense qu'il fit dans le royaume de Naples, où, à bout de moyens, il soutint le siége de Gaëte si longtemps, et y fut pris enfin barricadé dans les rues, les armes à la main, indignement traité et mis aux fers par les impériaux, irrités des obstacles et des retardements qu'il avait mis à leur conquête, parmi la révolte et le manquement de troupes et de toutes choses, et longtemps enfermé par eux à Pizzighitone, en sorte qu'il avait les jambes tout arquées de ses fers, et marchait assez mal. J'ai parlé de sa délivrance par la belle action de son fils aîné, qui la procura devant Brighuela, à l'occasion de la prise de cette place, et de la bataille de même nom, que les Espagnols gagnèrent; ainsi je n'en répéterai rien. Enfin j'en ai parlé à l'occasion des coups de bâton qu'il donna en présence de la reine et du roi, fort malade dans son lit, au cardinal Albéroni, en sorte qu'il n'y a rien à en répéter ici. Je me suis fait conter le dernier par lui, tel que je l'ai écrit, et il m'en instruisit fort en détail avec modestie, mais avec complaisance. Avec beaucoup de dignité, de gravité, les manières hautes, nobles, civiles, mais avec poids, mesure et discernement; l'air simple, mais toutefois très-imposant; la taille médiocre, maigre, un visage majestueux. Tout sentait et montrait en lui un très-grand seigneur, malgré sa modestie et sa simplicité, et un seigneur devant lequel on voyait tous les plus grands se ranger, lui faire place, lui céder sans qu'on en fût surpris, même sans le connaître; tout cela avec

un médiocre esprit, aucun crédit et beaucoup de fon
tions de sa charge retranchées. Il n'était pas riche, ava
une médiocre maison, mais une belle bibliothèque.
savait beaucoup, et il était de sa vie en commerce av
la plupart de tous les savants des divers pays de l'Eu
rope. Il avait établi une académie pour la langue esp
gnole sur le modèle de notre académie française, do
il était le chef, qui s'assemblait toutes les semaines,
qui dans les occasions complimentait le roi comme l
autres corps, comme fait la nôtre. C'était un homm
bon, doux, honnête, sensé, je le répète encore, simp
et modeste en tout, pieux, solidement et sans superst
tion, en homme bien instruit, enfin l'honneur, la pr
bité, la valeur, la vertu même. Son père avait été vic
roi des Indes et de Navarre, et son grand-père vice-r
de Sicile.

Ces marquis de Villena, ducs d'Escalone, avaie
toujours fait les plus grandes alliances. Celui-ci ava
épousé la sœur du comte de San-Estevan del Puert
dont on parlera bientôt. Il avait marié son fils ain
comte de San-Estevan de Gormaz, à la sœur du com
d'Altamire, dont la mère, héritière de la marquise Folc
des ducs de Cardonne, était camarera major de la rein
et le marquis de Moya, son fils, à la fille héritière
marquis de Bedmar. Le marquis de Villena était no
seulement le maître absolu dans sa famille, mais le p
triarche de celles où ses enfants s'étaient mariés. L'u
nion entre toutes les trois était intime, et il en éta
l'oracle et le dictateur. Le comte de San-Estevan d
Gormaz était un peu épais, peu d'esprit, courtisan, ti
mide, capitaine de la compagnie des gardes du corp
espagnole, et, à ce titre, fait grand d'Espagne, du vivan
de son père, lors de l'affaire du banquillo, et majordom
major du roi, à la mort de son père, chose sans exem

ıle en Espagne. Il eut aussi sa Toison-d'Or et sa présiıence académique. C'était un honnête homme, et fort ıourageux, capitaine général, mais sans talents pour es sciences et pour l'académie. Le marquis de Moya, ıvec peu d'esprit, et force babil, était fort dans le monde. Il avait défendu le palais de Madrid longuement, et ıvec un grand courage contre les troupes de l'archiduc. Les deux frères, quoique aimés tendrement de leur père, :hez qui ils demeuraient, étaient devant lui comme de petits garçons, à qui il taillait les morceaux à mesure qu'ils en avaient besoin.

Je m'étais attaché à mériter l'amitié du marquis de Villena, et j'y étais parvenu. Je le voyais souvent, et j'y apprenais toujours quelque chose de bon. Il fut presque le seul qui osât me venir voir à mon quartier d'Almanzo, après ma petite-vérole, avant que j'eusse été à Lerma, tant le roi la craignait. Il envoyait plus que le reste de la cour savoir de mes nouvelles. Tant que j'ai été en Espagne, j'en ai reçu toutes sortes d'amitiés, ainsi que ses deux fils.

Visconti, *Visconti*, à Milan. La grandesse est de 1679, pour César Visconti, chevalier de la Toison-d'Or.

COMTES DE

Aguilar, *Manrique de Lara*. Terre en Castille, donnée par le roi Jean Ier de Castille, en 1385, à J. Ramirez d'Arellano, dit le noble seigneur de los Cameros, *rico-hombre* de Castille. Alphonse, de mâle en mâle, arrière-petit-fils de J. Ramirez d'Arellano, en fut fait comte et grand d'Espagne en 1475 par les rois catholiques. On a vu dans ce qui a été expliqué sur la dignité de grands d'Espagne, qu'elle n'est connue que depuis Charles V, qui la substitua adroitement aux anciens *ricos-hombres*, qui en avaient le rang et les honneurs,

quels ils étaient, et comment ils s'étaient multipliés à l'excès, enfin ce qu'ils perdirent pour faire leur cour à Philippe le Beau, père de Charles V. Il faut donc entendre les grandesses avant Charles V des *ricos-hombres*, qui en avaient le rang et plus que les avantages, et qu'on n'appelle ici grands et grandesses érigés avant Charles V que pour se conformer au langage d'aujourd'hui. On a vu encore dans cette espèce de court traité de la grandesse que Charles V, en substituant la dignité de grand d'Espagne qu'il inventa à l'ancienne dignité de *ricos-hombres* qu'il abolit, comprit les plus puissants des *ricos-hombres* dans ses nouveaux grands d'Espagne, et n'y comprit point ceux qu'il crut pouvoir ne pas ménager, qui de fait demeurèrent dégradés. Apparemment que les comtes d'Aguilar furent de ce dernier nombre, puis, dès le fils de celui qui avait été fait comte d'Aguilar, et grand d'Espagne, pour continuer à s'exprimer dans le langage connu, ce fils et sa postérité cessèrent de jouir du rang et des honneurs de grand d'Espagne jusqu'au 6 janvier 1640, que Philippe IV les rendit à J. Ramirez d'Arellano, huitième comte d'Aguilar. Cette maison d'Arellano était pourtant bien grande et bien illustre, puisqu'elle descendait masculinement de Sanche Ramirez, seigneur de Peña Cerrada, frère de Garcias, dit le Restaurateur, roi de Navarre, mort en 1151. C'était peut-être pour cela même que Charles V la voulut abaisser et confondre. Ses armes mêmes étaient très-singulières, et ne pouvaient avoir été prises sans quelque cause curieuse que je n'ai pu découvrir. Elle n'écartelait point, et portait l'écu parti de gueules et d'or à trois fleurs de lis de l'un en l'autre, deux et une, et celle-ci mi-partie de l'un en l'autre, ces fleurs de lis faites comme celles que nos rois portent aujourd'hui.

Ce J. Ramirez d'Arellano, huitième comte d'Agui-

lar, rétabli grand d'Espagne par Philippe IV en janvier 1640, épousa la fille unique héritière de J. de Mendoza, premier marquis de Saint-Germain et de Hinoyosa, dont il eut le neuvième comte d'Aguilar, qui mourut en 1668, et d'une fille du huitième comte d'Oñate, qui était Guévara, ne laissa qu'une fille qui porta sa grandesse avec Aguilar Hinoyosa los Cameros, etc., en mariage, en 1670, à Roderic Emmanuel Manrique de Lara, comte de Frigilliane, duquel j'ai amplement parlé en traitant des conseillers d'état et seigneurs distingués d'Espagne, à l'occasion du testament de Charles II et de l'avénement de Philippe à la couronne d'Espagne. J'ai aussi parlé à la même occasion du comte d'Aguilar, son fils, en celle du premier siége de Barcelone, qu'il vint proposer au feu roi, et qui eut de si fâcheuses suites, à l'occasion de Flotte, et de Renaud qu'il fit arrêter dans l'armée que commandait le maréchal de Besons en Espagne, à qui il ne le vint dire qu'après l'exécution faite à son insu; enfin à l'occasion de la disgrâce commune du duc de Noailles et de lui, lorsqu'ils voulurent donner une maîtresse au roi d'Espagne, pour faire tomber le crédit de la reine et celui de la princesse des Ursins, qui gouvernait, et par la maîtresse régner eux-mêmes. Son caractère exposé en ces différentes occasions me dispensera de le retoucher ici. Je me contenterai de dire seulement que c'était l'homme de toutes les Espagnes qui avait le plus d'inquiétude d'esprit, et d'ambition, à qui les moyens coûtaient le moins, et qui était le plus dangereux; ainsi le duc de Noailles et lui se sentirent d'abord l'un l'autre dès qu'ils se virent, et lièrent une amitié la plus intime qui a duré autant que leur vie. Il ne me reste donc plus qu'à dire ce qui est arrivé à ce comte d'Aguilar depuis cette disgrâce commune avec le duc de Noailles en 1710. Ce comte d'Aguilar avait été

successivement et rapidement à la tête des finances, des affaires de la guerre, commandé en chef, et capitaine général des armées, colonel du régiment des gardes espagnoles, enfin capitaine de la compagnie espagnole des gardes du corps qu'il perdit par cette disgrâce, et qui fut donnée au comte de San-Estevan de Gormaz, fils aîné du marquis de Villena. Exilé dans une riche commanderie de l'ordre de Saint-Jacques, dont il était grand chancelier, ayant pour cela quitté la Toison-d'Or par une avarice qui lui fit grand tort dans le monde, il intrigua tant qu'il obtint de servir la campagne suivante, à condition de n'approcher point de Madrid ni de la cour. L'altesse donnée à la princesse des Ursins et au duc de Vendôme, qui indigna toute l'Espagne, et qui en outra tous les grands, fut plus sensible au comte d'Aguilar qu'à pas un, parce que, servant dans son armée, il ne pouvait éviter de lui donner cet étrange traitement qui jamais n'a appartenu qu'aux infants et au bâtard don Juan d'Autriche, qui l'usurpa dans les troubles qu'il excita pendant la minorité de Charles II, et à l'aide du parti qui l'éleva jusqu'à arracher le gouvernement d'entre les mains de la reine-mère régente. Pendant cette campagne de 1711, le duc de Vendôme mourut fort brusquement et fort solitairement à Vignaroz, au bord de la mer, comme on l'a vu en son lieu, et cru empoisonné sans aucun doute. Aguilar eut le malheur d'en être fort publiquement accusé, et fut renvoyé dans sa commanderie pour n'en plus sortir. Quoique la mort du duc de Vendôme eût été reçue avec une joie marquée par tout ce qui était distingué en Espagne en dignité ou en naissance, par l'extrême dépit de ce traitement d'altesse, Aguilar, craint et haï de grands et de petits, ne trouva point de protecteurs, de sorte qu'il se passa bien des années sans sortir de sa commanderie. Vers 1720,

il obtint permission de venir faire un tour court à Madrid, sous prétexte d'affaires et de santé, à condition de ne se présenter pas devant leurs majestés catholiques. Dans le peu qu'il y séjourna, il se jeta à la tête du parti italien, dont je parlerai bientôt, et il lui fut permis après de venir à Madrid, pendant l'absence de la cour, qui était à Lerma, puis d'y faire quelque petit séjour, mais en s'y montrant sobrement, et à la fin de se présenter une fois devant leurs majestés catholiques au palais.

C'était un très-méchant homme sur qui personne ne pouvait compter, mais si plein d'esprit, de nerf, d'ambition et de ressources qu'il n'était pas à mépriser. Ainsi, par ces raisons, je fus conseillé d'envoyer lui faire compliment par un gentilhomme comme à un seigneur que j'avais vu à notre cour autrefois. Dès le lendemain, il m'en envoya un me remercier et s'excuser sur son indisposition de n'être pas encore venu me rendre ses devoirs, dont il s'acquitterait incessamment. En effet, il me vint voir deux jours après, et me trouva. Je la lui rendis promptement, et le trouvai seul. Tout se passa en compliments et en discours de philosophe de sa part, de retraite, etc. Je n'en voulais pas davantage; il s'en retourna tôt après à sa commanderie sans avoir réitéré nos visites. Je découvris sans peine un homme piqué, frétillant, désolé de son exil, abattu de santé, et cachant ce qui s'en montrait, malgré lui, sous des propos de la satisfaction qui se trouve dans le repos et dans la jouissance de soi-même. Son exil s'est adouci depuis, mais la disgrâce a duré jusqu'à sa mort, qui n'est arrivée que plusieurs années depuis mon retour.

Le duc de Noailles et lui ont toujours été en commerce de lettres, et le roi et la reine d'Espagne le savaient et le trouvaient très-mauvais, et toutefois les

laissaient faire avec une sorte de mépris pour tous les deux. Le comte d'Aguilar était gendre du septième duc de Monteléon Pignatelli, qui, peu après l'arrivée de Philippe V en Espagne, s'était retiré à Naples, où il avait pris le parti de la maison d'Autriche, à laquelle il était demeuré attaché le reste de sa vie.

La maison de Manrique de Lara ne cède à aucune autre en Espagne en ancienneté et en grandeur d'origine, en alliances, possessions, en dignités et en emplois; elle descend de mâle en mâle des comtes souverains de Castille, qui sortaient de même des rois des Asturies et de Galice. Ils ont donné des reines à la Navarre, à Léon et à la Castille, et ils en ont épousé des filles. Ils ont été vicomtes de Narbonne, de la branche desquels est sortie celle de ces derniers comtes d'Aguilar; enfin ils sont immédiatement alliés de tout temps aux plus grands et aux plus puissants de tous les *ricos-hombres* du Portugal et de tous les royaumes particuliers qui composent aujourd'hui celui des Espagnes, dont le détail ferait un volume.

Altamira, *Ossorio y Moscoso*. Roderic de Moscoso, seigneur d'Altamire, perdit son fils unique tout jeune, et eut deux filles. Agnès, l'aînée, épousa Vasco Lopez d'Olloa, dont un fils créé par Jean II, roi de Castille, comte d'Altamire, qui eut un fils mort jeune, à qui succéda la sœur cadette de sa mère Urraque de Moscoso, femme de Pierre Alvarez Ossorio, fils puîné du premier comte de Trastamare, et frère du premier marquis d'Astorga. C'est de ce mariage que descend de mâle en mâle le comte d'Altamire que j'ai vu en Espagne; il en est le neuvième comte, et cette grandesse, érigée pour son trisaïeul paternel de mâle en mâle, est de vers 1610. Son père mourut en 1698 à Rome, ambassadeur de Charles II, après avoir été vice-roi de Naples; et sa mère

fille du sixième duc de Segorbe et de Cardonne, de la maison Folch, était de mon temps, et longuement depuis, camarera major de la reine avec une très-grande considération.

Ce comte d'Altamire son fils était fort jeune, et néanmoins fort considéré, lorsque j'étais en Espagne. Il était bien fait, appliqué, peu répandu, de l'esprit, de la conduite, fort grave, fort dévot, fort mesuré, fort espagnol, et regrettant toutes les étiquettes, fort homme d'honneur, l'air d'un grand seigneur, mais un air un peu embarrassé et très-réservé, et une politesse qui semblait vouloir bien faire à travers la crainte d'en trop faire. Il fut sommelier du corps du roi Louis, après l'abdication de Philippe V, son favori, dans ce court règne, au point qu'il aurait tout gouverné. Il avait déjà rétabli toutes les étiquettes espagnoles et aboli tout ce qui n'était pas des manières et des coutumes antiques. On pouvait dire de lui que c'était un jeune seigneur qui n'avait point vieilli depuis le temps de Philippe II. Il fut nommé chevalier du Saint-Esprit avant l'âge, et mourut bientôt après sans l'avoir encore reçu et sans avoir été marié. On commençait déjà de mon temps à le compter beaucoup; il savait et s'appliquait fort à la lecture, et je ne sais qui aurait pu l'apprivoiser.

Aranda, *Roccafull*. Cette terre en Aragon a été possédée premièrement en comté par Lope Ximenez de Urrea, et passa par sa fille dans la maison d'Heredia, dont le cinquième comte d'Aranda fut fait grand d'Espagne vers 1590. Cette grandesse est enfin tombée par des héritières en 1696 à l'héritière Henriette-Françoise d'Heredia et Urrea qui la porta en mariage à Guillaume de Roccafull, et Rocaberti, comte d'Albaterre. Messieurs de Roquefeuille qui sont Français, et en France, et ont

eu un grand maître de Malte, prétendent être de même maison que les Roccafull d'Espagne.

Los Arcos, *Figuerroa y Laso de la Vega*. Philippe III l'érigea en comté pour Pierre, quatrième fils de Gomez Suares de Figuerroa et d'Elvire Laso de la Vega, lequel Pierre avait épousé Blanche de Sotomayor, dame de los Arcos : c'est le troisième comte d'Arcos, sorti de mâle en mâle du premier qui fut fait grand d'Espagne, en 1697, par Charles II, et c'est son fils que j'ai vu, mais assez peu en Espagne.

Atarez, *Villalpando*, de Philippe V.

Baños, *Moncade*. Gonsalve, marquis de Landrada, second fils de Jean, cinquième duc de Medina-Cœli, et frère du sixième des bâtards de Foix, eut un fils aîné marié à l'héritière de Leyva et de Baños. Il en devint veuf, fut vice-roi du Mexique, et se fit carme en 1676. Son fils aîné, comte de Baños et marquis de Landrada, grand écuyer de Charles II, fut fait par lui grand d'Espagne en novembre 1692. Il ne laissa qu'une fille qui apporta cette grandesse en mariage à Emmanuel de Moncade, comte de Baños par elle, frère du marquis d'Ayétone, duquel j'ai parlé au titre d'Ayétone. Il avait servi avec distinction, et avait perdu une jambe, mais par accident. Il n'avait qu'une fille non plus que son frère.

Benavente, *Pimentel*. Cette maison est des plus grandes et des plus illustres de Portugal. J.-Alphonse Pimentel avait épousé Jeanne Tellez de Menesez qui lui avait apporté la ville et terre de Bergança, laquelle était fille du comte de Barcellos, et sœur d'Éléonore, femme de Ferdinand, roi de Portugal. Ce Pimentel passa de Portugal en Castille avec l'infante Béatrix, femme de Jean, premier roi de Castille. Henri III, roi de Castille, lui échangea Bergança pour Benavente en Léon,

et l'érigea en comté en récompense de ses services, entre autres d'avoir défendu Bergança jusqu'à la dernière extrémité contre le roi Jean de Portugal. Cet échange et érection est de 1598, et c'est le titre de la grandesse qui est toujours depuis demeurée dans sa postérité masculine.

J'ai fort parlé du douzième comte de Benavente à l'occasion des seigneurs principaux qui étaient lors du testament de Charles II et de l'avénement de Philippe V à la couronne d'Espagne. Celui-ci, qui était sommelier du corps de Charles II, et qui le demeura de Philippe V, fut de la junte de la régence par le testament, et dans la suite fut un des cinq premiers espagnols à qui Louis XIV envoya le collier du Saint-Esprit. Il était gendre du comte d'Oñate Guevara, et mourut fort vieux et fort considéré, et dans sa charge. Je n'ai point vu son fils qui avait épousé une sœur du duc de Gandie Borgia. Il passait sa vie reclus dans ses terres dans une extrême dévotion, affolé des jésuites dont cinq ou six l'y assiégeaient toujours. Il y tenait sa femme et ses enfants auxquels il ne donnait rien, ne voulait voir personne, et désolait sa famille et toute sa parenté, qui, avec tous leurs efforts, n'avaient pu le tirer de cette obscurité ni le persuader de marier pas un de ses enfants, quoique fort riche. Ce qui est étrange, c'est qu'ils disaient tous qu'il avait de l'esprit et du savoir, et pestaient tous contre les jésuites qu'ils prétendaient l'avoir ensorcelé; ses sœurs étaient les duchesses de Medina-Sidonia et d'Hijar.

Castrillo, *Crespi*.

Egmont, *Pignatelli*. Egmont est en Hollande, d'où une des plus grandes et des plus illustres maisons des Pays-Bas a tiré son origine et son nom de cette seigneurie. La souveraineté de Gueldre et de quelques autres

pays a été un assez court espace de temps dans une branche de cette maison qui s'éteignit après l'avoir perdue. Ses autres branches s'attachèrent à la maison d'Autriche, et eurent de grands emplois, de grands honneurs, de grands biens, mais des honneurs par les dignités. Je n'ai pu démêler si leur grandesse est de Charles V, comme il est assez apparent, ou de Philippe II. La dernière branche de cette maison s'éteignit en la personne du dernier comte d'Egmont, en 1707, qui, à l'avénement de Philippe V à la couronne d'Espagne, suivit le sort des Pays-Bas, qui se soumirent à ce nouveau monarque. Il servit en France et en Espagne avec beaucoup de valeur et de distinction, il était lieutenant général et chevalier de la Toison-d'Or. Il avait épousé en 1697, à Paris, mademoiselle de Cosnac, nièce paternelle du célèbre archevêque d'Aix, commandeur du Saint-Esprit, et parente fort proche de la duchesse de Bracciano, si connue depuis sous le nom de princesse des Ursins, qui fit ce mariage, et qui logeait mademoiselle de Cosnac chez elle, à Paris, où elle était alors. Le père de ce dernier comte d'Egmont mourut à Cagliari en 1682, vice-roi de Sardaigne, il était arrière-petit-fils du comte d'Egmont à qui le duc d'Albe fit couper la tête, et au comte d'Horn, à Bruxelles, 8 mai 1568. Par la mort du dernier comte d'Egmont sans enfants, de Marie-Angélique de Cosnac, à Fraga, en Catalogne, 15 septembre 1707, dans l'armée d'Espagne, sa succession et sa grandesse vinrent à l'aînée de ses sœurs mariée à Nicolas Pignatelli, duc de Bisaccia au royaume de Naples, et à leur postérité. Ce dernier comte d'Egmont mourut à trente-huit ans, et sa veuve à quarante-trois, à Paris, en 1717, et cette grande maison d'Egmont fut éteinte.

Nicolas Pignatelli, quatrième duc de Bisaccia, épousa en 1695 la sœur aînée du dernier comte d'Egmont, qui

en devint en 1707 l'héritière. Lui et le prince de Cellamare, dont il a été tant parlé ici, étaient amis intimes et enfants du frère et de la sœur, et le père de ce duc de Bisaccia et le pape Innocent XII étaient enfants des issus de germains. Nicolas, duc de Bisaccia, mari de l'héritière d'Egmont, s'attacha au service de Philippe V, et s'y distingua fort. Il fut pris dans Gaëte, combattant aux côtés du marquis de Villena, et conduit avec lui dans les prisons de Pizzighitone. Il perdit sa femme en 1714, et vint s'établir à Paris, où il maria son fils unique à la seconde fille du feu duc de Duras, fils et frère aîné des deux maréchaux ducs de Duras, qui a pris le nom et les armes de sa mère, avec ses biens et sa grandesse. Sa sœur a épousé le duc d'Aremberg, grand bailli et gouverneur de Mons et du Hainaut pour l'empereur. Ce comte d'Egmont, après la mort à Paris du duc de Bisaccia, son père, fit un voyage à Naples, où il mourut, laissant deux fils, dont l'aîné, comte d'Egmont, et grand d'Espagne, a épousé la fille unique du duc de Villars, fils unique du maréchal, duc de Villars, dont il n'a point d'enfants. Il a un frère : tous deux dans le service du roi; leur branche est la cadette de toute la maison Pignatelli.

San-Estevan de Gormaz, *Acuña y Pacheco,* fils aîné du marquis de Villena, dans l'article duquel on trouve tout ce qui regarde ce fils, fort distingué par sa valeur et ses actions, et par sa probité, peu par ses talents, d'esprit assez court et courtisan timide. Je l'ai fort vu et pratiqué en Espagne.

San-Estevan del Puerto, *Benavidez.* On a vu ci-devant, à l'article de Santa-Cruz, quelle est la maison de Benavidez, et de quelle de ses branches sont issus les comtes de San-Estevan del Puerto, enfin l'origine du nom de San-Estevan del Puerto. Je me contenterai

donc de dire que le neuvième comte de San-Estevan del Puerto, frère de l'épouse du marquis de Villena, duc d'Escalone, fut un homme de beaucoup d'esprit, de traits plaisants et en même temps de capacité. Il fut capitaine général du royaume de Grenade en 1672, et en 1678 vice-roi de Sicile, où il éteignit et punit à Messine les restes de la révolte passée; vice-roi de Naples, en 1687, qu'il quitta au duc de Medina-Cœli, en 1696, et en arrivant à Madrid il fut fait grand d'Espagne par Charles II, conseiller d'état et grand écuyer de la reine palatine. Il se conduisit si bien à la mort de Charles II, et à l'arrivée de Philippe V en Espagne, qu'il fut majordome major de la reine sa première femme. Il mourut fort vieux et fort considéré, sans enfants. Son frère, appelé à sa grandesse, quitta force bénéfices, lui succéda, se maria, et eut un fils qui est le comte San-Estevan del Puerto, qu'on a vu premier ambassadeur plénipotentiaire d'Espagne au congrès de Cambrai, gouverneur et premier ministre de l'infant don Carlos en Toscane, enfin chevalier du Saint-Esprit, et grand écuyer du prince des Asturies. Je n'ai point vu son père ni lui en Espagne.

Fuensalida, *Velasco*, terre en Castille. Henri IV, roi de Castille, la fit comté pour Pierre Lopez d'Ajala. Bernardin de Velasco y Roïas et Cardenas, fils de la sœur et héritière du sixième comte de Fuensalida Ajala, mort sans enfants, lui succéda et quitta le nom de Colmenar qu'il portait, pour prendre celui de comte de Fuensalida. Son fils fut successivement vice-roi de Navarre, de Sardaigne, de Galice, et gouverneur général de Milan. Il ne faut pas omettre qu'il avait un frère aîné, mort sans enfants, à qui il succéda. Charles II le fit grand d'Espagne vers 1670; c'est son petit-fils de mâle en mâle que j'ai vu à Madrid, mais peu,

et j'en ai encore ouï moins parler. C'était un grand garçon, assez bien fait, de vingt-six ou vingt-sept ans. J'ai parlé de la maison de Velasco, au titre des ducs de Frias, connétables de Castille.

Lamonclava, *Bocanegra y Portocarrero*. Louis Bocanegra y Portocarrero, fait comte de Palma, en 1507, épousa 1° une Tellez Giron, fille du comte d'Urena, en 1499, et en secondes noces Éléonore Laso de la Vega, fille du seigneur de los Arcos. Du premier lit, il eut un fils qui continua les comtes de Palma, et une fille religieuse; du second lit, il eut Antoine, seigneur de Lamonclava, duquel est sortie cette branche. Son petit-fils fut fait comte de Lamonclava, et eut Melchior, second comte de Lamonclava, que Charles II fit grand d'Espagne vers 1693, et l'envoya gouverneur de la Nouvelle-Espagne. Il eut des fils d'une Urrea, fille du seigneur de Berbedel, qu'il avait épousée, qu'il emmena avec lui en Amérique où il mourut, et qui y sont restés, tellement que, lorsque j'étais en Espagne, ils étaient encore aux Indes-Occidentales; je ne sais si le comte de Lamonclava en est revenu depuis. Je remets à parler des maisons Bocanegra et Portocarrero à l'article de Palma.

Lemos, *Portugal y Castro*. On a tâché d'expliquer les branches royales de Portugal, Oropesa, Lemos, Veragua, Cadaval, etc., ainsi on n'en répétera rien. Lemos en Galice a passé dans plusieurs maisons par des héritières, et tomba par cette voie à Pierre Alvarez Ossorio, seigneur de Cabrera et Ribera, qui en fut fait comte en 1457 par Henri IV, roi de Castille. Son fils mourut avant lui, qui ne laissa qu'un bâtard, lequel fut héritier de son grand-père. Ce bâtard, second comte de Lemos, ne laissa que deux filles; l'aînée hérita de Lemos et des biens de son père,

et Denis de Portugal, fils puîné du troisième duc de Bragance, n'eut pas honte à la mauresque de l'épouser. Aussi était-il lui-même de race bâtarde, quoique couronnée. C'est de lui que sont masculinement venus les comtes de Lemos, grands d'Espagne, jusqu'à présent. J'ignore la date de cette grandesse qu'on peut vraisemblablement attribuer à Charles V.

C'est le onzième comte de Lemos que j'ai vu en Espagne; il avait été vice-roi de Sardaigne, et capitaine général des galères de Naples sous Charles II, qui lui avait donné aussi la Toison-d'Or. On peut voir dans l'article de l'Infantado ce qui est dit de sa conduite et de celle de la duchesse sa femme, sœur du duc de l'Infantado, à l'égard de Philippe V. Ce comte de Lemos avait de l'esprit et se faisait craindre par la liberté de ses traits. D'ailleurs son extrême paresse et sa parfaite incurie l'empêchaient de faire usage de son esprit, et le tenaient renfermé à fumer sans cesse, chose fort extraordinaire pour un Espagnol : aussi n'était-il compté pour rien. Sa femme l'était et fort considérée; sa figure était agréable, et sentait extrêmement ce qu'elle était. Elle avait de l'esprit, du sens, de la politesse, de l'intrigue, aimait la conversation et le monde, et en voyait chez elle plus que les autres dames espagnoles. Je l'ai fort vue; souvent elle m'envoyait ce qu'on appelle un *recao*, qui n'est qu'un compliment par un gentilhomme, et savoir de mes nouvelles, et la coutume est d'y répondre par une visite. Elle avait un beau palais à une extrémité de Madrid, qui donnait sur la campagne, magnifiquement meublé. Son mari se tenait dans son appartement. On ne le voyait jamais dans celui de sa femme, qui s'en passait très-bien, quoique en grande et juste réputation de vertu. On fut surpris avec raison qu'elle eût accepté d'être camarera major

de mademoiselle de Beaujolais, destinée à l'infant don Carlos. On n'en pouvait choisir une plus agréable par elle-même ni plus capable de former une princesse. Aussi y réussit-elle très-bien, et s'en fit fort aimer.

Maceda, *Lanços*. C'est une maison de Galice, ancienne, mais qui n'a rien d'illustre. Le comte de Maceda que j'ai vu à Madrid était un très-bon et très-honnête homme, fort simple, fort modeste, peu répandu et d'un esprit médiocre. Il n'était jamais sorti de chez lui lorsque la guerre mit en feu toutes les provinces d'Espagne. Sa fidélité pour Philippe V se distingua dans la sienne par les efforts de sa bourse, quoique peu riche, de son crédit et de ses soins. Il se présenta à tout avec valeur et jugement, secondé du comte de Taboada son fils, qui avait tout l'esprit, la valeur, le sens et l'activité possibles. La guerre finie, Philippe V, qui avait beaucoup ouï parler de leurs services, s'en souvint; il fut surpris de ne les point voir à Madrid; il leur fit dire d'y venir, et fort peu après, il fit le comte de Maceda grand d'Espagne, et tout le monde y applaudit. Dans la suite, il fit la comtesse de Taboada dame du palais, qui avait aussi de l'esprit et du mérite, et ils étaient aimés et considérés à Madrid où ils se fixèrent, et l'étaient fort en Galice. Le comte de Taboada était borgne d'accident; il en plaisantait le premier; il était fort dans le monde, et désiré et estimé partout. Il était fort des amis des ducs de Veragua et de Liria, du prince de Masseran et de beaucoup d'autres. C'est un de ceux qui venaient le plus familièrement manger ou causer chez moi. Je n'ai point vu d'homme plus gai ni qui eût la repartie plus vive, plus fine, plus à la main. Ces trois amis que je viens de nommer l'attaquaient sans cesse. C'était entre eux des escarmouches ravissantes. Il était déjà lieutenant général, quoique jeune, et a toujours

depuis continué à servir. Il a perdu son père depuis mon retour, et est devenu capitaine général avec beaucoup de réputation, de valeur et de talents pour la guerre, et d'homme d'honneur et de probité. Il a pris le nom de comte de Maceda, et a fait sa couverture depuis la mort de son père.

Miranda, *Chaves*. Cette terre, qui est sur le Duero, fut érigée en comté par Henri II, roi de Castille, pour Pierre de Zuniga, second fils du premier comte de Ledesma. Après avoir passé en diverses maisons par des filles héritières, la dernière fut Anne, fille unique de Ferdinand de Zuniga, comte de Miranda et duc de Peñaranda, qui porta l'un et l'autre avec beaucoup de grands biens en mariage à Jean de Chaves, comte de la Calçada et de Casarubios, fils de Melchior de Chaves, frère et héritier de Balthazar de Chaves, comte de la Calçada et d'Isabelle-Joséphine Chacon y Mendozza, comtesse de Casarubios, et mourut en 1696, et laissa des fils et des filles. Cette maison de Chaves est ancienne et grandement alliée. Je ne vois point la date de la grandesse de Miranda, mais la date de celle du duché de Peñaranda me persuade que l'autre est de même date; car Miranda est certainement grandesse, et le Chaves que j'ai vu à Madrid, qui les possédait toutes deux, s'appelait comte de Miranda, ce qu'il n'eût pas fait étant duc de Peñaranda, qui est grandesse, si Miranda ne l'était pas. Disons donc un mot de Peñaranda, son érection en duché par Philippe III, pour Jean de Zuniga y Avellaneda y Cardenas, vice-roi de Catalogne, puis de Naples, enfin président des conseils d'état et de guerre. Il était fils puîné de François de Zuniga, quatrième comte de Miranda, et il avait épousé la fille de son frère aîné, héritière de la maison de Miranda. Leur fils Diègue lui succéda, et fut père de François, troisième duc de Pe-

Miranda, auquel Philippe IV accorda la grandesse de première classe en 1629; car ce n'est que depuis très-peu d'années que tous les duchés sont peu à peu devenus grandesses, avant quoi ils ne donnaient qu'une dénomination distinguée, mais sans rang et sans honneurs. L'année suivante il devint comte de Miranda par la mort de sa grand'mère susdite. Sa postérité masculine défaillit, et ses biens et ses deux grandesses furent portés dans la maison de Chaves, comme il a été expliqué au commencement de cet article.

Montijo, *Acuña y Portocarrero*. On peut voir au titre d'Ossone ce qui est dit de la maison d'Acuña et que les marquis de Villena, ducs d'Escalone, en sont les aînés. Pierre d'Acuña, second fils du premier duc d'Escalone, marquis de Villena, et de Marie, héritière de Portocarrero, en ajouta le nom au sien, et fit cette branche qui souvent porta le nom seul de Portocarrero. Son fils fut seigneur de Montijo, et le fils de celui-là en fut fait comte par Charles II, en 1697. C'est le cinquième comte de Montijo que j'ai vu en Espagne. Il était fort jeune et fort bien fait, et avait déjà la Toison-d'Or. Son père avait été fait grand d'Espagne par Charles II, et avait laissé son fils enfant qui fut marié de fort bonne heure, servit dès qu'il le put dans la fin de la guerre, s'incommoda, et eut le bon sens de se retirer avec sa femme dans ses terres pour raccommoder ses affaires. Il y avait déjà longtemps qu'il vivait dans cette retraite, qui n'était pas fort loin de Lerma, lorsqu'il y parut au mariage du prince des Asturies. Il y fut très-bien reçu du roi et de la reine, qui avaient pris de la bonté pour lui. Cette retraite lui avait fait honneur, et il avait montré de la valeur à la guerre. Toute la cour marqua de la joie et de l'empressement de le voir. Il retourna chez lui de Lerma, et ne vint à Madrid que peu avant

mon départ, où il fut très-bien reçu de tout le monde, et où je le vis assez. Il me parut avoir de l'esprit, instruit, sage, et beaucoup de politesse et d'envie de faire. C'est lui qui longtemps depuis fut ambassadeur en Angleterre et à Francfort, pour l'élection de l'empereur, électeur de Bavière. Il se plaignit fort de mon absence à la Ferté dans ses courts passages à Paris. Il fut grand écuyer de la reine après Cellamare, et son majordome major après Santa-Cruz, ce qui enfin lui a procuré l'ordre du Saint-Esprit.

Onate, *Velez de Guevara.* Terre en Biscaye, est possédée depuis plusieurs siècles par l'ancienne maison Velez de Guevara, illustre par ses possessions, ses alliances et ses emplois. Henri IV, roi de Castille, fit en 1469 Inigo Velez de Guevara comte d'Oñate, dans la postérité masculine duquel elle s'est toujours conservée de père en fils ou deux seules fois par des héritières qui ont épousé de leurs parents du même nom, armes et maisons qu'elles. Le huitième comte d'Oñate, dont la grand'mère était Tassis ou Taxis, succéda à l'utile charge héréditaire de grand maître des postes d'Espagne et au comté de Villamediana à Jean de Tassis, second comte de Villamediana, neveu de sa grand'mère, qui fut tué d'un coup de pistolet, 21 août 1622, à Madrid, étant dans son carrosse avec don Louis de Haro; et on prétendit alors que Philippe IV l'avait soupçonné d'être amoureux de la reine son épouse, Elisabeth de France, et avait fait faire le coup. Ce comte de Villamediana n'avait point d'enfants, et ce huitième comte d'Oñate transmit ses biens et sa charge à sa postérité, laquelle, je crois, a eu le même sort que les charges héréditaires de connétable et d'amirante de Castille, supprimées par Philippe V, et que celle de grand maître des postes, dont le profit était grand et les fonctions importantes

et peu convenables à une succession héréditaire, aura changé de forme; mais c'est de quoi je ne me suis pas avisé de m'informer. C'est le onzième comte d'Oñate que j'ai vu fort peu à Madrid, où il vivait fort retiré, où peut-être l'avait jeté la disgrâce de son puissant beau-père, le huitième duc de Medina-Cœli, mort en prison en 1711, à Fontarabie, comme on le peut voir à l'article de Medina-Cœli.

Quant à la date de la grandesse, il paraît qu'elle est la même que l'érection en comté, c'est-à-dire que Inigo Velez de Guevara, premier comte d'Oñate en 1469, devint en même temps *rico-hombre*, et que de cette dignité les comtes d'Oñate passèrent sous Charles V à celle de grands d'Espagne, ayant toujours été grands d'Espagne depuis.

Oropesa, *Portugal y Toledo*. J'ai expliqué, ce me semble, les branches royales de Portugal, Oropesa, Lemos, Veragua, Cadaval, etc., en sorte que je n'ai plus rien à y ajouter ici. J'ai de même exposé, lors de l'avénement de Philippe V à la couronne d'Espagne, ce qui regardait le personnel du comte d'Oropesa d'alors, président du conseil de Castille, sous Charles II, exilé par lui, rappelé tout à la fin de la vie de ce roi, exilé de nouveau peu après l'arrivée de Philippe V en Espagne, et mort dans cet exil. Depuis mon retour son fils revint à Madrid, y épousa une fille du comte de San-Estevan de Gormaz, et fut après chevalier de la Toison-d'Or, en même promotion avec son beau-père.

Palma, *Bocanegra y Portocarrero*. Alphonse XI, roi de Castille, donna cette terre en 1342 à Gilles Bocanegra, qui s'était mis à son service, et était pour lui général de la mer. Son frère était duc de la république de Gênes. Gilles avait épousé Marie de Fiesque. Leur troisième petit-fils, quatrième seigneur de Palma, épousa

Françoise Portocarrero, et ses descendants s'honorèrent tellement de cette alliance qu'ils quittèrent leur nom de Bocanegra, et ne prirent plus que le nom de Portocarrero. Louis, arrière-petit-fils du Bocanegra et de la Portocarrero, et huitième seigneur de Palma, en fut fait comte par la reine Jeanne, mère de Charles V, en 1507; et son petit-fils, troisième comte de Palma, fut fait marquis d'Almenara, en 1623, par Philippe IV. Le fils de ce troisième comte de Palma, et premier marquis d'Almenara, mourut avant son père, et laissa deux fils dont le cadet fut le fameux cardinal Portocarrero, promu par Clément IX, en 1669, depuis archevêque de Tolède, dont il a été tant parlé ici, à l'occasion du testament de Charles II, de l'arrivée de Philippe V en Espagne, et plusieurs fois depuis. Son frère aîné Louis-Antoine-Thomas Bocanegra y Portocarrero, cinquième comte de Palma, fut rétabli, en 1679, par Charles II, dans le rang et honneurs de grand d'Espagne, dont ses pères, *ricos-hombres* avant Charles V, avaient été laissés par cet empereur et roi d'Espagne dans l'état commun de ceux qu'il avait comme dégradés, en abolissant cette dignité pour établir en sa place celle de grands d'Espagne, où il n'avait point admis le comte de Palma, ni ses successeurs jusqu'à Charles II. Ce premier grand d'Espagne, comte de Palma, eut un fils qui fut persécuté par la princesse des Ursins, sous Philippe V, par haine pour sa femme, qui avait beaucoup d'esprit, qui voyait beaucoup de monde à Madrid, y était extrêmement considérée, et y tenait une manière de tribunal où tout était apprécié, et où on ne pardonnait pas à la princesse des Ursins sa conduite fort étrange à l'égard du cardinal Portocarrero, dont on a parlé ici plus d'une fois. A la fin même le comte et la comtesse de Palma furent exilés; c'est leur fils qui leur avait succédé du temps

que j'étais en Espagne, mais que je n'y ai point vu, qui vivait mécontent et fort retiré, qui venait fort rarement à Madrid, et qui ne se présentait point au palais.

PARCEN, *Sarcenio.*

PAREDES, dit *Tolede y la Cerda*, en Castille, appartenant à Roderic Manrique qu'Henri IV en fit comte et grand de Castille en 1452. De cette maison de Manrique de Lara elle passa en plusieurs autres par des filles héritières, puis à un cadet de la maison de Gonzague, dont l'héritière épousa Thomas des bâtards de Foix, marquis de la Laguna en 1675. Il était frère du huitième duc de Medina-Cœli, et oncle du dernier duc de Medina-Cœli, mort prisonnier à Fontarabie, dernier duc de Medina-Cœli des bâtards de Foix. Le marquis de la Laguna, devenu ainsi par sa femme comte de Paredes, fut capitaine général de la mer, vice-roi de la Nouvelle-Espagne, enfin majordome major de la palatine, seconde femme de Charles II, qui en même temps le fit grand de la troisième classe, et seulement pour sa personne en 1689 ; il mourut en 1692. Fort peu après, Charles II accorda la grandesse à sa veuve pour elle et pour ses héritiers à toujours, en considération de ce que les comtes de Paredes avaient été grands de Castille jusqu'à Charles V, c'est-à-dire *ricos-hombres*, et n'avaient pas été compris parmi ceux qui de ce rang passèrent, sous Charles V, à celui de grands d'Espagne, et demeurèrent dégradés. Cette même dame fut, en 1694, camarera major de la reine, mère de Charles II, jusqu'à la mort de cette princesse, qui arriva en 1696. Elle laissa un fils né au Mexique en 1683, que j'ai vu à Madrid.

PENERANDA, *Velasco.* Terre qu'il ne faut pas confondre avec une autre du même nom qui est duché, dont il a été parlé en l'article de Miranda. Celle-ci fut érigée en comté par Philippe III pour Alphonse de Braca-

monte, gouverneur de l'infant Charles son fils. Balthazar-Emmanuel, fils aîné d'Alphonse de Bracamonte, second comte de Peñeranda, n'eut que deux filles. L'aînée porta le comté de Peñeranda en mariage à Gaspard de Bracamonte, frère de son père, qui fut conseiller d'état, président des conseils des ordres, des Indes et d'Italie, vice-roi de Naples, ensuite ambassadeur plénipotentiaire d'Espagne à la paix de Munster; enfin, à la mort de Philippe IV, un des gouverneurs de la monarchie. Il mourut à Madrid en 1676. Son fils mourut tout à la fin de 1689 sans enfants.

Son héritière fut Antoinette de Bracamonte, seconde fille de Balthazar-Emmanuel, second comte de Peñeranda, dont la sœur aînée l'avait porté en mariage au frère de leur père. Cette Antoinette avait épousé Pierre-Fernandez de Velasco, second marquis del Fresno, qui fut ambassadeur d'Espagne en Angleterre et conseiller d'état. Son père, né sourd et muet, avait appris à se faire entendre, à lire, écrire, etc., avec le prince de Carignan, en 1638, à Madrid, par l'industrie d'un Espagnol, nommé Emmanuel Ramires de Carrion. Ce second marquis del Fresno, devenu comte de Peñeranda par sa femme, obtint de Charles II la grandesse à vie de troisième classe, puis de l'étendre à la vie de son fils, qui l'a enfin obtenue perpétuelle de Philippe V. On a parlé sous le titre de Frias de la maison de Velasco. Ce comte de Peñeranda était à Madrid de mon temps.

Priego, *Cordoue*. J'ai fort connu et pratiqué à Madrid le comte de Priego, qui était ami intime du duc de Bejar, avec lequel j'ai eu en tiers plusieurs bonnes et sages conversations et quelquefois assez instructives. Le comte de Priego était un petit homme noir, rougeaud, ventru, des yeux pétillants d'esprit et de feu, et

qui ne trompaient pas ; aussi avant dans le grand monde qu'un seigneur espagnol pouvait y être, et qui se fit faire grand d'Espagne fort plaisamment.

Ayant avisé que la princesse des Ursins avait fait venir d'Italie à Madrid le fils de sa défunte sœur de Lanti, qu'elle avait fort aimée, qu'il était pauvre et qu'elle cherchait à le marier richement, il lui fit accroire que sa fille unique serait un fort grand parti. Il sut si bien conduire que tous les examens qu'elle en fit faire l'en persuadèrent si bien qu'elle pensa tout de bon au mariage, et le lui fit proposer. Priego, en habile homme, se fit prier et si bien qu'il déclara qu'il voulait une condition sans laquelle il ne le ferait point et avec laquelle il conclurait de tout son cœur ; que cette condition était au pouvoir de la princesse des Ursins et à l'avantage de son neveu ; qu'en un mot il voulait être grand d'Espagne. Madame des Ursins, surprise de la sécheresse avec laquelle cette proposition se faisait, fit la froide, se montra étonnée que quelqu'un prétendit lui faire la loi. Priego n'en fut pas la dupe et laissa tomber la chose. Madame des Ursins le voyant si résolu ne voulut pourtant pas manquer une si bonne affaire, lui fit reparler et proposer de faire donner la grandesse à son neveu en épousant sa fille. Priego répondit qu'on se moquait de lui, qu'il savait bien que madame des Ursins ne manquerait pas tôt ou tard de procurer la grandesse à son neveu ; que peu lui importait à lui qui, avec ses grands biens, ne serait pas embarrassé de trouver un grand d'Espagne ou un fils aîné de grand pour sa fille, mais que la voulant bien donner à un homme aussi peu riche qu'était Lanti, parce qu'il était neveu de la princesse des Ursins qui le désirait, et par respect et par attachement pour elle, c'était bien le moins qu'il en profitât et qu'il eût la grandesse qui, après lui qui était

déjà vieux, et il le paraissait bien plus qu'il ne l'était, passerait à sa fille et à son gendre. Madame des Ursins, qui vit bien qu'il n'en démordrait pas, essaya de le résoudre à faire le mariage en lui promettant qu'elle prendrait après son temps pour lui faire obtenir ce qu'il désirait. Mais Priego sentit bien que s'il mariait sa fille sur ces belles promesses on se moquerait de lui après, que madame des Ursins ferait faire Lanti grand d'Espagne, et s'excuserait sur ce qu'elle n'avait pu obtenir qu'il le fût. Il renvoya donc la proposition bien loin, fit dire net à madame des Ursins que, pouvant tout ce qu'elle voulait, il ne comprenait point tant de difficultés, qu'en un mot, l'affaire était à prendre ou à laisser, et qu'elle pouvait compter que le mariage ne se ferait point qu'il ne fût grand d'Espagne, qu'il n'en eût toutes les expéditions, et que de plus il n'eût fait sa couverture. Il y tint ferme, fut fait grand d'Espagne, eut toutes ses expéditions, fit sa couverture, après quoi le mariage suivit immédiatement. Il logea chez lui son gendre, et sa fille fut dame du palais. Mais madame des Ursins et son neveu ne furent pas longtemps sans s'apercevoir que ce grand parti était et serait en effet des plus médiocres, et que Priego les avait joués pour être fait grand d'Espagne. Ils furent enragés de la duperie, mais ils firent en gens sages : l'affaire était faite; le gendre, qui était doux et honnête homme, n'en vécut pas moins bien avec sa femme et son beau-père; pour madame des Ursins, elle eut toujours une dent contre lui, elle la cachait, mais on s'apercevait aisément qu'elle ne pouvait lui pardonner de l'avoir attrapée : on ne convenait pas trop en Espagne que ce comte de Priego fût de la maison de Cordoue.

Tous les matins, en se levant, en toute saison, on lui versait doucement une aiguière d'eau à la glace sur la

tête, dont il ne tombait pas une goutte à terre. Sa tête la consumait toute à mesure. Il prétendait que cela lui faisait le plus grand bien du monde. L'abbé Testu, l'ami de madame de Maintenon et de tant de gens considérables de la cour et de la ville, avec qui il a passé sa longue vie, et dont il a été parlé ici plus d'une fois, avait la même pratique, et il n'en tombait pas non plus une goutte à terre, mais c'était de l'eau naturelle, ni chauffée, ni à la glace, en aucune saison. Depuis mon départ, Lanti perdit sa femme, longtemps avant son beau-père, et n'en avait qu'une fille, en sorte qu'il ne pouvait plus être grand, parce que la grandesse passait par-dessus lui du grand-père à la petite-fille immédiatement. Il fut du temps en cet état; à la fin il obtint de Philippe V une grandesse personnelle de troisième classe, et prit alors le nom de duc de Santo Gemini. Il perdit depuis son beau-père et maria sa fille au second fils de la duchesse d'Havrech, sa sœur, qui par là fut grand d'Espagne et comte de Priego, et qui alla s'y établir.

Salvatierra, *Sarmiento y Sotomayor.*

Tessé, *Froulay*, Français, à Paris. Le maréchal de Tessé, premier écuyer de madame la duchesse de Bourgogne, qui se piqua de l'aimer pour avoir fait la paix de Turin et traité son mariage. Elle lui procura la grandesse à bon marché, en 1704, lorsqu'il maria son fils si richement à la fille unique de Bouchu, conseiller d'état; il fit accroire au roi que, contre tout usage, le roi d'Espagne lui avait permis de suivre l'usage de France et de se demettre, comme font les ducs, depuis le dernier connétable de Montmorency qui se démit le premier, et au roi d'Espagne que le roi l'avait voulu ainsi. La tromperie fut découverte, mais la belle-fille avait eu le tabouret et le garda.

Visconti, *idem*. Genois. Ainsi, il y a deux Visconti, grands d'Espagne, l'un avec le titre de marquis, l'autre de comte.

Peralada, *Rocaberti*.

On verra par la liste suivante tous les grands d'Espagne et de quelle maison ils sont, existant aujourd'hui, d'un seul coup d'œil, en même ordre qu'en détail ci-devant.

DUCS

Abrantès, *Alencastre*.
Albe, *Tolède*.
Albuquerque, *Bertrand y la Cueva del Arco Manrique de Lara*.
Arcos, *Ponce de Léon*.
Aremberg, *Ligne*.
Arion, *Sotomayor y Zuniga*.
Atri, *Aquaviva*.
Atrisco, *Sarmiento*.
Baños, *Ponce de Léon*.
Bejar, *Sotomayor y Zuniga*.
Berwick, *Fitz-James*.
Bournonville, *Bournonville*.
Doria, *Doria*.
Estrées, *Estrées*, éteint.
Frias Velasco, connétable de Castille.
Gandie, *Llançol y Borgia*.
Giovenazzo, *Giudice*.
Gravina, *des Ursins*.
Havrech, *Croï*.
Hijar, *Silva*.
Del Infantado, *Silva*.
Licera, ... *y Aragon*.
Linarès, *Alencastro*.
Liria, *Fitz-James*.
Medina-Cœli, *Figuerroa y la Cerda*.
Medina de Rio-Secco, *Henriquez y Cabrera*.
Medina-Sidonia, *Guzman*, amirante de Castille.
Saint-Michel, *Gravina*.
La Mirandole, *Pico*.
Monteillano, *Solis*.
Monteléon, *Pignatelli*.
Mortemart, *Rochechouart*, éteint.
Nagera, *Ossorio y Moscoso*.
Nevers, *Mancini*.
Noailles, *Noailles*.
Osuna, *Acuña y Tellez Giron*.
Saint-Pierre, *Spinola*.
Popoli, *Cantelmi*.
Sessa, *Folch y Cardonna*.
Saint-Simon, *Saint-Simon*.
Solferino, *Gonzague*.
Tursis, *Doria*.
Veragua, *Portugal y Colomb*.
Villars, *Villars*.
Uzeda, *Acuña y Pacheco y Tellez Giron*.

46, dont deux sont les mêmes que leurs fils, conjointement, et deux éteints, ainsi 44 depuis.

PRINCES DE

Bisignano, *Saint-Severin.*
Santo-Buono, *Carraccioli.*
Buttera, *Branciforte.*
Cariati, *Spinelli.*
Chalais, *Talleyrand.*
Chimay, *Hennin-Liétard.*
Castiglione, *Aquino.*
Colonne, *Colonne,* connétable de Naples.
Doria, *Doria.*
Ligne, *Ligne.*
Masseran, *Ferrero.*
Melphe, *Doria.*
Palagonia, *Gravina.*
Robecq, *Montmorency.*
Ottayano, *Medicis.*
Sermoneta, *Gaetano.*
Sulmone, *Borghèse.*
Surmia, *Odescalchi.*
16

MARQUIS

Arizza, *Palafox.*
Ayétone, *Moncade.*
Los Balbazez, *Spinola.*
Bedmar, *Bertrand y la Cueva.*
Camaraça, *los Cobos.*
Castel dos Rios, *Semmana.*
Castel Rodrigo, *Homodei Pio.*
Castromonte, *Batza.*
Clarafuente, *Grillo.*
Santa-Cruz, *Benavidez y Bazan.*
Laconi, *Laconi.*
Lede, *Bette.*
Mancera.
Mondejar, *Ivannez.*
Montealègre, *Guzman.*
Pescaire, *Avalos.*
Richebourg, *Melun,* éteint
Ruffec, *Saint-Simon.*
Torrecusa, *Carraccioli.*
Tavora, *Tolède.*
Villena, *Acuña y Pacheco.*
Villafranca, *Tolède.*
Visconti, *Visconti.*
22

COMTES

Aguilar, *Manrique de Lara.*
Altamira, *Ossorio y Moscoso.*
Aranda, *Roccafull.*
Los Arcos, *Guzman.*
Atares, *Villalpando.*
Baños, *Moncade y la Cerda.*
Benevente, *Pimentel.*
Castrillo, *Crespi.*
Egmont, *Pignatelli.*
San Estevan de Gormaz, *Acuña y Pacheco.*
San-Estevan del Puerto, *Benavidez.*
Fuensalida, *Velasco.*
Lamonclava, *Bocanegra.*
Lemos, *Portugal y Castro.*
Maceda, *Lanzos.*
Miranda, *Chaves.*
Montijo, *Acuña y Portocarrero.*
Oropesa, *Portugal y Tolède.*
Palma, *Bocanegra y Portocarrero.*

COMTES.

Parcen, *Sarcenio ou Sarterio.*
Paredes dit *Tolède y la Cerda*, mais de *Medina-Cali* des bâtards de Foix.
Peñeranda, *Velasco.*
Priego, *Cordoue.*
Salvatierra, *Sarmiento.*
Tessé, *Froulay.*
Peralada, *Roccaberti.*
Visconti, *Visconti.*
27.

Ainsi 112 grands.

On y compte les trois éteints depuis.

Mais Philippe V en a fait beaucoup depuis.

On n'y compte que pour deux les deux pères qui le sont conjointement avec leur fils.

Ducs en Espagne.	32	Marquis en Espagne.	18
en France.	5	en France.	1
en Flandre.	1	en Flandre.	0
en Italie.	6	en Italie.	3
Princes en Espagne.	2	Comtes en Espagne.	25
en France.	5	en France.	2
en Flandre.	1	en Flandre.	0
en Italie.	12	en Italie.	1

Grands en tous pays : 112.

	Espagnols.	Français.	Flamands.	Italiens.	Anglais.
Ducs.	25	5	3	10	1
Princes.	0	1	3	11	»
Marquis	15	1	2	3	»
Comtes	22	1	0	1	»
	62	8	8	33	1

Grands de tous pays : 112.

Outre ces grands, il y en a par charges ou état, qui sont :

Le majordome major du roi.
Le grand prieur de Castille de Malte.
L'abbé de Citeaux.
L'abbé de Clairvaux.
Le général de la Mercy.
Le général des dominicains.
Le général des cordeliers.
Le général des capucins.

Mais ces grands sont imperceptibles. Rien de si rare qu'un majordome major du roi d'Espagne ne soit pas pris d'entre les grands, et plus rare encore, s'il se peut, qu'il ne soit pas fait grand, s'il ne l'est pas, fort tôt après être fait majordome major. Le grand prieuré de Castille de l'ordre de Malte, qui vaut 100,000 écus de rente, est donné à un des infants, et tant qu'il y aura de ces princes, il y a toute apparence que ce riche morceau demeurera entre leurs mains. A l'égard des moines, ce n'est que très-improprement qu'on les dit être grands d'Espagne. Ils n'ont jamais eu nulle part hors de l'Espagne aucune des distinctions, rangs ni honneurs des grands d'Espagne; ils en reçoivent à titre de généraux d'ordre, et quoi que ce puisse être à titre de grandesse, et jusqu'à présent les choses ont toujours été ainsi. En Espagne même, quand ils y vont pour la visite de leurs couvents ou les affaires de leur ordre, ils n'y sont pas autrement traités qu'à titre de généraux d'ordre. Tout ce qu'ils ont de particulier en Espagne, et qu'ils n'ont nulle part ailleurs, c'est que la première fois seulement qu'ils vont saluer le roi d'Espagne, il les fait couvrir, et ils se couvrent en effet, et c'est de là qu'ils sont dits grands d'Espagne. Mais après cette première fois, s'ils reparaissent devant le roi d'Espagne, ils ne se couvrent point et n'y ont aucune distinction différente de celles qu'y ont les autres généraux d'ordre qui ne sont point grands, c'est-à-dire qui ne se couvrent jamais devant le roi d'Espagne. Il en est de même en Espagne à leur égard partout, comme à l'égard de ces derniers, d'avec lesquels ils n'ont aucune différence. Depuis mon retour, le général des jésuites a été associé au même honneur, aussi imperceptible pour lui que pour les six autres.

Il faut maintenant réparer l'oubli que j'ai fait des

marquis de Tavora et de Villafranca. Je veux me flatter qu'il n'y en a point d'autre dans ce qu'il y avait de grands d'Espagne existant en avril 1722, que je suis parti de la cour d'Espagne pour revenir en celle de France. Je n'oserais toutefois m'en répondre, quelque soin que j'y aie pris dans le peu de temps que j'ai pu y donner en Espagne, et en matière si étendue en tant de pays, et si diverse par tant de transmissions d'héritières. Cet oubli n'est pas dans la table des grands précédente.

Tavora, *Tolède*, Emmanuel, par sa mère Antoinette-Marie de Cordoue y Pimentel, dont la mère était Antoinette-Marie Pimentel, sixième marquise de Tavora. Tavora m'a été donné pour grandesse par le duc de Veragua, et j'ai de sa main une liste de grands d'Espagne, à laquelle j'ai conformé celle que j'ai mise ici, dans laquelle Tavora est compris entre les marquis grands d'Espagne. Mais je n'ai pas eu ou le temps de m'instruire de toutes les grandesses, ou d'en garder toutes les instructions en note, ou de retenir tout ce que je n'ai pas eu par écrit. Il s'en faut donc beaucoup que je puisse rendre compte de toutes ces grandesses, et celle de Tavora est de ce nombre.

Villafranca, *Tolède*. Ce marquis et le précédent étaient enfants des deux frères. Cette terre, dans le royaume de Léon, fut érigée par les rois catholiques en marquisat, vers 1490, en faveur de Louis Pimentel, mort en 1497, avant son père, quatrième comte de Benevente. Sa fille unique porta sa grandesse et ses biens en mariage à Pierre Alvarez de Tolède, second fils du second duc d'Albe, dans la maison duquel cette grandesse est demeurée jusqu'à celui que j'ai vu en Espagne, qui était petit-fils du marquis de Villafranca, duquel il a été tant parlé à l'occasion du testament de

Charles II, de l'arrivée de Philippe V en Espagne, dont il fut majordome major, et qui fut un des cinq premiers seigneurs espagnols à qui le feu roi envoya l'ordre du Saint-Esprit. Son même petit-fils fut par sa mère, héritière de Moncade y Aragon, duc de Montalte et de Vibonne, et par sa femme, marquis de los Velez, de sorte que je le laissai avec quatre grandesses. Il était jeune, et ne faisait pas encore souvenir de son grand-père. Ces trois dernières sont en Aragon, en Sicile et au royaume de Naples, toutes trois de Ferdinand le Catholique; les quatre *rico-hombreries* alors sont devenues grandesses sous Charles V, et n'ont fait que passer d'un état et d'un nom à un autre.

On a vu, lorsque j'ai traité des grands et de leur dignité, le soin qu'ils apportent de tout temps à faire un mystère de leur ancienneté et de leur classe. Tous conspirent à vouloir cacher leurs différentes classes, qui, en effet, ne sont sensibles que dans leur diplôme d'érection dans leur couverture, et dans le style de chancellerie à leur égard; et quant à l'ancienneté, à laisser croire, en l'étouffant parmi eux, qu'ils viennent tous de ces anciens *ricos-hombres* abolis par Charles V et transformés en grands d'Espagne, dont il imagina la dignité destituée de la puissance de celle des *ricos-hombres* qu'il abolit peu à peu en leur substituant la grandesse. J'ai tâché de pénétrer autant qu'il m'a été possible le secret de l'ancienneté. Il est vrai qu'il m'en est échappé une vingtaine sur cent douze grands, existant en 1722, que j'ai quitté l'Espagne, et qu'il y en a plusieurs autres dont je n'ai pu fixer l'érection qu'avec incertitude, en disant vers telle année. Dans ces cas, je me suis réglé aux générations ou aux emplois le plus vraisemblablement qu'il m'a été possible sans reculer ni avancer trop celui qui le premier a eu la qualité de grand

d'Espagne, et dont les pères ne l'avaient pas. Et comme ces grandesses, dont les héritières femelles sont presque toutes capables, tombent quelquefois par elles à des grands postérieurs aux grandesses qu'elles leur apportent, j'ai eu soin de les marquer quand cela est arrivé, ce qui s'est trouvé rare.

Quant aux classes, je n'ai pu rien y démêler, sinon que Philippe II, comme je l'ai remarqué en traitant de la grandesse, n'a fait de grands que de la seconde classe. On voit assez au long, dans la première liste alphabétique des grandesses, ce qui regarde ceux qui les ont possédées. Je me contenterai dans l'abrégé suivant, rangé, non plus par ordre alphabétique ni de titres, mais par l'ordre d'ancienneté que j'ai pu découvrir, d'indiquer pour qui érigées, et à qui tombées, sans m'y étendre davantage, ni rien répéter de ce qui se trouve dans la première liste alphabétique, sinon quelques légers supplémens.

Etat des grands d'Espagne existant en avril 1722, *suivant ce qu'on a pu découvrir de dates de leur ancienneté respective.*

Ricos-Hombres, dont l'ancienne dignité trop multipliée, abrogée par Charles V, et transmuée en celle de grand d'Espagne qu'il inventa, a passé sous ce prince en grandesse, sans nouvelle érection, les autres qui n'y passèrent pas étant demeurées abolies, et les grands d'Espagne de Charles V, et depuis.

HENRI II.

C'est le fameux comte de Trastamare, frère bâtard du roi Pierre le Cruel, qui le vainquit, le tua, et fut élu

roi de Castille en sa place, dont la couronne passa à sa postérité.

Medina-Coeli, comté, 1368, duché, 1491, par les rois catholiques. Il y a lieu de croire que cette érection en duché ne fut que pour une dénomination plus distinguée, parce qu'on ne peut pas douter que ce bâtard de Foix, qui eut l'honneur d'épouser l'héritière de Medina-Cœli, laquelle était vraiment la Cerda, et qui en fut fait comte, ne fût pas dès lors *rico-hombre*. De cette race des bâtards de Foix, ce duché passa par l'héritière dans la maison de Figuerroa, en épousant le marquis de Priego, duc de Feria, deux fois grand d'Espagne, père du duc de Medina-Cœli que j'ai vu en Espagne, dont elle fut mère, et apporta les grandesses de Medina-Cœli, duché, Ségorbe, duché, Cardonne, duché, Alcala, duché, Denia, marquisat, Comares, marquisat, Cogolludo, marquisat, San-Gadée, comté. Ces Figuerroa, Medina-Cœli, en ont encore accumulé plusieurs autres depuis.

HENRI III.

Benevente, comté, 1398, pour Jean Alphonse Pimentel, d'où il n'est point sorti.

Amirante de Castille, charge héréditairement donnée par le même roi, vers 1400, à Alphonse Henriquez, fils puîné de Frédéric, maître de l'ordre de Saint-Jacques, et frère jumeau du roi Henri II, fils bâtards tous deux du roi Alphonse XI, et de sa maîtresse Éléonore de Gusman. On ne peut, ce me semble, contester la qualité de *rico-hombre* à ce premier amirante. Jean II le fit comte de Melgar, vers 1458. Ces dignités ne sont point sorties de cette maison, non plus que celle de duc de Medina di Riosecco, ajoutée par Charles V, 1520.

JEAN II.

Arcos, comté, 1440, pour Pierre Ponce de Léon, marquis, 1484, par les rois catholiques, duc par les mêmes, 1498, sans qu'Arcos soit jamais sorti de cette maison.

HENRI IV.

Lemos, comté, 1457, pour Pierre Alvarez Ossorio, dont le fils eut un bâtard, la fille duquel le porta en mariage, un peu à la mauresque, à Denis de Portugal, second fils du troisième duc de Bragance dans la postérité masculine duquel il est demeuré.

Medina-Sidonia, duché, février 1460, pour J. Alphonse de Gusman. Jean II l'en avait fait duc en 1445, mais pour sa vie seulement. Henri IV l'étendit à toute sa postérité légitime, et même à son défaut à l'illégitime suivant les mœurs mauresques. Il est demeuré dans sa postérité masculine et légitime.

Miranda, comté vers 1460, pour Diego Lopez de Zuniga. L'héritière de Zuniga le porta vers 1670 à Jean de Chaves y Chacon avec Peñeranda, duché érigé en 1621, par Philippe III, pour Jean de Zuniga, devenu comte de Miranda, par son mariage avec sa nièce, héritière de Miranda. Ainsi, par soi et par elle, il fut deux fois grand d'Espagne. Mais ces doubles grands, soit de la maison de Zuniga, soit de celle de Chaves, ont toujours porté le nom et titre de comte de Miranda plus ancien préférablement à celui de duc de Peñeranda, qui tous deux sont demeurés dans la maison de Chaves.

Albuquerque, duché, 1464, pour Bertrand de la Cueva. Sa postérité masculine défaillit bientôt après, et l'héritière le porta en mariage à un Français appelé Hu-

nes Bertrand, qui prit le nom seul et les armes de la ueva, et de ce mariage est issue toute la maison de la ueva, d'où ce duché n'est point sorti.

Villena, marquisat, 1468, pour J. d'Acuña y Pacheco, qu'il fit encore l'année suivante, 1469, duc d'Escalona. Henri IV était impuissant; Isabelle, sa sœur, le oulut faire déclarer tel, et lui succéder. Cela causa e grands troubles et des partis. Celui d'Isabelle déposa Henri IV en 1465. Il se soutint tant qu'il put, et continua à faire des actes valides de royauté. Isabelle, pour 'appuyer sur le trône de Castille, épousa, en 1469, Ferdinand, roi d'Aragon, son cousin issu de germain par mâles sortis du roi Henri II. Ce sont eux qui sont appelés les rois catholiques, du titre de roi catholique que Ferdinand obtint à Rome; et comme chacun d'eux gouvernait son propre royaume avec indépendance l'un le l'autre, on prit l'habitude en Espagne, en parlant d'eux, de dire les rois. Cette façon de parler s'y est tellement établie qu'on y dit encore les rois quand on y parle du roi et de la reine ensemble, quoique depuis Jeanne, fille d'Isabelle, et mère de Charles V, les reines d'Espagne n'aient rien gouverné que quand elles ont été veuves et régentes. Ce peu d'historique eût été mieux en sa place dans la précédente liste détaillée, j'ai mieux aimé en réparer ici l'oubli.

Henri IV étant mort en 1474, il y eut des prétentions du Portugal sur la Castille, et des troubles qui ne sont pas de mon sujet. J. d'Acuña y Pacheco, qui avait été favori de Henri IV, et par conséquent peu attaché à Isabelle, sa sœur, qui de son vivant en voulait à sa couronne, favorisa le Portugal, dont les efforts furent impuissants. La reine Isabelle l'en punit en lui ôtant le marquisat de Villena qui est en Castille, et l'unit à sa couronne, où il est toujours demeuré réuni, sans que la

postérité masculine de ce J. d'Acuña y Pacheco en ait quitté la prétention, et le titre qu'ils ont toujours porté de préférence à celui de duc d'Escalone. On en voit encore d'autres à l'article de Villena dans la précedente liste detaillée. Cette même postérité masculine est encore en possession du duché d'Escalone, et du titre de Villena, sans le marquisat.

ALBE, duché, 1469, pour Garcias Alvarez de Tolède, et il est demeuré depuis dans cette maison. Jean II l'avait donné en titre de comté dès 1430, à Guttiere-Gomès de Tolède, qui étant évêque, comme on le voit en la précédente liste détaillée, le légua à son neveu, père de celui qui fut fait duc. La distance en est si courte que je n'ai pas cru m'y devoir arrêter, d'autant que cela a commencé par un évêque qui n'était pas dans le cas des *ricos-hombres*, ni par conséquent d'en communiquer la dignité aux siens. Ainsi, je me suis fixé à l'érection d'Albe en duché.

ONATE, comté, 1469, pour Innigo Velez de Guevara. Il est sorti, puis rentré par des filles héritières, et demeuré enfin dans cette maison.

ROIS CATHOLIQUES.

INFANTADO, duché, 1475, pour Diego Hurtado de Mendozza. Il passa enfin d'héritière en héritière par mariage, vers 1680, à Roderic de Silva, quatrième duc de Pastrana, prince d'Eboli, et est demeuré à leurs descendants masculins, qui ont tous porté le titre de duc del Infantado préférablement à celui de duc de Pastrana, comme plus ancien. On a vu plus haut ce qui regarde Pastrana, omis ailleurs, parce que cette grandesse est sur la même tête que celle de l'Infantado.

OROPESA, comté, 1473, pour Ferdinand de Tolède.

Sa postérité masculine défaillit au cinquième comte d'Oropesa, dont la fille aînée porta ce comté avec d'autres biens en mariage à Édouard de Portugal, frère puîné de Théodose II de Portugal, père du duc de Bragance, ou du roi Jean IV de Portugal, en 1640, par la révolution de Portugal en sa faveur, qui en chassa les Espagnols. Ce comte d'Oropesa, par sa femme, s'alla établir en Espagne, où sa postérité masculine est demeurée avec le comté d'Oropesa. Il fallait que cette *rico-hombrerie*, devenue tout de suite grandesse sous Charles V, n'eût pas été mise dans la première classe lorsque les classes furent inventées depuis et établies, puisqu'elle n'y fut mise que par Charles II, en août 1690, pour ce comte d'Oropesa qu'il exila depuis, qui, après être revenu à Madrid, à l'arrivée de Philippe V, en fut bientôt après exilé, qui se déclara pour l'archiduc en 1706, qui mourut un an après à Barcelone, dont il a été parlé ici en plusieurs occasions, et dont le fils, comte d'Oropesa, est revenu depuis mon retour, et a épousé à Madrid une fille du comte de San-Estevan de Gormaz.

Najera, duché, 1482, pour Pierre Manrique de Lara. D'héritières en héritières, Anne de Guevara le porta en mariage à Joseph Ossorio y Moscoso, frère cadet du comte d'Altamire, pendant que j'étais en Espagne.

Gandie, duché, 1485, pour Pierre-Louis Llançol, dit Borgia, second fils bâtard du pape Alexandre VI, et père de saint François de Borgia. Ce duché s'était masculinement conservé dans cette maison.

Sessa, duché vers 1486, pour le grand capitaine Alphonse de Cordoue. Françoise de Cordoue, héritière, fit cession de ce duché et de ses autres biens, n'ayant point d'enfants, au fils de sa sœur cadette et unique, Antoine Folch de Cardonne, qui par là fut aussi duc de Baëza, et qui par son père était aussi duc de Somme. Ces gran-

desses se sont masculinement conservées dans cette maison.

Bejar, duché, 1488, pour Alvare de Zuniga. Thérèse de Zuniga, héritière, porta ses biens et ce duché en mariage à François de Sotomayor, cinquième comte de Belalcazar, en la postérité masculine duquel il est demeuré.

Frias, duché vers 1488, pour Bernardin-Fernandez de Velasco, second connétable de Castille, de sa maison, qui y rendit cette charge héréditaire. Son père avait eu cette charge le premier de sa maison, en 1475, après six autres connétables ; ainsi, n'ayant été qu'à vie jusqu'à son fils, j'ai cru ne devoir fixer son ancienneté qu'à l'érection du duché de Frias, qui est depuis masculinement demeuré à sa postérité.

Villafranca, marquisat, 1490, pour Louis Pimentel. L'héritière de Pimentel porta ce marquisat et ses autres biens en mariage à Pierre Alvarez de Tolède, second fils du second duc d'Albe, dans la postérité masculine duquel il est demeuré, laquelle a depuis acquis par des héritières trois autres grandesses, qui sont les duchés de Montalte et de Vibonne, et le marquisat de Los Velez. Il était aussi duc de Ferrandine, mais Villafranca étant plus ancien que ses autres titres, il a préféré, ainsi que ses pères, porter le nom de marquis de Villafranca.

CHARLES V.

Egmont est sûrement de ce prince : je n'ai pu en découvrir la date. Il y a tout lieu de croire que ce roi des Espagnes n'oublia pas un aussi grand seigneur de ses sujets des Pays-Bas, lorsque à l'occasion de son voyage d'Espagne en Allemagne pour y recevoir la couronne impériale, il prit son temps d'abolir l'ancienne dignité

des *ricos-hombres*, d'imaginer et d'établir celles des grands d'Espagne qu'il y substitua, d'en faire en même temps des anciens *ricos-hombres* par une simple conservation et transition d'une dignité à l'autre, en dégradant tacitement ceux d'entre eux qu'il ne conservait pas par cette transition, et de leur associer en même temps des plus grands seigneurs à la nouvelle dignité de grands d'Espagne, qui n'avaient point été *ricos-hombres* des uns et des autres, desquels, devenus grands d'Espagne, il se fit accompagner à son couronnement impérial, où il procura des distinctions, des rangs, et l'honneur de se couvrir en sa présence et au couronnement.

Cette grandesse est demeurée jusqu'à nos jours dans la maison d'Egmont qui s'est entièrement éteinte. La sœur du dernier comte d'Egmont, et dernier mâle, mort sans enfants, hérita de ses biens et de sa grandesse. Elle avait épousé le duc de Bisaccia de la maison Pignatelli, dont il a été parlé plus d'une fois ici, et dont le fils prit le nom et les armes d'Egmont, et s'est établi en France par son mariage avec la seconde fille du duc de Duras, fils aîné et frère des maréchaux ducs de Duras.

Veragua, duché, 1557, pour Diegue Colomb, fils du fameux Christophe. Ce duché passa par Isabelle Colomb, héritière, à son petit-fils Nuñez de Portugal, dans les descendants masculins duquel il est demeuré.

Pescaire, marquisat, 1537, pour Alphonse d'Avalos, dans la postérité duquel cette grandesse est demeurée.

PHILIPPE II.

Ayétone, marquisat, vers 1560, pour J. de Moncade, dans la postérité masculine duquel cette grandesse est toujours demeurée.

Ossuna, duché, 1562, pour Pierre d'Acuña y Giron,

dans la postérité masculine duquel cette grandesse est depuis demeurée.

TERRANOVA, duché, 1565, pour Charles Tagliavia. Jeanne Tagliavia, héritière, porta ses biens et cette grandesse en mariage à Hector Pignatelli en 1679. Leur fils aîné épousa la fille héritière du septième duc de Monteléon, Pignatelli aussi, dont la grandesse était de Philippe III, en 1613. Ces deux grandesses sont demeurées dans leur postérité masculine; et depuis, ces grands ont préféré de porter le nom de duc de Monteléone, comme venant de leur maison, et celui de duc de Terranova, plus ancien, mais leur venant par femmes.

SANTA-CRUZ, marquisat, 1582, pour Alvare Bazan, général de la mer. aussitôt après sa victoire navale et l'horrible massacre de sang-froid qu'il fit de tous les prisonniers français dans l'île de Saint-Michel, juillet 1582. Cette grandesse, d'héritière en héritière, tomba enfin à François Dias de Benavidez, mort en 1680, père de celui que j'ai vu en Espagne.

ARANDA, comté, 1590, pour Antoine Ximénès d'Urréa. Cette grandesse passa par la maison d'Heredia, dont l'héritière la porta en mariage à Guillaume de Roccafull, dans la postérité masculine duquel elle est demeurée.

PHILIPPE III.

UZEDA, duché, vers 1610, pour François Gomez de Sandoval, fils aîné du duc de Lerme, premier ministre, et mort avant lui, dont l'héritière, après diverses générations, quoique cadette, et je n'ai pu découvrir la cause de ce partage, porta la grandesse d'Uzeda en mariage à Gaspard d'Acuña y Tellez-Giron, qu'on a vu ici ambassadeur d'Espagne à Rome, à la mort de Charles II, qui fit très-bien à l'avénement de Philippe V, et qui,

étant encore son ambassadeur à Rome, se jeta dans le parti de l'archiduc, où il est mort et a laissé un fils.

Peneranda, comté, vers 1511, pour Alphonse de Bracamonte, qui, par l'héritière de Bracamonte, a été porté en mariage à Pierre-Fernandez de Velasco, deuxième marquis del Fresno. J'ignore par quelle difficulté, en la transmission de cette grandesse, ce même Pierre-Fernandez de Velasco a été fait grand d'Espagne par Charles II, d'abord à vie, puis pour celle aussi de son fils. C'est une difficulté dont je n'ai pas été éclairci, car les Bracamonte, comtes de Peñeranda, ont été certainement grands d'Espagne à ce titre, et de la date ci-dessus de Philippe III.

Mondejar, marquisat, vers 1612, pour Inigo Lopez de Mendozza. Cette grandesse passa en plusieurs maisons par des filles héritières. Celle de Cordoue la porta enfin en mariage à Gaspard Ivannez, comte de Tendilla, qui en prit le nom, fit sa couverture en 1678 et a laissé un fils, marquis de Mondejar, que j'ai vu à Madrid.

Hijar, duché, 1614, pour Fernandez d'Hijar, arrière-petit-fils de mâle en mâle de Jean-Fernandez, seigneur d'Hijar, en faveur duquel ce duché avait été érigé en 1483, et n'avait point passé en grandesse sous Charles V. De filles en filles héritières, il tomba dans la maison de Silva, dont l'héritière le porta en mariage, à la fin de 1688, à Frédéric de Silva, marquis d'Orani, son cousin, de même maison, dans la postérité masculine duquel il est demeuré.

Havrech, duché, vers 1616, pour Ch. Alexandre de Croï, de la branche d'Arschot. Sa fille unique porta ses biens et sa grandesse à Pierre-François de Croï, second fils de Philippe de Croï, comte de Solre, qui prit le nom de duc d'Havrech, et cette grandesse est demeurée en sa postérité masculine.

Sulmone, principauté vers 1521, pour un Borghèse, fils du frère du pape Paul V, à qui cette grandesse ne put être refusée, et qui est demeurée dans cette postérité masculine.

Los Balbazez, marquisat, 1621, pour le fameux Ambroise Spinola, dans la postérité masculine duquel cette grandesse s'est conservée, avec celle du duc del Sesto, par le mariage de la fille héritière de Paul Doria, duc del Sesto; mais ils ont toujours préféré de porter le titre premier de leur maison à celui de duc del Sesto.

PHILIPPE IV.

Altamire, comté, 1621, pour Gaspard Ossorio y Moscoso, dans la postérité masculine duquel cette grandesse s'est conservée. Gaspard était pourtant le septième comte d'Altamire lorsqu'il obtint de Philippe IV la grandesse, dont ses pères étaient déchus, qui l'avaient eue par l'héritage d'Ulloa y Moscoso. Cette *ricohombrerie*, érigée pour Lopez d'Ulloa y Moscoso, dans les fins du règne de Jean II, vers 1452, n'était pas passée en grandesse sous Charles V, et était ainsi demeurée dégradée.

Abrantès, duché, vers 1625, pour Alphonse d'Alencastro, issu par mâles de Georges, bâtard de Jean II, roi de Portugal, dans la postérité masculine duquel cette grandesse est demeurée avec celle de Liñarès, par le mariage du deuxième duc d'Abrantès avec l'héritière de Noroña y Silva, fille de Ferdinand duc de Liñares.

Bisignano, principauté, 1626, pour Louis de San-Severino, dans la postérité masculine duquel cette grandesse est demeurée.

Castel-Rodrigo, marquisat vers 1629, pour Christophe de Moura, qui avait été premier vice-roi de Por-

tugal, et c'est ce qui me fait craindre de m'être trompé, et qu'encore qu'il fût fort vieux quand il fut fait grand d'Espagne, il ne le soit de Philippe III. Quoi qu'il en soit, son fils et son petit-fils lui succédèrent et furent l'un après l'autre gouverneurs généraux des Pays-Bas. La fille héritière du dernier épousa, à la fin de 1678, Charles Homodei, marquis d'Almonacid, qui devint marquis de Castel-Rodrigo, et en prit le nom, mais qui ne put faire sa couverture, qu'un an après, sur les difficultés qu'il essuya; je n'ai point su sur quoi fondées. Il n'eut point d'enfants, et perdit sa femme dont hérita sa sœur cadette, qui avait épousé Gilbert Pio, mère du prince Pio, que j'ai vu en Espagne, qui recueillit la grandesse après elle, sans préjudice du rang et des honneurs restés personnellement au marquis d'Almonacid avec, sa vie durant, le nom et le titre de marquis de Castel-Rodrigo.

Torrecusa, marquisat, vers 1630, pour Charles-André Carraccioli, dont la grandesse est demeurée à sa postérité masculine.

Colonne, principauté, connétable héréditaire du royaume de Naples, vers 1652, pour Laurent-Onuphre, septième connétable Colonne. Cette grandesse est demeurée dans sa postérité masculine.

Camarasa, marquisat, vers 1655, pour Diego de los Cobos, dans la maison duquel cette grandesse s'est conservée.

Aguilar, comté, janvier 1640, pour Jean Ramirez d'Arellano. Il épousa Anne-Marie, fille unique de J. de Mendozza, premier marquis d'Hinoyosa qu'elle lui apporta, et fut ainsi doublement grand d'Espagne, comme comte d'Aguilar et marquis d'Hinoyosa. Lui et les siens ont préféré au titre d'Hinoyosa celui d'Aguilar, dont il

était huitième comte. Jean Ramirez d'Arellano eut Aguilar du roi Jean Ier en 1381. Il était *rico-hombre* de Castille. Son petit-fils, Alphonse Ramirez d'Arellano, en fut fait comte en 1475, par les rois catholiques, et jouit des honneurs de la grandesse ou *rico-hombrerie* d'alors. Mais n'ayant point passé en grandesse sous Charles V, elle demeura abrogée jusqu'au rétablissement qui vient d'être expliqué. Celui qui fut rétabli ne laissa qu'une fille qui épousa, en 1670, Emmanuel Manrique de Lara, deuxième marquis de Frigilliane à qui elle apporta ces deux grandesses, et qui a laissé un fils, comte d'Aguilar, que j'ai vu à Paris, et depuis en Espagne. C'est de ce père et de ce fils qu'il est parlé ici à plusieurs reprises.

Aremberg, duché, vers 1650, pour Philippe-François de Ligne, fils aîné de Philippe-Charles de Ligne, de la branche de Barbançon, prince d'Aremberg, chevalier de la Toison-d'Or, mort à Madrid en 1640, et de sa deuxième femme Isabelle de Barlaymont. Philippe-François, premier duc d'Aremberg, et fait grand d'Espagne, fut chevalier de la Toison, général des mers des Pays-Bas espagnols, gouverneur du Hainaut et de Valenciennes, et capitaine des archers de la garde bourguignonne de Philippe IV, et de Charles II, en Flandre, où il mourut sans postérité en 1674. Ses biens et sa grandesse passèrent à Charles-Eugène, son frère, dans la postérité masculine duquel elle est demeurée, mais qui est passée et retournée au service de la maison d'Autriche, depuis que les Pays-Bas espagnols sont retournés sous son obéissance.

Ligne, principauté, 1660, pour Charles Lamoral de Ligne, grand-père de celui qui existait lorsque j'étais en Espagne, qui a postérité masculine, et est à Bruxelles au service de l'empereur. Il est de Philippe IV.

CHARLES II.

FUENSALIDA, comté, 1670, pour Bernardin de Velasco y Rojas et Cardonne. Cette grandesse s'est conservée dans sa postérité masculine.

SAINT-PIERRE, duché, 1675, pour François-Marie Spinola. Cette grandesse est demeurée dans sa postérité masculine.

PALMA, comté, juillet 1679, pour Louis-Antoine-Thomas Bocanegra y Portocarrero. Louis Bocanegra y Portocarrero avait été fait comte de Palma, par la reine Jeanne, 1507, mais cette *rico-hombrerie* n'ayant point passé en grandesse sous Charles V, fils de cette reine, demeura abrogée. Depuis le rétablissement de cette grandesse, elle est demeurée dans la postérité masculine de celui qui l'a obtenue.

NEVERS, 1680, pour Jean-Baptiste Spinola, dont la fille aînée l'a porté en mariage en 1709, à Louis-Jules Mancini, dit Mazzarini, fait depuis duc et pair de Nevers.

SANTO-BUONO, principauté, 1684, pour Mathieu Carraccioli. Cette grandesse est demeurée dans sa postérité masculine.

SURMIA, principauté, vers 1686, pour Odeschalchi, neveu du pape Innocent XI. Cette grandesse est encore dans les mâles de cette famille.

GIOVENAZZO, duché, 1690, pour del Giudice, mais pour trois vies ou générations seulement. Cette troisième génération est la fille unique du prince de Cellamare plus connu, et dont il a été tant parlé ici sous ce nom. Elle était dans un couvent à Rome. Je ne sais qui elle a épousé.

LINARÈS, duché, 1692, pour de Noroña, dont la fille unique l'a porté au deuxième duc d'Abrantès qui,

par un moyen ou grâce à moi inconnu, a divisé ces deux grandesses entre ses fils et petits-fils.

Banos, comté, 1692, pour Pierre, dit de la Cerda y Leyva, mais branche cadette des ducs de Medina-Cœli, bâtards de Foix, dont la fille héritière épousa, en 1693, Emmanuel de Moncade, frère du marquis d'Ayétone, dont ce comte de Baños n'a eu qu'une fille point mariée, lorsque j'étais en Espagne. Je n'ai point appris depuis à qui elle aura porté sa grandesse.

Paredes, comté, 1692, pour Thomas, marquis de la Laguna, frère du huitième duc de Medina-Cœli. En 1689, il avait été fait grand à vie; ce ne fut que trois ans après qu'il le fut fait à toujours, et cette grandesse est demeurée dans sa postérité masculine. C'est une *rico-hombrerie* érigée par Henri IV, 1452, pour Roderic Manrique, qui, n'ayant point passé en grandesse sous Charles V, demeura abrogée, et dont la terre passa par des héritiers de maison en maison jusqu'à l'épouse de ce marquis de la Laguna, qui obtint la grandesse, et prit le nom de comte de Paredes.

Lamonclava, comté, vers 1695, pour Melchior Bocanegra y Portocarrero, dont la grandesse est demeurée dans sa postérité masuline.

San-Estevan del Puerto, comté, 1696, pour François Benavidez, dont la grandesse est demeurée dans sa postérité masculine.

Montealègre, marquisat, octobre 1697, pour Martin-Dominique de Gusman, qui a des fils.

Los Arcos, comté, 1697, pour Joachim Figuerroa y Laso de la Vega, qui a des fils.

Montijo, comté, 1697, pour d'Acuña y Portocarrero. On a parlé ailleurs de son fils que j'ai vu en Espagne, et qui a postérité masculine.

Banos, duché, 1698, pour Ponce de Léon, frère du

duc d'Arcos, établi depuis en Portugal dans ses biens maternels.

CASTROMONTE, marquisat, 1698, pour Jean Baesa, a postérité masculine.

CASTIGLIONE, principauté, 1699, pour Thomas d'Aquino que nous prononçons d'Aquin.

OTTAIANO, principauté, 1700, pour Joseph de Medicis qui a postérité masculine.

PHILIPPE V.

CASTEL DOS RIOS, marquisat, 1700, avant partir de Versailles, pour de Semmenat, ambassadeur d'Espagne en France, à la mort de Charles II. C'est le premier qui reconnut et baisa la main de Philippe V, qui, par le conseil du roi son grand-père, le fit grand de la première classe à Versailles, et l'y fit couvrir comme grand d'Espagne la première fois devant lui, pour lui tenir lieu d'avoir fait sa couverture. Sa grandesse subsiste dans sa postérité masculine.

MORTEMART, duché, 1701. En arrivant à Madrid, une des premières choses que fit Philippe V, fut de faire grand d'Espagne de la première classe le duc de Beauvillier, son gouverneur. Cette grandesse passa au duc de Mortemart, par le mariage de sa fille unique, et s'est éteinte depuis mon retour par la mort de la duchesse de Mortemart et de toute sa postérité.

ESTRÉES, comté, 1702, pour le comte d'Estrées, qui passa le roi d'Espagne de Barcelone à Naples, étant vice-amiral de France. Longtemps depuis mon retour, il est mort duc, pair et maréchal de France, sans postérité, et sa grandesse est demeurée éteinte.

LIRIA, duché, 1704, pour Fitz-James, duc de Berwick, à qui peu après son fils fut adjoint en la même

grandesse, pour en jouir avec les mêmes rangs et honneurs que lui. Il prit alors le nom de duc de Liria. Cette grandesse est dans sa postérité masculine établie en Espagne.

Gravina, duché, 1704, pour le chef de la maison des Ursins. Cette grandesse est demeurée dans sa postérité masculine.

Bedmar, marquisat, 1704, à la prière du roi pour Bertrand la Cueva, commandant général des Pays-Bas espagnols ; cette grandesse, faute de mâles, passa à son gendre, second fils du marquis de Villena, qui s'appelle le marquis de Moya, et qui prendra le nom de marquis de Bedmar.

Tessé, comté, 1704, pour de Froulay, comte de Tessé, maréchal de France. Cette grandesse est demeurée dans sa postérité masculine.

La Mirandole, duché, 1705, pour Pico. Cette grandesse est demeurée dans sa postérité masculine.

Atri, duché, 1706, pour Aquaviva, frère du cardinal Aquaviva, chargé des affaires d'Espagne à Rome. Il était lors en Italie et a postérité masculine.

Chimay, principauté, 1706, pour Hennin-Liétard, chevalier de la Toison-d'Or de Charles II. Il a été mon gendre, et est mort sans enfants. Sa grandesse a passé à son frère, mort aussi depuis, et au fils qu'il a laissé, et qui s'est établi en France.

Monteillano, duché, 1707, pour de Solis. Cette grandesse est demeurée dans sa postérité masculine.

Priego, comté, 1707, pour de Cordoue. Sa fille unique a épousé Lanti, dit de la Rovère ; elle est morte devant son père et n'a laissé qu'une fille. Le père déchu par là de cette grandesse que sa femme n'a point eue, a été fait grand à vie, sous le nom de duc de S.-Gemini, et a marié sa fille, avec la grandesse, au second fils de la

duchesse d'Havreeh, sa sœur, Croi, qui s'établit en Espagne et prend le nom de comte de Priego, tout cela longtemps depuis mon retour d'Espagne.

Noailles, comté, 1711, pour le duc de Noailles qui, longtemps depuis, a obtenu de faire passer sa grandesse à son second fils qui en jouit et a postérité masculine.

Popoli, duché, 1711, pour Cantelmi. Cette grandesse est demeurée dans sa postérité masculine.

Masseran, principauté, 1712, pour Ferreiro. Cette grandesse est demeurée dans sa postérité masculine.

Richebourg, marquisat, 1712, pour de Melun. Éteinte, n'ayant laissé que deux filles non mariées, qui n'ont point voulu l'être, et hors d'âge d'avoir postérité.

Chalais, principauté, 1713, pour de Talleyrand. Sa fille unique a épousé un fils de son frère.

Robecq, principauté, 1713, pour de Montmorency. Son frère, faute de postérité, est appelé à recueillir cette grandesse, et a laissé un fils, qui en jouit et a des garçons.

Maceda, comté, 1714, pour Lanços. Cette grandesse est demeurée dans sa postérité masculine.

Solfarino, duché, 1714, pour Gonzague. Cette grandesse est demeurée dans sa postérité masculine.

San-Estevan de Gormaz, comté, 1715, pour Acuña y Pacheco, fils aîné du marquis de Villena, duc d'Escalona, qui a postérité masculine.

Bournonville, duché, 1715, pour Bournonville non marié. Il a fait longtemps depuis passer sa grandesse et sa charge de capitaine de la compagnie des gardes du corps wallons au fils d'un de ses frères.

Villars, duché, 1716, pour le maréchal duc de

Villars. Son fils unique n'a qu'une fille unique, mariée au comte d'Egmont.

Lede, marquisat, 1717, pour Bette. Cette grandesse est demeurée dans sa postérité masculine.

Saint-Michel, duché, 1718, pour Gravina. Il a des fils, et s'est fait depuis cardinal.

Del Arco, duché, 1718, sans enfants. Je ne sais à qui cette grandesse est allée.

Saint-Simon, comté, janvier 1722, pour le duc de Saint-Simon et le marquis de Ruffec, son second fils, conjointement.

Arion, duché, 1722, pour Sotomayor y Zuniga. Je ne sais à qui cette grandesse est allée, car il n'a point été marié.

Il faut maintenant donner une liste toute simple des grands d'Espagne dont la date est ou nettement ou suffisamment reconnue, en marquant les anciennes *rico-hombreries* que Charles V fit passer tout de suite en grandesses, sans érection, et celles qui, ayant été abrogées par le même prince d'une manière tacite, mais très-réelle, en ne les faisant point passer en grandesses, ce qui de fait les dépouilla pour toujours de leurs rangs, honneurs et distinctions, sont redevenues grandesses, mais par des érections faites par les rois successeurs de Charles V, ce qui fixe leur ancienneté parmi les grands, sans la remonter à celle des *rico-hombreries* abrogées, mais les réduisant à la date de l'érection de leurs grandesses. Si on veut voir leurs dates et de quels rois, si on veut voir leurs maisons et si les possesseurs actuels sont héritiers de mâle en mâle, ou par des filles héritières, ou eux-mêmes impétrants de ces grandesses, c'est ce qui se trouve exactement et différemment détaillé dans les deux précédents états des grands d'Es-

pagne. On fera suivre la liste qu'on va donner des grands, suivant leur ancienneté connue ou justement présumée, d'une autre liste aussi toute nue, par titres et par ordre alphabétique, des grands dont on n'a pu connaître ni présumer les dates d'érection, non plus qu'aucune autre chose, desquels le grand nombre est d'Italiens jamais sortis d'Italie.

Si, au lieu de cent douze grands d'Espagne, il s'en trouve cent treize dans ces deux listes jointes ensemble, c'est que le marquis de Mancera avait été oublié. Je l'ai dans la liste des marquis grands d'Espagne de la main du duc de Veragua. J'avouerai de plus que j'ai oublié quel il est. Le duc de Veragua a écrit Portocarrero à côté de son nom, mais je n'en suis pas plus avancé, parce que c'est peut-être le nom de l'héritière qui a apporté cette grandesse. Le marquis de Mancera, qui s'appelait Antoine-Sébastien de Tolède, deuxième marquis de Mancera, fut fait grand d'Espagne en mai 1692, par Charles II. Il fut ambassadeur à Venise et en Allemagne, vice-roi de la Nouvelle-Espagne, majordome major de la reine-mère de Charles II, et enfin conseiller d'état. C'est lui dont il a été parlé plus d'une fois par la fidélité et l'attachement qu'il signala pour Philippe V d'une façon si éclatante, et dont la singularité de ne manger jamais de pain, ni rien qui en tînt lieu, a été aussi expliquée. Il mourut en 1711, à l'âge de cent sept ans, ayant jusqu'alors conservé sa tête entière et toute sa santé. Charles II l'avait fait grand seulement à vie, Philippe V le fit pour toujours, et je n'en sais pas la date. Il ne pouvait moins faire pour lui. Il ne laissa qu'une fille, peut-être grand'mère lorsqu'il mourut. J'ai donc ignoré ou oublié le mariage de cette fille, et ce qui s'en est suivi. Je n'ai point vu de marquis de Mancera tant que j'ai été en Espagne, tellement que je

réserve ce titre pour la liste des grands dont la date et souvent les personnes me sont demeurées inconnues.

Liste simple des grands d'Espagne, suivant leur ancienneté, nettement ou suffisamment reconnue, en marquant ceux qui d'abord ou depuis sont issus des anciens ricos-hombres, *abrogés par Charles V, qui subrogea à cette ancienne dignité la nouvelle des grands, et ceux qui ont plusieurs grandesses d'Espagne.*

12 Le duc de Medina-Cœli.
Le comte de Benevente.
2 L'amirante de Castille, comte de Melgar, duc de Medina di Riosecco.
6 Le duc d'Arcos.
Le comte de Lemos.
2 Le duc de Medina-Sidonia.
2 Le comte de Miranda.
Le duc d'Albuquerque.
5 Le marquis de Villena, duc d'Escalona.
9 Le duc d'Albe.
Le comte d'Oñate.
5 Le duc del Infantado.
Le comte d'Oropesa.
Le duc de Najara.
Le duc de Gandie.
5 Le duc de Sessa.
Le duc de Bejar.
5 Le duc de Frias, connétable de Castille.

On voit ci-devant à leurs titres pourquoi l'amirante et le connétable de Castille sont ici différemment qualifiés.

Le marquis de Villafranca.

Tous ces grands ont passé sous Charles V directement de la dignité de *ricos-hombres* à celle de grand d'Espagne sans érection.

Ceux dont la dignité de *ricos-hombres* est demeurée abrégée par le fait lors de ce changement de Charles V, et qui depuis ont été faits grands d'Espagne, seront marqués à côté de leurs noms par les deux lettres R-H.

Le comte d'Egmont.
Le duc de Veragua.
2 Le marquis de Pescaire. R.-H.
5 Le marquis d'Ayétone. R.-H.
Le duc d'Ossone.
2 Le duc de Monteléon et de Terranova.
Le marquis de Santa-Cruz.
2 Le comte d'Aranda.
Le duc d'Uzeda.
Le comte de Peñeranda.
Le marquis de Mondejar.
2 Le duc d'Hijar. R.-H.
Le duc d'Havrech.

Le prince de Sulmone.
5 Le marquis de los Balbazes.
5 Le comte d'Altamire. R.-H.
Le duc d'Abrantès.
Le prince de Bisignano.
Le marquis de Castel-Rodrigo.
Le marquis de Torrecusa.
Le connétable Colonne.
Le marquis de Camaraça.
5 Le comte d'Aguilar.
2 Le duc d'Aremberg.
Le prince de Ligne.
Le comte de Fuensalida.
Le duc de Saint-Pierre.
Le comte de Palma. R.-H.
Le duc de Nevers.
Le prince de Santo-Buono.
Le prince de Surmia.
Le duc de Giovenazzo.
Le duc de Liñarès.
Le comte de Baños.
2 Le comte de Paredes. R.-H.
Le comte de Lamonclava.
Le comte de San-Estevan del Puerto. R.-H.
Le marquis de Montealègre.
Le comte de Los Arcos.
Le comte de Montijo.
Le duc de Baños.
Le marquis de Castromonte.
Le prince de Castiglione.
Le prince d'Ottaiano.
Le marquis de Castel dos Rios.
Le duc de Mortemart, éteint.
Le maréchal d'Estrées, éteint.
Le duc de Liria.
Le duc de Gravina.
Le marquis de Bedmar.
Le maréchal de Tessé.
Le duc de la Mirandole.
Le duc d'Atri.
Le prince de Chimay.
Le duc de Monteillano.
Le comte de Priego.
Le duc de Noailles.
Le duc de Popoli.
Le prince de Masseran.
Le marq. de Richebourg, éteint.
Le prince de Chalais.
Le prince de Robecq
Le comte de Maceda.
Le duc de Solferino.
Le comte de San-Estevan de Gormaz.
Le duc de Bournonville.
Le maréchal duc de Villars.
Le marquis de Lede.
Le duc de Saint-Michel.
Le duc del Arco.
Le marquis de Ruffec.
Le duc d'Arion.

Liste simple des grands d'Espagne dont j'ignore les dates d'érection et beaucoup d'autres connaissances, par ordre alphabétique et par titres.

Les ducs d'Atrisco.
Doria.
2 Licera.
Tursis.

Les princes de Butera.
Cariati.
Doria.
Molphe.

Palagonia.	Visconti.
Sermonetta.	Les comtes d'Atarès.
Les marquis d'Arizza.	Castrillo.
Clarafuente.	Parcen.
Laconi.	Peralada.
Mancera.	Salvatierra.
Tavora.	Visconti.

CHAPITRE DLXXXII.

Chevaliers de la Toison-d'Or. — Capitaines généraux des armées. — Maison du roi d'Espagne. — Gardes du roi d'Espagne. — Gouverneurs des maisons royales. — Maison de la reine d'Espagne.

Chevaliers de l'ordre de la Toison-d'Or, existant en avril 1722.

DE CHARLES II.

L'empereur.
Le prince Jacques Sobieski.
Le duc de Bejar.
Le duc de Lorraine.
Le duc de Bavière, électeur.
Le comte de Lemos.
Le prince de Chimay.
Le marquis de Conflans-Vatteville.
Le duc de Monteléon.

DE PHILIPPE V.

Le prince des Asturies.
Le duc d'Orléans, régent.
Le duc de Noailles.
Le comte de Toulouse.
Le duc de Berwick.
Le comte de Thoring, premier ministre de Bavière.
Le duc d'Albuquerque.
Le marquis de Villena.
Le duc de Popoli.
Le marquis de Richebourg.
Le prince Ragotzi.
Le prince de Masseran.
Le duc de Bournonville.
Le duc d'Atri.
Le prince de Robecq.
Le marquis de Beauffremont.
Le marquis d'Arpajon.
Le maréchal duc de Villars.
Le marquis de Brancas, depuis maréchal de France.
Le comte de Montijo.
Le duc de Liria.

Le marquis de Béthune, depuis duc de Sully.
Le prince F. de Nassau.
Le marquis, depuis maréchal d'Hasfeld.
Le marquis de Caylus.
Le duc de Lelio Caraffa.
Le marquis Mari.
Le duc de Ruffec.
Le marquis, depuis maréchal de Maulevrier.
Le marquis, depuis maréchal de la Fare.

Cet ordre, non plus que ceux de Saint-Jacques de Calatrava et d'Alcantara, ne souffre de rang ni de préférence que par l'ancienneté de réception entre les chevaliers, sans exception quelconque que des têtes couronnées, mais d'aucuns autres souverains, ni en même promotion d'autre préférence que de l'âge, tellement que le prince des Asturies, fils aîné de Philippe V, est le premier exemple de chevalier qui ait précédé ses anciens, et encore à la prière du roi, son père, en plein chapitre, accordée par les chevaliers, et sans conséquence pour tout ce qui ne serait pas infant d'Espagne. A cet exemple, nos princes du sang, et même légitimés, ont prétendu le même honneur, lorsqu'il y a eu depuis des colliers envoyés en France, et des chevaliers à recevoir. Ces princes y ont trouvé beaucoup de résistance, tellement qu'ils ne se trouvent point aux chapitres, lorsqu'il y a des chevaliers à recevoir, et qu'eux-mêmes ont reçu le collier sans cérémonie. Je diffère à parler de cette cérémonie de réception, et de quelques autres choses qui regardent cet ordre, à l'occasion de la réception de mon fils aîné.

Capitaines généraux des armées.

Le duc d'Arcos.
Le comte d'Aguilar.
Le marquis d'Ayétone.
Le duc de Saint-Pierre.
Le marquis de Bedmar.
Le marquis de Richebourg.
Le prince Pio.
Le comte de San-Estevan de Gormaz.
Le marquis de Lede.

Le duc de Popoli.
Ces dix tous grands d'Espagne.
Le comte de las Torrès est devenu enfin grand d'Espagne.
Le marquis de Casa-Fuerte.
Don François Manriquez.
Le marquis de Thouy.
Le marquis, depuis maréchal de Puységur.
Le marquis de Seissan.

C'est tout ce qu'il existait de capitaines généraux d'armée, tandis que j'étais en Espagne. Ces capitaines généraux sont à l'égard du militaire, honneurs et commandements, semblables en tout à nos maréchaux de France, et prétendent rouler d'égal avec eux. Mais ils leur sont, au fond, totalement inférieurs, en ce qu'ils ne sont point officiers de la couronne, qu'ils ne sont, ni juges de la noblesse sur le point d'honneur, ni supérieurs en rien à la noblesse, et qu'ils n'ont ni rang ni honneurs, hors des fonctions militaires, sinon l'excellence, traitement qui se borne à ce mot, dont je parlerai ailleurs.

Maison du roi d'Espagne lorsque j'y étais.

Majordome major.
Le marquis de Villena, duc d'Escalona.
Majordomes de semaine.
Don Gaspar Giron.
Le marquis de Villagarcias.
Le comte de Casa-Real.
Le comte Cucurani.
Surnuméraires.
Le comte Saratelli.
Le marquis d'Almodovar.
Introducteur des ambassadeurs.
Le marquis de Villafranca.
Premier médecin.
M. Hyghens.
Premier chirurgien.
M. le Gendre.
Premier apothicaire.
M. Ricœur.
Sommelier du corps.
Le marquis de Montealègre.
Gentilshommes de la chambre.
Le comte de Peñeranda.
Le duc de Bejar.
Le duc de Veragua.
Le comte de Baños.
Le comte de San-Estevan de Gormaz.
Le marquis de Santa-Cruz.
Le duc del Arco.

Le duc de Gandie.
Le marquis de los Balbazez.
Le prince de Masseran.
Le marquis de Montealègre, fils du sommelier.
Le duc de Liria.
Le comte de Maceda.
Le duc de Solferino.
Le duc de Bournonville.
Le duc de Popoli.
Le duc de Monteillano.
Le marquis de Cogolludo, fils aîné du duc de Medina-Cœli.
Le marq. del Surco, } nos grands.
Le marq. de Valouse, }

Guardaroba.

M. Hersent.

Grand écuyer.

Le duc del Arco.

Le duc de la Mirandole en avait conservé les honneurs et les appointements, en cédant la charge qu'il avait au duc del Arco.

Premier écuyer.

Le marquis de Valouse.

Grand aumônier.

L'archevêque de Compostelle, par son siége et qui effacerait le patriarche des Indes, s'il se trouvait à la cour. Mais les évêques résident toujours dans leurs diocèses, en sorte qu'il n'est rien de plus rare ni de plus court que d'en voir quelqu'un à Madrid, et toujours pour affaires nécessaires. Les fonctions de grand aumônier sont suppléées en tout, et sans dépendance, en absence continuelle de l'archevêque, par :

Le patriarche des Indes qui est sacré *in partibus* sous ce titre, qui ne lui donne quoi que ce soit aux Indes ni ailleurs, hors de la chapelle.

Le cardinal Borgia.

La grande et petite livrée du roi et de la reine d'Espagne, pages et valets de pied, gens d'écurie et valets de peine sont en tout les mêmes que celles de France, même celle des garçons bleus du château et des tapissiers.

Garde du roi d'Espagne.

C'est Philippe V qui se l'est donnée à l'instar de France. Ses prédécesseurs n'avaient que la compagnie

des hallebardiers, qui répond en tout à celle de nos Cent-Suisses.

Capitaines des gardes du corps.

Première compagnie, espagnole.

Le comte de San-Estevan de Gormaz.

Deuxième compagnie, italienne.

Le duc de Popoli.

Troisième compagnie, wallonne.

Le duc de Bournonville.

Il n'y a point de quatrième compagnie.

Compagnie des hallebardiers.

Le marquis de Montealègre, sommelier.

Régiment des gardes espagnoles.

Le marquis d'Ayétone, colonel.

Régiment des gardes wallonnes.

Le marquis de Richebourg.

Ces six corps, officiers, gardes, hallebardiers, soldats, drapeaux, étendards, ont en tout et partout le pareil et tout semblable, uniformes, hommes et chevaux, que les compagnies des gardes du corps, celle des Cent-Suisses, et les régiments des gardes françaises et suisses. Les capitaines et les officiers des gardes du corps et des hallebardiers portent des bâtons, comme en France, quand ils sont en quartier, et servent de même.

Les fonctions des charges ont été, ce me semble, suffisamment expliquées, mais les appointements oubliés. Les voici, ils sont tous en pistoles :

Maison du roi.

Majordome major.	4,800 pistoles.
Majordomes de semaine	400
La médecine n'a rien de fixé.	
Introducteur des ambassadeurs.	275
Sommelier du corps.	450

Gentilshommes de la chambre.	90 pistoles.
Guarda-roba.	
Grand écuyer.	900
Premier écuyer.	500
Patriarche des Indes.	90
Capitaines des gardes du corps.	1,000
Idem des hallebardiers.	1,000
Colonels des régiments des gardes. . . .	1,000

Maison de la reine.

Majordome major.	1,500
Majordomes de semaine.	200
Camarera major.	800
Dames du palais.	834
Señoras de honor.	200
Grand écuyer.	500
Premier écuyer.	200

Grands-officiers et autres officiers et domestiques du prince et de la princesse des Asturies, un quart moins que ceux du roi.

Gouverneur de l'infant don Ferdinand. .	600 pistoles.
Capitaines généraux des provinces. . . .	2,000
Présidents ou gouverneurs des conseils. .	2,000
Secrétaires d'état.	2,000
Secrétaire de l'estampille.	

Les conseillers d'état n'ont point d'appointements.

Nul emploi ni charge vénale en Espagne.

Il n'y a point de charges en Espagne qui répondent à notre grand prévôt ou prévôt de l'hôtel.

Le majordome major, en certaines choses, et le corrégidor de Madrid en d'autres y suppléent.

La médiannate que paye au roi d'Espagne un grand d'Espagne pour la première fois monte à 8,000 ducats. Ses descendants en payent 4,000 à chaque mutation. Les frais pour la première fois vont bien à la moitié. Les *lanzas* que paye tous les ans un grand d'Espagne se montent à 60 pistoles, quand sa grandesse est placée sur un titre de Castille.

Gouverneurs des maisons royales.

Le comte d'Altamire, du Buen Retiro.
Le duc de Medina-Cœli, de la Casa del Campo.
Le père prieur de l'Escurial, de l'Escurial.
d'Aranjuez.
Le duc del Arco, comme grand écuyer, est surintendant de toutes les chasses, et gouverneur par là :
du Pardo,
de la Torre de Parada,
de la Sarçuela,
du Pardillo;
et il est personnellement gouverneur :
de Balsaïm,
et de Saint-Ildephonse.

Disons ici un mot de ces maisons royales, puisque l'occasion s'en présente si naturellement, sans m'abandonner à des descriptions qui ne sont pas de mon sujet, et qu'il faut voir dans les différents voyageurs. Le Buen-Retiro est un vaste et magnifique palais, à une extrémité de Madrid, dont il est séparé par un espace large d'une portée de mousquet, et qui a un grand et fort beau parc. La cour y passait, de mon temps, quelques mois de l'année, et s'y est fixée depuis l'incendie du palais de Madrid. On voit par là que c'est un gouvernement fort agréable.

La Casa del Campo est un bâtiment fort commun, vis-à-vis la place du palais de Madrid, le Mançanarez entre-deux, et tout près dans la plaine. Il y a un parc, quelques pièces d'eau, quelques bois, mais de ceux des Castilles et fort peu de vrais arbres. C'est proprement une ménagerie, mais fort mal remplie et aussi mal entretenue. Je n'ai jamais vu personne s'y aller promener, ni leurs majestés catholiques. Cela peut faire une maison de campagne au duc de Medina-Cœli, où il peut

aller en moins de demi-heure, et fournir sa table de bien des commodités, si les Espagnols connaissaient les tables, même les plus frugales.

J'ai dit de l'Escurial tout ce que j'en pouvais dire. Le roi est maître d'agréer ou non l'élection du prieur, d'en mettre un, de l'ôter quand il veut; et ce prieur, avec l'autorité que sa place lui donne sur ses moines et dans le monastère, a aussi celle de gouverneur sur les appartements de leurs majestés catholiques, de leur cour et de toute leur suite.

Pour Aranjuez, je remettrai d'en parler au petit voyage que j'y ai fait pour le voir. Je dirai en attendant que je n'y trouvai pas le gouverneur, chez qui pourtant je fus logé. C'était un homme du commun, dont je n'ai pas retenu le nom; je ne l'ai jamais rencontré, ni ouï parler de lui à personne.

Le Pardo est un bâtiment carré, fermé de quatre côtés, à peu près égaux et assez courts, dont la cour est triste, et les appartements de sa majesté catholique des plus médiocres en tout; les autres des plus étroits et en fort petit nombre. Il n'y a ni avant-cour, ni autres bâtiments, ni jardin ni parc. La cour y va pourtant quelquefois, mais avec le plus étroit nécessaire. C'est une habitation entièrement esseulée où je ne comprends pas qu'on puisse aller, car rien du tout n'y appelle. Cela est au bord d'une plaine aride, peu éloigné d'une colline au pied de laquelle on passe sur un très-médiocre pont, au haut de laquelle est un couvent de capucins, tout seul, d'où on voit tant que la vue se peut étendre dans la plaine d'en haut et d'en bas, excepté la Torre de Parada, qui en est assez proche. Ce n'est, en effet, qu'une vieille tour avec une espèce de cabaret joignant, bas et petit, où on tient des relais qui ont donné le nom de Parada à cette tour. Il y a de Madrid au Pardo

deux lieues, c'est-à-dire au moins comme de Paris à Versailles. Le chemin est assez longtemps agréable le long du Mançanarez en le remontant, et par ce qui fait le cours de Madrid.

La Sarçuela est un peu plus éloignée de Madrid. C'est une espèce de petit château fort commun en dehors et en dedans, mais qui a une sorte de basse-cour et un jardin, mais dans un grand éloignement de toute autre habitation. La cour n'y allait plus, mais Charles II quelquefois.

Le Pardillo est un pavillon tout seul au milieu du vaste parc de l'Escurial, bon pour aller faire une collation ou pour s'aller rafraîchir une heure ou deux après la chasse dans ce vaste parc, qui a beaucoup de fauve et de ces mauvais bois de Castille.

De Balsaïm et de Saint-Ildephonse, je remets à en parler au voyage que j'y ai fait. Pour varier et ne pas confondre, je placerai ici ce que je puis dire de quelques-uns des personnages qui viennent d'être nommés. Je dis quelques-uns, parce que tous n'en fournissent pas matière. J'ai parlé des grands d'Espagne à chacun de leurs articles, lorsqu'il s'est trouvé choses à en dire. Je viens maintenant à ceux qui ne le sont pas et qui se trouvent dans la liste précédente de la maison du roi, que j'ai tous rangés à la suite du grand officier, grands et autres, de la charge duquel ils dépendent, et à qui ils sont subordonnés.

Don Gaspard Giron, le plus ancien des majordomes du roi de semaine, fut chargé de me recevoir, accompagner, faire servir par les officiers du roi, convier des seigneurs à dîner chez moi, et faire les honneurs de ma table et de ma maison, tant que je fus traité à mon arrivée, et je me suis depuis adressé à lui quand j'ai eu besoin de quelqu'un du palais pour ma curiosité

particulière. Il était Acuña y Giron, c'est-à-dire de même maison que le marquis de Villena, duc d'Escalone, majordome major, de la branche du duc d'Ossone.

C'était un grand homme sec, noir, vieux, qui avait été bien fait et galant, vif quoique grave, salé en reparties et en plaisanteries, gai et très-poli, avec cela néanmoins la gravité du pays, et sentant en toutes ses manières sa haute naissance, mais avec aisance et sans rien de glorieux. Il faut cependant avouer que son premier aspect rappelait tout à fait le souvenir de don Quichotte. C'était l'homme le plus rompu à la cour, qui savait le mieux les anciennes et les nouvelles étiquettes, les rangs, les droits, les règles, les cérémonies, les personnages distingués ou principaux, les ressorts des fortunes et des chutes, avec de l'esprit et de la lecture, qui, tout discret qu'il fût, le rendaient d'une très-aimable et utile conversation. Il avait passé sa vie dans un emploi qui le tenait presque toujours dans le palais, où il avait été témoin de près d'une infinité de choses importantes et curieuses, toujours au milieu de la cour, en tous lieux et parmi tous les changements de ministère, plus employé qu'aucun des majordomes à recevoir les ambassadeurs distingués, les princes et les personnes les plus considérables qui venaient à Madrid et que le roi voulait honorer, M. le duc d'Orléans en particulier, au-devant duquel il fut envoyé avec les équipages du roi, et qu'il reçut et accompagna toutes les fois qu'il alla à Madrid. Ces fonctions continuelles lui avaient acquis une grande familiarité avec le roi et la reine, qui se plaisaient quelquefois à causer avec lui en particulier, et avec qui il était fort libre. Cela le faisait compter par les courtisans les plus élevés, même par les ministres; comme il passait sa vie au milieu de

la cour par des fonctions continuelles, il vivait avec tout le monde avec beaucoup d'aisance et de familiarité. C'était un homme tout fait pour l'emploi qu'il exerçait, et un répertoire vivant auquel le roi, les ministres, les seigneurs avaient recours avec confiance dans les difficultés qui survenaient sur le cérémonial, ou d'autres matières que son expérience dans ses fonctions et dans les choses de la cour lui avait apprises. C'était d'ailleurs un fort honnête homme, homme d'honneur et de bien, d'une conduite sans reproche à l'égard de la cour, et quoique assez pauvre, désintéressé et point du tout avide de grâces. Je me suis souvent étonné comment il était demeuré ensablé dans un emploi qui sert de passage aux fortunes de toute espèce. Il y était si propre et si commode au roi, aux ministres qui s'en servaient et aux majordomes majors pour l'exercice de leur charge, que j'ai toujours cru que c'est ce qui l'y avait arrêté. Je l'ai donc beaucoup fréquenté, et j'en ai tiré des choses utiles et curieuses. Nous nous étions pris tous deux d'amitié.

Le marquis de Villagarcias était le deuxième des majordomes. Il avait moins d'esprit, de finesse dans l'esprit, mais un agrément, une bonté, une politesse extrême, et un désir d'obliger toujours prêt et prévenant. C'était aussi un homme de qualité, estimé et assez compté, qui avait été destiné à l'ambassade de Portugal, qui n'eut pas lieu. Le duc de Liñarès, mari de la camarera major de la reine douairière à Bayonne, était mort au Mexique, dont il était vice-roi, quelque temps avant que j'arrivasse en Espagne; et peu avant que j'en partisse, Villagarcias fut nommé pour lui succéder, ce qui fut pour lui une grande fortune, dont je remarquai que toute la cour fut bien aise.

Cucurani était un Italien raffiné, appliqué, instruit,

glorieux, ambitieux, particulier, qui n'avait la confiance de personne. Il était gendre de la nourrice de la reine, qui était aussi *assafeta*, et il espérait tout par là. Il avait de l'esprit et du manége. Depuis mon retour, assez tôt, il obtint une ambassade dans le nord.

Villafranca, si différent en tout du grand d'Espagne, et qui, sans lui appartenir en rien, portait le même titre (j'expliquerai ce terme après), était un vieux homme renfermé, qui ne paraissait que pour ses fonctions, glorieux et ridicule. Je ne sais plus à quelle occasion de bonne fête, de jour de naissance ou de baptême de l'infant don Philippe, les ambassadeurs qui étaient à Madrid allèrent ensemble complimenter le roi, la reine, le prince et la princesse des Asturies. Les ambassadeurs d'Angleterre, de Venise et de Hollande, Maulevrier et moi, étions avec le nonce qui portait la parole, et ce que chacun avait amené de principal de chez soi nous accompagnait. Arrivés au palais, l'introducteur se fit attendre une demi-heure au delà de l'heure qu'il avait marquée, car à ces sortes de compliments il n'y a que l'introducteur des ambassadeurs, à la différence de l'entrée et de la première audience de cérémonie. Le nonce fut choqué d'attendre, et lui en dit son avis. Sans prendre la peine de répondre, il alla gratter à la porte du cabinet des miroirs, et nous introduisit tout de suite. En sortant, le nonce, encore plus choqué de ce procédé, lui en lâcha des lardons, auxquels l'introducteur répondit avec impertinence. Le nonce, pour lui marquer son mépris, dédaigna de se fâcher, et avec un sourire nous demanda ce que nous en pensions. Nous ne pûmes alors éviter d'en dire chacun notre mot. L'introducteur, piqué, voulut se rebecquer; le nonce alors se moqua de lui tout franchement, lui dit qu'il nous faisait sentir qu'il était de méchante humeur, et le brocarda tant et

si bien, chemin faisant, que l'introducteur lui répondit enfin, après avoir assez grommelé entre ses dents, qu'il voyait bien qu'il ferait mieux de nous laisser faire nos visites, et nous quitta. On se moqua de lui un peu davantage. Nous continuâmes sans lui toute notre tournée, mais nous ne voulûmes pas en porter de plaintes. C'était un pauvre bonhomme très-dépourvu d'esprit et de sens, fort incapable de son emploi, quoique des plus légers, et compté pour rien par tout le monde.

Hyghens, premier médecin, était Irlandais, docteur en plusieurs universités et en celle de Montpellier, d'où il était passé en Espagne médecin des armées. On y fut si content de sa conduite et de sa capacité que le roi d'Espagne le fit son premier médecin, et avait en lui beaucoup de confiance et plus que la reine n'aurait voulu, quoiqu'elle le traitât fort bien. Mais elle ne souffrait pas volontiers d'autres gens que ceux donnés de sa main pour cet intérieur si intime et si assidu, et aurait désiré cette place à son premier médecin Servi, qui était de son pays et de son choix, et qui lui était entièrement livré. Elle en vint à bout, en effet, quelques années après mon retour que Hyghens mourut.

Cet Irlandais, qui parlait parfaitement français, était un excellent médecin qui, sans entêtement ni attachement de médecin, ne voulait que guérir son malade avec une grande application. J'en fis une heureuse expérience à ma petite vérole, dont les détails, qui pourraient instruire des médecins de bonne foi, seraient ici étrangers. Son caractère ouvert mais discret, doux mais ferme, montrait sans la plus légère affectation une belle âme, toujours occupée du bien, sans nul autre intérêt quelconque, quoiqu'il aimât sa famille qui était assez nombreuse, et de plus détaché de toute ambition, voyant de très-près les intrigues, sans y vouloir jamais entrer,

disant très-nettement le vrai au roi sur sa santé, et le lui disant de même et à la reine, quand l'un ou l'autre l'en mettaient à portée sur d'autres matières, mais sans s'avancer jamais sur aucune, et parlant toujours avec grande discrétion et grand éloignement de nuire à personne. Aussi était-il fort aimé et considéré. Il avait l'esprit juste, agréable, modeste, avait beaucoup de belles lettres et savait bien l'histoire, surtout il connaissait bien les maîtres et la cour, et passait pour un grand et sage médecin, et pour le seul même en Espagne qui méritât le nom de médecin. Il possédait très-bien la chirurgie et avait souvent fait d'heureuses opérations, bon botaniste, bon artiste, connaissant bien les simples et les remèdes dont il savait faire usage, et la composition des médicaments comme le meilleur apothicaire et comme un bon chimiste. Tant de bonnes qualités étaient relevées par une piété sage, éclairée et vraie, qui n'était que pour lui, et qui n'incommodait personne que par le frein qu'elle mettait à sa langue, plus souvent que n'auraient voulu ceux qui étaient à portée avec lui de l'entretenir librement. Sa conversation m'a été d'un grand secours et m'a instruit de bien des choses. Il aimait son pays, ses compatriotes avec tendresse, et avait le plus vif attachement pour le roi Jacques, et pour tout ce qui était de son parti. La sagesse le retenait, à cet égard, dans les plus justes bornes, à l'extérieur; mais quand il se trouvait en liberté avec des amis, ce feu de patrie lui échappait, et bienfaisant pour tout le monde, il ne se possédait pas d'aise quand il pouvait rendre quelque service à quelque jacobite. J'eus tout loisir de le connaître pendant six semaines qu'il ne bougea d'auprès de moi.

Sa candeur, sa probité, ses soins me gagnèrent, son esprit me plut, nous prîmes grande amitié l'un pour

l'autre. Je dus la sienne, à ce que je crois, au penchant qu'il sonda et qu'il trouva en moi pour le roi Jacques. Je le trouvai si sage et si discret que je ne me cachais point de lui, sans toutefois lui rien dissimuler sur les liens de notre cour à cet égard, et sur mon impuissance. Je lui expliquai même les ordres précis que j'avais là-dessus, et d'éviter le duc d'Ormond qu'il mourait d'envie que j'entretinsse. J'y consentis, à condition que ce serait sous le plus grand secret à notre retour à Madrid; que le duc d'Ormond se rendrait chez lui, m'y attendrait sans pas un de ses gens dans la maison, se tiendrait dans un cabinet séparé; qu'averti par Hyghens, j'irais à l'heure marquée lui faire visite, je le trouverais seul, et qu'après que mes gens seraient retirés, je passerais dans le cabinet où serait le duc d'Ormond; qu'après la conversation, je le laisserais dans ce cabinet et reviendrais dans la chambre de Hyghens, d'où je m'en irais, comme ayant fini ma visite; que le duc d'Ormond ne se retirerait que quelque temps après; qu'au palais ni ailleurs, nous ne nous approcherions point l'un de l'autre, et que nous nous saluerions avec la civilité que nous nous devions, mais avec froideur et indifférence marquée. Pour le dire tout de suite, cela s'exécuta de la sorte plusieurs fois chez Hyghens, sans que personne s'en soit jamais aperçu, et notre froideur, si marquée ailleurs, nous donna quelquefois envie de rire.

Je trouvai dans le duc d'Ormond toute la grandeur d'âme qu'aucun revers de fortune ne pouvait altérer, la noblesse et le courage d'un grand seigneur, la fidélité la plus à toute épreuve, et l'attachement le plus entier au roi Jacques et à son parti, malgré les traverses qu'il en avait essuyées, et auxquelles il était tout prêt de s'exposer de nouveau dès qu'il pourrait en espérer le plus léger succès pour les affaires d'un prince si mal-

heureux. D'ailleurs, je trouvai si peu d'esprit et de ressources que j'en fus doublement affligé pour le roi Jacques et son parti, et pour le personnel d'un seigneur si brave, si affectionné et si parfaitement honnête homme. Je ne lui dissimulai pas non plus que j'avais fait à Hyghens les chaines de notre cour et mon impuissance à cet égard, de sorte que nos entretiens, où il me confia aussi ses déplaisirs sur les méprises du roi Jacques et les divisions de son parti, n'aboutirent qu'à des regrets communs et à des espérances bien frêles et bien éloignées.

Le Gendre était très-bon chirurgien; le roi l'aimait et la reine aussi, parce qu'elle n'avait personne en main pour le remplacer. C'était d'ailleurs un drôle hardi, souple, intéressé, qui se faisait compter, et qui, tant qu'il pouvait, se mêlait de plus que de son métier, mais sagement et sans y paraître.

Ricœur était plus en sa place, aimé, estimé, bien avec le roi et la reine, capable dans son métier, obligeant, bienfaisant, fort français, qui n'était pas sans intérêt et sans songer à ses affaires, mais sans intéresser l'honnête homme, et qui longtemps après mon retour voyant Hyghens mort et la Roche aussi, auxquels il était fort attaché, Servi à la place d'Hyghens, et le Gendre ayant l'estampille qu'avait la Roche, obtint à toute peine de se retirer, et vint mourir en France, où il vécut, en effet, en homme de bien et fort dans la retraite. Je n'eus point de commerce que d'honnêteté avec ces deux derniers qui ne pouvaient pas m'être d'un grand usage.

Le marquis del Surco était un Milanais de fortune, fin, délié, de beaucoup d'esprit et de jugement, grand et bien fait, qui avait été à Milan capitaine des gardes du prince de Vaudemont, et depuis, son espion en Espagne, par conséquent impérial fort dangereux, homme de beaucoup de manége et d'intrigue, et dont la corrup-

tion du cœur et de l'ambition avait beaucoup profité à l'école d'un si bon maître, et si heureux en ce genre. Un extérieur froid et réservé cachait ses sourdes menées, toujours bas valet de qui pouvait le plus, et ne faisant jamais sans vues le pas en apparence le plus indifférent. Sa souplesse, son intrigue, les voiles épais dont il savait se couvrir, une ambition, en apparence tranquille, en effet la plus active et la plus infatigable, une dévotion de commande, une connaissance parfaite de ceux à qui il avait affaire, une grande adresse à savoir leur plaire, les gagner, s'en servir, le portèrent à la place de sous-gouverneur du prince des Asturies, et, ce qui scandalisa toute la cour, à la clef de gentilhomme de la chambre du roi. Sa femme, faite exprès pour lui, grande, bien faite comme lui, et de bon air, qu'il avait bien dressée, avait aussi beaucoup d'esprit et d'intrigue, et elle était ainsi arrivée par la cabale italienne, dont je parlerai en son temps, à être *señora de honor* de la reine et assez bien avec elle, de façon qu'il se pouvait dire qu'en gouverneur et en sous-gouverneur du prince des Asturies, quoique chacun en son genre, il eût été difficile de choisir deux plus insignes et plus dangereux fripons, et plus radicalement incapables de donner la moindre éducation à un prince, tous deux aussi malhonnêtes gens l'un que l'autre, tous deux pleins d'art, d'esprit et de vues, mais del Surco plus encore que le Popoli, et moins affiché que lui pour ce qu'ils étaient l'un et l'autre. Ils se connaissaient bien tous deux, par conséquent, ne s'aimaient ni ne s'estimaient; mais ils sentaient tous deux qu'il était de leur intérêt de ne pas se brouiller et d'avoir l'air de s'entendre, et leur intérêt était leur maître absolu. Je reçus peu de civilités du Surco, sous prétexte de l'attachement de sa charge, mais beaucoup de sa femme, dont les manières étaient

très-aimables, ce que n'avait pas son mari, dont le dedans à l'esprit près, et le dehors me rappelèrent souvent M. d'O, dont del Surco avait aussi l'impertinente importance, car pour le Saumery, il n'en avait que la corruption, et d'ailleurs n'allait pas à la cheville du pied du Surco.

Valouse, gentilhomme d'assez bon lieu, du comtat d'Avignon, élevé page de la petite écurie, produit par Dumont au duc de Beauvillier pour être écuyer de M. le duc d'Anjou, parce qu'il était bon homme de cheval, sage et de bonnes mœurs, suivit ce prince en Espagne, et y devint un des fréquents exemples qu'avec de la sagesse et de la conduite on fait fortune dans les cours sans avoir aucun esprit. Il fit son capital de s'attacher au roi, à ses supérieurs, de ne se mêler d'aucune intrigue, de ne donner d'ombrage à personne, d'être réservé en tout, et appliqué à son emploi, souple à qui gouvernait, avec indifférence dans tous les changements, appliqué à plaire au roi, et aux deux reines l'une après l'autre, point répandu dans la cour, sous prétexte de l'assiduité de ses fonctions; bien avec tout le monde, sans nulles liaisons particulières, et inutile à tous par le non-usage, de résolution prise, de sa faveur pour qui que ce fût; d'ailleurs aussi ne nuisant à personne. Il fut bientôt majordome de semaine, puis premier écuyer, après le duc del Arco, et totalement dans sa main, et vivant sous lui grand écuyer comme sous son maître, dont il était fort bien traité. Il poussa enfin, longtemps après mon retour, jusqu'à être chevalier de la Toison-d'Or, et mourut comme il avait vécu sans s'être marié et sans avoir amassé beaucoup de bien, dont il ne se soucia pas.

Je l'avais connu dans la jeunesse des princes, je le retrouvai tel que je l'avais laissé. J'en reçus toutes sortes

de prévenances, je lui fis aussi toutes sortes de politesses, mais sans particulier, sans liaison qu'il ne souhaitait pas et qui m'aurait été fort inutile. Il obtint aussi une clef de gentilhomme de la chambre, et fut préféré pour être de service au rare défaut du marquis de Santa-Cruz et du duc del Arco, mais cela longtemps aussi depuis mon retour.

Hersent était fils d'un homme de qui j'ai parlé à l'occasion du départ de Versailles de Philippe V. Il ressemblait à son père pour l'honneur et la probité, mais non pour la liberté, la familiarité, la confiance du roi, et une sorte d'autorité qu'il avait usurpée, que nul autre que les ministres ne lui enviait, parce qu'elle était utile au bien et à tous, et qu'il ne se méconnaissait point. Le fils n'en avait ni l'esprit ni le crédit, ni la considération, quoique sur un pied d'estime, et mêlé et fort bien avec tout le monde, en se tenant pourtant assez dans les mesures de son état. J'en reçus toutes sortes d'attentions, mais je n'en tirai pas grand fruit.

Le cardinal Borgia revint de Rome à Lerma, pendant ma petite vérole, du conclave, où le cardinal Conti avait été élu. C'était un grand homme de bonne mine, oncle paternel du duc de Gandie, et neveu d'un autre cardinal Borgia, aussi patriarche des Indes. Son adieu au cardinal Conti, frère du pape, le caractérisera mieux que tout ce que j'en pourrais dire. Parmi les compliments de regrets réciproques de leur séparation, Borgia dit à Conti que tout ce qui le consolait était l'espérance du plaisir de le revoir bientôt, et que dans peu un autre conclave le rappellerait à Rome. On peut juger comme le frère du pape trouva ce compliment bien tourné. Borgia était un très-bon homme, qui n'avait pas le sens commun, et dont sa famille et le défaut de sujets ecclésiastiques avait fait la fortune. La difficulté de la main

nous empêcha de nous visiter; mais force civilités au palais et partout où nous nous rencontrions, et quelquefois des envois de compliments de l'un chez l'autre. Son rang et sa charge lui attiraient quelque sorte de considération; mais de sa personne, il était compté pour rien. Le roi et la reine l'aimaient assez, et ne se contraignaient point de s'en moquer.

On a vu en son lieu le temps et la façon dont le roi d'Espagne se forma une garde, le premier de tous ses prédécesseurs, et ce qui se passa en cette occasion. La copie de celle du roi, son grand-père, en fut si fidèle que ce seul mot instruit de sa composition, de son service, de ses uniformes, en sorte qu'à voir cette garde on se croyait à Versailles. Il en était de même dans les appartements à l'égard des garçons du palais et des garçons tapissiers, quoiqu'en bien plus petit nombre que les garçons du château et des tapissiers à Versailles, où on s'y croyait aussi à les voir et leur service. Il en était de même pour la livrée du roi, de la reine et de la princesse des Asturies; et tous les services des compagnies des gardes du corps et des régiments et des gardes, de leurs capitaines, de leurs colonels, de leurs officiers entièrement semblables à ceux d'ici, sinon qu'il n'y a que trois compagnies des gardes du corps, dont les capitaines et le guet servent par quatre mois chacun, au lieu de trois ici, où il y a quatre compagnies.

Armendariz, lieutenant général assez distingué, était lieutenant colonel du régiment des gardes espagnoles. C'était un homme d'esprit, remuant, insinuant, intrigant, impatient de l'état subalterne, qui avait ses amis et son crédit, et que le marquis d'Ayétone était importuné de trouver assez souvent sur son chemin dans les détails et sur les grâces à répandre dans le régiment. Mais l'extérieur était gardé entre eux, et j'ai souvent

trouvé Armendariz chez le marquis d'Ayétone, d'un air assez libre, quoique respectueux. Il était fort poli, agréable en conversation, bien reçu partout, assez souvent chez moi. Il avait de la réputation à la guerre; on prétendait qu'il ne fallait pas se fier à lui ailleurs. Avant mon départ, il fut nommé pour succéder au marquis de Valero, sur le point de revenir de sa vice-royauté du Pérou, qui se trouva fait duc d'Arion et grand d'Espagne en arrivant à Madrid.

Il ne faut pas aller plus loin sans dire un mot de ce qui est connu en Espagne sous le nom de *titolados*. Ce sont les marquis et les comtes qui ne sont point grands. La plaie française a gagné l'Espagne sur ce point, mais d'une manière encore plus fâcheuse, en ce que ce n'est pas simple licence comme ici, et, dès là, facile à réformer quand il plaira au roi de le vouloir. Mais en Espagne, c'est concession du roi en lettres patentes enregistrées au conseil de Castille ou d'Aragon sur une terre, et dès là érection, ou, sans terre, sur le simple nom de celui que le roi veut favoriser d'un titre de marquis ou de comte, tellement que, quelque infimes qu'ils soient en grand nombre, tels que le marchand Robin, directeur de la conduite de Maulevrier, et le directeur de la vente du tabac à Madrid, tous deux faits comtes peu avant mon arrivée en Espagne, et comme quantité d'autres qui ne valent pas mieux, ces gens-là sont véritablement marquis et comtes, et quels qu'ils soient d'eux-mêmes, ils y sont fondés en titre qui ne peut leur être disputé, au lieu qu'en France, qui veut se faire annoncer marquis ou comte le devient aussitôt pour tout le monde qui en rit, mais qui l'y appelle, sans autre droit ni titre que l'impudence de se l'être donné à soi-même. Ainsi en Espagne comme en France, tout est plein de marquis et de comtes, les uns de qualité,

grande ou moindre, les autres, canailles ou peu s'en faut, pour la plupart; ceux d'ici, de pure usurpation de titre, ceux d'Espagne, de concession de titre. Mais cette concession ne les mène pas loin. Ces titres ne donnent aucun rang, et depuis qu'il n'y a plus d'étiquette et de distinction de pièces chez le roi pour y attendre, ces *titolados* ne jouissent d'aucune distinction. Les marquis et les comtes de qualité sont honorés et considérés de tout le monde, selon leur naissance, leur âge, leur mérite, leurs emplois, comme le sont aussi les gens de qualité qui n'ont point ces titres et qu'on appelle don Diègue un tel, etc., et ces autres marquis et comtes en détrempe sont méprisés autant et plus que s'ils ne l'étaient pas, et en cela, ils font mieux que nous ne faisons en France.

Il faut pourtant dire que ces *titolados* peuvent avoir un dais chez eux, mais toujours avec un grand portrait du roi d'Espagne dessous, qui est la différence du dais des grands d'Espagne, qui n'ont jamais de portrait du roi dessous, mais des ornements de broderie ou leurs armes, ou rien du tout dans la queue, et tout unie comme il leur plaît. Ces dais avec le portrait du roi descendent, s'il se peut, encore davantage. Hyghens en avait un ainsi comme premier médecin, que j'y ai vu plusieurs fois, et j'y appris qu'il était commun à d'autres fort petites charges. Mais toutefois on n'a pas un dais avec le portrait du roi sans titre et droit de l'avoir, mais le portrait du roi qui veut, chez soi, comme on veut, sans dais.

Cette matière me conduit à celle de l'*excellence*. On ne se licencie plus de la refuser sous aucun prétexte, comme on faisait autrefois sous prétexte de familiarité et de liberté, par des gens fâchés de ne l'avoir pas eux-mêmes. Je ne sais comment cet abus s'est enfin aboli;

mais entre grands ou autres qui ont l'excellence, il arrive quelquefois qu'ils se tutoient et s'appellent par leurs seuls noms de baptême, par familiarité, et non pour éviter ce qu'ils se doivent réciproquement. L'excellence, autrefois réservée aux grands et aux ambassadeurs étrangers, s'est peu à peu infiniment étendue. Les fils aînés des grands, les successeurs immédiats à une grandesse, les vice-rois et les gouverneurs de province, les capitaines généraux et les conseillers d'état, les chevaliers de la Toison d'Or, ceux que le roi nomme à une ambassade, même le cas arrivant qu'ils n'y aillent pas (et le marquis de Villagarcias dont j'ai parlé naguère l'avait acquise de cette sorte), à plus forte raison ceux qui ont été ambassadeurs, enfin le gouverneur du conseil de Castille, tous ceux-là et leurs femmes ont l'excellence, tellement qu'il importe fort de savoir à qui on parle, pour ne pas offenser ceux qui l'ont à qui on ne la donnerait pas, et peut-être davantage ceux à qui on la donnerait et à qui on ne la devrait pas.

C'est la méprise qui m'arriva, dont je fus fâché après, mais qui aurait pu être plus désagréable. Ce fut à Lerma, au sortir de la cérémonie du mariage du prince et de la princesse des Asturies, à la fin de laquelle je venais d'être déclaré grand d'Espagne de la première classe, conjointement avec mon second fils, et l'aîné déclaré chevalier de la Toison-d'Or. Je venais d'être accablé des compliments de toute la cour. Ma journée, qui avait commencé de bon matin, était loin d'être finie, et moi sortant de maladie, fort fatigué. Je profitai donc d'un tabouret qui se rencontra dans une des premières salles, ayant autour de moi ce que j'avais mené de plus considérable. Je me reposais de la sorte, lorsqu'un jeune homme bien fait, un peu noir, s'en vint me faire des compliments empressés et fort polis, avec un air de

respect et de déférence. Je crus le reconnaître parfaitement; je me levai, lui répondis sur le même ton, je multipliai mes remercîments et je l'accablai d'*excellence*. Il eut beau me témoigner sa honte de me voir debout pour lui, je pris cela pour un raffinement de politesse, je n'avais garde de me rasseoir, n'ayant pas d'autre siége à lui présenter; enfin il s'en alla pour me laisser rasseoir. Dès qu'il fut retiré, l'abbé de Saint-Simon me demanda quel plaisir je prenais à confondre ce pauvre garçon qui me venait marquer ses respects et sa joie, et à l'accabler d'excellence et de moqueries. Surpris à mon tour, je lui demandai si je pouvais en user autrement avec le marquis de Cogolludo, fils aîné du duc de Medina-Cœli. « Le marquis de Cogolludo! reprit l'abbé; mais vous n'y songez pas, c'est le fils de madame de Pleinœuf, dont l'embarras nous a fait pitié. » En effet, c'était lui-même. La Fare l'avait amené avec lui comme je partais de Madrid pour Lerma. Je n'avais fait qu'entrevoir ce jeune homme lorsqu'il me le présenta, et je ne l'avais ni vu ni rencontré depuis, séparé jusqu'à la veille de ce jour-là par la petite vérole. Ils se mirent tous à rire et à se moquer de moi; mais ils convinrent tous qu'il ressemblait beaucoup au marquis de Cogolludo. De lui faire des excuses de l'avoir trop bien traité, il n'y avait pas moyen; de lui laisser penser que je m'étais moqué de lui, était encore pis : l'expédient fut d'en faire le conte à la Fare.

Venons maintenant à la maison de la reine d'Espagne.

Maison de la reine.

Majordome major.

Le marquis de Santa-Cruz.

Je ne parlerai point des trois majordomes de semaine dont Magny était un.

Premier médecin.

M. Servi. J'ai parlé de lui il n'y a pas longtemps.

Camarera major.

La comtesse douairière d'Altamire, Angela Folch, de Cardonne et Aragon.

Dames du palais.

La princesse de Robecq.
La duchesse de Saint-Pierre.
La princesse de Pettorano.
La comtesse de Taboada.

Señoras de honor.

Mesdames Rodrigo.	Albiville.
Carillo.	Monteher.
Nieves.	O'Calogan.
Del Surco.	Cucurani.
Riscaldalègre.	

Assafeta.

Dona Laura Piscatori, nourrice de la reine.

Confesseur.

Don Domingo Guerra.

Grand écuyer.

Le duc de Giovenazzo, c'est-à-dire notre prince de Cellamare.

Premier écuyer.

Le marquis de Saint-Jean, et son fils en survivance.

La comtesse d'Altamire était fille du sixième duc de Ségorbe et de Cardonne. Son mari mourut en 1698, étant ambassadeur d'Espagne à Rome. Elle était mère du comte d'Altamire et du duc de Najara, et belle-mère du comte de San-Estevan de Gormaz. On a vu ailleurs dans quelle union elle, le marquis de Villena et le marquis de Bedmar et leurs enfants vivaient ensemble, ce qui redoublait leur considération. Cette comtesse d'Altamire était une des plus grandes dames d'Espagne, en tout genre, d'une grande vertu et de beaucoup de piété.

Avec un esprit qui n'était pas supérieur, elle avait toujours su se faire respecter par sa conduite et son maintien, et personne n'était plus compté qu'elle par la cour, par les ministres successifs, par le roi et la reine mêmes. Elle fut d'abord camarera major, après l'expulsion de la princesse des Ursins, et toujours également bien avec la reine, et sur un grand pied de considération. Elle faisait fort assidûment sa charge et fort absolument, toutefois poliment avec les dames, mais dont pas une n'eût osé lui manquer, ni branler seulement devant elle. Elle était petite, laide, mal faite, avait environ soixante ans et en paraissait bien soixante et quinze. Avec cela, un air de grandeur et une gravité qui imposait. J'allais quelquefois la voir. Elle était toujours sur un carreau, au fond de sa chambre ; des dames sur des carreaux ou des siéges, comme elles voulaient ; on me donnait un fauteuil vis-à-vis d'elle. Je la trouvai une fois seule, elle ne savait pas un mot de français ni moi d'espagnol, de manière que nous nous parlâmes toujours sans nous entendre que par les gestes ; elle en souriait parfois et moi aussi. J'abrégeai fort cette visite.

J'ai parlé ailleurs de la princesse de Robecq, de la duchesse de Saint-Pierre, et de la princesse de Pettorano. La comtesse de Taboada n'était point laide, et ne manquait pas d'esprit ni de vivacité ; j'ai parlé de son mari et de son beau-père le comte de Maceda, grand d'Espagne.

Parmi les *señoras de honor*, il y en avait plusieurs qui avaient de l'esprit et du mérite. La femme de Sartine, qui avait été cameriste et bien avec la reine, le devint à la fin. Madame de Nievès, très-bien avec la reine, était gouvernante de l'infante, et vint et demeura à Paris avec elle, et s'en retourna aussi avec elle. On

lui trouva, en ce pays, de l'esprit, du sens et de la raison ; je ne sais si cela fut réciproque. Madame de Riscaldalègre était une femme bien faite, qui avait beaucoup de mérite, qui était considérée, et qui aurait été fort propre à bien élever une princesse. Madame d'Albivile était une Irlandaise âgée, qui méritait aussi sa considération. Le mérite de madame de Cucurani était d'être fille de l'assafeta qui était Parmesane, nourrice de la reine, et qui, toute grossière paysanne qu'elle était née et qu'elle était encore, conservait un grand ascendant sur la reine, étant la seule qui, par l'économie des journées, pouvait chaque jour lui dire quelque mot tête à tête, et qui avait assez d'esprit pour avoir des vues, et les savoir conduire. Enfin ce fut elle qui fit chasser le cardinal Albéroni, dont on ne serait jamais venu à bout sans elle. Comme elle était extraordinairement intéressée, il y avait des moyens sûrs de s'en servir. D'ailleurs, elle n'était point méchante. Pour son mari, ce n'était qu'un paysan enrichi, dont on ne pouvait rien faire, et qui n'était souffert que par l'appui de sa femme. Mais celle-ci était redoutée et ménagée par les ministres et par toute la cour.

Don Domingo Guerra, confesseur de la reine, n'était rien ni de rien, lorsque j'étais en Espagne. Il était frère de don Michel Guerra, de qui je parlerai bientôt, et n'en tenait pas la moindre chose. Le plus plat habitué de paroisse aurait paru un aigle en comparaison de ce confesseur. Il n'est pas de mon sujet de parler d'un peu de crédit qu'il eut assez longtemps, depuis mon retour, qui n'en fit qu'un abbé commandataire de Saint-Ildephonse et un évêque *in partibus*, quoiqu'il l'eût enflé jusqu'à penser au cardinalat, et à se croire un personnage, mais avec qui personne n'eut à compter.

Les deux Saint-Jean, père et fils, étaient d'espèce à

donner de la surprise de les voir premiers écuyers de la reine. Je n'ai point su par où elle les prit en si grande amitié, qui, du temps que j'étais en Espagne, était déjà fort marquée. C'étaient des gens cachés, mesurés, respectueux avec tout le monde, qui se produisaient peu, qui ne faisaient nulle montre de leur faveur, qui ne voulaient être mal avec personne, ni liés avec aucun. Sages dans leur conduite, ils ne donnaient aucune prise. Comme ils ne voulaient faire que pour eux et rien pour personne, pour mieux ménager leur crédit pour eux, éviter l'envie et cacher leurs vues, ils s'enveloppaient de modestie et d'impuissance, et ne servaient ni ne desservaient personne. Le père avait bien commencé; quant au fils qui avait plus d'esprit et de montant, longtemps depuis mon retour on fut subitement épouvanté de le voir tout d'un coup grand écuyer de la reine, et grand d'Espagne.

J'ai expliqué avec assez de détail les fonctions de toutes ces charges pour que je n'aie rien à y ajouter, sinon que les trois capitaines des gardes du corps et les colonels des deux régiments des gardes prêtent serment entre les mains du roi. Ce sont les seuls dont le roi même le reçoive, et ces charges et ces grades sont aussi d'établissement nouveau.

On a vu plus haut de quelles personnes furent formées les maisons du prince et de la princesse des Asturies, lorsque j'ai parlé de ces établissements. Je n'ai donc rien à y ajouter, sinon que leurs fonctions chez le prince et la princesse sont pareilles à celles que les mêmes charges sont chez le roi et chez la reine. L'âge alors si tendre des infants me dispensera de parler des personnes employées auprès d'eux. Del Surco et Salazar, major des gardes du corps, lieutenant général et homme d'esprit et de qualité, furent dans la suite gouverneurs

chacun d'un. Je le dis pour la singularité de cette fortune pour un homme tel que le Surco, et pour celle du soupçon peut-être mal fondé, mais reçu comme certain par tout le monde, que le Salazar avait empoisonné sa femme, comme le duc de Popoli avait fait la sienne, ce qui fit dire à la cour qu'avoir empoisonné sa femme était une condition nécessaire pour arriver à l'honneur et à la confiance d'être gouverneur des infants.

Explication des serments.

Les trois charges chez le roi et chez la reine reçoivent le serment de tous ceux et celles qui sont chacun sous leurs charges.

Le patriarche aussi, de même que les capitaines des gardes du corps, celui des hallebardiers, et les colonels des deux régiments des gardes.

Le président ou gouverneur du conseil de Castille, les deux majordomes majors, le capitaine des hallebardiers, les gouverneurs des infants n'en prêtent point; le sommelier du corps, la camarera major, les deux grands écuyers, le patriarche des Indes le prêtent entre les mains de leur majordome major.

Les seuls capitaines des gardes du corps et colonels des deux régiments des gardes entre les mains du roi.

Les présidents ou gouverneurs des conseils entre les mains de celui du conseil de Castille.

Les conseillers et officiers de chaque conseil, entre les mains du président ou gouverneur de leur conseil.

Les secrétaires d'état le prêtaient dans le conseil d'état.

Le secrétaire de l'estampille entre les mains du sommelier du corps.

Les conseillers d'état entre les mains du plus ancien secrétaire d'état.

Les gouverneurs des maisons royales entre les mains d'un conseiller de la junte des bâtiments.

Quant aux vice-rois, gouverneurs des provinces, capitaines généraux des armées, capitaines généraux des provinces, j'ignore s'ils prêtent serment ou entre les mains de qui.

Quant au corrégidor de Madrid et ceux des autres villes, comme le président ou gouverneur du conseil de Castille est leur supérieur, je croirais que c'est entre ses mains.

CHAPITRE DLXXXIII.

Conseils. — Conseillers d'état.

Venons maintenant aux conseils que je trouvai, et que je laissai dans un grand délabrement, pour ce qui regardait les conseils particuliers.

Le marquis de Miraval était gouverneur du conseil de Castille. C'était un homme de médiocre naissance, qui avait été ambassadeur d'Espagne en Hollande, et qui en fut rappelé pour occuper cette grande place dont il n'était pas incapable. Il était doux, poli, accessible, équitable. Son esprit toutefois n'était pas transcendant, et son inclination était autrichienne. La cabale italienne, à laquelle il était étroitement lié, l'avait porté par la reine à cette grande place. C'était un grand homme, fort bien fait, qui avait l'attention polie de n'aller presque jamais en carrosse que ses rideaux à demi tirés pour ne faire arrêter personne.

Don François Camargo, ancien évêque de Pampelune, était inquisiteur général ou grand inquisiteur. Je n'ai jamais vu homme si maigre ni de visage si affilé. Il ne manquait point d'esprit; il était doux et modeste. On eût beaucoup gagné que l'inquisition eût été comme lui.

Le comte de Campoflorido était président du conseil des finances, où il ne faisait rien depuis longtemps; une longue maladie le conduisit au tombeau, depuis mon arrivée en Espagne : l'ancien de ce conseil le gouverna pendant tout mon séjour, avec le trésorier général, desquels je n'entendis point parler.

La présidence du conseil des Indes et de celui de la marine vaquait pendant que j'étais en Espagne; les doyens obscurs de ces conseils les conduisaient. La présidence de celui des Indes fut donnée, après mon départ, au marquis de Valero, à son arrivée de la vice-royauté du Pérou, avec la grandesse et le titre de duc d'Arion.

Le marquis de Bedmar était président du conseil des ordres et du conseil de guerre. La première charge était sérieuse, donnait quelque travail, du crédit et de la considération. L'autre était tombée, ce n'était plus qu'un nom.

A l'égard du conseil d'Italie et de celui des Pays-Bas, ils étaient tombés par le démembrement de ces pays de la domination d'Espagne, et passés sous celle de l'empereur.

J'ai oublié d'avertir qu'il ne faut pas confondre le Campoflorido, dont je viens de parler, avec le marquis de Campoflorido, capitaine général du royaume de Valence, lorsque j'étais en Espagne. Celui-ci était un fin et adroit Sicilien qui s'était acquis la protection de la reine par le mariage de son fils avec la fille aînée de dona Laura Piscatori, nourrice et assafeta de la reine, qui, contre tous les usages d'Espagne, le maintint quinze ou seize ans dans la place de capitaine général du royaume de Valence qu'il gouverna, en effet, fort sagement. Il en sortit pour être fait grand d'Espagne, et vint après ici ambassadeur d'Espagne, où chacun a

pu juger de son esprit, et il a été peut-être le seul bon ambassadeur qu'on ait vu ici envoyé par l'Espagne, depuis don Patricio Laullez.

Il y avait déjà plus d'un règne que les archevêques de Tolède, chanceliers de Castille par leur siége, en avaient perdu toute fonction et toute mémoire, et qu'ils étaient réduits à ce pur ecclésiastique, sans plus avoir aucune autre prétention. Diego d'Astorga y Cespedes l'était pendant que j'étais en Espagne. Né en 1666, il fut inquisiteur de Murcie, évêque de Barcelone en décembre 1715, grand inquisiteur d'Espagne en 1720, et en mars suivant archevêque de Tolède, en quittant la place de grand inquisiteur, enfin cardinal par la nomination du roi d'Espagne en novembre 1727.

On a vu ici ce que j'ai dit de ce prélat et la confiance avec laquelle il me parla contre la constitution *Unigenitus,* le despotisme des papes et de l'inquisition en Espagne et dans tous les pays d'inquisition, qui ne laissaient aucune autorité ni liberté aux évêques, qu'il faisait trembler, lesquels étaient réduits aux simples fonctions manuelles, et qui, bien loin d'oser juger de la foi, n'auraient pas même hasardé de recevoir la constitution *Unigenitus* sans risquer d'être envoyés par l'inquisition, pieds et poings liés, à Rome, pour avoir osé se croire en droit de pouvoir donner une approbation à ce qui émanait de Rome, qu'ils sont obligés de recevoir à genoux, les yeux fermés, sans s'informer de ce que c'est, si dans cette conjoncture le pape ne leur avait pas permis et ordonné de la recevoir; combien il déplora avec moi l'anéantissement de l'épiscopat en Espagne et autres pays d'inquisition, où, ce tribunal d'une part, celui du nonce de l'autre, avaient entièrement dépouillé les évêques, qui n'étaient plus les ordinaires de leurs diocèses, mais de simples grands vicaires, sa-

erés pour le caractère épiscopal, et pour donner la confirmation et l'ordination et rien de plus, destitués même des pouvoirs que les évêques des autres pays donnent à leurs grands vicaires; enfin combien il me remontra l'importance extrême que nos évêques ne tombassent pas dans cet anéantissement, sous lequel ceux d'Espagne et de tous les pays d'inquisition gémissaient, et combien les nôtres se devaient souvenir de ce que c'est que d'être évêque, soutenir les droits divins de l'épiscopat et résister avec toute la sagacité et la fermeté possible aux ruses et aux violences de Rome, dont le but continuel est d'anéantir partout l'épiscopat pour rendre les papes évêques seuls et uniques et ordinaires immédiats de tous les diocèses, pour être les seuls maîtres dans l'église; et par là de revenir à la domination temporelle qu'ils ont si longtemps essayé d'exercer partout, et de ne pouvoir enfin y être contredits par personne de leur communion.

Ce que ce prélat, éclairé et si judicieux, en vénération à toute l'Espagne par sa modestie, sa frugalité, ses mœurs, ses aumônes, sa vie retirée et studieuse, sa douceur et son éloignement de toute ambition, tel que les dignités le vinrent toutes chercher, sans en avoir jamais brigué aucune, ce que ce prélat, dis-je, crut m'apprendre sur l'esclavage et le néant de l'épiscopat dans les pays d'inquisition, et qui met en si grande évidence le cas qu'on doit faire de l'acceptation faite de la Constitution par tous les évêques et les docteurs de ces pays, que nos boute-feux d'ici ont tant sollicitée et tant fait retentir pour faire accroire de force et de ruse que l'église avait parlé, etc., cela même on l'a vu dans ce qui a été donné ici de M. Torcy; ainsi que les dures réprimandes, et ce qu'il arriva à Aldovrandi, nonce en Espagne, pour avoir fait accepter la Constitution par

des évêques, licence prise par eux, qui fut trouvée si mauvaise à Rome, quoique à la sollicitation d'Aldovrandi, que ce nonce en fut perdu, et eut toute la peine qu'on a vu à s'en relever, et que le pape, pour couvrir cet étrange excès des évêques d'Espagne, leur commanda à tous de recevoir sa constitution *Unigenitus*, afin qu'il ne fût pas dit qu'ils eussent osé le faire sans ses ordres précis; et en même temps les évêques, qui l'avaient acceptée à la réquisition du nonce, furent fort blâmés et menacés de Rome, comme ceux qui n'avaient osé déférer là-dessus aux instances du nonce furent loués et approuvés.

Cet archevêque de Tolède est le premier et l'unique prélat à qui l'excellence ait été accordée, pour lui et pour les archevêques ses successeurs. Aucun autre n'a ce traitement, non pas même le nonce du pape, quoique si puissant en Espagne, et le premier de tous les ambassadeurs, qui l'ont tous. Les nonces, comme tous les autres archevêques et évêques d'Espagne, se contentent de la seigneurie illustrissime, et ne prétendent point l'excellence, même depuis que l'archevêque de Tolède l'a obtenue, fort peu avant que j'arrivasse en Espagne. C'est aussi la seule distinction qu'il ait par-dessus les autres archevêques et évêques.

Conseillers d'état.

Le duc d'Arcos, le duc de Veragua, le marquis de Bedmar, le comte d'Aguilar, le prince de Santo-Buono, le duc de Giovenazzo, tous grands d'Espagne, don Michel Guerra, le marquis de Grimaldo secrétaire d'état.

On l'a déjà dit, les conseillers d'état sont, ou plutôt étaient, en Espagne ce que nous appelons ici ministres d'état. Aussi était-ce le dernier et le suprême but de la

fortune et de la faveur. Mais depuis que la princesse des Ursins eut fait quitter prise aux cardinaux Portocarrero et d'Estrées, et à tous ceux qui avaient eu part au testament de Charles II, qui avaient mis Philippe V sur le trône, renfermé le roi d'Espagne avec la reine et elle, et changé toute la forme de la cour et du gouvernement, les fonctions des conseillers d'état tombèrent tellement en désuétude qu'il ne leur en demeura que le titre vain et oisif, sans rang ni fonctions quelconques, et sans autre distinction que de pouvoir aller en chaise à porteurs dans les rues de Madrid, avec un carrosse à leur suite, et l'excellence. Aussi fut-ce uniquement pour donner l'excellence à Grimaldo, qu'il reçut le titre de conseiller d'état pendant que j'étais à Madrid. Je la lui donnais souvent avant qu'il l'eût par cette voie. Cela le flattait, parce qu'il était glorieux et qu'il était peiné de travailler continuellement avec des ambassadeurs et avec des grands et d'autres qu'il fallait bien qu'il traitât d'excellence, et dont il ne recevait que la seigneurie. Il m'en reprenait quelquefois en souriant; je répondais que je ne me corrigerais point, parce que je ne pouvais me mettre dans la tête qu'il ne l'eût point. Nous reviendrons à lui tout à l'heure. Je passe les grands, parce que j'en ai parlé sous leurs titres.

Don Michel Guerra était une manière de demi-ecclésiastique sans ordres, mais qui avait des bénéfices, qui était vieux et qui n'avait jamais été marié. C'était une des meilleures têtes d'Espagne, pour ne pas dire la meilleure de tout ce que j'y ai connu; instruit, laborieux, parlant bien et assez franchement. Aussi, quoique tout à fait hors de toutes places, était-il fort aimé et considéré. Il était chancelier de Milan, et à Milan lors de l'avénement de Philippe à la couronne d'Espagne; il se conduisit bien dans cette conjoncture. Sa place était

également importante et considérable, et faisait compter les gouverneurs généraux du Milanais avec elle. Il y était fort estimé et fort autorisé. Peu après l'avénement de Philippe V à la couronne, il quitta Milan, passa quelque temps à Paris, fut traité avec beaucoup de distinction par le roi et les ministres, et fort accueilli des grands seigneurs principaux. C'était un homme fort rompu au grand monde et aux affaires, qui ne se trouva ni ébloui ni embarrassé parmi ce monde nouveau pour lui. Il repassa d'ici en Espagne, après avoir vu le roi en particulier, et conféré avec quelques-uns de nos ministres, dont il emporta l'estime et de toute la cour. Il eut son tour à être gouverneur du conseil de Castille, mais il ne l'accepta qu'à condition de n'être pas tenu d'en garder le rang, s'il venait à quitter cette grande place, parce que, disait-il, il ne prétendait pas mourir d'ennui pour y avoir passé. En effet, il ne la conserva pas longtemps. Ce n'était pas un homme à ployer bassement; et quand il l'eut quittée, il reprit, en effet, son genre de vie accoutumé, sans aucun rang et libre dans sa taille, fort visité et considéré, assez souvent même consulté. Je le voyais assez souvent chez lui et chez moi. Quoiqu'il n'aimât pas les Français, il s'entretenait fort familièrement avec moi, et, outre que sa conversation était gaie et agréable, j'y trouvais toujours de quoi profiter et m'instruire.

Il avait dans une forte santé une incommodité étrange : sa tête se tournait convulsivement du côté gauche. Dans l'ordinaire cela était léger, mais presque continuel, par petites saccades. Il était déjà dans cet état quand il passa à Paris, retournant de Milan en Espagne. Depuis, cela avait augmenté, et la violence en était quelquefois si grande que son menton dépassait son épaule, pour quelques instants, plusieurs fois de suite.

Je l'ai vu chez lui, le coude sur sa table, tenant sa tête avec la main pour la contenir, d'autres fois au lit pour la contenir davantage. Il m'en parlait librement, et cela n'empêchait point la conversation. Il avait fait inutilement plusieurs remèdes en Italie et en Espagne, et avait consulté son mal ici. Il n'avait trouvé de soulagement considérable et long que par les bains de Barége, et il était sur le point d'y retourner quand je partis d'Espagne.

On admirait à Madrid comment je l'avais pu si bien apprivoiser avec moi; avec tout son agrément et son usage du grand monde, il avait du rustre naturellement, et les grands emplois par lesquels il avait passé ne l'en avaient pas corrigé. Ainsi ses propos avaient souvent une nuance brusque, sans que lui-même le voulût, ni s'en aperçût par l'habitude. Je sentis bien qu'il ne faisait pas grand cas du gouvernement d'Espagne, ni beaucoup plus de celui du cardinal Dubois. Ce n'étaient pas matières même à effleurer pesamment de part ni d autre, mais qui ne laissaient pas de se laisser entendre. Il était frère du confesseur de la reine; ils logeaient ensemble; il le méprisait parfaitement. Don Michel était grand, gros, noir, de fort bonne mine et la physionomie de beaucoup d'esprit.

M. de Grimaldo, secrétaire d'état des affaires étrangères, était le seul véritable ministre. Je l'ai fait connaître plus haut par sa figure singulière et par son caractère. C'était un homme de si peu, et qui avait si peu de fortune, que le duc de Berwick m'a conté que la première fois qu'il fut envoyé en Espagne, il lui fut présenté pour être son secrétaire pour l'espagnol; qu'il ne le prit point, parce qu'il ne savait pas un mot de français, et qu'ensuite il entra sous-commis dans les bureaux d'Orry. Des hasards d'expédition le firent con-

naître et goûter à Orry; il en fit son secrétaire particulier, et il plut à Orry de plus en plus. Il lui donna sa confiance sur bien des choses, le fit connaître à madame des Ursins et à la reine; il se servit peu à peu de lui pour l'envoyer porter au roi des papiers, et en recevoir des ordres sur des affaires, quand ses occupations lui faisaient ménager son temps. Ces messages se multiplièrent; il avait la princesse des Ursins et la reine pour lui; il fut donc tout à fait au gré du roi, tellement qu'Orry, à qui son travail avec le roi n'était qu'importun, parce que, avec madame des Ursins, par conséquent maître de l'état, il n'avait pas besoin de particuliers avec le roi pour soutenir sa puissance et son autorité particulière, se chargea de plus en plus de tout le travail que Grimaldo pouvait faire pour lui avec le roi, et des suites de ce travail, comme ordres, arrangements, etc., dont Grimaldo faisait le détail, et lui en rendait un compte sommaire, ce qui le tira bientôt de la classe des premiers commis, et en fit une manière de petit sous-ministre de confiance. Le roi s'y accoutuma si bien que la chute d'Orry, celle de madame des Ursins, l'ascendant que prit la nouvelle reine sur son esprit, presque aussitôt qu'elle fut arrivée, ne purent changer le goût que le roi avait pris pour lui, ni sa confiance. Albéroni et la reine le chassèrent pourtant de toute affaire et de toute entrée au palais, mais ils ne purent venir à bout de l'exiler de Madrid.

Grimaldo, pendant la durée de son petit ministère, s'en était servi pour se lier avec la Roche, avec les valets intérieurs et pour gagner les bonnes grâces du duc del Arco et du marquis de Santa-Cruz, amis intimes l'un de l'autre, l'un favori du roi, l'autre de la reine, et par leur faveur et leurs charges dans l'intérieur du palais. Il s'était fait aussi des amis considérables au dehors du

palais, bien voulu en général et mal voulu de personne que d'Albéroni et de ses esclaves. Plus ce premier ministre se faisait craindre et haïr, plus on souhaitait sa chute, plus on plaignait le malheur de Grimaldo, plus on s'intéressait à lui. L'Arco n'avait jamais ployé sous Albéroni d'une seule ligne; Albéroni n'avait pu le gagner, et n'avait osé l'attaquer. Santa-Cruz, plus en mesure avec lui par rapport à la reine, ne l'en aimait pas mieux. Il était, comme et pourquoi je l'ai dit ailleurs, ami intime du duc de Liria, auquel Grimaldo s'était attaché dans ses petits commencements, parce qu'il avait cultivé la protection du duc de Berwick, dont il avait pensé être secrétaire, et Liria et Grimaldo furent toujours depuis dans la même liaison dans laquelle Sartine se glissa. Santa-Cruz et l'Arco faisaient ainsi passer bien des avis de l'intérieur à Grimaldo par Liria, quelquefois l'Arco par le même ou par Sartine, et peu à peu il arriva bien des fois que sous quelque prétexte de quitter la reine quelques moments, ou pendant sa confession, ou entre le deshabillé du roi et son coucher où il n'y avait jamais que Santa-Cruz, et l'Arco et deux valets français intérieurs, le roi faisait entrer Grimaldo par les derrières, conduit par la Roche, et l'entretenait d'affaires et de bien d'autres choses. La difficulté de le voir en augmenta le désir, le goût, la confiance, tellement que la chute d'Albéroni fit le rappel subit de Grimaldo au palais et aux affaires.

Il fut fait secrétaire d'état avec le département des affaires étrangères, et bientôt après sans être chargé des autres départements des secrétaires d'état, il travailla seul sur tous avec le roi, à leur exclusion. Le roi, toujours peiné de multiplier les visages dans son intérieur, accoutuma bientôt les autres secrétaires d'état et ceux qui en vacance de président ou de gouverneur des

conseils des Indes, des finances, etc., en faisaient les fonctions, d'envoyer à Grimaldo ce qu'ils auraient porté eux-mêmes au travail avec le roi, en sorte que Grimaldo lui rendait compte tout seul de ces différentes affaires de tous les départements, recevait ses ordres, et les envoyait avec les papiers à ceux de qui il les avait reçus. On voit par cette mécanique qu'elle rendait Grimaldo maître ou peu s'en fallait de toutes les affaires, et les autres secrétaires d'état, ou conducteurs à temps des conseils, impuissants, sans le concours de Grimaldo, par conséquent ne voyant jamais le roi, et dès là, fort subalternes. De là vint que pas un d'eux ne suivit plus le roi en ses voyages, qui dans Madrid ne les voyant jamais où ils étaient tous, et ne travaillant sur les affaires de tous les départements qu'avec le seul Grimaldo, les accoutuma bientôt à demeurer à Madrid, ou envoyer chaque jour, s'il en était besoin, ou plusieurs fois la semaine à Grimaldo dans le lieu où le roi était, tout ce qui avait à passer sous ses yeux, et à recevoir par Grimaldo la réponse et les ordres du roi sur chaque affaire de chaque département.

Quoique Grimaldo fût glorieux, et qu'une situation si brillante lui fît élever ses vues bien haut pour ennoblir et élever sa fortune, il eut grand soin de conserver ses anciens amis, de s'en faire de nouveaux, d'avoir un accès doux et facile pour tout le monde, d'expédier de façon que rien ne demeurât en arrière par sa négligence, de tenir ses commis en règle et assidus au travail, de ne les laisser maîtres de rien, et en les traitant tous fort bien, d'empêcher qu'aucun ne prît ascendant sur lui. Par cette conduite, il fit que tout le monde était content de lui, et que dans l'impossibilité d'espérer que le roi sortît jamais de la prison où madame des Ursins l'avait accoutumé, et qu'Albéroni avait soigneusement

entretenue, et à laquelle ce prince s'était si fortement accoutumé, il n'y avait personne de la cour ni d'ailleurs qui n'aimât mieux Grimaldo pour geôlier, et avoir affaire à lui qu'à tout autre.

A l'égard de ceux dont il portait le travail au roi, à leur exclusion, il adoucissait cette peine par les manières les plus polies et les plus considérées. Il ne se mêlait immédiatement d'aucun de leurs départements, c'est-à-dire qu'il n'écoutait point ceux qui y avaient des affaires : c'était à eux à s'en démêler avec les ministres naturels du département dont étaient leurs affaires; et lui, il n'en entendait parler que par l'envoi que lui faisaient ces ministres des papiers qu'ils auraient portés devant le roi, et du compte qu'ils lui en eussent rendu, s'ils eussent travaillé avec sa majesté. Quelquefois alors Grimaldo écoutait ceux que ces affaires regardaient; je dis quelquefois, selon que l'importance de l'affaire le demandait, ou que la considération des personnes l'exigeait, car d'ordinaire il s'en tenait à ce que les ministres lui envoyaient, formait son avis là-dessus, en conformité du leur ou non, mais rapportant toutefois au roi leur avis et sur quoi ils le fondaient, accompagnant le renvoi qu'il faisait des papiers et de la décision du roi, avec célérité et politesse. Bien était vrai qu'il prenait plus de connaissance de certaines affaires, mais ce n'était qu'avec beaucoup de choix pour suffire à son propre travail, et ne se pas noyer dans celui de tous les autres. Malgré ces attentions, il était impossible que les autres secrétaires d'état, etc., ne sentissent le poids de ce joug qui les séparait du roi comme de simples commis, et qui leur donnait un censeur tête à tête avec le roi, en lui rapportant toutes leurs affaires. J'expliquerai plus bas cette façon de travailler, et la jalousie qui en résulta, mais qui fut impuissante jusque longtemps

après mon retour, et qui n'en mit pas les autres ministres plus à portée du roi, trop accoutumé de si longue main à ne travailler qu'avec un seul, toujours le même. Je me contente de rapporter ce que j'ai vu, sans louer ou blâmer ici cette manière de gouverner une si vaste monarchie.

Grimaldo était chancelier de l'ordre de la Toison-d'Or, sans en porter sur soi ni à ses armes aucune marque. Il avait bien envie d'en devenir chevalier, et il y parvint enfin à la longue. Par lui-même, j'ai eu lieu de croire qu'il eût été plus modeste, mais il avait une femme qui pouvait beaucoup sur lui, qui avait de l'esprit, des vues, du monde, qui crevait d'orgueil et d'ambition, qui ne prétendait à rien moins qu'à voir son mari grand d'Espagne, qui ne cessait de le presser d'user de sa faveur. Il en avait un fils et une fille fort gentils : c'étaient des enfants de huit ou dix ans qui paraissaient fort bien élevés. Son frère, l'abbé Grimaldo, fort uni avec eux, l'était parfaitement d'ambition avec sa belle-sœur, et ils le poussaient de toutes leurs forces. Mais outre que cette femme était ambitieuse pour son mari, elle était haute et altière avec le monde, et se faisait haïr par ses airs et ses manières, et ce fut en effet cela qui le perdit à la fin. L'abbé Grimaldo imitait un peu sa belle-sœur dans ce dangereux défaut. Il était craint et considéré, mais point du tout aimé, même de la plupart des amis de son frère.

J'étais instruit de ces détails, mais des plus intérieurs par le duc de Liria, et surtout par Sartine, véritablement intéressé et attaché à Grimaldo, et par le chevalier Bourck, dont je parlerai dans la suite. Je voyais assez souvent madame Grimaldo chez elle et son beau-frère, et il est vrai qu'à travers la politesse et la bonne réception, l'orgueil de cette femme transpirait et révol-

tait, non pas moi, qui aimais son mari, et qui n'en faisais que rire en moi-même, ou en dire tout au plus quelque petit mot, et encore rare et mesuré, à Sartine, ou au duc de Liria. Je pense que ce fut elle qui se servit de Sartine et de Bourck pour me pressentir sur la grandesse. Je raconte ceci de suite, quoique après le retour de Lerma à Madrid, et pour sonder si je voudrais y servir Grimaldo. Rappelé à sa charge de secrétaire d'état, au moment de la chute d'Albéroni, il avait été témoin de bien près de la rapidité de la fortune de Riperda devenu comme en un clin-d'œil premier ministre aussi absolu que le fut jamais son prédécesseur Albéroni, et en même temps grand d'Espagne, dans le premier engouement de ce beau traité de Vienne qu'il y avait conclu : fruit amer du renvoi de l'infante en Espagne.

Riperda, gentilhomme hollandais et ambassadeur de Hollande en Espagne, à qui il s'était attaché depuis son rappel, et dont il a été tant parlé ici, d'après Torcy, était étranger à l'Espagne, et devenu une espèce d'aventurier. Grimaldo qui, en jouant sur le mot et de sa terminaison en *o* ou en *i*, avait franchement arboré les armes pleines de Grimaldi, se prétendait être de cette maison, de uis qu'il était secrétaire d'état, par conséquant de bien meilleure maison que Riperda. Il n'y avait aucun Grimaldi en Espagne pour lui contester cette prétention : le règne de Riperda avait été court, et sa chute bien méritée, mais affreuse. Sa gestion, à la suite de celle d'Albéroni, avait dégoûté le roi et la reine des premiers ministres, sans les détacher de ne travailler qu'avec un seul ministre, et ce seul ministre fut encore Grimaldo. Il succéda donc à Riperda, non au titre ni au pouvoir, mais au moins à l'accès unique, et à rapporter seul au roi les affaires de tous les départements, comme il avait fait auparavant. C'en était bien assez

pour mettre la grandesse dans la tête de sa femme et de son frère, et pour le tenter lui-même, quoique plus sage et plus clairvoyant qu'eux.

Pour revenir sur mes pas à mon temps, le servir dans cette ambition n'avait rien de contraire au service ni à l'intérêt de la France : c'était, au contraire, lui attacher de plus en plus l'unique ministre qui approchait du roi et de la reine d'Espagne, et qui avait toujours bien mérité de la France. Ces raisons et mon inclination m'y portaient par tout ce que je devais à Grimaldo ; mais je sentais aussi combien je devais éviter de me mêler des choses purement intérieures de la cour d'Espagne, et quoique pour l'importance et la conduite des affaires, les ministères et les dignités n'aient rien de commun, et soient choses entièrement séparées, je m'étais fait là-dessus à moi-même une leçon générale, quand je refusai au père d'Aubenton d'entrer dans ses vues et dans ce que le roi d'Espagne voudrait faire par mon ministère pour faire rendre aux jésuites le confessionnal du roi. Il était néanmoins plus que délicat d'éconduire Sartine et Bourck sur une proposition que je sentais bien qu'ils ne me faisaient pas d'eux-mêmes. Je pris donc le parti de leur montrer que je la goûtais, que je me prêterais avec empressement à procurer cette élévation à Grimaldo ; mais que tant pour lui-même que pour moi, il s'y fallait garder de faux pas, et que c'était à lui à me conduire dans un terrain qu'il connaissait si bien, et dont l'écorce m'était à peine connue. Par cette réponse qui me vint sur-le-champ dans l'esprit, j'espérai des mesures de Grimaldo, de sa crainte de se perdre en voulant voler trop haut, de son embarras à se servir d'un étranger qui, quelque bien qu'il fût et qu'il parût auprès de leurs majestés catholiques, ne les voyait pourtant jamais seul que par audiences, dont les occasions

désormais ne pourraient être fréquentes, que Grimaldo serait tenu en des délais continuels qui me feraient gagner le temps de mon départ, et ne me concilieraient pas moins sa reconnaissance de mes offres et de ma bonne volonté. En effet, tout cela arriva comme je l'avais prévu.

Le marquis de Castellar, secrétaire d'état de la guerre, était un grand homme fort bien fait, avec un œil pourtant un peu en campagne, et jeune. Il était frère de Patiño, qui était alors intendant de marine à Cadix, qui ne vint point à Madrid de mon temps, et qui longtemps après devint premier ministre avec plus de pouvoir qu'aucun autre qui l'eût été, qui se fit, à la fin, grand d'Espagne, et qui mourut dans toute cette autorité. Il a été parlé de lui ici plus d'une fois. Ils étaient Espagnols d'assez bon lieu, établis à Milan depuis quelques générations, et revenus enfin en Espagne. Patiño avait été jésuite. Lui et son frère se haïssaient parfaitement, et se sont haïs toute leur vie.

Castellar aimait fort son plaisir, paraissait très-rarement à la cour, était autant qu'il pouvait dans le monde, fort paresseux avec de l'esprit, de la capacité, une grande facilité de travail, qui expédiait en deux heures avec justesse plus qu'un autre en sept ou huit heures. Il portait avec la dernière impatience d'envoyer ses papiers à Grimaldo, et de n'en recevoir que par lui les réponses et les ordres du roi. Toutefois il fit tant qu'il parvint pendant que j'étais à Madrid à travailler avec le roi deux fois assez près à près, et cela fit nouvelle et mouvement dans la cour. Grimaldo ne s'en émut point, et il eut raison. Castellar ne put se contenir de témoigner au roi que tout se perdait par cette façon de faire passer toutes leurs affaires par Grimaldo, et de ne travailler qu'avec lui. Cette représentation peut-être trop forte, et

qui put aussi être un peu aigre, déplut au roi, qui depuis ne voulut plus travailler avec lui, et il en arriva autant à celui qui était par *interim* en premier aux finances, qu'au premier travail de Castellar avec le roi, il y avait poussé. Aussi Grimaldo, sans se remuer le moins du monde, continua tranquillement à faire seul avec le roi la besogne de tous.

Ce mauvais succès de Castellar acheva de le piquer; sa femme n'était pas moins haute que celle de Grimaldo, et personnellement elles ne se pouvaient souffrir l'une l'autre. Le feu s'alluma donc tout à fait entre elles et entre leurs maris. Castellar se lâcha indiscrètement sur Grimaldo, qu'il força, malgré lui, à se fâcher. Cela fit du bruit et des partis, mais celui de Castellar n'était rien en comparaison de celui de Grimaldo, qui avait pour lui la faveur et la confiance privative de toutes les affaires.

Castellar me voyait assez, sa conversation était fort agréable. On me voyait bien avec lui et beaucoup mieux encore avec Grimaldo, et sur un pied d'amitié et de confiance. Leurs amis me pressèrent de travailler à les raccommoder, Sartine et Bourck, les ducs de Liria et de Veragua, le prince de Masseran et d'autres. C'était une bonne œuvre qui ne pouvait qu'être bonne au service du roi et utile à tous les deux. J'aurais réussi, si je n'avais eu affaire qu'aux deux maris, mais les deux femmes, qui voulaient se manger et périr ou culbuter le secrétaire d'état opposé, se mirent tellement à la traverse que je m'aperçus bientôt que je n'y gagnerais rien que de me mettre peut-être mal avec l'un ou l'autre, tellement que je me retirai doucement de cette entremise, sans y laisser rien du mien.

Quand ils se furent bien aboyés, ils se turent, mais ne se pardonnèrent pas. De ce moment Castellar, à qui

sa place devenait tous les jours plus insupportable, mais qui ne pouvait la quitter pour demeurer rien, tourna toutes ses vues sur l'ambassade de France, et m'en parla plusieurs fois. Je lui représentai toujours que pour mon particulier, rien ne me pouvait être plus agréable, mais qu'il prît garde à quitter le réel qu'il tenait, et qui le pouvait devenir davantage, et plus agréable par des choses que le temps amenait, et qu'on ne pouvait prévoir, ce que j'accompagnais de choses flatteuses sur son mérite, sa capacité, sa réputation, et en tout cela, je lui disais vrai, et je l'entretins toujours de la sorte sans entrer en aucun engagement : c'est que je sentais combien cette ambassade serait désagréable à Grimaldo, que par toute raison j'aimais mieux que l'autre, et que je voyais bien aussi que la correspondance étroite et si désirable entre les deux cours courait risque d'être mal servie entre un ambassadeur d'Espagne et le ministre unique d'Espagne, et spécialement des affaires étrangères, aussi ennemis l'un de l'autre que l'étaient ces deux hommes.

Castellar y réussit enfin, mais longtemps après, et eut entre-deux une attaque d'apoplexie qui, d'un homme gai, léger, de la conversation la plus fine, la plus leste, la plus aimable, mais aussi la plus solide et la plus suivie quand cela était à propos, en fit un homme triste, pesant jusqu'à en être lourd et massif, qui ne produisait rien, qui ne suivait pas, qui travaillait même pour comprendre. Je m'étais fait un grand plaisir de le revoir ici ambassadeur. A son premier aspect, ma surprise fut grande, et mon étonnement encore plus dès la première conversation. C'était une apoplexie ambulante : aussi le tua-t-elle bien vite.

Il mourut à Paris, et laissa un fils à qui son oncle fit épouser l'héritière d'une grandesse. Il était fort jeune et

fort fou, du temps que j'étais en Espagne. Il s'est depuis appliqué au service, il y a acquis de la réputation; il s'est soutenu après la mort de son oncle, dont il a eu aussi la grandesse. Il trouva le moyen de s'attirer la protection de la reine; il eut des commandements en chef qui l'ont conduit à être capitaine général.

J'ai parlé de la Roche et du père d'Aubenton assez pour n'avoir rien à y ajouter : seulement dirai-je que ce maître jésuite vieillissait et qu'il commençait à perdre la mémoire. Je m'en aperçus dans les conversations fréquentes que j'avais avec lui chez moi, ou au collége impérial où il était fort bien logé. Mais cette faiblesse de mémoire me fit découvrir plus d'une friponnerie de sa part, par lui-même, sur des affaires où d'abord il m'avait promis merveilles, et dès le lendemain me venait conter celles qu'il avait opérées là-dessus avec le roi, puis quelques jours après me disait tout le contraire, oubliant ce qu'il m'avait raconté. C'est que ce qu'il m'avait dit d'abord était une fable, et ce qu'il me rendait après était ce qu'il avait exécuté. Je n'en fus ni surpris ni n'en fis semblant. Je connaissais trop le personnage pour m'y fier en rien, mais je ne fus pas fâché de jouir du défaut de sa mémoire, et de m'amuser à lui en tendre des panneaux.

Mais ce qui m'importuna de lui à l'excès, fut sa jalousie du père d'Aubrusselle, jésuite français, demeurant aussi au collége impérial et précepteur des infants. C'était un homme d'esprit, de savoir, fort instruit des choses d'Espagne et de l'intérieur du palais, aimé et estimé généralement, et d'une conversation agréable, sage, discrète, mais toutefois instructive. Aubenton, qui craignait toujours pour sa place, et pour la confiance et l'autorité qu'elle lui donnait, se sentait vieux et connu. L'expérience qu'il avait faite de pouvoir être congédié,

le rendait soupçonneux sur tous ceux qui lui pouvaient succéder. Il voyait bien qu'Aubrusselle était le plus apparent et le plus naturel; la bienveillance générale et la réputation qu'il avait acquise en Espagne le blessait; tout lui était suspect de ce côté-là, à tel point qu'Aubrusselle m'en avertit, me pria d'éloigner mes visites, surtout de n'aller point chez lui les jours que j'irais voir Aubenton, et de ne trouver pas mauvais qu'il vînt peu chez moi. Je m'informai d'ailleurs de cette jalousie, et par ce que j'en appris, je vis que le père d'Aubrusselle ne m'en avait pas tout dit. Il craignait encore ses relations en France, et même à Rome, quelque vendu qu'il fût à cette dernière cour. En un mot, tout lui faisait ombrage, et plus sa tête vieillissait, moins il était capable de se contenir là-dessus, sans succomber à des échappés, quelque seconde nature qu'il se fût faite de la dissimulation la plus profonde et de la plus naturelle fausseté. Cela fit qu'Aubrusselle et moi eûmes moins de commerce ensemble que lui et moi n'eussions voulu.

Puisque je parle de jésuites, il faut achever ici ce qui les regarde. Je ne les trouvai pas en Espagne moins puissants qu'ils ne se le sont rendus partout ailleurs, pénétrant partout, imposant partout, et d'amour ou de crainte se mêlant de tout. Les dominicains autrefois si puissants en Espagne y étaient devenus de petits compagnons auprès d'eux, et dans l'inquisition même, où les jésuites s'étaient saisis de la pluralité des places, et des plus importantes. Mais quels pays que ceux d'inquisition! Les jésuites savants partout et en tout genre de science, ce qui ne leur est pas même disputé par leurs ennemis, les jésuites, dis-je, sont ignorants en Espagne, mais d'une ignorance à surprendre. Ce sont les PP. d'Aubenton et d'Aubrusselle qui me l'ont dit, et plusieurs fois, qui ne pouvaient s'accoutumer à ce qu'ils en

voyaient. C'est que l'inquisition furète tout, s'alarme de tout, sévit sur tout avec la dernière attention et cruauté. Elle éteint toute instruction, tout fruit d'étude, toute liberté d'esprit, la plus religieuse même, et la plus mesurée. Elle veut régner et dominer sur les esprits, elle veut régner et dominer sans mesures, encore moins sans contradiction, et sans même de plaintes, elle veut une obéissance aveugle sans oser réfléchir ni raisonner sur rien, par conséquent elle abhorre toute lumière, toute science, tout usage de son esprit, elle ne veut que l'ignorance, et l'ignorance la plus grossière. La stupidité dans les chrétiens est sa qualité favorite, et celle qu'elle s'applique le plus soigneusement d'établir partout, comme la plus sûre voie du salut, la plus essentielle, parce qu'elle est le fondement le plus solide de son règne et de la tranquillité de sa domination.

Le chevalier Bourck était un gentilhomme irlandais, qui avait été quelque temps au cardinal de Bouillon, à Rome, et qui n'aimait pas qu'on le sût, car il était pauvre, glorieux et important. Son maître, qui ne pouvait tenir dans sa peau, et qui toujours était plein d'un monde de vues obliques et folles, lui reconnut de l'esprit, et un esprit de manége et d'intrigues qui, en effet, étaient le centre et la vie de Bourck, et l'employa à des messages et à de petites négociations dans Rome et au dehors. Il fut chargé d'une autre vers les princes d'Italie, que le cardinal de Bouillon avait imaginée pour leur faire agréer une augmentation de cérémonial en faveur des cardinaux. Bourck, domestique pour son pain, parce qu'il n'en avait pas, mais blessé de l'être, tira sur le temps, et sur la faiblesse de son maître, pour lui persuader qu'il réussirait beaucoup mieux s'il était l'homme du sacré collége, dont le nom imposerait bien plus aux princes avec qui il traiterait, que s'il n'agis-

sait qu'au nom d'un cardinal particulier, quelque considérable qu'il fût. Bouillon, fanatique d'orgueil en tout genre, qui s'était mis en tête cette augmentation de cérémonial, et pour le succès duquel tout lui était bon, goûta la proposition, et obtint de la complaisance des cardinaux de charger Bourck de cette négociation en leur nom, mais toutefois sans se commettre, au cas qu'elle ne réussît pas.

Ce point gagné, Bourck fut admis chez les principaux cardinaux, pour recevoir leurs ordres, et voir avec eux les moyens d'agir en leur nom, mais d'une manière secrète, et qui ne les commît point s'il ne réussissait pas. Comme presque tous se doutaient bien qu'il échouerait, et ne s'étaient laissé aller que par faiblesse, pour l'impétuosité du cardinal de Bouillon qui, dans la plus haute faveur du roi, était chargé de ses affaires à Rome, et y faisait un personnage principal, et le premier par la splendeur de sa magnificence, Bourck, dis-je, leur insinua que l'homme chargé par le sacré collége ne pouvait avec décence, pour ce grand corps, être payé que par lui, et qu'il serait trop indécent que ce même homme pût être reconnu par les princes avec qui il traiterait pour être domestique d'un cardinal particulier. Avec cette adresse, il se tira de sa condition, sans perdre les bonnes grâces de son maître, et tira du sacré collége plus qu'il ne tirait du cardinal de Bouillon.

Le voilà donc à Parme, à Modène sans éclat et sourdement; la négociation traîna le plus longtemps qu'il put. Elle eût fini d'abord, car ces princes se moquèrent de ses propositions au premier mot qu'il leur en dit, mais Bourck voulait se faire valoir, et faire durer sa commission. Elle échoua enfin, et il eut encore l'adresse de se faire donner une petite pension par le sacré collége, dont il a toujours joui, pour le récompenser tant

de ses peines et de ses dépenses prétendues que pour le dédommager de ce qu'il perdait à n'être plus au cardinal de Bouillon. Je n'entreprendrai pas de le suivre, il me mènerait trop loin. Je me contenterai de dire qu'il fit plusieurs voyages par inquiétude d'esprit, et peut-être moins pour chercher fortune que chercher à se mêler : car se mêler, négocier, intriguer, était son élément et sa vie.

A la fin il se fixa en Espagne, où il fut assez bien voulu de la princesse des Ursins, dont il avait fréquenté les antichambres à Rome, à la mode du pays. Elle lui confia même plusieurs choses, et le mit tout à fait bien auprès du roi et de la reine qui lui parlaient souvent familièrement, en particulier, et lui, à l'en croire, leur donnait souvent de fort bons conseils, et à madame des Ursins, et leur parlait fort hardiment. Cette posture, et un naturel vif, entreprenant, haut, souvent même audacieux, et très-libre, soutenu d'esprit et de connaissances, le faisait ménager, mais craindre par les ministres, et le mêla fort avec le monde et avec la cour où il s'était fait des amis. L'arrivée d'une nouvelle reine, et la chute subite de madame des Ursins diminua fort ses amis et sa considération. Néanmoins il se soutint, et ne laissa pas d'être encore de quelque chose sous Albéroni. C'était un homme qui ne s'abandonnait point, et qui savait toujours s'introduire par quelque coin. Il avait toujours ménagé Grimaldo, en sorte qu'après le ministère d'Albéroni, il espéra tout de la protection de Grimaldo. Mais Grimaldo, qui le connaissait, le traita toujours avec une distinction qui l'empêcha de s'écarter de lui, mais qui le tint toujours en panne, parce qu'en effet ce ministre craignait son caractère, et profita de l'éloignement que la reine avait pris de lui pour l'empêcher de se rapprocher d'elle et du roi.

C'est dans cette situation que je le trouvai en arrivant à Madrid. On me l'avait donné pour un homme fort attaché à la France, et dont je pourrais tirer beaucoup de lumières. J'en tirai en effet, mais souvent aussi bien des visions. Il était ami de plusieurs personnes distinguées, le pays et le jacobisme l'avaient lié avec le duc de Liria, Hyghens, le duc d'Ormond et plusieurs autres. Il était aussi ami de Sartine, mais tous connaissaient bien son caractère. Il était en effet fort instruit d'événements intérieurs du palais fort curieux, et de beaucoup de choses et d'affaires où il était entré, et d'autres où il s'était fourré. Il parlait bien, mais beaucoup, et on pouvait dire qu'il était malade de politique. Il y revenait toujours de quelque extrémité opposée que se trouvât la conversation. Il possédait seul, à son avis, tous les intérêts des différentes grandes et médiocres puissances de l'Europe, et il en accablait sans cesse ceux qu'il fréquentait, avec un ton d'autorité de ministre en place. Je ne laissai pas d'en tirer assez de bonnes choses, et de m'en amuser d'ailleurs. Je dois dire aussi que je n'en ai vu ni ouï dire rien de mauvais. Il n'était point intéressé d'argent, et a passé toujours pour honnête homme.

Désespéré de ne pouvoir rattraper d'accès auprès du roi et de la reine, il tourna ses pensées vers l'ambassade d'Espagne à Turin. De son premier état à y représenter le roi d'Espagne il y avait un peu loin ; mais on n'épluche pas toujours ce que les ambassadeurs ont été, et je crois qu'il se serait utilement acquitté de cette ambassade délicate. Il me pria fort de m'y employer. J'en parlai à Grimaldo, qui me répondit en ministre fort rompu au métier. Quoiqu'il n'oubliât rien pour me marquer son empressement à servir Bourck, et qu'il me pressât même de tâcher de pressentir le roi et la

reine sur lui en général, sans néanmoins rien particulariser, je sentis bien qu'il n'avait aucune envie d'employer Bourg ni de le mettre en aucune passe. Son caractère ferme, impérieux, libre, arrêté à son sens, avait fait peur à tous les ministres, à ceux même dans la confiance de qui il était entré, et qui tous le craignirent et jugèrent le devoir écarter de tout pour n'avoir point à compter avec lui. C'est aussi ce qui arriva en cette occasion. Je trouvai moyen de parler de Bourck dans une audience. Comme j'évitais de traiter toute affaire qui aurait pu me retenir en Espagne plus que je n'aurais voulu, ces audiences se tournaient bientôt en conversation. Je reconnus de l'éloignement dans le roi pour Bourck, et un air de secrète moquerie dans la reine. Il ne m'en fallut pas davantage pour m'arrêter sur un homme en faveur duquel rien ne m'engageait à me prodiguer, et auquel je voyais tout contraire. Je rendis faiblement à Grimaldo ce qui s'était passé là-dessus, qui sourit et n'en parut ni fâché ni surpris. A Bourck, je ne lui dis que des choses générales, et je me gardai bien d'en reparler depuis.

Il se lassa enfin de vains projets et d'espérances aussi vaines. Il quitta l'Espagne peu après mon retour, et s'en vint à Paris où je le vis assez souvent, et où il ne put s'agripper à rien. Sept ou huit mois le lassèrent. Il s'en alla mourir à Rome entre le roi Jacques et la princesse des Ursins, dans un âge fort avancé, après y être demeuré quelques années à y tracasser comme il put. J'ai parlé ailleurs des malheurs singuliers de sa famille.

Il faut dire aussi un mot des ministres étrangers qui étaient alors à Madrid. Le nonce Aldobrandini, jeune, grand, fort bien fait, montrait un prélat romain, c'est-

à-dire un ecclésiastique qui ne l'est que pour la fortune, sans néanmoins rien d'indécent. Il était gai, vif, plaisant, ouvert, avec de l'esprit et beaucoup de monde, fort à travers le meilleur de Madrid et des dames, l'air galant, familier avec le roi et la reine, et n'aimant point du tout les Français, mais m'accablant de recherches et de politesses. J'y répondais avec une grande attention, sans aller à une ligne au delà, et je le charmais sans le convertir, en lui parlant souvent de ce que la France devait à la mémoire de Clément VIII, et de la gloire et de la sagesse de son pontificat. Il fut cardinal au sortir de sa nonciature, un peu plus tôt qu'il n'aurait voulu, car elle lui valait fort gros, et il était pauvre. Quoiqu'il eût l'air fort sain, il ne jouit pas longtemps de sa pourpre, et la France ni l'Espagne n'y perdirent rien.

Le colonel Stanhope était ambassadeur d'Angleterre. C'est le même qui y était depuis longtemps, en deux fois, et dont il a été tant parlé ici à différentes fois. C'était parfaitement un Anglais. Savant et amoureux de ses livres et de l'étude des sciences abstraites, versé dans l'histoire, fort au fait des intérêts de sa nation et des détails de sa cour et du parlement d'Angleterre, parlant bien les langues, sérieux, parlant peu, sans cesse aux écoutes, instruit à fond de la cour, du pays, du commerce, des intérêts généraux et particuliers de la nation chez qui il résidait, avec cela peu répandu, aimant la solitude, naturellement triste, rêveur, réfléchissant, une maison honnête, une bonne table assez peu et assez mal fréquentée, poli mais froid, fermé et je ne sais quoi de repoussant, occupé à pomper et à parler sans rien dire, et ne laissant pas de trouver ses plaisirs au fond ténébreux de son appartement, mais secrète-

ment autant qu'il était possible, et sans indécence, et ne sortant de chez lui que pour raison et point du tout par goût.

J'avais des ordres très-exprès et très-réitérés de le voir souvent et avec confiance. J'en fis assez pour éviter tout reproche; mais j'usai de sobriété avec un homme dont le goût particulier et de solitude m'en offrait le moyen, et pour la confiance, je m'en tins à l'écorce. C'était un homme de beaucoup d'esprit, de conduite et de sens, mais tout en dedans, sans rien qui attirât à lui. D'ailleurs je ne fus jamais affolé de l'Angleterre; j'en laissais l'enthousiasme au cardinal Dubois, qui le porta où il avait prétendu, et qui le maintint où il était arrivé.

Stanhope avait ramassé je ne sais où un prêtre italien qu'on appelait l'abbé Tito-Livio, qui se fourrait partout, ramassait tout, intriguait partout. C'était un drôle d'esprit, de savoir, de fort bonne compagnie, plaisant même avec sel et jugement, dangereux au dernier point. Il était reçu en beaucoup d'endroits où il amusait, mais il était craint, et au fond méprisé comme un espion qu'il était, et fort débauché. Il tâcha fort de s'introduire chez moi, mais inutilement, sans toutefois rien qui pût être trouvé mauvais par Stanhope. Cet ambassadeur demeura encore longtemps en Espagne, figura depuis dans les charges et le ministère d'Angleterre, et finit par la vice-royauté d'Irlande.

Bragadino, d'une des premières maisons de Venise, et ce n'est pas peu dire, était ambassadeur de cette république. Lui et sa femme étaient de fort aimables gens et d'un fort bon commerce.

L'ambassadeur de Hollande mangeait son pain et son

fromage dans sa poche. C'était un homme qu'on ne voyait et qu'on ne rencontrait jamais.

L'ambassadeur de Malte était un chevalier espagnol, qui, avec le caractère et les immunités d'ambassadeur, ne jouissait d'aucun des honneurs de la cour qui y sont attachés, parce que Malte a été donné à la religion comme un fief de Sicile dont les rois d'Espagne avaient toujours été en possession, quoique alors Philippe V n'y fût plus. J'ai vu cet ambassadeur avoir une audience en cérémonie, en présence de tous les grands avertis, et moi comme les autres, car les ambassadeurs ne se trouvent point à ces fonctions, le roi debout, sous son dais, couvert, les grands couverts, appuyés à la muraille, les gens de qualité vis-à-vis, découverts. L'ambassadeur de Malte ne se couvrit point, complimenta le roi d'Espagne, et lui présenta de fort beaux faucons de la part du grand maître et de la religion. Comme c'était une espèce d'hommage, je m'informai si cet ambassadeur ne se couvrait point en arrivant à sa première audience de cérémonie. Il me fut répondu que non, et qu'elles se passaient toutes comme celle que je voyais, excepté les faucons. Ce qui me surprit le plus, c'est que les grands ne se découvrirent pas un seul moment, et il se retira comme il était entré, le roi et tous les grands présents et couverts.

Un Gusman était envoyé de Portugal qui voyait fort le monde, vivait fort noblement et se faisait aimer et estimer. Il me donna un grand, magnifique et excellent repas la veille de mon départ, avec toute sorte d'aisance et de politesse.

Après avoir différé, et parlé de tous les ministres etrangers, il faut enfin venir à M. de Maulevrier. De ma vie je ne l'avais vu qu'à Madrid, ni n'avais eu occasion

de rien direct ni indirect à son égard, ni avec quelque personne qui lui touchât en rien. Le seul des siens que j'avais vu et connu était l'abbé de Maulevrier, son oncle, aumônier du feu roi, dont il a été parlé ici quelquefois, et avec lequel j'avais toujours été fort bien. J'ignore donc en quoi je pus déplaire à un homme entièrement inconnu, et qui sans mon consentement n'aurait pas eu l'honneur de recevoir le caractère d'ambassadeur du roi. Dès Paris, je savais qu'il avait trouvé fort mauvais que je vinsse en Espagne, et comme je l'ai déjà dit, qu'on n'eût pas choisi le duc de Villeroy ou la Feuillade. Je résolus d'ignorer cette impertinence, et de vivre avec lui comme si j'eusse été content de lui. Je trouvai un homme fort respectueux, fort silencieux, fort réservé, et je m'aperçus bientôt qu'il n'y avait rien dans cette épaisse bouteille que de l'humeur, de la grossièreté et des sottises. Je ne sais où l'abbé Dubois avait pris un animal si mal peigné.

Il l'avait fait accompagner par un marchand, devenu petit financier, qui s'appelait Robin, et qui en portait tout à fait la mine. C'était pour le diriger dans les affaires du commerce, mais il se trouva qu'il le dirigeait dans toutes, et que sans Robin, aucune n'eût marché. Aussi Robin, qui avait de l'esprit et du sens, ayant envie d'être dépêché au roi pour lui porter son contrat de mariage, je n'osai priver Maulevrier de son mentor, quoiqu'ils m'en priassent tous deux. Je me contentai de mander le refus au cardinal Dubois sans m'expliquer de la raison. Le cardinal ne fut pas si réservé dans sa réponse à cet article. Il me remercia de l'avoir refusé, et ajouta plaisamment que Robin était l'Apollon sans lequel Maulevrier ne pouvait faire des vers. Peu de jours après mon arrivée, je l'allai voir en cérémonie. Je ne sais si ce fut ignorance ou panneau, il voulut donner la

main a mes enfants. Je m'en aperçus assez tôt pour l'empêcher.

Sa bêtise l'avait mis à merveille avec Grimaldo, parce que sans autre façon, il lui montrait toutes les dépêches qu'il recevait de la cour. Rien n'était plus commode au ministre d'Espagne. J'en avertis le cardinal Dubois, mais sans aucun commentaire, qui me manda qu'il n'était pas à le savoir, et que tout le remède qu'il y avait trouvé, c'était d'être fort attentif à ne rien écrire à Maulevrier que Grimaldo ne pût voir.

J'ai expliqué ailleurs la conduite qu'il eut avec moi à la signature du contrat de mariage. Si je m'amusais à marquer toutes ses sottises, je serais bien long et bien ennuyeux. Malgré tout cela, je lui montrai toujours le même visage, et à son caractère les mêmes égards. Il venait presque tous les jours chez moi le plus librement du monde et très-souvent dîner, fort souvent aussi au palais ensemble. Le monde qui avait ou vu ou su ce qui s'était passé à la signature du contrat de mariage, et qui le haïssait et le méprisait, admirait ou mon tranquille mépris ou ma patience. Comme j'avais résolu de ne me point fâcher, et surtout de ne point divertir le monde à nos dépens, je tournais toujours ce qu'on me disait de lui en plaisanterie, et disais qu'il était le meilleur homme du monde.

Sa grossièreté, son humeur et sa bêtise lui avaient acquis une haine peu commune et générale. Il ne voyait personne, et disait franchement au palais, à tous ces seigneurs, qu'il aimait mieux être tout seul que voir des Espagnols. Cette brutalité qu'ils m'ont tous rapportée, qu'il leur répétait souvent, est inconcevable. Il blâmait devant eux leurs mœurs, leurs coutumes, leurs manières, leur disait qu'elles étaient ridicules, n'en approuvait aucune, et même à ce qu'il y avait de plus

beau, édifices, fêtes, etc., il le trouvait vilain, et se plaisait à le leur dire, jusque-là, qu'il n'avait pas honte de leur témoigner nettement, et souvent qu'il ne pouvait souffrir l'Espagne ni les Espagnols. La plupart des seigneurs lui tournaient le dos au palais : je l'y trouvais isolé, seul au milieu de la cour.

Quoique ces brutalités me revinssent de toutes parts, je les aurais crues exagérées, sans une des plus fortes dont je fus témoin et bien honteux. C'était à Lerma, la veille du mariage, et la première fois que je fis la révérence au roi et à la reine après ma petite vérole. J'attendais, pour avoir cet honneur, dans une petite pièce devant leur appartement intérieur avec Maulevrier et cinq ou six grands d'Espagne, avec lesquels je causais. Un homme était dans la même pièce, au haut d'une fort longue échelle, qui attachait une tapisserie. Tout d'un coup voilà Maulevrier qui se met à dire en faisant la grimace : « Voyez-vous cet animal là-haut, combien il est maladroit ; aussi est-ce un Espagnol. » Et tout de suite à lui dire des injures. Moi, bien étonné, à rompre les chiens, et ces seigneurs à me regarder. Pour tout cela, Maulevrier ne démordit point. « B..... d'Espagnol, dit-il, je voudrais te voir tomber de là haut pour ta peine, et te rompre le cou ; tu le mériterais bien, j'en donnerais deux pistoles. » Véritablement je fus si effarouché, que je n'eus pas le mot à dire pour détourner ces beaux propos, et le : « sot b..... d'Espagnol, le sot b....., maladroit, mais voyez donc comme il est gauche. » J'écoutai tout comme ne sachant plus ce que j'entendais ni où j'étais. Ces seigneurs, à force d'excès, s'en mirent à rire et à me dire : « M. le marquis de Maulevrier nous joue toujours. » J'eusse voulu être en mon village. Ce mot n'arrêta point Maulevrier ; il soutint son dire. Enfin je fus appelé pour entrer où étaient le roi et

la reine. Je pense qu'après les avoir quittés, ces seigneurs ne tinrent pas longue compagnie à cet ambassadeur si bien appris; outre qu'avec la haine, cette rusticité lui concilia le mépris, et sa vie mesquine, en table nulle, et en équipages pauvres et courts, l'acheva. Il me donna pourtant une fois et même deux un assez grand et bon repas.

Il s'en fallait bien que je me crusse à portée de lui parler d'adoucir et de modérer ses manières. Quelque peu d'intérêt que je prisse en lui, je ne pouvais me détacher de celui de la nation et de ce déshonneur du choix d'un pareil ministre. Je n'en parlai point non plus à son conducteur Robin, que je jugeai bien sentir les mêmes choses, mais ne pouvoir retenir cette étrange humeur. J'ignore quel mérite il avait à la guerre, ni comment il ensorcela M. le prince de Conti de se piquer d'honneur d'arracher pour lui un bâton de maréchal de France. Ce que je sais, c'est que ce fut à l'étonnement général, pour n'en pas dire davantage.

Le duc d'Ormond était à Madrid sur un grand pied de considération de tout le monde et des ministres. Il en était fort visité et tenait une table abondante et délicate, où il y avait toujours quelques seigneurs et beaucoup d'officiers. Il tirait gros du roi d'Espagne. Il allait presque tous les jours au palais où il était fort accueilli, et je ne l'ai point vu à portée du roi et de la reine qu'ils ne lui parlassent, et quelquefois même en s'arrêtant à lui avec un air de considération et de bonté. Il portait publiquement la Jarretière et le nom de duc d'Ormond. Il ne se trouvait point où on se couvrait; mais d'ailleurs il était traité en tout et partout comme les grands. Il était petit, gros, engoncé, et toutefois de la grâce à tout, et l'air d'un fort grand seigneur, avec beaucoup de politesse et de noblesse. Il était fort attaché à sa religion

anglicane, et refusa constamment les établissements solides qui lui furent souvent offerts en Espagne pour la quitter.

Ubilla, ou le marquis de Rivas, secrétaire de la dépêche universelle sous Charles II, qui eut tant de part à son testament qu'il écrivit sous ce prince, avait eu le sort commun à tous ceux à qui Philippe V avait obligation de sa couronne, que la princesse des Ursins fit chasser. Il languissait depuis obscurément et avec peu de bien, dans le conseil de Castille, où on lui avait donné une place, comme dans un vieux sérail; et, avec les années et l'infortune, il vivait fort seul, fort abandonné, se présentant rarement, toujours très-inutilement, au palais où il était fort peu accueilli. Louville m'avait conseillé à Paris de rendre une visite à cet illustre malheureux, comme une chose fort convenable au service qu'il avait rendu à la France. Je m'en souvins au retour de Lerma, quoique je n'eusse point ouï parler de lui, et je l'allai voir avec plus de suite que je n'avais coutume de mener dans mes visites. Jamais homme si surpris ni si aise, et je le fus beaucoup de lui avoir fait tant de plaisir. C'était un petit homme mince, et sur l'âge, dont la mine n'imposait pas, mais plein d'esprit, de sens et de mémoire, et avec qui je me serais extrêmement plu et instruit, s'il avait parlé moins difficilement français. Il se montra avec moi fort mesuré sur sa disgrâce, à laquelle pourtant on sentait qu'il n'était pas accoutumé. Ce n'était pas comme nos ministres renvoyés, dont les restes enrichiraient plusieurs seigneurs et les logeraient magnifiquement à la ville et à la campagne. Celui-ci, qui avait exercé plusieurs années une charge qui comprend les quatre charges de nos secrétaires d'état, était logé plus que médiocrement,

presque sans meubles, et les plus simples, avec fort peu de valets. Il revint me voir et me fit présent d'un beau livre espagnol qu'il avait composé des voyages et des campagnes de Philippe V. Cette visite me fit honneur à Madrid, et ne déplut pas aux ministres.

CHAPITRE DLXXXIV.

Situation de la cour d'Espagne. — Goût et conduite de la reine. — Elle hait les Espagnols et est haïe publiquement. — Cabales nationales à la cour d'Espagne. — Fortune de Caylus. — Importance du mécanisme journalier. — Plan de conduite de la reine à son arrivée à Madrid. — Fortune d'Albéroni. — Son règne, sa chute. — Vie journalière du roi et de la reine d'Espagne. — Prière, travail avec Grimaldo, lever. — Toilette. — Heures des audiences particulières des seigneurs et des ministres étrangers. — Messe, confession et communion. — Dîner. — Sortie et rentrée de la chasse. — Collation et travail de Grimaldo. — Temps de la confession de la reine. — Sa contrainte. — Souper et coucher. — Voyages. — La reine présente à toutes les audiences particulières. — Jalousie réciproque du roi et de la reine.

Outre les inimitiés particulières et les divisions que l'ambition et les différents intérêts forment et entretiennent toujours dans les cours, il y en avait de nationales dans celle de Madrid. La reine était d'un poids très-principal dans les affaires de toute espèce, dans les choix, dans les grâces. Si elle n'était pas sûre de l'inclusion, elle l'était au moins de l'exclusion. Le comment on l'expliquera bientôt, et son crédit certain et invulnérable était universellement reconnu au dedans et au dehors. Elle était Italienne, Albéroni l'était aussi; tous deux régnèrent conjointement comme avait fait la feue

reine avec la princesse des Ursins, et ils avaient tous attiré des Italiens à la cour et dans le service militaire. Les besoins de ménager la nation espagnole, et la reconnaissance due à sa fidélité singulière dans les revers les plus désespérés, et les signalés services qui avaient par deux fois remis sa couronne sur la tête de Philippe V, avaient duré presque jusqu'à la mort de cette reine, qui n'avait cessé de s'attacher les Espagnols par le solide et par le charme de ses manières, qui l'en avaient fait pour ainsi dire adorer. Après sa mort le roi, enfermé dans l'hôtel de Medina-Cœli avec la princesse des Ursins, n'y voyait qu'elle dans tous les moments de la journée, et par-ci par-là quelques-unes des sept ou huit personnes qu'elle avait choisies pour se relayer les unes les autres, à toute autre exception, pour accompagner le roi à la chasse, ou à la promenade, desquelles elle était parfaitement assurée. Les dangers étaient passés, elle gouvernait seule, en plein et publiquement, sans contradiction de personne.

Le traitement d'altesse qu'on a vu ailleurs qu'elle avait fait donner au duc de Vendôme et à elle avait mis les Espagnols au désespoir contre elle, et leur haine éclatait de toutes parts, malgré toute sa puissance. La nécessité des ménagements était passée avec la guerre; elle tenait le roi au point de ne craindre rien, pas même le feu roi qu'elle offensa, et qui la perdit. Elle rendit donc aux Espagnols haine pour haine; mais toute-puissante de sa part. Le second mariage du roi d'Espagne fut son ouvrage; personne en Espagne ni ailleurs n'en douta, elle en était même bien aise. Mais la conséquence fut que ce second mariage ne fut pas du goût des Espagnols, et pour d'autres raisons encore peu agréable à l'état, à la maison, au personnel de la nouvelle reine, au point que la chute si précipitée de la

princesse des Ursins, par l'arrivée de cette reine, ne put la réconcilier avec les Espagnols, beaucoup moins les Espagnols avec elle, à qui elle ne pardonna jamais leur éloignement de son mariage. On a vu ailleurs comment elle s'empara du roi d'Espagne, tout en arrivant, et par elle, et avec elle bientôt après Albéroni. Entre son introduction et le comble de sa puissance, il y eut assez d'intervalle pour laisser aux Espagnols la liberté de se répandre sur un champignon poussé de si bas par une main qui leur était déjà odieuse. Ce fut bien pis pour les sentiments quand le poids du joug les empêcha de parler. Ils s'exhalèrent, à la vérité, à sa chute, mais cette chute même était l'ouvrage de la reine, qui n'en demeurait que plus absolue et plus régnante. Ainsi ils ne l'en aimèrent pas mieux, ni elle eux, jusque-là qu'elle dédaigna de profiter d'une conjoncture si favorable pour se les rapprocher. Aussi est-il incroyable jusqu'où alla cette réciproque aversion. Quand elle sortait avec le roi pour aller à l'Atocha ou à la chasse, le peuple criait sans cesse, ainsi que les bourgeois, dans leurs boutiques : « *Viva el Re y la Savoyana, y la Savoyana,* » et répétait sans cesse *la Savoyana* à gorge déployée, qui est la feue reine, pour qu'on ne s'y méprit pas, sans qu'aucune voix criât jamais : « *Viva la Reina.* » La reine faisait semblant de mépriser cela, mais elle rageait en elle-même, on le voyait, elle ne pouvait s'y accoutumer. Aussi disait-elle fort librement, et me l'a dit à moi plus d'une fois : « Les Espagnols ne m'aiment pas, mais je les hais bien aussi, » avec un air de pique et de colère. Ce n'était pas qu'il n'y en eût quelques-uns, mais en plus que très-petit nombre, qu'elle aimait, comme Santa-Cruz, la comtesse d'Altamire, Montijo, et quelque peu d'autres, et quelques-uns encore qu'elle traitait bien à cause de leurs places, de leur état, même familière-

ment, et avec un air de bonté, comme le duc del Arco, à cause du goût du roi. Par la même raison du roi, et par la conjoncture d'alors, elle traitait bien les Français, mais au fond elle ne les aimait pas.

Son goût était déclaré pour les Italiens, qui se rassemblaient entre eux en cabale contre les Espagnols, sous la protection de la reine. Les Flamands s'accrochaient à eux pour plaire à la reine et par ancienne aversion de leur nation pour les Espagnols, et ce qu'il y avait d'Irlandais aussi en officiers et en *señoras de honor*, et en camériстes, quoique le duc d'Ormond et le marquis de Lede, auxquels chacune des deux nations se rallialt, se maintinssent bien avec la reine, et avec les Espagnols. Des Espagnols aussi, mais en petit nombre, se joignaient à la cabale italienne, comme Montijo, tout jeune qu'il était encore, comme Miraval, gouverneur du conseil de Castille, ami intime du duc de Popoli, et quelques autres, ou pour des vues de fortune, ou par avoir encore secrètement la maison d'Autriche dans le cœur.

Les Espagnols payaient de haine, de hauteur, de mépris, et ne détestaient rien tant au monde que les Italiens, et après eux les Flamands. Ils souffraient les Irlandais, et la considération du roi, qui aimait fort les Français, les retenait à leur égard. Ce qui faisait encore cette différence, c'est qu'ils trouvaient beaucoup de seigneurs en leur chemin des deux premières nations pour les fortunes, les distinctions, les charges et les grandes places, ce qui ne se rencontrait pas dans les deux autres où il n'y avait personne à pouvoir s'égaler à eux ; et d'ailleurs les Français établis à demeure n'étaient rien pour le nombre. Caylus était le seul qui pointât vers la fortune ; il était militaire plus que courtisan et point marié. Toutefois il avait la Toison, et visait à être ca-

pitaine général de province et d'armée. Il y arriva, en effet, et longtemps depuis mon retour, à la grandesse et à la vice-royauté du Pérou. Mais ce n'était qu'un seul homme. A l'égard du duc de Liria, il avait su se maintenir avec les uns et les autres, et il en était regardé comme naturel Espagnol, à cause de sa femme héritière en Espagne; car tous ces seigneurs italiens et flamands n'avaient que leurs titres, leurs charges et leurs emplois, et pas un pouce de terre, au lieu que le Liria n'avait ni terres, ni espérances, ni établissement qu'en Espagne.

Ces deux cabales, l'espagnole sur son palier, l'étrangère sous la bannière de la reine, n'éclataient ni ne se montraient au dehors, mais en dessous se guettaient sans cesse, et par leur haine, leur envie, leur jalousie, faisaient des mouvements intérieurs. La reine, à la vie qu'elle menait, ne pouvait pas toujours être avertie, et tout le menu lui échappait, parce que tous les secrétaires d'état et tous les membres des conseils et des juntes, pour ce qui en subsistait, étaient tous Espagnols, et parce qu'encore les grands seigneurs espagnols ne laissaient pas de trouver des accès auprès du roi, quelque enfermé qu'il fût, et qui, au fond, les considérait et donnait dans son âme et dans son goût une grande préférence aux Espagnols sur toute autre nation, excepté la française, mais sur laquelle il tenait son goût de fort court, en considération des Espagnols; laquelle considération était bien connue à la reine, et la contraignait beaucoup et souvent. Toutes ces choses invisibles en détail au gros du monde, même de la cour, était un spectacle fort intéressant, ou fort amusant et curieux, pour qui était au fait des personnages de l'intérieur du palais et des événements.

Ceci conduit naturellement à donner la mécanique

extérieure du journalier du roi et de la reine d'Espagne, parce que rien n'influe tant sur le grand et sur le petit que cette mécanique des souverains. C'est ce qu'une expérience continuelle apprend à ceux qui sont initiés dans l'intérieur par la faveur ou par les affaires, et à ceux des dehors assez en confiance avec ces initiés pour qu'ils leur parlent librement. Je dirai, en passant, par l'expérience que j'ai faite vingt ans durant, et plus en l'une et en l'autre manière, que cette connaissance est une des meilleures clefs de toutes les autres, et qu'elle manque toujours aux histoires, souvent aux mémoires dont les plus intéressants et les plus instructifs le seraient bien davantage s'ils avaient moins négligé cette partie, que celui qui n'en connaît pas le prix regarde comme une bagatelle indigne d'entrer dans un récit. Toutefois suis-je bien assuré qu'il n'est point de ministre d'état, de favori, de ce peu de gens qui de tous étages se trouvent initiés dans l'intérieur des souverains par le service nécessaire de leurs emplois ou de leurs charges, qui ne soit en tout de mon sentiment là-dessus.

La reine, arrivant en Espagne, ne songea qu'à remplir seule auprès du roi le vide qu'y laissait l'expulsion qu'elle venait de faire de la princesse des Ursins; et le roi, impatient par tempérament d'avoir une épouse, retenu qu'il était par sa conscience de trouver ailleurs, lui donna là-dessus tout le jeu qu'elle pouvait désirer; mais accoutumé au tête-à-tête continuel, tout au plus au tiers, la reine n'eut pas à choisir. Son peu de connaissance lui fit bientôt admettre entre eux deux Alberoni, qui était le seul homme qu'elle connût, et qui, uni de même intérêt qu'elle par être Parmesan et ambitieux, était son conseil unique depuis leur départ de Parme, et le seul qu'elle pût avoir en Espagne, au moins

dans les commencements. Il devint donc bientôt avec le roi et cette reine ce que madame des Ursins avait été avec l'autre reine, avec la différence du sexe, qui en ôta le ridicule, et qui le rendit capable du nom comme du pouvoir de premier ministre, et enfin de la dignité de cardinal. Pour arriver à ces grandes choses, il suivit le plan dont la princesse des Ursins s'était si bien trouvée, et dont les gens avisés qui peuvent tout sur les rois font tous, d'une façon ou d'une autre, un usage si utile pour eux, mais si détestable pour leurs maîtres et si pernicieux pour leurs états, leurs sujets, leur gouvernement. Albéroni n'eut, pour cela, rien à faire qu'à suivre le goût funeste que le roi avait pris pour la prison où madame des Ursins avait su le renfermer peu à peu avec la reine, puis avec elle seule lorsqu'il devint veuf. La nouvelle reine et Albéroni suivirent la même route; ils renfermèrent le roi entre eux deux seuls et le rendirent inaccessible à tout le reste de la nature. Albéroni chassé, la reine lassée d'avoir été si longtemps prisonnière, victime de sa propre ambition et de celle de cet Italien, tenta plusieurs fois d'élargir son esclavage, sans jamais y avoir pu réussir. L'habitude du roi était trop enracinée; elle avait passé en lui en seconde nature, et la reine désespéra bientôt d'adoucir ses fers. Voici donc quelle était leur vie en tous lieux, en tout temps, en toute saison.

Le roi et la reine n'eurent jamais qu'un seul et même appartement et qu'un lit, tel que je l'ai décrit, lorsque je fus admis avec Maulevrier à les y voir, lorsque nous leur portâmes la nouvelle du départ de Paris de la future princesse des Asturies. Fièvres, maladie telle qu'elle pût être de part et d'autre, couches enfin, jamais une seule nuit de séparation; et la feue reine pourrie d'écrouelles, le roi ne découcha d'avec elle que peu de jours avant sa

mort. Sur les neuf heures du matin le rideau était tiré par l'assafeta, suivie d'un seul valet intérieur français, portant un couvert et une écuelle qui était pleine d'un chaudeau. Hyghens, dans la convalescence de ma petite vérole, m'expliqua ce que c'est, et m'en fit faire un lui-même pour m'en faire goûter. C'est une mixtion légère de bouillon, de lait, de vin qui domine, d'un ou deux jaunes d'œufs, de sucre, de cannelle et d'un peu de girofle. Cela est blanc, a le goût très-fort avec un mélange de douceur. Je n'en ferais pas volontiers mon mets, mais il est pourtant vrai que cela n'est pas désagréable. On y met, quand on veut, des croûtes de pain et quelquefois grillées, et alors c'est une espèce de potage, autrement cela s'avale comme un bouillon; et pour l'ordinaire, cette dernière façon de le prendre était celle du roi d'Espagne. Cela est onctueux, mais fort chaud, et un restaurant singulièrement bon à réparer la nuit passée, et à préparer la prochaine.

Pendant que le roi faisait ce court déjeuner, l'assafeta apportait à la reine de quoi travailler en tapisserie, passait des manteaux de lit à leurs majestés, et mettait sur le lit partie des papiers qui se trouvaient sur les siéges prochains, puis se retirait avec le valet et ce qu'il avait apporté. Leurs majestés faisaient alors leurs prières du matin. Grimaldo, sûr de l'heure, mais qui de plus était averti dans sa cavachuela au palais, montait chez leurs majestés, et entrait. Quelquefois ils lui faisaient signe d'attendre en entrant, puis l'appelaient quand leur prière était finie, car il n'y avait personne autre, et la chambre du lit était fort petite. Là Grimaldo étalait ses papiers, tirait de sa poche une écritoire et travaillait avec le roi et la reine, que sa tapisserie n'empêchait pas de dire son avis. Ce travail durait plus ou moins, selon les affaires ou quelque conversation.

Grimaldo, en sortant avec ses papiers, trouvait la pièce joignante vide, et un valet dans celle d'après, qui, le voyant passer, entrait dans la pièce vide, la traversait et avertissait l'assafeta, qui, sur-le-champ, venait présenter au roi ses mules et sa robe de chambre, qui tout de suite passait seul la pièce vide, et entrait dans un cabinet où il s'habillait, servi par trois valets français intérieurs, toujours les mêmes, et par le duc del Arco ou le marquis de Santa-Cruz, et souvent par tous les deux, sans que jamais qui que ce soit autre entrât à ce lever. Lorsqu'il était tout à fait à sa fin, un de ces valets allait appeler le père d'Aubenton dans le salon des miroirs, qui venait trouver le roi dans ce cabinet, d'où, sur-le-champ, les valets susdits emportaient à la fois les débris du lever, et ne rentraient plus. Si le roi faisait un signe de la tête à ces deux seigneurs, après la sortie des valets, ils sortaient aussi, mais cela n'arrivait que quelquefois, et ils restaient se tenant vers la porte, et le roi parlait dans la fenêtre au père d'Aubenton.

La reine, dès que le roi était passé à son lever, se chaussait seule avec l'assafeta, qui lui donnait sa robe de chambre. C'était le seul moment où elle pouvait parler seule à la reine et la reine à elle ; mais ce moment allait au plus, et non toujours, à un demi-quart d'heure. Plus long, le roi l'aurait su, et aurait voulu savoir ce qui l'aurait allongé. La reine passait cette pièce vide, et entrait dans un beau et grand cabinet où sa toilette l'attendait. La camarera major, deux dames du palais, deux señoras de honor tour à tour par semaine, et les caméristes étaient autour, quelquefois quelques dames du palais ou quelque señora de honor, qui n'étaient pas en semaine, mais rarement. Quand le roi avait fini avec le père d'Aubenton, et ordinairement cela était court, il allait à la toilette de la reine, suivi de deux seigneurs,

qui, pendant sa conversation avec le père d'Aubenton, l'attendaient à la porte du cabinet, soit en dedans, soit en dehors. Les infants venaient aussi à la toilette où il n'entrait avec eux que leurs gouverneurs, et depuis le mariage du prince des Asturies, la princesse des Asturies, le duc de Popoli et la duchesse de Monteillano, quelquefois une dame du palais aussi de la princesse. Le cardinal Borgia avait cette privance, et s'en servait souvent. Le marquis de Villena l'avait aussi, mais fâché d'être réduit à celle-là, et d'être privé de toutes celles que de droit lui donnait sa charge, il n'en usait presque jamais. La chasse, les voyages, les beaux habits du roi et des infants étaient la matière de la conversation. Par-ci, par-là, quelque petit avis de réprimande de la reine à ses dames sur l'assiduité de leur service, ou sur leurs commerces, ou sur la dévotion, car elle les tenait fort de court pour ne pas voir grand monde et sur le choix de leur commerce; et pour être bien avec elle, il fallait moucher souvent, n'être pas trop longtemps en couche ni souvent incommodé, surtout faire ses dévotions tous les huit jours. Souvent aussi le cardinal de Borgia défrayait la toilette par les plaisanteries qu'on lui faisait, et auxquelles il donnait lieu. Cette toilette durait bien trois quarts d'heure, le roi debout, et tout ce qui y était.

Tandis qu'on en sortait, le roi venait entre-bâiller la porte du salon des miroirs dans le salon qui est entre celui-là et le salon des grands, où la cour se rassemblait, et là donnait l'ordre à ceux qui, en très-petit nombre, avaient à le prendre, puis allait retrouver la reine dans cette pièce que j'ai tout à l'heure appelée si souvent vide. C'était là l'heure des audiences particulières des ministres étrangers et des seigneurs ou autres sujets qui l'obtenaient. Ministres étrangers et sujets s'adressaient

à la Roche pour la demander. Il prenait l'ordre du roi, les faisait avertir, et les introduisait l'un après l'autre, sans demeurer avec eux dans le salon des miroirs où le roi la donnait toujours.

Une fois la semaine, le lundi, il y avait audience publique, qui est une pratique qu'on ne peut trop louer, quand on ne la corrompt pas. Le roi, au lieu d'entrebâiller la porte dont je viens de parler, l'ouvrait, donnait l'ordre sur le pas de la porte, et tout de suite traversait tous ses appartements au milieu de sa cour, ces jours-là assez nombreuse, jusqu'à la pièce des audiences publiques des ambassadeurs, et de la couverture des grands. Tous s'y rangent comme en ces occasions, dont j'ai décrit l'assiette et la cérémonie ailleurs. Mais en celle-ci le roi s'assied dans un fauteuil avec une table, une écritoire et du papier à sa droite. Il se couvre et tous les grands. Alors la Roche, qui a une liste à la main, ouvre la porte opposée à celle par où le roi et sa cour sont entrés, et appelle à haute voix le premier qui se trouve sur la liste. Celui-là entre, fait au roi une profonde révérence, en entrant, une au milieu, puis se met à genoux devant le roi, excepté les prêtres qui ôtent leur calotte, et font une génuflexion en abordant le roi et en se retirant, et parlent debout, mais baissés. C'est le roi qui à leur génuflexion les fait relever : tout autre demeure et parle à genoux, jusqu'à ce qu'il se retire. On parle au roi tant qu'on veut, de qui on veut, comme on veut, et on lui donne par écrit ce qu'on veut. Mais les Espagnols ne ressemblent en rien aux Français ; ils sont mesurés, discrets, respectueux, courts. Celui-là ayant fini, se relève, baise la main au roi, fait une profonde révérence, et se retire, sans en faire d'autres par où il est entré. Alors la Roche appelle le second, et ainsi tant qu'il y en a.

Lorsque quelqu'un veut parler au roi tête à tête, et qu'il est bien connu, cela ne se refuse point, et après avoir été appelé, la Roche se tourne sans bouger vers les grands, et dit du même ton qu'il a appelé : « C'est une audience secrète. » Alors les grands se découvrent, passent promptement devant le roi avec une révérence, et se retirent par la porte par où ils sont entrés, dans la pièce voisine. Le capitaine des gardes tient cette porte, la tête un peu en dehors pour voir toujours le roi et celui qui lui parle, qui est seul dans la pièce où il ne reste personne que le roi et lui. Dès qu'il se lève, le capitaine des gardes le voit, rentre et tous aussi comme ils étaient sortis, et se remettent où ils étaient. Je n'ai point vu d'audiences publiques sans audiences secrètes, et quelquefois deux et trois. Dans le peu que je fus à Madrid avant le mariage, les grands me prièrent de m'y trouver comme duc et ayant les mêmes honneurs qu'eux, et j'y fus. Au retour du mariage, j'y eus double droit, comme duc et pair de France et comme grand d'Espagne. Mon second fils s'y trouva aussi avec moi, après sa couverture. Quand tout est fini, on reconduit le roi comme on l'avait accompagné. Venant ou retournant dans le palais, en quelque temps ou occasion que ce fût, le roi ne se couvrait jamais. C'était aussi le temps des audiences publiques des ambassadeurs et de la couverture des grands.

Cette même heure est aussi celle où le conseil de Castille vient au palais rendre compte au roi des jugements qu'il a rendus dans la semaine. Je crois avoir expliqué ce qui s'y passe et comment : ainsi je ne le répéterai pas. Ce temps, avec le court travail qui le suit, dans une des autres pièces, entre le roi et le gouverneur du conseil de Castille, dure au plus une heure et demie, mais rarement, et l'audience publique rarement trois

quarts d'heure. Ce sont des temps d'autant plus précieux pour la reine qu'elle n'avait que ceux-là dans la semaine, encore quand le roi était au palais et au Retiro ; car hors de Madrid, il n'y avait jamais d'audience du conseil de Castille ni d'audience publique. Ainsi à l'Escurial, à Balsaïm de mon temps, à Saint-Ildephonse depuis, au Pardo, à Aranjuez, la reine n'avait exactement ni précisément à elle que le temps de sa chaussure, en sortant du lit.

J'oubliais d'ajouter que tout ce qui n'est pas ce qu'on appelait autrefois en France, mais non à présent, gens de qualité ou militaire fort distingué, va à ces audiences publiques. Il s'y amasse des placets et des mémoires que le roi reçoit et jette à mesure sur la table, et que la Roche porte après lui dans l'appartement intérieur ; mais il y en a toujours quelques-uns que le roi met dans sa poche ou emporte dans sa main. C'est ce qu'étaient nos placets dans l'origine, qui sont tombés, comme on les voit, et comme je ne les ai jamais vus autrement que pendant la régence.

Le roi, rentré tout droit auprès de la reine, ou après s'être amusé avec elle seule, s'il n'y avait point d'audience, allait à la messe avec elle, le même intérieur de la toilette, et le capitaine des gardes en quartier de plus. Le chemin se faisait tout dans l'intérieur jusque dans la tribune, dans laquelle il y avait un autel, où on leur disait la messe, et où ils communiaient tous deux ensemble et jamais séparément, et ordinairement tous les huit jours, et alors ils y entendaient une seconde messe. Quand le roi se confessait, c'était après son lever, avant d'aller à la toilette de la reine. S'il était jour de tenir chapelle, c'était à la même heure ; la reine allait par l'intérieur dans la tribune, et le roi avec sa cour à tra-

vers les appartements. Le marquis de Santa-Cruz et le duc del Arco avaient tant d'assiduité qu'ils n'allaient guère ni à la tribune ni aux chapelles, mais quelquefois le marquis de Villena à la tribune, quand il n'y avait pas chapelle, et qu'il voulait parler au roi, comme sa charge, toute mutilée qu'elle était, l'y obligeait assez souvent.

Au retour de la messe, ou fort peu après, on servait le dîner. J'en ai expliqué les différents services des dames de la reine. Nul n'y entrait que ce qui entrait à la toilette. Le dîner était toujours chez la reine, ainsi que le souper, et cela partout; mais le roi et la reine avaient chacun leurs plats; le roi peu, la reine beaucoup : c'est qu'elle aimait à manger et qu'elle mangeait de tout, et le roi toujours des mêmes choses. Un potage uni, des chapons, poulets, pigeons bouillis et rôtis, et toujours une longe de veau rôtie; ni fruit, ni salade, ni fromage, rarement quelque pâtisserie, jamais maigre, souvent des œufs ou frais ou en diverses façons, et ne buvait que du vin de Champagne, ainsi que la reine. Le dîner fini, ils priaient Dieu ensemble. S'il arrivait quelque chose de pressé, Grimaldo venait leur en rendre un compte sommaire.

Environ une heure après le dîner, ils sortaient par un endroit public de l'appartement, mais court, et par un petit escalier allaient monter en carrosse, et au retour revenaient par le même chemin. Les seigneurs qui fréquentaient un peu familièrement la cour se trouvaient, tantôt les uns, tantôt les autres, à ce passage, ou les suivaient à leurs carrosses. Très-souvent je les voyais à ces passages allant ou revenant. La reine y disait toujours quelque mot honnête à ce qui s'y trouvait. Je parlerai ailleurs de la chasse, toujours la même,

où ils allaient tous les jours, et du Mail et de l'Atocha, certains dimanches ou fêtes qu'ils y allaient sans cérémonie.

Au retour de la chasse, le roi donnait l'ordre en rentrant. S'ils n'avaient pas fait collation dans leur carrosse, ils la faisaient en arrivant. C'était, pour le roi, un morceau de pain, un grand biscuit, de l'eau et du vin; et pour la reine, de la pâtisserie et des fruits, dans la saison; quelquefois du fromage. Le prince et la princesse des Asturies, et les infants, suivis comme à la toilette, les attendaient dans l'appartement intérieur. Cette compagnie se retirait en moins d'un demi-quart d'heure. Grimaldo montait et travaillait, et ordinairement longtemps : c'était le temps du vrai travail. Quand la reine avait à se confesser, c'était là l'heure. Outre ce qui regardait la confession, elle et son confesseur n'avaient pas le temps de se parler. Le cabinet où elle était avec lui était contigu à la pièce où était le roi, qui, quand il trouvait la confession trop longue, venait ouvrir la porte et l'appelait. Grimaldo sorti, ils se mettaient ensemble en prières, ou quelquefois en lectures spirituelles jusqu'au souper. Il était en tout servi comme le dîner. Il y avait à l'un et à l'autre beaucoup plus de plats à la française qu'à l'espagnole ni même qu'à l'italienne.

Après souper, la conversation ou la prière tête à tête les conduisait à l'heure du coucher, où tout se passait comme au lever, excepté qu'à la toilette de la reine le prince, ni la princesse des Asturies, ni les infants, ni le cardinal Borgia n'y allaient point. Enfin leurs majestés catholiques n'avaient jamais partout que la même garderobe, et leurs deux chaises percées étaient à côté l'une de l'autre dans toutes leurs maisons.

Ces journées si uniformes étaient les mêmes dans

tous les lieux et même dans les voyages, et le même tête-à-tête partout. Les journées des voyages étaient si petites, que le temps qui se donnait à la chasse de tous les jours suffisait pour aller d'un lieu dans un autre, et tout le reste se passait dans les maisons où leurs majestés catholiques logeaient sur la route tout comme si elles étaient dans leur palais. Je parle ici du voyage de Lerma et de ceux qui se sont faits depuis mon retour. A l'égard de ceux de l'Escurial, de Balsaim, d'Aranjuez, tous à peu près de la même longueur, mais trop courts pour coucher en chemin, tout s'avançait peu à peu dans la matinée l'un sur l'autre d'une heure. Le départ était au sortir de table, et l'arrivée avant l'heure du souper. En carrosse, soit pour la chasse, soit en voyage, toujours leurs majestés tête à tête dans un grand carrosse de la reine à sept glaces, et la housse de velours rouge cloué comme ici.

Pour ne rien omettre, il faut ajouter que la reine avait encore à elle seule les premières et dernières audiences de cérémonie des ambassadeurs, et les couvertures des grands. Mais comme ces ambassadeurs et ces grands allaient toujours de chez le roi immédiatement chez elle, elle s'y préparait, en les attendant, au milieu de ses dames et des autres dames qui n'avaient que ces occasions de venir au palais et de lui faire leur cour; car pour les bals publics et les comédies, il n'y en avait point au palais sans des occasions extraordinaires et fort rares.

A l'égard des audiences particulières des ministres étrangers ou des seigneurs, elles ne se donnaient jamais qu'en présence de la reine, soit qu'elle y demeurât à côté du roi, soit qu'elle se retirât un peu à l'écart dans la même pièce. Aussi n'arrivait-il guère que ceux qui avaient ces audiences laissassent écarter la reine. On

connaissait que était son pouvoir sur le roi, et son influence dans toutes les affaires et les grâces, et ils étaient bien certains que si la reine s'était écartée lorsqu'ils parlaient au roi, ils étaient cependant bien examinés par la reine, et qu'ils n'étaient pas plutôt retirés, qu'elle apprenait du roi tout ce qu'ils lui avaient dit et ce qu'il leur avait répondu, qui n'était jamais rien de précis sur quoi que ce fût, parce qu'il voulait toujours avoir le temps de consulter la reine et Grimaldo.

Si ce détail des journées paraît long et petit, c'est qu'il est incroyable à qui ne l'a vu dans sa précision et son unisson, toujours et partout les mêmes. C'est qu'un tête-à-tête jour et nuit si continuel, et si momentanément et rarement interrompu, semble avec raison insoutenable. C'est l'influence entière que ce tête-à-tête immuable portait sur toutes les affaires de l'état et sur celles des particuliers ; c'est la démonstration nécessaire de ne pouvoir jamais, quel que l'on fût, parler au roi sans la reine, ni pareillement à la reine sans le roi, dont tous deux avaient réciproquement une jalousie extrême l'un à l'égard de l'autre; c'est enfin ce qui rendait l'assafeta si nécessaire pour faire passer à la reine seule ce qu'on voulait dans le moment de sa chaussure, et dans les temps de l'audience publique et de l'audience du conseil de Castille, qui n'étaient jamais que dans Madrid, et qui étaient les seuls où la reine pouvait parler à quelqu'un du dehors, qui, en prenant bien juste ses mesures, pouvait être secrètement introduit par l'assafeta en lieu où la reine pût venir. C'est à quoi elle-même ne se jouait guère, dans la frayeur de la découverte et des suites. Mais au moins pouvait-elle dans ces courts, rares et précieux mo-

ments, recevoir et lire des lettres et des mémoires, et en écrire elle-même. Mais on peut juger avec quelle précipitation et avec quel soin de ne garder aucun papier.

FIN DU TRENTE-SIXIÈME VOLUME.

Paris.—Typ. de Mme Ve Dondey-Dupré, r. St-Louis, 46

MAR 1 5 1926
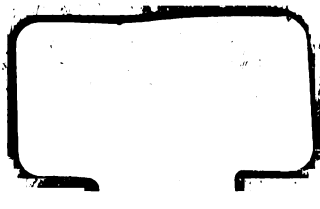
[redacted]